ESSAI

SUR LA VIE ET LES ŒUVRES

DE

GEORGES DE BRÉBEUF

(1617 ? - 1661)



A PARIS
Chez { I. Baptiste Loyson, / Et I. Ribou. } au Palais

ESSAI

SUR LA VIE ET LES ŒUVRES

DE

GEORGES DE BRÉBEUF

(1617? - 1661)

PAR

René HARMAND

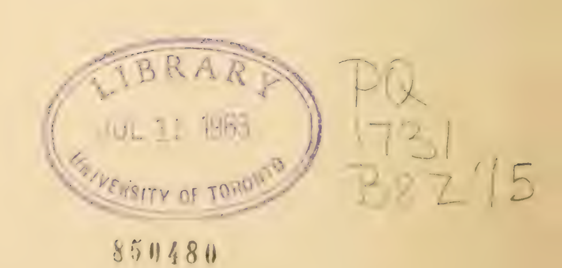
ANCIEN ÉLÈVE DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS
AGRÉGÉ DES LETTRES — PROFESSEUR AU LYCÉE DE NANCY

PARIS

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE
(ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN ET Cie)
15, RUE DE CLUNY, 15

—

1897



A M. L. PETIT DE JULLEVILLE

PROFESSEUR A LA SORBONNE

Hommage de profonde reconnaissance et de respectueux dévouement

LA VIE ET LES ŒUVRES

DE

GEORGES DE BRÉBEUF

CHAPITRE PREMIER

VIE DE BRÉBEUF. — SA CORRESPONDANCE.

I. — La biographie des auteurs est un élément important de l'histoire littéraire ; elle fait mieux comprendre l'homme et son œuvre. Le tour d'esprit d'un écrivain, son caractère, son humeur s'expliquent en partie par certaines circonstances qui marquent leur empreinte sur sa pensée avant de se refléter dans ses écrits. Un événement fortuit, une faveur, une disgrâce peut diriger dans un sens particulier le génie ou le talent, le développer ou l'amoindrir. Bien plus, tout art repose sur une observation directe de la réalité, et il convient de connaître le milieu où a vécu l'auteur, avant d'analyser et de juger ses productions ; alors certains traits, en apparence vagues et dénués d'intérêt, se précisent, d'autres, qu'on négligeait, prennent une signification et s'éclairent. Mais il est difficile de démêler ces diverses influences ; l'étude directe d'une œuvre ne suffit pas, et il faut toujours contrôler ou compléter par des témoignages extérieurs les renseignements qu'on y trouve. Souvent, il est vrai, ces secours manquent au critique. Nous connaissons imparfaitement la vie des grands écrivains du XVIIe siècle ; en dépit

des plus savantes recherches, il y aura toujours des points obscurs dans la biographie de Corneille et de ses contemporains les plus célèbres. Les recueils d'ana multiplient les renseignements qui indiquent le tour d'esprit, les opinions d'un auteur, et restent presque toujours muets sur les faits particuliers de son existence. Les hommes de ce temps sont discrets; ils ont des amis sûrs qui ne trahissent point leur confiance ; seule, la malignité est prodigue de jugements et d'anecdotes, mais elle excite nos soupçons. En somme, les honnêtes gens de cette époque considèrent comme un devoir de cacher au public leurs joies et leurs douleurs intimes ; les moins religieux d'entre eux gardent quelques traces de cette austérité chrétienne, qui dictait à Pascal une appréciation sévère du livre de Montaigne ; peut-être encore mêlent-ils à cette idée presque théologique un sentiment d'une origine moins pure, mais très noble : le subtil orgueil d'une volonté consciente d'elle-même, d'une âme qui, en s'imposant une silencieuse réserve, en se repliant sur soi, affirme sa force et son indépendance. Il faut convenir d'ailleurs que les usages du temps favorisaient peu les confidences ou les indiscrétions ; la « publicité » n'offrait pas alors ses bons offices, ses ressources ingénieuses, au débutant avide de gloire. Enfin, des divers genres cultivés à cette époque, tragédie, comédie, poème lyrique, poème épique, pour ne citer que ceux-là, il y en a peu où les auteurs osent exprimer leurs idées, leurs sentiments personnels.

La difficulté s'accroît pour le critique, quand il s'occupe d'un de ces écrivains qui, tout estimables qu'ils sont, n'imposent pas une admiration unanime à leur siècle ni à la postérité. Les contemporains du poète Brébeuf ont loué ou blâmé sa *Pharsale*, ses *Poésies diverses*, ses *Entretiens solitaires ;* Boileau a prononcé sur lui quelques sentences étroites que l'on juge définitives et qu'on répète depuis deux cents ans ; son nom subsiste donc, il éveille chez le plus ignorant l'idée d'une poésie dont le trait essentiel est

l'emphase ; pourtant ce poète est de ceux dont la vie est mal connue. Il n'a eu d'autres biographes que l'abbé Marcel et Guillaume du Hamel. La dissertation de du Hamel (1), malgré l'emphase du style et les nombreux défauts de ce genre d'écrits, et surtout le « Tumulus » de l'abbé Marcel (2), plus sincère et plus vif, sont les principales sources où l'on doit puiser. Si Boileau (3), Conrart (4), Somaize (5), Saint-Amant (6), Chapelain (7), Saint-Evremond (8), Guéret (9), Corneille (10) lui-même, attestent, par leurs louanges, leurs critiques, ou seulement par quelques mots jetés en passant, le succès de certains ouvrages de Brébeuf, ils ne signalent aucune particularité de sa vie. Il faut chercher ces renseignements chez les deux biographes du poète, sans dédaigner Huet (11), Loret (12), Vigneul-

(1) Du Hamel, *Dissertation sur les œuvres du sieur de Brébeuf*, Paris Savreux, 1664. Le privilège est du 21 juin 1664. Guillaume du Hamel y est qualifié d'aumônier du roi.

(2) Abbé Marcel, *G. Brebovii tumulus*. Le titre exact est : *Viri nobilissimi Georgii de Brebeuf poetæ quam merito laudati tam fortunam certe non pro merito nacti tumulus*. Condom, 1662.

(3) Boileau, ép. VIII, v. 53, *Art poétique*, ch. I, v. 98. — Parodie burlesque de la première Ode de Pindare.

(4) Manuscrits de Conrart. Bibl. de l'Arsenal, 5131, t. I.

(5) *La Pompe funèbre de M. Scaron* (sic), (attribuée à Somaize). Paris, Ribou, 1660, in-12. Brébeuf y est mentionné au moment où les auteurs engagent d'interminables querelles de préséance : « Alors Messieurs de Marolles, Brébeuf, Dablancourt, du Verdier, Charpentier et tous les autres traducteurs disputèrent longtemps à qui marcheroit le premier. »

(6) Saint-Amant. Un quatrain où Corneille et Brébeuf sont célébrés et où, l'auteur ne s'oublie pas lui-même. V. *Œuvres*, éd. Livet, 1856, t. II, p. 72, épigramme n° 60.

(7) Chapelain, *Lettre a M. de Brébeuf, gentilhomme normand*, éd. Tamisey de Larroque. — Préface de la *Pucelle*, 1656.

(8) Saint-Evremond, *Réflexions sur nos traducteurs*.

(9) Guéret, *Le Parnasse réformé*. Paris, Jolly, 1669. *La Promenade de Saint-Cloud*, 1669. Ed. Monval. Paris, 1885.

(10) Corneille dans Coste, *Apologie de La Bruyère*, éd. de 1730, p. 176.

(11) Huet, *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus*. Amst. 1718, Sauzet, p. 24. Il faudrait encore mentionner une lettre de Brébeuf à Mlle de Scudéry, insérée par M. Rathery dans son édition des Lettres de Mlle de Scudéry, d'après le manuscrit de la collection Boutron, et datée du 24 août (1660). La même lettre se trouve avec quelques variantes dans la *Correspondance* de Brébeuf, 1664, t. I, l. 28.

(12) Loret. Lettre du 1er octobre 1661.

Marville (1), qui mentionnent certaines circonstances peu importantes ; une lettre non signée qui se trouve dans la correspondance manuscrite de l'abbé de Pure, l'article de Baillet dans les « Jugements des Savants (2) », et celui de Moréri dans son Dictionnaire, la notice de l'abbé Goujet (3), les ouvrages manuscrits du P. Martin (*Athenæ Normannorum*) et de l'abbé Guiot (le Moréri des Normands) (4), du cordonnier Pasquier (5), sont intéressants à consulter ; mais la compilation de Baillet reste, avec la notice de du Hamel, la source la plus authentique ; la plupart des renseignements fournis par le XVIIIe siècle y ont été puisés (6). Enfin, si la plupart des écrits de Brébeuf offrent moins d'allusions précises, de traits familiers que ceux de Scarron ou de Saint-Amant, sa correspondance donne une impression assez exacte de son caractère et de sa vie, bien qu'il préfère de beaucoup les idées générales au récit des événements et des menus faits de la vie quotidienne. Il est surtout regrettable que le prieur de Venoix ait supprimé dans l'édition des lettres de son frère qu'il donna en 1664, les dates et la plupart des noms propres : il nuisait ainsi à la mémoire du poète, en répandant l'obscurité autour de lui ; il eut tort de se montrer si réservé et de suivre le goût de son temps qui répugnait au détail exact et rejetait les secours de l'érudition.

(1) Vigneul-Marville, *Mélanges d'histoire et de littérature*, t. I, p. 22, éd. de 1725.

(2) Voir l'édition de 1725. Amst. t. IV, p. 272, n° 1496.

(3) Goujet, *Bibl. franç.*, t. XVII, p. 88 sqq.

(4) Les manuscrits du P. Fr. Martin, 1639-1726, et de l'abbé J. André Guiot, 1739-1807, sont à la bibliothèque municipale de Caen. Mss. n° 35 et n° 27.

(5) Le manuscrit d'Adrien Pasquier (1743-1819) se trouve à la bibliothèque municipale de Rouen. (Composé après 1775, cet ouvrage porte le titre suivant : Dictionnaire historique et critique des hommes illustres de la province de Normandie, n. 43.)

(6) Titon du Tillet, *Le Parnasse français*, 1732, ne fait guère que résumer Baillet en le copiant. En revanche, les renseignements que donne Bruzen de la Martinière dans son *Nouveau Recueil des Epigrammatistes français anciens et modernes*, par M. B. L. M., Amsterdam, Wetstein, 1720, paraissent puisés à une bonne source. V. t. I, p. 104 et suiv.

La famille des Brébeuf était de noblesse ancienne et prouvée. Du Hamel va jusqu'à lui attribuer une communauté d'origine avec les Arondel. Parmi les ancêtres du poète, il mentionne « celui qui, ayant passé en Angleterre à la suite du conquérant, a laissé pour postérité les comtes d'Arondel, si fameux dans l'histoire » ; il se garde bien d'omettre « celui qui commanda la noblesse de Normandie au siège de Damiette ». Mais le biographe ajoute prudemment, pour ménager à la fois la mémoire de son ami et le scepticisme du lecteur : « Je suis persuadé qu'il est plus avantageux à une maison que Monsieur de Brébeuf en soit sorti que d'avoir donné cent capitaines qui aient commandé des troupes considérables ». On approuve volontiers cette restriction, surtout quand on pense aux fantaisies des généalogistes et à la vanité de leurs nobles clients.

L'étude, même rapide, des documents assez nombreux relatifs à cette famille n'appartient pas à notre sujet. Il n'est cependant pas inutile de signaler quelques faits, de mentionner quelques noms ; les diverses particularités de la vie d'un homme s'expliquent en partie par son origine. Les Brébeuf appartiennent à cette catégorie de nobles dont les générations se succèdent, naissent et meurent dans la même province, au fond du petit domaine où le premier ancêtre s'est établi. Dès 1310, un certificat de noblesse était délivré à Jean, Jacques et Gilles de Brébeuf. Au xve siècle, Jehan de Brébeuf recevait du duc de Glocester un certificat (1), qui le qualifiait homme lige du roi d'Angleterre, assurait sa sécurité personnelle et le confirmait dans la libre jouissance de ses biens. Les diverses « Recherches de noblesse » faites par les Elus de Bayeux attestent que les Brébeuf fournirent leurs preuves, et plusieurs des pièces justificatives subsistent encore. Quand Chamillard, intendant de la Généralité de Caen, procéda, entre 1663 et

(1) Les Archives nationales possèdent la copie de cette pièce collationnée en 1666. M. 356. L'acte est du 7 mai 1418.

1666, à une vérification officielle des titres nobiliaires, les Brébeuf furent « maintenus » comme étant d'ancienne noblesse (1). Le Registre certifie l'authenticité des preuves fournies en 1523 par Robert, Jean, Jacques, Philippe et Gilles de Brébeuf ; en 1598 et 1599, lors de l'enquête que dirigeait Jean de Mesme, seigneur de Boissy, par Robert de Brébeuf, chef de la famille, et ses cousins germains. Mais les représentants de cette maison dont l'origine noble est ainsi consacrée, occupèrent toujours une situation modeste. Ce nom n'est mis en lumière à aucune époque de notre histoire. Tous les Brébeuf portent le titre d'écuyer, nul ne s'élève plus haut dans la hiérarchie ; pas un d'entre eux n'est investi de fonctions importantes, n'arrive aux grands emplois. Ils devaient ressembler à ces seigneurs de la campagne, dont La Bruyère a caractérisé d'un trait rapide la vie indépendante et vide : « Un noble, s'il vit chez lui, dans sa province, il vit libre, mais sans appui ». On peut croire que les rêves de ce Xantippe, dont le moraliste a tracé le portrait, ne remplirent pas leur imagination (2). Trop pauvres, sans doute, pour servir dans les armées et acheter un commandement, trop peu hardis pour chercher fortune au delà des mers, ils cultivaient leur coin de terre sans songer à étendre leurs occupations ou leurs relations au delà du domaine où ils étaient nés. Les actes de vente ou de partage conclus par eux ne mentionnent que des sommes peu considérables, des propriétés d'une valeur médiocre.

C'est le fief de Brébeuf qui a donné son nom à toute la race. D'après M. de Gerville, le château était situé à Condé-sur-Vire (3); les dépendances se prolongeaient sur la paroisse de

(1) Arch. nat., M. 356. Extrait des familles d'ancienne noblesse vérifiées devant les commissaires du roi dans les différentes recherches depuis l'an 1663 jusqu'en 1666 inclusivement. Voir aussi à la Bibliothèque nationale les manuscrits de d'Hozier : *Nouveau d'Hozier*, vol. 66. — *Carres de d'Hozier*, vol. 130. (Fonds français.)

(2) La Bruyère, ch. *De la Cour*, 67.

(3) Canton de Thorigny. V. *Recherches sur les châteaux du département.*

Sainte-Suzanne. C'est donc aux environs de Saint-Lô, dans une campagne renommée pour la fertilité du sol et le riant aspect du paysage, que cette famille resta établie durant tant de siècles. On ne peut parcourir ce pays sans être séduit par le charme subtil qu'il répand. On aime cette terre féconde, ces prairies plus vertes encore que celles de notre Lorraine, où d'agiles chevaux paissent et courent librement. Les eaux limpides de la Vire serpentent entre les aulnes, souvent cachées aux regards par les larges touffes de buissons, les saules et les peupliers. Ce spectacle fait mieux comprendre le lien qui attache le Normand à sa terre.

La famille des Brébeuf s'était divisée de bonne heure en plusieurs branches. Les généalogies, dressées d'après l'inventaire des titres que Chamillard avait examinés (1), en distinguent deux au commencement du XVIe siècle, trois un peu plus tard. C'est précisément à la plus récente, à la cadette, qu'appartiennent les trois principaux représentants de cette maison, le missionnaire, le prieur-curé de Venoix et notre poète. Tandis que la branche aînée, dont le chef est vers 1530 Jean de Brébeuf, reste fixée, semble-t-il, sur la terre de ce nom, et contracte des alliances avec les familles de La Luzerne et de La Bigne, le frère de Jean, Gilles de Brébeuf, porte le titre de sieur de la Barbée, qui passe à ses descendants et réside à Thorigny, comme pa-

de la Manche, par M. de Gerville, 4e Mémoire. Caen, Chalopin, 1830. L'auteur ajoute : « M. de Gourmont possède aujourd'hui (1830), à Condé, le grand et le petit parc de Brébeuf sur la terre du Pont, vendue dès le siècle dernier à M. de la Mottelière par un des derniers seigneurs du nom de Brébeuf. »

(1) Ces généalogies ne remontent pas au delà du XVIe siècle. Elles sont probablement d'un d'Hozier ou de Chérin. Elles se trouvent aux Archives nationales, M. 356.

De Pontaumont (*Histoire de la ville de Carentan et de ses notables*, Cherbourg, 1863) cite une quittance du 2 septembre 1468, relative à la solde de la garnison française. Parmi les hommes d'armes de Jehan d'Estouteville, « chevalier, admiral de France et lieutenant du roy en ses païs et duchée de Normendie », se trouve Jehan de Brébeuf. Sa solde était de 10 livres tournois par mois (p. 99). V. aussi, p. 334 du même ouvrage, une étude sur la recherche de Chamillard. Joachim de Brébeuf est mentionné.

raissent en témoigner certaines pièces, mentionnées par le généalogiste. Son second fils, Gilles, est le chef d'une nouvelle lignée, la seule qui donne quelque gloire à la famille ; car Gilles fut le père de Jean, le célèbre Jésuite, mort au Canada, et de Robert, sieur de la Ferronnière, qui compte parmi ses enfants le poète et le prieur de Venoix (1).

Nous n'avons pas l'intention d'esquisser l'histoire de la famille ; mais le mérite du missionnaire est trop remarquable pour qu'on puisse négliger les principales circonstances de sa vie, au début d'une étude consacrée à son neveu. Deux ouvrages récents ont raconté sa glorieuse carrière (2), célébré son zèle ardent d'apôtre, sa prudence, sa fermeté, aussi bien que les rares qualités de son esprit. Né sans doute à Condé-sur-Vire en 1593 (3), il dut se préparer de bonne heure aux fonctions ecclésiastiques, comme tant d'autres cadets de famille que leur seule condition eût suffi à diriger dans cette voie ; mais on a rarement rencontré une foi aussi ardente, une aussi parfaite abnégation : Jésuite, il voit dans l'autorité de ses supérieurs l'expres-

(1) Nicolas, prieur de Venoix, ne figure pas sur le tableau généalogique. Les autres enfants sont : Jean, écuyer, sieur de a Valette ; Joachim, sieur de Ballençon ; Gilles, sieur des Vages ; ce dernier épouse une demoiselle Catherine Turgot ; le fait nous a paru curieux à noter.

(2) V. D. Marie, *Notice sur les trois Brébeuf*. Paris, Douniol ; Caen, Le Blanc-Hardel, 1875, in-8, et l'ouvrage du P. Martin, *Hurons et Iroquois*. Paris, in-12, 1878.

(3) C'est l'opinion où incline le P. Martin, malgré l'autorité de M. Lebreton. Bibl. Normande. Rouen, Le Brument, 1856-1861, in-8, t. I, et de l'abbé Faucon (*Semaine religieuse de Bayeux*, 25 juillet 1869). M. Marie indique d'ailleurs à la fin de sa notice l'important témoignage des archives de la Compagnie de Jésus, conservées à Rome, où figure en 1617 le nom de Jean de Brébeuf avec la mention : *natus Condæi*. Malheureusement, tout contrôle est impossible ; les registres paroissiaux de Condé-sur-Vire n'existent pas pour cette période. Ajoutons que le nom de Brébeuf apparaît sur les registres de Bayeux (paroisse de Saint-Exupère) seulement vers la fin du XVII[e] et le commencement du XVIII[e] siècle. On y voit Suzanne de Brébeuf figurer comme témoin à un mariage, 1712 ; Thérèse de Brébeuf est marraine du fils de Charles du Clos (2 avril 1716). — M. Georges Villers, adjoint au maire de Bayeux, croit que cette famille vint résider dans cette ville au XVII[e] siècle. Il est regrettable que les registres de la paroisse Saint-Jean, antérieurs à l'année 1600, aient disparu.

sion de la volonté divine, il est entre leurs mains « comme un cadavre » (1). Missionnaire au Canada où il prêche dès l'année 1625, dévoué tout ensemble au salut des âmes et aux intérêts de Champlain, de la France et du Roi, il remplit sa tâche avec un zèle auquel les naïfs auteurs des intéressantes relations sur la Nouvelle-France se plaisent à rendre hommage.

Ce prêtre robuste, capable de porter les plus lourds fardeaux, d'exécuter les travaux les plus durs, est doué en même temps d'un esprit pratique qui ne néglige aucun moyen matériel d'assurer le succès d'une entreprise (2). Plus d'un passage de ses écrits (3) contient de minutieuses prescriptions sur la nourriture et le régime qui conviennent aux missionnaires. « Il semblait, dit le P. Ragueneau (4), n'être né que pour ces pays, accommodant son naturel et son humeur aux façons d'agir de ces peuples. » Il avait au plus haut degré l'art de persuader les cœurs, de gagner la confiance des indigènes, unissant la prudence à la piété la plus ardente. « Ce n'est, dit-il lui-même dans une lettre au Révérend Père Général, ni par la force ni par l'autorité qu'on peut espérer de gagner nos sauvages. » Très érudit, il avait une connaissance précise de la langue des Hurons ; dès son premier voyage au Canada, pendant le séjour qu'il fit chez les Récollets de Québec, il apprit le langage des naturels et rédigea dans leur dialecte un catéchisme qu'on joignit à l'édition des Voyages de Champlain. Il ne cherchait pas

(1) *Constitutions*, VI, 1. — D'après Kraus, *Kirchengeschichte*. Trèves, t. III, § 145, 5.

(2) D'après l'ouvrage déjà cité du P. Martin, Jean de Brébeuf fit son noviciat en 1617 à Rouen, enseigna un instant en 1619, puis fut chargé d'une mission délicate à Paris, auprès du P. Cotton ; il l'informa des calomnies dirigées par le curé Martel contre le P. Ambroise Guyot, jésuite on accusait ce dernier d'avoir formé un complot contre la vie du roi.

(3) V. surtout son avertissement éloquent « à ceux qu'il plairoit à Dieu d'appeler à la Nouvelle-France. »

(4) Relation de 1651, dans : *Relations des Jésuites, contenant ce qui s'est passé de plus remarquable dans les missions de la Nouvelle-France.*

dans l'étude une jouissance égoïste, car il était inaccessible aux formes même les plus subtiles et les plus habilement déguisées des vanités mondaines; il y voyait un moyen de servir les intérêts du ciel et d'assurer le succès de la mission. Aussi n'est-on pas surpris qu'il mentionne dans son « Testament » la Grammaire et le Dictionnaire de la langue Huronne à côté des objets du culte ; quand, en 1638, la résidence d'Ossossané fut menacée par les sauvages et qu'il put croire imminentes sa mort et celle de ses compagnons (1), il prit ses dernières dispositions et écrivit cette phrase caractéristique : « J'ai donné charge qu'on porte chez Pierre, notre premier chrétien, tout ce qui est de la sacristie, surtout qu'on ait un soin particulier de mettre en lieu d'assurance le Dictionnaire et tout ce que nous avons de la langue ». Ces soins n'étaient pas superflus. Les missionnaires durent plus d'une fois leur salut à l'aisance avec laquelle le P. de Brébeuf parlait l'idiome des naturels. Un jour entre autres, si l'on en croit le P. Charlevoix (2), il fut appelé à un conseil où il comprit que sa perte avait été résolue. Après avoir essuyé mille reproches, il prit la parole en huron avec une telle véhémence que les assistants étonnés, convaincus, firent tomber devant lui sous la hache le sorcier dont ils avaient suivi les conseils. Cette anecdote, peut-être exagérée par la pieuse admiration de l'auteur, n'en indique pas moins l'influence que le P. de Brébeuf exerçait sur les populations des Grands Lacs.

Rien n'égale d'ailleurs la vigueur de son esprit, la solidité de son jugement, son courage paisible. Il intervenait fréquemment et toujours avec un égal bonheur dans les circonstances les plus critiques. Ces fortes qualités, il les puisait

(1) Les P. Le Mercier, Pierre Chastellain, Charles Garnier et Paul Ragueneau. Le *Testament* est inséré dans la Relation de 1638, dont l'auteur est le P. Le Mercier.

(2) Le P. Charlevoix, *Histoire de la Nouvelle-France*. Paris, 1744, t. I, p. 192; v. aussi p. 159, 187, 290, et passim.

dans son heureux naturel, mais aussi dans son entière abnégation. Renonçant à tous les biens du monde, à tous les avantages extérieurs, il devait, comme la plupart de ces religieux qui préfèrent l'apostolat à l'ascétisme, garder une âme plus haute, plus libre, plus intrépide. Pourtant sa modestie était extrême ; le P. Ragueneau, après avoir parlé de son mérite, ajoute : « C'est ce qu'il ne voyait pas en soi-même, mais ce que tous ceux qui l'ont connu ont toujours admiré en lui. Il disait lui-même, par un excès d'humilité : *Agnosco in me nullum esse talentum.* Il avouait qu'il se croyait également propre à obéir, à garder la porte, à dresser la table, à faire la cuisine (1). » A ce détachement des choses de ce monde répond, chez lui, le désir du ciel ; sa philosophie et le secret de sa conduite sont tout entiers dans cette réflexion que nous a conservée le P. Ragueneau : « Je sens, disait-il, une grande aversion de toutes les choses créées qu'il faudra quitter à la mort... C'est en Dieu seul que repose mon cœur, et hors de lui tout ne m'est rien sinon pour lui ». Cette piété ardente qu'il sut concilier avec une prodigieuse activité et une prudence consommée allait jusqu'au mysticisme ; l'auteur du Mémoire sur sa vie et sa mort nous entretient de ses visions. « Il vivait en Dieu et pour Dieu » ; il aspirait au martyre qui lui paraissait le couronnement de ses travaux.

Cette mort, objet de ses désirs, il la trouva en 1649. Quand les Iroquois envahirent le pays des Hurons et s'emparèrent du village de Sainte-Marie, le P. de Brébeuf fut, avec le P. Lallement, leur première victime. On peut lire dans la Relation du P. Ragueneau et l'ouvrage du P. Charlevoix le récit des supplices que les deux missionnaires eurent à endurer. La constance du P. de Brébeuf ne se démentit pas un instant ; « il souffrait comme un rocher », dit naïvement le narrateur ; insensible aux feux, aux mutilations, il n'ou-

(1) Relation de 1648-1649.

vrait la bouche que pour prier, ou consoler son compagnon, plus jeune et moins robuste. C'est ainsi qu'il mourut, laissant à ses collaborateurs un rare exemple d'héroïsme : son martyre, loin de les effrayer, redoubla leur zèle. Le Père n'avait-il pas enduré les tortures les plus atroces pour l'honneur de leur Société et pour la plus grande gloire de Dieu (1)? Si l'on ne devait se défier des rapprochements plus spécieux que solides, on trouverait quelque ressemblance entre cette ardeur dont le missionnaire était animé et l'enthousiasme de notre poète. Au reste, celui-ci n'a-t-il pas montré les sentiments d'un prédicateur, quand il écrivit sa *Défense de l'Eglise Romaine*, et témoigné d'une piété sincère dans ses *Entretiens solitaires ?* Peut-être l'image de ce prêtre qu'il connut à peine, a-t-elle été souvent présente à sa pensée. Cette famille de petite noblesse devait se plaire à évoquer la mémoire d'un homme dont les vertus furent si éminentes.

II. — Il est plus facile d'apprécier les qualités et les défauts de notre auteur que de débrouiller les principales circonstances de sa vie. Son prénom même pourrait fournir matière à contestation, car parmi ses biographes, les uns l'appellent Georges et les autres Guillaume. Cependant le tableau généalogique dressé par d'Hozier, le *Tumulus* et l'article du P. Martin précisent ce point que les autres textes et les permis d'imprimer eux-mêmes laissaient incertain. La date et le lieu de sa naissance ne sont pas mieux connus. Le nom de Georges de Brébeuf ne figure pas sur les registres de Sainte-Suzanne, où sont mentionnées la naissance et la mort de nombreux représentants de la famille, et on le chercherait en vain sur les registres de Thorigny qui commen-

(1) « Ce nous est un bonheur qu'une partie de cette croix, vraiment pesante, soit à nous-mêmes notre partage, que nous ayons vu de nos frères y répandre leur sang et y endurer des tourments dont la cause les pourra bien faire passer quelque jour pour martyrs. » Relation de J. Ragueneau. 1648 1649.

cent à la fin du XVIII[e] siècle (1). On peut hésiter entre ces deux paroisses ; M. Marie le croit né à Sainte-Suzanne (2), sans doute parce que les archives de cette commune contiennent un grand nombre d'indications relatives aux Brébeuf ; mais la raison serait alors peu concluante. Au contraire, on se rallie plus volontiers aux témoignages du P. Martin, du P. Guiot, de Moréri, qui lui assignent Thorigny pour patrie ; car c'est ce nom que portent la plupart des actes relatifs à cette branche de la famille.

Une pièce authentique des Archives de Saint-Lô confirme cette opinion ; on y voit Georges de Brébeuf, sieur du lieu, Maletot, Léhamel, La Febvrie, Montmartin sous le Bosq, ratifier le contrat d'une vente faite par Robert de Brébeuf, sieur de la Ferronnière, avocat au siège de Thorigny, à un certain Jacques Lefèvre, sieur du Jardin, noble homme (3). Ce document est daté du mois de juillet 1622. Il offre quelque intérêt, car Robert, sieur de la Ferronnière, est le père du poète ; avocat à Thorigny, son expérience des affaires le désignait pour traiter en particulier celles de sa famille, et c'est à ce titre qu'il vend pour le compte de son parent Georges (4) des terres et maisons situées en la paroisse de Bressay (bailliage de Mortain). Il paraît au moins probable que ce magistrat habitait Thorigny ; le poète, son fils, y est né, sans qu'on puisse préciser la date. Les biographes adoptent généralement l'année 1618, mais toute vérification est impossible, puisque nous n'avons ni l'extrait

(1) A Condé-sur-Vire, les registres ne sont en bon état qu'à partir de 1619.

(2) L'abbé Goujet et Moréri disent que Brébeuf est né à Rouen ; ils n'indiquent pas la source où ils puisent. Baillet écrit (*Jugements des Savants*, t. IV, p. 272, n° 1496) : « Il est dit dans le *Segraisiana* que Brébeuf était de Basse-Normandie, sans que le lieu de sa naissance soit plus précisémen marqué. »

(3) Cette pièce nous a été communiquée par M. Dolbet, archiviste de la Manche.

(4) Georges de Brébeuf appartenait à la branche aînée. Georges de Brébeuf, Jean, sieur de la Barbée, et Robert, sieur de la Ferronnière, sont à peu près contemporains.

de baptême ni l'acte d'inhumation (1) ; l'accord des critiques semblerait concluant, si l'on ne considérait les deux témoignages du P. Martin et de Loret. Celui-ci, en mentionnant la mort de Georges de Brébeuf, dans sa lettre du 1er octobre 1661, ajoute quelques mots d'éloge :

> Bref, c'était un de nos illustres,
> N'ayant encore que neuf lustres.

Brébeuf aurait donc vécu environ quarante-cinq ans, et la date de 1618 serait fausse. Il faut peut-être négliger le témoignage du P. Martin, d'après lequel Brébeuf serait mort dans sa quarante-septième année (2), car d'Hozier mentionne la reconnaissance du contrat de mariage de Robert de la Ferronnière au mois de janvier 1616 (3). Il est vrai que plusieurs années pouvaient s'écouler avant que les officiers de justice reconnussent les « traités » (4). On peut du moins conclure de tout ce qui précède que notre auteur est né au plus tard en 1617. Un dernier motif doit faire rejeter l'opinion commune ; un des frères cadets de Georges, Jean, sieur de la Valette, a été baptisé le 2 avril 1618 dans la paroisse de Sainte-Suzanne, et si, comme il est probable, le baptême a suivi de près la naissance de l'enfant, l'argument qu'on peut tirer de là est irréfutable.

Nous ne savons rien sur l'enfance de Brébeuf, qui se passa probablement à Thorigny. S'il parle tendrement de sa mère (5) en plus d'un endroit de ses lettres, il ne se répand

(1) Le cordonnier Pasquier dit à ce propos : « Nous avons fait faire des recherches à Venoix, pour avoir un extrait de mort, et l'on n'a pu le trouver sur les registres ». (Manuscrit de la bibl. munic. de Rouen.)

(2) *Nondum quippe annum ætatis agebat quadragesimum septimum.*

(3) D'Hozier, article consacré à Robert de la Ferronnière... « Il épouse (traité reconnu aux pleds de haute justice de Thorigny) Marguerite Le Carpentier. »

(4) En voici un exemple probant. Jean, sieur de la Valette, épousa demoiselle Julienne Julien. Le traité sous seing privé du 3 mai 1644 ne fut reconnu devant la vicomté de Saint-Lô que le 11 juillet 1652.

(5) Marguerite Le Carpentier.

pas en confidences sur ses premières années. On souhaiterait de connaître la maison et les hôtes habituels du poète, comme nous connaissons, grâce à Chateaubriand, l'antique château de Combourg. Ce devait être une de ces demeures provinciales où régnaient alors une foi austère, des mœurs graves tempérées par une affection commune, le souvenir respectueux des ancêtres, l'attachement aux vieux usages. Comme il était l'aîné de la famille (1), on dut s'occuper de lui avec une vive sollicitude, car le droit d'aînesse, même dans la petite noblesse, comportait bien des privilèges que les Recueils de lois n'indiquaient pas. Son père avait, comme les magistrats de ce temps, assez d'érudition et de goût pour lui apprendre le rudiment. Mais le séjour de la campagne ne fut pas sans exercer une certaine influence sur son esprit. Tout jeune, il put parcourir les prairies et les bois, jouir des aspects variés du paysage normand. C'est là que s'éveilla son imagination d'enfant, c'est là qu'il puisa la sensibilité, l'ardeur, marques distinctives de sa poésie, et ce sentiment des beautés de la nature qu'il laisse voir dans quelques vers.

Il ne faudrait pas d'ailleurs donner une importance trop grande à ces traits particuliers et les considérer uniquement comme l'empreinte du pays natal. L'origine normande du poète ne peut suffire à expliquer son talent, et l'on risquerait de se tromper gravement, si l'on essayait d'y surprendre les caractères de cette race. A vrai dire, beaucoup d'écrivains, au XVIIe siècle, sont nés en Normandie, et cependant, quelle diversité ne remarque-t-on pas dans leurs œuvres ? La grandeur simple, austère et parfois un peu sèche de Malherbe est-elle comparable à l'élégance facile de Sarrazin et à la grâce maniérée de Segrais ? Il y a sans doute

(1) Ses frères étaient, outre Nicolas, le futur curé de Venoix, Jean, sieur de la Valette ; Joachim, sieur de Ballençon, baptisé le 8 août 1624 ; Gilles, sieur des Vages. Ce dernier épouse une demoiselle Catherine Turgot. Le nom du curé de Venoix ne figure pas dans les généalogies de d'Hozier

quelque rapport entre Boisrobert et Scudéry ; mais celui-là passe plus facilement au familier et au bouffon, celui-ci se laisse toujours emporter par son imagination abondante, mêlée de fadeurs italiennes, dépourvue de précision et de force. Ainsi encore, la grandeur de Pierre Corneille, l'élégance un peu banale de Thomas Corneille, la grâce affectée et la malice de Benserade sont des qualités bien distinctes ; elles n'ont rien de commun avec l'esprit satirique si développé chez Petit ou le réalisme, le sentiment de la nature et la fantaisie bouffonne que montre Saint-Amant. On ne saurait dégager de toutes ces physionomies un trait dominant, commun à toutes, et qu'on dût rapporter à l'influence de la race et du pays normands. Deux auteurs, Petit (1) et de Brieux, ont écrit des poèmes d'un caractère tout local. Mais quel rapport peut-on saisir entre leurs ouvrages ? Nous ne trouvons à noter ici que des ressemblances extérieures ; quant au tour d'esprit propre à chacun d'eux, il n'a rien qui semble tenir à leur origine ; de Brieux apparaît dans ses Idylles latines comme un aimable réaliste, plus délicat que Saint-Amant, très sensible aux spectacles variés que lui offrent la ville et les champs. Mais ne sont-ce pas les dispositions mêmes de son esprit qui expliquent l'originalité de sa poésie ? Si les Normands ont un trait commun, c'est une intelligence remarquablement souple, une facilité merveilleuse à traiter les sujets les plus divers ; la plupart ont d'ailleurs une imagination forte, portée à la grandeur ; qui oserait pourtant attribuer ces caractères à l'action mystérieuse du milieu ? Ceux de la race bourguignonne ou de la race bretonne sont peut-être plus apparents ; mais le fond de l'esprit normand ne se discerne pas aussi bien dans l'art des écrivains qui sont originaires de cette province. Ils ont joué un rôle assez important dans notre littérature au

(1) La *Muse Normande*, en patois normand, 1658. Ed. Chassant, in-12 Rouen, 1853.

XVIIe siècle, avec des qualités très différentes et un mérite très inégal. Ce n'est pas à la race ni au climat qu'ils en sont redevables, mais à la prospérité de la Normandie, au goût naturel des habitants pour les lettres et les arts, à la haute culture intellectuelle qui régnait dans les grandes villes. Les traditions littéraires y étaient conservées avec un soin jaloux. Les Palinods de Rouen suscitaient chaque année de nouveaux poètes, et l'Académie de l'Immaculée Conception de la Vierge décernait des prix aux plus méritants. Les collèges étaient florissants, en particulier celui des Jésuites de Rouen. Les salons où fréquentaient, sans distinction de religion et de caste, les seigneurs et les bourgeois, favorisaient les causeries, les propos philosophiques ou galants. Segrais et Brébeuf font de fréquentes allusions à cette société, curieuse d'art et de science (1). Les jeunes auteurs trouvaient donc dans leur ville natale un milieu favorable à leur talent. A Paris, ils recherchaient les occasions de se voir et de se prêter un mutuel appui. Peut-être même ont-ils plus facilement que les autres étouffé leur vanité pour obliger un compatriote, faciliter ses débuts et lui procurer de solides protections. Boisrobert, Segrais, Scudéry se firent volontiers les introducteurs de leurs compatriotes dans les salons et les ruelles, auprès des ministres ou des gens en place.

Brébeuf était l'aîné de plusieurs enfants; le tableau généalogique des Archives Nationales mentionne Jean, sieur de la Valette, Joachim, sieur de Ballençon, Gilles, sieur des Vages, qui nous sont inconnus. Joachim paraît avoir été très faible de santé ; il mourut prématurément sans laisser de postérité. Celui que ses contemporains apprécièrent entre tous pour son éloquence et ses vertus, fut Nicolas de Brébeuf, prieur-curé de Venoix (2). Le nom de ce frère cadet du poète figure dans le *Funebre Breboviorum Elogium* de

(1) L'un dans le *Segraisiana*, l'autre dans sa *Correspondance*.

(2) Cette cure dépendait du doyenné de Maltot et de l'officialité de Caen. V. sur Venoix un article médiocrement documenté, dans la *Semaine reli-*

Jean Cavelier (1), qui est aujourd'hui gravé sur une plaque de marbre dans la petite église de Venoix. Né en 1630, Nicolas de Brébeuf fut, au témoignage de Cavelier, un orateur estimé pour la grandeur simple de sa parole, « *sua in eloquendo majestate non exquisita* », pour la douceur et l'aménité de son caractère (2). Excellent prédicateur, il ne chercha pas à s'éloigner de son pays natal et se fixa sans doute de bonne heure à Venoix, près de sa famille, parmi ses amis. Nous ne savons rien des particularités de sa vie, des rapports qu'il entretint avec son frère. Georges eut la consolation suprême de mourir dans son presbytère, et le curé de Venoix prit soin d'éditer les œuvres posthumes du poète. Nous n'avons de Nicolas de Brébeuf que sa lettre à M. de Bellefonds et la préface de la *Défense de l'Eglise Romaine*, écrites toutes deux avec emphase.

Georges de Brébeuf dut passer dans sa famille les premières années de sa jeunesse. Nous ignorons dans quelle ville et dans quel établissement il a fait ses études ; on peut admettre avec Moréri qu'il les commença à Caen et les termina à Paris (3). Il ne laisse échapper dans ses ouvrages aucune allusion à cette époque de sa vie. Peut-être a-t-il songé un instant à l'Église et étudié la théologie ; peut-être même reçut-il les ordres mineurs avant de renoncer à cette carrière ; son célibat s'expliquerait alors par d'honorables scrupules, et son érudition théologique nous surprendrait moins. Mais ce ne sont là que des hypothèses vraisemblables qui attendent une démonstration (4). L'événement im-

gieuse de Bayeux, 22 décembre 1867, l'*Histoire du diocèse de Bayeux* aux XVIIe et XVIIIe siècles, par *Laffetay*, in-8, 1855, et surtout l'ouvrage de M. Marie.

(1) Voir sur la famille des Cavelier, imprimeurs de Caen fort estimés, l'ouvrage de M. Ch. Marie : *Notice sur les trois Brébeuf*, chap. VII.

(2) V. Ch. Marie : *Notice sur les trois Brébeuf*, ch. V. Il mourut le 23 juin 1691 (El. fun. de Cavelier).

(3) V. le *Dict. de Moréri*, et aussi M. Lebreton, *Biographie Normande*, art. Brébeuf. M. Marie (*Notice sur les trois Brébeuf*) indique, sans citer ses sources, le nom d'un des maîtres du poète : Antoine Hallé.

(4) Il est possible aussi que Brébeuf se soit contenté, comme Boileau, de

portant de sa jeunesse est sans contredit son préceptorat ; il y trouva pendant quelques années les ressources et l'appui dont il avait besoin, des relations agréables, et une amitié précieuse qui eut quelque influence sur son talent. C'est vers 1641 (1) qu'il devint précepteur du jeune marquis Bernardin Gigault de Bellefonds. Il entrait dans une famille de vieille noblesse provinciale, originaire du Berry, très considérée en Normandie ; le grand-père de l'enfant, Bernardin Gigault, fut gentilhomme de la chambre du Roi, gouverneur de Valognes et des ville et château de Caen (2) ; il avait, d'après Bouhours, connu familièrement les Guises sans déplaire à Henri IV. Son fils Henri-Robert, gouverneur de Valognes, ne manquait ni d'esprit ni de probité, mais son ambition et ses prodigalités auraient nui à sa réputation et à sa maison, si une de ses sœurs, la célèbre abbesse, qui était alors religieuse au couvent de la Sainte-Trinité de Caen, n'avait pris soin de ses affaires (3) : non contente

suivre les cours des docteurs de Sorbonne. Il n'a certainement pas reçu le sous-diaconat, intermédiaire entre les ordres majeurs et les ordres mineurs, car il serait qualifié d'ecclésiastique. Mais il a pu être « lecteur » ou « acolyte ». Remarquons que Mazarin lui a offert un bénéfice. Thomassin (*Anc. et nouv. discipline de l'Eglise*, Paris, 1725, t. I, p. 1, l. II, ch. LXVI) écrit cette phrase, qui semble expliquer les scrupules et le célibat de Brébeuf : « Alexandre III, qui commença à déclarer le mariage incompatible non pas avec les ordres mineurs, mais avec les bénéfices... » Au chap. LXI, le même auteur montre que l'usage de l'Eglise a varié sur cette question : « Le concile III de Carthage oblige les lecteurs, quand ils ont atteint l'âge de la puberté, ou de se marier ou de vouer la continence... Le concile V de Carthage n'obligea que les trois ordres majeurs au célibat, mais il ne désapprouva pas la coutume des Eglises qui donnaient plus d'étendue à cette obligation. »

(1) On obtient cette date en rapprochant deux textes : 1° celui d'Anselme et du Fourni qui rappelle la belle défense de Bernardin de Bellefonds dans Valognes pendant la Fronde et donne la date de ce fait d'armes, 1649 ; 2° la dédicace du curé de Venoix à M. le marquis de Bellefonds, où se trouve cette phrase : « Il (M. de Brébeuf) auroit appris à toute la terre et à tous les siècles ce que vous fîtes dès l'âge de dix-huit ans pour la défense d'une foible place. »

(2) Anselme et du Fourni, *Hist. généal. et chronol. de la maison de France et des grands officiers de la couronne*, 1726-1733.

(3) V. Bouhours, *Vie de Mme de Bellefonds*, supérieure et fondatrice du monastère des religieuses Bénédictines de Notre-Dame-des-Anges, établi à Rouen, 1686. Paris, Cramoisy.

d'administrer ses biens, elle s'occupait encore de le convertir ; elle eut recours, dans cette vue, à l'autorité d'un de ses amis, M. de Renty, qui, par sa piété éminente et sa rare sagesse, fut « le premier homme de son siècle en matière de spiritualité (1) ». Le marquis Henri-Robert était veuf depuis quelques années quand il mourut, en recommandant à sa sœur l'éducation de son fils. C'est alors que ce dernier, « âgé de dix ou douze ans », fut confié au poète. On ignore les raisons qui déterminèrent ce choix, les occasions qui purent le faciliter. Si nous en croyons Bouhours, Mme de Bellefonds était trop scrupuleuse pour prendre à la légère une décision aussi grave. Il est honorable pour Brébeuf qu'une femme si passionnément éprise de perfection l'ait jugé digne de former l'esprit et le caractère de son neveu.

Pour un gentilhomme sans fortune, comme Brébeuf, c'était une condition enviable que celle de précepteur. On y trouvait une tranquillité passagère, et l'on s'accommodait assez facilement de cette domesticité d'un degré supérieur, qui attachait pour plusieurs années le maître à la maison de son élève. Georges de Brébeuf peut alors s'estimer heureux. Jeune et confiant, il ne cultive la poésie qu'en amateur, pour charmer ses loisirs ou se concilier la sympathie des honnêtes gens et les faveurs des ruelles (2). Il n'a encore subi ni les atteintes de la maladie, ni les déceptions, ni l'extrême pauvreté. Il devait se laisser entraîner par cet enthousiasme un peu naïf, qu'il garda jusqu'à son dernier jour, mêlé à ses tristesses, à ses souffrances. Seule, la médiocrité de sa fortune, l'insuffisance de ses revenus, pouvait lui inspirer des craintes pour l'avenir. Ce qui dominait sans doute en lui, c'étaient la sensibilité, propre aux

(1) Bouhours, *ouvrage cité*.

(2) Les confidences discrètes de l'abbé Marcel dans son *G. Brebovii Tumulus* sont à cet égard très caractéristiques ; nous y reviendrons plus loin.

poètes, et cet élan vers la grandeur qui est la marque distinctive de son œuvre. Peut-être ces aspirations généreuses, affermies par une piété sincère, laissaient-elles paraître quelques traits de vanité ; Huet, qui l'a connu vers le temps où il était lui-même élève du collège de Caen et condisciple de Bernardin de Bellefonds, remarquait surtout chez le jeune précepteur l'élévation des sentiments. « *Facile animadvertebam nihil humile eum sapere, sed supra vulgi captum animos attollere* » (1). Ce témoignage complète celui de Bouhours qui n'est pas moins favorable. On y trouve en même temps une indication curieuse sur la méthode employée par le précepteur. Il ne se contentait point des leçons qu'il donnait lui-même à son élève ; celui-ci fréquentait les cours du collège, et le maître se réservait le soin de compléter et de contrôler cet enseignement ; mais c'était à lui seul que revenait la tâche délicate de former l'esprit et le cœur de l'enfant.

Il eut une collaboratrice fort dévouée, Mme Laurence de Bellefonds ; celle-ci, d'abord abbesse de la Sainte-Trinité de Caen, puis supérieure du couvent des Bénédictines de Notre-Dame-des-Anges à Rouen, est une des femmes du XVIIe siècle qui ont montré, dans leur conduite et l'administration de leurs affaires, le plus de qualités viriles ; elle a exercé une influence profonde non seulement sur ses parents, ses amis, mais encore sur tous ceux de ses contemporains qui la connurent et purent apprécier ses rares vertus. C'est une véritable vocation qui l'entraîne vers le couvent (2) ; elle commence dès ce moment à éprouver la force de l'ascendant qu'elle exerce sur les autres ; sa sœur, Mme de l'Isle-Marie, prend l'habit en même temps qu'elle. Quand elle fonde la maison de Notre-Dame-des

(1) Huet, *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, éd. Sauzet, p. 24.

(2) Bouhours, *Vie de Mme de Bellefonds*, supérieure et fondatrice du monastère des religieuses Bénédictines de Notre-Dame-des-Anges, établi à Rouen, 1686. Paris, Cramoisy.

Anges, son beau-frère, M. de Saint-Pierre, lui abandonne une partie de sa fortune. Dans la communauté qu'elle administre avec prudence, elle fait prévaloir aisément son autorité : la règle qu'elle y constitue est austère. « Elle en écarte l'esprit du siècle », comme dit son biographe. Si elle consacre à la prière presque tout son temps, elle ne se perd pas dans les inutiles et dangereuses rigueurs de l'ascétisme ; « la raison a été la règle de ses actions et de toute sa vie ». Elle excelle à gagner les cœurs, à veiller aux intérêts du couvent, de sa famille, de ses amis. Elle ressent un impérieux besoin de répandre son zèle au dehors, de travailler au salut de l'humanité, de sauver les hérétiques, de consoler ceux qui souffrent. Si elle établit des prières spécialement destinées à attirer les bénédictions de Dieu sur les protestants, elle pense que la controverse n'est pas moins utile ; elle prend part aux discussions religieuses, elle les suscite et les entretient, « car elle excelle à mettre en leur jour les vérités catholiques ». Grâce à elle, les ouvrages de polémique se multiplient ; c'est elle qui inspire au médecin Guiffart et à Brébeuf leurs traités. En un mot, Notre-Dame-des-Anges devient, sous sa direction, un centre de propagande (1). Cependant cette femme, qui étend si loin son influence, est modeste. Elle suit à la lettre sa maxime favorite : « On perd tous ses droits et sa liberté en quelque façon dès qu'on se dépouille de sa propre volonté pour s'assujettir à celle d'un autre. Ce sacrifice est un parfait holocauste dont Dieu seul doit être et le motif et la fin. » C'est en effet à ce principe qu'elle ramène toutes ses actions. Elle aime à s'humilier, à se détacher de tous les biens du monde. Mais il n'y a pas là d'ardeur inconsciente ; comme Mme de Maintenon, Mme Laurence de Bellefonds ne croit pas que la raison soit inutile au salut. Elle déclare au contraire que le fidèle

(1) V. plus loin, chapitre V.

tire un grand profit de ce que Bouhours appelle « l'anatomie du cœur » ; celui qui remarque les motifs de ses actions, qui examine sa conscience, s'il le fait avec le désir de s'amender, trouvera dans cette étude patiente de son propre esprit des secours contre le péché.

Bon sens, prudence, habileté même, toutes qualités qui se concilient avec le zèle le plus pieux, voilà les traits principaux de Mme Laurence. Il faut encore y ajouter un goût très vif pour les lettres. Si elle écrit en vers avec une facilité médiocre (1), ses autres ouvrages témoignent d'une remarquable finesse d'esprit. Son érudition était très étendue, mais la sûreté de ses jugements passait encore son érudition. Les meilleurs écrivains venaient lui soumettre leurs œuvres, solliciter ses louanges ou ses critiques. C'est la poésie surtout qu'elle aimait ; elle devait y chercher l'éclat et la grandeur des pensées et du style, puisque Brébeuf et Corneille allaient souvent lui demander conseil. Cette religieuse, si détachée des vanités humaines, appréciait encore le charme des conversations et les œuvres des beaux esprits. Peut-être ce goût était-il une forme subtile et délicate de cet attachement aux avantages passagers du monde, qu'elle croyait avoir banni de son cœur. Il semble du moins qu'elle ait eu ce scrupule, car elle finit par renoncer à ces occupations qu'elle trouvait peu dignes de son genre de vie, en prenant pour prétexte la faiblesse de sa santé.

Telle est la femme d'esprit et de cœur qui fut l'auxiliaire dévouée de Brébeuf dans son préceptorat, et qui devint bientôt son amie et son inspiratrice ; c'est à elle que le poète soumettait ses ouvrages avant de les livrer à l'impression ou même de les écrire ; c'est à elle qu'il faisait l'aveu de ses chagrins et de ses souffrances. L'éduca-

(1) Elle est l'auteur « d'une *Traduction des hymnes de l'Eglise* qu'on voit dans les *Heures* du P. Adam ». (Bouhours.)

tion du jeune Bernardin de Bellefonds forma les premiers liens de cette amitié. Avant de considérer Mme Laurence comme un guide spirituel et comme l'amie véritable à qui l'on peut faire bien des confidences, Brébeuf eut fréquemment l'occasion de la consulter sur les légers ennuis que pouvaient lui attirer ses fonctions. L'enfant confié à ses soins avait sans doute en germe certain défaut de caractère qui, plus tard, lui fit perdre la faveur de Louis XIV ; cette vanité, cet attachement opiniâtre à ses propres idées qui entraîna le maréchal de Bellefonds à l'indiscipline, devait, dès son enfance, lasser la patience de son maître. D'ailleurs, cet orphelin restait livré à des influences opposées ; ses deux tantes, Mme Laurence et Mme de Villars, se mettaient difficilement d'accord, car elles avaient des idées toutes différentes sur la vie, le rôle qui convient à un jeune homme de noble famille et l'éducation qui l'y prépare ; l'une aimait le monde, l'autre le jugeait avec sévérité. Parmi ces débats, le précepteur se trouvait souvent embarrassé et contraint de prendre parti. C'est à l'opinion de Mme de Bellefonds qu'il se rangeait de préférence ; il y était déterminé par la sympathie qu'elle lui inspirait, l'accord de leurs sentiments et l'estime particulière qu'il faisait de la prudence de cette religieuse. Peut-être a-t-il souffert personnellement de ces discussions ; les médisances dont il se plaint, les démêlés qu'il eut avec Mme de l'Isle-Marie, Mme de Villars et Mlle de Saint-Géran, semblent se rapporter à cette époque de sa vie (1).

On peut croire que certains défauts de Brébeuf rendirent

(1) *Lettres*, t. I, l. 19 : « A M. le marquis de Bellefonds. Elle (Mme de Villars) se plaignoit hyer que vous l'aviez entièrement éloignée de vostre conseil, et disoit avec assez d'aigreur que si elle n'avoit pas assez de conduite pour procurer vostre avantage, elle avoit du moins assez d'affection pour le souhaiter... Mlle de Saint-Géran se plaint avec un peu plus de justice que vous avez dix fois moins de complaisance pour elle qu'elle n'en a pour vous. » V. aussi la lettre 60 du t. I (A Mme de l'Isle-Marie), et dans le même recueil la lettre 75 à une dame.

sa tâche plus difficile ; le maître manquait d'autorité, nous en trouvons la preuve et l'aveu involontaire dans ses lettres. Il va jusqu'à excuser, non sans gaucherie, son élève d'une impertinence assez grave ; le jeune homme avait écrit à Mme Laurence une lettre peu aimable; c'était un devoir pour Brébeuf de chercher à réconcilier la tante et le neveu ; mais il montre une maladroite faiblesse quand il essaie d'atténuer la faute du marquis et d'en attribuer une certaine part à Mme de Bellefonds elle-même : « Ne trouvez donc pas mauvais, Madame, que je vous die que vous lui avez été un peu rigoureuse, lorsqu'il vous écrivit qu'il n'estoit pas besoin de lui redire ce qu'on lui avoit écrit il y a trois ans et qu'il en avoit bien conservé la mémoire » (1). Peut-être aurait-il dû chercher d'autres arguments, un autre moyen de calmer l'irritation de Mme Laurence. Un peu plus tard, dans une autre affaire, Brébeuf cède à la même indulgence (2) ; il soutient ouvertement contre sa famille Bernardin de Bellefonds qui, au moment de prendre du service dans le régiment de « Monsieur le Cardinal », prétend être mis en possession de tous ses biens. Brébeuf ose même reprocher à la famille de régler trop strictement la dépense du jeune officier ; c'est, à l'entendre, retrancher au marquis « les moyens de soutenir le vol qu'il veut prendre », c'est compromettre sa fortune, briser ses espérances. Nous ne connaissons pas assez bien ces événements pour condamner l'attitude du précepteur ; c'est tout au plus si nous pouvons la critiquer ; soit qu'il excuse Bernardin d'une sottise, soit qu'il favorise ses projets ambitieux, il témoigne d'une certaine complaisance et d'une douceur trop bienveillante.

Au contraire, il y aurait beaucoup à louer dans sa méthode d'enseignement. Il eut le mérite de comprendre l'impor-

(1) *Œuvres diverses*, *Corr.*, t. I, l. 42.
(2) *Id.*, t. I, l. 44.

tance et la gravité de ses fonctions. Ce n'étaient ni l'érudition, ni le goût des lettres anciennes qui lui manquaient, et ce maître fut sans doute laborieux et savant. Mais il semble avoir mis l'éducation au-dessus de la science et s'être appliqué plutôt à former le cœur de son élève qu'à charger sa mémoire de connaissances superflues. Faire du jeune marquis un honnête homme, au sens du XVIIe siècle, intelligent et probe, voilà le but qu'il poursuivit. Son enseignement reposait sur une morale délicate, austère même et relevée par une piété tout ecclésiastique. Peut-être ne sut-il pas toujours modérer la rigueur de ses principes, les proportionner au caractère, aux besoins de son élève. Ici, comme dans sa poésie, il y eut plus d'ardeur que de réflexion. La lettre qu'il écrivit à Bernardin de Bellefonds partant pour l'armée renferme des conseils qui résument, à cet égard, sa doctrine et nous en montrent à la fois les qualités et les défauts ; il le met surtout en garde contre l'orgueil de la naissance et la vanité des gens de cour (1). « Les premiers sentiments qu'on s'efforcera de vous inspirer, c'est que la loy que nous suivons n'a pas été faite pour les personnes de la cour ; il semble que celuy qui nous l'a donnée ne sçavoit pas bien son monde, puisqu'il l'a si peu accommodée au goust des personnes de mérite... Quand vous aurez approfondy les plus ambitieuses prétentions qui partagent les esprits des grands seigneurs, vous avouerez que ce ne sont que des illusions pompeuses et des chimères illustres ; c'est une ombre qui est bientôt évanouie et une fumée qui se dissipe en un moment !...» Ces idées ne sont point d'un esprit médiocre ; encore pourrait-on y trouver un dédain des choses du monde qui convient peu à un jeune homme appelé par sa naissance même à une haute fortune. Est-il bien habile de provoquer ces réflexions mélancoliques dans une âme jeune, éprise d'activité et de gloire militaire ? Ne

(1) *Œuvres div.*, *Corresp.*, t. II, l. 26.

peut-on juger que cette éducation, trop ecclésiastique, ne tient pas assez compte des réalités de la vie ? Brébeuf, comme plus tard Fénelon dans un préceptorat plus illustre, a sacrifié trop aisément des vertus tout humaines à la poursuite d'un idéal très élevé. Peut-être Bernardin de Bellefonds fut-il redevable à son précepteur tout autant qu'à Mme Laurence de cette piété attachée même aux petites pratiques, qui étonnait l'évêque anglican Burnet (1). Il manqua aussi, en plusieurs circonstances, de prudence et de réflexion ; il se laissa dominer par les mouvements de son humeur ou de son imagination.

Il nous semble que le précepteur, malgré son zèle et les mérites de sa méthode, est tombé dans un double défaut : il a trop appréhendé pour son élève le spectacle de la vie réelle, et il n'a pas assez cultivé en lui celle de toutes nos facultés, qui, bien réglée, peut produire les plus heureux résultats : la volonté. Par elle, l'homme relève directement de lui-même, résiste mieux aux obstacles et soumet, pour ainsi dire, les choses à sa mesure, parce qu'il sent dans sa propre nature une force capable de lutter contre elles et une source d'énergie. Cette volonté, bien éclairée, sera d'un précieux secours à l'homme qui veut bien vivre ; il sentira moins qu'aucun autre les effets de certains événements, qui exerceraient sur une âme faible une action fâcheuse. La véritable vertu n'est pas une habitude inconsciente de l'esprit ; il faut que celui-ci connaisse le secret

(1) Burnet, *Histoire de mon temps*, cité par le R. P. Sommervogel, *Comment on servait autrefois. Le marquis de Montcalm. Le maréchal de Bellefonds*, Paris, Albanel, 1872. Burnet fait en ces termes le portrait de Bellefonds : « Seigneur plein de piété, mais esprit des plus faibles. Il lisait assidûment les Ecritures et pratiquait au milieu de la Cour les vertus d'un solitaire. » — Consulter sur le caractère de Bernardin de Bellefonds, Camille Rousset, *Hist. de Louvois*, t. I, p. 121 sqq.; Saint-Simon, *Mémoires*; Ed. Chéruel et Ad. Regnier fils, t. III, p. 332. [M. de Lorges]... « reçut... l'ordre de faire arrêter le maréchal de Bellefonds dont l'opiniâtreté étoit tombée en plusieurs désobéissances formelles coup sur coup aux ordres qu'il avoit eus de la Cour. »

ressort dont il est pourvu. Les éducateurs qui, comme Brébeuf, tiennent les jeunes gens trop éloignés du monde où ils devront vivre et leur épargnent le spectacle de la réalité, s'enlèvent du même coup à eux-mêmes tout moyen d'éprouver la volonté de leurs élèves et les privent pour l'avenir d'un utile et solide instrument.

Cette erreur est commune au poète et à Mme Laurence. Ils s'accordaient sur les principes de cette morale vraiment trop austère, et étrangère aux conditions et aux besoins de la vie réelle, qu'ils considéraient comme la base d'une bonne éducation. Brébeuf recourait souvent aux avis de Mme Laurence. C'est l'appui de l'abbesse qu'il sollicita dans une circonstance particulière, le jour où la famille du jeune marquis eut l'intention de l'envoyer à l'Académie terminer ses études et apprendre son métier de soldat ; le précepteur combattit avec force ce projet, il s'éleva avec vivacité contre cette école que Richelieu avait fondée quelques années auparavant ; il insista longuement sur les craintes que lui inspirait ce régime de liberté, il se plut à en exagérer les périls ; il trouvait d'ailleurs une forte résistance, car une des tantes de son élève, Mme de Villars, défendait l'Académie. Brébeuf fut heureux de s'appuyer sur l'autorité de Mme de Bellefonds dont les idées étaient conformes aux siennes. La querelle fut des plus vives, si l'on en juge par la lettre éplorée qu'il écrivit à son amie, et où se marque une terreur assez naïve de la vie mondaine et de ses pièges séduisants : « Madame la Maréchale ayant dessein de mettre Monsieur de Bellefonds pensionnaire dans l'Académie, c'est-à-dire d'exposer tout ce qu'il a de bon à la mercy d'une troupe de libertins et de ruiner en moins de trois mois l'ouvrage de plusieurs années, je pense estre obligé de vous témoigner, Madame, combien ce passage est glissant et périlleux à un jeune homme. Je vous puis asseurer que le danger y est beaucoup plus grand que je ne vous sçaurois exprimer et peut-estre que vous ne

sçauriez vous imaginer... Il a seulement deux ou trois fois cette année rendu visite à quelques-uns de ses amis qui sont dans l'Académie ; et cette courte expérience luy en a bien plus appris que je ne luy en aurois pu apprendre ; tous les entretiens qu'il y a entendus n'estoient que d'impureté et de libertinage, et il luy fallut souffrir d'estre raillé (1). » Cette lettre est longue. Brébeuf y expose les motifs de son inquiétude ; il accumule les arguments, les exemples destinés à produire une forte impression sur l'esprit de la religieuse ; il cite le cas d'un gentilhomme que la négligence passagère de son gouverneur avait plongé pendant six ans dans tous les excès ; il ajoute sentencieusement : « Il ne faut qu'une petite échappée d'une demy-heure pour ruiner les plus belles espérances du monde ». Il va jusqu'à combattre l'opinion de ceux qui, sans prétendre soustraire le marquis aux soins de sa famille et à la surveillance directe de son maître, souhaitaient qu'il allât du moins faire ses exercices à l'Académie. L'opinion de Brébeuf a sans doute prévalu, car la *Chronologie historique* de Pinart ne parle pas du séjour de Bernardin de Bellefonds à cette école militaire et rapporte à l'année 1645 la date de son premier emploi dans l'armée ; il est alors capitaine au régiment de Piémont (2).

A cette époque, l'instruction du jeune homme est donc terminée. Le précepteur avait poursuivi sa tâche avec conscience ; il avait mis au service du marquis son dévouement, les qualités de son cœur et de son esprit. Doué d'un

(1) *Œuvres diverses*, *Corr. Lettres*, t. II, l. 20.

(2) Il épousa, l'an 1659, Madeleine Fouquet, fille de Jean Fouquet, sieur de Chalain, et de Renée de Larmor. (Cabinet de d'Hozier, Bibl. nat., t. XVI.) Le même manuscrit donne les indications suivantes sur Bernardin Gigault. Premier maître d'hôtel du roi, 1663 ; maréchal de France, 1668 ; écuyer de Mme la Dauphine, 1679 ; envoyé en Espagne l'an 1665 et en Angleterre l'an 1670 ; commandant l'armée en Hollande, 1673, et en Catalogne, 1684 ; chevalier des ordres du roi le 31 décembre 1688, et gouverneur du château de Vincennes, mort le 5 décembre 1694. — Cf. Anselme et du Fourni, *Hist. généal. et chron. de la maison de France et des grands officiers de la Couronne*, 1726-1733, et Pinard, *Chronologie hist. et milit.*, 1760.

caractère plus ferme, plus égal, il se fût épargné à lui-même bien des ennuis, peut-être des fautes, et il eût exercé sur son élève une influence plus profonde. Du moins doit-on reconnaître que sa méthode, à quelques défauts près, fut celle des meilleurs maîtres : il eut une affection sincère pour Bernardin de Bellefonds et il donna, dans son enseignement, la première place à l'éducation du cœur et de l'intelligence.

Il ne paraît pas avoir tiré de grands avantages d'un préceptorat dont la durée fut courte. Il y trouva sans doute l'occasion de se répandre dans la meilleure société de la province et de Paris, d'y faire briller les ressources de son esprit ingénieux en improvisant des stances, des madrigaux et des épigrammes ; peut-être aussi la lecture et l'explication des poètes latins qu'il commentait devant son élève ont-elles contribué à étendre son érudition, à lui faciliter l'étude des œuvres antiques. Il devrait donc en partie à ces circonstances des traits bien différents, la grâce et la préciosité de ses poésies légères et la solide connaissance de la langue latine dont témoigne sa traduction de la *Pharsale*. Enfin, et c'était à ses yeux une acquisition d'un prix infini, il avait obtenu l'amitié de Mme Laurence de Bellefonds. Mais l'état de sa fortune ne s'était pas amélioré. Le *Tumulus* de l'abbé Marcel nous laisse deviner tous les efforts de son ami pour acquérir une situation qui lui assure l'indépendance.

O pudor, o labes fortunæ, o culpa novercæ !
Aut fatum et tristis vis insuperabilis Astri,
Nascentem damnantis in hæc ludibria Vatem !
Quippe suum sive auctor opus clarissimus edit,
Sive tuo, interpres non cedit, Corduba, Civi
Brebovius, seu forte jocos seu seria promit,
Quicquid erat lætam toties quo reddidit Urbem,
Ilicet ad doctum cuncti concurrere carmen,
Cuncti admirari, cuncti laudare disertum...
Sed nempe hæc sterilis fuit omnis gloria merces,

Ac tanto e numero si plausum nemo negavit,
Præsidium at certe quisnam tulit?.....

Ces vers résument bien la courte et malheureuse existence du poète, qui obtint, de son vivant même, la réputation, sans pouvoir échapper à la gêne et tirer de ses œuvres un solide profit. Il est difficile d'apprécier jusqu'à quel point son insuccès doit lui être imputable ; s'il y a dans son caractère, comme nous le verrons, plus d'un défaut, il faut aussi tenir compte de la maladie qui s'abattit bientôt sur lui et le terrassa, du hasard qui le priva de ses plus puissants protecteurs, Mazarin et Fouquet, enfin du séjour même de la province, dont les inconvénients étaient mal compensés par de rares voyages à Paris.

Quand le marquis de Bellefonds fut parti pour l'armée, Brébeuf dut rester quelque temps à Rouen. C'est là sans doute que le surprirent les troubles de la Fronde. Nous ne pensons pas qu'il ait été favorable aux levées d'armes faites en Normandie par les seigneurs ; la *Pharsale travestie* (1) témoigne assez de la répugnance que lui inspirent les folies et les brutalités des grands. Ce poème n'est pas le seul qu'il ait composé dans le genre burlesque. Dès 1650, il avait publié le VIIe livre de l'*Enéide travestie*, où il se montre l'égal de Scarron. Mais il abandonna bientôt et sans regret cette verve satirique et bouffonne qui ne convenait guère à son esprit tout ensemble subtil et enthousiaste. Avant de rechercher la grandeur des sentiments et la force du style, il a aimé les délicats badinages de la société précieuse ; il s'est appelé Bardesanne (2) et il a célébré dans des vers où l'imagination est tempérée par la finesse, les galanteries

(1) *L'Enéide de Virgile*, en vers burlesques, livre VII, 1650, Paris, Courbé. *Lucain Travesti*, en vers enjoués, 1656, Paris, Sommaville.

(2) V. Somaize, *Dict. des Précieuses*, éd. Livet, t. I, pp. 63, 234, 244, 278. L'auteur cite plusieurs expressions de Brébeuf, qui jouissait d'une grande faveur auprès des Précieuses, sous le nom de Bardesanne, auteur de la *Thessalienne*.

affectées et les amours feintes des salons. Il a été l'hôte assidu des ruelles à Rouen et à Paris ; la faveur des Bellefonds l'avait poussé dans ce monde où le marquis portait le nom de Bactrianus ; Somaize nous montre Bernardin de Bellefonds et Brébeuf unis par la communauté des goûts et des sentiments (1), logeant, conversant ensemble et fréquentant les mêmes « assemblées ». Le poète a sans doute connu l'incomparable Siridamie, la grande prêtresse du temple des Vestales de Rotemburge, et sa sœur Diothime, Mme Eléonore et Mlle Madeleine de Souvré (2). Il put voir, soit en Normandie où elle s'était retirée un instant, soit à Paris où elle jouissait de la faveur de Gaston d'Orléans et éveillait par son esprit et sa beauté la jalousie de Mlle de Montpensier, la célèbre Mme de Choisy (Célie) (3), Mmes de More (Madonte) (4), de la Suze (Doralise) (5), de Saint-Germain-Beaupré (Spagaris de Britonide) (6), de Saintot (Statenoïde) (7). Ses poésies diverses et ses lettres attestent ses relations fréquentes avec Mlles d'Aumale de Haucourt (Doranide et sa sœur) (8), Mme Desjardins (Dinamise) (9), la comtesse de Saint-Géran (Galathée) (10), Mme de Vandy,

(1) Somaize, *Dict. des Précieuses*, éd. Livet, t. I, p. 278. « Bactrianus est un homme de grande qualité qui joint la science à la valeur, et qui n'est pas moins galant qu'il est grand capitaine. Il aime les beaux vers et a tant d'estime pour les gens d'esprit qu'il fait loger chez lui le divin traducteur de la *Thessalienne*, afin d'avoir le plaisir de jouir souvent de l'entretien d'un grand homme. »

(2) Somaize, t. I, p. 292. Cf. t. II, p. 347.

(3) Id., t. I, p. 55, 117, 205. Cf. t. II, p. 203.

(4) Id., t. I, p. 167, 206. Cf. t. II, p. 30.

(5) Id., t. I, p. 46, 66, 67. Cf. t. II, p. 377.

(6) Id., t. I, p. 223. Cf. t. II, p. 352.

(7) Id., t. I, p. 220. Cf. t. II, p. 361.

(8) Sur Doranide et sa sœur, voir Somaize, t. I, p. 80. Cf. t. II, p. 252. Cotin et le P. Le Moyne leur ont adressé des vers. De Cotin on peut citer : « Excuse en vers à Mlle de H., qu'il n'avait pas reconnue ». Somaize, t. II, p. 345. Le P. Le Moyne leur envoya une épître sur la vraie foi. *Œuvres poét.*, 1671, p. 331 (Livet).

(9) Somaize, t. I, p. 72, 167 ; t. II, p. 220. *Œuvres de Brébeuf, Corr.* t. II, l. 41. Lettre à un amy sur les ouvrages de M. de Brébeuf.

(10) Id., t. I, p. 104 ; t. II, p. 351.

Mlle de Scudéry, dont il fut l'hôte reconnaissant et dévoué (1) avant d'être son ami. Le poète est le familier de ces personnes d'esprit et de condition qui l'honorent de leur amitié ; sa tâche consiste à les amuser de ses vives épigrammes et de ses bouts-rimés, à servir d'interprète aux sentiments d'amour ou de respectueuse estime qu'elles se témoignent l'une à l'autre, et qu'il exprime galamment dans des stances et des élégies d'une préciosité toujours subtile, souvent gracieuse. Il n'est alors qu'un poète à gages, travaillant, comme le Cydias de La Bruyère, sur commande, véritable scribe qui met son talent au service d'autrui et donne une apparence de force et de vivacité à des pensées qu'il n'exprime pas pour son propre compte. Artifice merveilleux, quand on y songe, et qui atteste, chez tous ces poètes du XVIIe siècle, une remarquable souplesse d'esprit. Cependant ils dépensaient sans mesure leur talent en sujets frivoles, peu propres à leur procurer quelque gloire et quelque profit ; à supposer même qu'ils trouvassent sur leur route un protecteur généreux, ils savaient que leur réputa-

(1) *Œuvres*, *Corr.*, t. I, l. 28. Rathery, qui a collationné cette lettre sur l'original appartenant à la collection Boutron, en donne la date, 24 août (1660). V. *Œuvres choisies* de Mlle de Scudéry. Il est difficile de déterminer les noms des personnes auxquelles sont adressées les poésies de Brébeuf. Dans les *Poésies diverses*, les initiales G. et S. G. nous paraissent désigner Mlle de Saint-Géran ; H. Mlles de Haucourt ; V. désigne sans doute Mlle de Vandy, S. Mlle de Souvré (?), B. Mlle de Bellefonds. Les bouts-rimés « baillés par M. de C... » (p. 22) ont pu être proposés par M. de Choisy. L'abbé de B .. serait alors l'abbé de Belesbat, frère de Mme de Choisy. V. Somaize, éd. Livet ; Brundesius, I, p. 45, 56, 224. Cf. Belesbat, II, 157. M. le B. doit être M. le Brun, « un des quatre conseillers du roi en ses conseils, garde des rôles des offices de France ». M. de L. est peut-être M. de Lude, qui devait plus tard soutenir un procès scandaleux contre Mme de Saint-Géran, éd. Livet, t. II, p. 351. Mme de T. pourrait être Mme de Thianges, qui avait de singulières vivacités d'humeur. (Somaize, t. II, p. 384.) V. Brébeuf, *Poésies diverses* : Responce à une lettre de Mlle de G., p. 1, éd. de 1662. — Responce pour Mlle de H., p. 19. — A Mlle de S., p. 202. — Pour Mlle de V., p. 222. — A M. le B., p. 232. — Sur la colère de Mme de T., p. 240. — Mlle de S. estant à la campagne, p. 256. — Pour M. de L. à Mlle de S. estant à la campagne, p. 268. — A Mlle de B. pour M. de S. estant en Catalogne, p 281. S'agit-il ici de M. de Saintot, maître des cérémonies, qui se rendit avec le roi à Saint-Jean-de-Luz ? (Somaize, t. II, p. 361.) A Mlles de H., p. 295.

tion dépasserait difficilement l'enceinte des ruelles où leurs vers étaient applaudis. L'âme ardente de Brébeuf s'accommodait assez mal de cette condition. Ce poète mondain dont la préciosité ne laisse pas d'être agréable, a manifesté plus d'une fois son dédain pour les rimeurs de balle et les versificateurs de métier, pour leurs petits vers, « plaintes, absences, jouissances » (1) ; il eût voulu faire passer dans un grand poème la vigueur et la noblesse de ses sentiments, et ce goût des grandes choses que l'imitation des Espagnols, les chefs-d'œuvre de Corneille et les romans de la Calprenède avaient déjà consacré. Soit par défiance de lui-même, soit par un effet de cette nonchalance naturelle qu'il avoue quelquefois, Brébeuf n'osa pas entreprendre un ouvrage entièrement original ; cédant, comme nous le verrons, à certains conseils, guidé par son admiration pour les anciens, suivant d'ailleurs l'exemple de Corneille qui avait déjà affirmé sa prédilection pour Lucain, il traduisit la *Pharsale* ; ce poème devait le séduire par ses qualités comme par ses défauts ; malgré les différences qui séparent le traducteur de son modèle, il choisissait une matière qui convenait à son talent et favorisait l'ardeur de l'imagination, l'éclat des sentences et l'emphase du style. Les deux premiers livres de la *Pharsale* qu'il donna en 1653, obtinrent un vif succès. L'ouvrage, qu'il continua sur les instances de M. de la Coste et de quelques amis, fut terminé en 1655.

Bien que, dès cette époque, la santé du poète fût gravement compromise, il put trouver dans cet heureux début une consolation à ses misères et un encouragement pour l'avenir. L'espérance ne l'a pas quitté ; il croit encore au bonheur, à l'amitié, à la gloire. Il s'abandonne avec confiance à ses amis, il recherche la protection des grands, la faveur des ministres et des gens en place, il ne néglige rien

(1) *Œuvres diverses. Corresp.*, t. I., l. 50

pour assurer sa fortune ; cette lutte courageuse, qu'il soutint contre les difficultés extérieures, dura une dizaine d'années ; mais quand il sentit ses forces décroître et qu'il vit ses efforts inutiles, ses espérances trompées, il se laissa peu à peu envahir par la tristesse et la misanthropie ; il ne se mêlait plus au monde qu'à regret et songeait à son salut ; c'est en théologien curieux qu'il avait commencé vers 1656 son livre de la *Défense de l'Eglise Romaine ;* c'est en chrétien qu'il en poursuivit la rédaction ; sa poésie prit un autre caractère : elle devint lyrique et religieuse.

Parmi les nombreux personnages qu'il connut à cette époque, il y en a beaucoup dont il rechercha la bienveillance, non sans doute avec la froide réflexion d'un ambitieux vulgaire, mais avec l'espoir d'améliorer sa condition ; il eut aussi des relations étendues dans le monde des lettres ; très peu d'hommes furent pour lui de vrais amis. Il paraît avoir obtenu de bonne heure la faveur des Harlay de Chanvallon ; cette puissante famille aimait les lettres et protégeait les auteurs, par une sorte de tradition qu'elle entretenait avec soin. François II de Harlay, qui fut archevêque de Rouen et mourut en 1651, « chérissait les gens doctes, il se plaisait en leur conversation, il les admettait à sa table et leur rendait toutes sortes de bons offices » (1). Il fut même prince du Puy de l'Immaculée-Conception, où il fonda plusieurs prix ; son frère, le marquis de Breval et de Chanvallon, qui consacrait à des traductions ses loisirs de grand seigneur, encouragea Brébeuf à écrire des œuvres originales, des épopées nationales ou chrétiennes ; il lui indiqua même plusieurs sujets, entre autres celui que Voltaire devait traiter dans sa *Henriade* (2). Mais c'est au fils du marquis, l'archevêque de Rouen, François III, que le poète se montre plus particulièrement reconnaissant. Il

(1) V. Dom Pommeraye. *Hist. des arch. de Rouen.* Rouen, Maurry, 1667, p. 632 et suiv.

(2) *Corresp.* t. I, l. 25. Lettre de M. le marquis de Chanvallon.

lui dédie la *Pharsale* et profite de l'occasion pour louer sous une forme emphatique, où l'on peut cependant démêler une sincère gratitude, son mérite personnel et l'éclat de sa race (1). Si la moralité du prélat donnait lieu à de vifs reproches, et soulevait les protestations des âmes les plus religieuses, il faut bien lui accorder, avec Dom Pommeraye et Le Gendre, ses biographes, une rare distinction d'esprit. L'historien des archevêques de Rouen n'exagère pas la louange quand il dit que « l'étendue de ses connaissances, la vivacité de son esprit, la fidélité de sa mémoire, la force et la douceur de ses paroles, la clarté et l'ordre exact de sa méthode attiraient tout ce qu'il y avait de savants et de curieux dans la ville de Rouen (2) ». Orateur estimé, il parla souvent en public ; certains de ses discours étaient célèbres, surtout ceux qu'il prononça à l'Assemblée du clergé de Tours, en 1652, à l'Assemblée du clergé de France, en 1660 (3). Il eut enfin comme

(1) Voir surtout le début de l'épître... « Il est vray que depuis longtemps j'admire dans un silence forcé les talens extraordinaires qui sont en vous, et que j'ay souhaité ardemment cette occasion de montrer mes admirations à toute la France... Les hommages médiocres offensent bien souvent les grandes vertus, au lieu de les honorer, et dans ce culte qui n'a point de proportion avec elles, il semble qu'elles trouvent en quelque sorte l'abaissement de leur éclat et la diminution de leur mérite .. Je sçay bien qu'elle (la *Pharsale*) ne sera pas dans vos mains ce qu'elle estoit dans les miennes, et qu'en approchant de cette splendeur qui vous environne, ses plus riches brillants deviendront des lumières sombres et des clartés languissantes. »

(2) V. Dom Pommeraye, *Hist. des arch. de Rouen*, Rouen, Maurry, 1667, p. 632 et suiv.

(3) Dom Pommeraye (ouv. cité) résume bien la carrière de l'oncle et du neveu. L'archevêque François II de Harlay, né en 1586, était docteur en Sorbonne en 1610, archevêque en 1614, après avoir exercé quelques mois les fonctions de coadjuteur ; il présida plusieurs assemblées du clergé, celles de 1617 à Rouen, de 1626 à Paris, de 1628 à Fontenay; il fut aussi président de l'assemblée des notables, 1627. On nous le montre grand réformateur, grand ami des lettres. Il fonda, en 1613, une sorte d'académie, composée d'ecclésiastiques savants, qui siégeait à l'abbaye de Saint-Victor de Paris ; la bibliothèque publique de la cathédrale de Rouen, les écoles publiques du palais archiépiscopal furent son œuvre.— Ouvrages principaux : *Paraphrase sur l'épître aux Romains. Apologie de l'Evangile*, 1625. Un *Catéchisme de controverse*, où il réduit toutes les controverses à la question de la sépa-

Bossuet, l'honneur de faire l'oraison funèbre d'Anne d'Autriche. Son éloquence emphatique, semée de traits vigoureux et précis, devait être goûtée de Brébeuf. Non content de cultiver les lettres lui-même, il accordait sa protection aux auteurs, il s'entretenait avec eux, leur proposait des sujets, discutait sur les règles de leur art; il paraît s'être préoccupé des rapports de la poésie et de la foi, tout prêt à ramener le génie poétique au sentiment religieux comme à son principe, idée sans doute discutable, mais non pas banale. Corneille lui renvoie une part des éloges que le public décernait à sa paraphrase de l'*Imitation de Jésus-Christ.* Sans doute sa reconnaissance même le porte à l'exagération; du moins est-il vrai que l'archevêque encouragea son entreprise et lui conseilla de dédier l'ouvrage au pape (1). Brébeuf, lui aussi, dut

ration et à celle de la réalité. Des *Conférences sur le saint sacrifice de la messe, sur le Cantique des cantiques.* Une *Histoire ecclésiastique* inachevée. Sa maison de campagne, située à Gaillon, était sa résidence favorite. Deux ans avant sa mort, il avait pris pour coadjuteur son neveu François III. Celui-ci, dès l'âge de 16 ans, soutenait sa thèse de philosophie. L'*Aulique* fut accueillie avec succès; on voulait dès ce moment le faire entrer en Sorbonne. La *Tentative* est une des premières réfutations de Jansénius. Il fut sacré à Paris le 28 décembre 1651, dans l'église des Chartreux, par le nonce Nicolas, des comtes de Baigny ou plutôt des comtes Guidi di Bagno, que le pape Alexandre VII éleva au cardinalat le 9 avril 1657. (Mas Latrie. *Trésor de Chron.* p. 1231); les assistants étaient Claude Auvry, évêque de Coutances, Edouard Molé, évêque de Bayeux, tous deux suffragants de l'Église de Rouen. Il prononça le serment de fidélité le 12 janvier 1652. Le Parlement de Normandie le reçut à son entrée dans la ville, et le président de Bonshoms lui adressa un discours. Dom Pommeraye insiste sur ses démêlés avec les protestants; ceux-ci avaient fait « vendre publiquement une image en taille-douce qui représentait leur principal ministre, avec la souscription : pasteur de l'Église de Rouen ». L'archevêque profita de cette occasion pour commencer des prédications et proclamer qu'il était le seul évêque et pasteur légitime. A l'Assemblée du clergé de Tours, il protesta contre l'exil du cardinal Mazarin. En 1652, devant le roi, il se fit l'organe des plaintes de la province. Dans l'Assemblée de 1660, « il porta les choses à des conclusions fort avantageuses au pape, au roi et au clergé ». N'est-ce pas le plan et l'idée dominante du sermon de Bossuet sur l'unité de l'Église? C'est en 1671 qu'il fut nommé au siège de Paris.

(1) Lettre de Corneille au souverain pontife Alexandre VII : « Mais la bonté qu'il a pour moi l'a préoccupé jusqu'à lui persuader que cet effort de

beaucoup aux « vives clartés des instructions solides et éloquentes (1) », que Mgr de Harlay répandait si libéralement ; elles ont contribué, avec les tendres conseils de Mme de Bellefonds et les infortunes ou les souffrances de sa vie, à détacher Brébeuf du monde, à lui inspirer le zèle et la piété dont la *Défense de l'Eglise Romaine* et les *Entretiens solitaires* portent l'empreinte. Ce prélat, si peu scrupuleux pour lui-même, a veillé au salut de son troupeau ; dévoué aux intérêts de l'Eglise, il a poursuivi avec une certaine rigueur les jansénistes et les calvinistes. Ami des lettres, il a montré envers Brébeuf, comme envers les auteurs de son temps et de son pays, beaucoup de bienveillance et même une générosité effective ; il est probable qu'il apprécia surtout le talent de Brébeuf le jour où celui-ci, rejetant bien loin le badinage aimable et pré-

ma plume pouvant être utile à tous les chrétiens, il lui fallait un protecteur dont le pouvoir s'étendît sur toute l'Église ; et l'ayant regardé comme le premier fruit qu'il ait recueilli des Muses chrétiennes depuis qu'il occupe la chaire de saint Romain, il a cru que l'offrir à Votre Sainteté, c'était lui offrir en quelque sorte les prémices de son diocèse. »

(1) Même lettre. « ... Les plus belles lumières qui m'aient servi à l'exécution de cette entreprise, je les dois toutes aux vives clartés des instructions éloquentes et solides qu'il ne se lasse point de donner à son troupeau, ou aux rayons secrets et pénétrants que sa conversation familière répand à toute heure sur ceux qui ont le bonheur de l'approcher. »

L'amitié du prélat et de Brébeuf nous est attestée par Louis Le Gendre *De vita Francisci de Harlay Rothomagensis primum, deinde Parisiensis Archiepiscopi*, 1720, p. 290. « Poeticæ illecebris Poetarumque consuetudine olim delectatus fuerat. Utebatur familiariter, dum esset Rothomagi, Guillelmo (*sic*) de Brebeuf, qui Pharsalicum Lucani carmen in versus gallicos magnifice transtulit, et Petro Corneille tragicorum nostrorum, ut omnes fere consentiunt, facile principe ; cum iste, auctore Harlæo, aureum *de Imitatione Christi* libellum ornatissimo atque optimo carmine gallice reddidisset, operis illius primum exemplum, Summo Pontifici Alexandro VII, Harlæus muneri misit munusque suum luculenta exornavit epistola. »

P. 285. Notons un éloge de l'archevêque, fidèle dans ses amitiés : «... Amicos diligebat, amplectebatur, amabat, eos præsertim quibuscum intercedebant ei veteres necessitudines ; vitæ honestatem repositam existimans in servandis amicitiæ officiis, eam sancte et diligenter coluit, nec mediocri afficiebatur aut gaudio aut dolore prout illis bene aut male esset. » Brébeuf était reçu dans la maison de campagne des Harlay, à Gaillon. (T. I, l. 110 à du Hamel.)

cieux de ses poésies mondaines, se trouva d'accord avec l'archevêque pour introduire dans son art le sentiment religieux.

Un autre prélat, moins illustre, lui rendit plus de bons offices avec le dévouement et la sincérité d'un véritable ami ; l'évêque de Coutances, Claude Auvry, était fort estimé pour sa finesse, digne d'un diplomate ; il jouissait de la faveur du cardinal Mazarin depuis qu'il avait réussi à réconcilier le pape Innocent X avec les cardinaux Antoine et François Barberini (1). Il mit au service de Brébeuf son expérience des cours et la familiarité qui l'unissait à Mazarin (2). Il avait d'ailleurs un goût très vif pour les lettres, en particulier pour la poésie. On connaissait si bien cette disposition d'esprit que le jour où l'évêque fit son entrée à Coutances (3), il eut à subir l'assaut redoutable de tous les poètes du pays ; on l'accablait de pièces de vers latins et

(1) V. *Abrégé de la vie des évêques de Coutances depuis saint Erepliole, premier apôtre du Cotentin, jusqu'à Mgr Léonor Gouyon* (sic ; *Goyon*) *de Matignon qui gouverne aujourd'hui ce diocèse.* Sans nom d'auteur. Coutances, Fauvel, 1742.— Le biographe Rouault, dont le nom ne figure pas en tête de l'ouvrage, rapporte à cette seule mission le crédit dont Mgr Auvry jouissait à la cour et auprès de Mazarin. Innocent X n'avait pas pardonné aux deux cardinaux Antoine et François Barberini, neveux d'Urbain VIII, son prédécesseur, l'opposition qu'ils avaient faite à son élection. Il les poursuivit si vivement qu'ils durent abandonner leurs bénéfices, leurs domaines, et se réfugier en France. C'est alors que Mazarin envoya Auvry en Italie.

(2) Brébeuf écrit à Auvry (*Corresp.*, I. 6), à propos du cardinal : « Je ne laisse pas de devoir ses bienfaits à sa libéralité pour le (*sic*) devoir à vostre entremise, ni de luy estre redevable des grâces qu'il m'a faites pour vous être obligé de luy avoir dit mon nom et de me les avoir procurées ». Cette lettre est peut-être de 1652, sans aucun doute antérieure à 1658, puisqu'elle est adressée à Mgr l'évêque de Coutances, et qu'Auvry abdiqua cet évêché, en permutant, du consentement du roi, avec l'abbaye de Saint-Crépin de Soissons et autres bénéfices qu'Eustache de Lesseville possédait ; l'accord en fut fait au mois de septembre 1658 avec une pension de 12,000 livres qui resta à Claude Auvry sur l'évêché de Coutances. (Rouault, ouvrage cité.) Le même auteur attribue cette détermination au « désir que le cardinal de Mazarin lui marqua dans l'Assemblée du clergé de 1655 de l'avoir auprès de lui pour l'aider de ses conseils ».

(3) Auvry fut nommé évêque le 27 juillet 1646, sacré à Pontoise par l'archevêque d'Auch et les évêques d'Evreux et de Gap le 15 février 1647. Il fit son entrée à Coutances le 15 septembre.

français (1). Nous ne pensons pas que Brébeuf se soit mêlé à cette multitude d'auteurs médiocres, turbulente et indiscrète. Mais on peut croire que le lien le plus solide qui unit Brébeuf et Auvry fut ce commun amour des lettres ; c'est là, de l'aveu même du poète, l'origine de leur amitié (2).

Grâce à son appui, Brébeuf put approcher du ministre. Dès l'année 1652 il commençait à adresser des louanges au cardinal (3), qui semble les avoir bien reçues ; sans parler du mérite de ces œuvres que nous aurons bientôt à apprécier, nous pouvons signaler dès maintenant le patriotisme sincère qui y apparaît, mêlé, dans l'âme du poète, au désir de se concilier la bienveillance de Mazarin. Il y a là, en même temps qu'un attachement sincère à la royauté et aux intérêts du pays, une vive admiration pour ce politique, habile et opiniâtre. Celui-ci ne pouvait dédaigner les suffrages d'un écrivain, même peu connu, qui se rangeait ainsi parmi les défenseurs de la royauté, au moment même où elle traversait une crise redoutable, en pleine guerre civile, quelques semaines tout au plus après la bataille du faubourg Saint-Antoine. Brébeuf fut donc accueilli avec bienveillance. Il put croire un instant que ses espérances allaient se réaliser et qu'il avait trouvé un ami et un protecteur soucieux d'assurer la prospérité de ses affaires. En 1655, il

(1) Rouault. — « Aussitôt qu'on eut appris à Coutances que Claude Auvry en était fait évêque, tous les poètes, tant médiocres que mauvais, de la ville et de la campagne l'accablèrent de pièces de vers latins et français. »

(2) *Eloges poétiques*, 1661. A Mgr l'Evêque de Coutances, épître.

> O qu'il me seroit doux de luy faire paroistre (à la France)
> Qu'avant que de me voir et que de me connoistre,
> Qu'avant que mon respect eust paru devant toy,
> Ton soin officieux se déclaroit pour moy,
> Que malgré mon destin et que malgré ses ruses,
> Desjà ce peu de nom que m'ont acquis les Muses
> T'avoit en ma faveur tellement prévenu
> Que sans rien demander j'avois tout obtenu.

(3) *Eloges poétiques*, 1661. Sur l'heureux repos dont la France a joui par es soins de Mgr le cardinal Mazarin, depuis l'assoupissement de nos derniers troubles. — En note : Cette pièce fut faite un peu après la dernière guerre de Paris.

donnait encore au cardinal des gages de son dévouement; il écrivait alors une *Pharsale travestie*, satire vive et souvent heureuse de ces seigneurs turbulents auxquels Mazarin avait gardé tant de rancune. Il en fut récompensé par de bonnes paroles, par des caresses, comme on disait alors, par des promesses vagues; mais le prélat fit attendre les « marques solides » de sa générosité. Son admiration naturelle et bien connue pour les favoris de la fortune le portait peut-être à s'attacher par des largesses les auteurs déjà célèbres et à négliger les débutants (1). Du moins, à défaut d'une pension régulière, Brébeuf reçut-il quelques menus présents. On ne s'explique pas autrement la vivacité de la reconnaissance qu'il témoigne à l'évêque de Luçon (2) pour « les bienfaits de Son Excellence »; ces bienfaits avaient assurément quelque chose de solide, puisque le poète ajoute: « Bien que les grâces qui viennent de sa part fassent leur prix et leur recommandation elles-mêmes, je puis dire que c'est m'obliger une seconde fois que de vouloir qu'elles passent par vos mains, et vous prenez soin de cette distribution d'une manière si peu commune et d'un air si engageant que je crois avoir bien plus reçu de vous que vous ne croyez peut-être m'avoir envoyé » (3). Mais à mesure que

(1) Chéruel, *Minorité de Louis XIV*, t. II, l. VII, ch. II, p. 218 sqq., mentionne parmi ceux que Mazarin pensionna : Corneille, Chapelain, Voiture, Balzac « qui se plaignait depuis longtemps d'être oublié », et qui obtint en 1647 la même faveur, Descartes enfin, qui se rendit à Paris la même année « pour remercier le cardinal et le chancelier Seguier. »

(2) Brébeuf, *Œuvres div.*, *Corr.*, t. I, l. 15. « Les assaisonnemens obligeans que vostre générosité a adjousté aux bienfaits de Son Excellence... » Cet évêque est sans doute Pierre III Nivelle, évêque de 1637 à 1661.

(3) « Il ne m'est pas aisé, écrit-il au cardinal, de trouver des paroles pour vous exprimer le ressentiment que j'ay de toutes les grâces que Votre Excellence m'a faites ; mais je ne rougis pas pour cela de la stérilité de mon esprit, et je trouve que ce n'est pas pour moy un sujet de honte d'avoir beaucoup moins d'éloquence que Votre Excellence n'a de générosité. Cette vertu excellente lui est devenue si naturelle, Monseigneur, que, pour écouter tous ses conseils et pour déférer ponctuellement à toutes ses maximes, elle n'a plus qu'à suivre le penchant de son inclination et se laisser aller librement où elle va d'elle-même. » *Œuvres div.*, *Corr.*, t. I, l. 2.

sa réputation grandissait, Brébeuf s'accommodait plus difficilement de ces faveurs incertaines. En 1655 ou 1656, il pouvait prétendre à des distinctions d'un ordre plus élevé. Il n'était plus à l'âge où l'on se contente de vagues promesses; des épreuves de toute sorte avaient un peu affaibli son enthousiasme ; il éprouvait le besoin d'une vie plus calme, assurée contre les mécomptes et les difficultés extérieures. Si l'on peut reconnaître, sous les hyperboles dont il charge ses protestations de dévouement, une sincère reconnaissance pour les bienfaits qu'il a reçus de Mazarin, il n'en attend pas moins avec impatience la pension ou le bénéfice dont il se croit digne. Il est certain que ses vœux n'ont pas été complètement réalisés. Le jour où le Cardinal lui accorda un bénéfice, Brébeuf le refusa comme « trop onéreux » ; la lettre qu'il écrivit marque un dépit que la politesse de la forme dissimule à peine et qui finit par s'échapper en ironie (1). La même lettre contient quelques mots sur un bénéfice, situé dans le même lieu et accordé à une autre personne, dont il avait parlé à « Monsieur Rose ». On peut conclure de là que Brébeuf fut supplanté par un concurrent mieux appuyé. Des deux bénéfices qui se trouvaient libres dans la même province ou la même ville, Mazarin promit au poète le plus avantageux et lui réserva le plus médiocre (2). Chercha-t-il du moins à adoucir ses regrets en lui accordant une pension? Brébeuf dans sa *Correspon-*

(1) « Bien que tous les dons qui partent de vos mains soient toujours précieux et que des faveurs qui viennent de vous portent leur recommandation en elles-mesmes, je prens la liberté, Monseigneur, de vous dire que je ne suis pas en estat de recevoir celle que vous me faites. Le bénéfice dont il vous a plu me gratifier est un employ qui ne m'est propre en aucune manière : ce n'est qu'un titre onéreux, sans réalité, sans revenu, et je ne me sens point assez de santé pour en faire les fonctions, ny assez de biens pour en porter les charges. C'est pourquoi je vous supplie très humblement, Monseigneur, de le mettre entre les mains d'une personne qui en soit plus digne. » *Corresp.*, I, 4.

(2) Ces événements peuvent être rapportés aux années 1655-1656, époque où la réputation de Brébeuf commence à s'établir et où l'état de sa santé s'aggrave.

dance ne parle de cette faveur que pour exprimer le regret de ne l'avoir pas reçue ou l'espoir de l'obtenir enfin, grâce aux efforts de ses amis. S'il remercie M. de Saint-Laurens (1) du soin que prend celui-ci « de lui faire payer sa pension », il déclare ailleurs que la présence de son nom sur une liste où les soins de M. Conrart l'avaient fait admettre, n'est pas, à ses yeux, une garantie suffisante (2). La tristesse résignée qu'il laisse paraître, montre bien que ses vœux ne se réalisèrent pas. Mazarin ne lui attribua que des gratifications peu considérables, à diverses reprises et sans aucune régularité. Le témoignage de l'abbé Marcel, qui a connu intimement l'auteur, suffirait pour dissiper nos doutes. Il dit, avec un luxe singulier de détails mythologiques et d'expressions emphatiques, mais non sans exactitude : « Cependant, je l'avoue, les Atlas du royaume et les illustres ministres ne le laissèrent pas sans présents. Mais leur générosité n'alla pas (et c'était le terme de ses modestes vœux) jusqu'à écarter enfin de lui, par un don assuré et un revenu durable, la crainte et l'horreur d'une vieillesse éloquente et réduite au dénuement (3) ».

Fouquet fut, semble-t-il, plus généreux, mais son influence, si grande qu'elle ait été, n'était pas comparable

(1) *Corresp.*, t. I, l. 36... « Au lieu de vous rendre grâces très humbles du soin que vous avez pris de me faire payer la pension que vous m'avez procurée et de l'accueil obligeant que vous avez fait à la personne que j'ay pris la liberté de vous adresser, j'ose bien vous demander pour luy la continuation de vos bontez », etc.

(2) *Œuvres div.*, *Corr.*, t. I, l. 128. A M. de la Coste. « On m'a mis sur la liste de ceux que M. le cardinal avoit dessein de gratifier d'une pension ; je croy que cette volonté ne lui continuera pas, puisque j'y ay intérêt, et que je porteray malheur à tous les autres. J'en ay pourtant une obligation très grande à M. Conrart qui m'avoit fait entrer de ce nombre sans me le dire et sans en avoir esté prié. »

(3) G. Brebovii tumulus :

. . . . Et tamen illum
Atlantes regni, fateor, celebresque Ministri
Non indonatum passi, sed summa modesti
Quæ fuerat voti, non sic ut munere certo
Et stabili tandem reditu procul ire juberent
Facundæ nudæque metum horroremque senectæ.

à celle de Mazarin ; la protection d'un premier ministre consacre la réputation de celui qui en est l'objet. Le surintendant pouvait prodiguer ses libéralités à un auteur, le recevoir avec honneur dans ses maisons princières de Saint-Mandé ou de Vaux, l'admettre à ses bals et à ses fêtes ; sa bienveillance n'aurait pu s'étendre plus loin. Du moins employa-t-il son crédit à protéger les gens de lettres ; érudit, et même curieux de science, écrivant en vers avec une certaine facilité, il favorisa de ses largesses un grand nombre de poètes, la Fontaine qui lui montra dans le malheur une affection si touchante, Scarron, Benserade, Boisrobert, Gombaut, Charles Perrault, Gabriel Cossart, René Rapin, Antoine Hallé ; le grand Corneille lui-même lui dut les précieux encouragements qui le décidèrent à reprendre ses travaux interrompus et à donner de nouveaux ouvrages au théâtre. Tous ces auteurs ont témoigné à Fouquet une admiration et une reconnaissance qui paraissent sincères, malgré la forme hyperbolique de leurs louanges (1). Brébeuf fut certainement un de ceux qu'il accueillit avec le plus de faveur. Nous ignorons la date où commencèrent leurs relations. Elle est certainement postérieure à 1653, car les deux pièces des *Eloges poétiques* que Brébeuf consacre à Fouquet mentionnent les titres de procureur général au Parlement de Paris, de surintendant des finances et de ministre d'Etat. Quant à son introducteur auprès du puissant ministre, ce fut sans doute Pierre Corneille, son compatriote et ami dévoué. Nous manquons malheureusement de détails sur les rapports du poète avec Fouquet. Certaines lettres de la correspondance publiée par le prieur de Venoix semblent adressées au surintendant (2) ; mais l'éditeur en a par prudence effacé la sus-

(1) Voir sur toute cette question : Lair, *Nicolas Foucquet*. Plon, 1890, t. I, 4e partie, ch. VIII, et chap. X en entier.

(2) V. *Œuvres div. Corr.* t. I, l. 99. « Il vous est aisé, Monseigneur, de vous cacher le bien que vous faites, mais je ne puis m'empescher de me

cription et les noms. On y trouve des marques d'une profonde gratitude ; et quand l'auteur parle des « grâces » qu'il a reçues, d'une « générosité » qui « ne fait pas assez si elle ne fait trop », quand il se soumet avec une entière confiance aux volontés de son protecteur et lui demande comme une grâce l'indication d'un sujet à traiter, on entrevoit la naïve reconnaissance et l'extrême détresse de Brébeuf. Dans certains passages des *Eloges poétiques* où la louange est plus directe et plus précise, il s'honore de l'estime que lui témoigne Fouquet comme du plus précieux des bienfaits (1). On ne peut, faute de renseignements détaillés, préciser le caractère de cette amitié, mais on retient malgré soi une courte phrase du P. Martin, d'après lequel la disgrâce et l'emprisonnement du surintendant auraient abrégé les jours du poète déjà gravement malade (2). Il y aurait donc plus de vérité qu'on ne le croit, dans ces panégyriques en prose et en vers du XVII[e] siècle, adressés au roi et aux grands.

montrer à toute heure les grâces que j'ay receues de vous. Ainsi, bien que par respect je fasse quelquefois taire mes ressentimens, je ne sçaurois pourtant me résoudre à les contraindre toujours ; et pour peu que vous me permettiez de vous expliquer ma gratitude, j'ay peur qu'elle ne vous punisse en quelque sorte de m'avoir tant obligé. En effet, Monseigneur, quel moyen y a-t-il d'oublier les bontez que vous avez eues pour moi ? Il semble que vostre générosité ne fait pas assez, si elle ne fait trop, et qu'elle n'est pas dans sa juste mesure si elle ne va jusques dans l'excès. Vous ne vous estes pas contenté de prendre soin de ma fortune ; vous m'avez fait du bien d'une manière si engageante que vous m'avez obligé plus de mille fois par une seule action et que j'ay receu infiniment plus de vous que vous ne croyez peut-estre m'avoir donné »... Cf. t. I, l. 16, 17, 18.

(1) *Eloges poétiques*. A Mgr Fouquet, procureur général au Parlement de Paris, surintendant des finances et ministre d'Etat.

Certes souvent l'âme tout interdite,
Rentrant en moy j'y cherche ce mérite
Qui pour tes yeux semble avoir des apas.
... Il me suffit que ton esprit sublime
M'ait déjà fait paroistre un peu d'estime.

(2) « Quod illius mortem Fouquetii optimi Maecenatis inclusio acceleraverit probabile est. » (Le P. Martin, *Athenæ Normannorum*. Mss. de la Bibl. de Caen.) Ce n'est peut-être qu'une légende, mais elle ne paraissait pas invraisemblable au critique.

Ces efforts de Brébeuf pour sortir de la médiocrité, pour obtenir l'appui officiel des ministres et des gens en place, restèrent sans résultats pratiques. Il obtint des libéralités, des marques de bienveillance, mais non cette rétribution régulière, pension ou bénéfice, que son talent justifiait, que l'insuffisance de ses ressources rendait nécessaire à ses yeux. Du moins reconnaîtra-t-on que ces relations avec Mazarin et Fouquet eurent une influence indirecte sur l'esprit du poète ; voyant de plus près ces hommes qui tenaient entre leurs mains le pouvoir et présidaient aux destinées de la France, il eut un sentiment plus vif de la gloire de notre pays, et il en vint à associer dans son esprit l'image du roi, du cardinal, du surintendant et l'éclat de nos victoires avec ses propres espérances de fortune personnelle : de là sont sortis les *Eloges poétiques;* le patriotisme y trouva sa place près des louanges intéressées.

A côté des protecteurs officiels, Brébeuf rencontra des amis dévoués, dont la bienveillance le soutint plus d'une fois parmi les déceptions et les tristesses. La famille de Bellefonds lui témoignait toujours les mêmes égards. Il continuait à solliciter de Mme Laurence des conseils littéraires et plus souvent encore des préceptes de conduite (1). Il apportait aux bonnes œuvres de l'abbesse le concours de son propre dévouement, le seul bien dont il pût disposer ; il s'associait à ses entreprises de conversion. Dans ce petit cercle de chrétiens sincères, convertisseurs zélés, on distinguait l'abbé Marcel, qui devait être plus tard, en 1660 ou 1661, curé de Basly (*Basiliensis eremus*), comme ce prêtre appelait plaisamment son petit presbytère. Il paraît avoir bien connu Brébeuf, et il est probable que leur amitié remontait aux années d'enfance ou de jeunesse. L'abbé Guillaume Marcel avait la réputation d'un bel esprit et

(1) Voir, par exemple, *Œuvres div.*, *Corr.*, t. I, l. 39.

d'un théologien également remarquables. Après avoir enseigné la rhétorique au collège de Rouen et au collège des Grassins à Paris, il se retira dans ce village, où la lutte entre protestants et catholiques était particulièrement ardente et qu'il ne quitta que pour occuper peu de temps les fonctions de principal au collège de Bayeux (1). Il montra dans la polémique un zèle parfois peu mesuré. Il ne reculait ni devant les discussions, ni devant les procès ; il portait dans toutes les parties de la province son éloquence vive, mais dénuée de goût et d'originalité ; en même temps, il écrivait des vers sur tous les sujets, prononçait des oraisons funèbres et composait enfin sa *Seureté catholique* (2), le meilleur de ses ouvrages avec ce « Tumulus », d'une inspiration sincère, qu'il consacra à la mémoire de Brébeuf. Le poète vécut, semble-t-il, en étroite communion d'idées

(1) Il resta à Bayeux de 1664 à 1671.

(2) Le livre *De la seureté catholique ou Abrégé des controverses par les marques de la vraie Eglise* mentionne les titres de l'auteur : prêtre. bachelier en théologie et curé de Basly. Or cet ouvrage, publié à Caen chez Claude Le Blanc, porte la date de 1661. D'après Moréri, il aurait été nommé en 1660 curé de Basly. — Les autres ouvrages, très nombreux, offrent peu de mérite. On peut citer en latin : *Gratae in illustrissimum Maecenatem scientiae, sive oratio panegyrica*, dicta XX oct. pro instauratione scholae episcopalis (le collège archiépiscopal rétabli par l'archevêque de Rouen François II, vers 1641). *Pax promissa, sive pro Perpiniano capto, oratio panegyrica*, in-4°, discours prononcé au même collège, écrit d'un style vague, emphatique, où il cite souvent Lucain, s'élève contre l'ambition de l'Espagne, fait l'éloge du roi et surtout de Richelieu. — *Oratio pontificalis sive divi Romani Rothomagensium antistitis et venerandae nationis in Academia patroni solemne encomium*, 1648. Paris, panégyrique sans intérêt. — Son *Oraison funèbre de M. Odet de Harcourt, chevalier, comte de Croisy, maréchal des camps et armées de Sa Majesté, gouverneur des ville et château de Falaise*, Caen, in-4, 1662, offre tous les défauts de ce genre, avant la réforme de Bossuet. On ne peut y mentionner qu'un éloge de la noblesse. — *La Censure de la Censure des tièdes, ou Remarques sur deux sermons de M. du Bosq, ministre, prêchés à Charenton et par lui fait imprimer sous le titre de la Censure et de la condamnation des tièdes*. Caen, in-12, 1670. — *Histoire de la suppression du Presche de Basly*, en deux lettres écrites sur ce sujet, 1680, libelle d'une prolixité fâcheuse. où le caractère de l'abbé ne se montre pas sous des traits bien sympathiques. Il soutient qu'il n'a été pour rien dans la démolition du temple. Une troisième lettre concerne un procès. — V. dans Moréri la liste de ses principales productions.

avec cet adversaire redouté du protestantisme. Ce fut sans doute par l'entremise de Mme de Bellefonds et de l'abbé Marcel qu'il connut Guiffart, célèbre médecin de Rouen. Celui-ci, après avoir professé le calvinisme pendant de longues années, s'était laissé gagner par la grandeur d'âme et les instances de Mme de Bellefonds; Brébeuf avait d'ailleurs contribué à sa conversion, et le savant lui en témoignait une vive reconnaissance (1); leurs relations offraient peut-être moins d'intimité que de respectueuse affection; le poète soutenait son ami contre les attaques de ses anciens coréligionnaires, en particulier de l'avocat Congnard (2); il l'encourageait à persévérer dans sa nouvelle foi (3), comme il l'avait exhorté, si l'on en croit du Hamel, à se convertir; il appréciait enfin la science remarquable de Guiffart qui fut un des premiers à adopter les théories de Pascal sur le vide et assistait aux premières expériences du jeune géomètre (4); prompt à s'enthousias-

(1) Bouhours (*Vie de Mme de Bellefonds*) raconte que, pendant une grave maladie, elle fut soignée par Guiffart, son médecin ordinaire; elle avait essayé vainement jusque-là de le convertir; un jour qu'il était venu la visiter, elle lui dit qu'elle endurait de vives douleurs, mais que, pour obtenir sa conversion, elle s'offrait à en souffrir de plus vives encore. Ce propos toucha Guiffart qui se fit catholique. — Quant à l'intervention de Brébeuf, voici ce que rapporte du Hamel : « Dieu s'estoit servy de luy pour travailler au salut de plusieurs personnes et principalement à la conversion de eu M. Guiffart, l'un des plus célèbres médecins de la ville de Rouen, nourry dans le calvinisme depuis le berceau jusqu'à l'âge de quarante-cinq ans... M. de Brébeuf estoit entré dans son esprit par cette douceur qui lui estoit naturelle; de son médecin il en avoit fait son amy. »

(2) C'est le cordonnier Pasquier, dans son manuscrit de la bibliothèque de Rouen, qui fournit ce témoignage.

(3) *Œuvres div.*, *Corr.*, t. I, l. 116. « Continuez donc, Monsieur, à communiquer vos lumières à des aveugles et à vous déclarer hardiment contre l'erreur : bien qu'elle soit presque hors de combat, ne laissez pas d'insulter à son impuissance, et persuadez-vous enfin qu'il y a quelque sorte d'injustice à nous cacher trop longtemps un ouvrage qui ne peut paroistre qu'avec consolation pour vous et avec utilité pour les autres... De quelque persécution que vous puissiez estre menacé, il est si avantageux de la souffrir pour la justice qu'elle doit estre vostre ambition beaucoup plus que vostre crainte. »

(4) Guiffart, *Discours du Vide*, 1647, cité par Frère, *Manuel de bibliographie normande*, et par M. Marie, ouv. cité, p. 18.

mer pour toutes les grandes choses, il admirait l'érudition étendue et intelligente du docteur, et cherchait à prévenir le découragement où il aurait pu tomber, quand ses ennemis, mettant à profit la publication de ses ouvrages théologiques, l'accusaient de négliger la pratique de son art et déclaraient médiocre un esprit incapable de circonscrire ses efforts, toujours prêt à se disperser sur tous les sujets. « Ceux qui sont nés pour les sciences, lui écrivait le poète, se délassent en changeant de travail. Ce qui épuise les autres leur fournit de nouvelles forces ; et après une méditation trop attachée, une application moins tendue est pour eux un relâchement qui les répare (1). » C'est ainsi que Brébeuf soutenait Guiffart dans ses luttes ; la sympathie intellectuelle qui les unissait était resserrée par cette sorte d'alliance mystique que formaient entre eux l'unité des croyances, la conversion de l'un, les exhortations de l'autre.

M. Lucas, conseiller du roi et lieutenant-général de l'Amirauté de Normandie, prodigua au poète, dans les dernières années de sa vie, les encouragements, et l'aida même de sa bourse, si l'on en juge par l'éloge significatif de la générosité, qui se trouve dans une lettre de Brébeuf adressée à ce personnage (2). Peut-être même usa-t-il de son

(1) Le cordonnier Pasquier cite cette réponse de Guiffart : « Depuis beaucoup d'années ayant fait profession de la médecine, je m'y suis attaché avec tant de soin qu'aucun de mes envieux n'a osé songer seulement à dire que ma négligence m'ait fait ignorer quelque chose, et je puis dire sans vanité qu'ils n'ont pas été assez imprudents pour feindre de ne pas voir de près ce que les plus doctes professeurs en médecine dans la France et dans les pays étrangers ont bien voulu remarquer de si loin, touchant mon étude et ma diligence en cet art, et qu'ils n'ont pas estimé indignes de leur louange, lors même que par l'exacte recherche qu'ils ont faite de quelques vérités importantes et nouvellement découvertes en médecine, leur critique n'a pas pardonné aux plus savants et aux plus considérables... Je déclare sincèrement que je revois tous les jours mes livres avec soin et plaisir, qu'encore que je puisse dire faux ou imposer au lecteur, que j'ai(e) beaucoup écrit sur le sujet de ma profession, j'ajoute tous les jours quelque chose à mes ouvrages, et je tâche de joindre par mes remarques le profit de l'expérience aux lumières de la spéculation. »

(2) *Corr.*, t. I, l. 85. « Mais puisque vous n'estes né que pour obliger vos amis, il faut bien avoir patience et vous pardonner cette inclination

influence pour déterminer son protégé à publier certaines poésies (1). M. Lucas ne fut d'ailleurs pour lui qu'un patron, plein de bienveillance, auquel il témoigne une respectueuse et reconnaissante amitié plutôt qu'une affection profonde. Ce fut sans doute aussi le caractère des relations que Brébeuf eut avec M. de Lamoignon et l'évêque de Rodez, Hardouin de Péréfixe (2).

De toutes les amitiés du poète, celle des deux Corneille et en particulier de Pierre Corneille nous paraît la plus remarquable ; elle fut la plus chère aux yeux de Brébeuf, car elle satisfit à la fois son cœur et son esprit. Pierre Corneille et notre auteur ont en commun bien des traits : la recherche de la grandeur, le goût des conceptions héroïques, qui grandissent le type humain jusqu'aux extrêmes limites de sa nature, une prédilection marquée pour le style pompeux, les sentences brillantes. Tous deux sont animés d'une piété sincère qui inspire souvent leurs vers. Enfin, ils choisirent les mêmes modèles et se rencontrèrent plus d'une fois dans l'expression des idées ou le choix des sujets. Nous aurons à examiner jusqu'à quel point Brébeuf a subi l'influence du grand poète ; ce qu'on remarque tout d'abord, c'est la cordialité

bienfaisante dont vous ne sçauriez vous défaire. Quelque peine que vostre générosité vous donne, je m'asseure que vous ne vous en lassez point ; je luy ay l'obligation d'avoir changé en libertez pardonnables les importunitez excessives que vous avez receues de moy. »

(1) *Corr.*, t. I, l. 89. « Mais enfin vous avez publié un ouvrage que je voudrois de tout mon cœur qu'il me fust permis de supprimer parce que M. de Corneille ny Mme de Bellefons ne l'approuvent point et que par conséquent vous ne l'approuverez pas vous-mesme, quand vous l'aurez veu tout entier. » S'agit-il des *Entretiens solitaires* ? Mais c'était Mlle de Bellefonds et non Mme de Bellefonds qui les critiquait (V. t. I, l. 66 à du Hamel.)

(2) V. *Corr.*, t. I, l. 14. A Mgr de Lamoignon, premier président du Parlement de Paris. La lettre a été écrite en 1658. — Cf. dans les *Eloges poétiques*, les deux sonnets composés en son honneur. L'évêque de Rodez a fait beaucoup pour Brébeuf, si nous en croyons la lettre de l'abbé Marcel à La Luzerne (en tête du *Tumulus*). « Satyram ad te mitto qua indigno percitus amicissimi viri fato humanis tum rebus importune erepti, cum ad eum honestandum, conciliante Illustrissimo Rutenensium Episcopo Regia jam sese liberalitas accingeret, sævum hunc fortunæ jocum, imo perfidiam atque insidias non potueram non insectari. » V. *Corr.*, t. II, l. 2.

de leurs relations. Brébeuf déclare souvent son admiration pour les œuvres de Corneille ; il comprend la beauté de son théâtre, « école de vertu et de sagesse », dont le principal mérite est de rehausser l'éclat de la tragédie française et d'épurer notre scène (1). Enfin il soumet ses ouvrages au jugement de celui qu'il considère comme son maître, et suit docilement ses conseils (2). Leur intimité ne se bornait pas à cet échange d'idées; ils aimaient à se rendre des services. Un jour notre poète, retenu à Rouen par la maladie, craignant l'allure trop rapide, les relais réguliers et trop peu nombreux de la voiture publique, prit place dans le carrosse de MM. Corneille (3). L'affection de Pierre Corneille pour Brébeuf fut donc sincère. Celui-ci dut en reconnaître le prix, car les rapports qu'il entretint avec plusieurs de ses confrères n'offrirent pas au même degré cette franche cordialité. Il y a moins d'attachement que de politesse dans ces amitiés d'auteurs ; les rivalités ont bientôt fait de les réduire ; elles se nouent et se dénouent facilement et n'imposent d'ailleurs que peu d'obligations. Brébeuf paraît avoir reçu quelques services de M[lle] de Scudéry qui le recommanda peut-être à Corneille (4) ; l'abbé de

(1) *Corresp.*, t. I, l. 50. « Le théâtre, qui n'estoit autrefois qu'un lieu de plaisir, est aujourd'huy une agréable escole de vertu et de sagesse, depuis que M. de Corneille en a rehaussé l'éclat et épuré si bien la scène... » Suit l'éloge de la tragédie de *Pompée*... « Les rois y apprennent à bien commander et les sujets le devoir de l'obéissance. Enfin, c'est un lieu où la justice est si entière et si absolue qu'elle n'écoute ny la grandeur ny les promesses ; le vice n'y espère point d'impunité et la vertu n'y manque jamais de récompense ; on la voit bien quelquefois ensevelie dans le silence et dans le mépris, mais c'est afin de la faire renaistre de sa cendre et qu'elle paroisse plus éclatante. »

(2) Cette amitié avait frappé les contemporains. L'*Histoire poétique de la guerre nouvellement déclarée entre les Anciens et les Modernes* (1668) met dans la bouche de Brébeuf un chaleureux discours, où il propose d'élire le grand Corneille comme généralissime. V. *Corresp.*, t. I, l. 89.

(3) *Corresp.*, t. I, l. 72. A M. du Hamel. « Enfin, il faut tascher de m'en tirer (de Rouen). Je vous ay déjà dit que MM. de Corneille m'offrent une place dans leur carosse. Le mauvais temps et ma mauvaise santé m'obligent à les attendre. »

(4) V. la lettre de Brébeuf à M[lle] de Scudéry, insérée par M. Rathery

Pure lui prodigua aussi les encouragements et lui ménagea l'accès des ruelles et la bienveillance des grands (1); il éprouva de même une assez vive sympathie pour Gomberville, dont la destinée offrait tant d'analogie avec la sienne (2) ; il avait donné avant Brébeuf l'exemple d'un poète qui déserte le monde et la cour, trouve à la solitude des charmes nouveaux et ne songe plus qu'à la grande affaire de son salut.

Parmi ce grand nombre d'amis, ceux que nous venons de nommer et d'autres encore, énumérés par les biographes, Le Bouts, maître des requêtes, de Saint-Clair Turgot, conseiller de la cour, allié à la famille, Boucherat, conseiller d'Etat, il y en a deux que Brébeuf distingua et à qui il accorda toute sa confiance : de la Coste, et surtout l'avocat du Hamel, frère de celui qui a écrit la dissertation déjà mentionnée sur l'auteur de la *Pharsale*. Il n'eut pas de secret pour eux, il les fit dépositaires de ses chagrins, de ses souffrances, de ses rêves. De la Coste semble avoir témoigné au poète beaucoup d'empressement et de bonne volonté. Il eut le mérite de lui désigner quelques sujets à traiter, il le pressa de rédiger la *Pharsale*, d'en publier les premiers chants, et contribua même en partie à la dépense avec une générosité que Brébeuf vante fréquemment (3).

dans l'ouvrage bien connu : *Mlle de Scudéry, sa vie et sa correspondance*. Techener. — La lettre dont l'érudit a retrouvé l'original est du 24 août (1660?). La même lettre se trouve sans date dans la *Corresp.* de Brébeuf, *Œuvres*, 1664, t. I, l. 28. M. Rathery ajoute : « Il y a deux points qui nous paraissent hors de doute : 1° Brébeuf avait à Mlle de Scudéry des obligations qu'il avoue ici hautement ; 2° la principale de ces obligations paraît être d'avoir été recommandé par elle au grand Corneille, leur compatriote à tous deux, qui aurait loué et encouragé sa traduction de la *Pharsale* »... Dans cette lettre, le poète écrit : « Je me souviens, Mademoiselle, de l'obligation que vous a l'interprète de Lucain. »

(1) *Corresp.*, t. I, l. 46. Il promet à l'abbé de se rendre à Paris, et d'obéir à ses instantes prières.

(2) *Corresp.*, t. I, l. 29. Lettre de Gomberville. — V. sur la vie de Gomberville l'étude de M. Kerviler, 1876, Claudin.

(3) *Corresp.*, t. I, l. 8, 9, 10. Ces lettres sont adressées à M. de la..... (sans doute de la Coste). Dans la lettre 10, Brébeuf parle du 3e et du 4e livre de la *Pharsale*. « Mais j'ai bien de la peine à souffrir que vous fassiez encore des avances après toutes celles que vous avez déjà faites. »

Ce personnage réalise bien à nos yeux le type du bel esprit de province très épris de son mérite, aimant à le mettre en son jour, sensible aux hommages d'autrui, très capable au reste d'affection et prêt à user de sa fortune et de son crédit pour obliger les autres. Brébeuf lui doit beaucoup, il montre à son égard une grande déférence, et ce qui vaut mieux, de la sympathie ; il lui reconnaît de nombreuses qualités, surtout la finesse d'esprit, et l'on pourrait suspecter ces éloges, si le poète ne se plaignait avec la même franchise des « délicatesses pointilleuses »(1) de son ami, qui l'irritaient et le blessaient. Mécontent de ne pas recevoir exactement les ouvrages promis, de la Coste avait adressé des reproches au coupable et laissé entendre qu'il regrettait ses bienfaits passés. Il n'en fallut pas davantage pour amener entre eux un échange de lettres où chacun essaie de se justifier en rejetant ses torts sur l'autre, et où Brébeuf garde l'avantage, puisqu'il ressaisit, grâce à la dignité de sa conduite, l'amitié qu'il allait perdre (2). Bientôt on vit de la Coste s'alarmer de la mauvaise santé du poète, le contraindre de suivre un régime et le ramener dans sa voi-

(1) *Corresp.*, t. I, l. 121. « Bannissez donc, s'il vous plaist, Monsieur, ces délicatesses pointilleuses qui sont le poison de l'amitié, et croyez que je suis tellement à vous qu'il n'est pas en vostre pouvoir de me perdre quand vous le voudriez. »

(2) *Corresp.*, t. I, l. 121. « Je prétens si peu m'acquitter envers vous par un meschant livre de vingt sols de toutes les grâces que vous m'avez faites, que, quand je vous aurois rendu cent fois les mesmes services, je ne croirois pas encore estre quitte... Lorsque je vous ay promis de vous envoyer mes nouveaux imprimez, ce n'a point esté par réflexion ni par rapport à ce que vous avez eu la bonté de faire pour moy. »

Id., l. 122. Réponse de M. de la Coste... « Mais, Monsieur, si je me suis trompé dans la connoissance que je croyois avoir de vostre amitié, il ne faut pas s'en étonner ; car vous qui avez cent mille fois plus d'esprit que moy, vous vous estes trompé dans la connoissance que vous croyiez avoir de la mienne, puisque vous estes assez injuste pour croire que je me sois piqué, parce que vous ne m'avez pas envoyé de vos imprimez aussi ponctuellement que je l'aurois pu souhaiter... Vous m'obligez de vous réitérer que si j'estois capable de cette bassesse et de cette lascheté, je m'interdirois moy-mesme la compagnie des honnestes gens. »

ture de Paris à Rouen, un jour où Brébeuf, malade, dut quitter la ville (1).

Ses rapports avec Georges du Hamel sont empreints d'une cordiale intimité. Georges est pour notre auteur le plus dévoué des amis, le plus discret des confidents ; il lui donne des conseils, unit ses efforts à ceux de l'évêque Auvry pour lui obtenir la faveur de Mazarin, gourmande sa négligence, apaise ses regrets, le console, reçoit en retour l'aveu de ses fautes, de ses espérances, de ses projets. C'est du Hamel qui lui persuada sans doute d'adresser au cardinal Mazarin les *Entretiens solitaires*, car le poète longtemps indécis le pria vivement de lui dire son avis (2). Ce n'est pas que, de temps à autre, du Hamel ne poussât trop loin la sincérité (3) ; de là quelques différends, bientôt dissipés. Ils se reprochaient surtout la négligence qu'ils apportaient à leur commerce épistolaire (4) ; dans ces blâmes mutuels, ils en vinrent plus d'une fois à se piquer. En dépit de ces malentendus qui traversent, sans trop leur nuire, les amitiés les plus solides, les lettres du poète ont toujours marqué une affection profonde, qui devenait facilement impatiente et ombrageuse (5). Ses relations avec le

(1) *Corresp.*, t. I, l. 106. A du Hamel. « Je suis d'avant-hyer en cette ville où M. de la Coste a pris la peine de me ramener. Je ne sçaurois assez voûs dire combien je lui ay d'obligation ; car ç'a esté seulement par son assistance, par ses conseils, et mesme par la persécution obligeante qu'il m'a faite que je me suis résolu à prendre soin de moy un peu plus que de coustume. »

(2) *Corresp.*, t. I, l. 66.

(3) *Corresp.*, t. I, l. 66. « Vous m'avez fait l'honneur depuis longtemps de m'accuser d'opiniastreté et Mlle de Bellefonds m'accuse sans cesse de trop d'irrésolution »... L. 68. « Je vous suis aussi obligé des réprimandes que vous me faites que des louanges que vous avez quelquefois la bonté de me donner »... « et je trouve vostre amitié dans vos lettres grondeuses aussi bien que dans vostre douceur et vostre style modéré. »

(4) *Corresp.*, t. I, l. 62. « Encore que depuis longtemps vostre amitié soit plongée dans une langueur profonde et dans un assoupissement étrange, je commence à ne désespérer plus de sa guérison, puisqu'elle reprend son sentiment. »

(5) *Œuvres diverses*, *Corresp.*, t. I, l. 62. Parlant de la froideur de du Hamel, il ajoute : « Ne croyez pas que je la blâme autant comme je la

frère de l'avocat, Guillaume du Hamel, furent peu suivies. Mais celui-ci n'en a pas moins consacré à la mémoire de Brébeuf tout un panégyrique où, parlant de l'intimité qui unissait à son frère le traducteur de la *Pharsale*, il s'attribue quelque part à cette étroite amitié (1).

Celle de Mme de Bellefonds lui fut plus précieuse encore, parce que les qualités de cette femme remarquable lui paraissaient réaliser l'image de la plus haute perfection. Son préceptorat avait été l'origine de cette sympathie réciproque à laquelle les années n'enlevèrent rien. L'auteur soumet ce qu'il écrit au jugement de l'abbesse (2). Mais ce n'était pas toujours à la femme d'esprit qu'il s'adressait ; c'était plus souvent encore à la religieuse, à celle qui, ayant abandonné le monde sans regret, consacrait tous ses instants à de sérieuses méditations, à des lectures édifiantes, à des prières. Les lettres que Brébeuf lui envoie

crains : je sçay trop bien qu'une haute indifférence pour la plus grande partie des choses du monde est une vertu excellente ; mais à n'en point mentir, je n'ayme pas à luy donner de l'employ, ny que vous soyez pour moy si hautement vertueux ; au contraire, je tasche d'affoiblir autant que je puis une qualité que j'estime ; surtout ce m'est un supplice plus grand que toute ma patience de me voir négligé d'une personne que j'aime et pour qui mon affection s'intéresse. »

(1) V. du Hamel (Guillaume), *Dissertation sur la Pharsale*. Le tome II des *Œuvres diverses* contient une lettre à M. le prieur du Hamel, l. 6. — Brébeuf était moins lié avec le frère de Georges et de Guillaume, Jean-Baptiste du Hamel, curé de Neuilly-sur-Marne, vers 1653, physicien et mathématicien estimé. Mais il fait souvent l'éloge de ses ouvrages. *Corr.*, I, 65. L'avocat avait demandé à son ami un panégyrique en l'honneur de ce savant qui voulait le publier en tête d'un de ses ouvrages. Brébeuf répond avec raison que « c'est un ornement tout à fait inutile et qui ne sent que le Hollandois ou l'Allemand ». Peut-être s'agit-il de l'*Astronomia physica*, ou du traité *De meteoris et fossilibus*, 1659. — V. dans le *Journal des savants*, 1707, l'éloge de J.-B. du Hamel.

(2) Brébeuf, dans une lettre à du Hamel, t. I, l. 66, déclare qu'il hésite à dédier les *Entretiens solitaires* au cardinal de Mazarin, parce que Mlle de Bellefonds lui a parlé assez froidement de son poème. On peut conjecturer qu'il s'agit d'une des sœurs de Mme Laurence. Car, chaque fois que Brébeuf parle de la religieuse, il se sert de l'appellation : Madame, encore usitée aujourd'hui à l'égard des abbesses et même des simples sœurs. Mais l'importance qu'il attribue à ce jugement nous ferait croire que la lettre manuscrite portait bien le mot : Madame, et que le frère de Brébeuf a mal lu, ou enfin que l'imprimeur a laissé échapper une faute.

nous donnent une idée de leurs entretiens accoutumés. Il y est question de la mort, considérée comme un bienfait céleste, « plus digne de nos souhaits que de nos craintes ». Le poète malade et triste allait chercher au parloir des Bénédictines les consolations dont il avait besoin. Aussi sa reconnaissance, mêlée au respect le plus profond, éclate-t-elle dans ses lettres (1) et surtout dans le sonnet qu'il a consacré à Mme Laurence (2), comme si c'était une loi pour les poètes de rapporter à une femme, souvent digne de leur admiration, souvent aussi idéalisée, le meilleur de leur talent ou de leur génie.

Miracle de vertu, noble et sainte vestale
Pour qui la solitude a de si doux attraits
Qu'il n'est point icy-bas ou de joye ou de paix
Qui puissent ressembler aux douceurs qu'elle étalle,

Du souverain Espoux amante sans égale,
Qui vers luy constamment tournez tous vos souhaits,
Et dont le chaste cœur tout percé de ses traits
Vers aucun autre objet jamais ne se ravale ;

C'est en ces lieux sacrez que pour ces dons heureux
Que vous fait chaque jour ce Monarque amoureux,
Vous lui payez sans cesse un tribut de louange.

Aussi d'un soin si rare il fait briller en vous
La pureté, l'esprit et le savoir d'un Ange
Que la terre est surprise et le ciel est jaloux.

III. — Ainsi Brébeuf n'a manqué ni de protecteurs ni d'amis ; il recevait des témoignages nombreux de générosité ou de sympathie, mais sa situation n'en devenait pas meilleure ; il obtenait l'estime de ses confrères et du public, le roi lisait la *Pharsale* (3) ; mais l'auteur vivait dans

(1) *Corresp.*, t. I, l. 40. V. aussi l. 39.
(2) *Eloges poétiques*. Pour Mme de Bellefonds, sonnet.
(3) V. plus loin ; *Corr.*, t. II, l. 12. Cf. I, l. 63. A du Hamel. « Parmy ces grands sujets de déplaisir, si j'estois sensible aux petites consolations, je me satisferois en quelque sorte de l'approbation que la *Pharsale* françoise a

une extrême détresse. Il continuait à faire de fréquents voyages ; malgré l'insuffisance de ses ressources et ses infirmités, il écrivait de petits poèmes sur commande pour les salons de Rouen ou de Paris. Sa pauvreté ne doit pas nous étonner. Son père, l'humble avocat de Thorigny, lui laissa sans doute peu de biens ; si, comme il est probable, il se refusa par scrupule à profiter des avantages que lui assurait son titre d'aîné de la famille, la part qui lui revint de l'héritage paternel fut bien restreinte ; ses frères Jean, Joachim et Gilles, qui étaient demeurés auprès de leur mère, ne pouvaient lui venir en aide ; leur situation à eux-mêmes n'était pas florissante, puisque le poète parle souvent du tracas que lui causent leurs affaires et des démarches auxquelles il se livre pour obtenir à l'un d'eux une charge avantageuse (1). On comprend à quelles dépenses l'entraînait cette vie agitée ; plus d'une fois il s'en effraya. Il songeait avec inquiétude à l'avenir ; il avouait même à du Hamel que ses revenus étaient inférieurs à ses dépenses et que, s'il voulait se voir un jour en repos, il avait bien besoin d'y chercher remède (2). Un instant, il conçut le projet d'émigrer, de partir pour les Indes, et de chercher au delà des mers la fortune qui lui échappait (3). Cependant, il fallait dissimuler ses chagrins et ses soucis, faire bonne mine aux gens du monde, feindre l'enjouement, imaginer mille expédients pour se tirer d'embarras. Est-ce seulement une indisposition, n'est-ce pas aussi le manque d'argent qui le retient à Rouen et le contraint d'attendre tantôt le carrosse de MM. Corneille (4),

trouvée chez M. de Longueville, chez M. l'archevesque et chez les principaux officiers du Parlement. Ils ont tous prié M. de Boisrobert de me mener chez luy et luy ont témoigné qu'ils n'ont jamais rien veu de si fort ny de si soutenu. »

(1) *Corresp.*, t. I, l. 69... « La charge que je demande pour mon frère est peut-estre déjà donnée..... »

(2) *Corresp.*, t. I, l. 103.

(3) *Corresp.*, t. I, l. 63. Scarron eut la même intention. V. Tallemant des Réaux, *Historiettes*, t. VII, p. 37. *Ed. de Monmerqué et Paulin Paris*, Techener, 1858.

(4) A du Hamel. *Corresp.*, t. I, l. 72. « Je vous ay déjà dit que MM. de

tantôt celui de M. d'Aubigny (1) ? Du moins supportait-il cette pauvreté plus fièrement que tel de ses contemporains ; les confidences discrètes de ses lettres laissent apercevoir cet effort continuel pour cacher sa détresse.

Ce qui redoublait ses inquiétudes et son malheur, c'était la faiblesse croissante de sa santé. La maladie altéra de bonne heure les traits de son visage, alourdit son corps. Dans la gravure allégorique insérée en tête de l'édition de 1664, l'image de Brébeuf paraît authentique, car elle n'est pas exempte de laideur ; on remarque à première vue, dans cette physionomie irrégulière, et comme contractée, le nez petit et fortement arrondi, le menton proéminent, l'air languissant et mélancolique (2). Brébeuf assure d'ailleurs qu'on se fait une idée trop avantageuse de lui, d'après sa *Pharsale*, et qu'on ne peut le voir sans être déçu (3). Aussi les visites, la fréquentation assidue des salons furent-elles bientôt pour lui une véritable gêne ; et pourtant la médiocrité de sa fortune le contraignait à des démarches, à des sollicitations nombreuses. On peut dire qu'il souffrit sans répit. Les premiers symptômes de la fièvre qui devait l'accabler, apparurent dès sa jeunesse (4). Il fait lui-même allusion aux infirmités qui attristèrent son enfance ; de « faux pro-

Corneille m'offrent une place dans leur carosse. Le mauvais temps et ma mauvaise santé m'obligent à les attendre. » — L. 73. « A quelque prix que ce soit, je tascheray de partir lundy prochain avec M. de Corneille le jeune, et peut-estre avec M. de la Coste. »

(1) *Corr.*, t. I, l. 102. A M. du Hamel. « Vous avez bien préveu qu'il y auroit encore quelque délay à mon retour ; mon peu de santé et l'espérance que j'ay de m'en aller avec M. d'Aubigny, m'obligent à différer jusqu'à samedy. » Cf. l. 108 où il s'agit du carrosse de M. de la Coste.

(2) Voir ce frontispice de Mathé, reproduit en tête de ce volume, et aussi l'Appendice.

(3) *Corr.*, t. I, l. 102. A M. du Hamel. « Ceux qui ne m'ont veu que dans la *Pharsale* ont conceu de moy une haute idée, au lieu que plusieurs me considèrent bien moins quand ils en ont veu l'autheur. »

(4) Le P. Martin, *Athenæ Normannorum*. « Quis crediderit viginti annis febricitantem non tamen phraenesi poetica percitum, ut solent Enthusiastes (*sic*), quales extitere Tassus, Lucretius, etc., aequali pede deambulasse in Parnasso ? »

phètes » avaient prédit que « la vingtième année de son âge serait la première qu'*il* devait passer en l'autre monde » (1). Ce mal qui le consumait fut sans doute le résultat de certaines dispositions héréditaires. Au témoignage de Cavelier, il mourut de la même maladie que sa mère ; mais cet auteur n'indique pas s'il s'agit de la fièvre même ou de l'affection de poitrine qui se déclara dans les derniers temps de sa vie (2). Ce qui demeure certain, c'est que sa famille était peu robuste et sujette à des troubles nerveux. Plusieurs de ses lettres l'attestent ; tantôt il s'afflige des vives souffrances que sa mère endure stoïquement (3), tantôt il parle des crises que subissait son frère Joachim (4) et qui amenèrent bientôt sa mort (5). Le poète dut être d'autant plus touché par ces tristes événements qu'il se sentait lui-même gravement atteint ; les accès qui le tour-

(1) *Corresp.*, t. I, l. 100. A M... (peut-être son parent). « Je n'ay de santé qu'autant qu'il en faut pour faire mentir M. S... et tous les faux prophètes qui me vouloient faire croire que la vingtième année de mon âge seroit la première que je devois passer en l'autre monde. »

(2) Matrem rapuit unus et idem morbus
Cum majore fratrum.
(*Funebre Breboviorum elogium.*)

(3) *Corresp.*, t. I, l. 123. A. M. de la Coste. « Vous savez la tendresse que j'ay pour ma mère que j'ayme plus que ma vie ; elle a souffert depuis quelque temps des maux qu'une personne raisonnable ne peut entendre sans étonnement ; elle a eu une fièvre continue qui a duré vingt-deux jours, qui lui a fait perdre l'usage de la raison et qui l'a mise à l'extrémité. » Il ajoute ensuite quelques mots sur une autre maladie à laquelle sa mère est encore sujette : des hémorrhoïdes intérieures. — Tous ces détails confirment l'opinion que nous avons émise sur l'origine des maladies du poète.

(4) *Corresp.*, t. I, l. 67. A du Hamel. « Mon frère de Balanson, après avoir esté plusieurs jours sans parler et estre tombé du moins trente ou quarante fois en des convulsions fort longues et fort violentes, a eu contre toute apparence une crise qui l'a mis hors de péril. »

(5) *Corresp.*, t. I, l. 101. A du Hamel : « Depuis la mort de mon frère et la perte de ma santé, j'ay eu une indifférence étrange pour tout ce qui s'appelle fortune. » La « généalogie » nous apprend que Joachim, sieur de Balanson, né en 1624, marié en 1644 à « demoiselle Catherine Le Mettais », mourut sans laisser de postérité. — Ce frère dont Brébeuf fait mention dans la lettre à du Hamel pourrait être, non pas Joachim, mais Gilles, sieur des Vages, sur lequel nous ne savons rien. Mais cette conjecture nous semble moins probable.

mentaient devinrent plus fréquents en 1656 ; l'*Avertissement* qui précède les *Entretiens solitaires* est, à cet égard, très précis (1). Ses forces diminuaient et la fièvre se compliquait d'autres affections. Il écrit à Mgr Auvry qu'il ne fait que « passer d'une maladie dans une autre » (2). Les « défluxions sur la poitrine » dont il se plaint continuellement sont les premières atteintes de la phtisie qui le menaçait. Il traverse alors des alternatives d'espoir et de découragement ; dès qu'il éprouve une amélioration, il se croit guéri ; au moindre accident qui se produit, il se juge perdu, et la tristesse qui s'empare de lui aggrave encore son état ; il avoue dans une lettre (3) qu'il a craint un instant de n'avoir plus que six mois à vivre, qu'il est encore faible et maigre au point de ressembler à un squelette ; mais il s'écrie aussitôt après, avec cette mobilité d'esprit qui permet aux malades de se faire illusion sur la gravité du mal : « J'espère qu'après avoir repris un peu de force et d'embonpoint je serai fait comme un autre homme et que j'useray, Dieu aidant, si bien de ma santé que vous ne me gronderez plus ». Un autre trait caractéristique, c'est qu'il attribue volontiers ses souffrances, non à la faiblesse de sa constitution, mais à des causes extérieures, surtout au climat du pays, de la ville où il se trouve ; le séjour de Rouen lui semble redoubler son malaise (4), qui diminue à Paris ; ici le soin de sa fortune, les visites et les démarches variées, les distractions forcées le soutenaient et produisaient chez

(1) « Je ne puis m'empescher, Lecteur, de vous avertir d'abord que je vous donne seulement icy les Méditations d'un malade. Il y a près de quatre ans que j'en fis mon occupation dans les intervalles d'une longue fièvre... » L'approbation des docteurs en théologie de la Faculté de Paris, vicaires généraux de l'archevêque de Rouen, insérée en tête de l'ouvrage, est datée du 9 avril 1660.

(2) *Corresp.*, t. I, l. 6.

(3) T. I, l. 106. A du Hamel. — La lettre doit être de 1659, puisqu'il y annonce son poème sur la *Paix*.

(4) *Corresp.*, t. II, l. 30. A M. du Hamel, avocat. « J'ay bien de la répugnance à demeurer icy davantage et je m'apperçoy visiblement que l'air de Rouen m'est tout à fait contraire. »

lui une activité factice. Si le stoïcisme chrétien qui est au fond de son cœur, l'aide à supporter courageusement ses maux, il n'en recherche pas moins les consolations de ses amis ; il aime qu'on s'afflige avec lui et il s'irrite presque, quand on feint de considérer ses plaintes comme un prétexte commode et ingénieux pour justifier sa négligence. On aperçoit maintenant les obstacles contre lesquels Georges de Brébeuf eut à lutter. Dans cette poursuite obstinée de la gloire et de la fortune, il devait vaincre non seulement l'indifférence des grands, la jalousie des auteurs, mais encore ses infirmités. Il souffre, et il dompte ses souffrances pour écrire les vers qu'on lui demande, faire sa cour à ceux dont il recherche l'appui, rendre service à ses parents et à ses amis. La fièvre affaiblit le corps, mais laisse l'esprit intact, et semble exalter de son ardeur l'imagination du poète.

La faiblesse de sa santé explique en grande partie sa situation précaire. L'étude de son caractère nous indiquera d'autres causes plus profondes. Le hasard a moins de part à la destinée d'un homme que les dispositions mêmes de sa nature ; c'est avec nos opinions, nos sentiments, nos passions, que nous nous mêlons aux événements pour les diriger ou les subir.

Ce qui domine chez Brébeuf, dans sa jeunesse, c'est l'enthousiasme ; ses espérances, ses idées sont grandes ; la noblesse de la pensée, la majesté du style, voilà ce qu'il recherche avant tout ; à cette haute conception qu'il se fait de la poésie, répond un vif désir de gloire et de succès. Son art lui paraît être d'une essence supérieure ; il n'y voit ni un métier ni une source de profit, et il écarte toute préoccupation matérielle. Nous avons dit quel dédain lui inspirent les rimeurs de balle. Il juge avec la même sévérité le genre burlesque où il s'est pourtant essayé avec quelque bonheur (1).

(1) *Corresp.*, t. I, l. 8. A M. de la Coste. Voir sur la poésie légère de son temps, qu'il juge avec sévérité, la lettre 50 que nous avons déjà signalée.

Mais la noblesse des personnages cornéliens le ravit. Aussi, lorsque Gomberville et M. de Chanvallon lui conseillent d'aborder un grand sujet et lui indiquent, l'un l'histoire et les légendes de l'Eglise primitive (1), l'autre « la description des guerres sous Henri le Grand » (2), sont-ils sûrs d'obtenir son approbation. Brébeuf dut se répéter souvent à lui-même le vers que Gomberville l'engageait à prendre pour devise :

Eripe te populis et habenti nubila terræ.

Cette constante recherche de la grandeur n'apparaît pas seulement dans les procédés de son art et dans son style ; il se montre plus préoccupé encore de la valeur morale de ses conceptions. Il fuit les sujets scabreux avec de sincères scrupules ; quand M. de la Coste le pria d'écrire une pièce de vers sur les amours d'un frère et d'une sœur, le poète lui fit honte d'une pareille proposition et lui répondit avec vivacité : « J'aimerois tout de bon mieux estre condamné aux mines que d'estre obligé de faire cent vers sur une matière de cette nature, car comment voulez-vous, Monsieur, que l'on puisse honnestement faire soupirer un frère pour une sœur » (3) ? Nous regrettons que Brébeuf n'ait pas osé se prendre à ce sujet ; il ne s'agissait peut-être pas de décrire un sentiment que les circonstances eussent rendu innocent, un amour formé par surprise au milieu des hasards d'une existence aventureuse et trompant le coupable sur son origine ; peut-être demandait-on au poète de retracer les progrès d'une passion consciente d'elle-même, troublée et purifiée par le remords, semblable à celle

(1) *Corresp.*, t. I, l. 29. « Cherchez dans l'Ecriture sainte la matière d'un poème vrayment héroïque. »

(2) *Corresp.*, t. I, l. 25. « Vous avez dans nostre siècle et dans nostre Patrie le plus beau sujet du monde, ou la description des guerres sous Henry le Grand, ou de celles des Huguenots sous Louis le Juste. »... Le marquis indique encore à Brébeuf un autre sujet : « la sortie du peuple de Dieu de l'Egypte et l'entrée dans la terre promise ».

(3) *Corresp.*, t. I, l. 128.

d'Amélie pour René dans le célèbre roman de Chateaubriand. Est-ce de là qu'il a tiré son élégie à Philis (1), où il décrit l'amour d'un homme pour une jeune femme dont on lui fait croire qu'il est le frère ? Ici il évite soigneusement la peinture de l'inceste et change en badinage une impure et tragique passion. Ce trait est caractéristique ; il marque une délicatesse vraiment scrupuleuse ; au reste, l'abbé du Hamel vante la candeur du poète et déclare, non sans hyperbole, qu'on ne rencontrerait dans ses œuvres « rien qui les pût bannir des cloîtres les plus austères » (2).

Cette grandeur de sentiments ne se renferme pas dans les limites étroites de l'art ; elle se reflète sur toutes les idées de Brébeuf, qui par la générosité et l'indépendance de certaines opinions diffère profondément de ses contemporains. C'est ainsi qu'il raille sans pitié les dédains de la noblesse pour la bourgeoisie : il blâme, dans une lettre fort curieuse, un de ses amis, qui, jugeant insuffisantes les preuves de noblesse fournies par sa fiancée, venait de renoncer à cette union ; il va jusqu'à lui rappeler l'égalité originelle de tous les hommes. « Que nous sommes fous, dit le poète, de nous en faire tant à croire, et de nous imaginer que cette faveur de naissance que nos pères ont laissée à leur postérité mette entre nous et les autres hommes une véritable différence. » Sans doute il est prêt à reconnaître que ces titres, précieux héritages des ancêtres, gages de leurs vertus et de leurs exploits, excitent chez leurs descendants une salutaire émulation ; mais il poursuit le préjugé de son temps avec plus de force encore que Boileau dans sa fameuse satire « sur la Noblesse » ; il égale en audace Jean de Meung dont il se souvient peut-être : « Quand je considère que ç'a esté des

(1) *Poésies diverses*, éd. de 1662, p. 130. « Pour Daphnis à Philis de qui, après un long voyage, on luy avoit fait croire qu'il étoit le frère et que depuis ce temps-là il a toujours traitée de sœur. » — Elégie. Sur son portrait qu'elle luy avoit envoyé.

(2) Du Hamel, *Dissertation*.

païsans qui ont fait les gentilshommes, je reconnois que nous sommes bien plus proches voisins que l'on n'a accoustumé de s'imaginer » (1). En revanche il éprouve une vive admiration pour l'héroïsme, quelque forme que revête cette haute vertu ; s'il répugne à la violence, il est séduit par la gloire militaire ; c'est à des soldats qu'il adresse ses louanges les plus fortes et les plus vraies (2).

Partout se montre chez lui ce même amour de la justice, de la vertu, des honnêtes gens. Cet auteur de panégyriques mettait la franchise à très haut prix. Comme l'*Alceste* de Molière, dont il se rapproche d'ailleurs par certains traits de son caractère, il vante quelque part le charme qu'il trouve à ne point dissimuler ses sentiments ; il souhaite qu'on dise la vérité aux hommes en général, sans attaquer les particuliers ; il raille les vaines conventions de la société, la vertu feinte et ployable des courtisans qui règlent leur conduite sur leur maître : « La valeur prend le pas devant les autres vertus sous le règne d'un prince qui est porté à la guerre ; et celle qui fait fleurir la paix tient ordinairement le haut du pavé quand il laisse ses voisins en repos. La vertu est agissante et enjouée durant le temps de sa jeunesse, et doit ses plus beaux agrémens à la vigueur de ses premières années ; dans la vieillesse, la complaisance l'oblige de vieillir avec luy, et quand l'âge luy a mis les rides sur le front, elle n'auroit plus de bonne grâce, si elle n'estoit ridée » (3). Peu d'auteurs ont, au XVIIᵉ siècle, tracé le portrait du courtisan avec cette vigueur et cette finesse. Peu de pages, dans son œuvre ou dans celle de ses contemporains, expriment au même degré cet amour de la vérité.

Ce qui soutenait Brébeuf dans ses nobles aspirations, c'était la foi religieuse. La *Défense de l'Eglise* et surtout les *Entretiens solitaires* en sont la preuve. Si le

(1) *Œuvres diverses*, *Corresp.*, t. I, l. 32.
(2) *Id.*, t. I, l. 76, 98 ; t. II, l. 5.
(3) *Id.*, t. I, l. 96.

premier de ces deux ouvrages indique plutôt des préoccupations de polémiste, l'autre témoigne d'un effort sérieux vers le bien. Il a dû surveiller ses propres actions avec un soin égal à son ardeur de propagande. Nous manquons de renseignements précis sur sa vie intime, ses fautes et ses faiblesses ; mais il paraît avoir été scrupuleux dans sa conduite ; les circonstances ont pu contraindre sa fierté ; mais il y eut toujours chez lui plus de réserve grave et digne que chez les autres poètes du temps. On peut croire que les calomnies auxquelles il fait plus d'une allusion, tombèrent d'elles-mêmes (1). Du moins la lettre qu'il adresse à Mme de l'Isle-Marie atteste une noble franchise : « Je vous pourrois nommer, lui dit-il, ceux qui ont esté capables de me rendre ce mauvais office auprès de vous... mais ce sont personnes que l'on estime si peu au lieu où nous sommes que j'aurois honte d'employer quelque temps à me défendre de leur médisance. Il suffit pour me justifier auprès de ceux qui me connoissent que l'on sçache que ce sont eux qui accusent et que c'est moy qui suis accusé » (2).

Si l'on trouve dans quelques passages de ses œuvres des traces d'une morale un peu trop accommodante, c'est plutôt la doctrine opposée, une sorte de stoïcisme chrétien, qui l'emporte. Un fait certain, c'est qu'il montra une vertu assez délicate pour être considéré par quelques-uns comme un moraliste, un guide spirituel. On lui demanda des conseils et il répondit de bonne grâce, sous une forme souvent légère, mêlant aux préceptes des traits de l'esprit précieux. Il indique à des amis dont la faiblesse morale

(1) Cependant Mme de Bellefonds lui retira un instant sa confiance. *Œuvres div.*, t. II, l. 32 Il écrit d'ailleurs à M (une dame), t. I, l. 75 : « La mauvaise opinion que quelques-uns ont voulu donner de moy est devenue si contagieuse que tout le monde l'a prise ; et je voudrois, Madame, n'avoir pas sceu qu'elle a esté chez vous extrêmement bien receue, et s'il m'est permis de vous le dire, extrêmement fortifiée. » Il s'agit sans doute des ennuis que lui causèrent ses fonctions de précepteur.

(2) *Œuvres diverses*, *Corresp.*, . I, l. 60.

réclame un secours, la résolution la plus sage, le parti le meilleur, mais il n'abuse pas des lieux communs, soucieux avant tout de proportionner ses avis aux circonstances, au caractère de la personne. Voici un timide et naïf provincial auquel ce contempteur du monde et de la cour persuade de secouer sa modestie, de quitter son maintien gauche et ses manières rustiques, en un mot de se déniaiser. Brébeuf lui écrit, avec un singulier mélange de bon sens et de préciosité : « Il faut vous défaire de cette petite honte rustique qui gaste votre Discours lorsqu'elle veut embellir vostre visage... Je sçay bien qu'ayant vescu longtems dans la retraite et en la compagnie des arbres et des rochers, vous estes en quelque sorte nouveau dans le monde ; mais il faut vous imaginer que vous valez bien les autres » (1). Il ne craint pas d'attirer l'attention de son ami sur les usages et les menues cérémonies, auxquels il faut savoir satisfaire sans y attribuer un trop haut prix.

Le ton change quand il s'adresse à un autre correspondant, officier ou courtisan ; celui-ci aime le monde et consacre aux divertissements une grande partie de sa vie, mais il a cru s'apercevoir que la vertu la plus austère s'altérait au contact de cette société brillante et frivole et que le sage devait plus d'une fois capituler avec sa conscience ; il a soumis ses scrupules à Brébeuf qui a bientôt fait de le rassurer ; s'il pense que la vertu doit garder tous ses droits, elle ne lui apparaît pas, comme à tant d'autres, sous des dehors moroses ; il la voit volontiers sourire, et, sans rien perdre de son excellence, changer d'aspect suivant les âges et les conditions. « Comme la vertu s'accommode à toutes les conditions, elle s'accommode aussi à tous les âges ; dans les jeunes gens, elle est complaisante et enjouée ; dans un âge plus avancé, elle devient plus forte et plus généreuse, et parmy les vieillards elle se change en

(1) *Œuvres diverses*, *Corresp.*, t. I, l. 53.

une sage gravité et en une conduite plus austère » (1). Ce sont là des idées que nous retrouverons dans une pièce des *Entretiens solitaires* ; mais l'épistolier est plus indulgent que le poète, car il va jusqu'à dire : « Je sçais qu'il y a des plaisirs et des attachemens qui ne doivent pas être défendus ; mais il faut que ce soient pour vous de petits supplices et non d'agréables attachemens ». L'auteur est bien près d'accepter la morale de certains casuistes et leur procédé si commode de la direction d'intention. Mais voici des conseils tout opposés qui conviennent à une nature généreuse, ardente et incapable de se modérer ; Brébeuf exhorte un officier de ses amis à lutter contre les passions de la jeunesse ; il lui montre, en les exagérant à dessein, les suites ordinaires de la dissipation, une maturité triste et lasse, une vieillesse portant « la peine des fautes qu'elle n'aura pas commises ». Il ajoute, en homme qui connaît bien les défauts de la noblesse de son temps : « Vous sortez d'une race de qui les dernières années se plaignent toujours de la licence des premières. Quand vous auriez dégénéré en cela, vous surpassez assez les autres exemples qu'elle vous a laissez pour ne perdre pas votre noblesse » (2). Ce rôle de confident et de moraliste, on dirait presque de directeur de conscience, semble digne d'être noté. On ne saurait en effet voir dans ces développements un vain exercice de rhéteur, d'épistolier cherchant à renouveler son art. Brébeuf atteste lui-même qu'il joint aux préceptes écrits des exhortations orales et qu'on daigne écouter celles-ci avec patience (3).

Un tel homme était fier et peu disposé par son caractère même aux démarches que les courtisans et les écrivains

(1) *Corresp.*, t. I, l. 54.

(2) *Œuvres diverses*, *Corresp.*, t. I, l. 76. L'officier auquel il écrit pourrait bien être M. de Marsac.

(3) *Corresp.*, t. I, l. 76. « Vous avez toujours écouté mes discours avec tant de patience que je me suis figuré que vous ne donneriez pas moins de liberté à ma plume que vous en donniez à ma bouche. »

jugeaient nécessaires pour obtenir des faveurs, des places, des bénéfices. Il fut de son aveu même très réservé (1) ; il n'aimait pas à faire montre de ses sentiments, il ne les prodiguait pas au dehors. Cette attitude comportait sans doute une certaine raideur. On doutera qu'il ait jamais su intriguer, concevoir à l'avance des projets, en préparer l'exécution, agir sur l'esprit de ceux dont il aurait désiré obtenir les bonnes grâces. Ce n'est pas qu'il n'ait souvent demandé, et beaucoup de ses poésies et de ses lettres, remplies d'éloges hyperboliques, en sont la preuve. Mais observait-il le moment favorable, et n'avait-il pas au contraire les honorables gaucheries de Pierre Corneille qui ne sortait de sa réserve que pour écrire des épitres à la Montoron ? Il manquait de cette souplesse, de cette aisance de manières qui permettait alors à « l'honnête homme » de ménager ses intérêts sans hasarder sa dignité, d'obtenir les faveurs des gens en place sans attirer leurs dédains. Balzac, qui se tint obstinément éloigné de la cour, y aurait réussi, grâce à son bon sens, à sa prudence mesurée, sans passion (2). Brébeuf, qui a tracé dans plus d'une lettre et dans une pièce des *Entretiens solitaires* le portrait de la vertu mondaine, exempte de rigueur, d'imprudence et de timidité, ne l'a jamais pratiquée. L'abbé Marcel atteste que son ami ignorait l'art de se faire valoir (3) ; sa fierté, une sorte de pudeur le retin-

(1) *Corr.*, t. I, l. 75. A. M... (une dame) « ..... encore que je n'apporte aucun artifice à me cacher, j'apporte si peu de soin à me découvrir qu'il faudroit longtemps étudier mes actions pour en juger sainement. »

(2) V. dans la *Correspondance* de Balzac la lettre 36, à Hydaspe. Ed. de 1647, Paris, Bouillerot, in-12. « Il faut faire amitié avec les gens de bien, mais il ne faut pas être mal avec les autres. Les poisons mêmes sont nécessaires à quelque chose, et puisque nous avons à vivre parmi des bêtes sauvages, il est besoin ou de les adoucir ou de les dompter. »

(3) *Tumulus*.

Nil non promeritum, sua sic fortuna fefellit,
Dum nulli pudor ingenuus fert esse molestus,
Dum nimium meminit generis nescitque procare,
Sed magnis tantum per se virtutibus ambit.

rent souvent ; cette grande imagination s'appliquait malaisément aux petites choses.

Ces qualités auraient du moins pu le soutenir parmi les tristesses de sa vie. Mais il y joint un fâcheux défaut : il ne sait pas tempérer le sentiment par la raison. Il cède à ses impressions ; il n'a ni l'esprit de suite ni la volonté nécessaires à un homme pour régler sa conduite privée, à un auteur pour connaître ses ressources et l'étendue de son talent, porter son art à la perfection et donner au public plus que des promesses. En toutes choses, il montre la même nonchalance, la même indécision. Il sollicite et suit trop souvent les avis des autres ; s'il accepte les critiques de ses amis, il n'en éprouve pas moins une déception, qu'il essaierait en vain de dissimuler. Après s'être conformé aux conseils reçus, il éprouve des regrets qu'il avoue naïvement : « Ce que je fais contre mon sens, écrit-il à du Hamel, qui lui a conseillé de modifier le début d'une épître, est bien souvent assez peu supportable » (1). Parfois aussi, il admet une correction, mais pour en restreindre les limites, ce qui achève de tout gâter. Enfin, au lieu d'appliquer toutes ses forces à la composition d'œuvres originales, il travaille trop aisément sur la prière d'un ami ou d'un protecteur, et disperse dans des poésies légères et des pièces de circonstance le meilleur de son talent et de son temps. Il s'en aperçoit du reste, et il écrit à M[me] de Bellefonds : « Je suis de ces ouvriers qui ne font que ce qu'on leur commande ; j'ay donné ce pouvoir-là sur moy à quelques personnes qui me prescrivent des sujets quand elles m'obligent à écrire (2). »

Il y a dans cet éparpillement de son activité un défaut qui tient autant à son caractère qu'aux circonstances extérieures, car s'il est forcé de solliciter par tous les moyens la sympathie des grands, le soin de ses affaires n'est pas chez lui une

(1) *Corresp.*, t. I, l. 70.
(2) *Id.*, t. I, l. 39.

préoccupation exclusive; ce Normand paraît à de fréquentes reprises le plus insouciant des hommes. Il défend plus volontiers les intérêts d'autrui que les siens. Il recherche pour un de ses frères un emploi important; il va jusqu'à prier l'historiographe Robynet de réserver à un officier de ses amis une petite place dans l'ouvrage qu'il prépare; la lettre rappelle la célèbre épître de Cicéron à Lucceius, mais le poète l'emporte ici sur le grand orateur, car ce n'est pas pour lui-même qu'il désire les louanges de l'histoire (1). C'est encore avec une joie bien vive qu'il paye sa dette de reconnaissance à M[me] de Bellefonds en obtenant pour elle une abbaye avantageuse; ses lettres à du Hamel, ami de l'évêque de Rodez, et au P. Annat, attestent le zèle (2) qu'il déploya dans cette occasion. Ses amis et ses protecteurs profitaient de son dévouement et en abusaient sans scrupule. En s'excusant auprès de M. de la Coste, Brébeuf se déclare « accablé tout à la fois de rhume, de mal de tête et de commissions ». En revanche, il néglige souvent ses intérêts, même les plus importants. Ne voit-on pas M. de Saint-Laurens s'occuper lui-même du règlement d'un héritage sur lequel le poète avait des droits (3) ? Celui-ci en témoignait du reste à son ami une

(1) *Corresp.*, t. II, l. 7. A M. Robynet. « Comme asseurément la vostre (votre histoire) est le temple de mémoire où les exploits de nos braves se peuvent immortaliser, et que tous ceux qui n'y sont pas n'ont guère d'autre durée que celle du temps dans lequel ils s'exécutent, nous avons grand intérest que ceux de M. de L... n'y soient pas oubliez et que les gens qui ne sçavent des nouvelles de l'armée et de la cour que ce que vous leur en apprenez, ne demeurent pas davantage dans l'erreur qu'à cause qu'ils rencontrent si rarement son nom dans vos beaux écrits vous n'ayez rien à leur en dire. »

(2) *Corresp.*, t. II, l. 21. A du Hamel. « Je viens d'apprendre le succès de l'affaire de M[me] de Bellefons et en mesme temps le soin et le zèle avec lequel vous y avez contribué. Je ne doute point que M. de Rodez n'ait beaucoup déféré à votre recommandation. » — T. II, l. 4. Au P. Annat. « Il a fallu tout le mérite de cette illustre personne pour vous engager à porter efficacement ses interests et il faudroit aussi toute son éloquence pour vous en remercier dignement. » Cf. t. I, l. 128. A de la Coste. — M[me] Laurence résigna cette abbaye de Montivilliers en faveur de M[me] de l'Isle-Marie, t. II, l. 39.

(3) *Corresp.*, t. I, l. 35. A M. de Saint-Laurens. « Certainement, Monsieur,

vive gratitude, et s'écriait naïvement : « Vous songez à moi lorsque je m'oublie ». Il apportait une négligence au moins égale à l'accomplissement des menus devoirs de société ; on lui reprochait à tout instant les caprices et l'irrégularité de sa correspondance. Il ne savait pas mieux conduire sa maison, régler sa dépense sur son revenu, assurer son avenir ; il ignorait cette sage économie, qui met de l'ordre dans la vie et corrige ainsi la part de hasard attachée à tous les événements humains. Cette disposition d'esprit peut être attribuée à plusieurs causes. Il a un certain dédain aristocratique de l'argent ; il eût considéré comme le souverain bonheur de pouvoir écrire des vers à loisir, n'ayant d'un auteur que la réputation, sans aucun des embarras auxquels sont exposés les gens de lettres. Il pouvait aussi alléguer la faiblesse de sa santé, cette fièvre presque continuelle, les « défluxions » fréquentes. Il est vrai que les maladies détruisent le plus souvent la volonté, en affaiblissent le ressort, ou du moins rendent l'esprit indifférent aux choses de la vie. Mais si la complexion délicate de Brébeuf entretenait sa paresse, il semble que ce défaut lui ait été naturel, il en avait conscience et disait avec franchise : « Je ne seray jamais qu'un fainéant » (1). Au reste il y avait dans cette incapacité de prendre une décision vigoureuse moins de mollesse encore que d'irrésolution. Ce poète du XVIIe siècle paraît avoir, comme tel de nos contemporains, comme cet Obermann dont de Senancour (2) a retracé l'existence si agitée et si vaine, souffert de l'excès même de sa sensibilité ; l'imagination s'est développée, chez lui, aux

je ne prétendois rien à la succession de M. G... et je ne cherchois point au déplaisir de sa mort un adoucissement de cette nature ; mais vous songez à moy lorsque je m'oublie et prenez soin de mes intérests quand je les néglige. » M. Lucas est nommé dans la même lettre, comme s'il s'était aussi occupé de cette affaire. — M. de Saint-Laurens était conseiller du roi et trésorier du clergé de France.

(1) *Corresp.*, t. I, l. 41.

(2) De Senancour, *Obermann*. Paris, 1804. Nouvelle édition, avec préface par George Sand. Paris, Charpentier, 1882.

dépens de la volonté ; elle lui montrait en un moment un trop grand nombre d'idées, qui, s'opposant les unes aux autres, lui ôtaient tout moyen de choisir. Avec la clairvoyance qui caractérise ces natures, Brébeuf démêlait fort bien l'origine de ce malaise moral. « Vous m'avez fait l'honneur, écrivait-il à du Hamel, de m'accuser d'opiniastreté, et M[lle] de Bellefonds m'accuse sans cesse d'irrésolution ; je ne me fais point juge entre vous et elle, mais je sens bien qu'en toutes choses je trouve tant de pour et de contre que bien souvent, à force de délibérer, je ne résous rien (1). » Nous ne serons pas surpris de le voir incliner peu à peu au fatalisme, à une résignation triste. C'était un moyen d'échapper aux efforts de sa volonté (2), sa nonchalance devenait une nonchalance philosophique, la pire de toutes ; il se laissait conduire par ses sentiments et n'essayait plus de se ressaisir et de lutter.

Une sensibilité délicate, développée à l'excès, voilà encore un autre trait de son caractère. Le moindre événement provoque en lui une émotion ; il passe en un instant d'une idée à une autre, il ne peut ni penser ni écrire avec calme ; il faut que cet homme espère, doute, s'émeuve. Il cède aux impressions passagères et en subit longtemps l'influence. D'une nature inquiète et ombrageuse, il est prompt à s'offenser ; nombreuses sont les plaintes, les remontrances qu'il laisse échapper dans ses lettres. De plus, comme l'imagination se fait bientôt la complice de la sensibilité, il exagère les plus légers incidents. On voit combien il dut souffrir de ce défaut dans le cours d'une existence d'ailleurs difficile. En suivant les premiers mouvements de son cœur, il s'attira des inimitiés ; il faillit se brouiller avec ses amis les plus sincères, du Hamel et M. de la Coste ; plus fâcheux pour

(1) *Corresp.*, t. I, l. 66. A M. du Hamel, avocat au Parlement.

(2) *Corresp.*, t. I, l. 19. A M. de Bellefonds. « Avec les hommes aussi bien qu'avec Dieu, il faut renoncer bien souvent à sa volonté pour s'accommoder aux leurs. »

lui furent les démêlés qu'il eut avec des étrangers; il tourna ainsi contre lui la sympathie naissante ou simplement l'indifférence de certaines personnes. Il s'est plaint à plusieurs reprises des calomnies dont il était l'objet, et qui, si on l'en croit, se répandirent partout au point de lui faire perdre l'estime de bien des gens (1). La belle lettre qu'il écrivit, pour se justifier, à Mme de l'Isle-Marie, atteste la gravité de ces médisances (2) ; les défauts de son caractère en fournirent sans doute l'occasion. Une épître adressée à l'abbé de Pure (3) nous fait connaître sous une forme trop enveloppée un incident de ce genre. Le ton est tour à tour si emphatique et si badin qu'on se demande si ce n'est pas un de ces jeux d'esprit qui faisaient les délices des Précieuses ; mais le récit de l'affaire est trop minutieux, les reproches sont trop vifs pour que l'auteur ne se sente pas réellement offensé. Cet inconnu qui se plaint de Brébeuf et le présente aux amis du poète, à M. Lucas et à l'abbé de Pure, comme un homme insolent et jaloux, réclame des excuses et sollicite l'arbitrage de l'abbé; le crime de Brébeuf est d'avoir cédé à un mouvement de vivacité et con-

(1) *Corresp.*, t. I, l. 75 (passage déjà cité)... « Grâces à Dieu, cette contagion n'a point encore passé jusqu'à Paris. »

(2) *Corresp.*, t. I, l. 60. « Encore que depuis longtemps je doive réponse à vostre dernière lettre, il me souvient que vous me faisiez l'honneur de me dire que les discours de qui que ce soit ne me pourroient mettre mal dans vostre esprit. Cette promesse sans doute est extrêmement obligeante, mais elle suppose que l'on vous avoit fait quelques discours à mon désavantage. »

(3) Bibl. Nat. Fonds français, 15209. Cette lettre m'avait été signalée par M. Paul Quentin (Paul d'Estrée) et je l'ai crue longtemps inédite. La *Revue Rétrospective* avait déjà publié ce document, 3e série, t. I, p. 185-188. Année 1838 (janvier-avril). Nous en donnons une copie plus exacte à la fin de ce volume. — Nous profitons de l'occasion qui se présente ici pour adresser nos remerciements à ceux qui nous ont facilité nos recherches, en particulier à MM. de Beaurepaire, archiviste de la Seine-Inférieure — Dolbet, archiviste de la Manche — Gasté, professeur à la Faculté de Caen — Jeanneret, professeur au lycée de Belfort — Lepingard, de Saint-Lô — Marichal, archiviste aux Archives Nationales — Noël, conservateur de la bibliothèque municipale de Rouen — E. Travers, trésorier de la Société française d'archéologie — Pothier — Paimblant — G. Villers, adjoint au maire de Bayeux — N. Weiss, bibliothécaire à Paris.

damné sans réserve un sonnet sur lequel on lui avait demandé « son avis ». Brébeuf a joué le rôle d'Alceste, mais si Oronte s'est ému, il n'a pas répondu en grand seigneur, sur un ton ferme et hautain ; il préfère dissimuler son ressentiment, badiner et diffamer avec malignité, ce qui est moins dangereux ; les maréchaux n'auront pas à intervenir (1). La lettre qu'il adresse à l'abbé de Pure est longue; il affecte au début un ton plaisamment solennel ; mais il n'insiste pas sans quelque perfidie sur les services qu'il a reçus autrefois de Brébeuf : « Je n'ay pas oublié que je doibs à mon dit sieur de Brébeuf l'honneur de vous cognoistre tous deux; je sçay bien qu'il est la cause de toutes les bontés que vous avés pour moy ». Oronte, après avoir ainsi fait ressortir la prétendue trahison du poète par le contraste de sa bienveillance passée, continue d'une plume lourde et digne ; il dit qu'il a rencontré, quelques jours auparavant, un de ses amis aux Tuileries ; celui-ci était désespéré de l'abandon de sa maîtresse, et plus encore peut-être du vol dont il avait été victime, car l'infidèle s'était enfuie avec l'argent du jeune homme. Oronte le console, puis il lui donne le conseil de « se plaindre aux rochers, la poésie ayant de grands charmes pour de semblables maux ». Mais comme le malheureux amant n'a « jamais monté sur le Parnasse », Oronte, qui voit là une excellente occasion de montrer son génie, cède aux prières de l'infortuné et consent à être l'interprète de sa douleur : « Quoyque je ne sentisse pas ses douleurs, je luy promis pourtant un sonnet, à condition qu'il iroit dans ce moment tascher de faire quelque chose de luy-mesme et qu'il me laisseroit seul jusques à ce que j'allasse le trouver ». Soudain, Oronte est saisi du « divin

(1) On peut se demander si Molière n'a pas connu cette lettre ou l'incident, modifié peut-être par ce bel esprit, qui en a fourni l'occasion. Les salons de Paris et surtout ceux de Normandie ont dû s'amuser de cette affaire, réelle ou fictive, et en général des vivacités de Brébeuf. Molière, qui a séjourné plusieurs fois en Normandie avant de se fixer à Paris, pouvait utiliser tous ces souvenirs, quand il a écrit le *Misanthrope*.

enthousiasme », il écrit un véritable chef-d'œuvre, tandis que son ami a tracé dans le même temps deux lignes de prose qu'il prend pour des vers ; l'auteur du sonnet, fort satisfait de son ouvrage, le lit à ses confrères et sollicite leurs louanges. Le lendemain il reçoit la visite de Brébeuf, et l'incident éclate. « Comme c'est le propre de l'homme d'aymer ses productions, Monsieur de Brébeuf m'estant venu voir le jour d'après mon rencontre des Tuilleries, je ne luy eus pas plustost demandé de sa santé, que je luy dis : « Monsieur, j'ay fait un sonnet que vous ne trouverez point meschant, ou je me trompe ». Cet exorde était assurément peu adroit, et notre Oronte est bien inférieur au grand seigneur de Molière dans l'art de quêter un éloge. Mais Alceste a aussi l'avantage de la politesse sur le poète normand, dont la réponse est d'une singulière rudesse : « Je le croy, dit-il, que vous vous trompez, ou vous avez bien changé de stile depuis cinq ans, car vous estiez le plus pernicieux poétard qui ait jamais brouillé papier ; je vous ay cent fois adverty de ne point rimer, de peur de vous gaster la cervelle, et je vous trouve incorrigible ». Voilà une réponse bien peu honnête ; et ce qui aggrave le cas, c'est que Brébeuf juge la cause sans l'avoir entendue. Mais il redouble ses attaques quand il connaît l'ouvrage. « Il écouta, continue l'auteur mécontent, sans m'interrompre, avec sa froideur ordinaire ;... en me disant adieu, il proféra ces désobligeantes paroles : Voilà le sonnet le mieux sonnant qui fut jamais sonné. » C'est là, il faut l'avouer, un coup bien sensible à un poète, surtout quand il croit avoir fait un chef-d'œuvre. « J'en fus si fortement touché, poursuit en gémissant la victime, que je n'eus pas la force de lui répondre. » Cependant l'auteur du sonnet se hâte de revoir les vers qui avaient si fort déplu. Il les « repasse », il les examine en « juge sévère ». Il eût pu s'épargner cette peine, s'il avait été quelque peu psychologue et s'il avait mieux connu les diverses formes de l'amour-propre. Sa conclusion,

c'est que Brébeuf est jaloux ; c'est ainsi qu'il explique cette critique violente et cruelle d'un admirable poème « fait en badinant ». Il termine sa lettre sur un ton qui nous permettrait de voir dans cet ouvrage une agréable fiction, car il va jusqu'à dire : « Si par un miracle Appollon rendoit mes vers aussi bons qu'ils sont méchans, ayant une grande facillité pour rimer, ses ouvrages (ceux de Brébeuf) seroient peu considérables, car ceux que je mettrois au jour feroient périr la *Pharsale* d'abord qu'ils auroient un peu couru le monde ». Il conclut en exigeant réparation de ce « rival », qui a « insulté cette pièce » pour le dégoûter de la poésie ; il déclare qu'il sera satisfait si Brébeuf peut donner un sens favorable à la phrase qui lui tient le plus au cœur : « Voilà le sonnet le mieux sonnant qui fut jamais sonné ».

Que cette anecdote soit vraie ou fausse, que le récit soit exact et sérieux, qu'un bel esprit ait travesti les faits ou inventé l'histoire par manière de passe-temps, ce document doit mettre en lumière un trait du caractère de Brébeuf. Il eut des vivacités d'humeur, des accès de rude franchise qui rebutèrent sans doute bien des gens et dont il souffrit. Cette sensibilité frémissante s'éveillait au moindre incident. Sa correspondance nous offre d'ailleurs plus d'un exemple de ce genre, et confirme le témoignage que nous venons de citer. L'illustre faiseur d'anagrammes Ybert s'est-il permis de prendre pour thème d'exercice le nom de Brébeuf, le poète s'émeut avec une plaisante emphase de ces « subtiles injures » (1). Il lance même des « mots cruels », des traits acérés contre ses meilleurs amis. Un jour que l'avocat du Hamel lui reproche son silence, il répond brusquement : « Il vous sied bien mieux de causer qu'à moy, et si mon babil me valoit comme à vous douze mille livres de rente, je ne ferois point l'apologie du silence » (2). Plus

(1) *Corr.*, t. I, l. 57.
(2) *Œuvres diverses*, *Corresp.*, t. I, l. 62.

amère encore et renforcée par la trivialité du style est cette boutade sur un évêque qui n'a pas tenu toutes ses promesses : « Quand Monsieur l'Evesque de... (le nom a été soigneusement supprimé par l'éditeur) me fera bon visage et me recevra avec une mine riante, après tout, il ne me regardera qu'avec des yeux ; j'aime autant qu'il les épargne pour lire son bréviaire, si c'est là que doivent aboutir toutes ses courtoisies » (1).

Cet enthousiaste est souvent porté à la satire ; il excelle à saisir les ridicules de certains originaux, qu'il présente sous une apparence peu favorable et bafoue sans pitié. Il n'épargne pas les gentilshommes de province, ses voisins, dont il trace le portrait, fort peu flatté, dans sa correspondance ; l'humeur violente des uns les a jetés dans tous les excès (2) ; d'autres, mêlant « la bigoterie à toutes leurs actions », cachant leurs vices sous de beaux dehors, rappellent Montufar et Tartuffe (3). Ailleurs l'ironie, très vive, se montre tempérée de bonne grâce et de politesse ; c'est, par exemple, quand il se raille d'un fat cher aux Précieuses : « Je me trouvay hyer en une maison où il y avoit un de ces galands personnages du païs des Graces, de la Complaisance et de la Cajolerie. Vous voyez bien que je veux parler du royaume des Prétieuses... Ses discours sentoient aussi bon comme sa perruque ; et toutes ses paroles estoient rangées avec tant de justesse que l'on n'auroit sceu en changer une sans gaster la plus agréable chose du monde ;

(1) *Corr.*, t. I, l. 100. A M. (sans doute un ami intime).
(2) *Id.*, t. I, l. 77.
(3) *Id.*, t. I, l. 45. « S'il prend parfois le bien d'autruy pour le sien, c'est qu'il n'a pas les yeux assez bons pour reconnoistre ce qui luy appartient. Il ne fait jamais aucune entreprise qu'il ne demande auparavant le secours du Saint-Esprit et n'attende ses inspirations ; mais, après cela, il faut regarder ses actions avec mesme abaissement d'esprit que les mystères de nostre religion. Il n'y a rien de défectueux, si nostre aveuglement ne l'y a mis, et si quelqu'un avoit l'esprit assez peu soumis à l'obéissance de la foy pour corriger sa volonté, il mettroit ses remonstrances au nombre des discours apocryphes. »

mais je commençay à avoir pitié de son éloquence, quand je sceus du maistre de logis que c'estoit son métier d'entretenir les compagnies » (1). Cette verve comique est fort remarquable; nous aurons l'occasion de revenir plus loin sur ce sujet et d'observer que plusieurs de ses épigrammes se rapportent à des personnages réels.

Les excès de sa sensibilité et de son imagination le poussèrent bientôt à la misanthropie. Toujours prêt à se reprocher sa confiance dans les promesses des hommes, à soupçonner la bonne foi de ses protecteurs, il déclare sans cesse avoir acheté trop cher les paroles bienveillantes qu'on lui a prodiguées. Avant même que l'aggravation de sa maladie pût lui fournir une excuse, il avait des instants de lassitude, de découragement, où il renonçait à ses plus fortes espérances; il se condamnait alors à la retraite et n'en sortait que sur les instances de ses amis pour faire de nouvelles démarches; on lui en savait d'autant moins de gré qu'il les entreprenait de mauvaise grâce, et il se trouvait ainsi rejeté dans ses noirs chagrins. Ses lettres sont pleines de récriminations : « Je vois bien que je me suis mis beaucoup en peine pour ne recevoir qu'un agréable compliment; je n'en veux plus à ce prix-là ». Ce qui ne l'empêche pas d'ajouter naïvement : « Je ne me soumets qu'à regret à des personnes que je n'estime point » (2). Dangereux aveu, car ces crises de misanthropie ont pu faire soupçonner à bon droit sa sincérité. Que penser alors des sentiments de modestie et de respect excessifs, des protestations d'humble dévouement qu'il multiplie? Ne le condamnons pas pourtant sur ces apparences. Son âme ardente, prompte à l'enthousiasme, sentit plus vivement qu'aucune autre le contraste de nos rêves et de la réalité; avant même de subir les premières agitations de la fièvre, il était naturellement disposé à tout

(1) *Œuvres diverses, Corresp.*, t. I, l. 53.

(2) *Corr.*, t. I, l. 100. Cette lettre, toute confidentielle, paraît adressée à un parent.

exagérer en bien et en mal. C'est ainsi qu'il perdit la confiance, l'espérance, et s'abandonna au découragement. Il professa de bonne heure l'indifférence d'un solitaire pour ce monde où il trouvait tant de déceptions et qui le regagnait toujours. « J'avoue avec vous, écrit-il à Mme de Bellefonds, que la mort est plus digne de nos souhaits que de nos craintes; la laideur que nous y apercevons ne luy est pas naturelle, et ce sont les excès de la conscience qui luy ont défiguré le visage (1). » Il tient à peu près les mêmes propos à un de ses amis, qui est sans doute Gomberville; il le loue d'avoir cherché le bonheur dans la solitude d'un couvent et « épousé la croix », quitté le monde, ce maître incommode, et conquis une glorieuse indépendance en assujettissant les choses à la foi, la matière à l'esprit.

Parfois on surprend chez lui un retour à des pensées plus consolantes. Il y a de courts instants où il se borne à une sorte de fatalisme naïf : s'il a pu se plaindre de la Fortune, pourquoi ne réparerait-elle pas ses torts? « La Fortune, dit-il, ne s'entend pas mal avec mes infirmités à me persécuter, et est assez avisée pour ne se ranger pas du plus faible party... Tandis qu'elle demeurera dans ses irrésolutions accoustumées, j'auray pour le moins cet avantage que n'ayant presque rien à craindre, j'auray toujours beaucoup à espérer. Ce sont les pensées que j'appelle à mon secours contre les mauvais traitemens ; et voilà de quelle sorte je tasche de souffrir patiemment ses disgrâces, si j'ay assez de faiblesse pour désirer ses faveurs (2). » Des passages de ce genre montrent combien le renoncement et la résignation absolue ont de peine à s'établir dans une âme.

La sensibilité même de Brébeuf lui apporte quelque soulagement. Plus qu'aucun de ses contemporains, il goûte le charme de la nature ; c'est un trait qu'il a en commun avec

(1) *Œuvres diverses, Corresp.*, t. I, l. 39. Cf. l. 31 (à Gomberville?).
(2) *Œuvres diverses*, t. I, l. 100.

Saint-Amant ; le plus souvent chez lui cette contemplation des choses créées ne se distingue pas d'un amour profond pour le Créateur ; c'est ce qu'on peut observer dans les *Entretiens solitaires.* Son âme, tout ensemble ardente et délicate, jouissait des impressions de douceur et de calme puissance que produisent ces spectacles ; le dégoût du monde et de ses vaines agitations, le souvenir des années d'enfance, passées dans le plus riant des séjours, fortifiaient encore ce sentiment. Les promenades à la campagne, la vue des sites pittoresques, les causeries familières, les loisirs rustiques faisaient une heureuse diversion à sa tristesse et aux obligations de son existence mondaine ; il revenait de là, ranimé, consolé, et il se plaisait ensuite à évoquer ces douces images des champs et des bois : « Nous estions hyer, vostre bon amy et moy, dans le jardin de M. de B... où nous passâmes une agréable après-dînée ; il y a mille belles choses capables de faire revivre les morts, mais surtout je ne sçaurois oublier un petit bois de lauriers d'une grandeur si extraordinaire qu'ils pourroient légitimement passer pour les géans de leur race ; ils sont vieux, mais c'est d'une verte vieillesse qui vaut bien mieux à mon avis que leurs plus jeunes années (1). » Le malade est ému du spectacle de cette nature, éternellement vigoureuse.

Mais c'est la religion qui lui apporte les secours les plus efficaces. Sa piété s'accroît avec sa mélancolie. Cette longue fièvre dont il souffrit en 1656 et à laquelle nous devons son poème lyrique, avait brisé ses forces, abattu sa volonté. Il désespère des hommes, des choses et de lui-même, et ses lettres sont un gémissement presque continuel. Du moins est-il soutenu par la foi, qui s'unit, dans les *Entretiens solitaires,* aux regrets les plus sincères de ses fautes passées. Il ne se révolte plus contre les difficultés de la vie et les souffrances physiques ; il trouve un refuge dans

(1) *Œuvres diverses*, *Corresp.*, t. I, l. 50.

la lecture de la Bible, mais plus encore dans les rêves de l'*Imitation*, pleins de tendre tristesse et d'espérance.

C'est là le trait qui distingue Brébeuf des modernes ; sa tristesse n'exclut pas le sentiment religieux, la croyance précise au dogme ; il étale sa misère toute nue, mais il lui reste encore le désir du ciel, qui est sorti, pour lui comme peut-être pour Pascal, des déceptions et du dégoût des choses de la terre. Il a placé en Dieu l'appui qu'il ne trouvait pas en soi et hors de soi ; il a, comme le grand moraliste, et à peu près vers le même temps, rejeté les plaisirs mondains. Mais il semble plus découragé encore, sans doute parce qu'il a l'esprit moins vigoureusement trempé. Du moins est-il exempt de l'égoïsme d'Obermann. Il aime la solitude autant que le héros du roman de Senancour, mais il la peuple de pensées divines ; il est aussi moins curieux de ses sensations, de ses fantaisies, il ne s'étudie pas avec cette complaisance inquiète qui caractérise nos contemporains ; il n'a pas le scepticisme moral d'Obermann, qui conduisait ce romantique à l'éloge du suicide. Du reste, le poète du XVIIe siècle se rapproche de lui par plus d'un trait. Est-ce Obermann, est-ce Brébeuf qui écrit : « J'ay eu une indifférence étrange pour tout ce qui s'appelle fortune ; et je ne puis m'empescher, lorsqu'on m'en blâme, de dire pour toute réponse : Après la mort, le médecin (1)... Il y a longtemps que je suis réduit à cette fascheuse nécessité de faire ce que je ne veux point et de ne point faire ce que je veux (2) » ? Brébeuf aurait pu exprimer ces idées désolantes que contiennent les lettres d'Obermann : « Quelle destinée que celle où les douleurs restent, où les plaisirs ne sont plus » (3) ! Notre poète aurait approuvé ces jugements sur la vie et sur les hommes : « Que d'incidents isolés dans le cours du monde ou qui n'ont pas de résultats que

(1) *Corresp.*, t. I, l. 101. A du Hamel.
(2) T. I, l. 126. A M. de la Coste.
(3) De Senancour, *Obermann*, lettre 4.

nous puissions connaître ! Je ne parviens pas à me défaire de cette sorte d'instinct qui cherche une suite et des conséquences à chaque chose, surtout à celles que le hasard amène (1) !... Si les hommes sont presque tous dissimulés, si la duplicité des uns force au moins les autres à la réserve, n'est-ce pas une nécessité qu'ils joignent au mal inévitable, que plusieurs cherchent à faire aux autres en leur propre faveur, une masse beaucoup plus grande de maux inutiles ? N'est-ce pas une nécessité que l'on se nuise réciproquement, malgré soi, que chacun s'observe et se prévienne, que les ennemis soient inventifs, et que les amis soient prudents (2) ? » Enfin n'est-ce pas le résumé de la vie de Brébeuf, de ses aspirations généreuses et de ses désillusions, qui se trouve dans ces phrases pleines de regret et d'accablement : « Jeune enchantement d'un cœur qui croit au bonheur, qui veut ce qu'il désire et ignore la vie ! Simplicité de l'espérance, qu'êtes-vous devenue ?... Je ne suis pas souffrant, impatienté, irrité ; je suis las, abattu » (3). N'était-ce pas à cet état d'esprit déplorable que Brébeuf s'était laissé tomber à la fin de sa vie ?

Cette sombre tristesse est peut-être le trait de son caractère qui le distingue entre tous ses contemporains et qui le rapproche de nous. Les œuvres les plus austères des Jansénistes ne sont pas empreintes de ce découragement qui se marque dans les dernières pages de notre auteur. L'abbé Marcel, lui aussi, en avait été frappé ; il a éloquemment rendu, dans l'éloge un peu emphatique qu'il lui a consacré, la détresse morale et les souffrances physiques de son ami ; il doit ses plus beaux vers à la pitié presque indignée que ce spectacle lui inspira. « C'est ainsi, dit-il, que Brébeuf qui aurait mérité toutes les joies, si le sort avait récompensé dignement son mérite, fut déçu par sa fortune.

(1) De Senancour, *Obermann*, l. 40.
(2) *Id.*, lettre 14.
(3) *Id.*, l. 46.

Sa noble pudeur ne souffre pas qu'il importune personne, il se souvient trop bien de sa race, et ne sait pas demander ; ce n'est que par ses propres vertus qu'il sollicite ; il lui répugne de ravir des avantages qu'il trouverait même quelque honte à rechercher (1). »

Dans les dernières années de sa vie, cette fierté s'accrut ; le dépit que lui laissait au cœur le souvenir de ses vaines tentatives contre l'adversité, redoubla sa tristesse et sa misanthropie. La fièvre ne lui laissait d'ailleurs aucun relâche.

Il restait à Rouen, cachant à tous les regards sa misère et ses souffrances, se refusant à de nouvelles démarches. En vain ses amis, surtout l'abbé de Pure, le pressent de sortir d'une si longue inaction : l'un l'appelle à Paris et l'exhorte à profiter du moment où la grande cour est absente, où les ministres sont plus faciles à aborder (2) ; l'autre (3) lui apprend avec joie que le roi a lu la *Pharsale* et daigné approuver l'ouvrage. Mais ces bonnes nouvelles arrivent trop tard ; elles ne touchent pas le poète, parce qu'il a perdu l'espérance ; il sent que sa destinée est accomplie, et que l'avenir ne lui appartient plus (4). C'est sur le ton

(1) Abbé Marcel. *Brebovii tumulus.*

> Brebovium certe, meritis si digna venirent,
> Nil non promeritum sua sic Fortuna fefellit,
> Dum nulli pudor ingenuus fert esse molestus,
> Dum nimium meminit generis nescitque procare,
> Sed magnis tantum pro se virtutibus ambit
> Et rapuisse piget quae nec petiisse decebat.

(2) Lettre de l'abbé de Pure, t. I, l. 49.

(3) Hardouin de Péréfixe, évêque de Rodez depuis 1648, qui devait passer en 1661 au siège archiépiscopal de Paris. C'est à lui que succéda Harlay de Chanvallon. Nous n'avons pas la lettre que M. de Péréfixe écrivit à Brébeuf. Mais notre conjecture est vraisemblable. (V, note 4.)

(4) Marcel. *G. Brebovii tumulus.*

> Quae tamen et qualis tibi nuper Epistola fesso
> Venerat et quanti curas testata Patroni !
> ..... Sed sera haec aegro, sera haec solatia, Praesul,
> Cura tua et justi parat indulgentia Regis.

En note, dans la marge, à côté du mot : Patroni. Illustrissimi Rutenensium episcopi, omnia de regis liberalitate pollicentis.

Nous avons déjà cité le passage de la lettre à La Luzerne, où l'abbé

d'une indifférence presque complète qu'il écrit : « Je n'espère rien de l'honneur que le roi fait à la *Pharsale* de la lire que la gloire qui m'en peut rester et je ne suis pas assez heureux pour me promettre des faveurs qui ne soient pas communes à tout le monde » (1). Accablé d'infirmités, il travaille encore à son ouvrage de polémique qu'il laissera inachevé ; les dernières poésies qu'il ait fait publier sont les *Eloges poétiques*, dont le privilège est daté du 20 décembre 1659, et les *Entretiens solitaires*, publiés en 1660.

C'est probablement vers la même époque que Conrart fit ajouter son nom sur la liste des auteurs que Mazarin voulait gratifier d'une pension (2). Cette dernière nouvelle, qui lui présageait un revenu modeste, mais assuré, et des années tranquilles, ne lui apporta aucune joie. Il était trop triste pour croire encore au bonheur, trop malade pour faire des projets d'avenir. Mazarin avait bien tardé à reconnaître le talent du poète et aussi son dévouement ; car les œuvres burlesques de Brébeuf sont pleines d'allusions railleuses aux seigneurs turbulents et étourdis, qui naguère avaient failli ruiner la fortune du Cardinal, et les *Eloges poétiques* confondent la gloire de Mazarin avec celle du Roi et de la France. D'ailleurs la réputation de l'auteur com-

Marcel parle des bons offices de l'évêque et de la bienveillance que le roi allait témoigner à Brébeuf : « cum ad eum honestandum, consiliante Illustrissimo Rutenensium episcopo Regia jam sese liberalitas accingeret. »

(1) *Corr.*, t. II, l. 12.

(2) *Corresp.*, t. I, l. 128. A M. de la Coste. « On m'a mis sur la liste de ceux que Monsieur le Cardinal avait dessein de gratifier d'une pension ; je croy que cette volonté ne luy continuera pas, puisque j'y ay intérest, et que je porteray malheur à tous les autres. J'en ay pourtant une obligation très grande à M. Conrard qui m'avoit fait entrer de ce nombre sans me le dire et sans en avoir esté prié. » Cette lettre semble être une des dernières que Brébeuf écrivit : le ton de tristesse morne qui y règne autorise cette conjecture.

Brébeuf avait peut-être reçu d'assez grands services de Conrart. Tallemant nous dit au sujet de ce bel esprit : « Il se chargeoit de toutes les affaires des gens de réputation de la province : cela a esté à tel point que pour faire parler de luy en Suède, il presta six mille livres au comte Tott qui estoit icy sans un sou ; ce fut en 62 ; je ne sçay s'il en a esté payé. » (*Historiettes*, Ed. Monmerqué, t. III, p. 286, note.) On voit avec quelle générosité Conrart venait en aide à ses amis.

mençait à s'imposer, et Conrart ne faisait que confirmer le jugement du public. La mort de Mazarin (9 mars 1661) et bientôt après la disgrâce de Fouquet privèrent le poète des deux protecteurs les plus influents qu'il eût encore rencontrés ; le surintendant avait été généreux, le Cardinal s'était contenté de lui témoigner sa bienveillance et de lui accorder quelques gratifications ; mais il avait dû accueillir favorablement la proposition de Conrart (1).

Si le témoignage du P. Martin est exact, on peut croire que Brébeuf s'était déjà retiré auprès de son frère, le curé de Venoix, quand il apprit l'arrestation et le procès de son « Mécène ». C'est dans ce petit village des environs de Caen que l'auteur de la *Pharsale* était allé chercher un asile. Bien que sa correspondance ne nous fournisse aucune lumière sur les sentiments qu'il éprouva pour ce prêtre, il lui attribuait sans doute une bonne part de cette affection profonde qu'il montra toujours à sa famille et dont ses lettres offrent tant de traits. Ce dévouement dut lui revenir alors sous la même forme et adoucir l'amertume de ses derniers jours. Les consolations de ce prêtre, empreintes tout à la fois de la gravité religieuse et de la tendresse fraternelle, convenaient à ce poète mourant, accablé de souffrances, de déceptions, d'humiliations. Il eût oublié le monde qui l'avait séduit, et retrouvé la paix de l'âme dans ces vertes prairies qu'arrose l'Odon, parmi les bosquets et les vergers (2). Mais la maladie, cette fièvre, qui se compliqua, semble-t-il, de phtisie, l'enleva le 17 septembre 1661 (3), à la première

(1) Peut-être même Brébeuf reçut-il, avant de mourir, un quartier de sa pension. Loret, dans la lettre 39 du 1er octobre 1661, mentionne les qualités de Brébeuf et ajoute ces mots : « De feu Jules pensionnaire ». Mais il s'agit sans doute là de simples gratifications.

(2) M. Marie (*Notice sur les trois Brébeuf*) a fait une agréable description de cette campagne (ch. II, p. 26). « La vue charmée se repose sur ce grand tapis de verdure qui s'étend jusqu'aux rives de l'Orne, coupé seulement de place en place par des rideaux de peupliers... etc.

(3) Cette date est donnée par d'Hozier. (*Tableau généalogique*, Arch. nat. M. 356.)

jonchée des feuilles jaunies par l'automne. Loret mentionne la mort de son compatriote à la date du 1er octobre 1661.

..... Retournons ici sur nos pas
Et disons deux mots du trépas
D'un vénérable et grand poète
Que de tout mon cœur je regrète.
Ce Brébeuf dont les nobles vers
Sont prisez de tout l'univers,
Ce cher Normand de Normandie,
Dont la plume belle et hardie
Imitant le docte Lucain
(Jadis si franc républicain)
Renouvela les coups d'épée
De César et du grand Pompée.....
Il passoit pour fort honnête homme,
Il étoit même gentilhomme.
Des vertus il fut amoureux,
Il fut prudent et généreux,
Fidèle ami, doux, débonnaire,
De feu Jules pensionnaire,
Qui savoit fort bien discerner
Ceux auxquels il falloit donner ;
Bref c'étoit un de nos illustres,
N'ayant encore que neuf lustres (1).

Ce morceau, moins insignifiant que la plupart des pièces de Loret, paraît rendre exactement l'impression que produisit sur les contemporains de Brébeuf la nouvelle de sa mort ; il atteste aussi l'estime dont jouissait l'auteur et la réputation que ses œuvres lui avaient acquise ; cette renommée était, à vrai dire, plus brillante que solidement établie. Ses amis furent du moins sensibles à cette perte ; la *Dissertation* de du Hamel et le *Tumulus* de l'abbé Marcel témoignent de la sincérité de leurs regrets. Nous avons de ce

(1) Lettre 39. Contradictoire ; il y parle d'abord de l'audience que l'archevêque d'Embrun a obtenue du roi d'Espagne, d'une victoire des Vénitiens sur les Turcs, du siège d'Alger par les Anglais et de leur départ pour Alicante.

dernier une longue lettre latine, adressée à La Luzerne, où il parle de son *Tumulus* qu'il hésite à publier ; il céderait volontiers aux instances du curé de Venoix, mais il sait que plusieurs amis du poète blâment sa franchise ; on lui reproche d'avoir tout dit, de n'avoir pas caché les souffrances, les déceptions et la pauvreté de Georges de Brébeuf (1). Il annonce enfin qu'il s'est décidé, sur les instances du curé de Venoix, à prononcer l'éloge funèbre de son frère au jour marqué pour l'anniversaire. Cette cérémonie était fixée au mardi suivant ; elle devait être célébrée à Caen, dans l'église des Franciscains (2). C'est là, au mois de décembre 1662, que l'abbé Marcel fit l'éloge de son ami devant une assistance, sans doute nombreuse et choisie, prête à donner à la mémoire du poète les marques de considération qu'il avait souhaitées si vivement dans le cours de sa triste vie. Le panégyrique du curé de Basly ne nous est pas parvenu, mais nous avons la petite pièce que La Luzerne consacre à la louange de Brébeuf et qui résume élégamment sa destinée.

Sic fulsit, tumulique brevi se condidit umbris
Brebovius, nostri lux fugitiva soli ;

(1) « Atque ut scribebam in recenti dolore, sic et paulo calidius sane ac liberius, non quidem contra saeculum quod sub optimo Principe ingratum esse in Musas non potest, sed contra malas artes Ardelionum Aulicorum et fastidia hominum, ut cum Seneca loquar, indecenter beatorum... Non probaverunt certe Amici quidam nostri timidi ac circumspecti meum hunc stomachum tam simplicem et ingenuum. Quin prope exclamaverunt rem vero esse illam exempli non utilis, ac poetarum genti, nisi cecinisse ingratiis vellet, certe non imitandi, quod horridae cujusdam tenax libertatis, mentiri tantisper ac dissimulare, ne in carmine quidem possem. Sed homo non cupidus ac servire nesciens, nec scire porro volens, ut adulari tandem ac palpare, quod abominatus sum semper, id jam aetatis discerem, adduci non potui. »

(2) « Agnosce autem hic facilitatem animi mei, qui, ne quid amicis negem, non id tantum mihi persuaderi passus sum, sed quod insuper ille flagitabat, ut in solennibus propediem anniversarii sacri inferiis illustrem mortuum prae suggestu laudarem, variis licet curis molestiisque distractus, in me tamen recepi... Interim in illa temporis brevitate atque inopia, dies mihi dicta est nec revocabilis hujus mensis XII quae Martis proxima, in aede sacra Franciscanorum, hora ascendentis Solis X. Qua die utinam posses, quod te liquet non posse, adessesque isti in communem olim amicum et condiscipulum postremae pietati ! » (E Basiliensi eremo nostro 7. Id. decembres 1662.)

Impare virtuti fortuna, corpore menti,
Solam sortitus gloriam utrique parem (1).

IV — Si Brébeuf avait apporté à la rédaction de ses lettres ce soin du détail exact et vrai qui caractérise notre siècle, sa *Correspondance* nous offrirait l'image fidèle de son existence. Ce recueil assez mince parut après la mort de l'auteur. Le prieur de Venoix, qui l'édita, fut sans doute trop circonspect dans son choix ; il poussa le scrupule jusqu'à effacer toutes les dates des lettres et plusieurs noms de correspondants. Telle qu'elle est, cette publication ne manque pas d'intérêt ; on y trouve rassemblés, de la main même du poète, les divers traits qui composent sa physionomie ; les louanges et les sollicitations pompeuses s'y mêlent aux confidences sincères, aux sentiments intimes ; d'ingénieuses dissertations y rappellent la manière de Balzac.

Beaucoup de ces lettres sont rédigées avec trop de soin et trop peu d'abandon. Mais Brébeuf n'aurait mérité ni le titre d'auteur, ni l'estime des écrivains les plus distingués, ni la sympathie des Précieuses, s'il ne se fût conformé au goût des contemporains ; ceux-ci attribuaient au moindre message une valeur artistique, et, loin de considérer la correspondance comme une occupation nécessaire ou un agréable délassement, l'élevaient au rang d'un genre littéraire. Une belle épître valait alors un beau poème ; les lettres étaient lues dans les salons, qui en détaillaient et admiraient les beautés. « J'ai fait voir votre dernière lettre à plusieurs de nos amis », écrit Brébeuf à M. de la Coste, en le complimentant : « tout le monde trouve que vous y avez mis tant d'esprit que, si vous n'en aviez beaucoup, il ne vous en se-

(1) « Ainsi a brillé, puis a bientôt disparu dans l'ombre du tombeau de Brébeuf, cette illustration trop éphémère de notre pays. Moins bien partagé en fortune qu'en mérite, en santé qu'en talent, la gloire qu'il obtint fut seule au niveau de l'un et de l'autre. » La citation et la traduction sont empruntées à la notice de M. Marie, ch. II, p. 38. Nous n'avons pu, malgré nos recherches, nous procurer les *Miscellanea* de la Luzerne-Garaby.

roit point demeuré » (1). De son côté, M. de la Coste louait les épîtres de Brébeuf aussi volontiers que les poèmes latins de l'abbé de Pure (2). Ces écrits qui attirent l'attention des honnêtes gens doivent la justifier par des qualités brillantes ; on ne peut expédier un billet sans solliciter les suffrages des gens de goût. De là cette pompe, cet éclat du style, chez les épistoliers. Ce n'est que plus tard que les meilleurs d'entre eux chercheront la simplicité et le naturel. Au temps de Brébeuf, Balzac et Voiture ont fait école ; il y a un art épistolaire, où Sorel proclame la supériorité des modernes ; il en donne l'explication : les anciens « ne savaient ce que c'était des amours spirituelles et de galanterie ». Il ajoute que de son temps il fallait savoir tourner agréablement une lettre pour obtenir un bon accueil des dames ou se concilier la faveur des puissants. Si l'on n'avait point assez d'esprit pour s'en acquitter avec convenance, on trouvait de malheureux écrivains comme Rangouze, qui, moyennant vingt ou trente pistoles, composaient sur commande ces éloquents ouvrages. D'ailleurs les épîtres les plus remarquables étaient bientôt imprimées par les soins de leurs auteurs ; chacun pouvait chercher dans ces recueils des modèles et des thèmes d'inspiration. A côté de Voiture et de Balzac, les maîtres incontestés, on estimait pour leur talent de Launel, d'Auvray, Théophile, Gombaud, Plassac, de Porchères, Cotin, Maynard. Partout, bien qu'à des degrés divers, règnent la préciosité et l'affectation (3).

(1) *Œuvres diverses*, *Corresp.*, t. I, l. 119.

(2) M. Marty-Laveaux mentionne (*Œuvres de Corneille*, t. X, p. 486) une lettre de M. de la Coste à l'abbé de Pure, où « l'incomparable Brébeuf » est nommé avec « les illustres frères ». Les vers latins de l'abbé y sont célébrés.

(3) V. Sorel, *Bibl. franç.*, ch. *des Lettres*, 1664, in-12. L'auteur mentionne de Porchères les cent lettres d'amour d'Erandre à Cléandre, publiées sous le pseudonyme de Cher Repos. Mais il ne dit pas s'il s'agit de François de Porchères d'Arbaud ou de Jean de Porchères d'Arbaud son frère, ou d'Honorat Laugier, sieur de Porchères. Le premier et le dernier entrèrent à l'Académie ;

Nous retrouvons ces traits chez Brébeuf, dans les nombreuses lettres qu'il écrit pour se concilier ou se conserver la bienveillance et la faveur des grands et des gens en place. Il est de ceux qu'on excuse volontiers ; car il semble avoir peu connu l'amitié naïve et familière ; il n'éprouva un sentiment de ce genre que pour l'avocat du Hamel, M. de la Coste et Mme de Bellefonds ; encore leur exprime-t-il son affection avec une certaine réserve, en homme qui se ferait scrupule de négliger, même à leur égard, les marques extérieures du respect. Au reste la plupart de ses amis lui témoignaient une sympathie intermittente, tandis qu'il obtenait de ses protecteurs, comme nous venons de le voir, beaucoup de promesses et fort peu d'« avantages solides ».

Ces épîtres, auxquelles il devait attribuer une si grande importance, sont composées avec un art véritable, qui en atteste le prix à ses yeux. Ce sont des éloges bien mesurés, pleins de noblesse et de dignité, d'un tour souvent monotone. « Je ne suis pas assez persuadé du mérite de cet ouvrage, écrit-il à Fouquet, en lui offrant ses *Poésies diverses*, pour croire que ce soit un présent digne de vous ; je me figure au contraire que, si cette inclination obligeante qui préside à tout ce que vous faites ne luy donne elle-même du prix et de la recommandation, le respect que j'ose vous témoigner ressemblera en quelque façon à une offense. Mais il y a si longtemps que je cherche l'occasion de vous rendre publiquement mes devoirs que j'embrasse avec ardeur la première qui s'est offerte (1). » Ce

François d'Arbaud écrivit une ode assez célèbre adressée à Louis XIII et des paraphrases de psaumes. Honorat Laugier était le plus connu ; il est l'auteur de panégyriques : *Stances sur la vie, la mort et les écrits de Jean de Sponde*, *Tombeau de la duchesse de Beaufort*, *Prosopopée de Mars infortuné* (le maréchal de Biron), etc. — Sorel fait sans doute allusion à ce dernier. V. Goujet, *Bibl. franç.*, t. XVI. Nous n'avons trouvé aucune mention des *Lettres* de Porchères dans les recueils bibliographiques.

(1) *Œuvres diverses*, *Corresp.*, *Lettres*. A Mgr... t. I, l. 131.

ton affecté et sentencieux n'est pas rare chez notre auteur; il s'attache aux idées générales, aux réflexions morales. La plupart de ces lettres d'apparat où il prodigue les remerciements et les protestations de dévouement, offrent un certain désaccord entre la banalité de l'idée et la recherche du style. La sincérité de la pensée sauverait l'ampleur de la phrase ; mais ici, les sentiments sont presque toujours de pure convention : c'est une modestie qui se met au-dessous d'une grandeur, une ingratitude qui se condamne, une négligence qui s'excuse. Il lui arrive même d'envelopper sous la formule emphatique d'une action de grâces le secret espoir d'obtenir quelque libéralité ; il porte alors l'adulation jusqu'aux limites que Corneille avait atteintes dans l'épître fameuse à Monsieur de Montoron. Brébeuf écrit à un protecteur puissant qui est peut-être Fouquet : « Ce n'est pas que je ne tienne à gloire de vous estre redevable ; vous avez accoustumé d'obliger avec un choix si exact, et avec un discernement si juste que vos bienfaits sont une marque de mérite dans les personnes qui les ont receus et qu'ils établissent la réputation aussi bien que la fortune... On parlera en tous lieux et de vostre libéralité et de ma reconnoissance » (1).

A côté de l'emphase, la préciosité. Comment nous étonner, puisque nous savons déjà que le talent de Brébeuf concilie ces deux tendances ? Les traits d'esprit abondent dans ses lettres comme dans ses premières poésies ; on sent bien qu'il les trouve après les avoir cherchés et qu'il est ravi de montrer cette ingénieuse finesse. Une dame de ses amies relève d'une grave maladie; bien vite il prend la plume, non pas pour lui exprimer naïvement la joie qu'il éprouve, mais pour donner à sa pensée un tour galant et précieux ; il voit dans cette circonstance le thème d'un badinage léger et spirituel. Quelques allusions au purgatoire, cette

(1) *Œuvres diverses*, *Corresp.*, t. I, l. 16.

idée que la mort de la dame eût entraîné celle de son admirateur, et voilà l'épître achevée. « Vous avez, dira-t-il, des ennemis en ce païs qui vous avoient tuée en vostre absence et me vouloient faire croire que vous aviez entrepris le voyage de l'autre monde sans attendre le conseil de vos bons amis ; mais j'ay receu de vos nouvelles lorsque je n'en espérois plus si elles ne venoient du purgatoire, et vos lettres m'ont asseuré qu'une fièvre n'estoit point assez forte pour nous faire mourir tous deux » (1). Il ne manque pas de maudire ces « tueurs de gens » qui ont été bien cruels, puisqu'ils ont failli commettre deux meurtres à la fois. N'allait-il pas mourir, lui aussi ? Il eût du moins quitté le monde sans regret : « La mort n'auroit sceu trouver un moyen plus asseuré de me faire un de ses poursuivans que d'emprunter vostre visage... Je vous rends un million de remerciemens de m'avoir sauvé la vie en m'asseurant que vous ne l'avez pas perdue ». C'est le même genre d'esprit que l'on trouve dans sa lettre à Mlle de Bellefonds devenue Mme de Villars ; mais ici le défaut de mesure et d'exacte convenance n'est-il pas encore plus marqué ? Il feint que Mlle de Bellefonds n'est plus, et que Mme de Villars recueille l'héritage de ses biens, de ses vertus, de ses qualités et de ses charmes ; il la supplie enfin d'agréer son estime, qu'il lui remet entre les mains « comme une chose qui appartenoit à Mlle de Bellefonds »... « Vous estes, à mon avis, sa plus proche héritière, et nous réparons parfaitement en vous ce que nous avons perdu en elle : vous luy ressemblez si fort et d'esprit et de visage qu'il ne s'en faut guères que je ne vous prenne pour elle-mesme, et jamais deux sœurs n'ont eu tant de rapport que vous en avez ensemble (2). »

Tous ces développements sont ingénieux, mais faux. Ce

(1) *Œuvres div.*, *Corresp.*, t. I, l. 33. Il s'agit sans doute de Mlle de R., la même personne à qui l'auteur adresse la pièce « Sur la guérison de Mlle de R. » ; la poésie exprime des idées très analogues.

(2) *Corresp.*, t. I, l. 24 A Madame la Marquise de Villars.

n'est pas d'ailleurs sur ces louanges solennelles et sur ce badinage qu'il faut juger la *Correspondance* de Brébeuf. Ses défauts se tournent en qualités quand il rencontre de belles et nobles idées. On peut opposer aux épîtres où il flatte, celles où il se défend contre les insinuations perfides et les calomnies, celles qu'il adresse à des amis pour éclairer leur conscience, affermir leur volonté. Ailleurs, il se plaît aux causeries littéraires, à des jugements délicats sur l'art et les ouvrages de son temps, les exagérations de l'esprit précieux, et les chefs-d'œuvre de son ami Corneille. Mais nous préférons encore les lettres intimes, où le poète parle de lui-même, de ses chagrins, de ses espérances si vite déçues, de ses maladies et de la mort qu'il sent venir avant d'avoir accompli sa tâche et conquis sa réputation. On y retrouve les traits qui composent sa physionomie et résument son existence : une âme ardente, généreuse, que la souffrance aigrit et qui se laisse emporter à de brusques accès d'humeur ; beaucoup de négligence dans l'administration de ses affaires ; une excessive docilité, qui lui faisait accueillir tous les conseils et le mettait à la merci de ses protecteurs jusqu'au jour où, cédant à son ombrageuse défiance et croyant atteinte sa fierté de gentilhomme, il brisait brusquement et non sans maladresse les liens que l'amitié ou la reconnaissance avait formés. Partout le ton reste digne ; accablé par la maladie et la misère, il ne s'avise pas de railler l'une et l'autre, comme faisait Scarron, ou de prendre pour thème de plaisanterie ses infirmités, comme devait faire plus tard le vieux malade de Ferney. De là cette impression de tristesse grave et profonde que produit la lecture de cette correspondance. Scarron et Voltaire eurent la gloire pour consolatrice ; de plus, Scarron était sans fierté et savait tendre la main avec grâce ; quant à Voltaire, sa fortune considérable lui assurait des soins diligents, et une tranquillité d'esprit plus efficace encore pour le rétablissement de sa santé. Brébeuf était pauvre et fier ; sous

la double atteinte de la misère et de la maladie, il ne pouvait même plus espérer.

On reconnaît la valeur de cette correspondance ; elle offre une variété d'autant plus appréciable que le nombre des lettres est assez restreint. Elle a surtout le grand mérite de faire une assez large part aux sentiments personnels, intimes. Les défauts tiennent surtout à la forme ; le style est trop égal, le ton trop soutenu, emphatique, ou précieux ; les traits spirituels, trop fréquents, finissent par lasser ; là, comme dans les autres ouvrages de Brébeuf, on trouve trop d'antithèses, d'hyperboles, et cette « pompeuse confusion de riches épithètes » (1) que Mme Desjardins vantait dans le *Panégyrique de la Paix*.

A côté de Balzac et de Voiture, ses contemporains, Brébeuf garde une place honorable. Il a plus d'un caractère commun avec eux. Comme Balzac, il recherche la force et l'ampleur du style, un ton grave et oratoire ; mais il n'a pas la même vigueur de pensée ; il n'y a pas seulement des lieux communs chez Balzac, mais une foule d'aperçus ingénieux, de considérations politiques, de réflexions philosophiques et religieuses, de jugements sur l'art et la littérature, où il devance sur bien des points ceux qui sont venus après lui. En revanche, il affecte partout une dignité froide, qui lasse le lecteur ; sa plaisanterie a rarement le charme de la vraie gaieté ; son sourire ressemble à une grimace ; il a l'air d'un vieux pédant qui cherche à plaire. Il bannit de ses lettres, comme autant de défauts, les détails familiers, les impressions personnelles, les confidences, ou s'il admet ces idées, c'est pour les transformer en maximes, en développements généraux. Sur ce dernier point, Brébeuf lui est bien supérieur ; il se rapproche au contraire de Voiture par son badinage aimable, souvent précieux et affecté. Voiture ne le cède à personne pour l'étendue des connais-

(1) *Œuvres div.*, *Corr.*, t. II, l. 41.

sances et l'ouverture d'esprit ; il s'intéresse à tout, hommes et choses, avec une facilité qui fait songer aux philosophes du XVIIIe siècle, en particulier à Voltaire ; mais il excelle aux réflexions piquantes ou gracieuses, aux galanteries subtiles et alambiquées ; ses rapprochements de mots ou d'idées sont souvent tirés de trop loin, et il abuse des déclarations amoureuses et des propos frivoles.

On trouve chez Brébeuf cette majesté de style et cette préciosité ; mais s'il a subi l'influence de Balzac et de Voiture, il ne les imite pas ; son art n'égale peut-être pas celui des deux épistoliers; ce qui fait son principal mérite, ce qui l'élève, en un sens, au-dessus d'eux, c'est sa nature plus vive, plus spontanée; ses galanteries sentent l'effort, il n'y imprime pas une marque très personnelle ; il semble qu'on doive en faire honneur au temps où il a vécu, à la société où il fréquentait ; l'emphase, au contraire, est un trait de son caractère ; comme Corneille, il a répandu cette couleur sur tous ses écrits ; en un mot, la pompe du style lui est plus naturelle qu'à Balzac. Enfin, à côté de ces épîtres majestueuses ou spirituelles, il y a celles qui ne contiennent que des sentiments personnels et sincères : ils sont rares, au XVIIe siècle, ceux qui, comme lui, ont vu dans une lettre un moyen de communiquer leur pensée, sans voiles et sans artifices. Peut-être sont-ce ses lettres de louanges qui ont nui à sa réputation ; quand le recueil parut, elles furent sans doute appréciées au détriment des autres, qu'elles firent oublier jusqu'au jour où l'esprit public dédaigna ces productions d'une société déjà vieillie. Il semble cependant que les lettres d'un écrivain devraient toujours trouver grâce devant la postérité, non seulement pour les détails précis qu'elles fournissent sur les circonstances de sa vie, mais encore pour le tour particulier qu'y prennent ses idées et ses sentiments. En dépit de l'art souvent trop apprêté de certains épistoliers, ils laissent presque toujours voir dans leurs billets les qualités de cœur et d'esprit qui

leur appartiennent en propre. Et puis, n'est-il pas vrai que l'exiguïté du cadre de la lettre donne plus de relief à la pensée, et qu'un charme pénétrant se dégage de ces conversations engagées et soutenues, non pas avec un public anonyme, mais avec un ami, ou, comme au XVIIe siècle, avec un cercle d'amis?

V. — On peut croire que les poèmes de Brébeuf ne furent, pas plus que ses lettres, estimés à leur valeur ; la mauvaise fortune n'a épargné ni ses œuvres ni sa vie; il n'a pas vu se réaliser ses espérances et les brillantes promesses dont on avait salué ses débuts. La *Pharsale* fut, il est vrai, bien accueillie; les *Entretiens solitaires* semblent n'avoir été bien appréciés que d'un petit nombre de lecteurs choisis ; quant aux autres ouvrages, ils n'obtinrent pas, tant s'en faut, un succès égal. Bientôt Brébeuf fut négligé ; la génération qui suivit la sienne le jugea surtout d'après les dures critiques de Boileau ou de Saint-Evremond; elle ne lut que la *Pharsale*, qui eut encore de nombreuses réimpressions, sans retrouver la grande faveur des premiers temps. Notre auteur partageait la disgrâce des poètes, ses contemporains ; tous succombèrent sous les coups d'une critique étroite et purement classique ; le goût avait changé, on cessait de les comprendre.

La vie de Brébeuf a été malheureuse, pleine de souffrances; son enthousiasme, sa fierté, l'ardeur de ses sentiments religieux, sa mélancolie toute moderne éveillent notre sympathie et notre curiosité. Poète mondain et précieux, il aborde bientôt des sujets plus élevés vers lesquels l'entraînent le désir de la gloire et la recherche des idées grandes, belles ou seulement brillantes. Il traduit la *Pharsale*, puis cédant au hasard des circonstances, il s'essaie de 1655 à 1658 dans la poésie lyrique, soit qu'il célèbre les victoires royales et la gloire des ministres, soit qu'il chante ses propres souffrances, ses tristesses et ses déceptions dans un

esprit d'humble piété. Entre temps, il composait un traité de polémique pour la *défense de l'Eglise romaine*. Nous nous proposons maintenant d'apprécier par l'étude de ses divers ouvrages le mérite de cet auteur, que les circonstances ont si peu favorisé, de son vivant, et que la postérité a presque oublié.

CHAPITRE II.

LES POÉSIES MONDAINES. — LE VII[e] LIVRE DE L'ÉNÉIDE BURLESQUE.

I. — Les débuts de Brébeuf furent ceux d'un poète mondain; les circonstances le retinrent, sa vie durant, parmi cette multitude de beaux esprits qui se consacraient au divertissement des salons. Toute cette littérature porte la marque de la société même où elle a pris naissance ; elle en est une image fidèle, elle en reproduit les qualités et les défauts. En dépit des différences qui les séparent, les cercles de Paris et de province ont un ensemble de traits communs : le goût de la conversation, des discussions philosophiques ou littéraires, des développements oratoires ou brillants, des vives et spirituelles saillies, du style précieux ; on recherche dans les entretiens la variété, la grâce, l'enjouement, la familiarité même, avec une pointe de sensibilité romanesque. L'Hôtel de Rambouillet et les Précieuses ont marqué de leur empreinte tous les honnêtes gens. Aussi le poète de ce temps s'isole-t-il rarement pour rêver : il lui est bien difficile de puiser son inspiration dans les sentiments les plus profonds de sa vie intime, dans le spectacle de la nature, dans sa foi religieuse. C'est avec effort qu'il s'élève jusque-là; l'exemple même de Brébeuf en témoigne. Nul n'entrevoit alors pour le poète cette mission sacrée que Victor Hugo, Lamartine, Baudelaire même lui confient. Ménage veut-il décerner à son ami Sarrazin les plus grands éloges, il le loue surtout d'avoir aimé le monde et cherché à lui plaire ;

il trace ainsi le portrait de l'écrivain parfait, suivant le goût de ses contemporains : « Ne me demandez point ce qu'avoit Monsieur Sarazin pour plaire si universellement, il n'avoit rien de ce qui déplaist en la plupart des gens d'esprit, et de ceux qui font profession des lettres. Les uns, ou par une vertu trop austère ou par un mespris qui les rend eux-mesmes mesprisables, n'ont de commerce qu'avec les sçavans et renoncent volontairement à l'entretien de la plus grande partie du monde... On en voit d'autres qui n'ont ni ce chagrin ni cette fierté, mais qui par une trop forte application à leurs desseins, sont tousjours distraits et ne portent en aucun lieu que la moitié de leur esprit, tournant sans cesse la veuë d'un autre costé, comme un amant éloigné de ce qu'il aime. Quelques-uns ayant peu de connoissance du monde et assez de jugement ne marchent qu'avec crainte, comme en un païs inconnu : ils ne disent rien pour trop choisir ce qu'ils ont à dire; on devine plutost leur esprit que l'on ne le void . Au contraire quelques autres abusent du leur et de la réputation qu'ils ont acquise... Je m'arreste et il me suffit de dire qu'on ne remarquoit en nostre amy pas un de ces défauts : et que soit par là, soit par mille autres belles qualités, il plaisoit à toutes les différentes sortes d'esprits, comme s'il n'eust jamais pensé qu'à plaire à chacun, aux dames, aux gens de lettres, aux gens de la Cour, aux plus esclairés, aux plus médiocres, dans les affaires, dans les divertissemens, soit qu'il falust tenir sa place dans une conversation reiglée et sérieuse, soit qu'il falust parmy des personnes tout-à-fait amies et familières s'emporter à ces innocentes débauches d'esprit, à ces sages folies où les discours concertez cèdent quelquefois la place aux caprices et aux boutades de la poësie, et où presque tout est de saison, hormis la raison froide et sévère (1). » La plupart des traits de cette physio-

(1) *Discours sur les Œuvres de M. Sarrazin*, par Ménage, en tête de l'édition des *Œuvres de Sarrazin*, 1658.

nomie conviennent aux contemporains de Sarrazin. Le poète vit au milieu de la société et pour elle ; les salons, la mode, les amitiés ou les protections puissantes lui dictent ses vers ; peu soucieux de rendre sa poésie « personnelle, méditative et grave », suivant l'expression de Lamartine, de montrer « l'homme lui-même et non plus son image, l'homme sincère et tout entier » (1), il s'interdit les grands sujets, ceux où sa personnalité s'affirmerait avec trop de force ; les sentiments qu'il peint sont empruntés au monde où il fréquente et participent de la politesse exquise, de l'élégance légère, qui président alors aux relations sociales.

Il suffit de parcourir la correspondance de Voiture pour comprendre combien l'amour, ou plutôt la galanterie, avait de prix aux yeux des honnêtes gens. Il est de bon ton d'avouer ce sentiment, on s'en amuse, en y trouvant des charmes. L'homme proteste de sa passion qui lui ôte le loisir, le repos des nuits, la paix du cœur (2). Puis viennent la défiance, l'anxiété, qu'inspirent à l'amant le silence ou les refus de sa maîtresse ; l'éloignement redouble ses feux et ses inquiétudes ; les aveux déguisés, voilés, irritent sa tendresse (3) ; la « crainte, le regret, le déplaisir et tout ce qu'il y a de poisons froids dans l'amour » assiègent et déchirent son esprit ; en vain l'âme cherche un refuge dans les distractions, les voyages, reculant devant la mort, suprême consolatrice. Toute cette longue agonie est du reste un jeu ; l'amant s'excuse, en riant, de prolonger lâchement sa douleur : « J'ay bien de la honte à vous le dire, mais ce malheureux qui devroit estre mort il y a si longtemps, est

(1) Les « Destinées de la poésie », en tête des *Méditations*.

(2) *Œuvres de Voiture*, Paris, Courbé, 1654, *Lettres amoureuses*, l. 1 : « Vous ne devriez pas souhaitter de voir mon portrait, en l'estat où les premiers jours de cette absence m'avoient mis... Et si l'on m'eust bien peint, vous ne m'eussiez pas reconnu, car à moy-mesme je n'estois pas reconnoissable, et à peine pouvois-je passer pour une mauvaise copie de celuy que j'estois il y a quelque temps. »

(3) *Id.*, l. 3. « C'est le vray moyen de redoubler mes peines que de me faire entendre que vous en avez. »

encore au monde (1) ». Voilà le thème sur lequel les beaux esprits brodent à leur fantaisie ; l'amour est le fond de ces réunions, des lettres et des « petits vers ». Les dames exercent dans les salons une véritable souveraineté, que les hommes se plaisent à proclamer ; aussi est-il d'usage qu'un honnête homme soit l'admirateur et le chevalier servant d'une femme du monde. On peut voir dans un dialogue de Sarrazin (2), *S'il faut qu'un homme soit amoureux*, l'ardeur avec laquelle Sarrazin et Chapelain justifient la galanterie ; elle a pour eux des droits sacrés, elle est presque un devoir : « Nous demeurâmes tous d'accord, écrit l'auteur, que rien n'étoit si nécessaire à un jeune homme pour devenir accomply que de servir une honnête femme » (3). Ces amours de salons, purs et dégagés de la matière, n'excluaient pas d'autres attachements, où « la basse région de l'esprit » reprenait l'avantage ; Mmes de Longueville et de Sablé, pour ne citer que ces femmes célèbres, en sont la preuve. Mais le poète recherche l'élégance et évite les traits trop personnels ; il doit charmer une société que l'influence croissante des Précieuses rend de jour en jour plus délicate.

Aussi, cette poésie lyrique, d'origine toute mondaine, offre-t-elle surtout des développements généraux sur l'amour ou plutôt sur les divers aspects qu'il présente, sur les sentiments variés par où il passe : désirs, galanteries, soins

(1) *Lettres amoureuses*, l. 11.

(2) Les *Œuvres de M. Sarrazin*, Courbé, 1658, p. 139-235. Ménage, qui n'est pas tout à fait de l'avis de ses amis, Sarrazin et Chapelain, dit lui-même : « Et entre nous aussi, ce n'est pas cette vertu que les bonnes dames cherchent, elles bâilleroient auprès d'un homme qui leur prescheroit l'estime de la continence et la fuite de la volupté, il ne leur faut point de doctes ; ces messieurs que nous venons de descrire leur plaisent bien mieux et une teste bouclée l'emportera toujours dans leur esprit sur une teste sage. »

(3) Voir l'ouvrage curieux de Gabriel, *le Mérite des Dames*, 1655. Il divinise la femme, la place en un « ciel de beauté » et ne l'en fait descendre que pour la citer comme le modèle de toutes les perfections. Il va jusqu'à dire, XXIX : « De la douceur et de la bonté du gouvernement des Dames ; il est facile de faire voir que sous leur puissance et leur autorité la vie ne seroit plus que plaisirs. »

empressés, baisers ravis, bonheur, jalousie, etc. ; c'est la « Carte de Tendre » mise en vers. Ce sont là des sujets que les auteurs abordent volontiers ; parfois encore, suivant la tendance qui porte toute société restreinte à attribuer quelque valeur aux petites choses, c'est une circonstance fortuite qui inspire un sonnet, des stances, une épître. Une rose fraîchement cueillie, et dont une coquette s'est parée, la maladie ou la brusque retraite d'une « jeune beauté » (1), le portrait d'une maîtresse, voilà des sujets qui suffiront à éveiller l'imagination du poète. Il en est d'autres, insignifiants et même dénués de tout intérêt, dont le choix ne peut s'expliquer que par la soumission de l'écrivain aux ordres ou aux désirs de ses protecteurs, si la difficulté même de la matière ne l'a pas séduit ; on trouve des stances sur la mort d'un animal favori, oiseau ou chien, regretté de ses maîtres (2). Ici même l'éloge offre souvent plus de traits emphatiques que burlesques.

Il est d'ailleurs curieux d'observer que la recherche d'idées délicates n'exclut pas, dans ces œuvres, le mélange de la familiarité et du burlesque. On sait l'influence que le genre cultivé par Scarron, d'Assoucy, Richer et Brébeuf lui-même, exerça sur toute notre littérature. Les poètes mondains ne dédaignent pas les propos d'une gaieté un peu vulgaire ; ils usent sans doute de ce procédé pour obtenir un effet de contraste et faire ressortir ainsi les grâces de leurs discours ; ils unissent les deux traits dominants de l'esprit français, qui se sont tantôt confondus, tantôt développés séparément, le goût de l'élégance et de la beauté sous toutes ses

(1) Ainsi la pièce de Cotin à Mlle de Longueville « sur la fièvre quarte », celles de Benserade « sur la maladie d'une dame », « sur la guérison d'Amarante », et de Maleville « sur une beauté malade au mois d'avril » ; la sonnet de Cotin « sur la guérison d'Idalie ». Nous aurons bientôt à mentionner les stances de Brébeuf à Mlle de S.-G. Saint-Géran), sur la fièvre.

(2) Maleville, « sur la mort d'un petit chien tué par une levrette ». — « Sur la mort d'une belle chienne, nommée Petite, morte durant la canicule en faisant ses chiens ».

formes, le goût de la bouffonnerie et de la gaillardise.

Avant tout, cette société dont l'esprit est la parure, regarde l'esprit comme la marque du génie poétique. L'imagination de l'artiste se contient dans les limites d'une fantaisie gracieuse, qui amuse et donne parfois l'illusion de l'émotion sans jamais troubler les âmes ; de là ces rapprochements d'idées ingénieux, souvent affectés, ces ornements empruntés à la rhétorique, cette fine érudition, qui use, non sans bonheur, des souvenirs classiques et de la mythologie. Cette littérature mondaine n'est pas exempte de dilettantisme ; l'auteur exerce sur un sujet qu'il choisit ou qu'on lui indique, son esprit, sa sensibilité, sans oublier l'auditoire qui doit l'applaudir. Ce ne sont pas là des traits entièrement nouveaux, exclusivement propres au XVII[e] siècle. Déjà au moyen âge, dans les provinces du Nord comme dans celles du Midi, des poètes de cour chantaient, avec cette élégance légère et cette grâce subtile, des sentiments délicats et un peu conventionnels. Quelques auteurs du XVI[e] siècle avaient eux-mêmes maintenu cette tradition (1).

Cet art est bien différent du nôtre ; nos contemporains laissent voir, même dans de petites pièces, des sentiments personnels, des réflexions profondes, qui touchent aux côtés les plus mystérieux de notre nature ; il y a peu de nos poésies où ne pénètre un rayon de l'infini. Au XVII[e] siècle, l'écrivain, moins audacieux parce qu'il est homme du monde avant tout, ne s'écarte pas aussi volontiers des chemins battus, des routes fréquentées. Il n'a pas pressenti le rôle que Victor Hugo devait assigner au poète (2).

(1) V. la *Nouvelle Histoire de la langue et de la littérature françaises*, publiée sous la direction de L. Petit de Julleville, ch. V.— *Les Chansons*, par A. Jeanroy, t. I, p. 345.

(2) Il faut que le poète épris d'ombre et d'azur,
Esprit doux et splendide, au rayonnement pur,
Qui marche devant tous, éclairant ceux qui doutent,
Chanteur mystérieux qu'en tressaillant écoutent
Les femmes, les songeurs, les sages, les amants,
Devienne formidable à de certains moments.
(*Contemplations*, t. I, l. I, XXVIII)

Le style de ces ouvrages offre les mêmes caractères. Il a rarement la vigueur et la hardiesse, mais il se distingue par la grâce maniérée, la finesse de l'expression, l'aisance du tour. En général, il se rapproche du langage qu'on parlait dans les salons et les réunions des Précieuses. L'auteur prendrait le même ton s'il s'adressait dans quelque ruelle à un jeune marquis ou à une dame. Leur image le poursuit encore au moment où il écrit. Il ne s'isole pas, il songe à ceux qui entendront ou liront ses vers, et dont il sollicitera les jugements. Il veut plaire, comme disait Vaugelas, à la plus saine partie de la ville et de la Cour.

Au moment où Brébeuf écrit ses poésies diverses, ce genre brille de tout son éclat. Si certaines formes, telles que les bouts-rimés, la ballade et le rondeau, sont passées de mode, les stances, les élégies, les épîtres jouissent encore d'une grande faveur (1). Toute une pléiade d'écrivains, succédant à Voiture et à Maleville, a conquis une brillante réputation. Le recueil de Sercy reçoit les vers de Benserade, de Cotin, de Chevreau, de M[me] Desjardins, de M[me] de la Suze, de Fourcroy, de Saint-Amant, de Chapelain, de Sarrazin. Brébeuf lui-même y figure pour quelques pièces.

Ces contemporains de notre poète ont plus de valeur que beaucoup ne l'imaginent. Si l'on admet les goûts et les usages de la société française dans la première moitié de ce siècle, on ne peut méconnaître leur mérite. Voiture avait donné l'exemple d'une remarquable finesse d'esprit, unie à l'élégance italienne et à une malice toute française. Rien de

(1) On en trouve le témoignage dans la *Folle Gageure ou la comtesse de Pembrock*, par Boisrobert. Télame avoue à Lidamant et à la comtesse que : « ces ouvrages-là ne sont plus à la mode ». V. Livet. *Précieux et Précieuses*, Boisrobert, p. 362. Les poésies de Brébeuf comptent quelques bouts-rimés : Sur le voyage de M. l'abbé de B (elesbat) qui partit de la ville de Rouen, la veille des Rois, par un fort mauvais temps, pour aller à Paris ; — Contre un homme qui avait perdu tout son bien au jeu, sur les mêmes rimes ; — Contre une dame fardée ; — Contre un qui avait dit que M[lle] de G. n'était pas belle. — A la louange du melon, toujours sur les mêmes rimes. — Quatre rondeaux à M[lle] D. A. (*Œuvres diverses*, 1664, t. II.) L'édition des *Poésies diverses* ne contient que les cinq premiers morceaux, p. 22-26.

plus éclatant, de plus précis que son style. Chez Maleville, la mollesse et, pour ainsi dire, l'aimable nonchalance des vers n'exclut pas l'éclat et la force. Il ressent et exprime vivement les émotions, et plus d'un trait semble vrai; cette Philis, célébrée dans ses stances, maudite pour ses trahisons, adorée pour la flamme de son regard et la fraîcheur de son teint, n'était pas une beauté imaginaire. Le choix de certains sujets atteste une imagination curieuse et passionnée (1), et ce n'est pas, pour Maleville, un faible mérite, qu'un de ses sonnets (2) nous rappelle, fût-ce d'un peu loin, le *Lac* et la *Tristesse d'Olympio*.

Benserade n'a dû sa réputation qu'à la facilité de son esprit, à sa fantaisie relevée par une pointe de malice gauloise (3).

(1) Voir la pièce « sur une belle gueuse », Paris, Courbé, 1649, p. 173.

Pieds nus et toute eschevelée,
Philis en l'avril de ses jours,
Non moins belle que désolée,
S'en va de porte en porte implorer du secours...

On peut se demander ce que Baudelaire eût tiré d'un pareil sujet.

(2) Sonnet, éd. de 1649, p. 25.

Le voicy, ce beau lieu, ce lieu si désirable,
Quand j'y voyois Phylis l'object de mon tourment,
Que je l'entretenois et luy faisois serment
Que ma flame comme elle estoit incomparable.

Dessous ce chaisne espais dont l'âge vénérable
A porté les rameaux jusques au firmament,
J'ay gousté les plaisirs du plus heureux amant
A qui jamais l'amour ait esté favorable.

Mais si ce Dieu m'a fait un traitement si doux,
La douleur que je sens m'aprend que son couroux
Offense encore plus que sa grâce n'oblige.

Je déteste ces lieux autant que je m'y pleus,
Et si dans leurs appas, ce que je voy m'afflige,
Ce que je n'y voy point m'afflige encore plus.

(3) Benserade, éd. de 1697, t. I, p. 164, aussi dans Sercy, t. I, p. 7.

Belle Iris, je vous aime avecque violence.
Je vous le dis tout haut,
Et la nécessité de rompre mon silence
Excuse ce défaut.

.....Votre aimable vertu contribue à la flame
Qui cause mes transports,
Et c'est presque en partie à cause de votre âme
Que j'aime votre corps.

Mais, de grâce, empêchez qu'un mary qui vous aime
Vous suive tout le jour ;
L'avis que je vous donne est pour sa gloire même
Plus que pour mon amour.

Les stances de *l'Amant indifférent*, épris de toutes les femmes et exposant froidement sa philosophie, sont des plus ingénieuses. Il y a parfois excès de finesse, comme dans les vers où un amant, pour se débarrasser de son rival, prie railleusement sa maîtresse de faire lire à l'importun les plaintes qu'il lui adressait naguère (1). Mais quand cette finesse se joint au sentiment, Benserade écrit le fameux « Sonnet de Job », bien supérieur à « l'Uranie de Voiture », ou les aimables stances intitulées « Jouissances » (2).

Cotin, qu'il ne faudrait point juger d'après les railleries de Boileau et de Molière (3), est le plus galant des poètes, et le titre de ses œuvres ne trompe pas. Ce ne sont que des propos d'alcôve et des compliments dignes des « chères » et des « spirituelles », où abondent les traits de mauvais goût, les concetti, les jeux de mots. Moins la trame de ses madrigaux est solide, plus ils ont de valeur à ses yeux; pour lui, la matière peut être petite, jamais infertile ; tout objet, toute circonstance éveille son inspiration, et il se hâte d'écrire des impromptus de quatre, huit ou dix vers sur « une dame qui rougissait en le voyant », sur « un festin de fruit dans des bassins de porcelaine, avec des fleurs à

(1) *Œuvres*, t. I, p. 309. Plainte d'un amant à sa maîtresse.

Il en a beau faire le fin,
Si ma chûte luy plaist, l'exemple l'importune.
Quelque établi qu'il soit, peut-estre mon chagrin
Fait trembler sa bonne fortune.

Quand l'objet est léger et vain,
Le dernier soupirant se doit tenir alerte;
Qu'auroit-il plus que moy ? J'ay fait le même gain.
Il peut faire la même perte.

(2) Sercy, t. I, p. 37.

Après tant de faveurs ne craignez pas, Sylvie,
Que je ne sois secret ;
J'aime mieux près de vous passer toute ma vie
Pour un méconnaissant que pour un indiscret.

... Je ne suis pas de ceux dont la vaine ignorance
Ne pouvant bien choisir,
Plustost que le solide embrasse l'apparence
Et fait du seul éclat l'essence du plaisir.

(3) Voir dans *Précieux et Précieuses*, Paris, Didier, 1859, l'article que M. Livet lui a consacré.

l'entour ». Il ne manque d'ailleurs ni de fantaisie ni de grâce ; les « stances (à une dame) pour elle-même sur l'image représentée en son miroir » sont exemptes de banalité (1) ; mais sa poésie ne se recommande guère que par l'élégance et la facilité.

Les recueils du temps font une large place aux badinages de Sarrazin, poète des plus spirituels, mais dont l'élégance est trop précise et un peu sèche (2) ; on y rencontre aussi Fourcroy, trop dédaigné, qui n'est dépourvu ni d'ardeur ni de force, et qui chanta dans son sonnet de « l'Homme libre », avec une franchise bien rare à cette époque, le bonheur de l'indépendance (3) ; Mme de la Suze, Mme Desjardins, enfin Chevreau, qui furent les « Elégiaques » de la société précieuse.

(1) *Œuvres galantes*. Paris, Loyson, 1665, p. 505.

Fille de l'Art, image mensongère,
Dont les feintes perfections
Abusent de nos passions,
Tu ne seras jamais constante, ni légère,
Et de l'amour que l'on prend à te voir,
Le seul fruit est le désespoir.

.....Idole insensible et muable,
Comment tes froids regards ont-ils causé nos feux ?
Et comment le faux or dont luisent tes cheveux
A-t-il fait de nos cœurs l'estreinte véritable ?

.....Quittons cet illustre mensonge,
Ces faux appas, ces charmes vains ;
Réveillons-nous comme font les humains,
Après qu'ils ont fait un beau songe.

(2) Voir, par exemple, le petit poème *sur l'Alliance de Roche et de Caillou*, Poésies choisies de MM. Corneille, etc... Paris, 1653 et ann. suiv. ; Ch. de Sercy, t. I, p. 205. Cf. Sarrazin, *Œuvres*, 1 vol. Paris, Courbé, 1658.

(3) Je me ris des honneurs que tout le monde envie,
Je méprise des grands le plus charmant accueil,
J'évite les palais comme on fait un écueil,
Où pour peu de sauvés mille ont perdu la vie.

Je fuis la cour des rois autant qu'elle est suivie,
Le Louvre me paraît un funeste cercueil,
La pompe qui le suit, une pompe de deuil
Où chacun va pleurant sa liberté ravie.

Loin de ce grand écueil, loin de ce grand tombeau,
En moi-même je trouve un empire plus beau ;
Rois, cour, honneurs, palais, tout est en ma puissance.

Pouvant ce que je veux, voulant ce que je puis,
Je tiens tout sous la loi de mon indépendance.
Enfin les rois sont rois ; je suis ce que je suis.

(Sercy, t. I, p. 363.)

On ne peut, sans doute, considérer comme des exercices de rhétorique toutes les poésies de Mme Desjardins, qui ne craignit jamais de sacrifier à l'amour ses scrupules, ses pudeurs (1). Si la plupart des pièces de Mme de la Suze sont écrites avec trop de préciosité et d'affectation, ses élégies sont du moins remarquables par la tendresse douce et timide qu'elle y répand. La crainte et l'espoir, l'entraînement de la passion et la conscience du devoir qu'elle décrit tour à tour y introduisent un intérêt dramatique.

II. — La poésie mondaine s'est, comme on voit, développée librement sous des formes très différentes. Vers le temps où paraît Brébeuf, ce genre est encore florissant ; il ne tardera pas à perdre de son éclat, comme le roman lui-même ; il fera place aux grands sujets, aux poèmes de Corneille, de Boileau, de Racine, aux épopées de Scudéry, de Chapelain, du P. Le Moyne. Brébeuf est un des auteurs de cette époque qui ont, avec le plus de succès, recherché les suffrages des Précieuses. Jeune, il trouva un vif plaisir aux divertissements de cette société élégante, dont il attendait la gloire ; la plupart de ses poésies sont d'un temps où il connaissait encore la douceur de l'espérance (2) ; mais quand les années et les infirmités précoces apportèrent avec elles la tristesse et les déceptions, il dut revenir souvent encore aux mêmes salons, habitué à dissimuler sa mélancolie et son humeur morose qu'il laissait éclater par-

(1) Ta flamme et ton respect m'ont enfin désarmée,
Dans nos embrassements je mets tout mon bonheur,
Et je ne connois plus de vertu ni d'honneur,
Puisque j'aime Tircis et que j'en suis aimée.
(*Recueil de Sercy*, t. V, p. 61.)

(2) *Corr.*, t. I, l. 131. A Monseigneur (Fouquet ?) en lui présentant les *Poésies diverses*. « Et bien que la plupart des pièces qui le composent (l'ouvrage) ayent esté conceues en un temps ou e n estois pas capable de leur donner beaucoup d'ornement, il n'a pas laissé de plaire à des personnes assez éclairées et de contenter des gousts assez délicats. » C'est vers 1656 que cette vie mondaine de Brébeuf a dû perdre de son éclat. La première édition de ses *Poésies diverses* est de 1658. Paris, Sommaville, in-4°.

fois malgré lui, et ressaisissant pour quelques heures sa réputation de poète mondain. Il a été l'hôte assidu des cercles précieux ; il prenait sa part des jeux variés, des ballets-mascarades auxquels on se livrait alors, il écrivait tour à tour des bouts-rimés ou des stances. Il en était récompensé par de vains éloges ; il voyait certaines de ses phrases notées comme des modèles de beau langage, et il acceptait avec quelque satisfaction le nom de « Bardesanne » qu'on lui donnait. Si les salons de Paris lui ouvrirent leurs portes, il semble bien avoir souvent préféré ceux de province, où le rappelait le charme de l'amitié et des anciens souvenirs ; il y trouvait plus d'intimité, des conversations plus familières, une gaieté plus franche, au moins dans les meilleures sociétés, qui ne se piquaient pas de copier les belles façons de Paris et évitaient ainsi les ridicules des Mascarille et des Cathos.

Tel est le milieu d'où est sorti le recueil des *Poésies diverses* (1). Ce n'est pas toujours la nature des sujets traités qui le distingue. Rien de plus répandu que certains thèmes d'inspiration qu'il a choisis : telle est sa réponse à une lettre de Mlle de Saint-Géran où il ne s'agit que de la cruauté de deux beaux yeux et de leur funeste puissance ; telle aussi l'élégie écrite à sa maîtresse par un amoureux qui, loin d'elle, trouve un soulagement à sa flamme en faisant le portrait de la bien-aimée ; telle encore certaine lettre d'adieu à une « beauté » cruelle, ou la plainte discrète d'un amant qui se consume sans être payé de retour (2). Ce sont là des lieux communs qui ont exercé le talent de bien des

(1) Nous avons toujours en vue l'édition de 1662, « imprimée à Rouen et se vendant chez Antoine de Sommaville », qui se trouve assez facilement.

(2) *Poésies diverses*. Réponse à une lettre de Mlle de G. (de Saint-Géran). « Vous demandez pourquoy e vous voy rarement », p. 1. — Pour Ménandre à Caliste, élégie écrite de Fontainebleau. « Belle en qui la nature et la bonté des cieux », p. 13. — Pour M. M. « Belle, vous serez étonnée », p. 228. — Pour Cléandre à Philis. « Quoy donc, belle Philis, c'est mon amour fidelle », p. 291.

poètes. Il est d'autres sujets empruntés à des circonstances particulières, qui ont le double mérite d'offrir plus de traits réels et de paraître à propos ; là, bien souvent, il exprime pour son propre compte les sentiments qu'il a plutôt l'habitude de décrire pour les autres ; tantôt il intercède auprès de Mme de Vandy en faveur de M. de Bellefonds qui s'est endormi par mégarde dans le salon de la dame ; tantôt il écrit de Varenne à Mlles de Haucourt, cousines de Mlle de Saint-Géran, pour peindre plaisamment les ennuyeux loisirs de la petite ville ; tantôt il adresse à Mlle de Saint-Géran, du fond d'une lourde chaise de poste, une épître en style précieux où il lui redemande son esprit laissé par mégarde auprès d'elle (1). Il choisit de préférence des sujets de métaphysique amoureuse, qu'il développe sous une forme assez personnelle, en multipliant les analyses subtiles ; il y mêle volontiers l'émotion et le pathétique ; les genres qu'il préfère sont l'élégie et la lettre (2) ; il y répand ses plaintes attendries, mêlées de supplications et d'adorations ; le « Songe homicide » est une ingénieuse élégie où l'esprit reprend bientôt ses droits sur le sentiment, car le poète, après avoir décrit l'horrible rêve, profite de la mort de Philis pour recréer à sa fantaisie l'objet de sa tendresse et joindre à son cœur une once de pitié qui lui avait manqué jusque-là (3). Il y a un curieux mélange de grâce et de tendresse dans les deux poèmes à Caliste, où il déplore le projet que forme la

(1) A Mademoiselle de S. estant à Barenne. Lettre écrite par le chemin. P. 202. Assis un peu mal à mon aise. On trouve les autres pièces, p. 288 et 295. — Mlle de S. est-elle bien Mlle de S. G. (Saint-Géran) ? Barenne est-il identique à V. (Varenne) qu'il décrit dans sa lettre à Mlles de H. (Haucourt), écrite de V., où était Mlle de S. G. ? C'est ce que nous n'avons pu déterminer. Les anciens dictionnaires de géographie ne citent pas Barenne ; ils mentionnent en Normandie deux bourgs du nom de Varenne, l'un dans le pays de Caux, l'autre en Basse-Normandie, dans le pays appelé le Houlme.

(2) Sur la guérison de Mlle de R. « Caliste, je vous remercie. » Lettre, p. 220. Pour Mlle de (Vandy). « En vous baignant, belle Climène », p. 222.

(3) A Mlle de P. Le Songe homicide, *Poésies diverses*, 1662, p. 244. « Songes contre moy souslev[ez]. »

belle de se retirer dans la solitude du cloître (1). Ce n'est pas d'ailleurs que le sentimentalisme domine exclusivement chez Brébeuf; les traits satiriques abondent dans son œuvre, il excelle à saisir les ridicules, et sa verve d'épigrammatiste est inépuisable.

Son originalité se montre moins dans le choix des sujets que dans la manière dont il les traite. Ce qui caractérise son art, c'est l'imagination; le traducteur de la *Pharsale* devra l'emphase de son style à cette faculté qui apparaît sous une forme bien différente dans ses poésies légères; ici elle produit l'harmonie de la composition, la largeur du développement, la profusion et la finesse des sentiments et des images, en un mot une certaine fantaisie.

L'auteur n'improvise pas, et ses premières productions témoignent d'un art plus scrupuleux que celui des autres poètes mondains; il n'est pas sans intérêt de le constater. Ces œuvres de jeunesse pour lesquelles il ne paraît pas avoir une estime très marquée et qu'il n'a pas dû revoir en 1658, quand il les publia, sont composées avec un soin presque classique. Les idées se succèdent sans trop de régularité, mais avec ordre; son esprit, souple et gracieux, passe aisément de l'une à l'autre. L'une de ses meilleures pièces à ce point de vue est le « Songe homicide », cette élégie dont le style précieux se relève parfois de traits familiers et se teinte de burlesque. Au début, quelques stances font ressortir le trouble de la pensée.

Songes contre moy souslevez,
Qui me monstrez Philis sans couleur et sans vie,
Taisez-vous, songes, vous rêvez,
Ou du moins parlez mieux, s'il vous en prend envie.

.... Quittez donc cette humeur felonne,
Ne faites plus les insolens,

(1) Pour Théandre à Clarice. Sur le dessein qu'elle avoit d'estre religieuse. *Poésies diverses*, p. 192. « Vous allez donc, Philis, abandonner ces lieux. » — A la mesme, rétractation. « Philis, je me dédis ! vos désirs sont honnestes. » P. 196.

Cachez-vous désormais et ne tuez personne,
Ou bien choisissez mieux vos gens.

Vous, Belle, vous soyez la bien ressuscitée,
Vos esprits les bien revenus,
Et que cette mort effrontée
S'enfuie et ne revienne plus.

Non, ne mourez plus de la sorte :
Bravez cette inhumaine et parez bien ses coups,
Car si tost que vous estes morte,
D'autres meurent avecque vous.

..... Mais où m'égare le transport
De mon ame encore estonnée,
Je vous reproche votre mort,
Et c'est moy qui vous l'ay donnée !

Parmi tous ces jeux d'esprit, dont quelques-uns sont du moins plaisants, le poète amène avec adresse la transition ; le récit commence sur un rythme différent.

Lassé de vous conter mes douleurs non pareilles,
De perdre mes soupirs, et fascher vos oreilles,
J'allois parmy les bois et parmy les cailloux
Chercher des confidens plus sensibles que vous.

Après un court développement sur les cruautés de la belle, et le désespoir où elle réduit ses amants, il raconte tout au long son rêve.

Ayant bien invoqué la mort à mon secours,
Le sommeil au lieu d'elle accourt à ma prière,
Et la sœur m'abandonne à la mercy du frère.

L'image est d'une préciosité parfaite. Mais le poète prévoit une objection ; les dames pourraient reprocher à l'amant un sommeil trop facile ; il a soin de donner une explication et une excuse.

Sans doute en ce rencontre il me prit pour un autre,
Car quand on est blessé d'un œil comme le vôtre,

On change en peu de temps l'usage de dormir
A celuy de se plaindre et celuy de gémir.

Il a donc vu Philis morte, et ce spectacle l'a rempli de douleur.

Donc ayant abbaissé mes paupières lassées,
Cent noires visions agitent mes pensées,
Et d'un songe odieux les impudens rapports
Me disent que Philis est au nombre des morts,
Que les Cieux tout-puissans qui vous avoient formée,
Pour accroistre icy-bas leur propre renommée,
Avoient enfin remis entre les mains des Dieux
Le plus riche présent qui soit venu des Cieux.
Oui, j'ai cru que Philis avoit perdu la vie,
Que sa beauté divine estoit ensevelie,
Ou plustost que la vie avoit perdu Philis.....

Il ne reste qu'à maudire les destins cruels, et l'amant éclate en reproches :

Hélas! pourquoy la faire naistre,
Ou pourquoy la faire mourir?

Il va insulter la Mort, quand tout à coup, par un prodige admirable, la Mort prend les traits de Philis. Comment maudire ce visage qui appelle les baisers ? Cependant, la métamorphose n'était pas complète ; il y avait un détail où il ne reconnaissait plus son amie :

Mais puis-je le dire entre nous?
La Mort estoit cent fois plus facile que vous.
Loin de me rebuter et se mettre en colère,
Quand je la carressois, elle me laissoit faire.
Loin de faire du bruit et de se mettre aux champs,
Elle me recevoit pour un de ses amants.

On allait assez loin de part et d'autre, et le mariage était décidé, quand le poète s'éveille. Le songe a produit d'heureux effets sur son esprit ; il préfère désormais la vie à la

mort, et Philis à toute autre femme. Il lui tarde de ressusciter la morte, de former dans son cœur l'image séduisante.

Je rassemble, je rappatrie,
Je réunis, je remarie
Les roses avec les lis
Sur le visage de Philis.
Je r'ouvre vos beaux yeux, et soudain j'y rallume
Ce feu brillant qui me consume.

Il n'a échoué qu'en un point ; ici la nature a triomphé de ses efforts. Il a essayé en vain de joindre à toutes ces perfections

...... une once de pitié
Et quatre ou cinq grains d'amitié.

Du moins Philis doit-elle être plus douce. Puisse-t-elle adoucir sa cruauté ! Elle a une redoutable rivale, la Mort. Le poète connaît cette déesse, moins farouche que Philis. Il pourrait être tenté de chercher auprès d'elle les consolations que sa maîtresse lui refuse.

Partout se retrouve cette même habileté de composition ; le poète écrit-il son épître à Clarice sur le dessein qu'elle a « d'être religieuse », il développe successivement deux ou trois idées qu'il tire du sujet même. Il énumère les motifs qui ont pu déterminer Clarice à renoncer au monde. Est-ce lassitude des cruautés commises, crainte des amants repoussés sans pitié ? Mais qu'elle se rassure : on lui pardonne ; son éloignement aussi bien que sa présence tuerait ses amants. Enfin la retraite où elle se réfugie lui donnera-t-elle la paix qu'elle cherche ? Elle emporte l'Amour dans ses yeux et doit redouter la vengeance du dieu malin. La « Consultation en forme d'avis burlesque sur la fièvre de Mlle de S. » (Saint-Géran) fournit un autre exemple de cet art ingénieux. Brébeuf montre en une suite de petits tableaux les médecins empressés autour de la belle

malade et l'Amour essayant vainement d'enflammer le cœur de la coquette; le cruel, après avoir remis dans son carquois ses flèches inutiles, veut brûler sa victime d'un autre feu, celui de dame Fièvre; cette déesse même reçoit dans son triste séjour le dieu ailé et cède enfin à ses prières. Une péripétie inattendue et bien amenée se produit: l'Amour a perdu sa puissance dès qu'il a accepté l'intervention de celle qu'il considère à tort comme une alliée; ses armes sont émoussées; il est condamné à l'inaction (1), car ses feux ne sont rien auprès des ardeurs de la fièvre. De là ses regrets, ses reproches à la déesse, qui se déclare prête à partir le lendemain. Alors le poète, achevant son récit à la fois élégant et burlesque, adresse ses compliments à la belle; ses adorateurs lui reviennent en même temps que les lis et les roses de son teint.

Brébeuf dispose donc avec un art véritable la matière de ses poèmes. Il est doué de cette imagination, propre aux orateurs, qui voit d'avance les idées principales utiles à une thèse et les distingue en les ramenant à une pensée plus générale. Cet ordre, ces proportions harmonieuses sont des qualités classiques; elles sont plus développées chez lui que chez aucun de ses contemporains. En revanche, il donne dans la préciosité et dépasse sur ce point les poètes les plus affectés. L'Amour est le principal personnage de ces romans versifiés, et son intervention fournit les plus gracieux épisodes. Cet enfant malin, armé, comme toujours, de son carquois et de ses flèches, symbolise l'amour, tel que l'inspirent et le reçoivent les honnêtes gens du XVIIe siècle. Le coup est soudain; le cœur des plus farouches est percé, sans qu'ils y aient pris garde.

(1) Il veut, ce petit ridicule,
Brusler une maison qui brusle,
Et joindre téméraircment
Sa braise à cet embrazement;
Mais c'est en vain qu'il veut s'y joindre,
Un grand feu dévore le moindre. (P. 153.)

L'Amour, ce lutin si matois,
Ce jeune tireur d'arbaleste,
Qui tousjours a l'esprit en feste,
Tranche du petit potentat
Dans le milieu de cet Estat,
Met les yeux et les cœurs aux prises
Et pille repos et franchises ;
Après la campagne de Mars,
Pleine de fougue et de hazards,
Les traits de ce petit volage
Ont recommencé leur ravage (1).

Quand le dieu « niche » dans les yeux d'une belle (et c'est là son séjour favori), il suffît d'un regard meurtrier pour faire naître chez l'amant une folie, douce et cruelle à la fois. Ainsi brillent les premières « flammes » qui vont bientôt brûler le cœur ; ainsi se forgent les « chaînes » qui captivent l'âme. Il est d'ailleurs convenu entre amants ou poètes que la femme est une deesse insensible, que ses yeux et son cœur ne sont jamais blessés des traits et des feux qu'elle lance. Elle oppose la « glace » à l'ardeur qu'elle inspire, la fierté à la tendresse.

Mourir pour vos beaux yeux est un si digne sort
Qu'on ne peut trop priser une si belle mort.....
Ouy, ces doux assassins, ces meurtriers innocents,
Ces illustres autheurs des maux que je ressens,
Tout percé que je suis de leurs rudes atteintes,
Me forcent d'adorer la cause de mes plaintes,
Et que leurs traits subtils me livrent au trépas (2) !

C'est avec cette humilité que le poète adore l'objet de son amour (3).

(1) A M[lle] de S. estant à la campagne. Lettre, p. 185.

(2) A M[me] de S.-G(éran). Elégie, *Œuvres*, II[e] partie, 1664, à la suite des *Lettres*, p. 145-153. Le commencement de cette tirade parodie les vers célèbres que Corneille met dans la bouche du jeune Horace. (A. II, sc. III, v. 441-442.)

Mourir pour le pays est un si digne sort
Qu'on briguerait en foule une si belle mort.

(3) La même idée se retrouve exprimée sous une forme familière et

Il n'en faut pas davantage pour reconnaître chez Brébeuf la marque de l'esprit précieux porté au suprême degré. Cette préciosité, qui suffirait à caractériser sa manière, se manifeste souvent par des traits d'une fantaisie gracieuse, sans mélange de mauvais goût et d'affectation pénible. Il trouve des expressions d'une aimable simplicité pour rendre les nuances délicates du sentiment. Dans l'Ode contre une inconstante (1), un amant timide explique à Philis pourquoi il s'éloigne sans chercher à la voir.

A ce partement qui m'alarme,
Philis verroit mes pleurs sans jeter une larme.
Mes maux seroient pour elle un plaisir excessif,
Et pour moy j'en mourrois tout vif.
..... Au lieu qu'en faisant ce voyage,
Sans faire mes adieux et sans vous rendre hommage,
Du moins, je puis flater mes vœux,
Et croire tout ce que je veux.
Oui, Belle, malgré vous, je puis vous faire dire :
Va viste, pauvre amant, abrège ton martire,
Et revien soudain sur tes pas.
Mes oreilles du moins ne me démentent pas,
Je puis dans vos beaux yeux mettre un peu de tristesse,
Sur vostre front changé peindre un peu de tendresse,
Croire de vostre teint l'éclat un peu terny.

Voilà les qualités d'élégance discrète et spirituelle où peut atteindre un poète mondain, quand il ne force pas le trait. Elles ne sont pas rares chez Brébeuf, même dans des pièces où abondent les défauts ; soit qu'il adresse un plaisant adieu à ses rimes burlesques impatientes de courir

presque burlesque dans la Lettre « A Mlle de B. pour M. de S. étant en Catalogne. » *Poésies diverses*, 1662, p. 285-287.

Je voy briller en tous lieux cette belle
Tousjours charmante autant qu'elle est cruelle,
Ou pour le moins, si je ne la voy pas,
Mon souvenir me montre ses appas
Et me fait voir dans la mesme peinture
Ses yeux trop doux et son âme trop dure.

(1) *Poésies diverses*, éd. de 1662. « Pour M. M. » Lettre, p. 228.

vers Mlle de Bellefonds (1), soit qu'il chante, non sans ironie, la mort du petit papillon qui a choisi pour sépulcre l'œil d'une belle, il mêle au jargon de la galanterie un badinage gracieux.

Ce petit papillon, ce petit rien qui vole,
En se jettant dedans vostre œil,
Ne fait pas un dessein frivole
Et ne s'entend pas mal à choisir un cercueil.

Après avoir long-temps caressé la chandelle
Pour en faire son monument,
Ah! ventre-bleu, dit-il, j'ay bien peu de cervelle,
De mourir si honteusement.

Gardons de perdre nostre mort,
Quand il nous faut perdre la vie,
Taschons d'annoblir nostre sort,
Et songeons qu'un bel œil vaut mieux qu'une bougie.

Mourant ainsi j'ose espérer
Qu'un si noble trépas me va couvrir de gloire,
Partout on va me révérer,
Et les plus beaux esprits écriront mon histoire.

... En achevant cette parole,
Aussi tost dit, aussi tost fait,
Cette subtile bestiole
Dans votre œil entr'ouvert va mourir à souhait.

Mais quoi ! vous pleurez tout de bon
Cette petite beste morte.
O que ne suis-je papillon
Pour estre pleuré de la sorte (2) !

Ce qui sauve cette préciosité, c'est l'enjouement et l'ironie

(1) La pièce porte le titre suivant : A Mademoiselle de B(ellefonds)... En lui envoyant un ouvrage burlesque. *Poésies diverses*, p. 233. Cette pièce se trouve en tête de l'*Enéide de Virgile en vers burlesques*, 1650. On peut remarquer une variante dans l'édition des *Poésies diverses*. Au lieu des vers : « cet esprit à la Bellefont » (texte de 1650), on lit dans l'édition des *Poésies diverses* : « cet esprit brillant et fécond. »

(2) A Mlle de..., sur un papillon qui lui estoit entré dans l'œil. *Poésies diverses*, p. 43 (1662).

voilée. L'auteur est heureux de faire montre de son esprit, mais il l'est encore davantage d'indiquer qu'il n'en est pas dupe. Souvent c'est un charme pénétrant, un peu sensuel, qui s'exhale de cette poésie. Brébeuf, écrivant à M[lles] de Haucourt, leur parle de leur belle cousine que leur absence attriste, et il fait de la jeune fille ce portrait d'où la recherche du style n'exclut pas la grâce.

Ses yeux que tout le monde adore,
Sont beaux comme ceux de l'Aurore,
Et comme elle dessus des fleurs
Sans cesse elle verse des pleurs.
Mais l'une en pleurant fait les roses
Qui ne seroient jamais écloses
Si l'humeur lui pouvoit durer
De rire au lieu de soupirer.
L'autre en pleurant fait un outrage
Aux roses de son beau visage (1).

En revanche, les traits de mauvais goût sont nombreux ; il faut d'ailleurs reconnaître qu'ils étaient bien difficiles à éviter dans un pareil genre. Un amant qui brise sa chaîne parle de ses « feux » qui deviennent des « glaces » (2). Le poète oppose-t-il les séductions de la vie mondaine aux austérités du couvent où Philis va se retirer, il ne perd pas l'occasion d'une antithèse forcée.

Vous allez donc, Philis, abandonner ces lieux,
Vous allez sous un voile sombre
Nous cacher pour jamais l'éclat de vos beaux yeux
Et mettre le Soleil à l'ombre (3) ?

Plus d'une fois, il gâte par des expressions emphatiques

(1) A M[lles] de H. (Haucourt ?) Lettre escrite de V. (Varenne ?) où estoit M[lle] de S. G. (Saint-Géran). *Poésies diverses*, p. 295.
(2) Contre une inconstante. Ode. *Poésies diverses*, p. 274.

Mes feux deviennent mes glaces.

(3) A la mesme (Clarice), sur le dessein qu'elle avoit d'estre religieuse. *Poésies diverses*, p. 192.

un sujet auquel convenait un style léger et badin. M. de Bellefonds, qui s'est endormi par mégarde chez Mlle de Vandy, attribue cet engourdissement passager aux charmes de la dame, et la menace, si elle le réduit au désespoir, de se condamner lui-même à l'éternel sommeil ; le poète dut s'applaudir des hyperboles qu'il prêtait généreusement à son ancien élève :

Que si vous ne voulez cesser
De voir avec indifférence
Mon amour et ma déférence,
Je tomberay dans un sommeil
Qui n'aura jamais de réveil (1).

Brébeuf abuse des ressources de l'esprit précieux, et recherche bientôt cette affectation lourde et pédantesque, qu'il eût pu laisser aux Mascarille et aux Trissotin. On se demande même si Molière ne s'est pas souvenu, en écrivant ses *Précieuses ridicules,* de la « Lettre à Mlle de R... » Est-ce Mascarille, est-ce Brébeuf qui s'exprime en ces termes :

Belles, je ne vay plus chez vous,
Je sçay ce que pesent vos coups,
Il me suffit, je me retire,
Car il y fait trop chaud pour nous.
.... Ouy, dès que j'y montre mon nez,
Ce n'est que pour me faire battre,
Toutes quatre vous vous joignez,
Et pour voir mes sens étonnez,
Quatre Anges font le Diable à quatre (2) ?

On sait en quels termes Trissotin présente à Philaminte son « admirable » sonnet, cet enfant dont il vient d'accoucher dans la cour. Les stances de Brébeuf à une demoiselle sur le

(1) *Poésies diverses*, p. 288. Pour M. de B. à Mlle de V., sur ce que luy rendant visite il s'estoit endormy chez elle.
(2) *Poésies diverses*, p, 27.

« portrait de l'Amour fait de sa main » offrent une idée analogue ; l'Amour, dont la jeune femme a tracé la figure, peut l'appeler sa mère ; mais ne faut-il pas déplorer qu'elle le traite si mal ?

Il doit le jour à vos beaux yeux,
C'est en ce lieu qu'il fait son séjour ordinaire.
Cependant vostre cœur ne l'en traite pas mieux,
Et c'est un pauvre enfant qui déplaist à sa mère (1).

Certaines descriptions passent encore en ridicule ces rapprochements affectés. Il ose comparer les traits que lancent les yeux d'une belle aux coups d'un fauconneau ou d'une couleuvrine. Il est tout prêt à crier : Au voleur ! avec le valet de Molière.

Vos yeux sont de mauvais François,
Et qui n'ont point de conscience,
De conspirer avec l'Aragonnois,
Pour perdre en peu de temps tous les braves de France (2).

Il trouve enfin, pour peindre un amour rebuté et réduit à espérer, cette image, presque rebutante de réalisme grossier.

S'il est vrai que l'amour ne vit que d'espérance,
Ce que pourtant je ne croy pas,
Le mien qui n'est traité qu'avec indifférence,
Fait sans doute, Philis, de bien mauvais repas.

Il devroit estre sec et blesme,
Il devroit n'avoir plus que les os et la peau,
Car pour ce malheureux il est toujours caresme,
Mais un caresme bien nouveau.

(1) *Poésies diverses*, p. 33. A Mlle de ..., sur le portrait de l'Amour fait de sa main. Stances.

(2) *Œuvres*... Ed. de 1664. Pour M. de ... estant en Catalogne à Mlle ... t. II, p. 181 et suiv.

Partout leur force m'assassine,
Malgré mon adresse et mon soin,
Et je sens que leurs coups portent cent fois plus loin
Que fauconneau ny coulevrine.

Vous l'avez veu pourtant et fort et vigoureux,
Dès le moment qui l'a fait naistre ;
Et bien qu'on luy prescrive un jeusne rigoureux,
Cet enfant mal nourry ne laisse pas de croistre (1).

Rien ne saurait justifier cette comparaison si recherchée, si dépourvue d'agrément. On peut du moins expliquer ces défauts par le goût du burlesque qui régnait à cette époque. La poésie mêlait volontiers l'extrême familiarité à l'élégance ; les auteurs ne se contentent pas de multiplier les rapprochements ingénieux, de pousser la finesse d'esprit au delà des limites du bon sens ; cédant à leur goût pour les vives oppositions et les contrastes piquants, ils baissent subitement le ton pour introduire dans leur style certaines nuances de vulgarité burlesque ; ils croient rendre ainsi leur art plus souple et plus varié, et ne réussissent souvent qu'à détruire cette unité d'impression que toute œuvre poétique doit réaliser.

Plus que Benserade et Cotin, Brébeuf a joint le style burlesque au langage précieux. On ne saurait s'en étonner, puisqu'il a, comme nous le verrons bientôt, marqué une certaine prédilection pour le genre illustré par Scarron. Célèbre-t-il les beaux yeux de Philis, il dira, en s'adressant au peintre qui a entrepris de faire le portrait de la dame :

... S'ils ne percent pas ton pauvre cœur à jour,
Il faut qu'il ait la peau bien dure (2).

Il laisse échapper des pointes triviales dans une de ses plus jolies pièces, la *Mascarade*, où des jeunes gens représentaient les quatre saisons de l'année. Le personnage qui joue le rôle de l'été dit à une « belle » :

(1) Pour M. du M. à Mlle D. S. *Poésies diverses*, p. 237. — On trouve les mêmes images jointes à des traits d'une étrange grossièreté dans les stances, d'un anonyme, à M. D. H. (Sercy, III, 205). Ce poète pourrait être Petit.

(2) *Poésies diverses*. A un peintre, p. 252.

Mais surtout vos regards sont capables de nuire,
Modérez-les pour mon bonheur,
Epargnez mes moissons et gardez de les cuire
Et tâchez seulement d'échauffer et de luire
En astre de bien et d'honneur (1).

Ne nous étonnons point, après cela, d'entendre le « Dieu de l'eau » s'alarmer des flammes que jette autour d'elle M[lle] de Vandy, quand, semblable à une Naïade, elle se baigne dans le fleuve :

Le Dieu de l'eau tout estonné
De vous voir tant jetter de flame et de lumière,
Court et crie en déterminé :
Au feu, voisins, au feu, l'on brûle ma rivière !

Une Nymphe cent fois plus belle
Et plus brillante qu'Apollon,
Fait tant de feu de la prunelle
Que sans doute elle va me mettre au court-bouillon.

Avez-vous l'esprit en écharpe ;
Belle, quel est vostre projet ?
Me prenez-vous pour une carpe,
Ou bien ay-je la taille et le nez d'un brochet (2) ?

L'emploi du style burlesque dans un sujet où le poète pouvait rechercher la grâce des Italiens, de Tasse en particulier, indique chez lui le goût du détail bouffon. La consultation sur la fièvre de M[lle] de S. en fournit une preuve plus décisive (3) ; c'est en effet un véritable poème burlesque où les formes de l'épopée sont plaisamment parodiées.

(1) *Poésies diverses.* A M[lle] de R. Pour une mascarade qui représentoit les quatre saisons de l'année, en habits d'hommes, dançants chacun en leur rang. Pour l'Esté, p. 9. C'est un sujet souvent traité par ces auteurs, que celui des saisons ; sous quelque forme qu'il se présente, on y trouve toujours le même rapport entre la température et les sentiments attribués à l'amant ou à la maîtresse.

(2) *Poésies diverses*, p. 222. Pour M[lle] de V. (Vandy).

(3) Consultation en vers burlesques sur la fièvre de M[lle] de S. (*Poésies diverses*, p. 149). Boileau s'est peut-être souvenu de cette pièce

Là Brébeuf a donné libre cours à son penchant pour la bouffonnerie ; mais s'il trace avec vigueur le portrait de la Fièvre, on est souvent choqué de la grossièreté du ton.

On peut préférer les passages où Brébeuf recherche la familiarité, sans pousser jusqu'au grotesque. Il a trop rarement donné ce tour à sa pensée ; pourtant le genre qu'il cultivait se fût fort bien accommodé d'un style net, facile et simple ; le badinage n'exclut pas le naturel. Scarron offre plus d'un exemple de cette heureuse union, même avant La Fontaine. Notre poète n'a rencontré ces qualités que dans un petit nombre de pages : tel est le début de la « Lettre écrite à Barenne » où il décrit si naïvement l'état d'esprit d'un voyageur triste, un peu malade, que, pendant plusieurs heures, la pluie et les cahots de la route ont incommodé.

Assis un peu mal à mon aise
Dans une assez mauvaise chaise,
Si crotté, si faible et si las
Que tout de bon je ne sçay pas
En quelle posture me mettre,
Je songe à vous faire une lettre ;
Mais je ne puis encore au vray
Dire si lettre je feray ;
Ma cervelle est bien plus brouillée
Que ma casaque n'est mouillée (1)...

Sa préciosité reprend, il est vrai, l'avantage bientôt après, dans la longue tirade où il redemande son cœur

quand il a tracé le portrait de la Chicane dans son Lutrin. Voici les vers de Brébeuf :

Là se roulant sur des sablons,
La Fièvre estendoit les tallons,
En montrant bien à sa grimace
Le feu cuisant qui la fricasse ;
Elle avoit le teint safrané,
Et le front tout goderonné
Autant ou plus que n'est la fraise
De vostre apothicaire Blaise.

(1) A M[lle] de S... estant à Barenne, lettre écrite par le chemin. Est-ce à M[lle] de Saintot ou à M[lle] de Saint-Géran que cette pièce est adressée ? (Voir une des notes précédentes.)

resté entre les mains de la belle Aminte. Mais qu'importe si Brébeuf retombe dans ses lieux communs de galanterie mondaine ! Il suffit de constater qu'il eût pu s'en dégager et qu'il y réussit plus d'une fois. La « Réponse à une Lettre en vers de M. de S... » (1) présente cette même gaieté franche et vive, à laquelle se mêle, cette fois, la satire.

Quoy, bons Dieux, vous faites des vers,
Avez-vous l'esprit à l'envers ?
Et quelle vision nouvelle
A grimpé dans vostre cervelle ?
On vous passoit devant Arras
Pour un sage à trente caras ;
Mais à présent, puisque la Muse,
Cette fole qui vous amuse,
Va faire de vous son jouet,
Vostre sagesse est au rouet.

La pièce continue sur ce ton de raillerie badine, jusqu'au moment où, faisant un retour sur lui-même, le poète laisse échapper cette réflexion comique :

... Et vous pourrez, sans vanité,
Passer pour le poëte croté.
Moy-mesme qui l'ay tant blâmée,
J'aspire à vostre renommée,
Et la fureur qui fait rimer
A commencé de m'animer.

III.— Malgré son goût pour la poésie affectée des « ruelles » et l'ardeur de son imagination, qui lui dictera la *Pharsale* et les *Entretiens solitaires*, il y a dans son esprit certaines dispositions naturelles qui l'inclinent non seulement au burlesque, mais encore à la gaieté sensuelle, à la raillerie, à la satire ; peut-être faut-il rapporter au pays même où il est né ces traits qui se retrouvent chez la plupart des écrivains

(1) *Œuvres diverses*, 1664, t. II, p. 134.

normands (1). Comme Saint-Amant, il sait décrire les mets succulents, et les célébrer avec une sensualité gourmande, bien qu'il se soit essayé rarement dans ce genre.

J'estime ce jambon, qui nous fait voir un lard,
Vermeil comme la rose et blanc comme l'ivoire (2).

Son épigramme sur le nez d'un buveur est digne d'être comparée aux vers bien connus de Jean le Houx (3).

La verve satirique de Brébeuf ne se répand pas, comme celle de Furetière ou de Petit, en longs discours ; resserrée dans les limites étroites de l'épigramme, elle éclate en vives et promptes saillies. Ecrites au hasard des circonstances, ces pièces se distinguent par la vigueur du ton, souvent trop rude, par l'exactitude de l'observation, et, ce qui est plus remarquable, par une imagination franchement comique. La préciosité du poète lui est du reste ici plus favorable que nuisible ; elle a habitué son esprit à trouver facilement le trait final. Il connaît bien les ridicules de la société où il vit, plus particulièrement ceux de la province ou des cercles mondains. Nombreux sont les personnages de la galerie. Voici le mauvais auteur, glorieux et sot ; il recherche un sujet original, un sujet qui n'ait pas été pris.

Veux-tu, dis-je, un sujet sans longtemps le chercher,
Où pas un n'a touché ny ne voudra toucher,
Travaille à ton Panégyrique (4).

(1) Malherbe et Saint-Amant surtout.

(2) A la louange du Melon, sonnet. *Poésies diverses*, p. 26.

(3) *Poésies diverses*, p. 144. *Sur le nez d'un grand Buveur.*

Roy des nez de ce temps, dont la rare grandeur
Brille pompeusement d'une vive splendeur,
Qui de honte pourroit faire rougir les roses,
S'il faut croire à ces dieux qui m'inspirent les vers,
Pendant qu'on portera respect aux grandes choses,
Tu seras honoré par tout cet univers.

(Cf. l'épigr. sur un nez teint en cramoisy, p. 169.)

(4) *Poésies diverses*. Sur un autheur. Epigramme, p. 185.

Voici le poète, ardent, amoureux de la gloire, à qui la Fortune refuse de sourire. L'épitaphe tout ensemble burlesque et mélancolique qu'il lui consacre rappelle certaines pièces de Scarron. Elle est peut-être très personnelle, car n'est-ce pas sa propre destinée qu'il a en vue, et sa moquerie ne dissimule-t-elle pas des larmes ?

Icy gist la pauvre carcasse
D'un petit fagoteur de vers,
Qui mist son esprit à l'envers,
Voulant grimper sur le Parnasse ;
Les soins qu'il prenoit jour et nuit
Afin de faire un peu de bruit
Changèrent son corps en squelette.
Estrange caprice du sort !
Il fut le méchant petit poète
Mangé des vers avant sa mort (1).

Voici le grand parleur qui raconte à tout venant « l'histoire de sa vie », et entre dans le détail de ses affaires particulières, comme si elles intéressaient son interlocuteur.

Mais comme il me dit plus qu'il n'est aisé d'entendre,
Il m'apprit plus aussi qu'il ne vouloit m'apprendre,
Car dès le premier jour j'ay sceu que c'est un sot (2).

Les visites d'un fâcheux, d'un ami incommode, arrachent à Brébeuf cette plaisante exclamation :

Faut-il que chaque jour ton amitié me mette
Au nombre de tes ennemis (3) ?

Les beaux habits dont un sot tire vanité lui suggèrent cette rude boutade :

Il pense qu'un cheval ne soit plus une beste
Quand il est bien enharnaché (4).

(1) *Poésies diverses*, p. 162. Epitaphe d'un méchant poète.
(2) *Poésies diverses*. Sur un grand parleur. Epigramme, p. 47.
(3) *Poésies diverses*. Sur les visites d'un fâcheux. Epigr., p. 181.
(4) *Poésies diverses*. Sur les beaux habits d'un fat, p. 173. Une autre

Il est curieux de remarquer les vives attaques que ce fils d'avocat dirige contre ces magistrats. L'*Epitaphe d'un avocat de grande capacité et de mauvaise conscience* est une de ses meilleures épigrammes.

Cy gist un Advocat qui fut plein d'artifice,
Homme né pour le gain plus que pour la raison,
Qui sceut bien accorder, pour faire sa maison,
Et beaucoup d'éloquence et beaucoup de malice ;
Cent fois entre ses mains les plus méchans procez,
Par une assez plaisante et fascheuse méthode,
Malgré toutes les loix du Digeste et du Code,
Malgré l'Infortiat, eurent un bon succez ;
Vous qui fustes icy son Ange tutélaire,
Soyez son Advocat, il en a bien besoin.
Mais si vous n'espérez d'en pouvoir autant faire,
Ce seroit temps perdu que d'en prendre le soin (1).

Quelques-unes de ses poésies ont une portée plus large ; elles sont dirigées contre des vices sociaux, des abus dont souffre l'Etat tout entier. Les maux que produit la passion de l'argent l'ont surtout frappé (2) ; si le « maltotier de province élevé à une grande charge » est un personnage réel, dont il a tracé le portrait d'après nature, il n'y a qu'à louer le courage du poète.

... Tu fais le grave à triple estage,
L'important, le grand personnage,
Et ton orgueil n'a point de fin ;
Mais c'est bien à tort qu'il te flate,
Car un faquin sous l'escarlate
Ne laisse pas d'estre un faquin (3).

pièce, un quatrain (p. 133), n'est qu'une variante, plus rude encore, et même grossière, mais d'un tour vif et aisé.

Vous estes beau de bout en bout,
Depuis les pieds jusqu'à la teste ;
Mais, Colin, pour vous dire tout,
Un beau cheval n'est qu'une beste.

(1) *Poésies diverses*, p. 168.

(2) Contre un homme d'esprit, accusé d'avarice. *Poésies diverses*, p. 166. Cf. Contre un filou, p. 163. — Sur un remords intéressé, p. 261.

(3) *Poésies diverses*, p. 172.

Mais la plupart de ces épigrammes s'appliquent à des ridicules, à des défauts assez légers et tout extérieurs. Il emprunte ses originaux aux salons, aux cercles des précieuses ; les esprits bourrus, les amants timides, les petits cavaliers, les gens grossiers, qui manquent d'élégance et d'agrément, les hâbleurs, les fâcheux ne sont pas épargnés. Souvent c'est une circonstance particulière qui lui fournit le sujet d'une pièce ; telle est cette raillerie à double tranchant :

> Certain abbé qui vient de Rome
> Prend Lysandre pour un oison,
> Et je trouve qu'il a raison,
> Car Lysandre autrefois l'a pris pour habile homme (1).

C'est à cette même influence qu'il faut attribuer la composition de sa *Gageure*. Cette œuvre, composée de *cent cinquante Epigrammes et Madrigaux contre des femmes fardées* (2), n'a pu sortir que d'un milieu mondain, d'un cercle de beaux esprits. C'est un exercice poétique qui atteste l'imagination facile de Brébeuf ; il n'est pas sans mérite, mais il ne faut pas en exagérer la valeur. Le choix du sujet tient sans doute à des circonstances fortuites, au hasard des conversations. Mais le poète a pu avoir sous les yeux des exemples particuliers du ridicule qu'il blâme si énergiquement, et songer à tant de coquettes, qu'il avait entrevues dans les salons de Paris et de la province. Pour nous, nous ne saurions songer à mettre un nom sous ces portraits.

Il doit aussi à son érudition classique la forme sous laquelle il a présenté ce badinage. Il se souvenait sans doute de quelques épigrammes de Martial, très cyniques de ton, dirigées contre des femmes fardées. Les héroïnes du poète latin ont recours à tous les expédients pour dissimu-

(1) Sur un fat suffisant. Epigramme, p. 180.
(2) *La Gageure ou cent cinquante épigrammes et madrigaux contre des femmes fardées.* — Il y a exactement 151 pièces ; l'auteur voulait sans doute tenir plus qu'il n'avait promis.

ler les rides de l'âge et reprendre aux années les grâces ravies de leur jeunesse ; Lecania a les dents d'une éclatante blancheur, un ingénieux artisan les lui a vendues (1). Galla est vieille et amoureuse ; ses charmes sont faux ; chevelure, dents, visage, tout est artificiel, tout est emprunté ; elle dépose chaque soir et revêt chaque matin ce qui fait sa beauté (2). Brébeuf connaissait aussi les vers fameux où Juvénal raille impitoyablement les femmes fardées (3). Mais il a soin d'adoucir le réalisme cynique des deux satiriques latins. Ce n'est pas qu'il évite les détails exacts et les traits vigoureux ; on peut trouver même qu'il insiste complaisamment sur les procédés dont les coquettes se servent, dans le secret du cabinet de toilette, pour rendre à leur visage les grâces d'autrefois.

En dépit des saisons et de tous leurs outrages,
En tout temps on dit que Philis
Fait tant voir dans son teint de roses et de lys
Qu'elle semble tenir le Printemps à ses gages :
Mais ne vous en estonnez pas,
Car on dit qu'en tout temps cette vieille coquette,
Pour entretenir ses appas,
A son printemps sous sa toilette (4).

(1) Martial, V, 43. De Thaide et Lecania.

Thais habet nigros, niveos Lecania dentes.
Quae ratio est ? Emptos haec habet, illa suos.

(2) Martial, IX, 28. In Gallam.

Cum sis ipsa domi mediaque ornere Suburra,
Fiant absentes et tibi, Galla, comae,
Nec dentes aliter quam serica nocte reponas,
Et jaceas centum condita pyxidibus...
Nec tecum facies tua dormiat ; innuis illo
Quod tibi prolatum est mane supercilio.....

Brébeuf s'est souvenu de la fin de cette pièce dont il modifie heureusement l'obscénité. Ep. 123.

(3) Juvénal, sat. VI. v. 471 474.

Sed quae mutatis inducitur atque fovetur
Tot medicaminibus coctaeque siliginis offas
Accipit et madidae, facies dicetur an ulcus ? etc.

(4) *Poésies diverses.* La Gageure. Ep. 25.

Il y a souvent une certaine amertume dans sa raillerie ; il semble se complaire à faire ressortir l'inutilité de tous ces manèges des coquettes, l'impuissance de cet art qui essaie de lutter contre la nature, d'arrêter le temps dans sa course. On peut juger que son badinage devient facilement sérieux et que l'image de la mort se présente trop volontiers à son esprit. Ne commence-t-il pas à éprouver ce dégoût des plaisirs et des artifices mondains d'où sortiront en partie les *Entretiens solitaires ?*

A voir tous ces appas dont l'œil fut idolatre
Inhumez sous un peu de platre,
Si vous faites resver, ce sera sur la mort (1).

On préfère les épigrammes, où il s'est contenté d'exprimer plaisamment et avec une inépuisable variété ce contraste de l'art et de la nature que présentent à l'observateur le plus naïf, en dépit des procédés les plus ingénieux, les appas des femmes fardées ; le masque, quelque parfait qu'il soit, ne trompe personne.

Tous ces appas sophistiquez
Sont un étrange rabat-joye,
Les esprits en sont rebutez,
Et l'on hait les fausses beautez,
Comme on hait la fausse monnoye (2).

Il s'amuse de cette peinture où excellent les coquettes, de ce moule de plâtre où elles enferment leur visage, et dont elles changent tous les jours (3). Parfois c'est une vive opposi-

(1) Ep. 41. Cf. Ep. 10 et 139.
(2) Ep. 38. — Cf. Ep. 4. — Ep. 104. Plus Olinde se cache et plus elle se montre.
(3) Ep. 97.

Le visage de Lydie
N'a que six heures au plus.

Ep. 84.

Depuis la moitié de deux jours
Vostre teste a changé de face.

tion d'idées qui donne à l'épigramme sa valeur. Rien de plus plaisant que ce contraste entre le visage fardé de Philis et sa main déjà sèche et ridée :

...Ce beau visage que tu vois,
Est le noble enfant de ses dois,
De sa main noire et sèche il est l'heureux ouvrage ;
Son art est certes plus qu'humain,
Et l'on ne croiroit pas qu'une si laide main
Accouchast d'un si beau visage (1).

Il y a là une impression bien rendue. Le style peut paraître affecté, mais cette préciosité lui est souvent favorable; elle aiguise le trait.

De tous ces peintres excellents,
Qu'on vante le plus en ce temps,
Philis, aucun ne vous ressemble,
Leur art cède à vostre secret,
Car vous devenez tout ensemble,
Peintre, original et portrait (2).

Souvent aussi, c'est une pointe de familiarité, de gauloiserie même qui relève la plaisanterie. Plusieurs pièces insistent sur la différence des faveurs que la coquette accorde à son mari et aux admirateurs rencontrés dans le monde ; le mari se contente du vieux visage ; toutes les grâces empruntées dont elle se pare sont pour les autres (3).

(1) Ep. 22.
(2) Ep. 47. — Cf. l'épigramme 42.

C'est à tort, Jeanneton, s'il faut que je le die,
Que vostre beau portrait nous a fait tant de mal,
Car les couleurs du peintre ont flaté la copie,
Et desjà vos couleurs flatoient l'original.

(3) Ep. 148.

...Vous avez deux Cloris en vous,
Dont l'une sert de femme et l'autre de maistresse,
L'une a le teint vif et brillant,
Celle-là chaque jour demande le galand
Plus qu'elle n'en est demandée :
L'autre a le teint have et flestry.

Si la raillerie est parfois dure et le badinage cruel (1), il y a plus d'une pièce dont l'ironie se dissimule finement sous des dehors gracieux.

Lize, c'est justement qu'on donne à vos appas
Ce beau nom de lys et de roses.
Car pour ne l'acquérir pas,
Ils ont trop de rapport avec ces belles choses,
Comme elles prompts à se ternir,
Comme elles prompts à disparoistre,
Ce matin les avoit veu naistre,
Et ce soir les verra finir (2).

Malgré les défauts où il tombe, affectation ou rudesse, Brébeuf a fait preuve, dans cette *Gageure*, d'un esprit ingénieux ; il a su varier presque à l'infini et souvent avec agrément un sujet qui offrait par lui-même des ressources assez restreintes. Ni Cotin, ni Benserade, ni Montereuil ne l'ont égalé dans ce genre. Fourcroy a écrit de jolies stances sur la beauté qui passe, consumée par le

Les yeux battus, la peau ridée,
Celle-là souffre le mary.

L'épigramme 14 exprime la même idée sous une forme plus gaillarde.

Jeanne, aucun époux, ce dit-on,
N'est heureux au point qu'est le vostre,
En vous seule l'une après l'autre,
Il trouve Jeanne et Jeanneton.
Par une assez rare méthode,
En vous seule, il a tour à tour
Femme de nuit, femme de jour.
Ce jeu n'est-il pas bien commode ?
Mais ce qui fait tout son ennuy,
C'est par un désordre incurable
Que Jeanneton mange à sa table
Et que Jeanne couche avec luy.

(1) Ep. 132.

Vostre mort leur seroit un sensible dommage,
Car il faudroit bien soixante ans
Pour en faire une de vostre âge.

Ep. 136. Le poète parle des yeux d'une vieille coquette.

Car pour faire arriver leurs regards jusqu'à nous,
Il faudroit prendre vos lunettes.

(2) Ep. 126.

temps, mais il y a dans ses vers plus de mélancolie que de malice (1).

Telles sont les diverses sources d'inspiration où Brébeuf a puisé. Poète mondain, il n'est guère surpassé que par Voiture et Maleville. Il n'a pas la grâce malicieuse de Furetière, mais ses traits satiriques sont assez plaisants ; ce qui domine en lui, c'est la préciosité, mais il échappe à la fadeur de Cotin ; si la finesse de son esprit l'entraîne à des tours affectés, à des idées trop recherchées, il corrige ce défaut par une imagination déjà féconde et dont la vigueur se déploiera plus à l'aise dans les grands sujets. On observe presque partout dans ce recueil un effort pour réaliser certaines qualités, que beaucoup de poètes négligeaient sans regret; enfin la part qu'il attribue dans ses poésies diverses aux détails familiers et burlesques suffirait encore à le caractériser. Il s'est en effet signalé, dans sa jeunesse, par deux ouvrages burlesques, dont l'un au moins peut lui assurer une place fort honorable à côté de Scarron.

(1) On peut mentionner dans le *Recueil des diverses poésies des plus célèbres autheurs de ce temps* (1651-1652), Chamhoudry, un petit poème intitulé « La dame fardée », sans nom d'auteur. Voir dans Sercy, t. II, p. 170, la pièce de Fourcroy :

Vous n'avez plus cette couleur,
Vous avez perdu cette fleur,
Philis, qui vous rendoit aimable ;
Si je suis criminel de ne vous aimer pas,
Avouez que le temps est le premier coupable,
De vous avoir ôté vos aimables appas.

... Je cherche ce rouge enflamé
Que la Nature avoit semé
Dessus vos lèvres empourprées.
Sans doute avec le temps il a changé de lieux,
Vos lèvres maintenant ne sont plus colorées,
Et leur rouge est monté jusqu'aux bords de vos yeux.

Les épigrammes et madrigaux de Montereuil sont des plus médiocres. Voici une épigramme (Sercy, t. III, p. 217) :

Cette dame n'est qu'artifice
Et par dedans et par dehors.
Otez-luy le fard et le vice,
Vous luy ôtez l'âme du corps (*sic*).

IV. — Quand Brébeuf publia ses deux poèmes burlesques, le *VIIe livre de l'Enéide* en 1651, le *Lucain travesty* en 1656, ce genre obtenait encore quelque succès ; mais les écrivains et le public commençaient à s'en fatiguer ; il avait envahi notre littérature et pénétré profondément les esprits (1). Il ne consiste pas seulement dans ces plaisanteries grossières que la gaieté de nos auteurs de fableaux, de farces et de contes a répandues chez nous, et dans ce goût de la gauloiserie qui est une des marques distinctives de notre caractère national ; le burlesque se ramène le plus souvent à une sorte de transposition qui rabaisse ce qui est élevé, rend ridicule ce qui est noble, vulgaire ce qui est délicat ; il saisit dans un personnage, dans une œuvre que l'admiration consacre, un trait pour l'altérer, l'exagérer ; là même où l'auteur décrit des scènes empruntées à la vie ordinaire, on retrouve cette même tendance à la « caricature », cette même altération du type humain. Aussi le burlesque produit-il une impression particulière ; elle n'est pas simplement comique, car ce ne sont pas des ridicules ou de légers défauts que nous avons sous les yeux ; ces personnages, ces situations grotesques font rire sans doute, mais en même temps l'imagination est saisie par les contrastes, les oppositions qu'elle perçoit. Un critique contemporain a bien marqué « cette perpétuelle antithèse entre le rang et les paroles » des personnages (2). Des rois qui parlent le langage grossier de la populace, des héros dont les gestes, les attitudes, les aventures sont ridicules et grotesques, voilà ce que Scarron et ses confrères montrent le plus volontiers. Ce n'est pas que le burlesque ne se confonde parfois avec « le naïf », comme

(1) Voir sur toute question, en particulier sur les origines du Burlesque, l'ouvrage de M. P. Morillot : *Scarron et le Burlesque*.

(2) Fournel, *Du Burlesque en France*. En tête de l'édition de Scarron. Virgile Travesti. Paris, Garnier.

(3) *Dissertations critiques. Diss.* 29, *Du style burlesque*, au P. Vavasseur. *Œuvres*. Paris, Jolly, 1665, t. II, p. 685.

le remarque Bruzen de la Martinière dans son *Discours sur le style burlesque*. C'est dans ce sens que Sarrazin et Balzac entendaient le mot, mais l'un se contentait de cette définition, l'autre y joignait l'exemple. La *Galanterie sur l'alliance de la Roche et du Caillou*, la *Galanterie à une dame à qui on avait donné en raillant le nom de Souris* (1), sont d'agréables badinages, sans contrastes violents, sans bouffonneries exagérées; de pareilles pièces n'excluent ni la familiarité ni l'élégance. Tous ces poètes font d'ailleurs une large part à la satire ; ils excellent à observer et à peindre les ridicules, et ce caractère même s'est isolé en se développant pour constituer, au temps de la Fronde, un genre distinct (2). Enfin les meilleurs de nos burlesques recherchent le pittoresque ; moins timides, moins scrupuleux que d'autres, ils décrivent et représentent les choses avec un singulier bonheur d'expression. Tous ces traits se montrent dans les divers ouvrages qui paraissent à cette époque. Quelque varié que soit leur art, c'est au genre de la traduction que ces auteurs semblent s'être attachés le plus volontiers ; ils trouvaient le procédé commode, car il les dispensait d'inventer un sujet et favorisait leurs audaces.

Scarron est le maître incontesté des Burlesques ; mais l'oubli où sont tombées les œuvres de ses confrères est souvent injuste. S'il a été, par le *Typhon*, leur initiateur, s'il leur a donné des modèles du genre, ceux-ci n'en ont pas moins gardé plus d'indépendance et montré plus d'originalité qu'on n'est disposé à le croire. Aussi ne faut-il pas les considérer tous comme d'indignes disciples de Scarron, « provinciaux, gens de cabinet et bornés ordinairement à leurs livres et à quelques compagnies de bourgeois, où ils n'entendaient que de plates bouffonneries » ; ils n'ont pas tous cette « superfluité de paroles » qui rend

(1) Ce sont des poèmes de Sarrazin. *Œuvres*, 1658, p. 37 et 21.

(2) Voir sur les *Mazarinades* la thèse de M. Morillot et la *Bibliographie des Mazarinades* par C. Moreau. Paris, 1850-51.

le style lâche et émousse les plus vives saillies (1); ni cette grossièreté dans la plaisanterie qu'on leur reproche.

A peine Scarron a-t-il publié le premier livre de son *Virgile travesti* que d'Assoucy donne le *Jugement de Pâris* (1648), Richer son *Ovide Bouffon* (2); on voit paraître ensuite l'*Enfer burlesque* ou le *VIe livre de l'Enéide travesti*, par M. C. P. D. (Charles Perrault), *l'Odyssée d'Homère ou les Aventures d'Ulysse en vers burlesques*, précédées de l'*Epître burlesque de Pénélope à Ulysse*, et dont l'auteur, H. de Picou, ne donna que deux livres, dédiés au prince de Conti (1650), l'*Arioste travesti*, par D. L. T. (3) (1650), la *Guerre d'Enée en Italie*, de Barciet (1650), la *Suite du Virgile travesti*, par Petit-Jehan (1652), l'*Ovide en belle humeur*, de d'Assoucy (1653). Les deux ouvrages de Brébeuf, le *VIIe livre de l'Enéide en vers burlesques* et le *Lucain travesty ou les guerres civiles de César et de Pompée, en vers enjoués*, sont l'un de 1651, l'autre de 1656, et paraissent au moment même où ce genre commence à décliner, et à lasser le public. Ces poètes sont d'un mérite très différent. Quelques-uns sont médiocres; tel est l'auteur anonyme de l'*Arioste travesti*, qui exprime dans sa préface des doutes sur la valeur de son œuvre, et dont l'extrême modestie n'est que trop justifiée; sa plaisanterie simplement triviale, la lourdeur et l'obscurité de son style rendent pénible la lecture de son poème; il ignore l'art de badiner agréablement; il n'y a rien de plus ennuyeux que les disputes de son Ferragus et de son Renaut, rien de moins comique que la conduite de son Amazone. H. de Picou est doué au contraire d'une gaieté franche, un peu grosse; il ménage habilement ses effets,

(1) *Discours sur le style burlesque*, en tête de l'édition de Scarron par Bruzen de la Martinière, 10 vol. in-12, Amsterdam, 1737.

(2) *Ovide bouffon*. Le 1er livre de ce gros volume fut publié en 1649, le 2e et le 3e en 1651, le 4e en 1652. Le permis d'imprimer est du 2 septembre 1649. La dédicace de l'ouvrage est adressée au duc de Saint-Aignan.

(3) Nous n'avons pu trouver aucune indication sur cet anonyme.

mais il se laisse aller parfois à l'exagération et se plaît un peu trop aux scènes d'ivresse et de gloutonnerie. A côté d'épisodes où le badinage est forcé, comme celui qui nous montre l'effroi du jeune Télémaque prêt à s'embarquer, on trouve des passages vraiment comiques ; c'est Pénélope décrivant à Ulysse la paisible existence que mènent ses compagnons revenus en Grèce, et leur vantardise et leurs longs récits (1) ; c'est Télémaque développant la formule usitée chez Homère : « On dit que je suis fils d'Ulysse » (2). Dans les meilleurs endroits, la parodie n'enlève rien à l'exactitude de l'observation, à la justesse du trait. Mais de Picou parle trop souvent le « langage des Halles », il devient alors l'émule de Tabarin. C'est ce défaut qui gâte le plus heureusement doué des poètes burlesques, d'Assoucy. Il égale Scarron, il le surpasse même plus d'une fois par l'éclat de sa gaieté, la force de son imagination. Il avait conscience de ses qualités, quand il écrivait à de Lionne en tête de son

(1) *Epître burlesque.*

Depuis ce temps vos camarades
Ont fait de petites peuplades :
On voit courir comme poulets
Près d'eux leurs petit argoulets,
Pendant que tel chante à sa femme
Incessamment sur mesme gamme
Les merveilles de ses exploits
Qu'il a racontez mille fois ;
Tel luy trace le camp de Troye
Avec du charbon, de la croye,
Ou sur quelque goute de vin ;
Là passoit ce fleuve divin.
Ce grand Simoïs de qui l'onde
Rouloit maint homme en l'autre monde ;
Et voicy le mont Sigeien ;
Là le palais du roy Troyen.
De ce costé nostre milice ;
Les tentes d'Achille et d'Ulysse ;
La fut traisné le preux Hector,
Chef qui valoit son pesant d'or.

(2) Si ma mère a fait quelque faute,
Au moment qu'elle m'a conceu,
C'est sans que jamais on l'ait sceu.
Jamais cela ne se revele.
Quoy qu'il en soit, je suis né d'elle,
Pour mon père il est incertain.

Jugement de Pâris : « S'il est vray que ce fruict ait quelque vertu contre la mélancolie, je m'asseure que le présent que je vous en fais ne vous sera point désagréable. Chacun fait accueil à la joye. » Ses inventions sont gaies ; l'arrivée de dame Discorde munie de la fatale pomme, l'orgie à laquelle se livrent les dieux, le trouble que la déesse soulève dans l'assemblée en y lançant le fruit fatal, tous ces épisodes offrent le même caractère (1). Il est, à l'occasion, le plus délicat des burlesques : en revanche, il tombe souvent dans une grossièreté excessive ; le troisième chant de son poème, où il prête à Vénus le langage d'une « fille », blesse le goût des juges les moins prévenus.

L'*Ovide en belle humeur* de d'Assoucy et l'*Ovide bouffon* de Richer ont plus d'un trait commun ; ni l'un ni l'autre ne reculent devant les expressions les plus grossières ; tous deux poussent la gauloiserie aux extrêmes limites ; mais l'imagination plus vive de d'Assoucy fait passer plus facilement sa plaisanterie. Il y a chez Richer de la rusticité, ou quelque chose de cette verve rude et peu discrète, mais vigoureuse, qui est propre à Rabelais. Ce

(1) Le récit est partout relevé de traits excellents ; Jupiter pris pour juge du différend qui s'est élevé entre les trois déesses, décline cet honneur.

Pardonnez-moy, mes chères filles,
Et vous, ma fidelle Junon,
Pardonnez-moy si je dis non ;
Chacune de vous m'est trop chère ;
A toutes suis époux ou père ;
Cherchez donc juge de ce pas
Qui père ou mary ne soit pas.

La description du costume de Pallas est des plus heureuses ; les attributs de la déesse, les sujets brodés sur sa robe conviennent bien à la protectrice des poètes ; il y glisse adroitement une fine raillerie à leur adresse :

Sur sa teste elle avoit un casque,
Sur ce casque elle avoit un masque,
Deux courts bastons dedans son sein,
Et sur son dos un tabourin.

C'est à coup sûr une ingénieuse trouvaille ; plus d'un poète dut trouver l'allégorie cruelle. Mais si l'on pouvait déjà reprocher à quelques auteurs de faire trop de bruit autour de leur nom, combien leurs successeurs les ont-ils surpassés dans l'art de jouer du tambourin !

n'est pas la malice qui manque à Petit-Jehan ; sa *Suite du Virgile travesti* est pleine d'allusions moqueuses aux événements et aux personnages de la Fronde. Mais il sait rarement trouver des contrastes plaisants, dégager le trait ridicule, mettre dans son badinage un fond d'observation vraie (1).

Brébeuf peut compter parmi les meilleurs de ces écrivains. Son *Enéide en vers burlesques* a des qualités qui la distinguent et la mettent bien au-dessus du *Lucain travesti*. Nous ne parlerons ici que du premier de ces livres ; quant à la parodie de la *Pharsale*, qu'il donna après sa traduction du même ouvrage, nous en réservons l'étude pour le chapitre suivant ; elle offre d'ailleurs une gaieté d'autant moins franche que le poète l'a écrite avec des préoccupations assez étrangères à ce genre.

V. — Ce goût de Brébeuf pour le burlesque ne doit pas surprendre ; on en rencontre des traces dans ses poésies mondaines ; il a suivi le mouvement qui entraînait tous les esprits de son temps, cédé à la mode et aux sollicitations de ses amis ; mais il ne semble pas se tromper comme tant d'autres sur la valeur de cette poésie. Dès 1651, il se sent poussé par son enthousiasme naturel vers les grands sujets, et ne témoigne qu'une bien médiocre estime à ces bouffonneries. Il assure à un de ses amis, en lui adressant son VII[e] livre de l'*Enéide en vers burlesques* (2), que c'est le premier et le dernier ouvrage de cette sorte qu'il donne au public. « Je n'estime pas assez la raillerie pour contribuer à

(1) Il est intéressant de comparer chez les deux poètes les épisodes de l'Age d'or, de Daphné, de Narcisse, de Salmacis et d'Hermaphrodite. Cette lecture fait bien ressortir les ressemblances et les différences. Il y a chez ces burlesques plus de qualités personnelles qu'on ne pense.

(2) *L'Aenéide de Virgile en vers burlesques* (sans nom d'auteur), livre septiesme. A Paris, chez Augustin Courbé, dans la petite Salle du Palais, à la Palme. MDCL. Avec privilège du Roy. Le privilège a été délivré le 19 octobre 1649. L'achevé d'imprimer est daté du 4 janvier 1650. In-4.

l'établir dans le monde ; au contraire, je voudrois, s'il m'es-toit possible, ruiner le crédit qu'elle s'est acquise, plutost que de luy en donner davantage. Ce n'est pas qu'elle n'ait quelque chose d'aimable quand elle demeure dans une justesse bien réglée et qu'elle garde de la modération et de l'innocence, mais, à n'en point mentir, il est malaisé qu'elle se tienne dans ces termes, et elle réussit bien moins dans sa retenue que dans ses débauches ; si elle n'est maniée avec conduite, elle salit tout ce qu'elle touche et empoisonne tout ce qu'elle approche » (1). Brébeuf prend ici la défense du beau et du bien, et maintient leurs droits imprescriptibles dans la littérature et les arts ; c'est au nom de ce double principe qu'il condamne le burlesque ; s'il s'amuse un instant à écrire dans ce genre, il ne se fait aucune illusion sur le mérite de ce badinage ; il est persuadé que ces œuvres corrompent le goût français, arrêtent la production des beaux livres et nuisent à leur succès ; il le déclare à son ami de la Coste, vers 1653, dans une lettre où il le prie de suspendre l'impression du premier livre de la *Pharsale* (2). Il n'en compose pas moins l'année suivante son *Lucain travesti*.

On pourrait reprocher à Brébeuf de se mettre en contradiction avec lui-même, si l'on ne tenait compte de son caractère ; porté naturellement à l'indécision, il traite les sujets qu'on lui indique. Si le burlesque ne lui paraît pas digne d'une haute estime, il y voit un agréable assaisonnement de la préciosité, ou un exercice plaisant, et l'envisage sous ce double aspect, comme en témoignent d'une part certaines de ses *Poésies diverses*, d'autre part son *Lucain* et son *Enéide*. Enfin il s'est amusé de ses propres

(1) *Correspondance de Brébeuf. Œuvres*, 1664, t. I, l. 58.

(2) *Id.* t. I, l. 8. « Vous savez ce que M. de Corneille vous en a dit. Encore qu'il ne désapprouve pas entièrement cette pièce, j'avoue avec luy que le Burlesque a dépravé le goust de tout Paris, que les dames qui font faire le débit des livres nouveaux courent après les romans et les choses plaisantes. » La « pièce » en question est « une feuille imprimée du premier livre de la *Pharsale* », que de la Coste lui avait envoyée.

fantaisies ; ces parodies qu'il a, en quelque sorte, laissé publier, lui ont, de son aveu même, coûté fort peu et ne sont à ses yeux qu'un délassement d'esprit ; il ne regrette pas le temps qu'il a perdu dans ces occupations, car il l'a perdu agréablement (1).

Il est donc douteux que Brébeuf ait prétendu rivaliser avec Scarron et acquérir dans ce genre une grande réputation. Aussi ne s'étonne-t-on pas qu'il choisisse, pour s'y exercer, le moment où le public même commence à négliger ces bouffonneries. Il n'a songé qu'à se divertir et n'a pas pris garde à leur déclin. Peut-être la préface, insérée par Scarron en tête du cinquième livre de son *Enéide* et qui témoigne d'une certaine lassitude, a-t-elle été plutôt pour notre poète un encouragement et un enseignement ; le maître se retirait en laissant le champ libre aux autres, et il estimait cet art à son exacte valeur. « Pour moi, disait-il, je suis tout prêt d'abjurer un style qui a gâté tant de monde, et sans le commandement exprès d'une personne de condition qui a toute sorte de pouvoir sur moi, je laisserois le Virgile à ceux qui en ont tant d'envie et me tiendrois à mon infructueuse charge de malade qui n'est que trop capable d'exercer un homme entier » (3). On remarque l'analogie de cette opinion et de celle que Brébeuf a exprimée lui-même. Bien plus, il a dû s'autoriser de ce passage pour

(1) *Le Lucain travesty*. A M. D. (du Hamel ?). « Je ne consens pas que vous jugiez de moy par cet ouvrage, ny de mon affection par le don que je vous fais ; il m'a cousté trop peu pour valoir beaucoup, et je vous ay des obligations trop parfaites pour vouloir estre quitte envers vous par des ressentimens si légers... Les productions de cet ordre sont plustost un delassement d'esprit qu'une application pénible; et je regreterois le temps que j'ay employé à celle-cy, si je luy en avois donné d'autre que celuy qu'il m'eust falu perdre. »

(2) *Discours sur le style burlesque*. « Ce qu'il y a de surprenant, c'est qu'il publia cette *Pharsale burlesque* en 1655, c'est-à-dire quatre ans après que Pellisson eut fait tous ses efforts pour décrier cette manière de défigurer les anciens et de badiner en dépit de la raison. » Extrait des *Œuvres de Scarron*. Ed. Bruzen de la Martinière, t. I. Bruzen lui-même semble être l'auteur de cette étude.

(3) Scarron, *Eneide travestie*, livre V. Epitre à M. Deslandes-Payen.

succéder à Scarron et continuer son œuvre, en écrivant le VIIe livre de l'*Enéide burlesque*. Scarron ne devait pas tarder à reprendre sa tâche interrompue et à traduire ce même chant (1) ; c'est là une circonstance favorable au critique ; il lui est plus facile de comparer le talent des deux poètes et de distinguer les qualités et les défauts propres à chacun.

Le sujet du VIIe livre de l'*Enéide en vers burlesques* est un des plus heureux que Brébeuf ait pu choisir. De tous les chants de l'*Enéide*, c'est celui qui se rapproche le plus, pour l'intrigue et le ton, de la comédie bourgeoise : l'embarras du bon roi Latinus qui accorderait volontiers sa fille à Enée, l'opposition de la mère de Lavinie à ce mariage, la rivalité des deux prétendants, les préparatifs de la guerre, qui semble amenée moins par l'hostilité naturelle des races que par l'amour de Turnus, voilà des traits qu'il est facile d'isoler et de tourner au burlesque, en laissant de côté ceux qui donnent à ce chant un caractère de grandeur et de noblesse ; parmi ces derniers, il en est même quelques-uns qui peuvent favoriser la verve bouffonne : ainsi l'intervention de Junon, la fureur d'Amata.

Brébeuf a tiré un bon parti de cette matière, et son *Enéide* offre d'agréables épisodes. Ici encore, son imagination lui vient en aide ; elle le porte à amplifier ses esquisses bouffonnes. Il en résulte quelques défauts, des énumérations trop longues, des surcharges dans les descriptions, un excès de gaieté comique. Scarron est plus discret, plus fin ; il sait

(1) Bruzen de la Martinière établit la chronologie des divers livres de l'*Enéide*, travestis par Scarron. Le quatrième livre est dédié à M. et à Mme de Schomberg ; or le maréchal n'épousa Mlle de Hautefort qu'après la prise de Tortose (mai 1648). Dans la dédicace, il fait allusion à une autre épître, dédiée à deux personnes ; c'est de la *Relation du combat des Parques et des poètes sur la mort de Voiture* qu'il veut parler ; cette relation est de 1648, elle fut écrite entre le mois de mai (date de la mort de Voiture) et le mariage de Schomberg. D'autre part, le septième livre est dédié au duc de Roquelaure, et son brevet était du mois de juin 1652 (*Œuvres de Scarron*, t. I, p. 70-73). L'ouvrage de Brébeuf porte ce titre : Aenéide de Virgile en vers burlesques. Livre septième. Paris, Aug. Courbé, 1650, in-4° Achevé d'imprimer : 4 janvier 1650.

faire sourire et railler légèrement. Notre poète obtient en revanche d'heureux effets par l'exagération même de ses plaisanteries, l'entassement presque incohérent d'idées et de mots qui s'entre-choquent. Tel est le début de son poème :

Au point de sonner la retraite,
Il avient que dame Gayete
Veuve de défunt Jean Gayet
Et faiseuse de pain mollet,
Nourrice bien moriginée
Du pieux et vaillant Enée,
Meurt... et mourant laisse aux rivages
Son corps et son nom pour les gages :
Ce nom gay, ce nom gracieux
N'a point deslogé de ces lieux
Depuis le fils du sieur Anchise
Jusqu'à Monsieur le Duc de Guise :
Et je gage que ce dernier,
Ce grand et fameux prisonnier,
Promenant ailleurs sa disgrâce
A laissé Gayete à sa place (1).

On rencontre les mêmes procédés dans la description du petit temple qui renferme les pénates de Latinus et les glorieux souvenirs de sa race.

... Par exemple on voit la jacquete
Avec le beguin et bonete
Que portoit jadis Saturnus,
La calote de Sabinus
Avec un chausson un peu sale,
Les gamaches du bon Itale,
La chemisette de bougran
Du bon Janus ou du bon Jan,
Et les beaux curedens d'yvoire
Dont il se curoit la machoire,
Quatorze estrilles de Picus
Qui coustèrent bien deux escus (2).

Cette gaieté facile, libre, un peu grosse, est la marque

(1) *Enéide en vers burlesques*, début, p. 1 et 2.
(2) *Id.*, p. 15.

distinctive de son talent. En l'opposant à Scarron dans des passages où tous deux expriment la même idée, on reconnaît mieux la différence de leurs procédés. Scarron fait parler en ces termes Ilionée qui apporte au roi Latinus les présents de son maître.

Au reste, pour vous donner, j'ai
Ce que les rats n'ont pas mangé,
Un bonnet qui fut d'escarlate,
Le verre d'Anchise sans patte,
Mais qu'il chérissoit, le seigneur,
Plus que s'il eût été meilleur.
Car ce verre, à bon mesurage,
Tenoit chopine et davantage,
De Priam le sceptre et le dais
De fine serge de Beauvais
(Pour sa couronne elle est perdue)
Dont il se servoit en hiver;
Un sien pourpoint de damas vert,
Et deux paires de bas d'étame
De la main d'Hécuba sa femme.

Brébeuf avait dit, avant Scarron :

C'estoit là le bâton royal
De Priam cet homme loyal,
C'estoit là sa neuve besicle.
... Voilà l'un de ses bouts de manches
Dont il se paroit aux dimanches,
C'estoit là son vieux caudebec
Que j'ostay des pattes d'un Grec,
Et c'estoit là sa houppelande
Faite d'un beau drap de Hollande,
Tinte là-bas chez nos voisins
Nommez partout les Gobelins,
Plus les canons de point de Genne
Que portoit le mignon d'Helene,
Travaillez en perfection
Par des bourgeoises d'Ilion (1).

(1) *Enéide burlesque*, p. 57. Il serait intéressant de noter les imitations de Scarron. « Par sa main de manchette ornée » rappelle les bouts de manche du poète normand. — Dans le passage que nous avons supprimé, on

Scarron n'a pas dédaigné d'emprunter quelques traits à Brébeuf, mais les deux burlesques diffèrent profondément par leur genre d'esprit ; la fantaisie de Brébeuf se répand sans ménagement ; cette verve l'a bien servi dans la description du premier repas que font les Troyens sur la rive italienne, et qui fournit à leur chef l'occasion d'interpréter favorablement les volontés des dieux. Cet épisode est traité par Scarron avec beaucoup d'agrément (1) ; mais Brébeuf a imaginé un plaisant commentaire ; il vient de montrer les guerriers troyens taillant une assiette dans leur pain, et il s'empresse de les excuser de cet expédient où les réduit leur misère.

Ce n'est pas que ces gentilshommes
N'eussent du moins cinq ou six sommes,
Peut-être davantage encor
De vaisselle d'argent et d'or,
De fayence et de porcelaine,
Mais elle estoit toute à Mycène,
Chez ce cocu de Ménélas
Qui peut grâce à leurs bons ducas
Se vanter avec arrogance
Qu'il a des cornes d'abondance,
Des cornets et des cornichons,
D'où pleuvent force ducatons,
Tousjours vaut-il mieux pour la pance
Manger sans plats que sans pitance (1).

remarque d'autres ressemblances. Scarron fait aussi rimer « lanterne » avec « Amiterne », et plaisante, comme Brébeuf, un « M. du Clos ». — Dans le portrait de Camille, les deux auteurs offrent des analogies assez fortes. — On trouve les mêmes plaisanteries sur les médecins dans l'épisode de Virbius (Brébeuf, *Enéide burlesque*, p. 143-144). C'est surtout au début du livre qu'il rivalise avec Brébeuf, brodant à son tour sur les thèmes que celui-ci avait développés.

(1) Scarron, *Enéide travestie*, ch. VII.

Jules en voix de rebec :
Par notre Saint Père le Pape,
Nous avons mangé table et nappe.

(2) *Enéide burlesque*, p. 31.

La richesse du vocabulaire, l'emploi habile de l'allitération doublent l'éclat de sa gaieté bouffonne, dans ce passage comme dans beaucoup d'autres. Les traits sont d'une gauloiserie un peu forte, sans aller jusqu'à l'obscénité (1) ; les discours de Junon à dame Noise et d'Ilionée à Latinus, le portrait de Camille offrent le même caractère ; le langage des héros est d'une extrême familiarité, et l'amazone latine, la belle et noble guerrière, a des allures de gymnaste forain. Le roi, les chefs, Enée et les Troyens sont de ridicules fantoches ; quand la fureur s'empare des soldats, ils jurent, tempêtent, s'arment du premier objet qui leur tombe entre les mains et s'élancent, en brisant tout sur leur passage.

Ce qui rend cette verve piquante et donne au ton plus de variété et de finesse, c'est le goût de l'auteur pour l'allusion maligne et la satire. Il ne se contente pas de quelques railleries jetées en passant aux jansénistes, aux « rimailleurs », aux moines (2); il est impitoyable aux grands, et les attaque avec une âpreté où se marque un ressentiment personnel. Sur ce point, il est plus hardi que Scarron. N'est-ce pas aux courtisans qu'il songe, quand il trace le portrait de certain seigneur latin, dont la haute fortune est l'objet d'une admiration universelle ?

(1) Il y a, dans ce poème, un certain nombre de termes grossiers ; l'auteur dit en parlant du fleuve Numicus : « Ce bain salutaire aux cocus » ; il emploie aussi trop volontiers un mot qui, mis au pluriel, pourrait rimer peu richement avec le précédent. Il évite du moins les plaisanteries obscènes ; on ne trouve presque aucun trait de ce genre dans les passages mêmes où l'équivoque était facile. A peine peut-on citer une allusion trop peu voilée de Junon à Ganymède.

(2) Voir le portrait du « bon prélat Umbro », p. 141. Les poètes burlesques du Pont-Neuf ne sont pas épargnés dans le discours d'Ilionée à Latinus.

Je croy, dit-il, que vous sçavez
Les maux qui nous sont arrivez,
On les sait jusqu'aux Antipodes,
Les rimailleurs en font leurs odes,
... On les chante sur le Pont-Neuf
Depuis six heures jusqu'à neuf. (P. 52).

Latin pour sa barbe jolie
Le fit grand vacher d'Italie
Et commit à sa bonne foy
Les quatre cents vaches du Roy (1).

Il ne pouvait indiquer d'une façon plus sensible l'humble origine des grandes dignités de la Cour, et le désaccord qu'on y observait fréquemment entre le mérite et la fonction. Bien plus, le poète décrit avec une telle précision certains personnages qu'il doit avoir eu sous les yeux les originaux. Tel est M. Clos, « ce Monsieur Gros », qui lui fournit l'occasion de cette plaisanterie gauloise :

O Dieux, qu'il porte bien son bois (2) !

Tel encore le « seigneur Halesus » :

Je croy que vous avez le flus,
Ou que vous jeusnez le caresme,
Tant vous avez la mine blesme (3).

Est-ce Richelieu, Mazarin, ou plutôt le cardinal de Retz, qu'il représente sous les traits du « prélat Umbro » ? Celui-ci,

D'une affection indiscrète
Quitte la crosse et prend la brète,
Mais il auroit bien mieux valu
Au lieu de sa quinte guerrière
Qu'il n'eût songé qu'à son bréviaire (4).

Ces railleries contre la noblesse se retrouvent dans le *Lucain travesti ;* Brébeuf faisait peu de cas des privilèges de la naissance, les jugeant peu fondés (5) ; sa vie est trop peu connue pour que nous puissions discerner l'origine de

(1) *Enéide burlesque*, p. 98.
(2) *Id.*, p. 134.
(3) *Id.*, p. 131.
(4) *Id.*, p. 141.
(5) *Œuvres div.*, *Corresp.*, t. I, l. 32.

ce sentiment. Le poète besoigneux et fier s'est peut-être heurté plus d'une fois à la hauteur insolente et au mépris des courtisans. Il ne se laisse pas éblouir par leur apparente grandeur.

Il n'est pas besoin de vous dire
Que le roy Turnus, ce beau sire,
Se fait remarquer parmy tous,
Comme un chesne parmy des houx.
Il passe la plus haute teste
Et de l'espaule et de la creste,
Chacun dit à le regarder :
Cet homme est né pour commander (1)...

L'observation est fine, la raillerie frappe juste. Ce poème unit dans de justes proportions la satire aux autres éléments du genre; l'auteur du *Lucain travesti* n'aura pas la même habileté; il exagérera cette tendance, et, pour avoir voulu étendre la portée de son œuvre, perdra sa verve joyeuse.

L'Enéide doit sa valeur à des traits plus délicats. Brébeuf excelle à tracer en peu de vers une description, à esquisser un tableau ; il semble rencontrer d'instinct ce pittoresque, qui reparaîtra, peut-être à un moindre degré, dans ses autres ouvrages; et la teinte de gauloiserie qu'il y mêle donne plus de relief à ces amusantes peintures.

L'Aurore, quittant son cocu,
Belle et jaune comme un escu,
Dans sa calège safranée
Venoit commencer la journée (2).

Quand Enée aborde aux rivages d'Italie, une vive agitation règne sur la galère; en présence de cette terre inconnue, qui est peut-être celle où les Destins ont fixé la fortune des

(1) *Enéide burlesque*, p. 145. Du Hamel a bien dégagé, dans sa Dissertation, le goût de Brébeuf, poète burlesque, pour la satire.
(2) *Enéide burlesque*, p. 8.

Troyens, tous se sentent émus, s'agitent, s'empressent ; les uns s'occupent à la manœuvre, les autres sondent du regard les forêts et les champs.

Puis vous eussiez veû tout le monde
Promener ses yeux à la ronde,
Pour découvrir la région
Promise aux bourgeois d'Ilion ;
Celuy-cy chausse la lunete ;
Celuy-là se pose en vedete,
L'un se dresse sur ses ergos,
L'autre à quelqu'un preste son dos,
Ascanius grimpe à la hune
D'une allégresse non commune,
Et mesme on tient qu'il y monta
Sans le congé de son papa (1)...

Ce mouvement de curiosité enfantine est rendu par le poète avec une plaisante exactitude.

Il rencontre l'expression comique avec une facilité souvent heureuse ; un poltron n'a plus « de sang qu'au talon » (2), la Renommée devient « une donzelle emplumée » (3), Hercule, « le grand tueur de crocodiles » (4). Certains traits ont une saveur toute normande ; ce n'est pas sans intention qu'il a donné quelque importance au rôle de dame Noise, déesse

(1) *Enéide burlesque*, p. 8.

(2) *Enéide burlesque*, p. 146.

A voir le roy Turnus en face,
Ce nigaud froid comme une glace
N'aura plus de sang qu'au talon.

(3) *Enéide burlesque*, p. 140.

...Et que la donzelle emplumée,
Qui s'appelle la Renommée,
A mis en bon prédicament
Parmi les gens d'entendement.

(4) *Enéide burlesque*, p. 128.

Ce grand tueur de crocodiles,
Ayant couru toutes les villes
Et troté comme des galans
Aragonois et Castillans,
Alla donner en Hespérie
Un peu de trêve à sa furie.

de la discorde, et pris ce nom de Normand pour un des termes injurieux les plus répandus parmi les héros (1). Il reproduit souvent le badinage élégant de Marot et des meilleures pages de Scarron. Telle est cette invocation à Erato, la noble inspiratrice, où il rend hommage à Homère.

Vous, dis-je, qui sans en rien prendre,
Voulustes autrefois apprendre
Des contes charmans et divins
A ce doyen des Quinze-Vingts,
A ce mignon sans luminaire,
Ce sage et bien disant Homère (2).

Cette « caricature » du « bonhomme » est bien dessinée; il y a aussi quelque agrément dans l'allusion d'Ilionée à l'*Enéide* de Scarron :

Scarron, cet homme sans pitié,
Despouillé de toute amitié,
A ce que chacun nous vient dire,
En a fait des contes pour rire (3).

Ces allusions sont fréquentes chez Brébeuf ; le ton devient par endroits personnel ; le poète suspend la marche du récit pour faire des confidences au lecteur, mêler aux épisodes burlesques des réflexions philosophiques, généralement bouffonnes. Ce sont là des procédés communs à tous les burlesques. Mais notre auteur en use aussi habilement que Scarron. L'*Enéide travestie* a donc un réel mérite. Sans doute Brébeuf abuse de sa facilité ; il multiplie sans mesure les longues énumérations et les plaisanteries prolongées (4);

(1) « Vous estes donc de Normandie », dit dame Noise furieuse à Junon. *Enéide burlesque*, p. 110.

(2) *Enéide burlesque*, p. 14.

(3) *Id.*, p. 53.

(4) Scarron semble avoir relevé ce défaut et désigné Brébeuf, quand il a écrit ces vers :

Que si j'avois cru mon courage,
J'en aurois bien dit davantage,
Et pour dire que le jour vient
J'aurois fait des vers plus de vingt. (Livre VII, début).

il n'a pas la naïveté, la bonhomie railleuse, la fantaisie de Scarron ; mais sa verve éclatante et forte, la vivacité de ses satires, l'aisance de son style lui assurent une place honorable parmi les burlesques, au-dessus de d'Assoucy et tout près du maître. Il pouvait donc, à la fin de son agréable épitre à Mlle de Bellefonds, où renouvelant une ingénieuse fiction d'Horace, il s'entretient avec ses vers et leur prêche la modestie, offrir, non sans confiance, son poème burlesque au jugement de la jeune fille et du public

Cependant, si j'ose le dire,
Le bon Dieu vous garde de pire (1).

Ce n'est pas une faible gloire pour lui d'avoir écrit avant Scarron un VIIe livre de l'*Enéide* qui soutient, sans trop de désavantage, la comparaison avec celui que l'illustre bouffon devait bientôt publier à son tour. Ses qualités sont d'autant plus remarquables que le hasard seul l'a engagé dans cette voie ; il n'est qu'un « burlesque amateur », et, quand il revint à ce genre, ce fut sans doute sur les sollicitations de quelques amis. Pour apprécier son talent et prendre une idée exacte des traits qui lui sont propres, il faut étudier ses autres poèmes.

(1) Fin de l'épître à Mlle de Bellefonds.

CHAPITRE III.

BRÉBEUF TRADUCTEUR. — LA PHARSALE. — RETOUR PASSAGER AU BURLESQUE : LE LUCAIN TRAVESTI.

I. — Aux yeux de ses contemporains comme de la postérité, la réputation de Brébeuf est fondée sur sa traduction de la *Pharsale*. C'est à ce titre qu'il a reçu la louange et le blâme des critiques ; car on juge ordinairement un auteur sur celle de ses œuvres, qui est la plus connue et passe, à tort ou à raison, pour reproduire avec le plus d'exactitude les traits caractéristiques de son talent. On a oublié assez vite ses poésies légères, où brille l'esprit précieux, ses poèmes burlesques pleins de verve, ses *Eloges*, où ses qualités et ses défauts se répandent sans contrainte ; on a négligé même les *Entretiens solitaires*, où l'imagination ardente de l'auteur s'applique à un grand sujet, où la sincérité et l'élévation de la pensée répondent à l'emphase du style et excusent aussi certaines défaillances ; on a laissé dans l'ombre le polémiste religieux, mais on a conservé le souvenir de la *Pharsale*.

On peut être surpris au premier abord de voir un poète précieux aborder ce travail, qui exigeait un goût très vif des lettres anciennes et une érudition assez étendue. Mais Brébeuf, nous le savons, avait d'heureuses dispositions pour l'étude des langues. Son ami du Hamel atteste « que, quand Brébeuf a voulu écrire en prose ou en vers latins, italiens ou espagnols, tout ce qui a party de sa main a eu la mesme force et la mesme délicatesse qui nous charme dans les ouvrages desquels il a enrichy la lan-

gue » (1). Ce témoignage est confirmé par celui de l'abbé Goujet, qui mentionne des poésies latines de Brébeuf ; on peut regretter que ces exercices littéraires ne nous soient pas parvenus ; il serait intéressant de savoir si le traducteur de la *Pharsale* avait, dans ce genre, pris Lucain pour modèle. Du moins cette facilité à écrire en latin prouve-t-elle chez l'auteur une connaissance profonde de la langue ; ses années de préceptorat avaient dû entretenir et fortifier cette érudition.

Il est plus difficile de dire comment il fut amené à traduire Lucain. L'abbé Guiot raconte à ce sujet une anecdote trop spirituelle pour être vraie. Brébeuf préférait dans sa jeunesse Virgile à Lucain, et son ami Segrais songeait alors à traduire la *Pharsale*. Les deux poètes se livrèrent à des éloges si enthousiastes, à des discussions si animées, que chacun d'eux finit par se laisser gagner à l'opinion de l'autre ; Segrais, en entendant Brébeuf célébrer Virgile, abandonna la *Pharsale* pour l'*Enéide* ; Brébeuf, de son côté, reporta son admiration de Virgile sur Lucain (2). Un

(1) Du Hamel, *Dissertation*.

(2) Il y a d'ailleurs plusieurs variantes de cette histoire. Moréri, dans son *Dictionnaire* (art. *Brébeuf*), attribue à l'abbé Marcel ce rôle de conseiller. « Ce fut par le conseil et sur les exhortations de M. Marcel, curé de Basly, qu'il entreprit la traduction de la *Pharsale* de Lucain. » De son côté, Vigneul-Marville (*Mélanges d'histoire et de littérature*, Paris, Besoigne, 1700, t. I, p. 22), fait la déclaration suivante : « M. de Brébeuf dans sa jeunesse n'avoit d'inclination que pour Horace ; un de ses amis, nommé Gautier, qui est mort lieutenant général de Clermont en Beauvoisis, avec la réputation de bel esprit, n'avoit au contraire d'attachement que pour Lucain et le préféroit à tous les autres poètes. Cette préférence causoit souvent des disputes entre eux ; mais à la fin, fatiguez de toujours disputer et de ne rien terminer, ils convinrent que chacun d'eux liroit le poète de son compagnon, l'examineroit et en jugeroit avec équité. La chose fut faite comme elle avoit été résoluë ; et il arriva que M. Gautier ayant lu Horace en fut si charmé qu'il ne le quitta jamais depuis ; et que M. de Brébeuf ayant lu Lucain, s'y abandonna de sorte qu'enivré de son génie, il devint aussi Lucain que Lucain même, et encore plus, Lucano Lucanior, dans la traduction en vers françois qu'il nous en a donnée. » Toutes ces anecdotes nous paraissent également suspectes. Elles se fondent sur un trait du caractère de Brébeuf, l'indécision. Il faut reconnaître que l'abbé Marcel cite fréquemment Lucain dans ses divers opuscules.

seul trait de ce roman peut être exact : Brébeuf a aimé, dès sa jeunesse, le style de Lucain ; dès cette époque, il a songé à le traduire, sans arrêter sur ce projet sa pensée encore flottante. Ce qui est probable, c'est que les louanges adressées par Corneille à Lucain dans sa préface de *Pompée* et le succès de cette tragédie même encouragèrent le jeune homme et le confirmèrent dans ses goûts.

Nous ne savons pas avec précision comment il entreprit et poursuivit cette tâche. On peut croire qu'il s'est d'abord contenté de traduire quelques passages du premier livre de la *Pharsale*; les éloges de Pierre Corneille et de M. de la Coste le déterminèrent à continuer ce travail ; mais il ne faudrait pas conclure de là qu'on lui ait suggéré le dessein même de la traduction. Il semble avoir songé à terminer l'ouvrage avant de le remettre à l'éditeur, ou du moins à « faire imprimer en deux fois la *Pharsale* tout entière » (1) ; il résista quelque temps aux conseils de ses amis, qui lui persuadaient de publier successivement les diverses parties de son livre, soit par défiance du goût public, soit pour ôter un prétexte à son indolence qu'une longue tâche pouvait effrayer. Quand il se fut rangé à leur opinion, il tarda encore à les satisfaire, peut-être par un effet de cette négligence qui lui était habituelle, peut-être faute de ressources suffisantes pour subvenir aux frais d'impression. De la Coste eut alors recours à un expédient tout ensemble délicat et habile. Il obtint la communication du premier chant que l'auteur venait d'achever, et se hâta de le livrer

(1) V. l'*Avertissement*, en tête de la *Pharsale* de Leyde (Elzévier, 1658). « Je pensois vous donner d'abord la moitié de son ouvrage (la *Pharsale* de Lucain), et faire imprimer en deux fois la *Pharsale* tout entière ; mais le sentiment de mes amis l'a emporté sur le mien. Et de peur que la longueur ne vous lasse ou ne vous dégoûte, ils m'ont obligé à ne vous en donner que deux livres à la fois. Il dépend de vous d'en retarder ou d'en avancer la suite, et je me regleray sur le bon ou le mauvais accueil que vous leur ferez pour haster l'impression des autres ou bien pour la différer. » Cette rédaction diffère sur bien des points de celle du premier avertissement imprimé en tête des autres éditions.

à l'imprimeur Maurry. Brébeuf reçut un jour, à sa grande surprise, une feuille imprimée du premier livre de la *Pharsale*. Dans la lettre où il remercie de la Coste, il avoue ses hésitations et ses craintes ; il appréhende qu'une traduction de Lucain n'ait de faibles chances de succès et qu'on ne lui préfère les romans et les poésies burlesques ; il va jusqu'à mettre en doute l'utilité des traductions, puisque les lettrés ont toujours la ressource de lire dans le texte ces œuvres, auxquelles la foule témoigne peu d'intérêt (1). Mais Brébeuf a bientôt fait de se laisser gagner aux sollicitations de son puissant ami, car nous avons un autre billet, plus court, où il déclare obéir aux volontés de M. de la Coste (2). Le changement est brusque ; si le poète a reculé devant la dépense, la générosité de son protecteur le tirait d'embarras (3). Après la publication des deux premiers livres, il continua, sur « l'ordre » de son ami, l'œuvre commencée ; mais ses infirmités et sa négligence en retardaient l'achèvement. De temps à autre, il essayait d'échapper aux exhortations de M. de la Coste, qui observait sans relâche les progrès du travail ; il s'excusait sur la faiblesse croissante de sa santé, il s'efforçait d'attendrir l'inexorable surveillant : « Je ne crois pas, lui écrivait-il, que ce soit trop m'épargner que de remettre la continuation de la *Pharsale* à une saison plus commode, cette entreprise demande des forces aussi bien que du courage » (4). C'est ainsi qu'il acheva la *Pharsale*, dans des circonstances peu favorables, souffrant déjà de sa maladie de poitrine, harcelé par les ennuis que lui suscitait le mauvais état de ses affaires et aussi par les instances,

(1) *Corresp.*, t. I, l. 8. A M. de la... (Nous conjecturons avec assez de vraisemblance : de la Coste). V. plus haut, ch. II, § 2, un extrait de cette lettre.

(2) *Corresp.*, t. I, l. 9... « J'aurois bien souhaité de vous trouver moins entier et moins passionné pour l'impression de la *Pharsale* ; mais puisque vous estes inexorable à ma prière, il faut que j'obéïsse à vos volontez. »

(3) La lettre 8 (t. I) fait allusion à ces difficultés qui furent sans doute aussitôt levées par de la Coste.

(4) *Œuvres diverses, Corresp.*, t. I, l. 120.

les prières, les réclamations d'un homme distingué d'esprit, plein de générosité, mais à qui on peut, sans le calomnier, prêter l'intention d'avoir voulu jouer au Mécène. Il y a, croyons-nous, peu d'exemples d'un ouvrage conçu, entrepris et poursuivi dans de pareilles conditions (1).

II. — Les Avertissements dont Brébeuf a fait précéder la *Pharsale* nous donnent une idée exacte de sa méthode (2). Il a conscience de la difficulté du travail ; le génie de Lucain l'étonne et l'inquiète : « Cet autheur excellent a des raisonnemens si bien poussez et des conceptions si hautes qu'il est bien malaisé de suivre de près un homme qu'on ne peut pas aisément suivre de vue ». Cette admiration pour le poète latin ne l'empêche pas d'observer ses défauts ; il avoue qu'il a essayé d'égaler Lucain dans les endroits excellents, et de le surpasser dans les endroits médiocres. Aussi ne s'est-il attaché servilement ni à ses paroles ni à ses pensées... « J'ay ajouté, dit-il encore, j'ay retranché, j'ay changé beaucoup de choses. » Enfin, il trouve, pour caractériser son ouvrage, une formule juste et précise quand il déclare donner au public « plutôt une libre imitation qu'une traduction scrupuleuse » (3). Nous pouvons conclure du témoignage

(1) La *Pharsale* de Brébeuf a paru d'abord en deux parties in-4° chez Laurens Maurry, à Rouen, 1653 et 1654 (l. I-IV). Le libraire Sommaville édita ensuite ces quatre premiers chants suivis de six autres ; l'ouvrage entier ainsi publié porte la date de 1655 et ce titre : *la Pharsale de Lucain ou les Guerres civiles de César et de Pompée, en vers françois.* A Paris, chez Antoine de Sommavile, au Palais, dans la salle des Merciers, à l'escu de France, MDCLV, avec privilège du roy (daté du 19 janvier 1653 et registré sur le livre de la communauté le 26 mars 1654). Chose curieuse, la première partie (l. I et II) porte la mention suivante : achevé d'imprimer, 3 février 1655 ; l'impression de la seconde fut terminée plusieurs mois auparavant : 5 mai 1654, et le titre offre cette même date. A la fin du livre X (5e partie) figure la mention : achevé d'imprimer, 10 octobre 1655. (V. à l'appendice, la bibliographie de Brébeuf.)

(2) Ces avertissements sont au nombre de cinq. L'édition de Leyde (Jean Elzévier, 1658) n'en contient qu'un, le premier et le plus important, avec des modifications très étendues ; c'est, en somme, une nouvelle rédaction.

(3) Avertissement sur la première partie contenant le premier et le deuxième livre.

même de Brébeuf, sans l'avoir encore confirmé par l'étude de la *Pharsale*, qu'il a voulu faire une imitation originale de Lucain, et que son procédé est celui de la paraphrase.

Cette « imitation libre » des anciens n'est pas celle où se sont illustrés plusieurs de nos meilleurs poètes du XVIII[e] et du XIX[e] siècle (1) qui, saisissant certains traits caractéristiques de l'antiquité, savent les unir à l'esprit moderne et les soumettre à leur propre imagination, pour produire une œuvre où revit l'âme antique, où le monde moderne se reconnaît, où l'auteur a mis l'empreinte de son génie. Cet art est aussi ignoré du XVII[e] siècle que la méthode de la traduction exacte ; les traducteurs restent insensibles aux mérites d'un calque fidèle qui rend dans tous ses détours et ses détails la pensée d'un écrivain, le ton et la couleur de son style, ses qualités et ses défauts particuliers, comme aussi les qualités et les défauts du temps où il a vécu, de la nationalité à laquelle il appartient (2).

Mais ce sont là des procédés qui exigent, pour être appliqués ou seulement conçus, le goût de l'archéologie et

(1) C'est ainsi qu'André Chénier, Leconte de Lisle, José-Maria de Hérédia, Chateaubriand dont les *Martyrs* sont un vrai poème, comprennent l'imitation de l'antiquité.

(2) V. Hennebert, *Histoire des traductions françaises d'auteurs grecs et latins*, pendant le XVI[e] et le XVII[e] siècle, Bruxelles, Lesigne, 1861, in-8°, et aussi *Ann. des Univ. de Belgique*, 2[e] série, t. II. Cet ouvrage, conçu dans un esprit assez étroit, montre bien les qualités qu'on a le droit d'exiger du traducteur au XIX[e] siècle, ch. I, p. 4 : « Tout écrivain, et, pour nous borner, tout écrivain ancien, emprunte d'abord au climat sous lequel il est né, à l'époque où il a vécu, à la religion, aux lois, aux mœurs de sa patrie, un caractère qui lui est commun avec ses contemporains. Ce caractère, si important, le traducteur ne peut espérer le saisir ni l'exprimer s'il n'a une connaissance parfaite des diverses influences qui ont concouru à sa formation, s'il n'a fait une étude approfondie de la civilisation antique... A côté de la physionomie collective qui manifeste sa nationalité, chaque auteur a un air et une allure qui lui sont propres et où se reflètent la trempe de son âme et les passions qui l'ont agité. Les uns sont toute volupté, toute molle douceur, et se couronnent de fleurs délicates ; d'autres violents, sombres et brefs, vont presque nus, avec une rude simplicité ; d'autres s'avancent d'un pas solennel, se drapant majestueusement dans les plis d'une pourpre splendide.... Pénétré de ces diversités, le traducteur doit se transformer, pour ainsi dire, en celui qu'il traduit... »

de l'histoire ; la traduction doit au développement de ces deux sciences les principes qui la régissent aujourd'hui Mais ce n'est pas à ce point de vue que se placent les humanistes du XVIe et du XVIIe siècle. Le traducteur ne porte pas seulement ses regards vers l'antiquité ; sa principale préoccupation est de donner à l'ouvrage qu'il interprète une forme qui le rende accessible à ses contemporains. « Tourner » en français les chefs-d'œuvre des Anciens, c'est offrir aux artistes, aux auteurs les modèles dont ils ont besoin, c'est contribuer à enrichir le fonds de l'esprit national. On collabore ainsi à la production future d'œuvres originales. Le plus souvent même le traducteur a des préoccupations morales ; il songe aux préceptes, aux exemples qu'une partie du public trouvera dans son livre (1) ; il admire les idées de l'écrivain autant que son style, il considère comme indissolubles la notion de l'art et celle de l'influence que ce même art peut exercer sur la société. Il croit donc qu'on peut traduire excellemment, sans être tout à fait exact; les traductions un peu libres, mais élégantes et françaises par le tour nouveau donné à la pensée antique, lui paraissent bonnes ; elles mettent à la portée du peuple des récits, dont il pourra tirer un profit moral et intellectuel ; elles forment le goût du public à demi savant, en adaptant à son usage les écrits des Anciens ; enfin le mérite du traducteur n'est pas négligeable, car il y a plus d'originalité (du moins on en est alors persuadé) dans l'imitation que dans la copie, même parfaite, d'une œuvre artistique. Telles sont les théories qui règnent à cette époque. Elles ont

(1) Hennebert en donne des exemples (1re p., ch. II). Claude Seyssel, traducteur d'Appien, ne perd pas de vue les considérations politiques que lui suggère l'état du royaume à cette époque. L'épître de Jacques Colin qui précède la traduction de Thucydide (Badius, 1529) démontre aux nobles que leur devoir est de s'instruire. « Le Roy a voulu ceste compagnie (Diodore, Appien, Thucydide) estre mise comme sur un perron dont elle soit vue de toutes parts, afin que de ce qui y sera trouvé imitable et bon à ensuyvre l'on en prenne et tourne les enseignements au proffit de la chose publique et édification de soy-mesme. »

développé dans la société la culture classique, elles ont rendu « la plus saine partie de la ville et de la cour » capable de comprendre les chefs-d'œuvre de l'antiquité, elles ont préparé l'avènement d'une littérature qui devait concilier dans une harmonieuse union, avec Corneille, Racine et tant d'autres auteurs, l'imitation des Anciens et les qualités propres à la nation et à l'écrivain (1).

On a fait observer avec raison que les traducteurs du XVIe siècle surpassaient pour la science et la fidélité de l'interprétation leurs confrères du XVIIe. Mais on ne peut reprocher à ceux-ci que d'avoir suivi logiquement les conséquences des principes établis ; par un mouvement naturel des esprits, les auteurs et le public s'accoutumaient à considérer un ouvrage de ce genre comme une sorte d'imitation. Au temps où la Pléiade prétend s'inspirer des Anciens et rester originale, les surpasser en se réglant sur eux, Joachim du Bellay conseille de traduire leurs chefs-d'œuvre pour enrichir l'esprit français d'acquisitions nouvelles. Le XVIIe siècle achève et développe ces idées. Théoriciens et traducteurs sont d'accord sur la liberté accordée aux interprètes de l'Antiquité. Sorel a exposé cette théorie sous sa forme la plus parfaite (2). Il regarde la « traduction » comme la « première imitation », le premier degré de l'imitation ; sans doute il trouve fondé le jugement de certains critiques qui reprochent à ces écrivains de traduire sans exactitude et prétendent qu'il y a « autant de différence d'une traduction à son original que du revers d'une tapisserie au bon endroit » ; mais, s'il croit que la fidélité rigoureuse est la perfection même du genre, il accepte une sorte de compromis : « Ne se point trop attacher au sens ni aux mots d'un auteur, ne s'en point trop écarter aussi ; parce qu'en s'y attachant trop, on dit les choses sans grâce et que,

(1) Voilà ce que Hennebert (ouv. cité) s'obstine à ne pas comprendre.

(2) Bibliothèque française, 1664, in-12. *Traité des traductions*, p. 231 et suiv.

s'en éloignant, on fait tort à ce premier écrivain dont on prend le dessein sans suivre ses paroles ou même ses pensées, comme si on voulait substituer un autre ouvrage au sien. » Ce qu'il blâme encore, c'est la substitution des usages modernes aux usages anciens, le rejet de certains mots répondant à l'état de la société antique, et le choix d'expressions nouvelles appliquées à des choses anciennes. Cette sorte de travestissement d'un Latin ou d un Grec lui paraît choquante ; mais les concessions de détail qu'il fait à la « coutume », les éloges qu'il adresse à Perrot d'Ablancourt et à de Marolles, indiquent combien l'opinion de ce critique, d'ailleurs judicieux, reste conforme au goût de ses contemporains ; il leur suffit de retenir les principaux traits du modèle, qu'ils ne craignent pas de « naturaliser » et de « rendre Français », pour le faire mieux apprécier de la foule des honnêtes gens. C'est en ces termes que Renouard, dans la *Préface à la France* placée en tête de sa médiocre traduction d'Ovide, recommandait son ouvrage au public. Et cependant Ovide est un des poètes latins qui se sont le plus directement inspirés de la société où ils vivaient. Le traducteur ajoutait ingénument cette remarque, plus vraie qu'il ne croyait : « Encore qu'à peine il fust Ovide, vous l'avez receu comme Ovide mesme et l'avez chéri comme vostre, bien que vestu d'assez mauvais habits à la Françoise » (1). Que l'étoffe fût grossière ou précieuse, c'était toujours un vêtement de coupe et d'élégance française que l'on faisait revêtir au poète ou au prosateur antique (2). De Marolles, qui proteste de ses efforts pour reproduire fidèlement l'original, déclare (3) que les « façons de parler des

(1) *Traduction d'Ovide*, 1619.

(2) Guéret, dans le *Parnasse réformé*, 1669, a plaisamment raillé les excès de cette méthode. Le premier article de l'ordonnance d'Apollon, par la grâce de Jupiter, roi du Parnasse et de l'Hélicon, concerne les traducteurs. I. « Voulons que les traducteurs ayent recours aux originaux des livres qu'ils traduiront. »

(3) De Marolles, *Préface de la traduction de Lucain*, 1654.

deux langues sont tout à fait différentes » et « que les choses qui estoient bonnes au siècle des Anciens ne le sont pas au nôtre ; car pour bien faire on doit respondre non-seulement à la force des mots et à la pensée de l'auteur, mais encore à ses grâces qu'il faut rechercher soigneusement. » Ce principe sur lequel il se fonde, lui sert à excuser les libertés qu'il prend à l'égard du modèle.

Si, laissant de côté les théoriciens comme Sorel et les traducteurs médiocres comme Renouard, on s'adresse aux maîtres du genre, on observe chez eux les mêmes tendances. A l'exception d'un étranger, Spanheim, qui, dans sa traduction des *Césars* de Julien l'Apostat, recherche l'exactitude (1), et des humanistes de l'école de Port-Royal, qui apporteront un peu plus tard les mêmes scrupules, tous sont prêts à approuver cette déclaration de Perrot d'Ablancourt : « Comme dans les beaux songes il y a toujours quelque chose qu'on voudroit qui n'y fût pas, aussi dans les meilleurs auteurs, il y a des endroits qu'il faut toucher ou éclaircir, particulièrement quand les choses ne sont faites que pour plaire » (2). Segrais, dont l'*Enéide* offre de nombreuses qualités, proteste de ses efforts pour s'attacher au sens littéral ; mais quand il ne croit pas pouvoir reproduire le tour de la phrase latine sans manquer d'élégance, il s'écarte hardiment du texte ; il justifie d'ailleurs

(1) En tête de l'ouvrage, Spanheim fait cette déclaration fort remarquable pour le temps où il écrit : « Tout bon traducteur doit avoir pour but de faire voir son auteur tel qu'il est, et non tel qu'il doit être ; de le mettre en son jour, mais non de le farder et de le travestir, sous prétexte de le vouloir rendre plus agréable ou plus intelligible. » Parlant des auteurs de traductions faites sur un autre plan, il ajoute judicieusement : « Je les regarde comme des originaux plutôt que comme des copies, comme des imitations en tout cas plutôt que comme des traductions. » Cité par Hennebert, IIe p., ch. III.

(2) *Préface de la traduction de Lucien.* — Cité par Hennebert, IIe p., ch. II. Celui-ci mentionne encore la phrase suivante de Perrot d'Ablancourt, extraite de la préface de son *Thucydide :* « Le voilà devenu françois, sans se pouvoir plaindre comme d'un défaut de ressemblance, quand il paraîtroit moins défectueux, non plus qu'un malade feroit de son médecin qui, par la force des remèdes, lui auroit donné la santé et la vigueur. »

son indépendance dans sa préface et dans ses notes, en alléguant qu'il a « voulu donner l'*Énéide* en français comme *il* a conceu que Virgile l'eust donnée luy-mesme, s'il fust né .... sujet » de Louis XIV (1). Retenons cet aveu qui résume en une formule expressive les idées du XVIIe siècle en cette matière. On imite d'une façon personnelle et libre l'auteur qu'on interprète ; on lui donne un tour nouveau, plus élégant, vraiment français. Le traducteur conserve le sens général du texte ; mais les idées principales, les traits saillants sont pour lui un thème sur lequel il exerce son imagination, en songeant plutôt à rivaliser avec son modèle qu'à en reproduire l'image exacte ; c'est le procédé de la paraphrase, c'est celui de Brébeuf, comme l'attestent les « Avertissements » de son édition. Mais il en est des méthodes de traduction comme des méthodes scientifiques. Leur valeur change suivant le talent de ceux qui les mettent en pratique. Il nous reste à déterminer les qualités et les défauts de la *Pharsale* française (2).

III. — L'œuvre que Brébeuf a choisie présente une singulière diversité. L'esprit du poète latin s'ouvre largement à toutes les pensées, à tous les sentiments ; des réflexions philosophiques, des dissertations pédantesques sur certains points des sciences occultes ou des sciences naturelles se mêlent chez lui à la peinture des caractères, aux descriptions pittoresques. Philosophe stoïcien, il aime les sentiments généreux, les maximes courtes et vibrantes, qui s'imposent à la mémoire et à la volonté, et renferment en elles-mêmes toute une conception de la vie. Poète dédaigneux des vieilles machines épiques, il fixe à jamais la forme de l'épopée historique, se plait au récit des événements, à l'appréciation de leurs résultats, étale avec com-

(1) *Préface de la traduction de l'Enéide.*

(2) L'ouvrage est précédé d'une lettre à « Monseigneur l'Illustrissime et Révérendissime Archevesque de Rouen, Primat de Normandie (Harlay de Chanvallon). » C'est un éloge emphatique et banal.

plaisance son érudition géographique et mythologique. Enfin ce courtisan de Néron, qui s'abaisse même jusqu'à chanter l'apothéose du maître, au début du premier livre, a gardé une profonde sympathie pour les vieilles institutions que le despotisme impérial a détruites ; il loue Pompée, il exalte Caton, il blâme souvent César sans méconnaître sa grandeur. Son âme ardente et jeune cède à des mouvements divers ; il est souvent en contradiction avec lui-même et ne se préoccupe point de concilier entre elles ses idées. Son style est l'expression exacte de son talent ; en même temps que se présentent à son esprit les descriptions et les portraits, souvent exacts, toujours colorés, la phrase se poursuit, quelquefois sans former un ensemble harmonieux, par une suite de traits brillants, de contrastes brusques, d'antithèses tantôt puissantes, tantôt faites uniquement pour la symétrie, de mots vigoureux et éclatants ; le rythme fortement cadencé des vers répond bien à la force, à l'éclat du style.

On ne saurait, au premier abord, trouver aucune ressemblance marquée entre Lucain et Brébeuf. Ils ont pourtant un point commun : l'ardeur de l'imagination ; l'auteur des poésies précieuses et burlesques, dont nous venons de parler, n'avait pas encore abordé de sujet où il pût satisfaire son goût pour la grandeur des conceptions et l'emphase de la forme ; Lucain lui fournit l'occasion de développer les tendances naturelles de son esprit. Mais le traducteur français est bien éloigné de vouloir donner au public une simple copie de l'épopée latine ; nous avons retenu son aveu même, conforme aux idées de ses contemporains. Etudions maintenant les modifications qu'il a fait subir à la *Pharsale* romaine, l'art personnel qu'il substitue à celui de Lucain. Nous pourrons alors apprécier la valeur de son œuvre, soit que nous la jugions conformément au goût du temps où elle a paru, soit que nous nous placions à un point de vue plus général.

IV. — Le procédé de la paraphrase, qui est celui de Brébeuf, autorise la suppression d'un grand nombre de passages. Notre poète semble avoir négligé le plus volontiers ceux où Lucain faisait parade de son érudition géographique. Au chant III, par exemple, se trouve une longue énumération des divers peuples qui envoient des secours à Pompée; les légendes, les curiosités de ces pays sont signalées au passage d'un trait bref et précis. Les vers pittoresques se pressent :

Creta vetus populis Gnossasque agitare pharetras
Docta, nec Eois pejor Gortyna sagittis.
.... Tunc linquitur Aemus
Thracius et populum Pholoe mentita biformem (1).

Brébeuf laisse là ces détails, que nul de ses lecteurs n'aurait bien compris et qu'il ne se souciait pas lui-même d'expliquer par de savantes remarques. Il se contente de choisir parmi tous ces traits ceux qui lui semblent les plus brillants, les plus propres aux développements poétiques. Il célèbre dignement le fleuve Alphée, fameux par le souvenir d'une légende gracieuse et bien connue (2).

Ce fleuve qui s'abisme et qui roule ses ondes
Par des canaux obscurs et des routes profondes,
Et qui, sensible encor aux tourments amoureux,
Cherche dessous la mer un chemin tenebreux,
Tant qu'enfin renaissant, il trouve en cette ruse
L'admirable secret de revoir Aréthuse,
Alphée envoie au camp et parmi les hasards
Ces athlètes que Pise instruit aux jeux de Mars.

Deux vers, un peu secs et prosaïques, avaient suffi à Lucain pour rappeler l'histoire de ces deux amants changés

(1) *Lucani Pharsalia*, III, v. 185 sqq.
(2) Chant III de la *Pharsale*, p. 79. Nous faisons toujours nos citations de Brébeuf d'après l'édition de 1682, la plus commune. Elle est déparée par une erreur de pagination. Après la page 192, le numérotage reprend à partir de 183.

en sources, et de cette passion qui, subsistant encore à l'état de force inconsciente, entraîne les deux fleuves l'un vers l'autre, à travers l'Océan (1). En revanche, Brébeuf a fait de larges coupures dans tout cet épisode. Il use du même procédé quand le poète latin montre par de longues explications son goût pour l'astronomie. Dans un des plus beaux endroits de son poème, Lucain exalte l'héroïsme de Vulteius (2), qui, cerné par l'armée pompéienne sur les côtes d'Illyrie, exhorte ses compagnons à mourir courageusement ; la nuit a arrêté le combat qui va reprendre le lendemain ; les paroles du chef, seules, en troublent le silence. La situation, toute dramatique qu'elle est, n'exclut pas une dissertation sur la brièveté de cette nuit qui précède le dernier jour de Vulteius (3). Brébeuf s'applique à conserver au discours du guerrier sa mâle énergie, à rendre l'horreur de sa situation et l'héroïsme de sa défense ; mais il réduit à un quatrain insignifiant, obscur et évidemment négligé les vers descriptifs de Lucain (4).

Il sacrifie avec la même facilité les traits relatifs aux mœurs, aux institutions romaines, aux usages, aux cérémonies religieuses de l'antiquité. Certaines exclamations patriotiques du poète, certains éloges donnés en passant aux temps glorieux de la République disparaissent de la *Pharsale* française ; ainsi Brébeuf ne traduit pas la plupart des vers où Lucain mesure avec une éloquente passion

(1) Pisaeaeque manus, populisque per aequora mittens
Sicaniis Alpheus aquas... L. III, 176.

(2) IV, 455 sqq. Cf. l. II, 685-700, vers omis par Brébeuf, suivant sa méthode ordinaire.

(3) « Ils appelèrent le jour de leurs vœux. A cette époque de l'année, le ciel n'était point lent à faire descendre les astres dans la mer, car c'était le temps où le soleil occupe la constellation des Gémeaux, et, très haut dans le ciel, se prépare à visiter le Cancer placé dans son voisinage. Une faible nuit couvrait alors l'archer thessalien armé de flèches. Lucain, » IV, v. 525 sqq.

(4) Sa rivale ou plutôt son obscure adversaire
Ne régnoit pas alors longtemps sur l'hémisphère,
Et le soleil déjà dans le ciel des Bessons
N'échauffoit pas longtemps l'élément des Poissons.

l'étendue des maux produits par la guerre civile et maudit la fatale journée, qui lui paraît être le premier degré de la décadence de Rome (1). Brébeuf néglige les noms de Gabies, de Veies, de Cora et les souvenirs qui s'y rattachent, et les Lares d'Albe et les Pénates de Laurente, et les Féries latines où les sénateurs, contemporains de Lucain, se rendaient à regret. De ce passage Brébeuf ne garde que la pensée dominante, il l'exprime d'ailleurs avec éclat.

C'est pour cela qu'un jour la vertu des Romains
Ne sera qu'une fable ou des phantômes vains,
Que de la vieille Rome et l'honneur et le zèle
Ne sera qu'un beau songe à la Rome nouvelle (2).

Il se montre aussi peu curieux des rites religieux, des opérations magiques, des usages ordinaires de la vie romaine, que mentionne Lucain. Il a conscience du goût de ses lecteurs, il sait qu'ils apprécieraient médiocrement ces allusions à la vie antique, et que leur imagination ne ferait aucun effort pour se détacher du présent et se rejeter vers le passé lointain (3).

D'autres omissions, très nombreuses aussi, s'expliquent plutôt par le juste sentiment qu'a le traducteur de son tour d'esprit et des limites de son talent. Jamais il n'essaie de reproduire les descriptions exactes, les traits pittoresques du modèle. Lucain doit à son stoïcisme même l'avantage de comprendre la puissance et la grandeur de la nature ; il aime à embrasser d'une seule vue les cieux, la terre, les lois qui régissent l'univers ; mais il n'éprouve pas les émotions

(1) Lucain, *Pharsale*, l. VII, v. 387 sqq.

Tunc omne Latinum
Fabula nomen erit ; Gabios, Vejosque Coramque
Pulvere vix tectae poterunt monstrare ruinae.

(2) Brébeuf, *La Pharsale*, l. VII, p. 227.

(3) Brébeuf néglige de nombreux détails de ce genre. Signalons en particulier tout le I[er] chant, le chant VII (épisode de la magicienne), le chant IX, v. 1089-94.

sincères et profondes de nos Romantiques, et il excelle surtout à décrire avec précision les aspects divers des choses, les attitudes et les gestes des personnages ; il se rapproche par là des Alexandrins (1). Mais Brébeuf n'essaie pas de rivaliser avec lui sur ce point ; il sent d'instinct un défaut dont la postérité a pris une conscience plus vive, puisqu'elle a essayé d'y remédier : une certaine ignorance du pittoresque et des procédés nécessaires pour bien dessiner et bien peindre ; l'art néglige alors la réalité ; Racine, en imitant l'*Iphigénie* d'Euripide, passera les traits descriptifs, les images familières du poète grec. Brébeuf fait de même en plus d'un endroit ; au livre V, il substitue à la rustique description de la cabane du pilote Amiclas un développement moral, digne d'un disciple de Malherbe.

Ce n'est pas que le chaume et que le jonc fragile,
Qu'un faiste de roseaux ou que des murs d'argile
Ne le couvrent bien mieux à l'orgueil des tyrans
Que les palais dorez n'en défendent les grands (2).

C'est de la même façon qu'il remplace par une longue tirade le vers énergique et concis où le poète latin résume la tactique de César à la bataille de Pharsale :

In plebem vetat ire manus, monstratque senatum (3).

(1) Voir, par exemple, V, 462 sqq., les beaux vers descriptifs sur le fleuve Genusus :

... Tellus quam volucer Genusus, quam mollior Apsus
Circumeunt ripis. Apso gestare carinas
Causa palus, leni quam fallens egerit unda :
At Genusum nunc sole nives, nunc imbre solutae
Praecipitant : neuter longo se gurgite lassat,
Sed minimum terrae, vicino littore, novit.

(2) Brébeuf, l. V, p. 167. — Lucain, V, 516 sqq.

Haud procul inde domus non ullo robore fulta,
Sed sterili junco cannaque intexta palustris
Et latus inversa nudum munita phaselo.

(3) Lucain, VII, 578. — B. p. 236.

Cette paraphrase ne reproduit pas le talent descriptif de Lucain (1).

Mais ce sont des scrupules de goût qui motivent la plupart de ces suppressions. Il a voulu satisfaire la délicatesse de ses contemporains, en bannissant avec soin de sa traduction le réalisme souvent brutal du poète romain : celui-ci montre César encourageant sur le champ de bataille la fureur de ses soldats, contemplant les cadavres avec joie, il va jusqu'à dire :

Vulnera multorum totum fusura cruorem
Opposita premit ipse manu (2)...

Au livre VIII, dans le récit de la mort de Pompée, il insiste encore sur des détails répugnants, sans doute pour redoubler l'intérêt dramatique de l'épisode : Septimius saisit le corps palpitant du héros qu'il vient d'assassiner, et se dispose à lui couper la tête ; Lucain décrit l'opération avec une habileté réelle et un soin regrettable.

... Collaque in obliquo ponit languentia transtro,
Tunc nervos venasque secat, nodosaque frangit
Ossa diu : nondum artis erat caput ense rotare (3).

Brébeuf a rejeté ces vers que le goût du public n'eût pas admis. Mais c'est surtout dans le livre VI qu'il a choisi avec

(1) Autres exemples d'omissions :

L. I, 259. ...Sed quantum volucres, cum bruma coercet,
Rura silent, mediisque jacet sine murmure pontus,
Tanta quies.
L. III, 543. ... Tum caerula verrunt
Atque in transtra cadunt et remis pectora pulsant.
L. VII, 511. ... Inde sagittae
Inde faces, et saxa volant, spatioque solutae
Aeris et calido liquefactae pondere glandes.
L. VII, 521. Tum Caesar metuens ne frons sibi prima labaret
Incursu, tenet obliquas post signa cohortes.

(2) L. VII, 569. Le sens de ce vers a été discuté ; mais il ne nous semble pas douteux. L'esprit de tout le passage est défavorable à César.

(3) Lucain, *Pharsale*, VIII, 671-674.

réflexion les traits qu'il devait négliger, ceux qu'il pouvait prendre et reproduire. « Je n'ay pu me résoudre, dit-il dans une préface, à suivre cet autheur pas à pas dans le VI[e] livre ni à promener ennuyeusement vostre attention parmy les gibets et les voiries... Bien que les poètes excellents qui ont quelquefois le secret de nous faire sentir des chagrins délicieux et des tristesses agréables, ayent encore celuy de nous faire voir de belles horreurs, il est pourtant extrêmement nécessaire d'estre un peu scrupuleux dans le choix de ses matières (1). » Cet aveu est franc et mérite d'être retenu ; il explique non seulement les modifications que le traducteur fait subir à l'épisode d'Erichtho, mais encore une foule d'autres changements analogues, qu'on observe dans tout le poème.

C'est surtout l'ordre des idées, la succession des phrases qu'il remanie, suivant certaines préoccupations étrangères à Lucain ; il s'applique en effet à unir par un lien logique les diverses parties d'un développement ; son imagination ardente n'exclut pas ce soin, qui lui est commun avec le XVII[e] siècle tout entier ; il suffit de quelques exemples pour indiquer nettement ce procédé. Le discours de César aux Massiliens, chez le poète latin, comprend deux parties : d'abord César s'adresse à ses soldats, et les exhorte à se réjouir, puisque le combat est proche et que le fier langage des Massiliens va en hâter l'instant ; puis il éclate en reproches contre les exigences de ce municipe. Brébeuf a interverti cet ordre, sans doute pour laisser le lecteur sous l'impression des menaces de César, et y relier plus étroitement les événements qu'elles préparent (2). Plus loin, arrivé à l'épisode

(1) *Avertissement* sur la III[e] partie contenant le cinquième et le sixième livre.

(2) L. III, v. 359.

Quamvis Hesperium mundi properemus ad axem,
Massiliam delere vacat. Gaudete, cohortes,
Obvia praebentur fatorum munere bella.
Ventus ut amittit vires, nisi robora densae

de Dyrrachium, il juge que le texte de Lucain produit peu d'effet et en change la disposition ; pour faire ressortir l'immensité du travail accompli par les soldats de César et reculer, en quelque sorte, les limites du paysage, il commence par la description des plaines et des bois enfermés dans ce vaste retranchement et n'arrive qu'ensuite aux détails de la construction ; Lucain avait suivi avec moins de succès l'ordre inverse (1). Le plus souvent, ces modifications attestent un art scrupuleux et réfléchi. Tantôt Brébeuf se préoccupe de placer une idée générale avant une idée particulière, tantôt il remanie tout un passage pour rétablir le cadre que brise à chaque instant l'imagination vive et capricieuse du poète romain ; on peut comparer à ce point de vue chez les deux auteurs des épisodes bien connus, comme ceux de la mort de Vulteius (2) ou de

Occurrant silvae, spatio diffusus inani ;
Utque perit magnus, nullis obstantibus, ignis,
Sic hostes mihi deesse nocet : damnumque putamus
Armorum, nisi qui vinci potuere rebellent.
Sed si solus eam dimissis degener armis,
Tunc mihi tecta patent. Jam non excludere tantum,
Inclusisse volunt. At enim contagia belli
Dira fugant ; dabitis poenas pro pace petita
Et nihil esse meo discetis tutius aevo
Quam duce me bellum...

B. l. III, p. 86.

...Ce n'est donc pas assez au peuple de Marseille
De me fermer la porte aussi bien que l'oreille ;
Il prétend m'enfermer et se voir dans son fort
Arbitre de ma vie et maître de mon sort :
Que pour ne jetter pas l'effroy dans ses entrailles,
Et seul et désarmé j'entre dans ses murailles,
Et que traistre à l'Estat, je remette en ses mains
La fortune de Rome et celle des humains.

... Sus donc, braves guerriers, invincibles cohortes,
Allons de cette ville, allons briser les portes ;
Des peuples dont je puis abatre la fierté
J'aime l'emportement et la témérité ;
Les timides respects, la prompte déférence
Laissent en peu de temps rallentir la vaillance ;
Tout ce qui la provoque aide à la soutenir,
Et j'aime la révolte ou je sçay la punir.

(1) L. VI, v. 29 sqq. — B. VI, p. 181.
(2) L. IV, 474 sqq. — B. IV, p. 127.

la mort de Curion (1). On apercevra du même coup l'opposition de leur talent et l'indépendance du traducteur envers son modèle.

Il insère dans la *Pharsale* des vers, des tirades que Lucain ne lui fournissait pas ; telle exclamation emphatique, telle description brillante lui appartient en propre ; c'est précisément ce que de Marolles (2) avait peine à lui pardonner. Tantôt Brébeuf a cédé à son imagination et à son désir d'être original ; tantôt ce sont des sentiments personnels qui lui font modifier certains passages. Nous savons combien il détestait les tyrans et César plus que tout autre. Il l'avoue lui-même dans l'Avertissement sur les livres VII et VIII. Il n'adore pas « ceux que l'injustice a couronnés » (3), et il condamne César pour ses injustices et pour sa politique, funeste aux vrais intérêts de Rome. « Il est vray que César estoit né avec de grandes qualitez, et qu'il y avoit en luy assez de courage et assez d'esprit pour le mettre audessus de tous les conquérans et pour l'égaler aux plus excellens génies. Mais que les beaux talens sont à plaindre, quand ils ne rencontrent pas une belle âme, quand ils sont la ruine de l'Estat au lieu d'en estre l'appuy... ! » L'opinion paraît sincère, et notre poète partageait les sentiments républicains de Corneille. On ne s'étonne pas de le voir développer dans la *Pharsale* certains traits défavorables à César, souvent même en ajouter de nouveaux pour satisfaire sa haine du despotisme. C'est ainsi qu'il change le caractère d'une apostrophe célèbre où Lucain présage à son poème et à César l'immortalité.

... Invidia sacræ, Cæsar, ne tangere famæ,
Nam si quid Latiis fas est promittere Musis,

(1) L. IV, 765 sqq. — B. IV, p. 139-140.

(2) De Marolles. On trouve ces observations critiques dans les *Jugements sur les vieux traducteurs de Virgile*, à la suite de *Virgile en vers français* de l'abbé de Marolles, 1673, in-4°.

(3) Brébeuf, *Pharsale*. Avertissement sur la IVe partie contenant les septième et huitième livres.

Quantum Smyrnæi durabunt vatis honores,
Venturi me teque legent (1)...

La pensée de Brébeuf est toute différente :

Permets, permets, César, une joye à ton cœur
Plus digne d'un tyran que d'un juste vainqueur ;
Si d'un succez heureux ce travail est capable,
Dans les siècles futurs ton nom sera coupable ;
Tant que cet univers retourne dans le rien,
Nos neveux connoistront et ton nom et le mien,
Et l'on ne verra point sous une loy fatale
Ou périr tes forfaits ou mourir la Pharsale (2).

Le traducteur substitue une condamnation rigoureuse aux souhaits plutôt sympathiques qu'exprimait Lucain. Ailleurs, ce sont les fortes convictions de Brébeuf, ses sentiments généreux, sa foi religieuse qui lui dictent ces modifications. Parlant de la liberté que Rome a eu la douleur de perdre, le Romain s'écrie :

... Vellem populis incognita nostris (3).

Notre poète traduit à son tour, en ajoutant une nuance d'optimisme discret :

Heureuses les citez qui ne l'ont point connue,
Qui ne l'ont point goûtée, ou qui l'ont retenue (4).

On constate les mêmes changements dans les endroits où ses croyances se heurtent à celles du modèle. Lucain, qui doute de l'existence des Dieux, interrompt par un éloquent blasphème le récit de la bataille de Pharsale :

... Sunt nobis nulla profecto
Numina, cum cæco rapiantur sæcula casu,

(1) L. IX, 982-987.
(2) B. *Pharsale*, p. 328.
(3) L. *Pharsale*, VII, 436.
(4) B. *Pharsale*, VII, p. 229.

Mentimur regnare Jovem ; spectabit ab alto
Æthere Thessalicas, teneat cum fulmina, cædes ?
Scilicet ipse petet Pholoen ? petit ignibus Œten,
Immeritæque nemus Rhodopes, pinusque minantes (1) ?

L'exclamation prend chez Brébeuf un sens tout différent :

A qui, Dieux tout-puissants qui gouvernez la terre,
A qui réservez-vous les éclats du tonnerre ?
Vont-ils plutôt frapper en partant de vos mains
L'audace des rochers que celle des Romains (2) ?

De même, il lui répugne de séparer la volonté divine du destin, et d'admettre, même par une fiction poétique, le vieux dogme de la fatalité. Il trouve dans la *Pharsale* latine cette allusion aux luttes du Destin et des Dieux :

Interea domitis Cæsar remeabat Iberis
Victrices aquilas alium laturus in orbem,
Cum prope Fatorum tantos per prospera cursus
Avertere Dei (3)...

Il se hâte de confondre le Destin avec les Dieux, ou du moins ce n'est plus une force aveugle, c'est une conscience où entrent les remords.

Mais les Destins pressez par des remords secrets
Osent presque arrester le cours de ses progrez (4).

Bien plus, il attribue à Lucain des idées chrétiennes. Il substitue presque partout Dieu à la « Nature », personnification stoïcienne ou épicurienne des éléments, et de l'ordre qui règne dans le monde. Un épisode célèbre, celui du stoïcien Caton qui refuse de consulter l'oracle d'Ammon,

(1) L. VII, 445 sqq.
(2) B. VII, p. 229
(3) L. *Pharsale*, V, 237.
(4) B. *Pharsale*, p. 154.

lui offre une occasion de faire la critique fine et détournée du panthéisme. Là où le poète latin disait :

Juppiter est quodcumque vides, quocumque moveris...

Brébeuf s'écrie en chrétien convaincu :

... Faut-il d'autre séjour à ce Monarque auguste
Que les cieux, que la terre et que le cœur du juste ?
C'est luy qui nous soûtient, c'est luy qui nous conduit,
C'est sa main qui nous guide, et son feu qui nous luit ;
Tout ce que nous voyons est cet Estre suprême,
Ou du moins c'est pour nous un crayon de luy-mesme (1).

Cette liberté est d'ailleurs favorable à son talent, et ces vers sont assurément des meilleurs qu'il ait écrits. Il la pousse fort loin, puisqu'il a greffé sur l'épisode de la Magicienne une intrigue romanesque, dont il n'est redevable qu'à lui-même : « l'aventure de Burrhus et d'Octavie (2). » Il faut avouer qu'il outrepasse les droits reconnus aux traducteurs. Mais le public et les critiques ont dû lui pardonner son audace en faveur du roman dont il ornait la *Pharsale*. Si les « honnêtes gens » partageaient sa répugnance pour les « horreurs », les « gibets et les voiries », en un mot pour le réalisme de Lucain, ils se sont laissé facilement séduire par le récit de ces belles amours (3).

Pour le ton et la conduite de l'intrigue, ce roman ne se distingue guère des ouvrages que La Calprenède et Mademoiselle de Scudéry avaient mis à la mode. Octavie vient de perdre son jeune époux, Burrhus, tombé sur le champ de bataille ; elle est aimée de Sextus Pompée, dont elle repousse avec constance les aveux criminels, et cet indigne fils d'un

(1) L. *Pharsale*, IX, 580 sqq. — B. p. 316.
(2) Avertissement sur la troisième partie.
(3) VI, p. 192 et suiv. Quand les Précieuses donnaient au poème de Brébeuf le nom de « Thessalienne », peut-être songeaient-elles en particulier à cet épisode.

héros en éprouve un vif ressentiment. Quand Sextus demande à la magicienne de dévoiler à ses yeux le secret de sa destinée, elle se hâte de rendre la vie à un cadavre, de rappeler l'âme des enfers, de l'unir au corps. Le jeune homme regarde ce mort qui se ranime ; il a frémi, car il a reconnu Burrhus.

Il sent son cœur qui bat et son teint qui se change,
Il craint que d'un rival un mary ne se vange,
Il craint qu'un ennemy justement rigoureux
Ne luy chante ou lui fasse un destin malheureux ;
Mesme parmy l'effroy, dont l'atteinte le glace,
Son amour criminel revient prendre sa place;
Il reproche à son cœur ce trouble curieux
Qui renverse les loix et du Sort et des Dieux,
Qui force le trépas de relâcher sa proye
Et tire des Enfers l'ennemy de sa joye.

Ce qui rend la situation plus pathétique, c'est que les funestes présages annoncés à Sextus sortent d'une bouche ennemie ; la haine redouble l'âpreté de cette parole d'outre-tombe, car l'ombre est encore animée des passions humaines.

C'est pour moy, répond-il, une injuste contrainte
De servir d'un rival la bassesse et la crainte,
D'un rival inhumain qui ne me permet pas
De pouvoir en repos jouir de mon trépas,
Dont les projets honteux et la coupable envie
Insultent à mon ombre aussi bien qu'à ma vie.

Cependant Octavie, qui cherche le corps de son époux, survient à ce moment. Quelle n'est pas sa surprise, quand elle le revoit debout et vivant ! Sa joie éclate, trop mêlée de traits affectés ; elle s'étonne d'une si longue absence, d'un retard qu'elle est près d'attribuer à la négligence ; mais ce qui blesse son amour, c'est que Burrhus reste silencieux et ne réponde pas à ses tendres reproches.

Informe ma douleur, éclaircis mon tourment,
Et fais cesser ou croître un si dur châtiment;
Fais sur moy, si tu peux, éclater ta vengeance,
La mort m'afflige moins que ton indifférence,
Ou si tes entretiens sont un crime en ces lieux,
Du moins laisse-moy voir ton amour dans tes yeux (1)!

Le dernier trait est, en vérité, remarquable ; il est bien préparé et la douceur du vers le rend presque digne de Racine. La réponse de Burrhus respire un héroïsme cornélien ; on y trouve des faiblesses, un souvenir peut-être trop précis des adieux de Polyeucte à Pauline, mais assez de qualités originales et de beaux accents pour compenser les fautes. Le jeune homme avoue à Octavie la triste vérité.

... Déjà tout plongé dans un calme bien doux,
Mon cœur pour estre heureux n'attendoit plus que vous;
Je voyois beaucoup mieux qu'on ne void sur la terre
L'énormité du crime et l'horreur de la guerre;
Ma raison desillée et mes yeux plus sçavans
Admiroient mon repos et plaignoient les vivans;
Ouy, si tost que du corps la Parque nous délivre,
Commençant à mourir nous commençons à vivre...
On me force à reprendre une vie enchantée,
A montrer l'avenir à ce courage bas,
Et sa crainte éclaircie, on me doit au trépas (2).

Mais il se hâte de calmer le désespoir de la jeune femme en appelant de ses vœux, en évoquant le moment où tous deux se trouveront réunis. Il assiste par la pensée à leur future apothéose, et il décrit les joies élyséennes avec une force qui n'exclut pas l'harmonie du vers et fait songer vaguement à certaines phrases de *Jocelyn*.

Arrivés l'un et l'autre à ce bienheureux terme,
Nous rejoindrons nos cœurs d'une étreinte plus ferme.

(1) B. *Pharsale*, VI, p. 202.
(2) B. VI, p. 203.

Les pures amitiés et les chastes souhaits
Passent dans l'Elisée et n'y meurent jamais.
Ces charmes innocens où la vertu s'élève
S'ébauchent dans la vie et la mort les achève (1)...

Le héros, après de nouvelles protestations de tendresse et de fidélité, regagne le séjour des Ombres, tandis que la malheureuse Octavie, mourante, est ramenée au camp et que Sextus se retire, succombant sous le poids des tristes prophéties, en proie aux regrets d'un amour coupable et sans espoir.

Tel est cet épisode romanesque, ajouté par Brébeuf au texte de Lucain. On en peut critiquer l'utilité et la vraisemblance ; il n'est pas assez étroitement joint à la matière, où il s'applique comme un ornement : on s'étonne, par exemple, du long discours de Burrhus à Octavie, quand le sort l'a autorisé seulement à répondre aux questions (2). Il y a là une contradiction assez forte, dont le poète ne s'est pas aperçu. En revanche, l'épisode est pathétique et, par certains côtés, digne de Shakespeare. Tous les détails contribuent à cette impression, le lieu de la scène, la réunion de ces quatre personnages animés de passions diverses, tristesse, désespoir, cruauté, haine, jalousie, que le spectacle de la mort et la mort elle-même n'apaisent pas ; l'entretien, les adieux suprêmes des deux époux, dont l'un n'est rappelé à la vie que pour quelques instants ; leur espérance commune dans l'éternité ; ces contrastes sont éloquents et Brébeuf donne là un exemple de ce que le

(1) B. VI, p. 204.
(2) B. *Pharsale*, p. 198.

Et le sort qui l'anime une seconde fois
A permis seulement la réponse à sa voix.

C'est la traduction exacte du vers de Lucain (VI, 761) :

...Vox illi linguaque tantum
Responsura datur...

Mais l'ombre, chez lui, se borne à ce rôle.

genre romanesque peut produire de meilleur ; son imagination l'a bien servi, et ces pages peuvent soutenir la comparaison avec les plus beaux endroits des *Eloges poétiques* et des *Entretiens solitaires*. Ce n'est pas la seule addition importante qu'il ait faite à la *Pharsale* latine. Les trente derniers vers de son poème, dont il n'a pas trouvé le modèle dans Lucain, sont inférieurs, il est vrai, à ceux du VI[e] chant, mais ils brillent du même éclat.

Rarement, d'ailleurs, il s'affranchit de toute contrainte, et prend d'aussi grandes libertés. Le plus souvent, il emploie le procédé de la paraphrase, s'attachant à certains traits qui lui paraissent particulièrement expressifs, et négligeant le reste. S'il lui arrive de se tromper dans son jugement, sa copie met presque toujours en relief les lignes caractéristiques de l'original. En dépit des modifications qu'il introduit dans le texte, il s'efforce de conserver intact le ton, l'accent. Ainsi la vigueur et l'imagination forte de Lucain se rencontrent chez Brébeuf, mais leurs sentiments s'expriment sous une forme assez différente : aux traits brefs et pleins de sens que recherche le poète romain, Brébeuf substitue de larges développements où passe le souffle d'une éloquence ardente, souvent mal réglée, exagérée dans ses mouvements ; l'un accumule les sentences brillantes et courtes, l'autre se plaît aux amples périodes. Cependant, les deux poètes produisent avec des moyens différents une impression presque identique.

L'abbé de Marolles reproche avec aigreur à son rival de négliger certains détails du modèle et de ne pas tout rendre (1). Le reproche est fondé ; mais il n'y a pas là maladresse, oubli involontaire ; c'est l'application rigoureuse d'une méthode que Brébeuf n'a pas choisie au hasard. On peut constater avec l'abbé de Marolles que les quatre premiers vers de la *Pharsale* française ne sont pas dans Lucain,

(1) V. les *Jugements critiques sur les vieux traducteurs de Virgile*...

que *jus... datum sceleri* est transposé, que les phrases *rupto fœdere regni* et *in sua victrici...* sont omises. La traduction française n'en reproduit pas moins la grandeur du poète latin.

Je chante cette guerre, en cruauté féconde,
Où Pharsale jugea de l'empire du monde,
Et servant de théâtre à de fameux revers,
Mit enfin à la chaîne et Rome et l'univers.
Guerre plus que civile où la fureur d'un homme
Fit voir aigle contre aigle et Rome contre Rome,
Le sang contre le sang lâchement déclaré,
L'audace triomphante et le crime adoré ;
Où des peuples divers la valeur soulevée
Fit le sort des humains d'une offense privée,
Et partageant son zèle entre deux grands rivaux,
Vengea ses premiers fers et s'en fit de nouveaux (1).

Lucain veut-il indiquer que Rome succombe sous l'excès de sa puissance ; il voit une confirmation de cette idée dans la ruine totale qui menace l'univers entier, et il trace un magnifique tableau de la fin du monde, formé de traits secs et vigoureux. Brébeuf en tire une copie, assez fidèle, d'un dessin plus régulier, d'une couleur plus égale.

Rien de grand n'est durable et l'univers un jour
Rompra ces nœuds secrets d'alliance et d'amour,
Tous ces heureux accords, ces douces sympathies
Qui font régner la paix dans toutes ses parties ;
C'est alors qu'on verra les astres révoltez
Disputer au Soleil son trône et ses clartez,
Ces enfans insolens s'armer contre leur père,
Et la sœur usurper le partage du frère,
La Nymphe de la nuit sur le Démon du jour
Prendre un injuste empire et régner à son tour,
Les Cieux mal soustenus s'écrouler sur nos testes,
La Terre s'entr'ouvrir, l'Air s'armer de tempestes,

(1) L. I, 1 sqq. — B. p. 1.

L'Océan furieux soûlever tous ses flots,
Et le monde rentrer dans son premier chaos (1).

C'est à quelques traits, choisis entre tous : *summisque negatum Stare diu... mixtis Sidera sideribus concurrent... fratri contraria Phœbe Ibit... totaque discors Machina divulsi turbabit fœdera mundi...* que le traducteur applique son imagination et les procédés de son art.

Jamais il n'a fait un meilleur usage de la paraphrase que dans le célèbre épisode de la *Forêt de Marseille* (2). Il conserve l'impression d'horreur qui s'en dégageait, mais ses scrupules de goût, visibles dans l'expression de certains détails, la noblesse soutenue du ton, l'ampleur de la phrase, les antithèses brillantes portent la marque de son talent. Il n'a pas trahi son auteur, en ajoutant quelques traits nouveaux à la *Pharsale*, il n'a pas abusé de ses droits en donnant une « imitation » assez exacte, à tout prendre, de l'épopée romaine ; le XVII[e] siècle admettait que le traducteur montrât des qualités personnelles ; aussi Brébeuf a-t-il pu dire avec quelque raison : « Ces légers ornemens que je preste à Lucain ne le défigurent pas. »

Ce goût de la paraphrase, tout naturel qu'il est chez lui, est encore avivé par son désir de rivaliser avec le modèle, d'en corriger les imperfections, d'en relever les beautés. Quand on se plaît comme lui aux amples développements, on apprécie peu les sentences concises de Lucain ; c'était sans doute à ses yeux un défaut qu'il lui importait de faire disparaître au plus vite. « Si je ne me sens pas toujours assez de génie pour le soûtenir parfaitement dans les endroits où il s'est le plus élevé, du moins je tâche en quelque façon de rehausser ceux qui tombent (3). » C'est ainsi qu'il étend les traits qui lui semblent trop secs et trop nus.

(1) L. I, 67 sqq. — B. p. 6.
(2) L. III, 399-452. — B. III, p. 88.
(3) Avertissement sur la 1[re] partie, en tête de la *Pharsale*.

Du *sed mihi jam numen* adressé par Lucain à Néron, il tire cet éloquent commentaire :

Mais déjà ta bonté montre dans nos misères
Du Dieu qu'elle promet les plus beaux caractères,
Et sans servir aux lois du destin et du temps,
T'instruit à recevoir nos vœux et nos encens,
A répandre sur nous des grâces inconnues
Et faire ce qu'un jour tu feras sur les nues (1).

Ailleurs, la phrase *turbato jam prodita vultu... Ira ducis* se change en une tirade emphatique.

César à ce discours qu'un beau couroux prononce
Sur son front tout changé laisse voir sa réponse ;
Un transport tout de flame, un trouble furieux
Se peint sur son visage et brille dans ses yeux (2).

Voulant peindre la terreur des Romains, quand César entre dans la ville, Lucain les montre en proie à l'égarement, incapables de penser et d'agir, de feindre la joie et de flatter le vainqueur.

... Non fictas læto voces simulare tumultu ;
Vix odisse vacat.....

Le traducteur commente assez heureusement ces phrases vigoureuses :

Au lieu de cris de joye et de soûmissions,
Leur cœur suffit à peine à leurs aversions,
Ou plûtost leurs esprits occupez de leur crainte
Ne trouvent pas le temps de songer à la feinte,
Et même dans l'effroy dont ils sont agitez
Le dépit et la haine y sont mal écoutez (3).

(1) L. I, 63. — B. p. 5.
(2) L. III, 356. — B. p. 86.
(3) L. III, 102. — B. p. 75.

Mais il tombe plus d'une fois dans des exagérations qui nous choquent. L'épisode des guerres civiles, au livre II, est plein de traits qui font regretter la sobriété relative de Lucain. La description du supplice de Marius joint l'hyperbole aux détails horribles, que le traducteur emprunte à son modèle, malgré ses scrupules habituels.

Sa langue est arrachée et parmy la poussière
Achève en palpitant une plainte grossière,
Elle accuse tout bas ces cruels traitemens,
Qui deffendent les cris à de si grands tourmens.
L'oreille suit la langue, et le nez suit l'oreille,
Ses mains souffrent en suite une rigueur pareille,
Et ses yeux tout remplis de ces coups inhumains
Ont la mesme disgrace et vont chercher ses mains (1).

Deux mots du texte lui suffisent pour tracer deux tableaux chargés de détails faux et exagérés : un amas de cadavres, dont les exhalaisons produisent la peste, des femmes ou plutôt des héroïnes de romans qui courent dans la plaine, pour reconnaître leurs maris, et prodiguent leurs baisers à des cadavres défigurés (2).

Bientost ces corps pourris exhalent en tous lieux
De quoy punir la terre et corrompre les cieux,
Et bientost dans les airs ces vapeurs agitées
Vengent de leurs bourreaux leurs ombres irritées.
C'est alors que tout pâle et les sens interdits,
Le fils cherche son père et le père son fils ;
Que la femme pensant au milieu du carnage
D'un espoux égorgé démesler le visage,
Et souvent abusée à des traits effacez,
Hazarde innocemment des baisers insensez,

(1) L. II, 181. — B. p. 45.
(2) L. II, 166. — B. p. 44. Brébeuf tire tout son développement de ces vers :

Cum jam tabe fluunt, confusaque tempore multo
Amisere notas...

Que sur une apparence et foible et mensongere
Elle presse à loisir une bouche estrangere,
Et consultant après tous les lineamens
Rétracte ses baisers et ses embrassemens.

Tout cela est d'un art romanesque, d'une subtilité recherchée. On peut d'ailleurs remarquer que cette tendance à la paraphrase et ces défauts de style apparaissent plus nettement dans les derniers livres. Trois vers descriptifs, où Lucain décrit le carnage de Pharsale (1), fournissent au traducteur cette tirade, pleine de fougue et d'emphase :

On entend résonner parmy les élemens
De plaintives clameurs, d'affreux gémissemens.
Sans crainte, sans respect de sang ny d'alliance,
De mérite ou de nom, d'âge ny de puissance,
Sans discerner le meurtre et les moindres forfaits
D'avec le parricide et les plus noirs projets,
Sans qu'un juste remords s'arme contre la rage,
Sur le premier qui s'offre on fait tonner l'orage.
Des Romains expirants sous un cruel vainqueur,
Les cris vont à l'oreille et ne vont point au cœur,
La terre sous le poids des hommes et des armes,
Redouble en gémissant la terreur des alarmes,
Et le fer par le fer sans cesse repoussé,
Souvent vole en éclats ou souvent est faussé (2).

Quand Brébeuf sait tempérer les écarts de son imagination aventureuse, ce procédé, qu'il emploie d'une façon presque régulière, a pour effet de donner au poème un éclat plus uniforme. A la phrase nerveuse de Lucain succède un ton d'une grandeur continue ; le poète imprime un tour nouveau à la pensée du Romain. Il ajoute ainsi à l'emphase de la *Pharsale* ; les critiques du XVII[e] et du XVIII[e] siècle l'avaient déjà observé,

(1) L. VII, 571-574.

Nox ingens scelerum et caedes oriuntur, et instar
Immensae vocis gemitus, et pondere lapsi
Pectoris arma sonant, confractique ensibus enses.

(2) B. VII, p. 235.

et nous pouvons le constater nous-mêmes. Cette emphase est, aux yeux de ses contemporains, le trait dominant de son esprit, ou son défaut caractéristique. L'auteur anonyme d'une dissertation fort spirituelle, insérée dans les manuscrits de Conrart (1), observe que, si le poète s'est permis de fortifier son modèle là où il le jugeait un peu faible, « il eût mieux fait de mettre Lucain à une juste grandeur, au lieu de tâcher à renchérir sur lui ; il pouvoit se contenter d'être libéral sans accroistre par de nouvelles profusions une prodigue munificence. » Le P. Martin juge, sans nuance de blâme, que Brébeuf, en égalant son modèle et même en essayant de le surpasser, a pu être proclamé avec raison *Lucano Lucanior*. L'abbé Guiot va plus loin et, faisant allusion à la fièvre dont le traducteur souffrit pendant les cinq ou six dernières années de sa vie : « Il n'est pas étonnant, déclare-t-il, que dans cette espèce de délire il ait confondu l'emphase avec la grandeur et l'enflure avec le sublime. » Enfin Boileau a plusieurs fois reproché à Brébeuf cette emphase comme le défaut capital de son style.

On en trouve, il est vrai, des traces nombreuses chez Lucain. Est-il besoin de rappeler tant d'épisodes où domine ce ton, l'apparition de la Patrie à César (2), le discours de Caton à Brutus (3), la défense de Marseille et sa forêt sacrée (4), les incantations magiques du VIe chant, et la défaite et la mort de Pompée ? Partout on observe dans la *Pharsale* latine une imagination qui se plaît à grandir les idées, les sentiments, les gestes mêmes des personnages ; mais la pensée du poète s'exprime en un style vigoureux et serré ; Brébeuf insiste sur ces traits, auxquels son procédé de traduction donne encore plus de relief. On chercherait vainement dans

(1) Bibl. de l'Arsenal, 5131, t. I, 47°, p. 333. *Discours sur la traduction de Lucain*, par Brébeuf.
(2) L. I, 183.
(3) L. II, 286.
(4) L. III, 399.

le texte latin des vers qui égalent l'emphase de cette tirade bien connue :

Tout succombe à la force, on voit de toutes parts
Des montagnes de morts, de funestes remparts,
Des flots impétueux et de sang et de larmes (1).....

Ici comme ailleurs, Lucain lui fournit des éléments qu'il modifie à son tour. Si son imagination est naturellement emphatique, l'emploi fréquent d'épithètes, de termes synonymes, la répétition, fréquente aussi, des mêmes mots dans une phrase, et surtout sa méthode de traduction qui consiste non seulement à rendre, mais encore à développer le texte latin, mettent en pleine lumière cette tendance à exagérer, à « enfler », si l'on peut dire, l'idée et l'expression. Tel est, par exemple, ce passage du livre VII, où il montre les sentiments de Pompée vaincu :

Loin de trembler en lâche, il s'afflige en grand homme,
De l'air qu'il faut sentir les traverses de Rome,
Il s'afflige en héros, et dedans son malheur
La majesté subsiste avecque la douleur :
Il oppose aux assauts du Sort qui le commande
Un courage plus grand que sa chûte n'est grande.
Les destins qui pour luy ne sont plus que rigueur,
En trompant tous ses vœux luy laissent tout son cœur ;
Ses yeux sans s'éblouir ont veu ses avantages,
Son cœur sans s'étonner va porter les outrages :
Ou s'il devient sensible à ses affronts divers,
C'est qu'il pleint l'Ausonie, et qu'il pleint l'univers ;
Et l'extrême bonheur, et l'infortune extrême,
Pour ce cœur élevé sont moindres que luy-mesme ;
Trois triomphes divers n'ont pû l'enorgueillir,
Et sa chûte en ce jour ne le fait point pâlir.
Illustre malheureux, affranchy de la guerre,
Te voilà déchargé du destin de la terre,

(1) L. II, 139 sqq. — B. 44.

Tu peux mieux que jamais concevoir ta grandeur
Au point que ta deffaite en éteint la splendeur ;
Ce cruel changement t'instruit à te connoistre,
Tu sçais ce que tu fus quand tu cesses de l'estre.
Tes projets avortez, ton attente aux abois,
Reportent ta pensée à tes premiers exploits ;
Quittant ce champ sinistre où tout va se confondre,
Du sang qu'on verse encor tu n'as plus à répondre ;
Depuis que les Romains ne sont plus sous ta loy,
Prens le Ciel à témoin qu'aucun ne meurt pour toy ;
... Le Sénat qui s'obstine à sa propre deffense
Aussi bien qu'à tes yeux résiste en ton absence ;
Bien que par son suffrage il t'ait fait son appuy,
Il prouve en expirant qu'il combatoit pour luy,
Que dans les champs d'Epire, et dans ceux de Pharsale
Jule au lieu d'un rival n'avoit qu'une rivale,
Que la Liberté seule engageoit au combat
La valeur de Pompée et l'ardeur du Sénat (1).

Si l'on compare ces vers à ceux de Lucain, on jugera l'interprétation assez fidèle, malgré les additions, les omissions volontaires, l'emphase du style, les contrastes, les antithèses que le poète multiplie. Cette grandeur exaltée marquera désormais toutes ses productions ; il a pris conscience, dans la *Pharsale*, de son talent et des procédés qui convenaient à la nature de son esprit. Sans doute, il a été guidé dans cette voie par son admiration pour Corneille ; mieux qu'aucun autre, il appréciait le génie du grand écrivain, son ami : l'idéal de Corneille était aussi celui de Brébeuf, bien que le maître du théâtre ait uni d'une façon plus parfaite à la vigueur de l'imagination la force et la profondeur des idées. Tous deux conçoivent sous le meme aspect l'âme romaine, qui est pour eux grande, forte, héroïque. Aussi le traducteur de la *Pharsale* s'inspire-t-il fréquemment des œuvres de son ami ; on remarque çà et là des traces d'une imitation

(1) L. VII, v. 677 sqq. — B. p. 240-241.

directe ; *Cinna* lui a laissé des souvenirs (1), et il n'a pas craint, au livre VIII, de rivaliser avec l'auteur de *Pompée* ; celui-ci, tout en s'inspirant de son cher Lucain dans le récit de la mort du héros, avait dû, comme il l'avoue lui-même (2), « réduire en poème dramatique » ce que Lucain avait « traité en épique », modifier le texte conformément aux exigences de l'action, abréger les détails inutiles du récit, le resserrer pour lui donner plus d'énergie, rendre l'épisode à la fois plus fort et plus vrai. Brébeuf retrouvait donc à son tour devant lui le beau discours d'Achorée à Cléopâtre ; il accepta la nécessité où il était réduit de rivaliser avec le grand poète, mais ce ne fut pas sans embarras ; il présente modestement au public le résultat de ses efforts : « Je ne me suis pas satisfait moy-mesme dans les sujets que M. de Corneille a traitez, et ses nobles expressions estoient si présentes à mon esprit, qu'elles n'estoient pas un médiocre empeschement aux miennes. Dans ce poème inimitable qu'il a fait de la mort de Pompée, il a traduit avec tant de succez ou même rehaussé avec tant de force ce qu'il a emprunté de Lucain et il a porté si haut la vigueur de ses pensées et la majesté de son raisonnement qu'il est sans doute un peu malaisé de le suivre (3). » Il a du moins montré dans ce passage des qualités appréciables ; c'est un des meilleurs de la *Pharsale* française ; s'il a jugé bon de faire quelques emprunts à Corneille (4), il y joint des vers bril-

(1) II, p. 47.

... Voilà, voilà, Romains, les funestes crayons
Des horreurs que déjà trament nos factions.
... Le fils plonge le fer dans le sein de son père,
Et le bras tout sanglant demande son salaire.

(2) Avis au lecteur.

(3) Avertissement sur la quatrième partie.

(4) Voici quelques-uns de ces vers, visiblement inspirés de Corneille ; celui-ci avait écrit :

... D'un des pans de sa robe, il couvre son visage.
... Aucun gémissement à son cœur échappé.
... Les sables et les bancs cachés dessous les eaux
Rendent l'accès mal sûr à de plus grands vaisseaux. (A. II, Sc. II.)

lants qui portent l'empreinte de son propre talent et qu'il ne doit à personne.

Le barbare Achillas, ce monstre audacieux,
Commençant à verser un sang si précieux,
Il semble consentir à cet assaut farouche.
Aucuns gemissemens n'échappent à sa bouche,
Il se met au-dessus d'un outrage si grand,
Il se tient immobile et s'éprouve en mourant.
Conservons, conservons, se dit-il en soy-mesme,
En cette extrême peine une constance extrême,
Dans un cœur toûjours grand, ne souffrons rien de bas,
Croyons que l'avenir assiste à ce trépas,
Et ne luy montrons point sous un coup si barbare,
De trouble qui le force à pardonner au Phare.
Long-temps nous avons veu l'assistance des Dieux
Nous couvrir de splendeur sans ébloüir nos yeux;
C'est dans les grands malheurs que s'acheve la gloire,
Triomphons dans la mort comme dans la victoire.
Quelque indigne pouvoir qui s'arme contre nous,
Présumons que César en adresse les coups.
Bien qu'un lâche interest m'immole à Ptolomée,
Sa rage ne peut rien contre ma renommée:
Ma gloire ne craint point les changemens du Sort,
Je ne perds que mes maux en recevant la mort.
Le Ciel qui me trahit et le coup qui me tuë
Espargnent seulement mes malheurs à ma veuë.
Bien que tous les soûpirs d'une espouse et d'un fils
Soient un rude surcroist aux rigueurs de Memphis,
Gardons-nous de les plaindre, ils m'aiment s'ils me pleurent (1).

Brébeuf dit à son tour :

... Sous un pan de sa robe il voile son visage.
... Aucuns gémissemens n'échappent à sa bouche.
... Le perfide Achillas feint que dessous les eaux
Des bancs entrecoupez nuisent aux grands vaisseaux.

Quelques vers sont même supérieurs à ceux de Corneille. « Aux assauts de la crainte il préfère la mort » est une phrase qui rend mieux *Obsequitur letumque juvat praeferre pudori*, v. 576, que celle de Corneille : Le héros voit la fourbe et s'en moque dans l'âme.

(1) *Pharsale*, VIII, p. 280-281.

Il rencontre d'ailleurs l'accent cornélien, spontanément, sans imiter Corneille. Là le style est vif et coloré, animé d'un souffle vigoureux ; la force et la précision se substituent à l'emphase. C'est alors surtout qu'il interprète le plus exactement son modèle et qu'il en donne l'image la plus vraie.

Les règles du devoir ont un nœud réciproque,
Le premier qui le rompt consent qu'on les révoque,
La patrie et le sang sont des noms superflus,
Et ces liens brisez ne nous attachent plus (1).
... Le bruit de sa fureur à sa fureur contraire
Avance les progrez que son bras devoit faire :
Son nom fait en tous lieux l'office de ses mains,
Et luy ravit sa joye, en hastant ses desseins (2).
... Souffrir la tyrannie et suspendre sa peine,
C'est tremper dans son crime et soûtenir sa haine (3).
... Mais César les punit de ne le punir pas (4).

Souvent la précision du style favorise l'exactitude de l'interprétation ; ce n'est plus alors l'enflure, l'abus des épithètes et des antithèses qui caractérise sa phrase ; il ne développe le texte que pour lui donner le degré de clarté convenable. Tels sont ces vers sur la prêtresse qui a rendu les oracles d'Apollon :

Elle emporte avec elle et l'ardeur qui l'anime
Et ce Dieu rigoureux dont elle est la victime.
On voit sur son visage une sombre pâleur
Que la peur ne fait pas, mais qui produit la peur (5).

Telle est encore la harangue d'un soldat mutiné à César :

Que sert d'avoir soûmis le Barbare à nos lois,
D'avoir réduit enfin la fierté du Gaulois,

(1) I, p. 23.
(2) II, p. 54.
(3) II, p. 58.
(4) II, p. 55.
(5) B. *Pharsale*, V, p. 153. — L. 215.

De l'avoir fait ployer sous les aigles romaines,
Si la fureur civile est le prix de nos peines (1) ?

et la réponse de César :

Abandonnez enfin cette gloire importune,
Et laissez hardiment César à sa fortune.
... Vos armes vont passer en de meilleures mains :
Je puis bien dans ma gloire attendre autant de suite
Que Pompée en désordre en trouve dans sa fuite (2).

Ces qualités apparaissent dans un grand nombre d'épisodes ; le passage du Rubicon, les discours de Curion au premier chant, de César au second, le siège de Marseille, c'est-à-dire le chant III presque entier, les prédictions de la Magicienne, la bataille de Pharsale aux chants VI et VII, les Adieux de Pompée et de Cornélie au chant VIII, font honneur au talent de Brébeuf. Il semble pourtant que les premiers livres du poème soient généralement supérieurs aux derniers.

V. — Que Brébeuf suive le texte de près ou qu'il en fasse une paraphrase plus ou moins libre, il faut lui accorder une connaissance assez profonde de la langue latine et de l'ouvrage dont il a entrepris la traduction ; il a étudié son auteur avant de le traduire. On peut accepter le témoignage de du Hamel, qui atteste la science étendue et la forte éducation classique de son ami. Il a certainement consulté les meilleures éditions de Lucain, en particulier les commentaires de Vossius et de Grotius. On peut croire qu'il a jugé inutile d'avoir constamment sous les yeux la traduction en prose de l'abbé de Marolles, inexacte et mal écrite ; car les deux ouvrages n'offrent aucune analogie dans l'interprétation ou dans le tour de la phrase ; à peine peut-on soutenir que la *Pharsale* de cet écrivain ait fourni quelques

(1) B. *Pharsale*, V, p. 156. — L. 269.
(2) B. *Pharsale*, V, p. 159. — L. 325.

indications à Brébeuf. L'abbé, dont la vanité égalait la médiocrité, s'est d'ailleurs plaint amèrement, dans la troisième édition de son livre (1), que Brébeuf n'ait fait aucune allusion au travail de son devancier, et il l'accuse d'ingratitude.

On doit reconnaître que Brébeuf s'applique à bien saisir le sens de son auteur ; souvent sa paraphrase en est une preuve, car elle explique en même temps qu'elle traduit. Quand il trouve une sentence brève et concise, il l'étend, il la commente suivant son tour d'esprit particulier, de façon à lui donner plus de netteté. Partout on observe cette préoccupation d'embrasser tout un développement dans l'ensemble et dans le détail, de rattacher par un lien logique les diverses parties d'un épisode. Cette profonde réflexion de l'auteur sur son texte est une de ses qualités les plus remarquables ; nous y sentons encore l'effort d'un esprit vigoureux ; c'est ainsi qu'il triomphe de bien des difficultés, sans être pour cela un philologue ; mais il joint à une connaissance précise de la langue latine la finesse et l'intelligence d'un humaniste. Que l'on prenne, par exemple, le discours de Brutus à Caton, au second livre de la *Pharsale ;* on y surprendra ce procédé sur le vif ; Brébeuf y a fait ressortir les traits les plus importants de Lucain, l'idée générale qui anime tout le passage, à savoir l'opposition apparente que Brutus croit voir entre les principes et la conduite

(1) La *Pharsale* de Lucain, in-8, 1647. — Réimprimée en 1654 avec de nouvelles corrections, le poème de Pétrone du changement de la République et le Panégyrique de Lucain à Pison en latin et en françois, in-8. — La 1re édition était de 1623. — C'est à la préface de 1654 que nous faisons allusion. Après avoir parlé du marquis de Chanvallon et de Brébeuf, il ajoute : « Mais ce qu'il y auroit d'assez rare en cela est que ny l'un ny l'autre n'eussent point vu les deux premières éditions de ma version ny peut-estre mesme ouy parler qu'il y en eust eu aucune de Lucain en françois, quoy que celles-ci se soient entièrement débitées ; car ce n'est pas trop la coustume de ne s'informer pas des gens qui ont travaillé sur les livres des anciens, quand on en veut faire des versions ou quelque estude particulière, et surtout quand ils ne sont pas trop faciles comme celuy-ci. »

de son oncle. Le traducteur s'est attaché à ce qu'il y avait de beau et d'essentiel dans le texte latin.

Cette âme inaccessible aux changemens divers
Rouloit dans son esprit le sort de l'univers.
... Que résout donc ton cœur ? où penchent tes desseins ?
Vois-tu sans t'émouvoir le trouble des Romains ?
Ou bien au gré du sort mêlé dans la tourmente,
Rens-tu la honte illustre et la rage innocente ?
... Plûtost que d'imprimer cette tache à ta vie,
D'appuyer la Discorde et ses forfaits divers,
Laisse, laisse périr et Rome et l'univers.
... Du haut de ta vertu, dans une paix profonde,
Toûjours semblable à toy, voÿ les troubles du monde (1).

Enfin, au centre même de l'épisode, il tire une éloquente paraphrase du vers ingénieux de Lucain :

Castra petunt magna victi mercede : tibi uni
Per se bella placent ?...

Ainsi, dans ses meilleures pages, Brébeuf conserve la couleur de l'original. On retrouverait sans peine l'emploi des mêmes procédés en plus d'un endroit : le discours de Vulteius à ses soldats (2), l'entrevue d'Appius et de la Sibylle (3) et presque tous les morceaux du livre VIII.

(1) *Pharsale*, II, p. 47. — L. 234 sqq.

239. Invenit insomni volventem publica cura
Fata virum, casusque urbis...

247. Pacemne tueris
Inconcussa tenens dubio vestigia mundo ?
An placuit, ducibus scelerum populique furentis
Cladibus immixtum civile absolvere bellum ?

263. Nec tanta incassum virtus eat : ingeret omnis
Se belli fortuna tibi...

266. Melius tranquilla sine armis
Otia solus ages...

(2) *Pharsale*, IV, 474-520. — Cf. de Marolles, p. 297.

(3) *Pharsale*, V, 86-237. — Cf. de Marolles, p. 349 et suiv. L'épisode de la mort de Pompée, VIII, 611, est traduit par l'abbé de Marolles avec une platitude et une vulgarité de style assez fâcheuses, p. 687 et suiv.

Tout autre est la méthode de l'abbé de Marolles ; il ne semble pas rechercher la suite des idées dans les divers passages qu'il interprète ; il reproduit péniblement, d'un style mou et languissant, les phrases qui se présentent à la suite les unes des autres ; il n'essaie pas de les dominer, d'en extraire les éléments essentiels et de les rattacher entre eux ; nulle part, il n'entre dans la pensée du poète ; quand le texte n'exige pas, pour être rendu, d'autre qualité qu'une précision un peu sèche, le traducteur réussit passablement ; mais rencontre-t-il un sentiment subtil, une phrase concise, un tour quelque peu affecté, il se contente d'une sorte de mot à mot pénible, qu'on ne peut déchiffrer sans effort. Si on le compare à Brébeuf dans les épisodes que nous venons de citer, on est surpris de la faiblesse du vaniteux abbé (1).

Si notre auteur rejette dans l'ombre non seulement les adaptations barbares du XVIe siècle, qui réduisaient la *Pharsale* de Lucain à l'état de fragments historiques, et le poète au rôle de continuateur de Salluste (2), mais encore l'ouvrage de l'abbé de Marolles, qui aurait pu du moins prétendre à la précision, cependant, considéré à ce point de vue particulier, Brébeuf n'est pas sans défaut. Comme beaucoup de ses contemporains, il ne rend pas exactement les termes

(1) *Œuvres de Lucain, de la traduction de M. de Marolles, abbé de Villeloin*, Paris, de Luynes, 1654, p. 105-107. « Il vint frapper à la porte du logis de Caton son Allié, où il trouva cet excellent homme éveillé, roulant en son esprit avec des solicitudes qui ne luy permettoient pas de dormir, les communes destinées des hommes, et les grands malheurs dont la ville estoit menacée... Veux-tu te maintenir tousjours en paix, bien que tout l'univers soit en guerre ? Ou desires-tu, en prenant parti avec des gens criminels et te meslant dans les calamitez publiques, authoriser la guerre civile ?... Qu'une si grande vertu ne soit point inutilement employée. La fortune des crimes sera du costé de ta faveur... Il sera donc bien plus à propos que tu menes une vie tranquille hors les tumultes de la guerre... »

Dans le même passage, le *Castra petunt*, v. 255, est ainsi rendu par l'abbé de Marolles : « L'espérance d'obtenir des récompenses remplit les légions de soldats, peuple les trouppes et fait des armées entières : n'y auroit-il que toy seul à qui la guerre fust agréable par elle-mesme ? »

(2) *Lucan, Suetoine et Salluste en françoys*, 1490, Paris, Le Rouge. — *Lucan, Suétoine et Saluste en françoys*, sept. 1500, Verard.

latins, mais il les remplace par des mots qui ne répondent pas aux usages romains. On s'étonne de la facilité avec laquelle il emploie les expressions modernes : il rend *signa* par « drapeaux », *miles* par « gendarme », *dux* par « capitaine » ; il écrit dans la description d'un combat naval :

La flotte des Latins jette sur les deux aisles
Les plus forts galions et les nefs les plus belles ;
Elle place en bel ordre au milieu de ses flancs
La frégate légère et qui cingle à deux bancs...
... L'amirale commande au reste des vaisseaux,
Elle flote à six rangs, et sa chiourme puissante,
Dans l'un et l'autre camp imprime l'épouvante (1).

Tel est le genre d'inexactitude qu'on remarque le plus souvent dans la *Pharsale*. En revanche, les contre-sens bien caractérisés y sont rares. Outre les secours que le traducteur pouvait demander aux commentaires les plus estimés (2), il était encore favorisé par sa méthode même : la paraphrase le dispense de serrer le texte de trop près, et il échappe à bien des fautes, parce qu'il s'efforce de saisir l'idée générale d'un passage et ne lutte pas contre les détails difficiles.

Il s'est trompé en plusieurs endroits. Au livre IV (3), le sens de toute une phrase lui échappe ; bien que les éditeurs modernes soient loin de s'accorder, la plupart admettent qu'il s'agit dans ces vers d'une sorte de radeau formé de tonneaux vides flottant entre deux trirèmes. Rien de plus inexact que la traduction du poète français :

Leurs navires n'ont pas ny la poupe exaucée,
Ny les flancs allongez, ny la proue avancée ;

(1) B. *Pharsale*, III, p. 93.

(2) Nous n'en citerons qu'une preuve : le vers 319 du livre IV fait allusion à un certain *Barbarus hostis*. Brébeuf traduit hardiment :

Heureux ceux dont Jugurthe arrête la poursuite.

(3) IV, v. 417 sqq.

Construits d'un nouvel ordre et d'un secret nouveau,
Des esquifs arrondis les soûtiennent sur l'eau,
Ou plûtost à l'entour des cuves enchaînées
En défendent l'approche aux vagues mutinées (1).

La confusion est portée à son comble, quand il arrive aux vers suivants :

Missa ratis prono defertur lapsa profundo
Et geminæ comites. Cunctas super ardua turris
Eminet...

Il les interprète faussement.

On commet trois vaisseaux à tenter le passage,
Et le plus spacieux porte entre ses deux flancs
Une tour menaçante et des créneaux tremblans.

Cette page est remplie d'impropriétés. Moins graves sont les erreurs qu'il commet au chant III sur la description des travaux exécutés par César ; le général fait combler un vallon et élever des fortifications autour de Marseille ; Lucain indique nettement que ce dernier ouvrage précède l'autre (2) : *sed prius*, dit-il. Brébeuf intervertit cet ordre, sans aucun motif, quand, après avoir décrit le premier travail, il ajoute :

Cet ouvrage tracé, du pied de la montagne,
Il creuse des fossez et coupe la campagne (3)...

C'est encore une singulière erreur que de rendre *sedes* par « sièges », là où le mot signifie évidemment « temples » (4). Il se trompe aussi sur certaines phrases d'une signification technique, comme *in puppim rediere rates*,

(1) *Pharsale*, B. IV, p. 124.
(2) L. III, 375 sqq.
(3) B. III, p. 87.
(4) L. III, 106. — B. III, p. 75.

Ce saint lieu ne voit point son éclat ordinair
Ny les sieges sacrez la pourpre consulaire.

emprunt évident au grec χωρεῖν πρύμναν (1) ; ailleurs c'est le mot *trahimur* qu'il ne comprend pas et qui équivaut simplement, comme l'indique Grotius, à *in servitutem prodimur* (2). Plus d'une fois la faiblesse et l'imprécision du style font douter qu'il ait pénétré le sens du texte ; il traduit en termes vagues, avec embarras, les vers où le poète latin décrit la lutte légendaire de l'ichneumon et du serpent (2). Jamais traduction ne fut plus obscure :

Les mouvemens légers d'une ombre mensongere
Trompent l'aspic du Phare et piquent sa colère.
Et l'effort indiscret qui tâche à le venger
Le montre à l'ichneumon qui le vient égorger (3).

Malgré tout, ces fautes sont assez rares, et l'on trouve chez notre auteur plus d'inexactitudes que d'erreurs caractérisées. Encore l'attention du plus avisé des critiques, de Saint-Evremond lui-même, ne s'est-elle pas portée sur ce point (4). Il n'a blâmé en particulier qu'un seul passage de la *Pharsale*, et la remarque s'applique autant au style de Brébeuf qu'à la façon dont il traduit. Nous voulons parler du vers fameux :

Victrix causa Diis placuit, sed victa Catoni.

« Brébeuf a dit seulement :

Les Dieux servent César et Caton suit Pompée.

(1) L. III, 545. — B. III, p. 93.
(2) L. IV, 222. — B. IV, p. 115.

On la laisse traîner à qui veut se trahir. (Il s'agit de la vie.)

(3) B. *Pharsale*, IV, p. 136.
L. 724 sqq.

Aspidas ut Pharias cauda sollertior hostis
Ludit, et iratas incerta provocat umbra :
Obliquansque caput vanas serpentis in auras
Effusae toto comprendit guttura morsu
Letiferam citra saniem : tunc irrita pestis
Exprimitur, faucesque fluunt pereunte veneno.

(4) Saint-Evremond, *Réflexions sur nos traducteurs*, V. L. I. 128. — B. p. 9.

C'est une expression basse qui ne répond pas à la noblesse de la latine : outre que c'est mal entrer dans le sens de l'auteur ; car Lucain, qui a l'esprit tout rempli de la vertu de Caton, le veut élever au-dessus des dieux dans l'opposition des sentiments sur le mérite de la cause ; et Brébeuf tourne une image noble de Caton élevé au-dessus des dieux en celle de Caton assujetti à Pompée. » L'observation est juste, bien qu'un peu sévère ; il y a là une inexactitude évidente ; est-elle volontaire ou involontaire ? Il est bien difficile d'en juger. La faute peut être de celles que nous venons de signaler ; on pourrait encore voir dans cette altération de sens un scrupule religieux du traducteur ; son vers offrait à ses yeux l'avantage de ne pas élever Caton au-dessus de Pompée, et il effaçait de la *Pharsale* cette « impiété » dont un érudit du XVIIIe siècle, Buffier, s'efforce de disculper Lucain, en alléguant qu'on « n'y trouve ni Caton au-dessus des dieux, ni les dieux au-dessus de Caton... mais les dieux et Caton faisant leur fonction chacun de leur côté (1). » En ce cas, Brébeuf ne serait coupable que d'avoir suivi de trop loin le texte latin et substitué sa pensée à celle de Lucain. Mais on peut croire avec Saint-Evremond et d'autres critiques que le traducteur n'a pas su dégager du passage l'idée dominante : « l'apothéose de Caton (2) ».

Telles sont les plus fortes erreurs d'interprétation où tombe Brébeuf ; mais elles sont compensées par les qualités brillantes de son ouvrage. Cette paraphrase est, en général, assez exacte pour le temps où elle a été écrite. Il y a entre l'imagination du traducteur et celle de Lucain une affinité naturelle qui conserve à la copie les traits essentiels de l'original. C'est le principal avantage de cette *Pharsale* dont le succès provoqua tant de réflexions. Sans doute on

(1) *Mémoires de Trevoux*. Mai 1731, art. XLVII.

(2) Hennebert, *Essai sur l'histoire des traductions françaises... au XVIe et au XVIIe siècle*, II, ch V.

peut, nous l'avons vu, prétendre que Brébeuf renchérit souvent sur l'emphase de Lucain ; c'était, aux yeux de Saint-Evremond, son défaut capital. « Il a poussé la fougue de Lucain en notre langue plus loin qu'elle ne va dans la sienne... il s'est allumé lui-même, peut-on dire, beaucoup davantage... » En revanche, il mérite moins le reproche que lui adresse le même critique, « de se relâcher », et, « quand Lucain rencontre heureusement la véritable beauté d'une pensée », de demeurer « beaucoup au-dessous » (1). Il lui arrive de modifier trop librement les idées du poète latin, d'omettre trop volontiers les détails qui lui déplaisent, de négliger le soin du style, surtout dans les derniers livres ; mais en substituant presque partout son emphase à l'ardente imagination de Lucain, il pèche plutôt par excès que par défaut. Quoi qu'il en soit, le caractère de l'œuvre latine n'a pas été sensiblement altéré ; Lucain perd moins à être traduit en vers par Brébeuf, emphatique, inégal et parfois inexact, qu'en prose par un de ces auteurs dont le style scrupuleux et timide suit péniblement un texte.

Il faut d'ailleurs considérer qu'un poète gagne à être traduit en vers ; la prose alourdit les phrases rythmées, en éteint l'éclat, la fantaisie, arrête le mouvement qui les emporte, et y introduit un ordre trop rigoureux ; comme les poètes de tous les temps et de tous les pays ont des traits communs, il leur est plus facile d'interpréter l'ouvrage d'un auteur, étranger à leur temps et à leur pays ; grâce à cette sympathie qui les unit, ils réussissent assez bien à rendre les sentiments, le tour d'imagination du modèle. En revanche, le traducteur français, asservi aux lois étroites de notre versification, ne saurait prétendre à une exactitude absolue, sous peine de laisser échapper la grâce ou la force qui caractérise les vers de l'original. Peut-être

(1) Saint-Évremond, *Réflexions sur nos traducteurs.*

la paraphrase sera-t-elle, toujours chez nous, le seul procédé de traduction applicable à la poésie (1). On peut donc être reconnaissant à Brébeuf d'avoir conservé les principaux traits de la physionomie de Lucain, à une époque où les œuvres antiques étaient l'objet d'adaptations trop libres et trop françaises.

On ne saurait mieux discerner le mérite de cet ouvrage qu'en le comparant à celui d'un de nos contemporains, homme de goût et érudit estimé, M. Demogeot. Celui-ci a, comme Brébeuf, traduit la *Pharsale* en vers, mais suivant une méthode bien différente, conforme aux progrès de la philologie, et aux théories modernes qui exigent la reproduction exacte du modèle dans toute sa complexité. Aussi cette nouvelle *Pharsale* s'applique-t-elle à tout rendre ; l'auteur s'efforce de saisir dans un calque fidèle l'ordre des idées et même des phrases et des mots, les détails d'érudition géographique et mythologique, et la couleur du style, et cette énergie stoïcienne qui se ramasse en traits vigoureux, en sentences brillantes. Mais, dans cet effort, le style du traducteur perd de sa souplesse ; il devient souvent terne, sec, embarrassé ; du même coup disparaissent l'ardeur de Lucain, le souffle puissant qui entraîne ses vers. Autant de qualités que Brébeuf retrouvait sous une forme analogue, et qui permettaient au lecteur du XVIIe siècle de recevoir cet ouvrage comme une version exacte, de confondre dans sa pensée la traduction et le modèle ainsi reproduit, le poète romain et le poète français. La paraphrase est souvent préférable à une interprétation littérale. Dans le beau passage où Lucain montre le fantôme de la Patrie apparaissant aux yeux de César effrayé, M. Demogeot s'attache au détail avec un soin scrupuleux (2), il écrit :

(1) Ce n'était pas l'avis de Schérer, qui allait jusqu'à préférer les traductions en prose des poètes, comme plus fidèles. *Et. de litt. contemp.*, t. V, ch. X, *De la traduction*.

(2) Lucain, ch. I, 184 sqq.

Sur son front ceint de tours flottaient ses cheveux blancs,
Ses cheveux lacérés! ses bras nus et tremblants
Par un geste effrayant vers César s'étendirent :
Et parmi des sanglots ces seuls mots s'entendirent :
« Guerriers, sous mes drapeaux, où courez-vous ainsi?
Innocents, citoyens, votre terme est ici » (1).

Il est permis de juger que Brébeuf a mieux rendu le sentiment de patriotique tristesse qui anime tout cet épisode.

Les bras à demy nuds, et les cheveux épars,
Où, dit-elle, où va-t-on porter mes estendars?
Si le droit, si l'honneur accompagne vos armes,
Connoissez vostre mère et respectez ses larmes ;
Ne portez pas plus loin vostre orgueil et vos pas,
Et desarmez vos mains ou ne m'approchez pas (2).

De même la description de la forêt de Marseille, reproduite par le traducteur moderne avec une remarquable exactitude, n'est pas pénétrée de cette mystérieuse horreur que Lucain a su exprimer, et qui se retrouve dans la paraphrase de Brébeuf. Voici le début de ce passage où le savant professeur a mis toute sa science, et qui ne saurait faire oublier les vers bien connus de notre poète :

Une forêt sacrée, inviolable aux âges,
Eternisait la nuit sous ses profonds ombrages,
Nul soleil n'en perça la froide obscurité ;
Là ni Pan, ni Silvain, champêtre déité ;
Point de Nymphe égarée en ces abris occultes,
Mais d'horribles autels, mais de barbares cultes ;
Toujours de sang humain l'arbre arrosé grandit.
S'il faut croire aux récits que l'âge ancien redit,
L'oiseau craint de poser sur ces rameaux funèbres,
Les monstres des forêts redoutent leurs ténèbres,
L'éclair n'ose y briller, le vent craint d'y gémir,
Dans le calme des airs on voit l'arbre frémir.

(1) *La Pharsale traduite en vers français par Jacques Demogeot*, Paris, Hachette, 1866, 1 vol. in-8, p. 19.
(2) *Pharsale*, B. I, p. 12.

Du sein des rochers noirs tombent des eaux impures.
Des troncs taillés sans art, en informes figures,
Montrent des dieux gaulois l'effrayante pâleur,
Et leur vétusté seule inspire la terreur.
Nous craignons moins nos dieux sous leurs formes plus saintes,
Tant le mystère ajoute à nos pieuses craintes (1).

On voit que la *Pharsale* de Brébeuf garde encore aujourd'hui quelque valeur. Il tient une des premières places parmi les traducteurs du XVIIe siècle, car il fut sans contredit le meilleur interprète de Lucain. La paraphrase assez exacte, à tout prendre, mais lourde et prosaïque de l'abbé de Marolles, la traduction incolore de Marmontel où ne se montre à aucun degré l'emphase souvent heureuse des *Incas*, ne pouvaient le rejeter dans l'oubli. La méthode suivie par Brébeuf était conforme à l'esprit de son temps. Mais Coeffe-

(1) *La Pharsale de Lucain, par J. Demogeot*, ch. III, p. 144. — Lucain, 399 sqq.

Voici les vers de Brébeuf. Ed. de 1682, p. 88.
On voit auprès du camp une forest sacrée
Formidable aux humains et des temps révérée,
Dont le feuillage sombre et les rameaux épais
Du Dieu de la clarté font mourir tous les traits ;
Sous la noire épaisseur des ormes et des hestres,
Les Faunes, les Sylvains ou les Nymphes champestres
Ne vont point accorder aux accents de la voix
Le son des chalumeaux ou celuy des hautsbois.
Cette ombre destinée à de plus noirs offices,
Cache aux yeux du Soleil ses cruels sacrifices,
Et les vœux criminels qui s'offrent en ces lieux,
Offencent la Nature en révérant les Dieux.
Là du sang des humains on voit suer les marbres,
On voit fumer la terre, on voit rougir les arbres,
Tout y parle d'horreur et mesme les oiseaux
Ne se perchent jamais sur ces tristes rameaux.
Les farouches sangliers, les bestes les plus fières
N'osent pas y chercher leur bauge ou leurs tanières ;
La foudre accoûtumée à punir les forfaits
Craint ce lieu si coupable et n'y tombe jamais.
Là de cent Dieux divers les grossières images
Impriment l'épouvante et forcent les hommages.
La mousse et la pâleur de leurs membres hideux
Semblent mieux attirer les respects et les vœux :
Sous un air plus connu, la Divinité peinte
Trouveroit moins d'encens et feroit moins de crainte,
Tant aux foibles mortels il est bon d'ignorer
Les Dieux qu'il leur faut craindre et qu'il faut adorer.

teau et Vaugelas qui font de si fréquents sacrifices à l'élégance et à l'harmonie du style, d'Ablancourt qui agence les choses à son air et à sa façon, qui éclaircit les endroits obscurs et cherche avant tout à plaire, reproduisent moins bien que lui la physionomie du modèle (1).

VI. — Ce qui fait ressortir encore le mérite de Brébeuf, c'est le petit nombre et la médiocrité des traductions en vers au XVIIe siècle. Il suffit de mentionner l'*Enéide* de Perrin, qui se flatte d'avoir présenté au public « un fameux prince étranger, non plus avec sa vieille robe à la romaine, quoique brillante encore et précieuse ; non pas avec l'habit barbare et négligé dont l'avoient travesti nos anciens poètes ; bien moins avec le ridicule dont l'avoient déshonoré quelques modernes, mais avec la pompe et l'élégance de nos habits françois (2) » ; — l'*Horace* de Marcassus, qui donne si généreusement à son auteur « la même pompe et le même éclat dont il auroit dû paraître » s'il eût eu le bonheur de vivre au temps de Louis XIV (3) ; la paraphrase du IVe livre de l'*Enéide* par le président Nicole, qui ajoute au texte de Virgile des épisodes nouveaux (4). Si la *Pharsale* offre quelques défauts communs avec ces ouvrages, elle leur est évidemment supérieure par les qualités du style. Seul Segrais, avec sa traduction de l'*Enéide*, a pu balancer la réputation de Brébeuf. Ces deux poètes qui eurent entre eux pendant quelques années des relations assez étroites, représentent

(1) V. sur ces derniers Hennebert, *op. cit.*, 2e p., ch. II, p. 162.

(2) Goujet, *Bibl. franç.*, t. V, p. 95. Les six premiers livres de l'*Enéide* de Perrin furent publiés en 1648, les six autres en 1658 ; la 1re partie est dédiée à Mazarin, la 2e au cardinal Antoine Barberin.

(3) Cette traduction est de 1664. V. Goujet, t. V, p. 294.

(4) « Il sentait lui-même qu'il donnait plus une paraphrase qu'une traduction, puisqu'il convient qu'il a employé quinze cents vers pour en rendre huit cents de Virgile, et qu'il ne pouvait nier qu'il n'eût supposé entre Enée et la reine de Carthage des entretiens dont on ne trouve rien dans l'original. Je pourrais ajouter qu'il a souvent affaibli le sens du poète en prêtant à ces deux héros des sentiments qu'on ne lit que dans nos doucereux romanciers ou dans nos opéras. » (Goujet, t. V, p. 94.)

par leurs deux poèmes la double tendance qui constitue à cette époque notre art national : le goût du public pour la pompe et pour l'élégance ; mais ces éléments se sont développés d'une façon inégale, chacun d'eux a dominé tour à tour, et si Brébeuf se rattache plutôt à la première moitié du siècle, Segrais montre la délicatesse d'un classique pur, d'un contemporain de Racine et de Boileau. Son vers correct, limpide, gracieux, donne une impression assez exacte de Virgile ; mais il ne reproduit pas toujours la force de l'original, et il manque de souffle quand il interprète des épisodes pathétiques. S'il traduit Virgile du même style dont il écrit ses nouvelles, il faut du moins lui tenir compte des difficultés que présente au traducteur cette poésie à la fois délicate et savante, et de ses efforts pour éviter la paraphrase; c'était là une qualité nouvelle pour le temps où il vivait, et assez peu appréciée, puisque l'abbé Goujet lui-même lui reproche de « ne pas adoucir certaines images » (1).

Le poème de Brébeuf ne le cède en rien à celui de Segrais. Les nombreuses réimpressions de son œuvre attestent le succès qu'elle obtint. On s'habitua à le considérer comme le seul auteur que ses qualités personnelles rendissent vraiment digne d'interpréter Lucain. Un des pamphlets publiés pendant la fameuse querelle des Anciens et des Modernes indique plaisamment cette disposition de l'esprit public, et la faveur dont jouissait alors Brébeuf. Quand Chapelain, Scudéry et Saint-Amant se disputent le commandement des troupes des Modernes, notre poète intervient ; il a de graves nouvelles à communiquer : « Je viens de recevoir des avis très importans de la part de Lucain ; ce grand poëte, plein de reconnoissance de ce que je luy ay si bien fait parler françois, m'informe de tout ce qui se passe chez les anciens (2). » Et il continue en leur apprenant que Lucain

(1) Goujet, t. V, p. 102 et suiv.
(2) *Histoire poétique de la guerre nouvellement déclarée entre les anciens et les modernes*, Paris, Aubouin, Emery et Clousier, 1688.

offre son secours aux Modernes, à condition que ceux-ci le choisissent lui-même pour commander à la place du Romain. « Il me permet d'employer toutes ses sentences, toutes ses maximes politiques, toutes ses fixions poétiques, et généralement toutes les forces qui sont renfermées dans sa *Pharsale* pour combattre les anciens. » Malgré l'ardeur avec laquelle Brébeuf soutient son opinion, il doit se contenter d'une simple lieutenance, car « les poëtes françois ne purent consentir de choisir un traducteur en la personne de Brébeuf pour estre leur général » ; Corneille lui confie le commandement d'une partie de son aile droite, et c'est en cette qualité que l'auteur du pamphlet nous le montre, succombant sous les coups d'Homère : « Homère, sans s'ébranler, le défit au premier choc et le traita comme Ulisse avoit traité les amans de Pénélope qui s'étoient engraissez du bien d'autrui. »

Le trait est un peu vif, mais il complète l'épisode, en indiquant les critiques dont Brébeuf était l'objet. On ne lui reconnaissait que le mérite de traducteur, et on était loin de l'égaler aux auteurs d'ouvrages originaux. Aussi ses amis et surtout le marquis de Chanvallon lui conseillèrent-ils d'aborder un sujet, dont il ne partagerait la louange avec personne. M. de Chanvallon lui proposa « la description des guerres sous Henry le Grand ou de celles des Huguenots sous Louis le Juste », ou « la sortie du peuple de Dieu de l'Egypte et l'entrée dans la Terre promise (1). » Brébeuf promit tout ce qu'on voulut ; ces grands desseins lui souriaient ; mais ses forces le trahirent, son enthousiasme céda aux atteintes de la maladie et de la pauvreté, et ses autres

(1) Brébeuf, *Corresp.*, t. I, l. 25. Ce grand seigneur, père de l'archevêque François III, avait traduit aussi le premier livre de Lucain. De Marolles en parle dans la préface de sa *Pharsale.* « Je n'ignore point encore que les traductions en vers ont d'ordinaire quelque chose de dur et mesme de plus ennuyeux que les autres, si elles ne sont admirables ; et puis il faloit réserver cette gloire à un seigneur dont le sçavoir et toutes les grandes qualités égalent la naissance illustre, qui a fait une traduction en vers du

poèmes, malgré leur mérite, n'ont pas fait oublier la *Pharsale*.

Cette traduction n'en subit pas moins les attaques de quelques auteurs ; Saint-Evremond, Boileau, le Père Rapin l'ont jugée sans indulgence ; ils sont d'accord pour reprocher à l'auteur l'emphase du style et les défauts qu'entraîne l'abus de l'imagination et de l'esprit. Mais il faut remarquer qu'ils appartiennent par leurs œuvres et leurs opinions littéraires à la seconde partie du XVIIe siècle. La traduction commence à perdre de son prestige ; le temps est venu des productions originales, où l'esprit moderne dégage ses qualités propres. Le goût a changé, Racine succède à Corneille, on préfère la délicatesse à la force, la précision à l'emphase, la raison à l'imagination. Saint-Evremond sacrifie volontiers aux Modernes les Anciens et les imitateurs de l'antiquité, tandis que Boileau et le Père Rapin, si respectueux pour les Anciens, mettent Virgile bien au-dessus de Lucain. Quand le Père Rapin reproche à la *Pharsale* française d'avoir gâté « le goût des jeunes gens » (1), quand Boileau s'en raille, c'est qu'ils réservent leur admiration pour les poètes dont l'accent est vrai et simple. C'est l'opinion que développe longuement l'auteur anonyme d'une dissertation insérée dans les manuscrits de Conrart, où Lucain et Brébeuf sont jugés avec sévérité. « C'est une étrange maladie que de choquer l'art et la raison pour faire paroistre son esprit. La qualité de judicieux vaut pour le moins celle de spirituel. Tant de pompe, tant de fard, tant d'ornemens esblouissent d'abord la veue, mais on retire bientost les yeux de dessus un objet dont on ne peut supporter l'éclat (2). »

premier livre de ce poète, qu'il n'a pourtant pas encore jugé à propos de faire imprimer ; mais qui sans mentir est digne de beaucoup de louanges, aussi bien que celle des deux premiers livres sur le mesme sujet (traduits par Brébeuf) dédiée à M. l'archevesque de Rouen son fils, où l'on ne peut nier qu'il n'y ait de beaux vers qui conservent noblement le sens du poëte »... 3e éd., 1654.

(1) Rapin, *Reflexions generales sur la poétique*, p. 81. Ed. de 1674.

(2) Manuscrits de Conrart (Bibl. de l'Arsenal), 5131, t. I.

VII. — En dépit des critiques, la *Pharsale* de Brébeuf conserva longtemps la faveur du public ; beaucoup de bons esprits savaient réconcilier dans une admiration commune bien des talents opposés. Du vivant même de Brébeuf, un écrivain peu connu, qui a laissé de jolis vers latins, Moisant de Brieux, montrait, dans une lettre adressée à Jacob de Grentménil, l'injustice de ces préférences exclusives, et souhaitait qu'on apprît à aimer Virgile sans rabaisser Lucain (1). Peu lui importe que Lucain écarte le merveilleux de son poème et donne libre cours à son imagination emphatique. Ne peut-on admettre chez ce poète certains traits personnels qui le distinguent de ses confrères ? On ne reproche ni à Hésiode, ni à Lucrèce, ni à Virgile, auteur des *Géorgiques*, d'avoir renoncé à l'emploi de machines épiques. Est-on bien sûr enfin que l'emphase soit un défaut propre au seul Lucain ? La lettre contient d'ailleurs une allusion flatteuse à la *Pharsale* de Brébeuf.

Ce poème, le premier où l'auteur ait pris pleine conscience de ses forces, réunit en lui des qualités de deux sortes. C'est d'abord une traduction assez libre, comme presque tous les ouvrages de ce genre composés au XVIIe siècle, mais où l'on retrouve les principaux linéaments et la couleur de l'original, grâce à cette singulière conformité de talent qui rapproche le traducteur de son modèle ; Brébeuf, épris de

(1) *Briosii poemata.* — Ep. Jacobo Palmerio Grentmenillaeo.

« Nil moror aliorum obtrectatorum vile et caninum vulgus quibus Lucanus ore felicissimi et elegantissimi Brebovii nostri etiam nunc respondeat quod olim Martialis ore respondit sui temporis Zoïlis :

Sunt quidam qui me dicunt non esse poetam ;
At qui me vendit bibliopola putat.

... Lucanus, inquiunt, non est poeta, nec enim fingit nec fabulis satis adspergit opus suum. Ratio haec non est absolute vera ; alioqui nec Hesiodus nec Lucretius nec ipse Virgilius in Georgicon prioribus libris poetae erunt. Lucanus non est poeta mythicus, id est Deorum ministeriis et fabularum ambagibus, concedo... Excurrit Lucanus et furori suo saepe indulget. Quidni faciat quod tota poetica familia facit »...

cet art, reproduit l'ouvrage de Lucain en y mettant le meilleur de son propre talent, comme un archéologue qui, découvrant un sanctuaire antique, s'agenouillerait pieusement avant de le démolir pour le réédifier ailleurs, sur le même plan, avec une décoration nouvelle, accommodée à son goût et à celui de son temps. D'autre part, la *Pharsale* offre, dans une certaine mesure, les traits d'une œuvre personnelle. Brébeuf n'a pas accompli en versificateur intelligent une tâche ingrate, poursuivie avec conscience, mais sans goût, sans passion. Sa méthode même nous atteste un soin curieux, un choix libre et réfléchi des modifications qu'il introduit dans le poème de Lucain ; la lecture de ses préfaces en fournit un sûr témoignage. On y trouve même la preuve d'une certaine conformité de pensée, d'une sympathie profonde, qui rapprochent le traducteur du modèle. Il semble que l'enthousiasme de Lucain pour la République et pour la liberté, que sa haine des tyrans ait passé chez le poète du XVII[e] siècle. « A vous parler sans déguisement, n'est-il pas vray, Lecteur, qu'il nous doit du moins estre permis de punir les tyrans dans leur mémoire, puisqu'il ne nous est pas toujours permis de les attaquer dans leur personne, et nos sentimens ne doivent-ils pas du moins se conserver la liberté après que tout l'État l'a perdue (1) ? » Bien plus, sa traduction laisse voir le fond de sa pensée ; dans les épisodes où paraît César, les mots de *tyran*, de *tyrannie* se pressent sous sa plume ; mais il se plaît à faire valoir par de brillantes épithètes l'héroïsme de Pompée, l'*inébranlable* sagesse de Caton (2). Quand Pompée, après la perte de Corfinium, cherche à relever le courage de ses troupes, n'est-ce pas le poète lui-même qui exprime sous une forme peut-être trop concise son amour de la liberté :

(1) Avertissement sur la 4[e] partie contenant le VII[e] et le VIII[e] livre.
(2) « Ce sage inébranlable ». L. IX, p. 295.

Souffrir la tyrannie et suspendre sa peine.
C'est tremper dans son crime et soutenir sa haine (1).

Soit qu'il maudisse Pharsale et déplore la ruine de Rome, soit qu'il montre Métellus défendant la porte du temple de Saturne contre la cupidité de César, Pompée tombant sous les coups d'Achillas, soit qu'il célèbre le pieux courage de Cordus brûlant sur le rivage le cadavre du héros, ou décrive la glorieuse apothéose du dernier défenseur de la République, il semble céder à sa propre inspiration (2).

Cette œuvre offre donc des qualités remarquables. Le vers du poète, emporté par un mouvement rapide, exprime sous une forme brillante de nobles sentiments, des sentences empreintes d'une sorte de stoïcisme romain ; la phrase, dont les divers éléments se détachent avec éclat, unis entre eux par l'unité de la pensée, est enlevée par un élan vigoureux, soutenue par une tension continuelle. N'est-ce pas là cette éloquence, toute romaine, à la fois logique et passionnée, dont les écrivains latins nous ont donné le modèle, et que Corneille, Voltaire dans quelques-unes de ses tragédies, Marie-Joseph Chénier ont essayé de reproduire ? Il y a là des qualités supérieures à celles d'un habile versificateur. Certains passages de cette *Pharsale* sont justement appréciés ; d'autres, moins connus, mériteraient de l'être. Tel est ce début du neuvième chant, où Brébeuf célèbre le bonheur de Pompée, quand la mort a ravi son âme aux misères du monde pour le faire participer au séjour des bienheureux.

(1) *Pharsale*, l. II, p. 58.
(2) V. l. III, p. 76, le passage qui commence par ces vers :

Mais parmy la bassesse et la honte de Rome,
La liberté repose encore en un seul homme ;

et l. IV, p. 114, l'apostrophe à la Concorde, plus ardente que chez Lucain :

Douce chaîne des cœurs, digne présent des cieux,
Qui répands l'allégresse et l'amour en tous lieux.

... Sous ces palais d'azur, sous ces voûtes mouvantes,
Qui font briller sur nous tant de clartez roulantes,
Les Dieux ont mis, dit-on, un globe spacieux,
Et plus pur que les airs et moins pur que les cieux ;
C'est là qu'aux saints projets d'une pleine innocence,
Un ordre irrévocable a mis leur récompense ;
C'est en ce beau séjour de gloire et de repos,
Qu'une vertu de feu fait monter le héros.
Ce n'est pas l'ornement d'un pompeux mausolée
Qui porte nos esprits vers la sphère étoilée ;
Souvent ceux qu'on parfume et de myrrhe et d'encens
Ne montrent pas aux Dieux des mânes innocens.
Ainsi que dans la fange ou que dans le balustre,
L'innocence à leurs yeux brille d'un même lustre ;
Que le crime icy bas leur montre également
Sa honte sur le thrône et dans l'abaissement,
Ainsi l'or des tombeaux ne les éblouit guères,
Pour eux souvent les grands sont des cendres vulgaires,
Et de leur équité les clairs discernemens
Trouvent de la splendeur sous de vils mouvemens.
Si tost que des rayons d'une immortelle flâme
Pompée en ces beaux lieux eut remply sa grande âme,
Veu de près le Soleil, veu de près ces flambeaux,
Dont la course est si juste et les ordres si beaux,
C'est alors qu'il connoît, c'est alors qu'il confesse
Que le jour d'icy bas n'est qu'une nuit épaisse.
Le mépris qu'on a fait de son tronc malheureux,
N'excite en son esprit qu'un mépris généreux ;
Les rigueurs de son sort n'ont plus rien qui l'afflige ;
Sa chûte est à ses yeux un malheur qui l'oblige ;
Cette âme qui de tout sçait le poids et le prix
A pitié de la joye où nagent nos esprits ;
Son zèle toutefois au milieu de sa gloire
Souffre que Rome encor vive dans sa mémoire ;
Plus agile et plus prompt que ne sont les éclairs,
Il perce le nuage et traverse les airs,
Il découvre sous luy les plaines d'Emathie.
L'Aigle victorieuse et l'Aigle assujettie,
Les drapeaux du vainqueur, le débris des vaincus,
L'interressent encore et ne l'alarment plus...

Comparé à ce brillant épisode, le texte de Lucain met en

lumière l'originalité du traducteur ; Brébeuf apparaît dès lors avec des qualités et des défauts qui lui sont propres ; cette imagination ardente, ce souffle qui anime les longues tirades, où les idées et les expressions se répondent et se font valoir par des contrastes et des antithèses bien ménagés, ces vers harmonieux qui ont une sonorité forte et pleine, et aussi l'emphase et les inexactitudes, les impropriétés, les négligences que laisse échapper un poète malade, trop confiant dans sa facilité, tous ces éléments se retrouveront, comme la marque caractéristique de son talent, avec de nouveaux traits, dans ses autres poèmes.

VIII. — Brébeuf revient au burlesque en 1655 avec un ouvrage assez médiocre, et, par un choix singulier, il prend pour sujet cette même *Pharsale*, dont il vient de donner une traduction brillante, pleine d'ardeur et d'emphase (1). Bien que l'auteur affecte de considérer son *Lucain travesti* comme un badinage sans valeur, cet ouvrage se distingue par des caractères particuliers. Le vers est de sept syllabes, et le poète se flatte d'être le premier des burlesques à employer ce rythme. Il prétend aussi avoir introduit dans cet art un élément nouveau ; il parle d'un « enjouement » qui réside dans la pensée plus que dans les paroles, d'une plaisanterie qui exclut la grossière bouffonnerie (2). Enfin, sous cette forme burlesque il cache des allusions aux événements de la Fronde, des idées politiques, et le dessein prémédité de plaire au Cardinal.

Cependant il n'a pas changé l'essence même du genre ; il « abaisse » ce que Lucain avait élevé, ce qu'il avait lui-

(1) La 1re édition complète de la *Pharsale* est de 1655.

(2) Epître en tête du *Lucain travesty*. A M. D. H. (peut-être du Hamel). « J'ay changé jusqu'à la mesure dont il (le genre) estoit depuis longtemps en possession, je l'ay purgé autant que j'ay pu des termes qui corrompent nostre langue, et que l'usage ne souffre plus : j'ay tâché à mettre l'enjoüement dans la pensée beaucoup plus que dans les paroles, et à trouver une raillerie de bon sens, et non pas une raillerie bouffonne »...

même élevé ; il réduit la lutte de César et de Pompée aux proportions mesquines d'une querelle entre deux personnages vulgaires et ridicules ; il « découvre de la faiblesse où Lucain n'a voulu voir que de la force et de la résolution » ; il compose la parodie, la farce de l'épopée et de sa propre traduction ; mais il ne modifie pas le plan du poème, et nous voyons reparaître des épisodes bien connus, le parallèle de César et de Pompée, le passage du Rubicon, le discours de César à ses soldats, la réponse de Curion, les présages de la guerre civile, les prédictions des devins ; tout est mesquin et sot, les personnages aussi bien que les événements (1).

Le poète n'a plus besoin d'invoquer les dieux, il ne s'écrie plus :

Je chante cette guerre en cruautés féconde,
Où Pharsale jugea de l'empire du monde.

Il se moque de son récent enthousiasme et nous présente ses héros sous un aspect bien différent.

Je veux pendant que je suis
Franc de chagrins et d'ennuis,
Pendant que fureur divine
S'allume dans ma poitrine,
Et qu'enflé comme un balon
Je suis tout plein d'Apollon,
Vous chanter à la françoise
La guerre plus que bourgeoise

(1) Le titre exact de l'ouvrage est le suivant : *Lucain travesty ou les Guerres civiles de César et de Pompée en vers enjoués.* Imprimé à Rouen par L. Maurry pour Antoine de Sommaville, marchand libraire au Palais, à Paris, en la Galerie des Merciers, à l'Escu de France, 1656, avec privilège du Roy. — L'extrait du privilège mentionne que « quelques personnes de grand mérite et qui ont beaucoup de pouvoir sur luy » ont engagé l'auteur à mettre sa *Pharsale* en vers enjoués. Le privilège est daté du 3 décembre 1655 et signé : « Par le Roy en son couseil », Conrart ; « l'impression fut achevée « le dernier décembre 1655. »

Qui se fist aux champs Gregeois
Entre deux riches bourgeois (1).

C'est toujours le même procédé de transposition, commun à tous les burlesques. On se rappelle l'énergique peinture des malheurs de la guerre civile qui se trouve au début de la *Pharsale* latine et de la *Pharsale* française : Lucain et Brébeuf rendent avec éloquence cette idée que les liens les plus sacrés sont brisés par les violences des citoyens ; il ne s'agit plus maintenant que d'une lutte

... Où l'enfant rossoit le père,
Le frère frotoit le frère,
Cousin bouchonnoit cousin,
Voisin testonnoit voisin,
L'écolier fouetoit le maistre (2)...

Quand César entre dans Ariminium (Rimini), Brébeuf nous montre le bourgeois étonné, sautant du lit, paraissant en bonnet de nuit sur les places, courant aux nouvelles, « clabaudant », faisant gros bruit et prenant les armes (3). Le passage du Rubicon et l'intervention de la Patrie, qui avaient heureusement inspiré Brébeuf, n'offrent plus que des détails grotesques. César est devenu un féroce soudard ; voici comment il prétend justifier sa conduite :

Je ne fais que me défendre
D'un gros boursoufflé de gendre
Qui croit mettre sous sa loy
Un César fait comme moy.
Donc si mes soudrilles volent,
S'ils assomment, s'ils violent,
Si l'on me voit trop oser,
Il ne faut en accuser
Ny mon bras ny mon épée,
Mais ce vieux fat de Pompée (4).

(1) *Lucain travesti*. Début.
(2) *Id*. p. 3.
(3) *Id*. p. 110.
(4) *Id*. p. 99.

La pensée qui domine toute cette parodie, c'est que les grands personnages sont sujets, dans leur vie privée, « dans le particulier », comme on disait alors, aux défauts des hommes de la plus basse condition. Le poète latin avait célébré en un petit nombre de beaux vers l'heureuse influence que la fille de César, Julie, exerça, durant sa courte vie, sur son père et son mari, et ses efforts pour calmer leurs ressentiments. Brébeuf ne manque pas d'insister sur ces querelles domestiques.

Quand la pauvrete vivoit,
Quelquefois elle sçavoit
De son homme ou de son pere
Ramadouer la colere
Et leur faire en peu de mots
Rengaîner leurs vertigots ;
Quand César faisoit la beste,
Juroit ou branloit la teste,
Elle luy disoit tout bas :
Papa, ne vous faschez pas ;
Ou quand son homme en colere
Vouloit gronder son beau-pere,
Elle luy disoit : Mon cher,
Il ne faut pas se fâcher (1).

On ne peut s'y tromper ; l'auteur a le dessein bien arrêté non seulement de rabaisser et de tourner en dérision les héros de la *Pharsale*, mais de « railler » du même coup « ces grands seigneurs qui ne se séparent jamais de leur fortune » (2), la noblesse française du XVIIe siècle, surtout celle de la Fronde. Ce poème burlesque est une satire qui s'attaque aux grands, coupables de troubler l'Etat pour satisfaire leur ambition personnelle, et condamne leurs folles et coupables entreprises.

Les portraits des héros y sont tracés de manière à ne

(1) *L. T.*, p. 62.
(2) Du Hamel, *Dissertation*... etc.

laisser aucun doute sur les intentions de Brébeuf. Pompée vient d'être acclamé par le peuple ; mais cette gloire est trompeuse ; ce vieillard fatigué est incapable d'agir résolument.

Comme un arbre sec et blême
Qui n'a plus rien de soy-même
Que la moitié de son corps
Pourry dedans et dehors,
Qui n'a plus ny bras ny manches,
Plus de feuilles ny de branches,
Mais que depuis beaucoup d'ans
Mille braves capitans
Ont habillé de trophées,
D'armures bien étoffées...
Ainsi ce bon vieux Rodrigue,
Vieux dès le temps de la ligue,
Déjà demy-ruiné,
Tout vermoulu, tout miné,
Tout sec, tout blême et tout hâve
Se requinque et fait le brave,
Croit encore en un besoin
Que son ombre ira bien loin ;
Mais cette ombre si prisée,
De luy si galantisée,
A la voir de bout en bout,
N'est qu'une ombre, et puis c'est tout (1).

En regard de ce vieux soldat, désormais chétif et incapable, encore respecté par quelques-uns, qui se souviennent de ses exploits, se dresse César qu'on nous montre

Prompt du pied, chaud de la teste,
Bon soldat, mauvaise beste.
... Il prend, il rafle, il empoigne,
Il rosse, il testonne, il bat,
Il rue, il rompt, il abat,
Il pille, il brûle, il saccage
Ce qu'il trouve en son passage (2).

(1) *L. T.*, p. 74-76.
(2) *L. T.*, p. 76.

Le chef de la démocratie romaine apparaît comme un brutal soudard; il ne sait que jurer, sacrer, pousser l'armée à la violence et au massacre; il est vaniteux, ambitieux et jaloux. — Les officiers qui l'entourent ont les mêmes défauts, et il semble qu'ici le trait devienne plus particulier, l'allusion plus directe. N'est-ce pas Conti lui-même dont le poète esquisse la physionomie, en parlant de ceux qui perdent leur popularité par leurs rigueurs ?

Ainsi quand le jeune Alcandre
Brave comme un Alexandre
Rossoit en déterminé
Le badaud tout étonné,
Ce n'estoit plus ce grand prince,
La gloire de sa province,
L'effroy de l'Arragonnois,
C'estoit un vray Polonnois,
Un démon pour tout vous dire,
Ou quelque chose de pire.
Il estoit auparavant
Bien fait comme bienfaisant,
Mais il changea bien de mine,
Quand il ôta la farine.
Tant de signalez combats,
Tant de murs jettez à bas,
Tant de fameuses journées,
Tant de batailles gagnées
Se perdirent, ce dit-on,
Au siège de Charenton (1).

Brébeuf s'attaque non seulement à la vanité et aux ridicules de l'aristocratie, mais encore à cette humeur turbulente

(1) *L. T.*, p. 151. — Le nom d'Alcandre n'a pas été adopté au hasard. — On sait que la première maison de Conti s'éteignit en 1614 avec François, marquis, puis prince, et fut reconstituée au profit d'Armand de Bourbon, frère du grand Condé. La veuve du duc François, Louise-Marguerite de Lorraine, a laissé plusieurs romans dont l'un porte ce titre : *Histoire des amours du grand Alcandre* (1652). Ajoutons que Armand de Bourbon, prince de Conti, fut gouverneur de Guyenne et se distingua en Catalogne en 1654 et 1655. Il avait été battu à Charenton par les troupes royales (février 1649). *Grande Encyclopédie*, art. *Conti*.

qui fait les révolutions, à cette ambition démesurée, avide d'honneurs et de privilèges, qui rend criminel. La générosité de ses sentiments lui inspira toujours l'horreur des violences, et plus d'un seigneur de son temps avait des instincts de soudard ; il parle avec indignation dans une lettre d'un de ces gentilshommes, qui avait accompli des exploits de brigand (1), sans doute à l'époque de la Fronde. Comme les gravures de Callot, son *Lucain travesti* stigmatise « les misères de la guerre ». Ce qui est remarquable, c'est qu'il rejette sur les grands la responsabilité des malheurs de l'Etat, et témoigne toute sa sympathie aux petits, aux faibles, victimes des intrigues et des folies de leurs maîtres. La foule devrait se désintéresser de ces entreprises injustes, de ces équipées ridicules, ou s'en donner de très loin le spectacle, comme on assiste à une comédie.

Quoy, si les grands font les fous,
Faut-il que chacun de nous
Par une coûtume sotte
Prenne aussitost la marrote ?
Si mon sens estoit le tien,
Ma foy, tu n'en ferois rien.
Leurs fougueuses algarades,
Leurs vaines fanfaronnades,
Leurs folles divisions,
Leurs tragiques visions,
Quoy que la coutume die,
Seroient nostre comédie (2).

Le ressentiment personnel apparaît dans ces vers ironiques :

O que les grands sont aimables
D'estre toûjours équitables !
Cent fois plus heureux que nous,
Ils ont beau faire les fous,

(1) *Corresp.* t. I, l. 77. Il avait même, suivant Brébeuf, contribué « au désordre » survenu dans la maison d'un de ses parents.
(2) *L. T.*, p. 10.

Jamais ils n'en sont moins sages:
La sagesse est à leurs gages (1).

Mais le poète ne s'en tient pas là : il ne condamne pas seulement les folies des seigneurs ; il se tourne contre la Fronde parlementaire et semble poursuivre avec une vivacité presque égale les magistrats du Parlement, sous la figure des sénateurs romains, contemporains de César. N'est-ce pas Mathieu Molé et ses confrères qu'il fait défiler sous les yeux du lecteur ?

Ouy, que ce vieux effaré,
Avec son bonnet quarré,
Et sa grande robbe noire,
Armé de son écritoire,
Suivy de ses magistrats,
Vienne au milieu des combats ;
Que cette troupe falote
Vienne avecque la calote
Executer sur les lieux
Ses arrests si furieux (2).

Les allusions aux luttes récentes du Parlement avec les princes ou avec le roi se mêlent çà et là aux traits dirigés contre la noblesse. Peut-être même ces magistrats sont-ils dédaigneusement sacrifiés aux seigneurs ; la « soutane » le cède à « la pertuisane », et l'écritoire à l'épée. Un des derniers épisodes du poème montre « les Milords du Sénat » se soumettant à la force.

Armez de forclusions,
De griefs, de salvations,

(1) *L. T.*, p. 100. La fin de la tirade est encore plus violente

Et nous, innocentes grues,
Cœurs bas, cervelles ferues,
Nous croyons au doux patois
De ces illustres matois.

(2) *L. T. Discours de César*, p. 129.

D'enqueste interrogatoire,
D'arrest interlocutoire,
D'apels, de bannissemens,
De reliefs, d'adjournemens,
D'inventaires, de repliques,
De dupliques, de tripliques,
De droit barbare et romain,
Ils craignent le coup de main.

Il suffit que « Jules » paraisse pour gagner à sa cause ceux qui « frondoient » si bien.

Ces personnes effrayées
Semblent déjà foudroyées ;
Chacun décontenancé,
Pâle comme un trépassé,
Avecque la populace
Défile et quitte sa place (1).

Le caractère satirique de ce poème avait frappé les contemporains ; du Hamel n'a été, sans doute, que l'interprète de leur jugement ; il croit que l'ouvrage est dirigé contre les grands. Nous avons vu avec quelle hardiesse l'auteur critique leurs défauts. On peut se demander, il est vrai, si toutes ces attaques indiquent une conviction philosophique, ou si elles cachent des ressentiments personnels. Nous savons par une lettre de Brébeuf (2) qu'il n'éprouvait pas une admiration profonde pour le corps de la noblesse, qu'il n'admettait pas sans réserve les principes de cette institution, le respect superstitieux des nobles pour leurs titres, leurs privilèges, leur origine. Il avait d'ailleurs gardé le souvenir des récentes violences de la Fronde ; les maux produits par ces événements apparaissaient à tous les yeux, et le poète, sans être historien, a pu entrevoir les résultats de ces luttes civiles, si nuisibles à la prospérité matérielle du pays, aux

(1) *L. T.*, p. 152.
(2) *Corresp.* T. I, l. 32.

libertés mêmes du royaume, qui furent dès ce moment restreintes ou supprimées.

Mais on ne peut douter qu'il ne satisfasse aussi certaines rancunes; les déceptions qu'il a éprouvées dans le cours de sa vie pourraient suffire à expliquer l'amertume de ses propos; il a, comme La Bruyère, trop vécu dans la familiarité de ces hauts personnages pour les juger favorablement. Il a trop souvent sacrifié sa liberté à ses espérances de réputation et de fortune pour ne pas railler le caractère hautain, ambitieux et violent de certains seigneurs, comme aussi les « âmes basses », les « esprits faibles » qui s'attachent à la fausse grandeur, et se résignent à une sorte d'esclavage. Il prenait plaisir à montrer les petits souffrant des sottises des grands; c'était la revanche de sa destinée. Là où il donne libre cours à ses rancunes, il rappelle par sa hardiesse Jean de Meung, Rabelais, et annonce La Fontaine. Cependant, il n'a pas d'instincts de révolte et il ne dépasse jamais les droits que les satiriques du XVIIe siècle, poètes et moralistes, se sont attribués, et que la tolérance de l'autorité a légitimés. Nul n'a été plus soumis que Brébeuf aux institutions de son pays : ses *Eloges poétiques* prouvent assez son attachement au pouvoir royal.

D'ailleurs, il a tout disposé dans son *Lucain travesti* pour obtenir de hauts suffrages ; on doit reconnaître qu'il y fait ingénieusement sa cour aux puissances. L'ouvrage ne pouvait manquer d'être approuvé du Roi et du Cardinal, puisqu'ils y trouvaient une satire des principaux acteurs de la Fronde, des princes remuants et ambitieux, aussi bien que des parlementaires, si étroitement attachés à leurs prérogatives. Il insiste avec complaisance sur les défauts des premiers, parce qu'il satisfait ses griefs personnels, tout en exprimant des vues conformes à celles du pouvoir. Mais c'est surtout pour plaire à Mazarin et achever de gagner sa confiance que Brébeuf a écrit ce livre ; il n'avait guère reçu jusque-là du ministre que des promesses et fort peu de gra-

tifications. Le *Lucain travesti* est, par certains côtés, une « Mazarinade » favorable à Mazarin ; les railleries que l'auteur adresse aux magistrats rappellent certains opuscules en prose du temps de la Fronde, tels que « le Bandeau levé de dessus les yeux des Parisiens »... où l'on peut lire une vive critique des abus de l'administration judiciaire (1). Ce n'est pas qu'il faille trop restreindre, dans le *Lucain travesti*, la part de la sincérité et de la libre satire. Ces divers éléments se mêlent dans des proportions diverses ; on ne peut pas non plus reprocher trop rudement au poète d'avoir voulu plaire à Mazarin ; il suffit que le plus souvent il se livre à sa fantaisie bouffonne, sans autre desse n que de railler. Veut-il flatter, quand il s'attaque à l'hypocrisie (2) ?

(1) « Le bandeau levé de dessus les yeux des Parisiens pour bien juger des mouvements présents et de la partie qu'eux et tous les bons François y doivent tenir. » — « Mais accordons à ceux du Parlement qu'ils ayent droit de réformer, et quoi ? sera-ce l'Estat ? Il n'est pas de leur gibier : ils ne doivent tenir en cette action que le rang de simples sujets ; et quand ils auroient la commission des Estats généraux, approuvée du Roy qui en est le chef, ils devroient au moins commencer par eux-mesmes pour empescher qu'on ne leur reprochast ce qu'on disoit à cette Lamie qui voyoit clair partout ailleurs que chez elle... C'est là où ils eussent fait voir qu'ils estoient véritablement touchés de compassion envers leurs compatriotes, ostant ou du moins diminuant leurs épices et autres droits... abolissant les chicaneries, abrégeant la longueur des procès... au lieu de les appointer contre l'ordonnance et les rendre comme ils sont, immortels. » Moreau, *Choix de Mazarinades*, t. I, p. 228. — V. aussi la *Lettre d'avis à MM. du Parlement de Paris, écrite par un Provincial*, t. I, p. 359, et la *Requête des peuples de France affligés des présents troubles à nos seigneurs de la Cour du Parlement séant à Paris*, t. II, p. 465. Les dates de ces trois pièces sont respectivement les suivantes : 19 février 1649, 4 mars 1649, 24 sept. 1652.

(2) *L. T.*, p. 19.

Ainsi dedans le grand monde
Tant que la vertu seconde
Nos soucis ambitieux,
Chacun luy fait les doux yeux ;
Tant qu'elle promet des mitres,
De beaux noms et de beaux titres,
On prend le petit colet,
Long habit, gros chapelet,
On fait la sainte nitouche,
L'œil doux, la petite bouche,
Le zélé prédicateur ;
Après cela serviteur ;
A peine vertu payée
Que vertu congédiée....

Tel est l'ouvrage. On peut y démêler des traits originaux, mais on aurait tort de suivre l'opinion de du Hamel et d'égaler la *Pharsale travestie* aux chefs-d'œuvre satiriques de l'antiquité (1). Brébeuf a voulu écrire un poème burlesque où la satire l'emportât sur les autres éléments ; il y a réussi. En revanche, il y perd la plupart des qualités que nous lui avons déjà reconnues dans ce genre ; il recherchait, de son aveu même, un badinage raisonnable, en évitant la bouffonnerie extravagante. Aussi le *Lucain travesti* est-il inférieur pour la vivacité du style, la gaieté des épisodes et l'éclat de la verve, au VII[e] livre de l'*Enéide*. L'ironie, la raillerie amère, un peu mélancolique, remplace les vifs contrastes d'idées et de style d'où le rire jaillit. Il a dans les meilleurs passages plus de finesse que de force ; ceux où il se laisse entraîner par sa fantaisie, exagèrent le trait et donnent à la parodie un caractère presque emphatique (2). De là moins de légèreté et d'agrément. A vrai dire, la réputation de Brébeuf n'eût pas été diminuée, s'il n'avait, pour plaire à Mazarin et sans doute à plus d'un

(1) Du Hamel, *Dissertation*. « Quant au *Lucain travesty*, c'est une ingénieuse satyre qui peut égaler ce que l'antiquité nous a laissé de plus parfait en ce genre. »

(2) Voici quelques-uns des meilleurs traits :

P. 38.
Quand les princes nous regardent,
Nous caressent, nous mignardent,
Quand ils nous font les doux yeux,
Nous nous passons bien des dieux.

P. 72.
Le bon homme en pleure d'aise,
Et pétille sous sa fraise.
Mesme si tost qu'un valet,
Une cale, un bavolet
Ou dans les champs ou dans Rome,
Montroit au doigt ce grand homme,
Son cœur s'épanouissoit,
Son âme s'en repaissoit.
... Tant en ces vains appetits,
Le grand ressemble aux petits.

P. 117.
Le Sénat où l'opulence
Avoit placé l'ignorance,
Placé force gens de rien
Parmy peu de gens de bien,
Gens qui sous les diadèmes
N'en seroient pas moins eux-mesmes.

ami, parodié l'œuvre qui venait de l'inspirer si heureusement, et publié le *Lucain travesti* après sa belle traduction de la *Pharsale*. Mais le critique peut être indulgent pour ces jeux d'esprit ; si nous en croyons le malicieux auteur du *Parnasse réformé*, Lucain lui-même a pardonné : « Je supplie Apollon et les Muses ses divines sœurs d'avoir quelque considération pour Brébeuf. Je suis plus intéressé dans son burlesque que personne ; mais quand je considère l'honneur qu'il m'a fait d'ailleurs, je n'ose me plaindre d'un petit divertissement qu'il a voulu prendre à mes dépens ; si c'est une faute, elle est trop légère pour la punir (1). »

(1) Guéret, *le Parnasse réformé*. — La langue de ses deux poèmes bouffons se distingue par l'emploi fréquent de mots et de locutions empruntés à l'argot du temps. Nous aurons à apprécier ce goût de l'auteur pour le langage des halles ; c'est un trait plus marqué chez lui que chez aucun autre.

CHAPITRE IV.

LES ÉLOGES POÉTIQUES ET LES ENTRETIENS SOLITAIRES.

I. — C'est dans les *Eloges poétiques* et dans les *Entretiens solitaires* que Brébeuf montre le plus de qualités personnelles ; c'est pour lui l'époque de la maturité, et si nous retrouvons dans ces poèmes les défauts déjà signalés, un goût trop marqué pour l'emphase, l'hyperbole, l'antithèse, jamais son inspiration n'a été plus forte, sa phrase plus vigoureuse, plus pleine et plus sonore, son vers mieux rythmé. Ces deux ouvrages offrent des caractères communs, qui les rapprochent l'un de l'autre et leur assurent une place à part dans l'œuvre de Brébeuf ; mais les *Entretiens solitaires* sont puisés à une source plus haute et plus pure ; ici les qualités l'emportent de beaucoup sur les imperfections.

Les *Eloges* sont des panégyriques ; ce genre, à la fois lyrique et épique, avait de quoi éveiller l'ardente imagination du poète ; il célèbre les grands événements contemporains, la prodigieuse fortune et la gloire de Fouquet et de Mazarin, les exploits du roi et de son armée, les bienfaits de la paix que négocie le ministre ; il prend ainsi sa part de la joie et de la prospérité du pays ; mais toutes ces pièces et surtout celles qu'il adresse à l'évêque Auvry, à Fouquet ou à Mazarin, marquent aussi le désir de leur plaire, de se concilier

leur bienveillance et d'obtenir un appui solide, sentiment qu'il concilie fort bien, comme nous le verrons, avec une admiration sincère pour les grands hommes et les grandes choses (1). Tous ces panégyriques ont été composés, semble-t-il, de 1653 à 1658 : nous avons vu à quelles souffrances, à quelle détresse Brébeuf était alors en proie.

Il a voulu lui-même écarter tout soupçon de flatterie intéressée : « Au reste, Lecteur, dit-il dans la préface des *Eloges*, je ne m'arreste point icy à ceux qui pourroient m'accuser de flatterie : je sçay que la louange la plus légitime luy ressemble quelquefois. » Il ajoute qu'il n'a eu dessein que « de louer la vertu ou que de la conseiller ». Sans doute, on peut surprendre, ici comme ailleurs, une sorte de contradiction entre le caractère et la conduite du poète ; il est difficile de croire qu'il ait adressé tant d'éloges à Mazarin, à Fouquet, à d'autres personnages moins illustres, sans le secret espoir d'en recueillir quelque avantage. Mais on ne saurait en vérité condamner ce mobile, quelque intéressé qu'il soit, quand on songe non seulement à la situation particulière de Brébeuf, mais encore à la condition précaire des auteurs de ce temps. Si les poètes dramatiques trouvaient dans les dédicaces un moyen d'obtenir quelque marque de générosité, et recevaient des troupes de comédiens qui jouaient leurs pièces une rétribution médiocre, mais du moins assurée (2), les autres en étaient réduits à vivre dans la domesticité des grands, à écrire pour eux de petits vers, quand ils n'avaient point l'heureuse fortune de voir leur nom porté sur la feuille des bénéfices ou sur la liste des

(1) Les *Eloges Poétiques* furent publiés chez Antoine de Sommaville, à Paris, en 1661. Le permis d'imprimer est du 20 décembre 1659. On trouve à la fin de l'exemplaire la mention : Achevé d'imprimer, 12 avril 1661. — Le *Panégyrique de la Paix* fut édité séparément, in-4°, 24 pages, chez Sommaville, MDCLX. Privilège du 20 décembre 1659. Achevé d'imprimer, 22 décembre 1660.

(2) V. Chappuzeau, *Th. Français*, 1674. Lyon, Michel Mayer, l. II, chap. XII; Conditions faites par les comédiens aux auteurs : il donne d'intéressants renseignements sur cette question.

pensions. On sait à quelles extrémités furent réduits Fr. Colletet, Tristan, Rotrou lui-même. Quelques-uns sollicitaient avec une emphatique lourdeur : tel Desmarets écrivant à Mazarin pour le prier de lui conserver la faveur dont Richelieu l'avait honoré, et démontrant au ministre qu'il doit continuer les bienfaits comme la politique de son prédécesseur (1). Gomberville lui-même est plus adroit dans ses requêtes majestueuses (2) ; mais tous cèdent le pas à Benserade, qui exprime les mêmes sentiments avec beaucoup d'aisance et de finesse sous le voile de l'allégorie ; la « Plainte du cheval Pegase aux chevaux de la petite écurie qui le veulent déloger de son galetas des Tuileries » est d'un tour vif et spirituel. Jamais poète n'a défendu sa cause et détourné la mauvaise fortune avec autant d'esprit (3). Les stances « sur une voie de bois », où il rappelle, non sans effronterie, à une dame de la cour, la promesse que celle-ci lui avait faite de lui fournir sa provision de bûches pour l'hiver (4), sont d'une hardiesse et d'une gaieté qui désarment la critique. Scarron, dont la verve satirique s'est volontiers exercée sur les « panégyriques à la Montoron »,

(1) Tu sçais, prince romain, ma seconde espérance,
Qu'Armant entre tes mains résignant sa puissance
Te résigna de plus ceux qui furent à luy,
Pour secourir leur sort et leur servir d'appuy.

Le poète ajoutait avec un audacieux orgueil :

Jules, par un génie à la peine indompté,
J'ay franchy le passage à l'immortalité.

(Desmarets, dans *Poésies chrétiennes et diverses*, 1671, t. III, p. 159.)

(2) Voir ses sonnets, où la louange est souvent excessive, mais presque toujours exprimée avec force. Recueil de 1671, t. II, p. 182 et suiv.

(3) Plainte du cheval Pégase... (Même recueil, t. II, p. 299-302.)

Ce merveilleux séjour en délices abonde,
C'est un don que je tiens du plus grand roy du monde.
Je veux devant ses yeux ma disgrâce étaller,
Et je ne seray pas le premier misérable
A qui l'on aura veu sa bonté favorable
Ny le premier cheval qu'il ait ouy parler...

(4) ... Tenez moy donc parole, et vous donnez la peine
D'envoyer vos faveurs, s'il vous plaît, jusqu'icy,
Et songez qu'il en faut une charette pleine
Pour le soulagement d'un amoureux transy.

Id.)

adresse à Deslandes-Payen, à Richelieu, ou à la Reine, des demandes si humbles que seules la bouffonnerie et la fantaisie burlesque du poète peuvent les faire admettre (1). On l'excuse, sans être tenté de le blâmer, et l'on ne sait même si l'on doit rire de ses plaisanteries (2), en songeant que le pauvre malade manquait souvent de feu en hiver, faute d'argent pour acheter du bois, et que ce rieur s'attrista plus d'une fois en entendant son valet lui dire, « tremblant et hâve » :

Nous n'avons plus de bûches dans la cave
Que pour aller jusqu'à demain matin (3).

On ne peut s'étonner de ces plaintes, que nous retrouvons à peine adoucies chez le plus malicieux des poètes de ce temps. Furetière, qui critiquait spirituellement les ridicules de ses confrères, leurs panégyriques intéressés,

Leur langue mercenaire et riche en hyperboles (4),

n'a dédaigné, lui aussi, ni les louanges hyperboliques, ni les réclamations pressantes, comme en témoignent « les Remontrances des Muses au Roi sur les Rentes (5) ». Enfin Pierre Corneille lui-même osa faire au roi un éloge signi-

(1) A la Reine : Reine dont la compassion
Me rend depuis trois ans mes malheurs supportables,
Faites-moy mettre aux Incurables
Ou faites-moy bientôt payer ma pension.
(*Poésies diverses*, t. VII, éd. de 1786. Bastien, Paris.)

(2) A la Reine : Il court un méchant bruit de moy,
On dit que je ne suis pas riche :
On dit si vray que je le croy.
Pour faire qu'un tel bruit finisse,
Donnez-moy quelque bénéfice,
Je n'en veux que des plus petits.
(Id.)

(3) Scarron, épître III. A Pellisson.

(4) Satire III. A Ménage. *Poésies diverses*. De Luynes, 1659.

(5) Faites-le souvenir que des rois et des dieux
Telle fut toujours la nature
De payer avec grosse usure
Le présent qu'on envoye au trône et vers les cieux.

ficatif de la « Libéralité » (1), et réclamer un paiement plus exact de sa pension (2) ; il n'éprouvait aucun scrupule à terminer un placet où il avait fièrement rappelé comme des titres de noblesse les titres de ses ouvrages, par les deux vers, bien connus :

Cependant, s'il est vrai que mon service plaise,
Sire, un bon mot, de grâce, au père de La Chaise.

La modicité de sa fortune, ses nombreuses charges de famille, le peu de fonds qu'il pouvait faire sur la représentation de ses pièces et les traités conclus avec les comédiens, enfin cette négligence qu'il dut apporter à l'administration de ses biens et qui lui est commune avec tant d'autres poètes, toutes ces raisons expliquent et justifient sa conduite. Au reste, les auteurs du XVIIe siècle ont toujours considéré comme légitime cet appel à la faveur et à la libéralité des grands, et plus particulièrement du roi. Le devoir du souverain n'est-il pas, pour Boileau lui-même, d'affranchir les Muses de la disette où on les voit si souvent réduites ? Les ministres et les écrivains, les gens de lettres et les seigneurs approuvent et consacrent cette sorte de protection officielle. Peut-être ces idées ont-elles nui à quelques artistes, en entretenant chez eux des espérances qui ne se réalisaient pas, en les habituant à compter moins sur le résultat de leurs efforts personnels que sur un secours étranger.

Les grâces qu'ils nous ont données
Toujours à leurs grandeurs sont proportionnées.
Vit-on jamais les tout-puissans
Se contenter recevant nos offrandes,
De rembourser le prix de nostre encens
Et nous refuser nos demandes ?
(Recueil de 1671, t. III, p. 109-212.)

(1) *La Poésie à la Peinture* (1648), *sub fine*.

(2) Au roi sur *Cinna, Pompée, Horace, Sertorius, Œdipe, Rodogune*, qu'il a fait représenter de suite devant lui à Versailles, en octobre 1676. — Au Roi. Pour le retardement du payement de sa pension. — Au Roi (Plaise au Roi ne plus oublier.).

Du moins les avantages qu'ils pouvaient obtenir n'étaient-ils pas à dédaigner, et Voltaire les a signalés d'une façon assez exacte dans le *Siècle de Louis XIV* pour qu'on se dispense d'y insister. Malgré les erreurs commises dans la répartition des pensions et des récompenses, en dépit de cette singulière méprise qui attribuait à Chapelain et au sieur Douvrier, considérés l'un comme « le premier poète français », l'autre « comme savant ès lettres humaines », une pension bien supérieure à celle que recevait Corneille (1), les faveurs accordées par le souverain et les grands produisirent plutôt d'heureux effets ; ainsi se trouvèrent resserrés les liens qui unissaient le roi à ses sujets, la noblesse à l'élite de la bourgeoisie. D'ailleurs les poètes de ce temps ont laissé peu d'œuvres où se marque seulement le désir de flatter et d'obtenir le prix de la louange ; la grandeur du sujet les séduit, plutôt qu'un intérêt vulgaire ; quand ils célèbrent les victoires, les traités glorieux, la naissance d'un Dauphin, la prospérité du royaume, la vaillance et la sagesse du souverain, l'espoir d'une gratification n'est pas toujours banni de leur esprit, mais ils songent avant tout à montrer la part qu'ils prennent à la gloire et au bonheur de leur pays.

Ces poèmes offrent une large part de sincérité. Les efforts réguliers des rois et de leurs ministres avaient mis aux mains du souverain toutes les forces de la nation, rangé sous sa dépendance tous les détails de l'administration, abaissé devant sa haute autorité les anciennes franchises. Les théologiens et les théoriciens politiques avaient donné à ce pouvoir une véritable consécration ; il était absolu et ne relevait que de Dieu et de la conscience même du prince : comment s'étonner alors que l'idée de patrie se soit confondue, dans le peuple, avec celle de la personne royale, que, dans les instants de péril, dans les jours de félicité

(1) *Mémoires* de Colbert. Ed. P. Clément, Paris, 1868. T. V, p. 466. Appendice X. Gratifications faites par Louis XIV aux savants et hommes de lettres français et étrangers. Année 1664.

publique, bourgeois, soldats, poètes soient prêts à invoquer, à célébrer le nom du roi, véritable foyer où se concentrent, comme autant de rayons, toutes les volontés françaises ? Appels à la générosité du prince, hommages rendus à sa gloire, voilà le double sentiment qui anime les panégyriques ; mais combien le second l'emporte sur le premier ! Il en est ainsi, du moins, chez un grand nombre de poètes, chez Brébeuf en particulier.

Certaines circonstances ont favorisé le développement de ce genre. Les poètes assistaient alors à de grandes choses, ils voyaient la France grandir au sortir d'une période de troubles, Henri IV et ses ministres réconcilier les partis, rétablir la paix et la concorde, Richelieu triompher de l'Autriche, Mazarin continuer, en dépit de ses ennemis, malgré la Fronde, l'œuvre de son prédécesseur. Dès son avènement, Louis XIV inspirait la confiance et l'admiration ; les auteurs, interprètes de l'enthousiasme général, sans trop s'oublier eux-mêmes, répandaient les louanges comme un encens sur les pas du jeune prince et de son ministre. Il en fut ainsi jusqu'au jour où les défaites succédèrent aux victoires, tant que la nation eut sous les yeux le spectacle d'une cour pleine de généreuses ambitions, entourant un roi jeune, épris de gloire et de conquêtes.

De là ces nombreuses œuvres où les poètes chantent la grandeur de leur pays et de leur prince ; souvent un même événement en a fourni l'occasion ; mais si le tour d'esprit propre à chaque écrivain suffit à les distinguer, elles ont certains traits communs ; on remarque partout un certain nombre d'idées générales, de thèmes de développement à peu près identiques : l'éloge de la paix ou, au contraire, de la gloire des armes ; l'éloge des beaux-arts, des lois ou de la force guerrière ; les malédictions jetées sur les factieux et les infidèles ; l'apothéose d'un roi ou d'un ministre, chéri du peuple ; la célébration d'un illustre hyménée ; tantôt le poète accuse l'embarras qu'il éprouve à louer de si grandes

choses, tantôt il élève le ton, multiplie les comparaisons brillantes tirées du Soleil, ou de la Foudre, fait appel à ses souvenirs mythologiques, invoque les Nymphes, les Tritons et les autres divinités du paganisme. Il recherche la gravité, la pompe du style, il assemble et distribue les éléments de son poème avec un ordre parfait qui donne l'impression d'une façade majestueuse, superbement ornée (1) ; au reste, la ressemblance de ces procédés tout extérieurs n'exclut pas des qualités originales, qui varient, suivant les poètes : à la noble simplicité des odes de Malherbe, à la précision parfois un peu sèche de son style, s'opposent l'élégance molle et vague de Racan, la louange hyperbolique de Maynard, la bonne humeur, la fierté patriotique, les saillies bouffonnes de Saint-Amant, panégyriste du comte d'Harcourt, de Gaston d'Orléans et du duc d'Enghien. Les victoires de la guerre de Trente Ans, la fière politique de Richelieu dictent à Sarrazin, à Chapelain, à de Picou leurs pompeuses déclamations. L'emphase réussit mieux que tout autre ton à de Picou, poète médiocre ; en revanche, si le vers de Chapelain a de la vigueur, le prosaïsme de son style, heurté et rocailleux, gâte son ode à Richelieu comme sa *Pucelle*. Sarrazin, que ses contemporains admiraient pour la prodigieuse souplesse de son esprit, ne manque ni de force, ni d'habileté descriptive (2), mais il imite trop docilement les Anciens; sa

(1) Voir sur toute cette question l'ouvrage de M. Lenient, *la Poésie patriotique en France*, Paris, Hachette, t. I.

(2) Sarrazin, *Ode de Calliope à M. Arnauld sur la bataille de Lens*. (Recueil de 1671, t. II, p. 263-280.) Chapelain, *Ode au cardinal de Richelieu*. (*Id.*, t. II, p. 210-221.) De Picou, *Sur la prise de Dunkerque par le duc d'Anguyen*, 1646. — On peut lire dans les œuvres de Saint-Amant le *Passage de Gibraltar*, 1637, Livet, t. I, p. 290, et l'*Ode héroï-comique à Mgr le Prince*, 1645, t. I, p. 394, pour juger du caractère de ses panégyriques : sa fantaisie à demi burlesque s'y donne libre cours. — Il y a dans le Recueil de 1671, t. II, p. 90 et 145, quelques pièces brillantes de Racan et de Maynard. Racan célèbre Henri IV, Marie de Médicis et Louis XIII avec une réelle originalité. Les sonnets de Maynard à Mazarin, et son ode au Roi intitulée la *Nuit*, sont pleins de vigueur et de mauvais goût.

Muse, sa « Calliope » l'inspire mal, en lui persuadant « que le style moderne est capable des ornements de la vieille poésie » : elle nuit à son lyrisme, qui n'emprunte aux Anciens que les vains procédés de leur rhétorique. Pourtant il surpasse en ce genre Segrais, dont l'ode à Chapelain sur les victoires du duc d'Enghien (1) est trop souvent dépourvue de vivacité et d'ampleur, mais qui saura, dans ses Eglogues, louer le prince avec une grâce ingénieuse.

II. — De ces deux tendances que nous avons observées dans le panégyrique : sentiments intéressés et admiration sincère des belles idées et des grandes choses, la seconde domine chez Brébeuf; il faut le reconnaître à son honneur. D'abord il ne demande pas de faveurs, il remercie de celles qu'il a reçues, ou il adresse des louanges à un homme généreux et influent, Fouquet ; à un grand ministre, Mazarin ; enfin à un protecteur qui a été pour le poète un véritable ami, l'évêque de Coutances Auvry. Il s'abaisse donc moins qu'aucun de ses contemporains. Plus d'une fois, célébrant la poésie et appelant sur elle les bienfaits de Mazarin ou du roi, il associe à sa propre cause celle de ses confrères et de ses rivaux ; dans son poème « sur l'heureux repos dont la France a jouy par les soins de Mgr le cardinal Mazarin », dans son *Panégyrique de la Paix*, ce sont les droits de l'art et des artistes qu'il soutient, unissant ainsi leur destinée à la sienne ; il souhaite de voir le jeune roi

Aymer tous les beaux arts de cet amour fecond
Qui pique le génie et rend son feu plus prompt (2).

Il garde, en dépit de sa pauvreté, l'orgueil propre aux poètes, qui, dans tous les temps et dans tous les pays,

(1) *Ode à M. Chapelain sur les victoires du duc d'Anguien* (Recueil de 1671, t. III, p. 54-61). L'*Eglogue sur la Paix* suit immédiatement cette ode dans le même recueil.

(2) *Sur l'heureux repos*, etc.

se sont jugés, non sans quelque raison du reste, supérieurs à la moyenne de l'humanité. Mais cette vanité semble plus sympathique chez lui que chez tout autre ; il a conscience de sa valeur et il est fier de son œuvre à peu près de la même façon que Corneille ; on ne saurait l'en blâmer, quelque différence qu'il y ait entre ces deux esprits ; il écrit à Auvry :

Si tu me permettois d'entretenir la France
De mon ressentiment et de ta bienveillance,
De luy parler tout haut de ton zèle obligeant,
Et de voir mon bonheur croistre en se partageant,
O qu'il me seroit doux de luy faire paroistre
Qu'avant que de me voir et que de me connoistre,
Qu'avant que mon respect eust paru devant toy,
Ton soin officieux se déclaroit pour moy ;
Que malgré mon destin et que malgré ses ruses,
Déjà ce peu de nom que m'ont acquis les Muses
T'avoit en ma faveur tellement prevenu
Que sans rien demander j'avois tout obtenu (1).

Cet hommage naïf qu'il se rend à lui-même n'est pas déplaisant.

Les confidences qu'il laisse échapper, les alternatives de joie confiante et de tristesse résignée qui se montrent parmi les louanges de convention, sans lui être imposées par les lois du genre, rehaussent le mérite de ses panégyriques. N'y a-t-il pas un fond de touchante tristesse dans cet aveu d'un homme qui n'est pas accoutumé au bonheur ?

Si d'un doux sort j'ay peu l'expérience,
Ne puis-je avoir assez de patience
Pour me résoudre à souffrir constamment
La nouveauté d'un heureux changement ?

Son élégie sur la mort du jeune marquis de Gonneville donne une grande place aux souvenirs personnels, à l'émo-

(1) *Eloges poétiques*. A M. l'évesque de Coustance. Epître.

tion intime; les regrets l'emportent de beaucoup sur l'éloge; de là plus de vérité, moins de développements généraux.

Ma plus sensible joie étoit de te connoître,
Et le plus dur tourment qui me soit avenu
Après ce coup funeste est de t'avoir connu.
Ton cœur étoit si noble et ton âme si belle
Que la seule vertu sembloit agir en elle.

Il laisse paraître dans de nombreux passages ses opinions, ses sentiments; certaines des idées qu'il exprime sortent du ton ordinaire et du sujet même de ses *Eloges*. L'horreur du vice, l'amour de la vertu animent son éloquence emphatique; il laisse échapper dans le *Panégyrique de la Paix* une protestation généreuse contre le jeu qui faisait alors tant de victimes à la cour et dans les salons :

Ces jeux qu'on a changez en un trafic sordide,
Ces jeux qui ne sont plus que scandale et qu'horreur.

La cour elle-même, les intrigues et les convoitises dont elle est l'origine, lui dictent plus d'un jugement sévère. Ce n'est pas en effet son moindre mérite que la noblesse et la grandeur de ses idées. Son esprit se dégage assez vite des vues intéressées et des préoccupations matérielles, pour s'élancer vers l'idéal. Parmi ces tirades brillantes sur la vertu d'Auvry, la magnificence de Fouquet, la sage politique de Mazarin, on découvre plus d'une opinion sincère, plus d'un sentiment vrai, source de son enthousiasme. Si l'on tient compte de son zèle religieux, on est moins disposé à voir une machine épique dans tel ou tel développement sur la Providence; il se plaît à montrer Dieu au-dessus des rois et des ministres et à considérer les révolutions humaines comme une suite d'événements déterminés par des décrets divins; il est tout prêt à expliquer ainsi la haute fortune de Mazarin ou même de Fouquet. Dans

une exclamation à la France que Mazarin vient de pacifier, le poète s'écrie :

C'est par des dons si grands qu'aux esprits des humains
Le Ciel s'est expliqué de ses justes desseins,
C'est par ces hauts talents qu'il nous a fait connoistre
Qu'en formant ce grand homme, il veilloit pour ton maistre,
Que, faisant malgré toy son interest du tien,
Il donnoit à ton prince un si ferme soutien.

Il n'y a pas non plus trace de procédés dans les vers où, pour consoler les parents du marquis de Gonneville, il leur suggère l'image des malheurs et des fautes, que Dieu a épargnés à leur fils en le rappelant à lui.

De ce regret cuisant il faut vous détacher
Et souffrir le bonheur d'un fils toujours si cher.
Un Dieu le veut avoir, c'est à vous d'y souscrire.
Il vous le donne mieux alors qu'il le retire ;
Quelques biens éclatants qu'il attendît de vous,
Ceux qu'il trouve là-haut ont des charmes plus doux.
Même qu'auroit-il fait plus longtemps sur la terre?
Révéré dans la paix, redouté dans la guerre,
Tout jeune, il possédoit les honneurs de ces lieux,
Il falloit en chercher de plus grands dans les cieux (1).

C'est cette élévation de la pensée qui le distingue de tant d'autres panégyristes. Il est épris de tous les genres de grandeur, mais surtout de la grandeur morale. Il se plait à mettre en lumière l'ascendant d'un grand homme sur son siècle, l'influence d'une âme forte sur les événements qu'elle se soumet à elle-même, la beauté des exploits guerriers, le pouvoir de la vertu, qui constitue pour lui, comme pour Bossuet, le principal mérite d'un héros. Il y a même quelque naïveté dans cet enthousiasme. N'assigne-t-il pas pour tâche aux protecteurs éclairés des arts

D'assurer au mérite un sort avantageux
Et d'aimer tous les cœurs où la vertu préside ?

(1) *Sur la mort de feu M. le marquis de Gonneville*, etc.

Comme si, en vérité, c'était une loi absolue que les meilleurs artistes fussent toujours les plus vertueux (1). Sans doute il pense aux poètes qui ont, comme lui, cherché à concilier l'art et la morale, et il porte un regard d'envie sur cet heureux « Licidas », devenu tout ensemble le favori des Muses et de la Fortune ; mais n'est-ce pas l'esprit de chimère et d'utopie qui anime les vers où il représente la Paix comme le prélude d'une ère nouvelle ? Le ton emphatique de sa poésie ne suffit pas à expliquer le transport qui l'entraîne.

Je voy, je voy déjà le crime disparoistre,
L'insolence trembler, l'innocence renaistre,
L'équité, la justice et les lois du devoir
Rétablir en tous lieux leur trône et leur pouvoir.
J'apperçois la Vertu si longtemps mesprisée
Releguer loin de nous la vertu supposée
Et d'un maintien sévère et d'une forte voix
Redemander au vice et son rang et ses droits.
Enfin où commandoit autrefois l'infamie,
Je voy du pur honneur la puissance affermie,
Et par un aussi prompt que durable ressort,
Le mérite vangé des cruautés du sort (2).

Si Brébeuf donne libre cours à son imagination, il essaie de justifier ses éloges en insistant sur les grandes actions qui les motivent ; il reprend contact avec la réalité, s'intéresse aux faits historiques, qui ajoutent à l'éclat de sa louange et lui servent d'appui. C'est là un trait distinctif de son talent ; il déclare, dans sa préface, qu'il a évité avec soin « ces inventions fabuleuses dont la plupart des sçavans

(1) *A M. le G. A.* Stances.

(2) *A Mgr le Cardinal Mazarini*, Panégyrique de la Paix. Ce dernier poème fut adressé à Mazarin. V. *Corr.*, t. I, l. 1.

V. aussi la pièce : *Sur l'heureux repos*, etc.

Surtout les premiers soins de ce héros auguste
Eclateront toujours à faire un choix tout juste
Des solides talens, des nobles qualitez
Pour remplir dignement les sainctes dignitez.

font des ornemens essentiels et des assaisonnemens nécessaires à ce genre d'écrire. » Ce n'est pas qu'il ne suscite de temps à autre quelque pâle divinité, quelque froide allégorie, la Paix, la Concorde, l'Amour, le Luxe,

Cet orgueilleux enfant d'une vaine opulence,
Ce père infortuné d'une triste indigence... ;

du moins use-t-il plus discrètement de ces procédés. Il lui arrive aussi de recourir à certaines inventions dont les poètes du temps avaient abusé et qui, perdant de leur premier éclat, étaient devenues banales : il envoie Louis XIV occuper Memphis et Babylone et l'appelle à la Croisade (1). Mais l'histoire forme la matière même de ses *Eloges*, comme des poèmes où Corneille et le P. de la Rue, où Boileau lui-même célébreront plus tard les victoires du Roi. Il se préoccupe des événements, de l'état du royaume, des obstacles auxquels s'est heurté Mazarin, du succès que le ministre a obtenu, des victoires de nos armées, que conduisent Turenne, d'Uxelles, Bellefonds, son élève chéri, Castelnau, Créquy et tant d'autres. Dans son *Histoire de la dernière campagne du Roy en l'année 1658*, qu'il paraît avoir composée avec une véritable prédilection, il est vraiment un annaliste, tant il recherche les épisodes proprement historiques et

(1) *Hist. de la dernière campagne du roy en 1658.*

Il faut aller combattre et le crime et l'erreur :
C'est contre ces Titans qui luy livrent la guerre,
Que ton bras de concert avecque son tonnerre
Doit servir d'interprète à sa juste fureur.

Ce lieu commun était depuis longtemps employé par les poètes. M. Pau Mesnard (éd. de Racine, t. I, p. 63) cite Malherbe : *A la Reine, mère du Roy, sur sa bienvenue en France* ; Maynard : *Au roi Henri le Grand*, qui ont fait cet horoscope à des Dauphins de France. Racine, après eux, a écrit dans son poème : *La Nymphe de la Seine à la reine* :

Tandis qu'un nouveau Mars sorti de votre sein
Ira couronner sa vaillance
De la palme qui croît aux rives du Jourdain.

L'usage de ce développement était plus répandu que ne le dit M. Mesnard ; on le retrouve partout.

s'interdit l'emploi du merveilleux ; il prend le plus souvent le ton d'un historiographe : tel est, par exemple, ce passage éloquent sur Dunkerque :

Cette ville autrefois fameuse par ses crimes,
Et qui longtemps s'est veue un antre de voleurs,
A qui les noirs forfaits se rendoient légitimes
Ou se voiloient du moins sous de fausses couleurs ;
Dunkerque, ce beau port à qui déjà la France
Avoit fait justement ressentir sa puissance
Et qu'enfin nos débats ont mis sous d'autres loix,
Ce Hâvre qu'à l'Espagne ont rendu nos querelles
Aura du moins ce charme à ses terreurs nouvelles
D'exercer la valeur du plus puissant des rois (1).

On s'imagine aisément la même idée exprimée en prose par Pellisson ou Racine.

Il donne une grande place aux considérations politiques ; son esprit vigoureux, qui aime à voir les choses de haut, s'en accommode volontiers. Il montre bien les résultats de la campagne de 1658 pour la France et pour l'Espagne, pour la nation victorieuse et la nation vaincue ; il applaudit à la défaite de celle-ci avec plus de patriotisme peut-être que de réelle habileté, puisque la reine-mère est Espagnole et sœur de Philippe IV, et que le nom de la jeune infante a dû être déjà prononcé ; mais il comprend que ce pays est dès ce moment voué à l'impuissance, qu'il manquera désormais de force et de prestige, et que, pour éviter de nouveaux malheurs, il va recourir aux pratiques artificieuses de sa diplomatie. Le poète s'écrie, dans une orgueilleuse prosopopée, en s'adressant à l'Espagne :

Officieuse perte, heureuse décadence,
S'il faut qu'elle t'instruise à régler tes desseins,
Si le bras d'un vainqueur reveille (2) ta prudence,
Et peut t'ouvrir les yeux en désarmant tes mains.

(1) *Histoire de la derniere campagne du roy.*

(2) Le texte porte : *recueille.* Nous présumons qu'il y a là une faute d'impression.

... Estably ta ressource en ces trames subtiles
Qui t'ont souvent acquis ses sujects révoltez ;
Engage, si tu peux, ces ames indociles
Qui te vendent si cher leurs infidelitez :
Tasche par cette adresse à détourner ta perte,
Et ne te permets plus d'armer à force ouverte,
Contre un juste pouvoir qui t'a presque abbatu :
Ce sont là des exploits que ton orgueil déteste :
Mais c'est dans ta douleur le secours qui te reste,
Et souvent l'art te sert autant que la vertu.

Ce superbe défi peut rivaliser avec l'invective que Corneille adressait, quelques années plus tard, aux Hollandais (1).

Il y a là une tentative assez originale pour rendre plus solide et plus vraie cette poésie des panégyriques, un effort pour donner aux éloges plus de valeur. Brébeuf s'intéresse à la politique du ministre ; il a toujours en vue la grande tâche que Mazarin s'est proposée ; ce qu'il admire non sans raison, c'est cette prudence et cette fermeté qui ont permis au cardinal de soutenir à la fois la guerre civile et la guerre étrangère ; il note même en lui cette expérience des hommes et des choses, cette intelligence subtile qui débrouille les sentiments et les mobiles les plus cachés, prévoit et hâte les événements,

Qui sçait dans le passé connoistre l'advenir,
Qui sçait prévoir les maux et sçait les prévenir,
Qui lit dans les projets qui ne sont pas encore,
Qui souvent lit dans l'âme alors qu'elle s'ignore,
Qu'on void bien entreprendre et bien exécuter,
Et qui sans cesse agit sans jamais s'agiter.
... Mais nous ne sçavions pas qu'en un temps plus contraire
Il pût vaincre à la fois et la Seine et l'Ibère,

(1) Misérables ! quels lieux cacheront vos misères
Où vous ne trouviez pas les ombres de vos pères !

Les Victoires du Roi sur les Etats de Hollande, en l'année 1672, imitées du latin du P. de la Rue.

Qu'au dedans attaqué, qu'au dehors combattu
Son cœur pour l'un et l'autre eût assez de vertu (1).

Il était plus difficile à l'auteur de tracer le portrait du roi ; encore ici, pourtant, il faut reconnaître la justesse de certains traits. Avec plus de précision qu'aucun panégyriste, Brébeuf célèbre la jeunesse, la grâce, la démarche fière du prince; il vante son ardeur impétueuse et sa brillante bravoure. Mais ce sont là des qualités que tous les contemporains du jeune roi lui ont reconnues. Le poète va plus loin : il semble avoir pressenti l'extension que devait prendre l'autorité royale après les troubles de la Fronde, quand Louis XIV voulut gouverner par lui-même. Il esquisse d'avance le progrès de ce gouvernement absolu (2), qui, rassemblant en lui toutes les forces du pays, réussira à maintenir au dedans, par des lois et des règlements sévères, la paix et l'ordre ; qui même, se faisant l'auxiliaire de l'Église, imposera aux consciences l'unité de la foi ; qui enfin étendra sa domination jusqu'aux frontières naturelles de la France par de glorieuses guerres et se laissera emporter par l'amour des conquêtes.

C'est alors qu'on verra la licence bannie,
Le luxe despouillé de tous ses faux appas,
Les blasphemes proscrits, l'insolence punie...
Le Ciel ne prétend pas que tu poses les armes,
A tes nobles souhaits il accorde les siens ;
Il n'est rien que de luy ta vaillance n'obtienne ;
Mais il faut accorder ta pensée à la sienne
Et de ses ennemis il faut faire les tiens...
Il faut aller combattre et le crime et l'erreur...
Lorsqu'il a mis en toy ces qualitez sublimes,

(1) *Sur l'heureux repos dont la France a jouy par les soins de Mgr le cardinal Mazarin depuis l'assoupissement de ses derniers troubles.*

(2) L'épithète se trouve dans l'*Histoire de la dernière campagne du Roy.*

... Aux volontez du ciel, un grand roy se soumettre,
Un monarque absolu qui peut tout se permettre,
Et ne se permet rien qui blesse son devoir ?

Ces talens eslevez qui font les conquérants,
Et qu'on voit seulement dans ces cœurs magnanimes
Qu'il veut instruire un jour aux exploits les plus grands,
Lorsqu'il a mis en toy cette valleur extrême,
Sans doute il a bien sceu qu'il veilloit pour soy-même.
Que te donner beaucoup c'estoit beaucoup gagner...

Parlant ensuite de Mazarin, le poète ajoute :

Si tu veux exercer sa force tout entière,
Si tu veux dignement l'occuper icy bas,
Appliquer tout son zèle et toute sa lumière,
Fais-toy d'autres sujets et de nouveaux Estats (1).

Les principaux traits du règne de Louis XIV sont ainsi dégagés à l'avance ; et l'on ne peut lire certains passages où il insiste sur les avantages que le roi et Mazarin trouveraient à protéger le vrai mérite, sans songer à ce « règne de vile bourgeoisie » qui devait choquer les sentiments aristocratiques de Saint-Simon.

III. — Il y a donc dans tous ces éloges une inspiration sérieuse, un fond de réalité. Mais si Brébeuf a tracé avec précision quelques portraits, s'il a puisé plus volontiers que d'autres panégyristes à deux sources pures, l'histoire et le patriotisme, s'il a eu l'incontestable avantage d'oublier facilement son intérêt personnel et de se laisser emporter par son imagination, il n'échappe pas toujours aux défauts du genre Les poèmes abondent en traits faux, en développements qui ne sont que pompeux. Rien de plus vague que les louanges adressées à Fouquet ; il aimait le surintendant, il lui témoigna, nous le savons, un vif attachement, mais il n'a pas trouvé, pour louer ses qualités d'esprit et de cœur, des vers qui saisissent par leur accent profond et sincère ; il se contente de vanter la hauteur et la sagesse

(1) *Histoire de la dernière campagne du Roy en 1658*, *sub fine*.

de ses sentiments ; il le montre doué de toutes les vertus, de tous les dons du ciel, et ne quitte pas un instant le ton convenu de l'apothéose(1). On attendrait aussi, dans le poème sur la campagne du roi, véritable épopée militaire, une galerie de portraits authentiques, exactement dessinés par un homme qui avait dû voir et connaître les principaux généraux de son temps, qui même avait passé quelques années dans la familiarité de l'un d'eux. On s'aperçoit, non sans regret, que d'Uxelles, de Castelnau, de Bellefonds, Turenne se présentent sous le même aspect : leur bravoure se manifeste par les mêmes coups d'éclat ; ils sont tous de parfaits guerriers, d'une figure noble et fière, en un mot des héros décoratifs. Nous avons pu remarquer qu'il peint et apprécie avec plus de vérité le roi et son ministre ; encore lui arrive-t-il, dans ces endroits, de répandre la louange sans discernement ; on est surpris de l'entendre célébrer chez Louis XIV, la force d'âme et la modération ; ce jeune prince de vingt ans, dont les passions étaient si ardentes, ne pouvait vraiment « se vaincre soi-même » et « triompher ainsi du plus grand des humains » (2). Le poète aurait pu proportionner plus

(1) *Sur la guérison de Mgr Foucquet.*

C'est pour vous, il est vray, mais beaucoup plus pour nous
Que les dieux ont versé tant de grâces sur vous...
Ils ont cru travailler pour le plus grand des princes,
Favoriser son peuple, obliger ses provinces,
Faire un bonheur public des dons qu'ils vous ont faits.

— *A Mgr Foucquet.* Début :

Sage Foucquet, dont l'âme grande et belle
Garde au mérite un amour si fidelle
Que c'est un charme à ton cœur généreux
De le connoistre et de le rendre heureux,
... Il me suffit que ton esprit sublime
M'ait déjà fait paroistre un peu d'estime.

(2) *Histoire de la dernière campagne du Roy en l'année 1658.*

... C'est peu de terrasser un puissant adversaire ;
Grand Roy, d'autres l'ont fait, d'autres pourroient le faire :
Il te faut des exploits et plus hauts et plus saints.
Lorsque pour t'asservir à la grandeur supresme
Tu veilles nuict et jour à te vaincre toy-mesme,
Tu triomphes alors du plus grand des humains.

exactement l'éloge au mérite. Est-il bien habile aussi d'assurer Mazarin de l'affection du peuple, et de glorifier la clémence et la charité du ministre (1) ?

Du moins la forme dont il revêt sa pensée marque-t-elle un art réfléchi. On peut observer que ses qualités de composition s'affirment dans les *Eloges poétiques ;* les idées se succèdent avec une régularité qu'un pur classique lui envierait ; il doit beaucoup à Malherbe, qui attachait tant d'importance à l'ordre logique du développement. Il trouve d'heureux effets de contraste, comme dans le *Panégyrique de la Paix*, où il oppose à l'habile prudence de Mazarin l'ambition jalouse de l'étranger, et couronne ces divers épisodes par un ample tableau qui représente le triomphe de la Paix et le règne de la Vertu. Telle est encore son *Ode sur le mariage du Roy*, où il mêle adroitement les images de la guerre et de la paix, de la haine et de l'amour. Rien n'égale la majestueuse grandeur de sa phrase, où se pressent les énumérations, les antithèses, les figures brillantes, les expressions les plus énergiques, parfois aussi les plus forcées, tous procédés que lui suggère naturellement son ardente imagination.

Cette forme ample et pompeuse ne choque pas, quand elle s'applique à une grande idée ; comme les *Éloges* lui fournissent le plus souvent une illustre matière, il y a là bien des tirades qu'on ne songe pas à blâmer ; telle est :

...Est-il rien de plus doux que de voir sur la terre,
La pleine retenue avec un plein pouvoir,
Aux volontez du Ciel un grand roy se soumettre,
Un monarque absolu qui peut tout se permettre
Et ne se permet rien qui blesse son devoir

(1) *Sur l'heureux repos dont la France a jouy par les soins de Mgr le Cardinal Mazarin, depuis l'assoupissement de nos derniers troubles.*

...Avec quelle clémence, avec quelle douceur,
A-t-on vu l'offencé caresser l'offenceur,
D'un front toujours égal et d'une force extrême
Comme de ses rivaux triompher de soy mesme,
Et faire enfin céder aux projets les plus doux
Les conseils de la haine et l'instinct du couroux

cette apostrophe à la France, que Mazarin a sauvée, dédaigneux des menaces et des attentats :

On a veu tes rivaux travailler à sa perte,
Tes enfants contre luy s'armer à force ouverte,
Et ce cœur invincible aux plus rudes travaux
Suffire à tes enfants, suffire à tes rivaux,
De ce double péril faire une double amorce,
Partager ses efforts sans amoindrir sa force,
Et d'un courage ferme au plus fort du danger
Réduire le François et vaincre l'étranger.

Trop souvent, il est vrai, les redondances de la phrase nuisent à l'effet que le poète veut produire ; le style perd en force, en précision, en clarté ce qu'il gagne en largeur. Brébeuf écrit à Auvry :

Ainsi que du Soleil la splendeur vive et claire
Luit jusque sur la fange et jamais ne s'altère,
Et que l'air infecté la revere si bien
Qu'elle y touche de près et n'en contracte rien,
Ainsi, bien que souvent ta vertu se commette
Avecque ces périls où le siècle nous jette,
Tu vois pourtant, tu vois que ses divins appas
L'emportent dans ton cœur sur tous ceux d'icy-bas (1).

Il faudrait au contraire approuver et citer en entier le passage sur la guerre de Trente Ans, où l'on sent une émotion vraie.

Des esprits agitez d'un orgueil sans mesure
Avoient borné leurs soins à troubler la nature.
Depuis trente moissons ces artisans d'horreur
Avoient semé partout la haine et la fureur (2).

Mais on chercherait en vain à justifier ses hyperboles, ses périphrases affectées et obscures ; c'est en vers également prétentieux et pénibles qu'il décrit une mine qui éclate

(1) *A Mgr l'Evêque de Coutance* (sic). Epistre.
(2) *A Mgr le cardinal Mazarini*. Panégyrique de la Paix.

ou la fièvre dont le roi fut atteint dans la campagne de 1658 (1). Cependant, malgré toutes ses fautes de goût et ses défaillances de style, il lui reste assez d'ardeur et d'éclat pour le distinguer dans la foule de ses contemporains. Nombreux sont les poètes qui ont, comme lui, chanté Mazarin, la Paix, la gloire de la France, le jeune roi, son union avec Marie-Thérèse. Ce dernier sujet, qu'il a traité sous la forme d'une ode, en disciple docile de Malherbe, l'a moins heureusement inspiré que Racine. L'épithalame de Racine vaut surtout par la grâce des images, la douceur des vers, l'emploi habile du merveilleux mythologique. Mais on peut juger que l'*Ode sur la convalescence du Roy* et *la Renommée aux Muses* lui sont inférieures ; ces pièces, toujours écrites avec élégance, manquent de vigueur et de souffle. La valeur des *Eloges* de Brébeuf s'affirme si on lui oppose non plus un poète d'un génie éprouvé, mais quelques écrivains, estimés à cette époque et tombés depuis dans l'oubli. Il est bien supérieur à Marcassus, qui adresse à Mazarin des strophes d'un style facile et souvent prosaïque, où il compare les troubles de la Fronde à la lutte des Titans contre les dieux, et le dévouement du ministre, hâtant par un exil volontaire la fin de tous ces malheurs, au sacrifice d'Iphigénie. Cet auteur, on le voit, n'évite pas le fatras de la mythologie (2), non plus que le ridicule. Le léger badinage de

(1) *Hist. de la campagne.* Voici d'abord la description de la fièvre :

> Des feux vifs et cuisants, des flames inhumaines
> Portent l'embrasement dans ce cœur généreux ;
> Le sang de mille rois s'allume dans ses veines.

La description du trou de mine n'est pas moins ridicule :

> Bientost l'impression d'une flâme couverte
> De sa prison étroite alloit crever les flancs
> Et des abysmes noirs de la terre entr'ouverte
> Vomir la roche ardente et les cailloux bruslans.

De pareils traits ne sont pas rares dans les *Eloges poétiques.*

(2) De Marcassus, *Remerciement de la Poésie, fait pour la Paix au nom de la France. A Mgr l'Eminentissime Cardinal duc de Mazarin.*

Benserade, qui profite des grands événements pour tendre la main sans pudeur, manque non pas d'esprit, mais de délicatesse (1). On souhaiterait plus de vivacité et de vigueur, une imagination moins discrète à Perrault, dont l'élégante simplicité aurait dû trouver grâce devant Boileau (2). Gilbert a de nobles accents ; mais cet imitateur de Malherbe n'est pas exempt de froideur, et il emprunte trop d'images et de comparaisons aux fables antiques (3). Plus vive est l'inspiration de l'abbé Cassagne ; mais il ne sait pas en régler le cours et tombe dans d'étranges fautes de goût (4). L'abbé Esprit, plus égal, plus soutenu, recherche, comme Brébeuf, la grandeur et l'éclat (5). Quant à de Brieux, le poète latin de Caen, il a vu dans son *Eloge de la Paix* l'occasion de décrire avec une exactitude charmante l'activité d'une ville maritime qu'un glorieux traité rend à ses travaux, les réjouissances et les gais propos d'un peuple qui aime tout ensemble les doux loisirs et les entreprises commerciales. Il peint avec un réalisme aimable l'impatience du marin prêt à s'élancer sur les mers, le bonheur du paysan qui va enfin se livrer sans crainte à la culture et à l'élevage, danser et chanter joyeusement aux jours de fêtes, sous la direction du vieux ménétrier. On retrouve les circonstances et les figures de la vie ordinaire dans ces petits tableaux

(1) De Benserade, *Mémorial pour la paix qui reste à faire à Son Eminence*. (*Recueil de poésies chrétiennes et diverses*, dédié à Mgr le prince de Conti, 1671, t. II, p. 293-295.)

> Après avoir sur la terre et sur l'onde
> Mis le repos et secouru si bien
> Le grand Estat du plus grand roy du monde,
> Dépeschez-vous de secourir le mien.

(2) Perraut (*sic*). *Sur la paix*, ode. (*Id.*, t. II, p. 342-349.)
(3) Gilbert. *Au Cardinal Mazarin*, ode. (*Id.*, t. III, p. 248-263.)
(4) M. l'abbé de Cassagne, *Sur la paix des Pyrénées*, ode. (*Id.*, t. III, p. 277.)
(5) L'abbé Esprit. *A Mgr le Cardinal de Mazarin. Sur la paix.* (Recueil de 1671, t. III, p. 269-277.)

de genre, si différents des fresques de Brébeuf (1).

Brébeuf surpasse ces écrivains, trop méconnus peut-être, par la force de son imagination. En dépit de tous ses défauts, il reste après la mort de Malherbe, au temps de Mazarin, le plus brillant représentant de cette poésie officielle. Il a chanté les grandes actions du cardinal, l'avènement de la paix et la gloire naissante de Louis XIV avec plus de noblesse qu'aucun autre. Après lui, Corneille et Boileau sauront seuls célébrer dignement les victoires du roi ; ni Doujat, ni Fr. Colletet, ni Cotin, ni même Segrais et l'abbé Esprit n'égaleront notre auteur (2). Louis XIV ne prit pas garde, semble-t-il, au talent de ce panégyriste ; à peine jeta-t-il un regard distrait sur la *Pharsale* ; quant à Mazarin, il récompensa le poète avec parcimonie. Ces mécomptes eurent sans doute d'heureux effets sur le talent de Brébeuf ; son âme généreuse se repliait sur elle-même, dans les moments de détresse physique et morale, et trouvait une amère consolation à chanter sa souffrance et à s'entretenir de pensées divines.

IV. — Nous voici arrivés au plus original de ses poèmes, à celui qui est peut-être le moins connu, car, si les contem-

(1) De Brieux. *Astraea redux seu Pacis effigies*, 1661.

Mercator varias currit securus ad oras
Et praeter scopulos nil habet unda mali.
Barbaricas ostentat opes Thetidisque superbis
Exuviis portum foeta carina subit.
... Nec minus agricolae diffundunt gaudia pectus
Dum reside incultam vomere sulcat humum.
Securis feriunt auras balatibus agni
Et saturae referunt ubera plena boves.
... Tum juvenes, robusta cohors, hilaresque puellae
Commixti ludunt instituuntque choros,
Cantor ubi in medio, celebris per compita cantor
Utriculi raucis obstrepit usque sonis...

(*Jac. Mosanti Briosii poemata*. Caen, Cavelier, 1663.)

(2) Doujat, *Naissance du Dauphin*, 1661, ode. — Cotin. *Sur l'entrée du Roy en Flandre*, ode (Recueil de 1671, t. II). — Segrais, *Eglogues* (Recueil de 1671, t. III). — L'abbé Esprit, *Ode pour le Roy sur ses conquêtes dans la Hollande*, 1672. — Colletet, *la Hollande vaincue ou Louis XIV triomphant*, poème dédié à Mgr le Dauphin, 1672.

porains de Brébeuf en ont mal apprécié le mérite, la postérité n'a pas songé à réparer cette injustice. Au reste, le poète lui-même ne fit rien pour assurer le succès de son ouvrage. Après l'avoir écrit d'inspiration, au cours d'une cruelle maladie (1), il en conserva la copie, ne jugeant pas opportun de la publier. Quand il céda aux sollicitations de ses amis, ce fut à regret ; il éprouvait sans doute quelque scrupule à rendre le public confident de ses pensées intimes ; il avait d'ailleurs conscience des imperfections de ce poème, composé dans des circonstances si étranges ; enfin il craignait qu'on n'y trouvât peu d'intérêt ; il avoue quelques-unes de ces raisons à du Hamel qui le pressait de faire imprimer les *Entretiens solitaires* et de les dédier au cardinal Mazarin. « Je crains, lui déclare-t-il, que les *Entretiens* ne soient pas un ouvrage assez fort pour l'offrir à Son Eminence ; du moins, Mlle de Bellefonds qui les vit, il y a près de deux ans, m'en parla avant-hier assez froidement, et comme ce sont des pièces que j'ai faites dans les inter-

(1) En 1656. V. l'*Avertissement*. Nous ne croyons pas qu'il y ait contradiction entre l'avertissement et la lettre que nous citons ; Brébeuf parle ici d'une fièvre et là de plusieurs maladies ; mais sa constitution affaiblie n'a-t-elle pu subir, dans le cours d'une seule année, l'atteinte des maux les plus divers ? — Les *Entretiens solitaires ou prières et méditations pieuses* furent imprimés à Rouen et édités par « Antoine de Sommaville, au Palais, sur le deuxième perron allant à la Saincte Chapelle, à l'escu de France, MDCLX. Avec approbation des docteurs et privilège du roy. » In-12. Le texte est précédé de l'épître dédicatoire au cardinal de Mazarin, de l'avertissement et d'une explication de quelques façons de parler. Le privilège est du 17 avril 1660, l'impression fut achevée le 8 mai 1660. — La deuxième édition est de 1666, publiée chez « Jean Ribou, au Palais, vis-à-vis de la Saincte Chappelle, à l'image sainct Louis », MDCLXVI. La troisième est de 1669 (même libraire). — La quatrième porte le titre suivant : *Entretiens solitaires ou prieres et méditations pieuses, en vers françois, par M. de Brébeuf*, nouvelle édition. Divisez en quatre livres, selon l'ordre des matières, et enrichis de figures. A Paris, chez Jean Ribou, etc., MDCLXX, avec approbation et privilège, in-12. Achevé d'imprimer le 1er avril 1670. — Ici la disposition des matières est complètement modifiée. Les vingt-huit méditations sont réparties entre quatre livres, et l'ordre en est changé. Nous donnons les deux notations, chaque fois que nous avons à citer un passage des *Entretiens*. Nous avons fait usage d'un exemplaire de 1671, qui est peut-être une contrefaçon, car il ne porte pas le nom de l'éditeur. V. à l'appendice la bibliographie.

vales de plusieurs maladies, et que présentement, faute de santé, je ne puis pas les retoucher comme il seroit nécessaire, je me persuade aisément qu'elles n'auront pas toute l'approbation que vous pourriez en espérer (1). » En vérité, un homme d'Etat comme Mazarin, qui préférait l'action à la spéculation pure, l'habileté politique aux élans de la foi la plus sincère, devait apprécier médiocrement ce genre de poésie. Cependant Brébeuf céda aux instances de son ami du Hamel, livra les *Entretiens solitaires* à l'imprimeur et adressa au Cardinal, en tête du livre, une épître éloquente, où il montrait bien avant Bossuet que les grandes qualités politiques et la gloire humaine ne sont rien sans la piété : « Dans Votre Eminence, l'homme chrétien demeure bien au-dessus de l'homme d'Etat. » L'idée n'était pas très exacte, appliquée à Mazarin, mais il avait raison d'y insister, ne fût-ce que pour justifier l'envoi d'un pareil ouvrage au plus politique des cardinaux. Celui-ci reçut favorablement, à ce qu'il semble, les *Entretiens solitaires* (2).

Ce poème est bien, comme l'indique l'Avertissement, lyrique et religieux. « Je vous donne seulement ici les méditations d'un malade (3). » On trouve dans les vingt-huit pièces du recueil, des élévations de l'âme vers le ciel, des désirs de conversion, des retours de la conscience sur elle-même

(1) *Œuvres diverses*. *Corr.*, t. I, l. 66. Il s'agit ici d'une sœur de la religieuse. « Les trois tantes paternelles du maréchal de Bellefonds avoient épousé, 1642, un Castel, la seconde un Cadot, qui sont les Sebevilles : la troisième fut mère du maréchal de Villars. » (Saint-Simon, *Mémoires*, éd. Chéruel et Ad. Regnier fils, in-12, 187, t. IV.) En réalité, elles étaient plus de trois. V. Cabinet de d'Hozier, Bibl. nat., t. XVI. L'épître à Mgr le cardinal Mazarin, qui précède l'ouvrage, doit être complétée par la lettre : *A Son Eminence, en luy envoyant les Entretiens solitaires*. (*Corr.*, t. I, l. 3.)

(2) On peut le conjecturer par ce mot de Brébeuf, dans une lettre à du Hamel, t. I, l. 103 : « Je vous puis dire en général que les *Entretiens solitaires* ont esté parfaitement bien receus au lieu que vous sçavez. »

(3) Il ajoute : « Il y a près de quatre ans que j'en fis mon occupation dans les intervalles d'une longue fièvre, et comme il nous est assez ordinaire d'user mieux de l'indisposition que de la santé, je vous avoue que j'ai négligé de continuer après ma guérison ce que j'avois commencé dans ma maladie. »

qui entraînent après eux l'humilité et le repentir, des regards jetés sur ce monde où Brébeuf a souffert et souffre encore. C'est donc une œuvre personnelle, au sens moderne du mot, bien que les confidences y soient discrètes et que l'âme ardente du poète se répande plus volontiers en prières qu'en souvenirs. Ce n'est pas toujours son propre cœur qu'il ouvre devant nous ; beaucoup de sentiments et d'idées s'appliquent moins à Brébeuf qu'à la généralité des pécheurs repentants. Du moins se présente-t-il au lecteur tel qu'il est, tel que l'ont fait les épreuves de la vie ; il ne compose plus son attitude, il n'écrit pas pour exercer son métier d'écrivain, pour plaire au public et acquérir la gloire, pour obtenir les faveurs ou l'amitié des grands. Ce n'est plus l'auteur de petits vers galants, applaudi dans les ruelles de Paris et de la province, qui se montre ici ; ce n'est plus le panégyriste, célébrant avec une certaine sincérité les grandeurs humaines sans oublier complètement le soin de sa fortune ; c'est un malade dont les souffrances physiques n'ont pas affaibli la pensée, qui a perdu toute espérance et, saisi d'angoisse, se recueille et médite sur sa conduite, s'examine et se juge lui-même, élève son âme vers Dieu. Qu'importent les « langueurs et les stérilités » où tombe parfois son improvisation et dont il s'accuse lui-même ; qu'importent les « règles de l'art » ? C'est pour lui-même qu'il écrit. Il est seul avec sa pensée devant Dieu.

On peut se demander, il est vrai, si les *Entretiens solitaires* reproduisent avec une exactitude absolue les sentiments de l'auteur, s'ils réfléchissent comme dans un miroir l'état de son esprit, sa façon de vivre et d'envisager les choses du monde, au moment même où il écrivait cette œuvre. Avec une franchise qui n'a d'égale que celle de Corneille dans ses *Examens*, Brébeuf avoue qu'il n'a pas réalisé en lui cette belle dévotion, et qu'il faut, pour bien apprécier son réel mérite, ramener son ardeur religieuse à des propor-

tions plus humaines (1). Doit-on conclure de là que cette poésie n'est pas tout à fait dépourvue d'artifice ? Non sans doute ; il s'excuse seulement de n'avoir point conformé sa vie aux nobles et pures idées que lui dictait son enthousiasme (2). C'est la condition commune à tous les poètes de ne point borner leur génie à « se réfléchir » sur eux-mêmes et d'idéaliser leurs propres sentiments. Doués d'une imagination forte et d'une sensibilité délicate, ils soumettent à des proportions plus harmonieuses, à une forme plus belle, la matière même de leur pensée, dont ils n'altèrent pas la nature. On ne saurait suspecter l'expression de l'amour, du regret, de la douleur chez Hugo, Musset, ou Lamartine ; les seules inexactitudes que le critique ait pu y surprendre portent sur des faits. Comme l'inspiration de l'auteur est un état privilégié, il faut se garder de l'opposer à sa vie. Brébeuf, avec un scrupule qui l'honore, est prêt à exagérer ce contraste, et s'il « ne sent pas » ordinairement « les choses comme il les dit », du moins il les dit comme il les pense.

Grande est la variété des sentiments qu'il exprime. Ici se pressent les tristes souvenirs du passé, et de ses efforts infructueux vers la fortune et la gloire ; sa fierté s'offense des soins officieux qu'il a prodigués vainement aux grands, aux gens en place ; sa loyauté est choquée des promesses légères, que les hommes prodiguent sans attacher le moindre prix à leur parole ; il s'est abaissé, il a flatté, et il n'a recueilli que l'indifférence ou le dédain.

(1) V. l'*Avertissement* en tête des *Entretiens solitaires*. « Je veux bien vous dire avec toute la sincérité possible, que vous ne devez pas juger de moy par le don que je vous fais, ny vous persuader que j'aye dans le cœur tous les sentimens de dévotion que vous trouverez peut-estre en quelques-unes des pièces que je vous offre ; je n'aime point à m'attirer une réputation qui ne m'est pas deue... »

(2) La lettre à du Hamel (I, 103) confirme notre interprétation : « Enfin, je vous puis dire en général que les *Entretiens solitaires* ont esté parfaitement bien receus au lieu que vous sçavez, et que j'y passe pour si vertueux que je meurs de honte de ne l'estre point. »

Surtout auprès des grands que de soins assidus,
D'inutiles devoirs, de services perdus,
Pour n'avoir qu'un mépris ou qu'un léger salaire,
Qu'un don de leur caprice attendu si longtemps
Qu'il égale le sort de celui qui sait plaire
Au sort des mécontens (1) !

L'accent est sincère, mais on ne peut s'empêcher d'observer que Brébeuf condamne du même coup les « éloges » qu'il adressera encore plus d'une fois à Mazarin et au roi. On aurait tort, semble-t-il, de l'accuser de duplicité ; il ne faut pas oublier les circonstances particulières où il composa ses *Entretiens*, le caractère spontané de cette poésie. L'espérance renaîtra en lui avec la santé ; mais quand il écrit ces vers, il est malade et découragé. On ne saurait s'étonner qu'il rejette dans le néant les puissances et les joies éphémères de la vie. Il raille le grand dont on flatte « le néant », assez crédule pour écouter les louanges :

Il prend ce rang sublime où l'ont mis ses flatteurs,
Et nous met aussi bas que nous semblons nous mettre.

Cet homme qui voit souvent ses desseins renversés, dont le pouvoir se renferme en d'étroites limites et finit avec sa vie, peut-il sauver son prochain ?

Que l'homme à nous servir veuille bien s'engager,
Tout ce qu'il peut pour nous est d'un prix si léger,
Que souvent il nous sert en trompant nostre attente,
Que de ses amitiés les plus vives chaleurs
Souvent au lieu de rendre une âme plus contente
Redoublent ses malheurs.

... Il promet hardiment de finir nos malheurs,
Il nous vole un espoir qu'il falloit mettre ailleurs,
Il usurpe des vœux que le Ciel nous demande ;
C'est par là qu'en nos cœurs il fait plus de progrez,

(1) *Entretiens solitaires*, 2 (1660) ; I, 2 (1671). *Qu'il ne faut point mettre sa confiance dans les promesses des hommes.*

Tant qu'une confiance et si lâche et si grande
Se change en nos regrets.

... Après nous avoir veus par des éloges faux,
Consacrer lâchement jusques à ses deffaux,
Vanter jusqu'à sa honte et jusqu'à ses foiblesses,
Jusque dans ses péchés mettre un charme attirant,
Il entre au monument sans payer les bassesses
Qui l'avoient fait si grand (1).

Brébeuf, on le voit, n'épargne pas les panégyristes ; avec une rude franchise, il leur reproche leurs mensonges ; il se range d'ailleurs parmi eux et s'applique la sentence, sans pitié. La flatterie et l'orgueil sont de grandes vanités.

Les années écoulées, avec leur cortège de douleurs, d'espérances trompées, de regrets, n'offrent à sa pensée aucun objet auquel il s'attache. Mais est-il certain de n'être pas en partie responsable de sa destinée ? Sa conscience interrogée ne lui révèlera-t-elle pas des fautes, des erreurs ? Il semble bien avoir procédé à ce douloureux examen avec la sincérité d'un malade qui sent la mort approcher. Il dégage du même coup son âme des liens qui l'attachent encore au monde pour l'élever vers ce Dieu qu'il s'accuse d'avoir négligé. N'est-ce pas à lui-même qu'il pense, quand il parle de l'homme assailli par les regrets et les déceptions d'une vie agitée ?

L'importun souvenir de ses fautes passées
Agite son esprit sans régler ses pensées,
Il voit ses maux présens sans détourner ses pas,
Il sait de quels malheurs l'avenir le menace,
Et la frayeur le glace
Et ne le change pas (2).

C'est alors que le pécheur, cherchant un appui autour de

(1) *Entretiens solitaires*, 2 (1660) ; I, 2 (1671).
(2) *Id.*, 9 (1660) II, 4 (1671).

lui, se tourne vers Dieu et s'écrie, avec l'accent de la pénitence

> ... De vos présens divers, il ne sait point l'usage,
> Les uns font son orgueil, les autres font sa rage.
> Il sçait bien murmurer au fort de sa souffrance,
> Mais dans son abondance,
> Il ne sçait vous bénir (1).

Brébeuf a pu connaître ces sentiments de sombre tristesse, mais bientôt il s'éloigne du monde et appelle Dieu à son secours. Comme le pécheur repentant dont il trace la figure,

> ... Si dans ce désordre il se résout à vivre,
> Il n'y veut point mourir (2).

Les spectacles variés que lui offrent les hommes et les choses, les méditations philosophiques et religieuses qu'il y puise, le confirment dans ses propos. Partout il retrouve les souffrances, les fautes qui ont fait le malheur de sa propre vie. L'homme lui apparaît comme un être faible, borné dans sa nature, que trompent ses sens, ses passions, sa raison même. Sa vertu, elle aussi, est feinte, car la sagesse, les grandes actions, toutes les qualités du cœur et de l'esprit, qui semblent nous ravir à notre bassesse, accroître notre valeur, cachent en réalité le plus subtil des vices, l'amour de soi. Il s'attaque à cet instinct aveugle, qui est au fond du cœur humain, avec une âpreté qui égale et surpasse même celle de La Rochefoucauld ou des écrivains de Port-Royal. Il ne considère pas la pensée, appliquée aux plus hautes spéculations de la science et de la philosophie, comme une marque d'illustre origine et le dernier vestige de l'antique splendeur de l'homme ; celui-ci, laissé à ses seules forces, n'est pas, comme chez Pascal, un « roseau pensant », mais

(1) Même pièce.
(2) *Entretiens*, 2 I, 2.

un pur néant. Si notre auteur s'inspire de l'Ecclésiaste et de tant d'autres passages des Ecritures qui se plaisent à briser notre orgueil, il dépasse encore ses modèles, dans son ardent enthousiasme de pénitent.

... La vigueur que tu sens ne sert qu'à te détruire.
Tes sens et ta raison t'abusent tant de fois,
Que c'est aimer l'erreur que d'écouter leur voix ;
Tant que leurs seuls conseils régleront ta conduite,
Tes vœux pour ton bonheur n'en seront qu'une fuite ;
Avec ce seul secours tu ne peux t'élever
Jusqu'à chercher ton bien où tu dois le trouver...
Mais quelle est après tout cette vertu sublime,
Qui plaist tant à ton cœur et t'acquiert tant d'estime ?
Cet ornement trompeur qui nous charme les yeux
N'est rien qu'un beau phantôme et qu'un nom spécieux.
L'intérest des honneurs, des biens ou des délices
Produit seul ta vertu comme il produit tes vices...
Peut-estre autant de fois qu'on admire tes forces
A combattre le vice et vaincre ses amorces,
Au gré de cet amour et subtil et caché,
Un péché se détruit par un nouveau péché :
Ta prudence aboutit à bannir de ton âme
Ce qui peut t'attirer l'infamie et le blâme,
A composer si bien ta conduite et tes mœurs,
Qu'un beau renom t'élève aux plus brillans honneurs (1)...

Si l'attachement de l'homme à ses propres intérêts était le seul objet de son attention, il en résulterait quelque apparence d'ordre dans sa vie et dans sa pensée ; il n'en est rien ; son âme est en proie aux désirs, aux passions, aux vœux inconstants qui l'assiègent, aux vagues aspirations qui l'entraînent vers l'idéal vaguement entrevu ; Brébeuf rejoint ici Pascal, mais il n'insiste pas, comme le Janséniste, sur ce besoin de l'âme qui est la marque de son ancienne grandeur.

(1) *Des sujets que nous avons de nous mépriser. Entretiens solitaires* 28 (1660) ; I, 6 (1671).

A mille empressemens sa passion le livre;
Nuit et jour, il s'agite et ne trouve jamais
Ny le temps de jouir, ny le loisir de vivre,
Ny de bornes à ses souhaits (1).

C'est donc par l'examen sincère de sa conscience, par le regret de ses fautes que l'homme arrive à reconnaître le néant de sa nature et à mériter les grâces du ciel. Chez notre auteur même, cette « légère idée de dévotion », ces « souhaits languissants » (2) qui dormaient dans son cœur, se réveillent sous l'aiguillon de la souffrance ; il a médité, lui aussi ; les souvenirs du passé, les pressentiments de l'avenir ne lui offrent que de tristes images ; il aperçoit maintenant la vanité des biens qu'il a désirés ; il élève sa pensée vers Dieu.

Qu'espérons-nous, mon âme, en nous donnant en proie
Aux faux biens d'icy-bas?
Attendons-nous du monde ou le calme ou la joie
Que luy-mesme n'a pas ?

... Le bonheur qu'il promet est un bonheur si fresle
Qu'il ne vaut pas nos soins,
Et ce qu'il donne enfin à notre indigne zèle
Est encor beaucoup moins (3).

C'est l'adieu définitif aux frivolités du monde, le divorce avec ce passé, où la joie éphémère se mélange de tristesse et laisse une impression d'amertume. Devant le poète s'ouvre une vie nouvelle ; s'adressant à Dieu, il commence l'acte de foi.

Il est temps désormais que mon âme soupire
Après un bien plus doux ;
Et qu'au fond de mon cœur souvent je me retire
Pour ne parler qu'à vous (4).

(1) *Entretiens*, 13 ; I, 4. *Que nous ne devons point nous attacher aux choses de ce monde.*
(2) Avertissement des *Entretiens solitaires.*
(3) *Entretiens*, 27 ; I, 7.
(4) *Id. Des douceurs et de la seureté de la retraite.*

La douleur, l'aveu de sa faiblesse l'ont donc ramené vers la source des vrais biens. Mais il a besoin des secours du ciel pour avancer dans la vertu ; il offre au Créateur ses souffrances et son repentir en échange du pardon qu'il sollicite ; alors il se répand en instances, en prières ferventes ; tantôt la confiance et l'espoir dominent ; tantôt la crainte l'emporte et présente aux regards du pénitent l'exemple des châtiments déchaînés sur les cœurs infidèles.

> Rebuté des charmes du vice,
> Je viens enfin, Seigneur, vous montrer mes regrets,
> Je viens solliciter contre votre justice
> Ces sources de bonté qu'on ne tarit jamais.
> Je veux venger sur moy vos grandeurs offensées,
> Opposer mes remords à vos sévérités (1).

> ... Tu vois, tu vois, mon âme, en quels malheurs se plonge
> L'homme qui se dévoue aux appas du mensonge,
> Qui des grâces du Ciel s'est rendu le vainqueur ;
> Dieu récompense en Dieu, mais il punit de mesme,
> Et sa douceur extrême
> Laisse agir quelquefois son extrême rigueur (2).

L'âme sent désormais son bonheur, quand elle se rapproche de Dieu, sa souffrance, quand elle s'éloigne un instant de cet ardent et lumineux foyer. Ce qui sauvera le pécheur, au milieu de cette crise, c'est son ferme désir de se sauver, et surtout son humilité (3), cet « état de justification »,

(1) *Entretiens*, 7 ; II, 1. *Désirs de conversion et affections pieuses d'avancer dans la vertu.*

(2) *E. S.*, 10 ; II, 7. *De la stupidité et de l'endurcissement où le péché nous jette.* — Toute la doctrine de Brébeuf en matière de spiritualité se trouve résumée dans ces vers, *E. S.* 7 ; II, 1. *Désirs de conversion et affections pieuses d'avancer dans la vertu :*

> L'homme quoy qu'il pense ou qu'il ose,
> N'est qu'un néant superbe et qu'un rien orgueilleux,
> Et ce rien toutefois vous devient quelque chose
> Quand vous estes le tout que cherchent tous ses vœux ;
> Sitost qu'il fait de vous l'objet de sa tendresse,
> Ce néant fortuné se change entre vos mains.....

(3) V. *Entretiens*, 17 ; III, 3. *De l'efficace des clartez divines et de la foiblesse des nôtres.*

comme dit Mme de Bellefonds (1), « le vrai centre de notre néant où Dieu veut que nous soyons pour être capables de ses grâces ». La réconciliation entre l'homme et Dieu est accomplie. Le poète éprouve désormais des mouvements de joie et de reconnaissance ; il n'est plus en proie aux angoisses du doute, au trouble des passions ; il adore en silence celui dont les grâces affermissent sa foi ; les épreuves ne le découragent pas plus que le sentiment de ses fautes ne le réduit au désespoir.

Qu'il est juste, Seigneur, pour prix de vos richesses,
Que mon amour du moins réponde à vostre amour,
Que mon ressentiment s'accorde à vos caresses,
Qu'un Dieu m'ayant cherché, je le cherche à mon tour.
Je ne voy rien en moy qui ne m'en entretienne,
Qui ne soit une voix ou qui ne la devienne,
Pour me parler de vos bienfaits,
Rien qui ne me prescrive et l'ardeur et le zèle,
Et rien enfin qui ne querelle
L'injustice de mes souhaits (2).

De ces hauteurs où il est parvenu, le poète aperçoit le monde sous un aspect nouveau ; il ne l'envisage plus comme un vrai bien qui a en lui-même sa propre fin et tire de lui-même sa valeur, comme la source de toutes les joies ; la piété a dépouillé les choses de leur éclat extérieur, des vains ornements dont elles brillaient ; le poète ne distingue plus ce qu'il poursuivait autrefois, la gloire, la fortune, les séductions de l'amour-propre ; il reste insensible aux plaisirs les plus délicats d'une société polie ; car l'homme apporte avec lui, partout où il fonde des cités et établit la civilisation, ses infirmités, ses fautes et ses crimes qui altèrent l'œuvre divine. C'est la solitude que recherche désormais Brébeuf ; il trouve le vrai bonheur dans la con-

(1) *Traité sur la pénitence*, dans : *Œuvres spirituelles*, Rouen, 1688.
(2) *Entretiens*, 6 ; IV, 2. *De la reconnoissance que nous devons à Dieu pour les bienfaits que nous recevons de luy.*

templation de la nature que la main des hommes n'a pas touchée. D'ailleurs, n'est-ce pas loin de l'agitation et du bruit des villes que les entretiens du fidèle et de Dieu ont le plus d'intimité ? Ici, la prière s'élève plus fervente et plus pure, car rien ne trouble la sérénité du croyant ; de plus, l'harmonie des forces variées qui gouvernent l'univers, l'éclat des astres, le silence majestueux des déserts, la vigoureuse beauté des bois verdoyants offrent à ses regards une image plus parfaite de Dieu.

... Là tout, jusques à l'ombre et jusques au silence
Des rochers et des bois,
Pour me parler de vous, ne sera qu'éloquence
Et ne sera que voix.

C'est là que mon esprit vous rendra les hommages
Qu'il vous doit en tous lieux,
Et là que je pourray dans vos moindres ouvrages
Vous voir presque des yeux.

Au lieu que dans le monde où le luxe et le faste
Brillent de toutes parts,
La visible splendeur de ce pouvoir si vaste
Se cache à nos regards.

Les célestes flambeaux en vain dans leur carrière
Nous montrent leurs attraits,
Et parlent à nos yeux avec tant de lumière
Du Dieu qui les a faits.

... Au contraire, Seigneur, dans ces bois solitaires,
Et ces heureux déserts,
Les objets les plus vils se font de vos mystères
Les truchemens diserts.

Souvent les seuls regards des rochers et des plantes
Rendent nos yeux sçavans,
Ce sont de vos grandeurs des images parlantes
Et des portraits vivans (1).

Mais ce qui rend encore plus sensible le caractère per-

(1) *Entretiens*, 27 ; I, 7. *Des douceurs et de la seureté de la retraite.*

sonnel de cette poésie, c'est qu'elle n'est pas toujours empreinte de ce mysticisme. Parfois, l'auteur retourne à ce monde qu'il vient de quitter sans regret ; le farouche solitaire se change en un « honnête homme », préoccupé avant tout de concilier la piété avec les exigences de la vie réelle ; Brébeuf trace alors l'image d'une vertu souriante comme celle que prêchait Montaigne, indulgente comme celle de Philinte, aussi éloignée d'ailleurs du scepticisme que des transports d'une foi ardente. Cette sagesse n'affecte pas une raide simplicité ; elle n'est pas hors de notre portée, nous pouvons facilement y atteindre ; elle n'est pas une, elle séduit au contraire par ses aspects variés ; car « elle sait changer de visage », et se plie aux circonstances sans excès d'indulgence ni d'austérité. Dans un passage visiblement inspiré de l'Ecclésiaste (1), il la montre tour à tour enjouée ou grave, prête à rire et à pleurer, à tirer parti des passions humaines pour en faire des perfections (2). Sans doute le poète malade écrit ces strophes dans les courts moments de répit que lui laisse la souffrance ; il sourit et il espère, et, trouvant à la vie un nouveau charme, il se demande s'il n'est pas possible de réconcilier le monde et la foi, si Dieu exige l'absolu renoncement du chrétien qui veut accomplir son salut ; la nature humaine a des limites qu'on peut craindre de dépasser, car on risque alors de fausser le ressort de l'âme. Ce sont là autant d'idées qui

(1) *Ecclésiaste*, ch. III, v. 1-10. *Omnia tempus habent...*
(2) *Entretiens*, 12 ; III, 9. *Que la vertu est facile à tout le monde.*

Enjouée avec la jeunesse,
Elle en sçait régler les plaisirs,
Et sans contraindre ses désirs,
Elle est grave avec la vieillesse...
Elle entre dans tous les commerces,
Elle s'applique à tous les arts...
Elle sçait et rire et pleurer,
Quand il nous faut pleurer ou rire.
Loin de bannir nos passions,
En les rangeant sous son empire,
Elle en fait nos perfections.

marquent une diminution passagère de l'enthousiasme mystique et un retour à des sentiments d'une philosophie moins rude.

> ... Tu voudrois aller chercher Dieu
> Dans les cloistres les plus austères...
> Quitte cette plainte indiscrette,
> Banny ce discours odieux,
> Croy que Dieu se trouve en tous lieux,
> Aussi bien que dans la retraitte ;
> Au lieu que ton cœur abbatu
> Soupire après une vertu
> Qui passe ton zèle et tes forces,
> Applique enfin mieux ton désir,
> Et tâche à trouver des amorces
> Dans celle que tu peux choisir (1).

Brébeuf est souvent moins loin qu'il ne pense de cette société, dont il se détache avec effort. De temps à autre apparaissent, mêlées aux accents les plus religieux, des observations fines et railleuses sur les salons, les médisances, les jalousies et les petits complots des ruelles, le langage affecté qu'on y parle ; en un mot, des traits de bel esprit à demi converti (2).

Mais ces hommages presque inconscients, rendus aux douceurs de la vie mondaine, sont rares chez Brébeuf. Si elle prend terre un instant, son inspiration se relève bientôt ; ce qui domine dans les *Entretiens solitaires*, c'est l'ardeur de la piété ; elle éclate surtout dans certaines

(1) *Entretiens*, 19 ; III, 2. *Que la vertu est facile à tout le monde.*
(2) *Id.*, 27 ; I, 7. *Des douceurs et de la seureté de la retraite.*

> ... Les histoires du bal, du cours, de la ruelle
> En font les doux appas,
> Et tout autre discours que de la bagatelle
> Ne s'y pardonne pas.
>
> Là joindre l'agrément avec l'art de médire
> Est un art précieux ;
> Et quiconque entend bien le tour de la satire
> Peut entrer en tous lieux.

pièces peu étendues, d'un rythme souvent monotone, mais d'une profonde sincérité, qui sont rassemblées à la fin du poème. Parfois elles traitent le même sujet sous des formes différentes. Nous ne croyons pas qu'il faille y voir de simples exercices de versification, des fragments destinés à former ensuite des morceaux plus achevés ; ce sont plutôt des prières courtes et ferventes, improvisées par un poète, qui cherche à bercer son âme de la même pensée consolante, et, pour redoubler sa foi, l'exprime coup sur coup avec une sorte d'obstination ; au murmure des lèvres répond un mouvement du cœur. Après s'être écrié :

> Divin objet de tous mes vœux,
> Que ce m'est un supplice et long et rigoureux
> De ne vous pas aimer autant que je souhaite !...

il reprend, presque dans les mêmes termes :

> Où songeons-nous, Seigneur, hélas! où songeons-nous,
> Quand les biens passagers vous volent nostre zèle?
> Certes, nostre esprit infidèle
> Dans cet aveugle choix ne songe pas à vous (1).

C'est là, vraiment, l'hymme pur, non que le style soit toujours irréprochable, mais parce que la poésie n'est plus alors que l'expression simple et sincère d'un sentiment. Dans ces demandes, ces sollicitations, ces actes de foi, d'espérance, de charité, ces protestations d'humilité, paraît un homme qui souffre, aspire au ciel, y tend de toutes les forces de son être ; de là cette imagination qui revêt d'une forme sensible et presque vivante une idée, une émotion. C'est ainsi qu'il donne la parole à la Croix de Jésus-Christ qui l'exhorte et l'instruit ; nous avons là un de ces frag-

(1) *E. S.*, 21 ; IV, 3. *Affections pieuses et réflexions chrestiennes que l'âme peut produire en tout lieu et en tout temps.* — *Regrets de n'avoir pas assez d'amour pour Dieu.* — Sur le mesme sujet

ments isolés où sa foi, comme celle de Pascal, s'exaltait en une sorte de vision.

Sur cet autel sanglant, où pour purger le crime,
Vous estes à la fois le prestre et la victime,
D'un silence éloquent vous criez aux humains :
Voyez, pécheurs, voyez l'ouvrage de vos mains,
Jugez par cet estrange et nouveau sacrifice
Jusqu'où du Dieu vivant éclate la justice,
Et comment sa rigueur proscrit les scélérats,
Puisqu'à son propre Fils il ne pardonne pas ;
Mais pénétrez aussi dans ses bontez suprêmes,
Puisqu'au lieu de punir vostre offense en vous-mêmes,
Afin de vous soustraire à ce dur châtiment,
Il ne veut la punir qu'en son Fils seulement ;
Connoissez quel affront, concevez quelle injure
Reçoit par le péché l'Autheur de la Nature,
Si cet affront sanglant ne peut estre effacé
Qu'un Dieu ne satisface à ce Dieu courroucé...
Comprenez de quel rang l'orgueil nous fait descendre,
S'il faut qu'un Dieu s'immole afin de nous le rendre,
Et que l'homme en un mot doit peu s'enorgueillir,
Luy dont tout le partage est de pouvoir faillir (1).

V. — On voit quel profond lyrisme anime cette œuvre. Brébeuf s'abandonne, non sans bonheur, à son imagination, dont il n'a pas à craindre les écarts. Qu'importe, s'il insiste trop longuement sur certaines idées, s'il a, comme il le dit lui-même, « beaucoup d'endroits qui ne sont pas assez démêlez, et quelques autres qui sont trop chargez et trop estendus (2)? » On excuse plus volontiers les inégalités d'un poète lyrique ; les cadences rudes, les vers faibles, les répétitions de mots et de pensées, que laisse échapper Brébeuf, disparaissent presque dans le mouvement qui soulève et emporte la phrase. Si l'on retrouve çà et là des traits

(1) *Entretiens solitaires*, 21 ; IV. 3. *Affections pieuses. De l'instruction que nous trouvons sur la croix de Jésus-Christ* : continuation du mesme sujet.
(2) *Advertissement*.

emphatiques, ou des rapprochements forcés, comme dans la *Pharsale* ou les *Poésies diverses*, il tire de puissants effets des antithèses énergiques, des sentences brèves et riches de sens. On souhaiterait sans doute que telle image, telle comparaison eût plus d'ampleur et que le poète sût y ramasser plus de substance ; nos Modernes ont de ces vers qui semblent illuminer soudain un vaste horizon ; mais ce sont là des qualités inconnues à Brébeuf, comme à Malherbe ou à Corneille lui-même. Souvent d'ailleurs le ton est simple, et l'auteur ne recule pas devant l'emploi de termes familiers, de mots abstraits, quand il les juge nécessaires. Mais plus souvent encore, l'ardeur de la pensée imprime à la phrase un libre et majestueux élan ; cet accord du rythme et de l'idée se manifeste avec plus de netteté dans les strophes, dont Brébeuf a fait un usage assez heureux. Rien de plus personnel, de plus instinctif même que cet art.

En effet, soit que le poète cherche à ranimer sa foi par de pieuses méditations et s'humilie devant Dieu en célébrant la beauté des choses créées et la puissance du Créateur, soit qu'il rejette loin de lui la vaine image du monde ou que, sentant renaître en lui ses rêves de gloire et de fortune, il trace l'image d'une sagesse mondaine et d'une vertu souriante, c'est sa propre pensée qu'il exprime ; s'il ne parle pas toujours en son nom, les sentiments du « solitaire » sont bien conformes aux siens ; enfin, il se laisse aller parfois aux confidences discrètes, bien qu'elles pâlissent devant l'éclat de ses effusions mystiques. Ce mélange de l'élément divin et de l'élément humain fait à nos yeux la principale originalité des *Entretiens*, mais il put déplaire à certains rigoristes. Si, de l'aveu même de Brébeuf, Mlle de Bellefonds goûtait peu cet ouvrage, il en faut peut-être chercher la raison dans la gravité du sujet ; mais peut-être encore jugeait-elle que la pénitence doit paraître sans ornements, et que la poésie, en prêtant sa grâce à l'expression des idées pieuses, atténue la sévérité des exhortations et

atteint l'essence de la doctrine. Elle a pu, avec les chrétiens austères, s'alarmer des confidences d'un malade, où le « Moi » apparaissait souvent, et qui devaient éveiller dans l'âme des lecteurs, avec l'esprit de pénitence, la pitié et la sympathie. Elle croyait que de tels poèmes, au lieu d'élever notre pensée très haut, et de la pousser vers Dieu, la laissent à mi-route entre le ciel et la terre.

Ceux qui éprouvent ces scrupules, se bornent plus volontiers à la lecture de l'Ancien et du Nouveau Testament, de l'*Imitation*, et surtout des œuvres où domine la théologie. Rien de plus sec que ces traités, fidèles à une orthodoxie rigoureuse, d'où le mysticisme est banni. On exhorte froidement le pécheur au repentir, on prend soin de distinguer chez le vrai pénitent un nombre exact de signes : le trouble du cœur, la faiblesse pour le bien, le défaut de lumière, le désir du salut. Il suffit de parcourir, pour se donner quelque idée de ce genre d'ouvrage, les œuvres spirituelles de M[me] Laurence de Bellefonds, écrites avec une rare finesse d'observation. Les mystiques eux-mêmes n'échappent pas toujours à ce reproche, quand ils trouvent tant de distinctions délicates entre l'oraison de quiétude, l'oraison d'union et l'oraison de ravissement (1). Nous serons toujours tentés de préférer à ces préceptes, à cette « anatomie du cœur », pour parler avec Bouhours (2), les confidences d'un poète, qui souffre, se plaint, et cherche à purifier son cœur, à ranimer sa foi. Ici l'intérêt dramatique est plus intense, car le sentiment s'exprime sous une forme plus personnelle, plus intime, et en même temps plus parfaite ; mais ce n'est pas à dire pour cela que ces œuvres ne puissent exercer une influence profonde sur le lecteur. Combien de fois, son cœur n'est-il pas doucement ébranlé par une idée, une émotion que l'auteur a rendue et qui leur est

(1) V. sainte Thérèse, *Vie*, 15-16.

(2) *Vie de M[me] de Bellefonds*. Ce sont les expressions dont l'auteur se sert pour caractériser le talent de l'abbesse.

commune à tous deux ! De nos jours, la complexité de la pensée moderne, l'inquiétude et l'agitation des esprits rendent ces rencontres plus fréquentes peut-être. Mais au XVIIe siècle, un poème comme celui de Brébeuf pouvait contribuer à faire naître chez ses contemporains de pieux désirs. Lyrisme et religion, voilà les deux traits qu'il a unis plus étroitement qu'aucun autre écrivain de son temps.

VI. — Certains mystiques furent les guides du poète (1). Nous croyons que ces auteurs lui étaient familiers ; il avait lu sans doute les deux célèbres traités de saint François de Sales (2), bien qu'ils ne paraissent pas avoir produit sur lui une vive impression ; on chercherait en vain dans ses vers la simplicité délicate, l'onction familière et la grâce trop ornée de l'évêque de Genève ; c'est tout au plus si la lecture de ces ouvrages a pu entretenir chez lui ce sentiment des beautés de la nature, cette admiration pour les choses créées où il voit la marque de la puissance divine et se plaît à chercher Dieu. Mais l'âme vigoureuse et ardente de Brébeuf s'accommodait mieux des mystiques espagnols.

(1) M. Aulard (*Bulletin de la faculté des lettres de Poitiers*, janvier 1883) a signalé dans le « Discours » placé en tête des *Maximes* de La Rochefoucauld deux citations, l'une de six vers, l'autre de huit, que les auteurs présumés de cette introduction, La Rochefoucauld et la Chapelle-Bessé, prétendent emprunter « à un excellent poète » du temps. En regard des deux passages, l'édition des *Maximes* de 1665 porte cette note marginale : Brébeuf, *Entretiens solitaires*. M. Gilbert, éditeur de La Rochefoucauld, avait cherché en vain ces vers dans le poème de Brébeuf. M. Aulard conjecturait que La Rochefoucauld avait écrit lui-même ces deux fragments et mystifié le public. — Nous sommes de cet avis ; mais nous ajouterons que ces vers semblent inspirés d'un beau passage des *Entretiens solitaires* (28 ; I, 6) ; la ressemblance des rimes est frappante. Brébeuf dit :

> Bien que sous tes désirs ta volonté captive
> Fasse un injuste employ de tout ce qui t'arrive,
> Que ton goust déréglé change tout en poison,
> Et que tes sens trompez séduisent ta raison...

et l'imitateur reprend :

> Si le jour de la foi n'éclaire ta raison,
> Notre goût dépravé tourne tout en poison...

(2) *Introduction à la vie dévote*, 1608. *Traité de l'amour de Dieu*, 1616.

Ce n'est peut-être pas de sainte Thérèse qu'il s'inspire le plus ; dans ses ouvrages en prose les plus estimés, la prudence et les préoccupations didactiques s'unissent aux vifs transports, qui naissent naturellement en elle, sans trouble, sans lutte. Le *Chemin de la perfection*, le *Livre des fondations*, le *Traité du château*, mêlent à la prière le récit des faits et les conseils. Mais combien ces livres offrent-ils d'images sensibles, fortes ou gracieuses ! On ne trouve pas dans les *Entretiens* ces sources, ces jardins, ces eaux courantes qui animent les réflexions de la Carmélite et font pénétrer dans sa cellule un rayon de soleil, un reflet du monde. Brébeuf ne paraît pas non plus s'être souvenu de ses poésies, véritables pièces de circonstance, écrites à la suite de quelque événement de sa vie intérieure, où le style bref et concis exprime avec une rare plénitude et une noble simplicité une émotion vraie (1).

Il semble au contraire avoir mieux apprécié le génie de Luis de Léon. Il reconnaissait dans cet Espagnol, plus rude,

(1) Telle est l'origine du *Vivo sin vivir en me*, écrit, suivant la légende, après une extase occasionnée par les couplets d'une des sœurs du couvent, à Salamanque, le 15 avril 1571. V. ce récit chez Plasse, *Souvenirs du pays de sainte Thérèse*, ch. XI, p. 233.

Les principaux traités en prose ont été traduits par Arnauld d'Andilly, 1670. On pourrait prétendre que Brébeuf s'est rappelé, dans le 1er chapitre du livre IV des *Entretiens* (1660, n. 25), *De l'éternité des peines deuës au péché*, le passage suivant des *Exclamations de l'âme à Dieu* de la mère Thérèse, ch. XI, traduites avec le traité du *Chasteau* en 1601 (Paris, La Noue) : « O mon Dieu, ô mon Dieu, quel grand tourment c'est pour moy, quand je considère ce que sentira une âme, laquelle aura toujours esté aymée, supportée, servie, estimée, resjouie et contentée, quand achevant de mourir elle se verra en un instant perdue pour jamais, et qu'elle entendra clairement que cela sera éternellement et sans fin, et que là il ne luy servira de rien de ne vouloir point penser aux choses de la foy, ainsi qu'elle a fait par deça, et qu'elle se voye séparée de ce que mesmes elle n'avoit pas encore, à luy semblera, commencé à jouir, et avec bonne raison, pour ce que tout ce qui finit avec la vie, n'est autre chose qu'un moment, et qu'elle sera environnée de cette compagnie hideuse et sans pitié, avec laquelle elle doit éternellement endurer, estant mise dans ce lac profond plein de serpents, où celui qui plus le pourra luy donnera la plus grand'pointure en ceste misérable obscurité, où elle ne verra rien, sinon ce qui luy donnera du tourment et de la peine, sans voir aucune lumière, sinon d'une flamme ténébreux. »

plus passionné, plus énergique, quelques traits de sa propre nature ; chez tous deux, mêmes désirs de la retraite, de ce port tranquille, où, menacée de tant de naufrages, après tant de « courses errantes », l'âme cherche un refuge (1) ; mêmes retours du pécheur sur sa vie passée, sur les joies et les tristesses vaines, même dégoût de la nature humaine, appauvrie par le vice, mêmes efforts pour s'élever plus haut. Mais les poésies de Luis de Léon offrent plus de mysticisme que de véritable personnalité ; on y sent plus le moine que l'homme, et l'auteur s'efface humblement derrière son œuvre. Brébeuf, dont nous avons essayé de montrer les qualités vraiment lyriques, ne l'a donc pas suivi de trop près ; d'ailleurs la ressemblance de certains passages peut souvent s'expliquer par celle des sujets et des caractères ; les deux poètes ont puisé aux mêmes sources. On n'en surprend pas moins chez Brébeuf des traces de rémi niscences précises (2). Il a connu, médité ce mystique et

(1) Début de la poésie intitulée : *Al apartamiento. Biblioteca de autores Españoles*, collection Ramon Fernandez, 1790. Madrid, t. X, Luis de Léon. On peut consulter sur *les Mystiques Espagnols* le livre de P. Rousselot. Paris, Didier. 1867.

(2) Toute la pièce 6 (l. IV, ch. II) des *Entretiens* rappelle sur certains points le *Cancion* de Luis *del conocimiento de si mismo*. On peut comparer les belles strophes de Brébeuf : « Quand vous m'avez formé, mille essences possibles », avec celles où Luis de Léon se montre sortant du néant entre les mains du Créateur.

En el profundo del abismo estaba
Del no ser encerrado y detenido,
Sin poder ni saber salir a fuera,
Y todo que es algo en mi faltaba.
La vida, el alma, el cuerpo y el sentido,
Y en fin mi ser no ser entonces era,
Y asi de esta manera,
Estuve eternalmente,
Nada visible y sin tratar con gente,
En tal suerte, que aun era muy mas [bueno
Del ancho mar la mas menuda arena
Y el gusanillo de la gente hollado
Un Rey era, conmigo comparado.

Je me trouvais au fond de l'abîme, le néant était ma geôle et ma prison ; je ne pouvais ni ne savais en sortir, et tout ce qui a quelque réalité, me manquait, la vie, l'âme, le corps et le sentiment. Enfin, mon être était alors le non-être ; de cette façon, j'étais réduit à demeurer éternellement un je ne sais quoi d'invisible, que rien ne rattache à l'humanité, quelque chose de plus vil que le grain de sable le plus fin de l'immense Océan ; le vermisseau foulé par le pied du passant était un roi, en comparaison de moi.

Le dernier trait a pu inspirer à Brébeuf ces vers du livre III, ch. v, p. 159, éd. de 1671 (1660, n. s.) :

Ne voyant plus en moy qu'un cadavre vivant,
Qu'une fange animée ou qu'un fumier mouvant.

subi à quelque degré son influence. La lecture des poèmes *Al apartamiento*, sur la retraite, *Del Mundo y su Vanidad*, a pu préparer la genèse des *Entretiens solitaires*.

Brébeuf s'inspire plutôt de ces ouvrages espagnols qu'il ne les imite ; il garde ses qualités propres sans jamais les altérer par une imitation servile. C'est en vain qu'on chercherait dans les *Entretiens* la subtilité de ces mystiques ; notre poète y substitue la vigueur du style, une éloquence qui vient du cœur. Comme ces pieux Espagnols, il souhaite que ses méditations soient utiles ; sans prétendre donner « une pratique régulière... ou de spiritualité (1) », il se

... Je dois estre à vos yeux moins que ne sont aux miens
Ou le moindre reptile ou le plus vil insecte, etc...

Notons encore quelque ressemblance entre le poème de Brébeuf : *De grandeurs de la sainte Vierge* (26, p. 217 ; IV, 7, p. 249) et les pièces de Luis sur le même sujet. Les vers de Luis :

Virgen y madre junto, De tu Hacedor dichosa engendradora A cuyos pechos florecio la vida, Mira como empeore Y crece mi dolor mas cada punto...	O toi qui fus vierge et mère tout ensemble, qui portas ton Créateur dans tes flancs glorieux ; toi sur le sein de qui s'est épanouie la vie, vois comme ma douleur empire et devient à chaque moment plus cuisante.

ont pu servir de modèle à ceux-ci :

Toute la nature est jalouse
De vous voir occuper un rang si glorieux,
De vous voir à la fois du Monarque des cieux
La fille, la mère et l'espouse.
Surtout elle oppose ses droits
Au pouvoir absolu de cet auguste choix,
Qui vous donne pour mère à l'Autheur de vostre estre,
Et c'est un changement qui confond les esprits
Que le Dieu qui vous a fait naistre
Puisse devenir vostre fils.

Notre auteur semble avoir aussi introduit dans cette strophe quelques traits empruntés à une autre poésie de Luis : *A Nuestra Senora*.

Do el Padre vo llama hija, el Hijo esposa,
Y el Espiritu santo dulce amada.

(1) Nous avons déjà noté que les éditeurs ont fini par diviser les *Entretiens solitaires* en quatre livres, et chaque livre en sept chapitres, faisant ainsi de ce poème comme une série d'exercices spirituels pour quatre semaines. Ils suivaient sans doute le goût de leurs contemporains. La première édition où les matières sont ainsi disposées, est celle de 1670 ; Brébeuf a réellement écrit une œuvre tout ensemble lyrique et religieuse ; il n'y a pas introduit un ordre régulier.

conforme rigoureusement aux principes du christianisme le plus pur ; il bannit tout ce qui n'appartient pas au dogme. On ne peut surprendre chez lui la moindre trace de jansénisme, vers le temps où Port-Royal atteint son plus haut degré de prospérité. S'il se rattache à Pascal par certains caractères de sa prose, comme nous le verrons bientôt, il ne doit rien aux opinions religieuses du philosophe. Voulant prévenir toute fausse interprétation de sa pensée, il insère dans la préface cet avertissement solennel qui ne laisse aucun doute sur la pureté de sa doctrine : « Je me suis attaché avec soin à parler le mesme langage qu'on parloit dans toute l'Eglise, avant la naissance de ces périlleuses questions qui ont fait tant de bruit dans le monde et si peu de fruit parmy les fidelles (1). » Il est donc le plus humble des croyants ; il pousse ses scrupules jusqu'à solliciter l'approbation des vicaires généraux de l'archevêque de Rouen, et ceux-ci déclarent n'avoir rien vu dans son poème « qui ne soit orthodoxe, et qui ne puisse servir à l'édification des âmes vertueuses. » Cela ne lui suffit pas ; il fait précéder ses *Entretiens* d'une courte note, où il explique quelques vers qui auraient pu être pris dans un mauvais sens. Il s'y montre préoccupé d'écarter tout soupçon de jansénisme : « Lorsque je parle de la grâce, comme d'une contrainte heureuse qui nous arrache à nos mauvaises inclinations, cela se doit entendre seulement d'une contrainte morale, qui n'est autre chose qu'une sollicitation puissante et qui ne détruit point absolument l'indifférence du libre arbitre à coopérer ou à ne coopérer pas. » Un peu plus loin il parle de l'ignorance et de la faiblesse inhérentes à la nature humaine, qu'il considère avec l'Église comme des peines du péché ; mais il ajoute, en véritable théologien, que « ce n'est pas une décision de foy qu'elles n'ayent pû estre en l'homme avant le péché », et il verrait volontiers dans ces

(1) *Advertissement.*

imperfections « des restes du néant d'où nous tirons nostre origine ». Enfin il prend soin d'expliquer comment « la Vierge ne pouvoit estre élevée à une dignité plus haute que celle de Mère de Dieu », non que cela même fût impossible, mais l'union hypostatique de l'une des personnes divines avec l'humanité de la Vierge eût absorbé la nature de la Vierge en celle de Dieu (1). A tous ces scrupules, qui ne reconnaîtrait chez ce laïque une science de la religion peu commune même de son temps ? Enfin ce respect du dogme apparaît encore dans les nombreux passages où le vers, dépouillant son éclat et son ampleur, n'est plus que la transcription précise et sèche d'une idée théologique ou philosophique. De là tant d'expressions abstraites, particulières à cet ordre de conceptions, tant de tournures à la fois justes et hardies (2). Mais ce qui fait le mérite de Brébeuf, c'est que l'orthodoxie de sa croyance ne gêne pas l'ardeur de son enthousiasme ; il laisse la prière couler de ses lèvres avec ferveur, il se berce de ses espérances et de ses craintes, de ses tristesses et de ses regrets ; l'homme se montre près du chrétien.

VII. — L'union intime de ces deux caractères dans le poème de Brébeuf accroît sa valeur et le distingue des œuvres analogues qui parurent vers le même temps. Combien d'auteurs écrivirent alors des paraphrases de psaumes ! Mais ceux-ci laissent bien rarement passer dans leur traduction des sentiments personnels ; leurs œuvres n'offrent jamais l'intérêt dramatique qui sort d'une « méditation », de l'entretien d'une âme pécheresse et repentante avec elle-même. C'est plutôt dans certaines poésies de circons-

(1) « Explication de quelques façons de parler qui paroissent un peu libres et qui pourroient se prendre en divers sens. »

(2) V. par exemple, éd. de 1660, n. 26, et IV, 7 : « Des grandeurs de la sainte Vierge et principalement de la qualité inconcevable de la très digne Mère de Dieu » ; et 13 ; I, 4 : « Que nous ne devons point nous attacher aux choses de ce monde. »

tance, destinées à un public restreint, que nous retrouvons l'élément religieux, mêlé aux confidences, aux souvenirs ; mais ici, l'émotion est en général trop récente et trop vive pour que la pensée du poète s'exprime avec cette sérénité, cette ampleur qui marquent les grandes œuvres religieuses ou philosophiques, et qui distinguent les *Entretiens*.

Les paraphrases d'hymnes abondent dès le commencement du siècle ; du Perron traduit le *Vexilla regis* et le *Pange lingua*, avant que Louis le Maître et le jésuite Jean Adam donnent deux traductions complètes, de valeur bien inégale, car, comme le dit Goujet, « de Saci était poète et le P. Adam ne l'était pas » (1). Malherbe a écrit dans ce genre des pièces qui ne le cèdent en rien à ses autres productions pour la force de la pensée, la vigueur du style, l'harmonie des strophes ; peu fidèle au texte, il le modifie suivant sa propre inspiration, pour y ajouter de nouvelles beautés ; plus d'une fois, comme dans le psaume 128, il emprunte aux événements mémorables de son temps ses traits les plus heureux. Godeau se distingue par une tendre et exquise piété, qui se reflète dans ses vers limpides et calmes, dans la grâce un peu molle de sa phrase. Souvent son imagination, trop attachée aux menus détails, et sa préciosité font perdre en vraie grandeur à certains épisodes ce qu'ils gagnent en élégance. Mais il a su joindre la douceur à la force dans ses deux cantiques de Moïse, et surtout dans l'hymne du Saint-Esprit (2). Il est en somme avec P. Corneille un des meilleurs poètes spirituels du XVIIe siècle. Mais la supériorité de Corneille éclate dans sa traduction des psaumes et de l'*Imitation*. Son style tout ensemble ardent et précis rend avec exac-

(1) Goujet, *Bibliothèque française*, t. XIV. — V. aussi des morceaux choisis de la plupart de ces poètes dans le *Recueil des poésies chretiennes et diverses* (1671), t. I. Godeau y occupe une large place, p. 2-66 et 287-357.

(2) Voir sur Godeau la *Bibliothèque française* de l'abbé Goujet, t. XVII, 269 sqq.

titude ces fortes pensées ; ennemi des vains ornements, l'auteur ne recule point devant une expression rude, quand elle lui paraît juste ; il concilie des qualités qui semblent s'exclure : la sobriété presque austère, la vigueur et les élans sublimes ; il égale ses modèles, la Bible ou l'auteur inconnu de l'*Imitation*, soit qu'il mette aux prises la Nature et la Grâce, soit qu'il prêche la paix intérieure et la pureté du cœur, ou les joies sereines des cénobites ; il met dans son poème assez de sentiments personnels pour le rendre original. A côté de ces maîtres, combien d'autres interprètes pourrait-on encore citer ? Gombaud, qui se disait inspiré du Saint-Esprit et prétendait avoir reçu du ciel « une fort belle plume de pigeon », si l'on en croit du moins Tallemant des Réaux (1) ; Gomberville, chez qui les traits d'une naïveté trop recherchée n'excluent pas l'émotion sincère ; de Cerisy, avec ses paraphrases écrites d'un style massif et un peu lourd, souvent énergique et robuste ; le capucin Martial de Brive, dont Goujet appréciait les accents doux et tendres ; Tristan, qui a laissé de belles strophes en l'honneur de la Vierge. Mais il faut distinguer, entre tous, les poètes de Port-Royal, Lemaistre de Sacy, traducteur du poème de saint Prosper contre les ennemis de la grâce, dont le mérite consiste à exprimer avec une précision dédaigneuse de toute parure, de tout artifice, les idées les plus élevées, les sentiments les plus profonds, la piété la plus ardente ; Arnauld d'Andilly, âme candide, à la fois aimable et forte, également prédestinée à chanter

> Le murmure si doux du cristal des ruisseaux,
> Le son harmonieux du concert des oiseaux

et

> Les mystères que Dieu nous cache dans son sein.

(1) Tallemant des Réaux, *Historiettes*. Ed. Monmerqué, t. III, CXLVII, p. 254.

Quant à Racine, le meilleur poète de ce groupe, sa traduction des Hymnes du bréviaire romain, empreinte des doctrines jansénistes, se distingue par l'harmonie, la pureté, la tendresse de l'inspiration (1). Inférieur pour la force et l'ardeur à Corneille qui s'est exercé sur le même sujet, il séduit par la grâce et la douceur du vers (2).

Il n'est pas jusqu'aux esprits les plus éloignés par leur nature de la foi chrétienne, qui ne se laissent gagner à ces idées ; les stances de Saint-Amant à Corneille sur son *Imitation de Jésus-Christ* suffiraient à le prouver, si l'auteur de la *Crevaille* et de la *Chambre du Débauché* n'avait encore exprimé avec plus de franchise les mêmes pensées dans son fragment de méditation sur le Crucifix (3).

Le XVIIe siècle est d'ailleurs resté moins étranger qu'on ne croit au lyrisme pur, à cette poésie toute personnelle, qui nous paraît être d'origine si récente. Nombreux sont les poètes, même mondains, de cette époque, qui, sous le coup d'une vive émotion, épanchent au dehors leurs sentiments, leurs confidences. Théophile et Saint-Amant (4), ces deux auteurs dont l'esprit fut si fantasque, l'existence si agitée, tirèrent de leur propre fonds leurs plus beaux vers ; ils goûtèrent même le charme de la solitude où ils pouvaient se recueillir et rêver à leur aise, la beauté sauvage de la forêt, la douceur des aurores, la mélancolie des soleils

(1) Les hymnes du Bréviaire romain, composées ou du moins retouchées par Racine à diverses reprises, parurent dans le Bréviaire de Tourneux, dont le titre exact est : « Le Bréviaire romain en latin et en françois... divisé en quatre parties. A Paris, chez Denys Thierry..., 1688 ». L'Officialité de Paris condamna l'ouvrage principalement pour les opinions jansénistes qu'on y trouve et publia la « sentence... portant condamnation de la traduction du Bréviaire romain en langue française ». V. Racine, éd. Mesnard, t. IV, Hachette, 1865, p. 90. Notice sur les hymnes.

(2) *Recueil* de 1671. De Gomberville, t. I, p. 1, 200-216. — De Gombaud, *Id.*, p. 245-248. — Extrait du poème de saint Prosper, *Id.*, p. 92-107. — D'Andilly, *Id.*, p. 156-195. — De Cerisy, t. II, p. 131-149.

(3) Ed. Livet, t. I, p. 100 et 134.

(4) V. ses Œuvres, éd. Livet, t. I, et *Recueil* de 1671, t. III, p. 136, 150. *La solitude à Alcidon, le Soleil levant.* Sonnets : *Été à Rome, Hiver des Alpes.* — Théophile. Même recueil. *Ode contre l'Hiver*, 133.

couchants. Souvent des poètes presque inconnus ont puisé dans leur tristesse des accents d'une rare sincérité ; c'est, par exemple, Le Vasseur évoquant le souvenir d'un ami mort, et y trouvant avec une joie austère l'occasion de s'édifier lui-même (1), de s'humilier devant son propre néant ; c'est Pierre de Lalane pleurant la mort de sa femme dans des vers d'une mélancolie pénétrante, un peu naïve parfois (2) ; tel est encore Pellisson, que les souffrances de sa captivité rendirent poète ; ses stances chrétiennes où il caractérise la puissance divine avec une remarquable originalité, et surtout la pièce écrite durant un grand vent à la Bastille, qui oppose si heureusement la ferme volonté du prisonnier aux troubles de l'atmosphère, la faiblesse du corps à la force de l'âme, peuvent compter parmi les meilleures poésies de cette époque (3). Le lyrisme, l'art de donner une forme poétique à des impressions personnelles, n'est pas inconnu au XVIIe siècle, mais il est rare et n'apparaît que de temps à autre ; le hasard des circonstances, un caprice du sort le fait naître. Ces auteurs n'étaient poètes lyriques qu'un jour de leur vie ; leurs œuvres nous en paraissent plus belles ; on connaît l'*Adieu à*

(1) L'expression est de l'abbé Goujet, *Bibliothèque française*, t. XVI. Il cite quelques vers de ces stances :

Hélas ! quand je te vis, cher Cléon, froid et blême,
Immobile et sans voix,
Tu me montras le terme où je devais moi-même
Arriver une fois.

(2) V. Goujet, *Bibliothèque française*, t. XVII, p. 314, et *Recueil* de 1671, t. III, p. 30.

(3) V. le *Recueil des poésies chrétiennes et diverses*, 1671, t. I, p. 225-235. On peut citer ces vers des « stances », p. 225 :

Par toy l'air est serein, et la terre féconde,
Grand Dieu ! c'est toy qui fais, en dépit des hivers,
Retourner sur ses pas la jeunesse du monde
Et renaître à nos yeux l'éclat de l'univers...

On connaît la pièce, justement admirée :

Vous ne battez que ma prison,
Rudes vents, terribles orages.

Philis de l'épicurien Patrix, et le fameux sonnet de Des Barreaux (1) ; mais qui donc se souvient encore de M[lle] Serment (2) et de cette pièce touchante, où, succombant à l'excès de sa souffrance, elle invoque la Mort comme la suprême libératrice ? On a entièrement oublié Jean-Louis Faucon de Ris de Charleval, dont Goujet vante la franchise ingénue. De tels poètes auraient pu dire avec Frénicle (3), non sans quelque fierté :

Ne vous étonnez pas que beaucoup de mes vers
Soient faibles de matière et marchent de travers.
Je cherche du repos et non pas de la gloire,
... Et pourvu que mon âme ait de l'allégement,
Je crois que mes écrits ont assez d'ornement.

Mais cela ne suffit pas pour produire des chefs-d'œuvre ; Frénicle en est la preuve.

On n'est pas surpris que les honnêtes gens du XVII[e] siècle aient su goûter avant nous le charme de la solitude. On ne s'étonne pas qu'ils ouvrent leur esprit à ces sentiments où devait les conduire assez vite la lassitude de la vie mondaine, le dégoût de la cour et des salons, leurs habituels séjours. Quand les poètes les plus frivoles, Fourcroy, du Périer, M[me] Deshoulières, fatigués des divertissements solennels, du faste et de la galanterie, célèbrent, non sans préciosité, les douceurs de la campagne, le murmure des ruisseaux et des feuillages, il y a là plus de sincérité qu'on ne croirait ; il y a là moins de souvenirs classiques que d'impressions personnelles ; ils doivent moins à Virgile et à Horace qu'à eux-mêmes. Il faudra attendre La Fontaine pour trouver l'art le plus délicat joint à l'expression de senti-

(1) *Recueil* de 1671, t. I. — M. Patrix, p. 375-390. — Des Barreaux, p. 226.
(2) V. Goujet, *Bibliothèque française*, t. XVIII, p. 311. Il cite quelques vers de cette pièce.
(3) V. Goujet, *Bibliothèque française*, t. XVII, p. 23.

ments tout intimes ; ses réflexions diverses, semées au hasard de sa fantaisie, ses souhaits de retraite, son amour des champs, autant de traits qu'on admire chez lui parce qu'il les a marqués de l'empreinte de son génie, mais qui ne sont pas restés étrangers à d'autres poètes de son temps. Ce siècle a cultivé l'hymne religieux ; il a même apprécié par instants le plaisir mélancolique de la rêverie et de la méditation solitaire.

Comparé à tous ces poèmes, celui de Brébeuf acquiert à nos yeux toute sa valeur; il vaut à la fois par le caractère personnel que le poète imprime à ses idées et par la profondeur du sentiment religieux qui anime et soutient sa pensée. Parmi les œuvres qui ont précédé les *Entretiens solitaires*, une seule a pu l'inspirer : c'est l'*Imitation de Jésus-Christ*, dont Pierre Corneille avait fait paraître la traduction de 1651 à 1656. Il est possible que la lecture de cet ouvrage et l'influence directe d'une amitié solide aient poussé Brébeuf dans cette voie. Sans doute, il y a entre les deux poèmes de grandes différences ; l'imagination de Corneille est retenue dans les limites du texte même qu'il interprète, c'est là une nécessité commune à tous les traducteurs, même quand ils recourent à la paraphrase ; leur pensée intime s'y laisse à peine entrevoir de loin en loin ; la règle, la discipline de l'esprit, il la cherche, à la suite de l'auteur de l'*Imitation*, moins pour lui-même que pour la multitude des pénitents ; c'est au contraire en son propre nom que Brébeuf sollicite les grâces de Dieu : tout fidèle qu'il est à la lettre du dogme, ses *Entretiens* ont l'ampleur et la liberté des méditations. Cependant il lisait la paraphrase de son ami, en la considérant sans doute comme une œuvre édifiante, propre à le consoler dans sa misère, et aussi à lui donner le ton de la vraie poésie chrétienne. Il se souvint plus d'une fois de cette lecture ; quand, par exemple, il écrivait ses stances sur l'efficacité des clartés divines et la faiblesse

des nôtres (1), n'était-ce pas après avoir revu d'un bout à l'autre l'éloquent chapitre « Du manquement de toutes sortes de consolations », où la nature est sacrifiée sans pitié à la grâce (2) ? De même, quand il fait allusion à certaines calomnies dont il a souffert, ne songe-t-il pas aux beaux vers de Corneille « contre les vains jugemens des hommes (3) ? » La question se poserait aussi pour d'autres passages où Corneille et Brébeuf montrent les mêmes sentiments sur le mépris du monde et les joies pures des solitaires. Bien plus, certains tours ont passé de l'un à l'autre (4). Enfin c'est peut-être encore à ce maître que notre auteur a demandé l'heureux emploi de

(1) *Entretiens solitaires*, 17 ; III, 3.
(2) *Imitation de Jésus-Christ*, l. II, ch. IX.
(3) *Id.* l. III, ch. XXXVI.

Fixe en moy de ton cœur tous les attachemens,
Sans te mettre en souci de ces vains jugemens,
Que les hommes en voudront faire.
L'innocence leur doit un mepris éternel,
Lorsque l'âme droite et sincère
Dans ses replis secrets n'a rien de criminel.

(4) Brébeuf dit, par exemple : 6 ; IV, 2 : « Quelles grâces, Seigneur, quelles grâces vous rendre », après Corneille (III, 3, Oraison) :

Quelles grâces, Seigneur, ne te dois-je point rendre,
A toi ma seule gloire, et mon unique bien !

On trouverait encore d'autres analogies de détail entre ces deux pièces.

On lit dans l'*Imitation*, I, 24 :

Les sales voluptés, dans le milieu d'un gouffre,
Parmi les puanteurs de la poix et du soufre ;

et Brébeuf reprend presque dans les mêmes termes : 25 ; IV, 1 :

Sous les antres fumans de ce funeste gouffre,
Tu ne respireras que bitume et que souffre.

On est frappé aussi de l'analogie que présentent les stances de *Polyeucte* et cette strophe des *Entretiens*, 13 ; I, 4 :

A nos sens après tout que peut offrir la terre,
Que peut-elle promettre à nos attachemens ?
Une félicité plus fresle que le verre,
Et plus courte que les momens,
De légères douceurs ou d'impures délices
Dont l'appas décevant soudain s'évanouit,
Des biens qu'il faut quitter sitôt qu'on en jouit,
Des honneurs qui sont nos supplices.

mots abstraits pour exprimer comme en raccourci des idées qui, par leur nature même, touchent à l'infini ; il dit audacieusement : le jamais, le rien, et cette brièveté riche de sens est préférable aux périphrases les plus habiles.

Mais il faut se garder d'exagérer cette influence. Il est naturel que la lecture de l'*Imitation* ait laissé à Brébeuf des souvenirs précis. S'il a apprécié dans cet ouvrage les qualités du style et la noblesse des conceptions, on ne saurait lui en faire un reproche. D'ailleurs la ressemblance que nous observons entre les idées s'explique bien souvent, non par des emprunts, mais par une source commune d'inspiration. L'originalité des *Entretiens solitaires* est hors de doute ; l'élévation de la pensée, le caractère à la fois lyrique et religieux de cette poésie, distinguent des poèmes contemporains ces *Harmonies* du XVIIe siècle.

Chose curieuse, si l'on veut trouver des ouvrages de cette époque comparables aux *Entretiens solitaires*, ce n'est pas aux poètes qu'il faut s'adresser. Pascal, avec sa *Prière pour la maladie*, se présente d'abord ; c'est, à ce qu'il semble, l'opuscule où se marque le plus fortement la personnalité de l'austère janséniste. Brébeuf n'a pas la précision de Pascal, la rigueur de son raisonnement, ses subtilités, ni surtout son éclatante imagination. Pourtant, les deux auteurs ont entre eux le double lien de la souffrance et de la foi. Ils supportent la maladie avec une résignation bien éloignée de l'orgueil stoïcien, et qui s'appuie uniquement sur l'amour de Dieu. Chez eux, même éloignement du monde, mêmes regrets suivis de repentir, même effort pour se détacher de tout objet extérieur et s'élever plus haut dans l'ordre de la grâce. A la strophe du poète,

Je suis confus, Seigneur, en songeant aux années
Que mon cœur insensé ne vous a pas données (1),

(1) *E. S.*, 12 ; II, 2.

répondent comme un écho ces phrases concises et passionnées de Pascal : « Ouvrez mon cœur, Seigneur, entrez dans cette place rebelle que les vices ont occupée... O mon Dieu, qu'une âme est heureuse, dont vous êtes les délices, puisqu'elle peut s'abandonner à vous aimer, non seulement sans scrupule, mais encore avec mérite. Que son bonheur est ferme et durable, puisque son attente ne sera point frustrée, parce que vous ne serez jamais détruit. » Mais la foi de Brébeuf est moins sereine que celle du janséniste ; il paraît se résigner plus difficilement à la maladie dont il souffre, à la mort qui le menace ; il a peine à se détacher des séductions du monde. Le mysticisme de Pascal s'épanouit sans contrainte ; le philosophe est, comme il le dit lui-même, en communion avec Jésus crucifié ; de là cette sécurité dans l'extase ; il contemple et « adore en silence », grâce à sa foi qui est plus proche de la perfection ; son âme peut s'élever plus haut, parce qu'elle n'a pas été, comme celle du poète, flétrie par l'agitation d'une jeunesse ambitieuse, par les compromissions nécessaires, les indulgences coupables. Il est vrai que Brébeuf reprend ici l'avantage ; d'une inspiration moins pure, son œuvre, qui contient des allusions plus précises aux épreuves subies, est plus humaine, et par suite plus dramatique ; l'auteur y mêle aux accents de l'hymne les mouvements d'un cœur encore à demi attaché au monde, et qui cherche Dieu.

Les *Entretiens* offrent aussi plus d'un trait commun avec les *Élévations sur les Mystères*, véritable poème où la pensée de Bossuet monte, avec une ardeur et une pureté croissantes de chapitre en chapitre, vers la cause de toute perfection, vers ce Dieu, qu'il désire connaître « à nu, à découvert..., face à face, sans ombre, sans voile, sans obscurité ». Il n'y a pas, semble-t-il, d'ouvrage, au XVII[e] siècle, animé d'un souffle plus puissant ; les actes de foi et d'amour, les invocations aux saints Anges, les méditations sur Dieu et sur la nature se distinguent tout ensemble par la

précision du style et la grandeur des images ; c'est vraiment l'inspiration des Livres saints que Bossuet a fait passer en lui ; il puise plus directement que Pascal à cette source, dont Brébeuf n'a pu que s'approcher ; il les surpasse tous deux par la sérénité de son âme, qui aborde sans angoisse les mystères les plus déconcertants ; c'est qu'en effet elle n'a rien perdu de son énergie sous l'assaut des passions et l'influence déprimante de la vie ordinaire. En revanche, n'est-ce pas un honneur pour Brébeuf de se rencontrer avec ses deux illustres contemporains dans le choix de l'objet qu'il assigne à ses vœux ? C'est le même but, la même discipline morale. Il est prêt à dire avec Bossuet : « Dominons en nous ce qu'il y a d'animal, de volage, de rampant... Il faut faire autant qu'on peut violence aux sens, de peur qu'ils ne prévalent et ne nous séduisent (1). »

VIII. — Ce poème, tout de méditations et de sentiments personnels, paraît encore plus original, si on le compare à ceux qui viennent après lui ; ses caractères l'en éloignent pour le rapprocher des œuvres lyriques de notre siècle. Seuls les *Cantiques spirituels*, qui paraissent au premier abord des paraphrases de saint Paul, des prophètes et du livre de la Sagesse, sont encore de véritables méditations où Jean Racine, dans des strophes savantes et harmonieuses, répand les sereines effusions de son tendre mysticisme ; il puise ses idées et son art à une même source, bien loin au delà de ce monde où luttent les passions, où frémissent les misères, et dont Brébeuf a si fortement senti les tristesses (2). On chercherait en vain ces traits dans la *Religion* de Louis Racine ; on ne peut lui refuser le mérite

(1) *Elév. sur les Myst.* 2e Sem. El. 9. — 4e Sem. El. 8.
(2) V. Racine, éd. Mesnard, t. IV, p. 145. — *Cantiques spirituels faits par Monsieur R. pour estre mis en musique*. Paris, Denys Thierry, 1694, 16 p. in-4°. — Le cantique III est célèbre ; « Plainte d'un chrétien sur les

d'être sincère ; mais son dogmatisme arrête trop souvent l'essor de son âme ; il semble alors qu'il lui suffise de rendre les idées de Pascal dans des vers d'une élégance précise et un peu sèche. Rarement il cède à ses impressions ; il n'y a là presque aucune trace de l'ardeur qui l'anime ; soit qu'il présente à l'homme l'Ancien et le Nouveau Testament comme les deux seuls livres où se découvre le secret de sa destinée, soit qu'il abaisse la raison orgueilleuse et la force à se borner pour produire des résultats féconds, il ne perd jamais de vue le but qu'il poursuit : combattre les athées, les déistes et ceux qui sont « incrédules par lâcheté ». Si le ton s'élève par endroits, ce lyrisme n'est guère que de la raison éloquente ; il sort naturellement et comme par surcroît du raisonnement que l'auteur conduit et achève avec conviction (1). On ne saurait du moins trop remarquer cette ferme et scrupuleuse piété, qui fait encore le mérite du poème. On n'en peut dire autant des odes sacrées de Rousseau, qui fut, en dépit des nombreux vers où il condamne l'hypocrisie, l'hypocrite le plus raffiné et aussi le plus malheureux de son temps. Nulle passion, nulle personnalité, à moins qu'on ne lui tienne compte de certaines allu-

contrariétés qu'il éprouve au dedans de lui-même. » Le cantique II « sur le bonheur des justes et le malheur des réprouvés » contient ces beaux vers, entre beaucoup d'autres, aussi remarquables :

Ainsi d'une voix plaintive
Exprimera ses remords
La pénitence tardive
Des inconsolables morts.
Ce qui faisoit leurs délices,
Seigneur, fera leurs supplices ;
Et par une égale loi
Les saints trouveront des charmes
Dans le souvenir des larmes
Qu'ils versent ici pour toi.

(1) Voir, par exemple, au chant V, l'éloquente apostrophe au Christ :

... En toi seul est la vie, et sans toi tout est mort,
O Sagesse, ô Pouvoir dont le monde est l'ouvrage,
Du Très-Haut ton égal la parole et l'image...

V. l'édition de 1742. Paris, Coignard.

sions à ses propres malheurs : partout le même style, élégant et même brillant, égal et soutenu, sous lequel apparaît rarement une émotion vraie (1).

Brébeuf se rapproche plutôt des poètes du XIX[e] siècle par l'accent personnel de ses vers, et ce continuel élan de la pensée. N'est-il pas, près de deux siècles à l'avance, un de ces poètes dont Lamartine trace l'image idéale en tête des *Harmonies*, une de ces « âmes méditatives que la solitude et la contemplation élèvent insensiblement vers les idées infinies, c'est-à-dire vers la religion » ; enfin un de ces cœurs « brisés par la douleur, refoulés par le monde, qui se réfugient dans le monde de leurs pensées, dans la solitude de leur âme, pour pleurer, pour attendre ou pour adorer (2) » ? Il ne serait pas très difficile de trouver certains traits communs à tous deux : goût de la solitude, sentiment de la vanité des choses, du mélange singulier de grandeur et de bassesse qui paraît dans l'homme ; et cette faiblesse même de notre nature leur dicte à tous deux des images analogues. Les *Harmonies* sont aussi des prières, adressées à Dieu, des cantiques, des hymnes, où l'âme s'élance frémissante vers le ciel ; on sait combien Schérer avait peine à ne pas condamner tout ce livre pour la trop grande « dévotion » que Lamartine y avait répandue (3). Mais si l'inspiration des deux poètes est également religieuse, ils diffèrent l'un de l'autre par le fond même de leur

(1) V. ses meilleures pièces, le *Cantique d'Ezéchias* et ses paraphrases des psaumes 48, 148, 72 et 93.

(2) Lamartine, *Harmonies poétiques et religieuses*. Avertissement.

(3) Schérer, *Etudes critiques de littérature contemporaine*, t. V, ch. VI : La *Correspondance* de Lamartine, p. 223 et suiv. Parlant des *Harmonies*, il les juge ainsi : « Gardons-nous d'admettre qu'ils [ces volumes] le cèdent en beautés d'aucune sorte aux *Méditations*. Il me semble plutôt que le poète n'a jamais été si prodigue de merveilles. S'il lui manque quelque chose, c'est plutôt ce je ne sais quoi d'inexpérimenté, d'imprévu, qui fait le charme de l'adolescent. Mais, je le répète, les *Harmonies* sont trop des cantiques spirituels. Il y a plus de dévotion que la poésie proprement dite n'en peut porter. L'intérêt humain y fait défaut... Risquerai-je le mot ? Le ton des *Harmonies* est un peu béat. »

génie ; l'étude de leurs poèmes nous permet de mesurer la distance qui sépare non seulement ces esprits, mais encore les siècles auxquels ils appartiennent. Sans parler de l'évidente infériorité de l'un des auteurs par rapport à l'autre, quelles différences dans leurs conceptions religieuses, dans leurs sentiments ! Sans doute, Brébeuf montre des qualités originales quand il célèbre les beautés de la nature, et découvre l'empreinte d'une pensée divine dans lagrandeur et l'ordre de l'univers ; mais il est d'un temps où la plupart des âmes ont peine à recueillir les impressions de puissance, d'espoir ou de mélancolie qui se dégagent du spectacle varié des choses ; l'éducation reçue, les habitudes mondaines ne disposent pas les esprits à cette contemplation ; ceux qui, comme Brébeuf et Saint-Amant, y sont accessibles, n'osent pas s'y complaire ; plusieurs craignent que cette admiration des objets créés ne soit une offense indirecte au Créateur, et dédaignent tout ce qui n'est pas Dieu. Nos lyriques ont enrichi la poésie d'idées et d'émotions nouvelles, élargi son horizon ; Lamartine chante l'immensité du monde, l'infini des cieux, où les étoiles scintillantes sont des soleils lointains qui entraînent dans leur tourbillon d'innombrables terres ; il est sensible à l'influence assoupissante et réparatrice de la nuit, à la joie des matins, à la tristesse recueillie des soirs, à la grâce fière des grands arbres, au silence pieux des vallons. De Laprade perçoit dans la nature des symphonies qui charment son cœur troublé, comme une musique sacrée ; le glacier, le volcan, la puissante végétation des Alpes, les plantes, rose ou chêne, l'eau qui sourd et la brise qui vole, sont autant de voix qui parlent à son cœur, bercent sa tristesse, lui inspirent de nobles pensées.

Le sentiment religieux anime la poésie lyrique du XIXe siècle, comme les *Entretiens solitaires* de Brébeuf. Mais celui-ci reste attaché avec une soumission parfaite aux dogmes

catholiques ; le Dieu qu'il adore est celui de Bossuet ; la piété de Lamartine, toute sincère qu'elle est, reflète les aspirations confuses de l'âme moderne, sans cesse ballottée entre la raison et le besoin d'un bien idéal, que la science n'atteint pas. Le Dieu auquel il rend hommage, c'est souvent celui des chrétiens, en particulier le Christ, vivante image de la charité et du sacrifice (1) ; mais c'est souvent aussi le Dieu de la Nature, dont l'esprit se confond presque absolument avec les choses, le « Grand Tout », « flux et reflux divin de vie universelle ». Rien n'est plus pur que sa morale qui repose sur la pratique de tant de vertus, amour, charité, liberté, justice et tolérance ; mais la sanction suprême de la loi morale, les peines ou les récompenses éternelles ne préoccupent guère le poète. Au contraire, Brébeuf sent près de lui la présence d'un Dieu, plein de rigueur et de bonté, inflexible au pécheur endurci, et que peuvent adoucir les prières ardentes, les repentirs sincères. De là cette humilité, cette inquiétude, cette componction. Si l'auteur des *Entretiens* est triste des misères et des déceptions qu'il a subies, il consacre bientôt sa douleur à Dieu, comme le prix du salut éternel ; l'esprit de pénitence l'emporte sur tous les autres sentiments. Chez les plus grands lyriques de notre temps, Hugo, Lamartine, de Laprade, Sully-Prudhomme, la douleur reste plus humaine, rarement elle ouvre le ciel ; le poète demeure seul devant ses chimères et ses illusions dissipées, des amours trompées ou perdues ; mais, faute d'une croyance qui le soutienne et le console, c'est surtout le profond mystère de la destinée, la conscience de sa faiblesse qui lui inspire cette noble tristesse ; quelques-uns, par une sorte de stoïcisme, attribuent aux épreuves une vertu secrète ; il leur semble que l'âme en sort plus pure et plus forte ; mais ils sont encore

(1) V. par exemple la pièce des *Harmonies*, I, 6 : « Aux chrétiens dans les temps d'épreuves. »

à quelque distance du catholicisme, qui voit dans le malheur une expiation ou un signe d'élection.

La piété orthodoxe a disparu de la poésie française. Marie Jenna, qui professait pour Brébeuf une si vive admiration, est à peu près seule à représenter dignement dans ce siècle le lyrisme chrétien ; sa piété, attachée au dogme, la rapproche de Brébeuf ; ses *Elévations* (1) respirent la grâce, la douceur et la pureté ; il lui manque cette profondeur de sentiment que peuvent seules donner l'observation directe et l'expérience de la réalité ; timide et tendrement mystique, cette âme d'élite est restée fermée aux passions mondaines ; si plusieurs de ses pièces poursuivent avec âpreté des doctrines qui blessent et alarment sa conscience, si elle est impitoyable à la dévotion fausse ou tiède, elle excelle dans la prière, dans la méditation sereine où se reflète l'exquise délicatesse de son cœur (2).

Nous avons jugé utile de comparer les *Entretiens solitaires* de Brébeuf aux poèmes lyriques ou religieux de ses contemporains ou des nôtres ; il nous semble que l'originalité de ce poète apparaît ainsi plus nettement. Qu'il soit inégal et diffus, qu'il laisse échapper plus d'une négligence, on ne peut le nier. Du moins ces méditations pieuses ont-elles un mérite particulier ; elles montrent plus de sincérité, d'ardeur, d'enthousiasme et de traits personnels que les autres poèmes du XVIIe siècle ; par là l'auteur se rapproche de nous. Celui qui, par un rare privilège, pouvait ainsi concilier le sentiment religieux avec le lyrisme, ouvrait à la poésie une voie nouvelle, accessible surtout à

(1) Lamartine, *Harmonies* : Hymne à la Douleur.

> Tu fais l'homme, ô Douleur, oui, l'homme tout entier,
> Comme le creuset l'or et la flamme l'acier.

(2) Voir les *Elévations poétiques et religieuses*, Le Clerc 1864. *Les Pensées d'une croyante*, Poussielgue 1887. *Mes amis et mes livres*, Gervais, et l'étude de J. Lacointa : *Marie Jenna, sa vie et ses œuvres*, Paris, Poussielgue, 1888.

ses contemporains, et où ne devait entrer à sa suite aucun poète d'un vrai génie. L'auteur des *Cantiques spirituels* peut seul rivaliser avec lui. C'est un titre de plus pour Brébeuf que la lecture de son ouvrage provoque cette comparaison.

CHAPITRE V.

DÉFENSE DE L'ÉGLISE ROMAINE.

. — En écrivant un ouvrage de théologie, Brébeuf témoigna de la sincérité et de la profondeur des sentiments qu'il avait exprimés dans ses *Entretiens solitaires*. Ce serait, croyons-nous, se méprendre sur l'esprit même du XVIIe siècle que d'attribuer cette prédilection marquée pour les poésies religieuses, paraphrases de psaumes ou pièces proprement lyriques, non pas à de secrets mouvements de piété, mais plutôt à une sorte de tradition littéraire, à des habitudes morales contractées dès l'enfance et fortifiées par les opinions communes au plus grand nombre.

Il serait peu juste de suspecter la bonne foi de ces auteurs en opposant les défaillances de leur caractère à l'élévaion des idées qui animent leurs poèmes sacrés ; il est vrai que Brébeuf manqua de sagesse dans sa conduite ; Gombaud était vaniteux, Corneille avare, Malherbe plein d'orgueil et porté au libertinage. Mais le critique aurait tort, semble-t-il, d'épier la faiblesse de l'homme pour discréditer l'art de l'écrivain. Sans prétendre soulever un problème de casuistique, sans chercher jusqu'à quel point il faut tenir compte d'une noble pensée, d'une bonne intention qui n'est pas suivie d'effet, on peut rejeter une part de ces fautes, de ces imperfections sur les circonstances extérieures et la société elle-même. Ainsi la vie mondaine, si répandue au XVIIe siècle, entretenait certains défauts, en échange des avantages qu'elle procurait. Cette élégance,

cette finesse d'observation qui font la valeur de notre littérature classique, ont été puisées à cette source ; et c'est encore à la faveur de la Cour et des salons que se développèrent la frivolité, la vanité, le libertinage et l'esprit d'intrigue, vices ou défauts poursuivis avec force par les moralistes et les orateurs de la chaire. Dans ce monde brillant, porté au plaisir et à l'ambition, intelligent et spirituel, la part du sentiment religieux était assez restreinte, tandis que les conversations des « honnêtes gens » pouvaient, par la variété et le désaccord même des opinions émises dans ces libres causeries, par le ton léger et ironique des entretiens, déposer dans les esprits les premiers germes de ce scepticisme qui se développa et s'épanouit au siècle suivant. On s'arrangeait pour que la grande affaire du salut ne fût pas un obstacle aux préoccupations de fortune et de gloire : les plus pieux s'accommodaient de ce compromis que Bossuet a blâmé si sévèrement. Mais comme la foi n'était qu'assoupie, le passage était facile de cette dissipation et de cette tiédeur aux désirs de solitude, aux élans de piété ; il suffit d'une circonstance particulière, d'une épreuve, d'un chagrin pour ramener les âmes les mieux trempées à la doctrine qu'elles négligeaient ou pratiquaient mollement. Enfin tous ces auteurs ont suivi cette loi de notre nature, qui établit des différences si profondes entre le temps de la jeunesse et celui de la maturité ou de la vieillesse ; jeunes, ils ont chanté, avec une confiance superbe et joyeuse, l'amour et la gloire, et célébré ce bonheur tout humain qu'ils appelaient de leurs vœux ; parvenus à la maturité ou sur le seuil de la vieillesse, après mille épreuves, ils se sont repliés sur eux-mêmes, le cœur plein de regrets, et ils ont cherché des consolations dans la philosophie ou dans la prière. Tel est ce « Socrate » dont Balzac a tracé le portrait dans un de ses ouvrages les plus connus ; il « se connaissait en vers, comme en tout le reste des choses honnêtes. Mais il n'avait plus de passion que pour les Muses

chastes et chrétiennes ». Après avoir aimé les plaisirs du monde, il leur préfère maintenant les doctes entretiens, et les visiteurs le trouvent dans sa bibliothèque, parmi de modestes pupitres de sapin, lisant et méditant tour à tour le vieux Testament, les œuvres de saint Denis et les homélies de saint Chrysostome (1).

On ne peut donc s'étonner qu'un poète mondain, auteur de petits vers tendres et galants (2), ait écrit des poèmes d'un genre si opposé. Au XVIIe siècle, traduire un psaume, composer des vers en l'honneur de Dieu, de la Vierge et des Saints, n'est pas un exercice de rhétorique ; c'est bien plutôt un exercice spirituel, et le sentiment qui a dicté ces œuvres est sincère. Sans doute il y a des causes générales qui expliquent ce goût pour la poésie religieuse. Ainsi le protestantisme qui, dès l'origine, veut répandre dans le peuple la connaissance de l'Ecriture, favorise au XVIe siècle les traductions des psaumes et ouvre du même coup une voie nouvelle à nos poètes. Mais plus tard, ce sont les progrès de la réforme catholique et l'autorité du concile de Trente qui exercent cette action sur les esprits. L'auteur n'en a pas conscience ; c'est tout au plus s'il songe à ceux qui ont illustré ce genre avant lui, et s'il apprécie la valeur artistique de la matière où il met l'empreinte de sa foi.

Ce qui atteste chez les écrivains du XVIIe siècle la sincérité des convictions religieuses, c'est que la plupart laissent paraître au fond de leurs ouvrages les éléments d'une philosophie chrétienne accommodée à leur tour d'esprit, à leurs besoins. Beaucoup même prennent parti dans les grandes querelles théologiques de leur temps et se rattachent franchement à Molina ou à Jansénius. Plus rares

(1) Balzac, *Le Socrate chrétien*. Discours 7. — Discours 11. Éd. de 1665, t. II.

(2) Cf. l'observation de Marie Jenna sur Brébeuf (article cité), dans *Mes amis et mes livres*. « Quand j'apprends que Brébeuf fit dans sa jeunesse des vers badins, des épigrammes et même des parodies, cela dérange un peu mes idées, et je ne veux plus entendre que le poète des *Entretiens solitaires*. »

sont les laïques qui, comme Brébeuf, sont intervenus dans la lutte ouverte entre les protestants et les catholiques ; on ne peut guère citer avec lui que Balzac et Pellisson. La *Défense de l'Eglise romaine* offre un double intérêt : elle garantit la sincérité des sentiments que le poète exprime dans les *Entretiens ;* elle présente de plus un résumé des principes adoptés par les catholiques et se rattache ainsi, comme un document authentique d'un procès important, au grand débat religieux qui divise alors notre pays.

II. — Un exposé rapide des circonstances qui ont marqué ces luttes nous fera mieux comprendre le sens et la portée de cette œuvre ; l'auteur d'un pareil livre a dû suivre de près les événements, s'intéresser aux polémiques, subir, à son insu même, la secrète influence des faits. On peut observer d'abord que ce traité n'appartient pas à une période de luttes violentes. Le protestantisme, affaibli par Richelieu, gardait du moins ses libertés religieuses ; de 1630 à 1660 environ, il jouit d'une paix relative, troublée par les controverses et les préventions croissantes du parti catholique. « C'est, dit Elie Benoît, un tems d'incertitude où les Réformez ne peuvent juger s'ils ont plus de sujet d'espérer que de craindre... Ils demeurèrent dans cet état, suspendus entre l'espérance et la crainte, jusques au commencement des guerres civiles. Alors ils passèrent dans un état nouveau où leur prospérité alla plus loin que leur espérance, et où le malheur du tems leur ayant donné l'occasion de se signaler par des services fidèles et importans, ils crurent avoir mérité d'être considérez et protégez comme des sujets à l'épreuve qui avoient préféré leurs obligations et leurs devoirs à tous les avantages qu'ils auroient pu trouver dans les factions qui déchiroient le royaume (1). » Ce passage résume assez exactement la situation des Réformés. Le

(1) Elie Benoît, *Histoire de l'Edit de Nantes*. Delft, 1693, t. III. Préface.

zèle de l'historien pour son parti n'altère pas ici sa véracité.

Les privilèges accordés aux calvinistes par les derniers traités leur permettent de défendre leurs croyances ; ils peuvent porter leurs causes devant les chambres mi-parties des Parlements de Bordeaux et de Grenoble, devant le Parlement de Castres ou la Chambre de l'Edit de Paris. Leurs synodes provinciaux s'assemblent régulièrement. Mais il n'y eut de synodes nationaux autorisés qu'en 1644 et en 1659 (1) ; tout s'y borna, du reste, à un échange de plaintes ou d'observations entre les commissaires du roi et les députés, au règlement de quelques difficultés qui divisaient les Eglises, à des communications concernant les intérêts généraux du protestantisme. Les tracasseries dont les Réformés sont l'objet, n'empêchent pas leurs forces de s'accroître : dès 1631 le synode de Charenton consommait l'union des deux églises entre lesquelles le protestantisme avait été jusque-là divisé (2) : la Confession d'Augsbourg et la doctrine de Calvin, en dépit des différences qui les séparaient, furent réconciliées par une commune réprobation du dogme romain et une égale confiance dans la raison, libre interprète de l'Ecriture. Les scrupules que de Bèze et ses collègues

(1) Elie Benoît, t. III, l. I, 1644, et l. V, 1659. Le synode s'assemble le 26 décembre. Commissaire du roi : Cumont, conseiller au Parlement de Paris. La déposition de Codurc et de la Milletière, suspects d'attachement au parti catholique, y fut prononcée. — En 1659, le commissaire du roi est La Madeleine, conseiller au Parlement de Paris. Cette assemblée agréa Ruvigny pour député général, procéda à la nomination de députés chargés d'apaiser la lutte qu'avait soulevée à Castres et à Montauban la rivalité de deux conseillers à la chambre de Castres, Descorbiac et Brugères. — Dans ces deux synodes, les revendications, de part et d'autre, étaient à peu près les mêmes. Les plaintes du roi furent nombreuses. « On accusoit... les réformez d'avoir entrepris, depuis la mort du feu roi, d'établir des exercices à force ouverte dans la province de Languedoc ; d'en avoir usurpé dans des lieux qui n'avoient point été désignez, de retrancher de la cène les pères et les mères qui envoyoient leurs enfans aux collèges des catholiques, d'écrire injurieusement contre ceux qui se *convertissoient* à la religion romaine... » (Elie Benoît, p. 308, 1659.)

(2) Voir les *Mémoires chronologiques et dogmatiques pour servir à l'histoire ecclésiastique depuis* 1600 *jusqu'en* 1716, ouvrage composé par le jésuite d'Avrigny, partial, mais d'un usage commode (1739).

calvinistes avaient montrés jadis au colloque de Poissy s'apaisèrent chez leurs successeurs ; on tomba donc d'accord qu'il n'y avait « ni superstition ni idolâtrie » dans le culte des luthériens, et les fidèles des deux confessions purent participer aux mêmes cérémonies. Le prosélytisme des Réformés de France s'étendit jusqu'en Suède, et même jusqu'à Venise (1). Mais, en dépit de la théologie, l'opinion des honnêtes gens était assez favorable aux protestants. Ceux-ci n'avaient pas trop de peine à se faire pardonner le rôle qu'ils avaient joué dans les premières années du siècle. Si les passions religieuses les mettaient souvent, dans le Midi, aux prises avec les catholiques, les deux partis apprirent presque partout à s'estimer, et ce ne fut pas un des moindres avantages des salons que de les rapprocher par le goût des lettres et des plaisirs mondains. Enfin, ce qui releva le prestige des Réformés, ce fut le profond attachement qu'ils témoignèrent au roi pendant la Fronde.

Quant à la politique suivie par le roi et son ministre, elle manque assurément de netteté. Mazarin ne songeait pas à prendre contre la Réforme des mesures rigoureuses ; les difficultés extérieures, l'opposition du Parlement, la révolte des seigneurs détournaient son esprit des affaires religieuses. Pour résister aux entreprises des factieux, il avait

(1) V. Elie Benoît, t. III, l. II, année 1648, p. 95-125. L'auteur parle d'un libelle catholique anonyme en trois parties : « Instructions générales pour tous les commissaires qui assistent de la part du roy aux synodes provinciaux des Eglises P. R. de ce royaume (1re partie). Instructions générales pour tous les commissaires qui assisteront de la part du roy aux synodes nationaux de ceux de la R. P. R. (2e partie), et Articles à Nosseigneurs les ministres d'Etat, à ce que ceux de la R. P. R. ne facent aucun progrès en ce royaume, soit dans le temporel, soit dans le spirituel. » — E. Benoît dit au sujet de l'alliance de 1631 : « Cette réunion s'étoit conclue par voye de tolérance : et pour mettre ce moyen de concorde en pratique, il n'étoit pas nécessaire de faire une longue discussion de la différence des sentimens : il ne falloit que se regarder les uns les autres dans un esprit de charité qui oblige selon l'Evangile à supporter mutuellement ce qui peut, sans blesser le devoir de la conscience, être regardé comme tolérable. » — E. Benoît entre dans le détail des négociations poursuivies par les protestants avec le sénat de Venise (page 126).

besoin de se concilier la sympathie des protestants et l'alliance de Cromwell, qui protégeait efficacement ses coréligionnaires de France ; les secours de l'Angleterre étaient indispensables au ministre, mais il savait que de nouvelles rigueurs contre les hérétiques du royaume lui aliéneraient la bienveillance de ce puissant voisin (1) ; le grand dessein de la pacification générale de l'Europe se fût trouvé du même coup anéanti. On comprend donc que le Cardinal eût intérêt à ménager la Réforme. Il pouvait d'ailleurs prendre ce parti assez facilement, car il n'y avait rien dans son caractère qui témoignât d'une bien vive ardeur pour les questions purement théologiques. Cependant il croyait nécessaire, avec tous les catholiques, d'arrêter les progrès de cette faction ; s'il savait, au besoin, se servir des protestants, des Turenne et des Ruvigny, il rejetait l'hérésie et en appréhendait les effets (2). La première déclaration rendue par Louis XIV à son avènement put rassurer ceux à qui elle s'adressait : elle confirme l'Edit de Nantes, proclame la perpétuité de tous les règlements religieux destinés à maintenir l'union des catholiques et des protestants (3). Un peu plus tard, le roi se plaisait à reconnaître la fidélité et le dévouement des Réformés, et leur conservait « la pleine et entière jouissance de l'Edit de Nantes, autres édits, déclarations, arrêts, règlements, articles et brevets expédiés en leur faveur, registrés aux Parlements et aux Chambres de l'Edit ; notamment en l'exercice libre et public de leur religion en tous les lieux où il leur avoit été accordé ». Il semble donc que l'accord du roi et de son ministre prépare au protestantisme de longues années de paix.

(1) V. sur toute cette question, Elie Benoît, t. III, l. IV, année 1658. Début.

(2) Elie Benoît, t. III, l. V. Début. Comme on ne put donc avoir la permission d'assembler un synode national, on en tint partout de provinciaux, où chacun porta les plaintes de son église, dont on forma des cahiers que les synodes envoyèrent à Paris par des députés exprès.

(3) Elie Benoît, *Histoire de l'Edit.*, t. III, l. I. Date de la déclaration : 8 juillet 1643.

Cette modération n'est qu'apparente : Louis XIV et Mazarin considèrent comme le terme naturel et nécessaire de leur politique le retour de ces égarés à la foi catholique ; ils pensent qu'ils assureront ainsi le salut des hérétiques et la prospérité de l'Etat. Peut-être l'occasion aurait-elle manqué au roi pour hâter ces événements, si l'ardeur des catholiques et des calvinistes, la hardiesse croissante des uns, le zèle rigoureux et intolérant des autres, n'avaient bientôt provoqué les violentes querelles, les désordres. C'est qu'en effet nul ne songeait alors à pratiquer la vertu toute moderne de la tolérance ; les protestants l'entrevoient, il est vrai, quand ils réclament le libre examen ; mais ils ne l'invoquent pas toujours dans leurs traités de théologie et ils l'exercent plus rarement encore. L'Eglise, qui avait pour elle l'appui de l'Etat, devait, en défendant, comme c'était son devoir, l'intégrité du dogme catholique, abuser de ses droits. C'est la destruction de l'hérésie qu'elle poursuit ; ainsi l'Edit de Nantes, devenu inutile, pourra être supprimé. La déclaration de 1652 ne passa pas sans soulever de vives critiques. L'évêque de Montauban, Bertier, s'en fit l'interprète deux ans plus tard, au sacre du roi ; il y dénonça les progrès de la Réforme et démontra la nécessité de détruire l'erreur ; et bien qu'on ne puisse voir dans ce discours, avec l'historien du protestantisme, « l'ouverture de la persécution qui aboutit à la révocation de l'Edit de Nantes » (1), il est du moins un sûr témoignage du zèle violent qui anime certains membres du clergé, à l'époque même où le souverain semble renoncer à une politique répressive. Leurs idées et leurs vœux sont marqués plus nettement encore dans le discours que l'archevêque de Sens adressa au roi en 1656 ; il éleva la voix dans l'assemblée générale, pour dénoncer les entreprises des Réformés et leur dédain des édits et des règlements : il regarde les progrès

(1) Elie Benoît, t. III, l. III, année 1654, p. 181-184.

de l'hérésie comme un sacrilège, l'affaiblissement du royaume de Jésus-Christ et de l'Eglise catholique comme le résultat direct du schisme de Calvin, et il réclame des mesures rigoureuses (1). L'archevêque de Sens a pu se laisser entraîner par un excès de zèle ; mais on retrouve les mêmes idées exprimées avec plus de modération dans la réponse de Monseigneur de Lodève à Mazarin, dans l'Assemblée de 1656 (2).

Rien n'est plus instructif à cet égard que les comptes rendus des Assemblées du clergé. On voit redoubler d'année en année les soupçons et les plaintes. De fréquents débats s'engagent sur le nombre croissant des prêches (3), la juridiction des chambres mi-parties, l'admission des Réformés

(1) Un manifeste aussi impitoyable appelait une réponse ; la « Lettre d'un habitant de Paris à un ami de la campagne », où Drelincourt raillait cette prétendue misère de l'Eglise, fut saisie et brûlée par la main du bourreau. *Procès-verbaux des Assemblées générales du clergé de France*. Paris, Desprez, 1770, t. IV, § 11, p. 181 et 186.

(2) Le 24 janvier 1656, l'évêque fait cette déclaration : « Le clergé de France, étant contraint de souffrir cette liberté de conscience, ne demande point qu'on renverse les édits qui ont été donnés, mais que l'on considère que le roy Henri IV sortant du sein de l'hérésie et voulant reconnaître les services qui lui avoient été rendus par ceux de son parti, leur accorda l'édit de Nantes qui fut reçu après plusieurs instances, au grand regret de tous les catholiques. Et néanmoins ceux de la prétendue réformée ont entrepris beaucoup de nouveautés et fait plusieurs violences contre la teneur de cet édit. » — T. IV. Ass. de 1655, § 11.

(3) *Procès verbaux des Assemblées*, t. III, année 1645, § 15-1°. Mgr d'Arles déclare « que les huguenots continuaient en plus d'un endroit ; même que dans les lieux qui ne leur sont point assignés pour leurs exercices, ils prêchaient en pleine campagne, où il se faisait des assemblées de trois à quatre mille personnes ». — A la date du 12 août 1645 (§ 15-1°), on mentionne une lettre de Filleau, avocat du roi au Présidial de Poitiers, par laquelle il donne avis à l'Assemblée « qu'encore que par divers arrêts du conseil du roi ceux qui font profession de la religion prétendue réformée en Poitou sont exclus des offices de procureurs, notaires et sergents, s'imaginant néanmoins que le temps leur est plus favorable que par le passé, ils se préparent à faire tous leurs efforts pour rendre lesdits arrêts inutiles »... — Assemblée de 1650-51 (t. III, § 13). On proteste contre la nomination d'un huguenot, le sieur Robert, à l'office de lieutenant en l'élection de Saintes ; — contre le sieur Boudon, qui vient d'être reçu trésorier de France ; — contre les huguenots, « asséeurs et collecteurs de tailles de la Rochelle ; la corporation était alors formée par moitié de catholiques et de protestants, malgré les décrets rendus après la prise de la Rochelle, qui réservaient

aux offices de procureurs, notaires et sergents. On prie la Régente et Mazarin de se montrer plus sévères, on demande en particulier que les déclarations royales du 8 juillet 1643 et du 30 janvier 1645 soient abrogées, ou du moins interprétées de façon à restreindre les privilèges des huguenots. Ces mesures leur inspiraient de sérieuses inquiétudes ; ils en prévoyaient d'autres plus rigoureuses, aboutissant de proche en proche à la suppression complète de leurs libertés. Mazarin ne cédait qu'à regret aux instances du clergé, en particulier de l'archevêque de Sens, Henri de Gondrin. Quand les députés des synodes vinrent à leur tour présenter leurs requêtes et leurs hommages au Cardinal, ils reçurent une réponse favorable : « Le roi fera connaître par des effets la bonne volonté qu'il a pour vous. Assurez-vous que je vous parle du bon du cœur » (1). La conduite de Mazarin confirmait ses paroles. Dans les conférences qui se tinrent entre les conseillers d'Etat et plusieurs commissaires élus de l'Assemblée du clergé de 1656, pour examiner les réclamations de la compagnie, on put remarquer l'absence de Mazarin et l'indifférence des conseillers ; ceux-ci déclaraient ne pouvoir rien conclure, et se retranchaient derrière le rapport qu'ils allaient rédiger ; l'assemblée, inquiète, alla jusqu'à prier le ministre d'assister lui-même aux conférences ou de faire donner pleins pouvoirs au Conseil (2). Cependant la harangue de l'archevêque de Sens avait produit une certaine impression sur Louis XIV ; la déclaration de cette même année augmentait les privilèges du clergé catholique, et restreignait ceux des Réformés.

cette charge aux seuls catholiques. — *Assemblées de* 1655-56-57, t. IV. A signaler : une protestation contre le consulat mi-parti de Montpellier, contre le prêche qui avait lieu chez l'ambassadeur de Hollande, et surtout la fameuse remontrance de l'archevêque de Sens prononcée au Louvre le 2 avril 1656, devant le roi, la reine-mère, le duc d'Anjou, le Chancelier et Mazarin.

(1) Elie Benoît, t. III, l. V, année 1658, p. 268.

(2) *Procès-verbaux,* t. IV, § 11, p. 155-175. Ass. de 1655.

dans les affaires de culte et d'administration judiciaire (1). Tous ces règlements attestaient la ferme intention d'affaiblir le protestantisme. Le souverain se laissait gagner à cette nouvelle politique qu'il allait bientôt appliquer, en son propre nom, avec plus de rigueur.

De là les tracasseries sans nombre que souffrent les dissidents ; on les écarte des charges, des corporations de marchands ou de certaines compagnies savantes (2), on inquiète les maîtres d'école protestants, on entrave leur enseignement (3) ; on impose aux Réformés l'observance de certains usages catholiques, que leur conscience désavoue (4). Ces mesures administratives et ces vexations paraissent encore éloignées de celles qu'ils auront plus tard à endurer ; mais la supplique adressée à Louis XIV par l'Assemblée du clergé de 1662 est probablement l'origine de ce redoublement de rigueur. Le but poursuivi sera alors non plus la conversion des protestants, mais la rupture des liens qui les rattachaient au reste de la nation. C'est l'idée qui anime le Mémoire présenté au roi, à la fin de la session de 1661, par les évêques de Digne et d'Agde et l'abbé de Montgaillard, membres de l'Assemblée du

(1) Cette déclaration allait jusqu'à interdire aux Réformés l'exercice de leur culte dans les lieux dépendant d'un évêché, dans les seigneuries dépendant d'un ecclésiastique, enfin dans les endroits voisins des églises ; la compétence des Chambres de l'Edit était restreinte ; un article dirigé en particulier contre les nouveaux prêches punissait de l'amende ou de la prison le ministre coupable d'exercer son ministère hors de sa résidence. V. Elie Benoît, t. III, l. IV, année 1656.

(2) Elie Benoît, t. III, l. I, année 1645. « Le premier article de ces statuts (des lingères de Paris) excluoit les filles et femmes réformées de cette profession... Les Réformés étoient exclus à Chalons-sur-Saône (*sic*) de tous les métiers par un article des statuts politiques de la ville, dressez seulement en l'année 1630 »... De même à Dijon, pour les médecins. — Cf. t. III, l. V, année 1659. « Il y avoit longtemps qu'on ne recevoit plus à Poitiers ni médecins, ni apotiquaires, ni chirurgiens, ni autres artisans, s'ils n'étoient catholiques. »

(3) V. Elie Benoît, t. III, l. II, *passim*. Affaires de Couhé, de Mêle, de Rouen.

(4) *Id.* t. III, *passim*, notamment l. III (1656). Ils doivent tendre leurs maisons le jour de la Fête-Dieu, saluer le Saint-Sacrement, etc.

clergé (1). Cette année marque donc le commencement d'une période où le roi, pour réduire l'hérésie, s'arme de la « rigueur des lois » ; cette expression que nous trouvons employée par les auteurs du Mémoire marque un nouvel aspect de la querelle.

Cette rigueur des lois, le souverain l'avait laissée reposer jusqu'à cette époque. Aussi, avant cette date, les doctrines s'opposent-elles les unes aux autres sans provoquer de graves désordres ; catholiques et protestants dépensent leur zèle en conférences, en polémiques, et cherchent à faire prévaloir leurs opinions par la plume et par la parole. De temps à autre, cependant, un scandale, une discussion accompagnée de violence révèle le profond antagonisme qui sépare les deux églises, et présage une crise prochaine. Tantôt on accuse de séquestration un prêtre catholique ; c'est ainsi qu'en 1646 l'évêque de Nîmes, ayant reçu ou attiré chez lui un enfant, le jeune Coutelle, fut assiégé dans son palais par une foule furieuse et dut se retirer à Beaucaire (2). Tantôt il suffisait, comme à Montauban en 1656, de

(1) L'Assemblée de 1660-1661 souhaite qu'on réserve le libre exercice du culte aux temples désignés par l'édit de Nantes ou même par celui de Poitiers (1577) ; elle exclut les calvinistes des cimetières catholiques et prétend les obliger à acheter eux-mêmes le lieu de leur sépulture, et à faire les enterrements pendant la nuit, comme s'ils appartenaient à une secte maudite ; elle borne la compétence des Chambres de l'Edit aux différends survenus entre particuliers. Elle juge équitable de refuser aux Réformés, dans les hôpitaux, le privilège des legs et des donations qui leur sont adressés, et d'y associer les catholiques, sous prétexte que ceux de la Religion ne forment corps « que dans les actes de leur religion » ; mais on veut en revanche les contraindre à entretenir les presbytères catholiques et les ornements sacerdotaux, sauf dans les lieux qui se trouvaient ruinés avant l'édit de Nantes. La même réunion supprime le droit de patronage aux seigneurs protestants, malgré l'article 19 de l'édit qui déclarait qu'on ne ferait pas de recherches sur les abjurations, promesses et serments passés ; elle réclame des peines rigoureuses contre les catholiques convertis au protestantisme. *Procès-verbaux*, t. IV, § 9.

(2) L'évêque prétendait que l'enfant avait de lui-même sollicité sa protection. L'affaire fit grand bruit ; les Nîmois avaient envahi le palais épiscopal et blessé quelques domestiques. La même année, Rey, avocat au Parlement de Bourgogne, déposa une plainte devant la Chambre de l'Edit de Grenoble ; il refusait de payer la pension de sa fille qui s'était renfermée dans le couvent des Ursulines d'Arnay-le-Duc et qu'il avait réclamée en

l'enterrement d'une femme catholique dont le mari était calviniste, pour soulever un grand tumulte ; les Réformés cherchèrent à arrêter le prêtre qui portait la communion à la mourante, et réussirent, le jour des obsèques, à emmener le corps à leur cimetière. Les processions et les prêches favorisent ces regrettables incidents; à Florensac, en 1654, le rétablissement du prèche et l'arrivée d'un nouveau ministre excitèrent une sédition (1). Quelques années plus tard, les capucins de Florac, convoqués à une assemblée (ils le prétendirent du moins) par un pasteur, subirent ses invectives et les violences de quelques protestants trop zélés (2). Souvent des seigneurs se servaient de la religion comme d'un prétexte pour justifier leur cupidité. Tel fut, semble-t-il, La Moussaye, seigneur de Quintin ; il se plaisait à scandaliser et à tourmenter les catholiques et les protestants convertis, soutenait d'interminables querelles avec le curé de la petite ville, auquel il refusait toute redevance sur les terres et forêts appartenant à l'Eglise ; il était sans cesse en contestation avec l'évêque de Saint-Brieuc.

D'autres événements, plus graves encore, attestent le fanatisme des deux partis. L'odieux sacrilège du calviniste François Langlois à Chartres fut suivi d'une exécution non moins odieuse (3). A Rochechouart, c'étaient au contraire les

vain ; les religieuses s'étaient pourvues au Parlement de Dijon. (*Assemblée du clergé* de 1650-51, § 13-2°). — Elie Benoît fait le récit de la sédition de Nîmes, t. III, l. III, 1650.

(1) Elie Benoît, t. III, l. III, 1654. Sans l'intervention du duc d'Uzès, le ministre Brune eût sans doute été massacré.

(2) Elie Benoît, t. III, l. V, 1658. L'affaire fit grand bruit. Elle fut jugée d'abord par la Chambre de Castres ; « sur le conflit de juridiction, les capucins et le ministre obtinrent alternativement des arrêts favorables, dont les uns renvoyaient le procès au Parlement et les autres à la Chambre mi-partie ». Le Parlement de Toulouse resta maître de l'affaire par arrêt du Conseil du 18 mars 1660. Il avait auparavant condamné par contumace le ministre et quelques autres accusés à la peine de mort (juin 1659). Il semble que les débats aient été interrompus. Cf. *Comptes rendus des Assemblées du clergé*, 1660, t. IV, § 9.

(3) Elie Benoît, t. III, l. I, 1645. Il avait arraché une hostie des mains du prêtre dans l'église de Saint-Hilaire.

catholiques qui se portaient à tous les excès, interrompant la prédication du pasteur et maltraitant les Réformés (1). Tous ces incidents témoignaient d'un état d'esprit fâcheux; ces haines locales donnaient lieu à d'atroces calomnies qui, plus d'une fois, mirent en danger de mort, ruinèrent ou perdirent des innocents. Qu'y avait-il de vrai dans l'accusation lancée contre Truc, de Florensac, et plusieurs de ses amis, prévenus d'avoir parodié les mystères de l'Eglise romaine (2)? Les poursuites sévères exercées contre eux furent arrêtées, faute de preuve. Dans l'affaire des protestants d'Aimet en Périgord, auxquels le curé du village reprochait certains actes de violence et des sacrilèges, le Parlement de Bordeaux prononça plusieurs sentences capitales qui, par bonheur, ne furent pas exécutées; il semble que le prêtre ait manqué de bonne foi (3). Gamonet, accusé d'un attentat qui souleva une sédition à Rennes, en 1645, put se croire perdu; mais, après une longue procédure, son innocence

(1) Elie Benoît, l. III, 1653. La marquise de Pompadour encourageait elle-même ces désordres. « Elle fit sonner du cor aux fenêtres pour interrompre le ministre, abattre les tuiles, casser des vitres, jeter des pierres. »... Quelques jours après, M. de Pompadour, à la tête de la populace, blessait un Réformé, l'avocat Théodore de la Chaumette, qui avait porté plainte contre lui ; le ministre et ses deux frères eurent le même sort. Il appela dans le village et logea chez l'habitant les soldats de la Millière, maître de camp de cavalerie.

(2) *Id.*, t. III, l. III, 1656. An. 1655-1656, § 11, p. 163, 175, 183.

(3) *Id.*, t. III, l. VI, 1659. *Assemblée du clergé*, 1660-1661, t. IV, § 9. D'après les *Procès-verbaux de l'Assemblée du clergé*, les huguenots, plus nombreux que les catholiques, empêchaient le curé Cartes d'arborer une croix sur la place publique, de prêcher la controverse, de faire des processions. Ils s'amusèrent même à parodier ces processions pendant la nuit, portant des flambeaux de poix allumés en guise de croix. Les accusés furent emprisonnés à Bordeaux. Ils réclamèrent la juridiction de la Chambre de l'Edit de Castres ; on passa outre ; une députation des habitants d'Aimet ne fut même pas reçue par le roi, mais renvoyée aux commissaires spéciaux, chargés des enquêtes. Il y eut quelques sentences de mort prononcées par le Parlement de Bordeaux (sept. 1660). — Benoît (qui écrit : Aymet) dit que les prisonniers en furent quittes pour le bannissement et de grosses amendes. Il ajoute : « Le curé se brouilla avec le principal instrument de cette pièce et ils s'accusèrent l'un l'autre d'avoir inventé cette horrible calomnie. » Mais Benoît est-il tout à fait impartial ?

et celle de sa sœur furent solennellement reconnues (1).

On peut expliquer, mais non justifier ces erreurs judiciaires. Les juges manquaient d'impartialité ; il leur était difficile, dans ces affaires où la religion se trouvait directement intéressée, d'imposer silence à leurs convictions, à leurs passions. Les Chambres de l'Edit étaient en général favorables aux protestants, mais les Parlements tombaient dans l'excès contraire. Ces causes, passant d'une juridiction à l'autre, recevant des solutions diverses, entretenaient ainsi les embarras. En 1659, le fanatisme du Parlement de Rennes causa la mort d'un innocent, accusé de sacrilège : Caillou de la Touche fut pendu et brûlé, comme coupable d'avoir mis le feu à la chapelle Saint-Léonard, près de Sion, et dérobé dans l'église de cette petite ville un ciboire et des hosties consacrées. Mais on découvrit, quelques années après, les voleurs et les objets ravis ; on se hâta d'enlever la plaque de cuivre placée devant l'autel de l'église de Sion pour perpétuer le souvenir de l'attentat ; c'était un tardif hommage à l'innocence d'un martyr (2).

(1) Elie Benoît, t. III, l. III, 1654. Accusé d'avoir jeté des ordures sur un reposoir. Les habitants de Rennes brûlèrent par représailles le temple de Cleûné. La sévère sentence du Parlement de Rennes fut revisée ; un arrêt du Conseil condamna (en février 1655) le président de Marbœuf, le conseiller Huart, et le procureur général Hucher aux dépens, dommages et intérêts de Gamonet. En juillet 1656, à la Chambre de l'Edit de Paris, « Gamonet et sa sœur furent pleinement justifiés... »

(2) L'affaire est rapportée tout au long dans l'*Hist. de l'Edit de Nantes* (t. III, l. VI, 1660) et dans les *Procès-verbaux des Assemblées du clergé*, t. IV, 1660, § 9. Le récit des faits montre que l'erreur est surtout imputable aux haines religieuses. Le château de la Roche-Giffart était alors habité par le fils cadet et sa mère ; tous deux étaient protestants ; le puîné s'était converti au catholicisme ; il entra dans les ordres, et on le nomma desservant de la chapelle de Saint-Léonard ; celle-ci était toute voisine de la basse-cour du château, et la famille du jeune homme lui abandonna à regret cette portion de ses domaines. Le 6 novembre 1659, jour de la fête du Saint, l'incendie y éclate ; le dimanche suivant, est commis le vol du ciboire et des hosties consacrées dans l'église de Sion. On rattacha ces deux délits l'un à l'autre, et on soupçonna d'autant plus volontiers la Roche et sa mère que l'on connaissait leur zèle pour le protestantisme et la mésintelligence qui les séparait du prêtre. — Le 24 novembre, le procureur du Parlement de Rennes fit sa plainte contre la Roche-Giffart ; celui-ci se retira

III. — Malgré ces fâcheux événements, ce n'est pas la violence qui caractérise cette période de 1630 à 1660. Pour hâter le triomphe du catholicisme, le roi et les ministres ont surtout recours à des règlements sévères, qui restreignent les libertés et arrêtent les progrès du parti protestant ; ils accordent en outre des faveurs et des pensions aux nouveaux convertis, surtout à ceux qui propagent autour d'eux leur nouvelle foi : moyen sans grandeur, puisqu'on paraît ainsi acheter des consciences, et que ce genre de gratification ressemble à un véritable salaire. Mais l'Etat attribue avec raison une grande importance aux prédications et aux polémiques ; c'était le rôle qui convenait à l'Eglise ; au lieu de rechercher l'appui du pouvoir royal pour réduire la Réforme, elle aurait pu se contenter de répandre partout ses doctrines et de les opposer à celles des Réformés, en s'efforçant de gagner les cœurs. Nombreux sont les prêtres qui se chargèrent de cette mission. Malgré la protection de l'Etat, ils avaient à accomplir une tâche difficile : il fallait posséder une science profonde et des qualités oratoires pour toucher et convaincre. Les conférences contradictoires apportaient au missionnaire un surcroît de fatigue et de souci ; les débats avaient lieu en public, et l'adversaire qu'il trouvait en face de lui, était souvent remarquable par la piété et l'érudition. Mais ces prédications dont le dessein n'était pas sans grandeur, ont, en fait, plutôt aggravé qu'apaisé les différends (1). Beaucoup de ces convertisseurs prêchaient

à Paris, et réussit à ne pas être impliqué dans le procès. Caillou de la Ville-Touche fut arrêté sur ces entrefaites, et les apparences furent contre lui. Il obtint un instant d'être jugé par une des Chambres de l'Edit ; mais le clergé de France, réuni en 1660, obtint à son tour cassation de cette sentence ; le Parlement de Rennes rendit ses arrêts le 7 et le 8 janvier 1661. — Elie Benoît écrit *Caillon* et non Caillou ; son récit offre quelques divergences.

(1) Elie Benoît (*Hist. de l'Edit de Nantes*, t. III, l. I, p. 44-54 ; l. V et VI, *passim*) dresse un véritable réquisitoire contre les missionnaires, et l'on peut croire qu'il y a quelque exagération dans ce jugement sévère. Certains

sans mission ; ces « propagateurs de la foi » étaient souvent des moines grossiers ou des laïques que séduisait l'appât de certaines primes : quelques-uns montraient une ignorance fâcheuse ; enfin leur parole ardente n'aboutit plusieurs fois qu'à provoquer de graves incidents et à soulever la populace contre les huguenots. Les colloques mêmes où, d'un mutuel accord, le prêtre et le pasteur discutaient les points de controverse, ne produisaient pas de bons résultats ; nul ne s'avouait vaincu, chacun sentait que sa conscience et le prestige de son église étaient engagés dans la lutte. Trop souvent aussi les rumeurs et les acclamations des catholiques, supérieurs en nombre aux Réformés, interrompaient les débats au détriment de ces derniers. Le ministre refusait-il, au dernier moment, de comparaître pour éviter ce tumulte, ou laissait-il voir, pendant la séance, quelque trouble passager, le prédicateur lui reprochait sa « déroute » ou sa « fuite » ; il s'attirait une réponse, et tous deux échangeaient alors des libelles. Il ne faut pas d'ailleurs, pour expliquer ces désordres, s'en

traits de ce tableau paraissent du reste exacts. « Après que Louis XIII eut pris la Rochelle, il établit de nouveau en divers lieux des maisons de capucins, de récollets, ou d'autres, de qui le but principal était de chercher des moyens d'attirer dans le sein de l'Église romaine le plus de réformez qu'il seroit possible. De son côté, le clergé donna la même commission à des prêtres séculiers et même à des personnes laïques ; et pour les obliger par de puissants motifs à faire des prosélytes, on leur donnoit des récompenses proportionnées au nombre et à l'importance de leurs conquêtes. Ils n'avoient d'honnêteté pour personne, et n'oublioient rien pour se faire faire quelque outrage. Quand on étoit assez malheureux pour tomber entre leurs mains, ou il falloit porter la patience et le ménagement aux dernières extrémitez, ou il falloit essuyer un procès de religion... Ils alloient entendre les prêches partout où ils passoient ; et aussitôt ils montoient sur un théâtre de bateleur pour les réfuter. Le ministre étoit toujours accusé d'irrévérence contre les mystères, de calomnies contre la doctrine, de déguisements, de fraudes, de malignité. Ils avoient souvent auprès d'eux une pile de livres, dans lesquels ils faisoient semblant de lire quelques passages qu'on leur avoit apris par cœur. » Il ne s'agit ici que de quelques aventuriers, Beauvais et Clozet, par exemple, et Elie Benoît a tort de confondre avec eux le P. Véron ou le P. Eudes. On peut, il est vrai, reprocher au P. Véron d'avoir fait des comptes rendus inexacts de ses conférences. (V. Benoît, t. III, l. I, p. 21. Le portrait de Véron n'y est pas flatté.)

prendre toujours à l'habileté du missionnaire, disposant tout pour son triomphe, préparant d'avance l'intervention du public et distribuant les rôles ; le prestige dont jouissait aux yeux de la foule un prêtre comme le P. Véron ou le P. Eudes, orateur officiel, soutenu, avoué par le roi, l'ardeur qui l'animait lui-même, l'intérêt qu'il prenait à son propre succès, suffisent à rendre compte de ces incidents. Ces discussions des principales matières de controverse étaient suivies avec intérêt, dans un temps où la religion paraissait une chose si essentielle. Longue serait la liste de ces conférences et des théologiens qui s'y rencontrèrent. Dans les premières années du siècle, on avait pu voir le pasteur Amyraut aux prises avec le jésuite Audebert, Ancillon avec le P. Bédacier ; quand le P. Véron eut reçu du roi par lettres patentes, en 1622, l'autorisation de « discuter avec tous ceux qui se présenteraient, sans pouvoir en être empêché », un de ses premiers actes fut la joute théologique qu'il engagea dans la ville de Caen contre les ministres Samuel Bochart et Jean Baillehache ; les débats, auxquels assistaient le duc de Longueville et d'autres personnes de qualité, se prolongèrent durant neuf jours ; les Réformés accusèrent le P. Véron, non sans quelque vraisemblance, d'avoir tronqué son rapport et arrangé les faits à son avantage. Il y eut un échange de pamphlets, et il ne fallut rien moins qu'un arrêt du Parlement de Rouen pour imposer silence au missionnaire et mettre fin à la querelle. La conférence que tinrent à Beaulieu en 1631 Sigisbert Alpée, pasteur de Saint-Mars en Champagne, et l'abbé d'Abra de Raconis, n'eut pas moins de retentissement ; car le colloque avait pour but la conversion d'un seigneur réformé du voisinage, M. de la Haye. Un peu plus tard, la vive polémique engagée entre Boulle et l'abbé Gabriel Martin, assisté de deux jésuites, donna lieu à plusieurs conférences et à de nombreux libelles (1).

(1) Voir sur toutes ces querelles le *Dictionnaire historique et critique* de Bayle, et surtout la *France protestante* de Haag. Boulle avait écrit à

A l'époque où Brébeuf composa sa *Défense de l'Église romaine*, ce genre de polémique commençait à être abandonné. Les protestants sentaient bien leur infériorité ; le prédicateur catholique apparaissait dans ces assemblées soutenu par la confiance du roi et par l'opinion publique ; sa parole ornée, brillante et forte avait plus d'action sur la foule que la phrase simple, précise et même sèche du ministre. La lutte n'était pas égale, et les pasteurs refusèrent bientôt de prendre part à ces discussions (1). Mais le zèle des prédicateurs catholiques redoubla, et le mouvement qu'on a appelé la « contre-réforme » gagna en force et en étendue. Les sermons du P. Véron, dialecticien subtil, la parole ardente et familière du P. Eudes, les efforts de beaucoup d'autres prêtres maintenaient partout l'intégrité de la foi catholique.

La méthode de ces théologiens, toujours savante et subtile, commence pourtant à se modifier ; la discussion ne se disperse plus, comme au XVI[e] siècle, sur la multitude des points contestés, elle se borne à un certain nombre de questions capitales, celles de l'Eglise, de la Messe, du culte des saints (2). On peut même observer que la plupart de ces ouvrages témoignent d'une certaine politesse, inusitée jus-

cette occasion les *Arrêts définitifs recueillis de la parole de Dieu ;* Martin publia les *Faussetés sur lesquelles est fondée la Religion prétendue reformée*, et Véron, le *Baillon des quatre ministres de Charenton.* Nous renvoyons en particulier dans l'ouvrage de Haag aux articles : Alpée (Sigisbert), — Bochart (Samuel), — Boulle (Gabriel).

(1) Nous avons trouvé aux archives de Saint-Lô, dans une liasse non encore classée, une lettre inédite de Grandgamp, pasteur de cette ville, à M. d'Occeleu ; ce dernier l'invitait à se rendre chez lui à une conférence privée, qui devait se tenir en présence de M[lle] du Lobel ; celle-ci, protestante récemment convertie, à ce qu'il semble, avait encore quelques doutes à éclaircir. La réponse de Grandgamp est très digne ; il refuse parce qu'il trouve peu correcte la démarche de M[lle] du Lobel auprès de son ancien pasteur, et surtout parce qu'il lui répugne de paraître devant des personnes qui n'examineraient pas sa doctrine « de droit pied ».

(2) M. Rebelliau, dans sa thèse sur *Bossuet historien du protestantisme*, a signalé cette simplification des controverses (l. I, ch. I, § 3, p. 23) ; elle apparaît plus nettement encore dans la période qui s'étend de 1660 à la fin du XVII[e] siècle.

que-là ; les attaques personnelles sont plus rares, comme il convient à une époque où les querelles religieuses n'entraînent pas de profonds désordres ; le ton est moins vif, en dépit du zèle et du désir de convaincre qui animent les défenseurs de l'Eglise et de la Réforme.

La dialectique des protestants est simple : ils cherchent avant tout à resserrer les liens qui unissent les calvinistes et les luthériens, ils repoussent toute possibilité d'un rapprochement avec l'Eglise romaine ; de plus, ils s'efforcent de démontrer que la doctrine de Calvin est non seulement plus raisonnable, mais plus fidèle qu'aucune autre aux principes du catholicisme primitif, au pur Evangile du Christ ; l'érudition remarquable des plus célèbres pasteurs de ce temps leur permet de soutenir la thèse des « variations de l'Eglise catholique », avant que Bossuet retourne contre eux-mêmes leur méthode. Il leur importait surtout de maintenir l'union des divers éléments qui composaient leur parti, et l'entreprise n'était pas facile. On pouvait craindre que l'accord des luthériens et des calvinistes ne fût pas de longue durée ; les deux sectes différaient en effet sur la question de la présence réelle ; les calvinistes eux-mêmes se distinguaient les uns des autres suivant qu'ils professaient dans leur intégrité ou restreignaient dans une certaine mesure les doctrines de Bèze et de Calvin, relatives à la prédestination, et récemment confirmées par le synode de Dordrecht (1). De là les controverses qui éclatèrent entre Amyraut et de nombreux théologiens (2) ; en essayant de réconcilier les Arminiens et les Gomaristes, Amyraut lais-

(1) En 1618-1619.

(2) Haag, la *France protestante*, art. Amyraut. — M. Rebelliau (ouv. cité, p. 26) cite parmi les travaux d'Amyraut le *Traité de la prédestination*, 1634, et la *Disputatio de libero hominis arbitrio*, 1647. — Un autre, fort important, est intitulé : *De secessione ab Ecclesia Romana deque ratione pacis inter evangelicos in religionis negotio constituendae*, 1647. — L'ouvrage que Daillé écrivit pour défendre Amyraut a pour titre : *Apologia pro duabus ecclesiarum in Gallia protestantium synodis nationalibus*, 1655.

sait voir ses préférences pour les doctrines modérées d'Arminius : ses coreligionnaires eurent peine à lui pardonner ses vues sur la liberté ; il avait dit que Dieu ne refuse à personne le pouvoir de croire, mais n'accorde pas à tous l'assistance nécessaire pour qu'ils fassent usage de ce pouvoir ; cette formule, si analogue à celle des Molinistes, n'expliquait pas pourquoi la plénitude de la grâce n'est point accordée à tous ; mais elle favorisait trop la part du libre arbitre pour ne pas choquer les disciples de Calvin ; poursuivi devant le synode national d'Alençon, où quelques députés du Midi l'accusèrent même de pélagianisme, Amyraut y fut absous, puisque l'assemblée refusa d'accueillir ces imputations ; celle de Charenton imita cet exemple. Mais, bien que Daillé, pasteur à Saumur, se fût joint à ce théologien pour justifier son libéralisme et désavouer le fanatisme de Spanheim, la plupart des calvinistes approuvèrent Pierre du Moulin, pasteur de Charenton, et des Marets, ministre à Laon, qui soutenaient des opinions tout opposées. Ce conflit fut d'ailleurs bientôt apaisé, car les protestants sentaient le danger de ces divisions. Soucieux de fortifier contre le catholicisme le lien encore assez lâche qui unissait leurs églises, ils écartaient toute occasion qui aurait pu le briser. Les efforts de la Milletière pour réconcilier l'Eglise romaine et la Réforme (1) restèrent infructueux, ses coreligionnaires le chassèrent de l'Eglise et condamnèrent ses écrits. Le Midi surtout se distinguait par l'ardeur de ses convictions ; à Nîmes, en 1661, trois pasteurs dénonçaient avec horreur « qu'il y avait un bruit épars dans la province ; que l'on parlait de l'union des deux religions » ; l'un de leurs confrères, Rosselet, fut même censuré pour sa modération (2).

Justifier ses croyances, répondre aux objections, mais

(1) V. l'article sur la Milletière, dans la *France protestante* de Haag.
(2) Haag, la *France protestante*, art. Claude.

surtout maintenir intacte l'alliance du luthéranisme et du calvinisme et en prouver la légitimité, voilà l'objet du théologien protestant. Rien de plus curieux, à cet égard, que certains opuscules de Mathieu Bochart, et surtout son *Dialacticon* (1). Il sait habilement faire ressortir l'importance des questions qui séparent les calvinistes du catholicisme, et rejeter dans l'ombre et atténuer les divergences de vues qui pouvaient diviser les deux factions de la Réforme. Grâce à la subtile distinction des points fondamentaux et non fondamentaux, il lui est facile de rejeter les Papistes aussi bien que les Sociniens ou Antitrinitaires et les Anabaptistes, tout en laissant voir ses sympathies pour les chrétiens d'Orient, les Abyssins et surtout les Anglicans. Toute alliance avec la Réforme lui paraît solide, quand elle se fonde sur la corruption originelle de l'homme, la toute-puissance de la grâce et quelques autres doctrines de ce genre. Il n'avoue pas le vrai principe qui justifie l'accord de toutes ces sectes : le droit d'appliquer la raison à l'examen du dogme. La pensée de ces théologiens dépasse de plus en plus les limites étroites de la tradition. Ils sont d'ailleurs pourvus d'une remarquable science, et se servent déjà avec une grande sûreté de la méthode historique dans la discussion des matières de controverse ; ils prétendent appuyer leurs doctrines sur une étude du catholicisme primitif, sur des discussions de faits et de dates. Tous ces traits caractérisent les ouvrages de Daillé, de Samuel Bochart, et de son cousin Mathieu Bochart, de des Marets, de du Bosc et de Derodon.

Fidèles à l'interprétation des textes fixée par les Pères de l'Eglise, par les plus anciens théologiens, et fondée sur la tradition, attachés avant tout à maintenir l'unité et l'intégrité de la foi, les controversistes catholiques emploient des méthodes plus variées ; mais les différences qui les séparent,

(1) Ce traité parut en 1662, à Sedan.

tiennent, comme il est naturel, moins au fond qu'à la forme. En 1682, l'Assemblée du clergé ne distinguait pas moins de seize méthodes (1). On peut mettre les calvinistes en contradiction avec eux-mêmes, et leur reprocher d'avoir admis et déclaré indifférente chez les luthériens une doctrine qu'ils désapprouvent dans l'Eglise romaine, en sorte qu'ils voient dans la même doctrine de quoi justifier leur schisme avec Rome et leur union avec Luther. D'autres auteurs, se plaçant sur le même terrain que leurs adversaires, recherchent comme eux la précision dans l'étude des textes ; ils montrent les articles de leur foi dans l'Écriture et mettent les ministres au défi de fournir les mêmes preuves. Richelieu, dans son grand traité « pour convertir ceux qui se sont séparés de l'Eglise romaine » (2), insiste sur les croyances contradictoires des diverses sectes protestantes, particulièrement des luthériens et des calvinistes, dont l'alliance ne lui paraît pas établie en droit. Le *Bref et facile moyen de répondre* (3)..., véritable manuel de dialectique, composé par Véron, recommande aux prédicateurs d'insister sur les contradictions où tombent les protestants, et d'opposer, pour les convaincre et les réfuter, les passages de l'Ecriture sur lesquels ils prétendent s'appuyer aux principes qu'ils professent.

Mais, le plus souvent, d'autres idées interviennent, formant ainsi autant de méthodes, qui peuvent être employées seules ou de concert : telle est, par exemple, cette opinion, que l'Eglise romaine, réalisant certains caractères particuliers, comme l'unité, la perpétuité, porte

(1) *Procès-verbaux*, t. V, 1682, § 10, et *Pieces justif*, n° 7, 3.

(2) Le titre exact est : *Méthode la plus facile et assurée de convertir ceux qui se sont séparés de l'Eglise romaine*, 1651.

(3) « Bref et facile moyen par lequel toute personne, bien qu'elle soit peu versée en théologie, peut par la seule Bible et par la confession de foi de la R. P. R. faire paroître évidemment à tout ministre qu'il abuse et à tout religionnaire qu'il est abusé en tous et en chacun des points de sa prétendue réforme. » Pont-à-Mousson, 1617, in-24.

tous les signes d'une mission divine, et que la Réforme, dépourvue de ces mêmes signes, est une hérésie. Tous ces arguments se trouvent d'ailleurs mêlés chez la plupart des controversistes, qui paraissent au premier abord adopter une seule voie de démonstration. C'est ainsi que Richelieu, avant d'entrer dans l'examen des divers sujets de controverse, insiste sur la perpétuité visible de l'Eglise de Jésus-Christ et les autres marques de son origine, et s'applique à faire ressortir les défauts des églises protestantes. Les méthodes varient suivant les circonstances et le caractère de celui qui les applique.

IV. — Il nous a paru nécessaire d'exposer la politique suivie par le roi et l'Eglise à l'égard des protestants, et l'esprit qui présidait aux polémiques vers le milieu du XVIIe siècle. Ces querelles avaient un grand retentissement, car les sceptiques étaient rares encore, et il y avait peu d'honnêtes gens qui ne fussent attachés en principe à l'une ou à l'autre communion. Nous ne devons pas nous étonner que Brébeuf ait écrit sa *Défense de l'Eglise romaine*; les effusions du lyrisme chrétien ne suffisaient pas au poète des *Entretiens solitaires* ; il avait encore, comme un vrai théologien, la faculté de raisonner sur les principes de sa croyance, le goût de ces études, et aussi l'ardeur du prosélytisme. Certaines influences développèrent encore chez lui ces dispositions naturelles. Les luttes religieuses étaient vives dans sa province, et Mme de Bellefonds, sa bienfaitrice et son amie, donnait aux conversions une grande part de son temps. La Réforme s'était répandue à Caen vers 1558 et ses progrès y furent rapides (1) ; vers 1578, un temple s'élevait à Trévières ; en 1611, les Réformés faisaient construire celui de Caen. Bientôt la capitale de la province, et des villes ou

(1) V. sur toute cette question l'ouvrage de l'abbé Laffetay : *Histoire du diocèse de Bayeux aux* XVIIe *et* XVIIIe *siècles*. Bayeux, Delarue, 1855. Nous y avons fait plus d'un emprunt.

villages comme Trévières, Vaucelles, Colombières, Vire, Condé-sur-Noireau, devinrent des centres importants de prédication ; au milieu du XVIIe siècle, dans tout le diocèse de Bayeux, le nombre des prêches s'élevait à dix-sept ; on vit même les habitants de la petite paroisse de Basly se convertir en masse au protestantisme. Il importait donc à l'Eglise de sauver par son zèle une situation compromise ; aux efforts de la Réforme succédèrent ceux d'une contre-réforme dont les principaux promoteurs furent successivement l'abbé Véron, le P. Eudes, l'abbé Marcel ; le premier discutait les points de controverse avec une précision qui le rendait surtout propre à agir sur des esprits cultivés ; véritable orateur, préférant comme moyen de persuasion la parole au livre, le P. Eudes offrait plutôt les traits du prédicateur populaire ; l'ardeur de ses convictions, la simplicité de sa méthode, la clarté de ses discussions qu'il ramenait à deux ou trois idées essentielles, lui assuraient une grande influence sur le public. Plus complexe est la physionomie de l'abbé Marcel, que Brébeuf connut familièrement ; beaucoup plus jeune que le P. Eudes, il apportait aux polémiques une ardeur infatigable ; il semble avoir aimé la lutte et recherché les conférences contradictoires ; homme d'esprit, d'ailleurs, auteur de vers latins élégants, un peu emphatiques, cet ancien professeur de rhétorique au collège de Rouen était un remarquable controversiste. L'érudition et l'éloquence de sa *Seureté catholique ou Abrégé des controverses par les marques de la vraie Eglise* (1) peuvent en témoigner. C'est un traité complet, où, faisant table rase de ses convictions personnelles, par un procédé assez semblable à celui de Descartes et de Pascal, il étudie la doctrine de l'Eglise catholique et y reconnaît les trois marques de la

(1) *La Seureté catholique ou Abrégé des controverses par les marques de la vraie Eglise.* A MM. de la Religion prétendue réformée, par M. G. Marcel, prestre, bachelier en théologie et curé de Basly. — Caen, Claude le Blanc, à Froiderue, 1661.

vraie religion : l'antiquité, la perpétuité, l'universalité.

A Rouen, grâce aux efforts de la supérieure, Mme Laurence de Bellefonds, le couvent des Bénédictines de Notre-Dame-des-Anges devenait un véritable centre de propagande catholique ; « elle avait, dit Bouhours, établi des prières réglées dans sa maison » pour la conversion des Réformés ; unissant à la piété une science peu commune, elle excellait à « mettre en leur jour les vérités catholiques », et gagnait ainsi à sa foi des personnes de naissance ou de talent, Mlle de Haucourt et le médecin Guiffart ; elle acheva la conversion de ce dernier par un trait de véritable stoïcisme ; pendant une grave maladie, elle demanda à Dieu, devant Guiffart, la grâce de souffrir des douleurs plus vives encore, si elle devait obtenir à ce prix le salut du docteur. Celui-ci s'avoua vaincu. Non contente d'agir par elle-même, elle animait ses amis de son zèle ; elle les pressait, rapporte son biographe, « de faire paraître des traités de controverses qu'elle jugeait utiles ». Elle inspirait au docteur Guiffart le livre des *Vérités catholiques* (1), qui attira au nouveau converti de durs reproches et de violentes critiques. Son influence, en matière de religion, était grande ; l'archevêque de Rouen (2) et M. de Longueville (3) s'honoraient de son amitié et sollicitaient ses conseils.

On voit que la société même où vivait Brébeuf a pu l'encourager dans son dessein d'écrire la *Défense de l'Eglise romaine* ; ses opinions personnelles l'y inclinaient naturellement ; les entretiens de l'abbé Marcel et de Mme Laurence achevèrent de l'y déterminer. Peut-être les débats qui mirent aux prises en 1656 Guiffart et son ennemi Cougnard,

(1) *Les Vérités catholiques.* — Bouhours, *Vie de Mme de Bellefonds* : « Ce fut elle qui conseilla à M. Guiffart de faire imprimer son livre des *Vérités catholiques* pour rendre compte au public de son changement et pour engager les autres à suivre son exemple. »

(2) François III de Harlay.

(3) C'était sans doute au temps où le duc exerçait les fonctions de gouverneur de Normandie, avant la Fronde.

avocat au Parlement de Normandie, ont-ils suscité dans la province un état d'esprit favorable à la production de ces ouvrages. Il est presque certain que notre auteur a pris part à ces incidents ; la lettre qu'il écrivit au médecin en témoigne assez. Il dut ressentir vivement les reproches que Congnard adressait à Guiffart, puisqu'il avait contribué à la conversion du docteur ; la préface de la *Réponse aux prétendues vérités catholiques*, qui accusait le nouveau converti d'avoir cédé à de mesquines considérations d'intérêt, dut choquer Brébeuf et Mme de Bellefonds (1).

Nous ignorons en quelle année le poète commença cet ouvrage ; il se plaint, dans une lettre à de la Coste, de la difficulté qu'il éprouve à trouver des documents pour compléter et améliorer sa « controverse ». « Je vous ay tousjours dit, ajoute-t-il, que c'est un ouvrage que je veux refaire. » Comme la même lettre contient une allusion à son projet de continuer la *Pharsale*, on peut croire qu'il s'agit non pas de la traduction des derniers livres, mais de cette suite qu'il se proposait de donner au poème de Lucain (2). Il est donc très vraisemblable qu'en 1657 ou 1658 la *Défense* était achevée ; mais la rédaction de ce traité lui semblait imparfaite et il souhaitait d'en modifier plusieurs passages ; la mort

(1) L'ouvrage de Congnard est intitulé : *Réponse aux prétendues vérités catholiques du sieur Guiffard* (sic), *médecin de Rouen, sur les motifs qu'il dit avoir eus pour se départir de la profession de la religion reformée*, 1656. — Voir le manuscrit de Pasquier (Bibl. de Rouen). « Congnard, avocat au Parlement de Normandie, fit un ouvrage exprès où il répand le fiel à pleines mains contre lui, en disant dans son avant-propos que « le docteur Guiffart, après s'être retiré de notre communion, s'est longtemps contenu dans un morne silence que l'on avait commencé d'imputer ou à quelque reste de modestie ou à l'impuissance de rendre pertinemment raison de son fait ». Pasquier énumère ensuite les causes : « Comme de ce qu'il voyait que ses confrères de la religion lui étaient préférés à l'emploi de la médecine pendant qu'il demeurait oisif ou que son esprit était occupé en la chambre de méditations inutiles. On a dit encore que son dépit peut être venu de ce que quelques doctes d'entre nous n'ont pas mis son œuvre à un assez haut prix et de ce qu'ils y ont exercé avec trop de sévérité leur censure... »

(2) V. *Œuvres diverses*, *Corresp.*, t. I, l. 120. A M. de la Coste. — « Avertissement sur la cinquième partie, contenant le neuf et le dixième livre, en tête de la *Pharsale*. »

l'empêcha d'achever ces corrections. L'ouvrage ne fut publié qu'en 1664 par les soins de son frère, le curé de Venoix, et de Mme de Bellefonds. Celle-ci, au témoignage de Bouhours, « mit la dernière main à ce livre, qui n'était pas tout à fait en ordre lorsqu'il mourut » (1). On peut se demander avec une certaine inquiétude quelles furent l'étendue et l'importance de ces modifications. Mais le style de la *Défense* porte bien la marque de notre auteur (2). Nous croyons volontiers que le prieur et la religieuse se bornèrent à un travail de révision, analogue tout au plus à celui des éditeurs de Pascal. Bouhours lui-même ajoute que Mme de Bellefonds « fit la division des chapitres ». Ces retouches superficielles n'ont pas dû altérer la physionomie d'un ouvrage où l'idée a plus d'importance que l'art.

V. — La *Défense de l'Eglise romaine* est précédée d'un discours en vers où l'Eglise prend la parole pour se plaindre de ses enfants rebelles ; ici encore, le talent poétique de Brébeuf s'associe à ses convictions religieuses ; ce poème a d'ailleurs le mérite de représenter sous une forme brillante les idées que l'auteur va développer dans son traité ; il est de ceux qui considèrent l'établissement et les progrès de la Réforme comme une menace de ruine pour le catholicisme. N'y a-t-il pas quelque hardiesse dans cet emploi d'une figure de rhétorique, allégorie ou prosopopée, qui donne la vie et la voix à une croyance ?

Esprits trop attachez à vos illusions,
Esclaves malheureux de vos opinions,
Rendez à la raison, rendez enfin les armes,
Et connoissez ma voix ou respectez mes larmes.

(1) Bouhours, *Vie de Mme de Bellefonds*.

(2) Nous faisons nos citations d'après l'édition suivante : *La Défence de l'Eglise romaine, par M. de Brébeuf*. Paris, chez J.-B. Loyson, au Palais, à l'entrée de la salle Dauphine, du costé de Saint-Barthélemy, à la Croix d'Or, MDCLXXI. — La première édition est de 1664, Loyson et Ribou. Le permis d'imprimer est du 14 décembre 1663.

Bien qu'enfans révoltez, vous estes mes enfans,
Je vous ay tous conceus et portez dans mes flancs,
Et si vous m'accusez d'un infâme divorce
D'avec ce Dieu puissant qui fait toute ma force,
Si j'ay brisé les fers de cet aimable Epoux,
Quel nom devez-vous prendre ou quel Père avez-vous?

Brébeuf renouvelle ainsi un procédé cher aux poètes et en général aux auteurs et aux artistes du moyen âge, dont il a, nous n'en pouvons douter, la foi ardente. A côté de tirades où l'on retrouve l'éloquence passionnée, l'enflure, les images éclatantes, souvent aussi les développements confus, les tours pénibles et prosaïques de ses autres poèmes, il est des passages plus nombreux que relèvent l'inspiration des Livres saints et la pureté de la pensée ; le poète puise dans l'Evangile sa belle comparaison de l'Eglise, où se mêlent comme en toutes choses ici-bas le bien et le mal, avec le lourd filet que le pêcheur retire plein de bons et de mauvais poissons (1).

Le Sauveur des humains compare son Eglise
Avec un grand filé tout chargé de sa prise,
Qu'on retire de l'onde après beaucoup d'efforts
Et qui vient étaler son butin sur les bords ;
Le pescheur suspendant sa douleur et sa joye,
D'un regard attentif examine sa proye,
Et trouvant dans ses rests bons et mauvais poissons,
Rejette les mauvais et réserve les bons.
... Ce divorce éternel des uns avec les autres
Est pour le dernier jour et non pas pour les nostres.
Il faut que le filé se traîne jusqu'au bord,
Que la sainte nacelle arrive jusqu'au port
Et qu'elle offre à son juge et clément et sincère
De quoy faire éclater sa grâce et sa colère.
... Il faut que le péché marque sa tyrannie,
Qu'avecque le froment croisse la zizanie,
Il faut laisser venir leur dernière saison,
Et pour les séparer attendre la moisson.

(1) Saint Matth., XIII. 47 sqq.

Avecque le bon grain, il faut souffrir la paille ;
En vain à l'en purger notre soin se travaille,
Tant que le maître vienne et que le van en main
Il rejette la paille et sauve le bon grain.

La force et l'harmonie de ces vers sont remarquables. Il semble qu'il y ait là plus d'imagination, d'éclat et d'émotion personnelle que dans les meilleures poésies de ce temps.

Ce qui n'est pas moins original, c'est le caractère didactique de ce petit ouvrage. Brébeuf y résume parfois avec un certain embarras, souvent avec bonheur, les discussions, les points de controverse qu'il expose dans son traité. On est surpris de trouver en lui cette heureuse union d'une pensée forte et d'un talent poétique qui se joue des difficultés : on sait que l'art d'exprimer en vers des préceptes, des théories, est d'ordinaire peu favorable à la vraie poésie et qu'il risque d'en tarir la source. C'est de nos jours seulement que la poésie philosophique a produit des chefs-d'œuvre. La tentative de Brébeuf, tout isolée qu'elle peut être, relève à nos yeux son mérite (1).

VI. — La *Défense de l'Eglise romaine* forme deux sections assez nettement distinctes. Parmi les divers chapitres, les uns se rapportent à la prétendue corruption des mœurs de l'Eglise, alléguée par les Réformés pour justifier leur schisme, les autres aux nouveautés qu'ils reprochaient aux catholiques d'avoir introduites dans la pure doctrine du Christ (2). Les discussions théoriques sont plus rares dans la

(1) Telle est cette description de la Messe :

Un Dieu dans cette offrande a mis nostre secours,
Et toujours prestre enfin, il s'immole toujours.
La vigueur de la Croix n'en est pas abbatue,
Loin de s'anéantir, elle se perpétue.
De ce tourment affreux, de ce pénible effort,
Qui rangea l'Immortel sous les loix de la mort,
Cette adoration divinement guidée
Applique le mérite et retrace l'idée.

(2) V. sur cette question l'article de l'abbé Laurent sur la *Défense de*

première partie de l'ouvrage ; l'opinion de l'auteur sur le schisme est exprimée avec chaleur ; elle lui est du reste commune avec tous les catholiques de son temps. Le fait même de la séparation lui paraît choquant ; il se plaît, lui aussi, à la considérer comme la suite nécessaire de l'erreur et l'argument infaillible du mensonge. Se souvenant de saint Augustin, de saint Cyprien, mais plus encore des décrets du concile de Trente qui proclament l'unité de l'Eglise et l'union indissoluble des fidèles (1), il rejette la mission de Calvin ; elle est sans valeur à ses yeux, car elle n'a pas été consacrée par le miracle, encore moins par la tradition ; et il ne sert de rien de prétendre que ce réformateur ait agi avec l'approbation d'une partie de l'Eglise, car celle-ci, dans l'état de corruption où elle se trouvait par hypothèse, avait perdu ses droits Brébeuf insiste sur cet argument, plus spécieux que solide, car les partisans de Calvin pouvaient répondre que la partie de l'Eglise dont il fut le mandataire était la plus pure et la plus saine. Ajoutons, pour être juste, que ce raisonnement était alors jugé digne d'une discussion méthodique. L'auteur reprend d'ailleurs l'avantage, quand il montre les fâcheux effets de ce schisme et retourne contre les protestants les raisons qu'ils allèguent pour le justifier. Ils parlent de la corruption de l'Eglise ; mais s'il y avait des défaillances, des fautes à reprendre dans le clergé catho-

l'Eglise romaine. Semaine religieuse de Bayeux, 14 juin 1868. L'auteur donne d'ailleurs des renseignements curieux, mais trop brefs, sur l'histoire des polémiques religieuses en Normandie.

(1) Sacrosancti et Oecumenici Concilii Tridentini *Canones et Decreta.* Coloniae Agrippinae, Ed. Ph. Chifflet (réimpr. de 1687), in-16. — 1re éd., Anvers, 1640 Sess. XIII, début : (Sacrosancta oecumenica et generalis Tridentina Synodus)... jam inde a principio in votis habuit ut stirpitus convelleret zizania exsecrabilium errorum et schismatum quae inimicus homo his nostris calamitosis temporibus in doctrina fidei, usu et cultu sacrosanctae Eucharistiae superseminavit : quam alioqui Salvator noster in Ecclesia sua tanquam symbolum reliquit ejus unitatis et caritatis qua christianos omnes inter se conjunctos et copulatos esse voluit.

lique, elles appelaient le blâme, non « la séparation ou le divorce ». C'est un point sur lequel Adrien et Pierre de Walenburch avaient doctement insisté dans leur ouvrage sur l'unité de l'Eglise (1); Brébeuf traduit avec éloquence les raisons théologiques qu'il leur emprunte; rappelant le mot célèbre du Christ sur les scribes et les pharisiens : « Ecoutez leurs enseignements, mais ne suivez pas leurs exemples », il s'écrie avec l'accent d'une foi profonde et simple : « Jésus-Christ n'a pas promis à nos pontifes une charité qui ne se ralentisse ou qui ne s'éteigne jamais. Mais il leur a promis, en la personne du prince des Apôtres, une foi qui ne peut jamais s'altérer. » Ici, comme on le voit, l'affirmation de sa croyance lui tient lieu de preuve (2). Mais il va examiner les principes du dogme catholique rejetés par les protestants ; on trouve dans cette partie de son œuvre un raisonnement plus serré, une dialectique plus pressante. Il se borne d'ailleurs aux points « les plus discutés ». C'est sur l'invocation des saints, le culte des reliques, la Cène, les bonnes œuvres qu'il engage le débat.

S'il le conduit avec ordre, il évite toute affectation de science ou de zèle bruyant. Il développe avec aisance des idées qui, sans être toutes très originales, attestent un esprit solide, étendu, capable d'interpréter et d'accommoder aux besoins du public les discussions les plus difficiles. Comme la plupart des controversistes, comme Bossuet lui-même, il voit dans les décrets du concile de Trente le résumé le plus précis, le plus complet, le plus authentique de la doctrine de l'Eglise ; ce sont les décisions de cette assemblée qu'il oppose aux attaques de Calvin et des autres théologiens. Les chapitres relatifs à l'invocation des saints, au culte des images, à la confession,

(1) Adrien et Pierre de Walenburch Batavi, *De unitate Ecclesiæ et schismate protestantium aliorumque*, 1642 ; 2ᵉ éd., 1656.

(2) Chapitre I, section IV : De l'injustice et de la témérité de Calvin et de ses sectateurs en leur séparation d'avec l'Eglise catholique.

nous montreront ce mélange de science, de bon sens, de finesse et de passion qui le caractérise.

Calvin disait à propos des honneurs rendus aux saints par les catholiques : « On les a exaltez jusques à les faire compagnons de Dieu... Sitôt que par religion les créatures sont honnorées, l'honneur de Dieu est d'autant profané » (1). M. Bochart concluait plus sévèrement encore dans un ouvrage que Brébeuf a dû connaître ; il y condamnait à la fois la dulie ou culte des saints et des anges, et l'hyperdulie réservée à la Vierge et à l'humanité du Christ (2). Brébeuf, qui répond directement à ces attaques, use peu d'arguments en forme (3) ; il préfère les raisons simples, persuasives, relevées par l'éloquence qui lui est naturelle ; il semble du reste s'inspirer d'un brillant passage du *Socrate chrétien*, où Balzac défend les mêmes idées avec une véhémence qu'affaiblissent un peu les traits d'esprit (4). Il

(1) *Inst. chrét.*, ch. III, § 20 et 22. Nous citons cet ouvrage d'après un exemplaire de l'édition de 1551, Genève, J. Bourgeois.

(2) *Traité du service des reliques*, de l'invocation des Saints, des images et de leur culte. Saumur, 1656, ch. IX. « Les docteurs de Rome enseignent et soutiennent qu'il faut servir et adorer les saints d'une manière qu'ils disent bien estre inférieure à celle qui se rend à Dieu, et que pour ce sujet ils nomment de dulie et qui est des saints et des anges, et qui est d'hyperdulie pour la Vierge et pour l'humanité de Notre-Seigneur, mais qui en la pratique n'est en rien différente de celle qui est déférée à Dieu. »

(3) V. *Défense de l'Eglise*, ch. II.

(4) Balzac, *Le Socrate chrétien*. Discours XII. « Quoi que puissent dire vos ministres, il y a toujours une liaison, il y a toujours une attache de la terre au ciel. Pourquoi veulent ils rompre le commerce entre les deux Eglises, entre l'Eglise qui combat et l'Eglise qui triomphe ? Les misérables vivants n'auront-ils aucune communication avec les morts bienheureux, avec les morts qui vivent de la véritable vie, et de la meilleure partie d'eux-mêmes, de celle qui peut soulager les misères et consoler les afflictions des vivants qui languissent plutôt qu'ils ne vivent ? Pense-t-on que les saints de Jésus-Christ mènent une vie pareille à celle des dieux d'Epicure, aussi oisive, aussi endormie, aussi paresseuse, aussi négligente des choses du monde ?... Ont-ils moins de faveur ou moins de charité qu'ils n'avoient ? Etant à la source du bien, l'abondance les rend-elle pauvres ? Se fait-on avare dans le ciel ? Devient-on envieux dans la plénitude de la gloire ? » — Cf. Brébeuf, *Défense*, ch. II, section I. « Pouvez-vous dire, lecteur, que ce soit un crime pour nous d'invoquer les chrestiens qui sont dans le ciel, puisque ce n'est pas un crime pour vous d'invoquer les

observe à son tour que, si l'homme n'éprouve aucun scrupule, dans le cours de sa vie, à rechercher autour de lui les consolations et l'appui de ses semblables, il peut bien adresser des prières à ceux dont les vertus sont restées victorieuses de toutes les luttes et ont reçu leur récompense, aux saints et aux bienheureux, élevés jusqu'à Dieu par leur seul mérite. Ce n'est pas que l'auteur exclue les discussions plus savantes; il s'efforce de démontrer que « le service des saints diffère de celui de Dieu », que ce culte n'est pas sans doute expressément commandé par l'Ecriture, mais que d'autres usages reçus, légitimes, se trouvent dans le même cas. Il ne craint donc pas d'argumenter; mais il transforme volontiers en preuve le sentiment qui l'anime et qu'il veut communiquer aux autres. « Certainement, dira-t-il, il est bien malaisé d'avoir pour Dieu tout l'amour que nous lui devons, qu'il ne s'en réfléchisse quelque chose sur ceux qui l'aiment beaucoup ou qui l'ont beaucoup aimé sur la terre. Ce rejaillissement est naturel (1). » C'est ainsi qu'il commente les canons du concile de Trente (2); loin de les affaiblir, il fait passer quelque chose

chrestiens qui sont sur la terre? Est-ce un attentat contre Dieu d'espérer de la vertu couronnée ce que vous espérez légitimement de la vertu combattante? Certes, comme vous priez innocemment vos frères de se souvenir de vous dans leurs dévotions les plus ferventes et de se rendre vos intercesseurs auprès de Dieu, de mesme c'est, ce me semble, sans impiété, que nous prions les saints d'estre les nostres. S'il vous est permis de demander du secours à des pécheurs, pourquoi nous sera-t-il deffendu d'en demander à des justes qui ne peuvent plus pécher? » — Section III. « Croyez-vous que les bienheureux pour avoir perdu les organes de l'oüye, de la veüe et de la parole, soient devenus tout ensemble et sourds et aveugles et muets? Sans doute, si ce dépoüillement estoit une perte sans ressource, ils entreroien dans la captivité, en sortant de leur prison. L'esprit auroit grand sujet de oûpirer après la matière, et l'âme séparée ne seroit guère plus éclairée que e corps qu'elle a quitté. »

(1) Chapitre III, section I.

(2) Concile de Trente, sessio XXV. Mandat sancta Synodus omnibus episcopis et ceteris... fideles diligentes instruant, docentes eos sanctos una cum Christo regnantes, orationes suas pro hominibus Deo offerre, bonum atque utile esse suppliciter eos invocare et ob beneficia impetranda a Deo per Filium ejus J. Christum Dominum nostrum, qui solus noster Redemptor et

de son ardeur dans leurs prescriptions un peu sèches. Il applique la même méthode à la question du culte des images, qui avait soulevé les polémiques les plus vives. Il aurait eu le droit de négliger les rudes attaques de Calvin, car celui-ci montre de tels scrupules, une répulsion si forte et si instinctive pour tout culte extérieur, qu'il rend la discussion impossible. Comment se défendre contre un théologien qui déclare indifférent que les papistes « adorent l'idole simplement ou Dieu en l'idole » ? S'il voit de l'idolâtrie dans tout service divin présenté à l'image « sous quelque couleur que ce soit », il réduit au silence ses adversaires (1). A vrai dire, les polémistes protestants avaient suivi leur chef dans cette voie. Mais Brébeuf leur répond avec une remarquable finesse ; il analyse ce sentiment de vénération, et cherche à prouver que les marques de respect ne s'adressent pas à l'image, mais qu'elles vont au delà et dépassent l'objet sensible pour s'élever jusqu'au modèle. Il a recours, pour confirmer l'argument, à une comparaison tout ensemble familière et délicate. Pourquoi reprocher à l'Eglise l'adoration des images, quand le respect et les égards témoignés au portrait d'un parent, d'un ami, passent pour légitimes ? Ici le bel esprit se laisse voir sous le controversiste. « Quand vous chérissez dans un tableau le visage d'un père, ce ne sont pas ni la toile ni les couleurs qui sont les objets de vos affections ; l'estime que vous avez pour la copie retourne de soy-mesme à l'original (2). »

Ce sont les mêmes qualités, avec plus de chaleur encore, que l'on trouve dans le chapitre consacré à la confession.

salvator est, ad eorum orationes, opem, auxilium confugere ; illos vero qui negant sanctos æterna felicitate in cœlo fruentes invocandos esse ; aut qui asserunt vel illos pro hominibus non orare, vel eorum ut pro nobis etiam singulis orent invocationem esse idololatriam vel pugnare cum verbo De adversarique honori unius mediatoris Dei et hominum Jesu Christi ; ve stultum esse in cœlo regnantibus voce vel mente supplicare, impie sentire.

(1) Inst. Chrét. III, 30.

(2) *Défense de l'Eglise romaine*, chap. III, section IV.

L'auteur de l'*Institution chrétienne* avait jugé mal fondée l'origine de ce sacrement ; il s'étonnait de la hardiesse des papistes à proclamer de droit divin cette « chose si pestilente et en tant de manières pernicieuse à l'Eglise », et il mettait le vrai salut du pécheur dans le regret des fautes commises et la purification de l'âme par la foi (1). Ici, Brébeuf aurait pu citer plus de textes, préciser davantage les objections, nommer les théologiens. Du moins résume-t-il Calvin assez fidèlement et sans le trahir. A ceux qui accusent le confesseur d'usurper sur Dieu et de « lier sa miséricorde » par la sentence même qu'il prononce, Brébeuf montre combien est relatif le jugement du prêtre, puisqu'il ne pénètre pas au fond des consciences, et ne peut sonder jusqu'en ses racines la foi ou la malice du pécheur. C'est avec la même habileté qu'il oppose les luthériens aux calvinistes et rappelle à ceux-ci la croyance des premiers à l'origine divine de la confession. Mais un argument moral se présente à sa pensée ; et il se hâte de le développer avec une éloquence forte et abondante ; ce sont les avantages de cette institution si décriée qu'il se plaît à célébrer : « Nous ne présumons pas que la sentence du juge produise son effet, s'il n'y a de la disposition dans le coupable, si la foy, si la charité ne mettent en nous une sincère douleur des fautes commises et une résolution expresse de ne les commettre plus... Si vous pouviez sçavoir, Lecteur, les grands fruits que la confession produit dans nostre Eglise, vous vous garderiez bien d'en faire un abus ou une superstition. C'est elle qui arrache l'âme à ces habitudes criminelles ; qui étouffe les amitiés scandaleuses ; qui commande indispensablement les restitutions du bien et les réparations de l'honneur, qui nous asseure dans nos obscurités (2) ». Ce n'est plus un théologien qui parle, c'est un moraliste ému.

(1) *Inst. chrét.*, IX, 35. Cf. IX, 4 ; IX, 22.
(2) *Défense de l'Eglise romaine*, chap. IV, section IV.

La part faite à la théologie pure est plus considérable dans les derniers chapitres ; il n'en pouvait être autrement. Les controverses sur l'Eucharistie et sur la justification étaient de beaucoup les plus graves, les plus décisives. Notre auteur emploie ici la méthode de Richelieu qui consiste à opposer entre elles les deux sectes protestantes et à montrer les rapports du luthéranisme et de l'Eglise romaine. C'est à ce point de vue que se place Brébeuf. Il n'entre pas, comme fera plus tard Bossuet, dans le détail des doctrines et des polémiques sur la messe. Il n'écrit en effet ni une exposition de la foi catholique ni une histoire des variations. Le seul objet qu'il se propose est de mettre aux prises Luther avec sa doctrine de la présence réelle et Calvin avec sa théorie « de la participation en foi ». Il discute donc très brièvement les raisons données par Calvin pour expliquer cette participation idéale du fidèle au corps du Christ ; il écarte en peu de mots les objections des théologiens protestants contre l'extrême divisibilité du corps de Jésus, et le changement produit dans la nature du pain et du vin, en un mot contre tout ce qui compose la croyance de l'Eglise (1). S'il réduit cette partie de son exposition, la cause en est à la méthode même qu'il a suivie. Les luthériens ont déjà répondu à tous ces reproches, à peu près dans les mêmes termes que les défenseurs de l'Eglise romaine ; les uns et les autres considèrent la reproduction réitérée en des lieux différents du corps et du sang du Christ, et la pénétration des substances, comme des prodiges qui ne sont pas incompatibles avec la puissance de Dieu. En revanche, il traite avec plus de détails de l'adoration de la cène, parce que les luthériens et les calvinistes, unis sur ce point, la réprouvaient avec une égale vivacité. Plus tard Bossuet ne s'arrêtera pas à cette question, que les protestants finirent par déclarer indifférente (2). Mais au temps de

(1) Chapitre VII, section II.
(2) Bossuet, *Exposition*, ch. XIII.

Brébeuf, ils adhéraient à l'opinion de Calvin qui voyait dans cet acte « procédant d'une rêverie lourde et plus que charnelle » une véritable idolâtrie adressant ses hommages « aux dons et non au donateur » (1). Aussi l'auteur s'étend-il sur ce sujet, justifiant l'adoration par la présence réelle, non d'un Dieu (2), mais d'un Dieu-homme. Il n'examine pas avec moins de précision les doctrines des calvinistes sur la messe et sur le retranchement de la coupe, prescrit par l'Eglise romaine. Bien que le grand traité de M. Bochart n'eût pas encore paru (3), ces attaques étaient très répandues parmi les théologiens protestants ; ils s'accordaient tous à tenir la messe pour une institution d'origine récente et une dépréciation du sacrifice de la croix ; quant à la communion sous les deux espèces, elle leur semblait la seule efficace et conforme aux prescriptions du Christ ; Calvin n'accuse-t-il pas avec véhémence l'Eglise romaine de ravir et de soustraire ainsi une moitié de la cène, « de corrompre, dépraver et obscurcir » le sacrement (4) ? Sans égaler l'énergique précision de Bossuet, Brébeuf cherche à établir d'abord que la messe, étant tout ensemble une « manière d'intercession » du Christ, une offrande et un « sacrifice de commémoration », ne diminue pas le mérite du Sauveur ; puis il s'efforce de justifier la suppression de la coupe chez les catholiques ; il ne se contente pas du faible argument de Véron, reprochant aux huguenots de condamner cet usage, quand ils l'autorisent eux-mêmes chez ceux de leurs coré ligionnaires qui ne peuvent supporter la boisson (5) ; il a recours à des raisons moins puériles ; il distingue dans la messe, non sans quelque subtilité, deux éléments, le sacrifice et le sacrement ; l'un a rapport au prêtre, l'autre aux

(1) Calvin, XVIII sqq. Chap. de la Cène du Seigneur.
(2) *Défense de l'Eglise romaine*, chap. VI, section II.
(3) Le *Traité contre le sacrifice de la Messe*, in-4, Genève, 1658.
(4) Calvin, *Inst. chrét.*, XVIII, 45, 49.
(5) Argument avori de Véron et des missionnaires, d'après E. Benoît, t. III, l. I, p. 50.

fidèles ; c'est dans la communion du prêtre que doit se trouver l'image parfaite du mystère divin, mais le sacrement peut n'en pas offrir une copie aussi achevée, car il a pour unique objet la sanctification du fidèle ; au reste, dans un être plein de vie, le corps se distingue à peine du sang ; le fidèle qui participe à l'un participe réellement à l'autre. L'auteur ne néglige donc aucun point essentiel ; il termine en accusant ses adversaires d'une sorte de contradiction, car, s'ils prétendent que l'humanité du Christ n'est pas contenue dans ces éléments et que la foi seule justifie et sauve, pourquoi attachent-ils une si grande importance à une pareille question, pourquoi y voient-ils un motif de séparation (1) ?

Les controverses sur la doctrine de la justification, si répandues depuis Calvin, n'ont pas moins d'importance ; c'est là peut-être que les catholiques et les protestants ont le mieux dégagé, à leurs propres yeux, l'antagonisme de leurs idées. De ce principe que « quiconque se glorifie en soi, se glorifie contre Dieu », Calvin finit par conclure que l'homme n'a pas la moindre part à son salut (2) ; pour assurer à la vocation du Christ toute sa valeur, il explique la justification par une grâce que rien ne détermine, et que Dieu envoie à ses seuls élus. D'après lui, si nous ne sommes pas justifiés « sans les œuvres », ce ne sera point « par les œuvres » (3) ; c'est la foi seule qui peut nous faire « enfans de Dieu, héritiers des cieux, participans de justice, possesseurs de vie » (4). Brébeuf ne pouvait laisser, sans le discuter, ce principe essentiel du calvinisme. Il défend, en catholique plus favorable à Molina qu'à Jansénius, le mérite des bonnes œuvres ; il croit que l'homme collabore à son salut et s'assure par son énergie même la bienveillance

(1) *Défense de l'Eglise romaine*, chap. VIII et IX.
(2) *Institution chrétienne*, X, 23.
(3) *Id.* X, 57.
(4) *Id.* X, 54.

et la justification de Dieu. Il s'appuie, pour soutenir cette opinion, sur l'Ecriture où la « félicité » que Dieu « nous propose porte toujours... le nom de récompense », ce qui suppose le mérite de certaines actions humaines ; et sur le bon sens qui met la vertu au-dessus du vice et attribue naturellement à Dieu les mêmes préférences. Les supplices des martyrs, se demande-t-il avec une généreuse inquiétude, n'auraient-ils donc pas « mérité davantage que leurs divertissements »? Sans doute, l'homme, en se réglant sur la vertu, en « servant » Dieu, n'ajoute rien aux attributs de la divine perfection ; l'orgueil ne saurait pour cela s'établir dans son cœur. La vertu humaine a son prix, comme la mort du Christ et les belles actions des saints; mais la valeur du bien diffère suivant son origine (1). Brébeuf conclut par cette réflexion qui termine l'exposé de sa doctrine : « Tout ce qu'il y a en nous de zèle et de charité vient de luy (Dieu), ou directement ou par luy-même, ou indirectement et par le ministère de ses Elus. » Il y a là, semble-t-il, plus de douceur et de tendresse, une préoccupation de rapprocher les opinions et de réconcilier les partis, plus sincère et plus vive que chez d'autres théologiens.

L'auteur touche à la fin de son ouvrage. Mais, avant de conclure, il examine deux questions très délicates, qu'un des « plus savants ministres » venait, selon lui, d'introduire dans les controverses, avec celle du Purgatoire : « la réprobation des enfants morts sans baptême » et « la nécessité de l'intention dans le ministère des sacremens ». C'est peut-être de Mathieu Bochart qu'il s'agit, car ce pasteur mentionne dans son *Dialacticon* la doctrine de l'Eglise sur le Purgatoire comme une des causes du schisme (2). Brébeuf consacre peu de mots à ce dernier sujet pour s'attacher aux deux autres. S'il soutient, contre Cal-

(1) Brébeuf, *Défense de l'Eglise romaine*, ch. x, section II.
(2) Le *Dialacticon*, destiné à faciliter l'union des luthériens et des calvinistes, ne parut qu'en 1662, à Sedan.

vin (1) et en catholique fervent, que le baptême est nécessaire pour effacer le péché d'Adam, il adoucit la rigueur de la règle, attestant ainsi la délicatesse de ses sentiments. « Nous ne croyons pas, déclare-t-il, qu'il y ait des flammes éternelles qui soient allumées pour eux (2). » C'est avec une touchante pitié, que, s'opposant à saint Augustin, il place son espoir dans la charité des parents, dans leur foi assez forte, bien souvent, pour obtenir en faveur de ces jeunes âmes ce que le baptême ne leur a pas donné.

L'autre question est plus difficile à résoudre ; les calvinistes objectaient aux catholiques l'embarras où les réduisait leur doctrine sur les sacrements. Le fidèle a-t-il jamais la certitude de les recevoir d'une manière réelle et efficace, puisque le prêtre ne peut appeler le Christ du ciel sur la terre que par le secours de sa volonté, par la direction de son intention ? A ce compte, que l'officiant, de dessein prémédité ou par négligence, n'applique pas toute sa pensée à la consécration, et le sacrifice restera sans valeur, sans effet. Brébeuf répond avec franchise, mais si brièvement qu'on peut regarder ce chapitre comme inachevé. Dans son désir de tout concilier, il affirme que l'intention est nécessaire ; mais si elle ne l'était pas, contre la croyance des catholiques, l'erreur ne serait pas de celles qui causent le scandale et motivent le schisme, car, « si le sacrement... trouve en soy-mesme son action et sa vigueur, nos sentimens ne sont pas capables de la détruire. » Et puis cette doctrine de l'Eglise n'est-elle pas encore utile en ce sens qu'elle rend la tâche du prêtre plus difficile, et redouble ses scrupules ? Enfin, par une dernière raison, l'auteur se flatte de trancher la difficulté ; son optimisme théologique

(1) Calvin, *Inst. chrét.*, XVIII, 71. « Dieu prononce qu'il adopte nos enfans et les retient pour siens devant qu'ils soient nés en nous disant qu'il sera le Dieu de notre semence après nous. C'est en cette parole que leur salut consiste et est compris. Et ce seroit faire trop grande injure à Dieu de nier que sa promesse ne suffise à mettre en effet ce qu'elle contient. »

(2) *Defense de l'Eglise romaine*, ch. XI, sections I et II.

le conduit à croire que la Providence prend soin de corriger les effets de ces erreurs. « En ce point, conclut-il, non plus que dans les autres, nous ne limitons point la bonté d'un Dieu (1). »

VII. — Tel est l'ouvrage de Brébeuf, si vite oublié, même des contemporains, que Bouhours seul l'a mentionné. Il est douteux, nous l'avons déjà dit, que Mme de Bellefonds ait modifié la pensée de son ami ; au reste, le lecteur s'aperçoit bien que la *Défense* n'est pas entièrement achevée ; il y manque la dernière main. C'est sans doute la raison qui explique la brièveté de certains chapitres, celui de l'Eucharistie, par exemple. D'autres questions ne sont pas même abordées, malgré la réelle importance que les polémistes y attribuaient ; on n'y trouve rien de précis sur le Purgatoire, les Indulgences, et tant d'autres matières de controverse, que Bossuet développe dans son *Exposition*. L'auteur eût assurément revu tous ces points, si la mort ne l'avait surpris.

Les amis de Brébeuf ont pu vanter à juste titre la science de ce poète, devenu, pour un instant, théologien. Nous ne savons, à vrai dire, où il a puisé cette érudition si variée. On pourrait, avec quelque vraisemblance, conjecturer qu'il se destina dès sa jeunesse à l'état ecclésiastique et qu'un motif inconnu, peut-être la faiblesse de sa santé, le força de renoncer à ce dessein ; mais cette hypothèse ne s'appuie sur aucun fait bien établi. Ses relations avec Mme de Bellefonds, l'abbé Marcel, le docteur Guiffart, sa piété même et ce goût des discussions théologiques propre à certains hommes tout ensemble trè religieux et curieux de raisonner leur foi, suffisent expliquer les remarquables qualités qu'il montre dans son

(1) Ch. XI, section III. C'est, du reste, un argument peu solide au fond, et que les protestants auraient pu retourner, en plus d'une question, contre leurs adversaires.

ouvrage. Il aimait d'ailleurs, nous l'avons déjà vu, la lecture et les patientes recherches, poursuivies à loisir dans les bibliothèques.

Brébeuf connaît bien les questions qu'il traite. Ses allusions aux Livres saints, à l'Apocalypse, aux traités des Pères, attestent des lectures fréquentes, une mémoire nourrie de textes qu'elle évoque sans effort. Il doit beaucoup à Balzac dont le *Socrate chrétien*, publié en 1652, avait dû le charmer par ce mélange d'éloquence, d'esprit et d'érudition sobre et élégante. Du moins faut-il lui savoir gré de n'avoir pas reproduit l'intolérance et les vivacités du solitaire de la Charente, pour qui les protestants n'étaient guère que des séditieux (1) ; Brébeuf et ses contemporains avaient oublié les troubles des commencements du siècle et ramenaient la polémique à la discussion du dogme. Notre auteur avait certainement consulté les opuscules de Daillé, de du Moulin, surtout de Mathieu Bochart, qu'il semble avoir en vue dans ses chapitres sur l'invocation des saints, l'adoration des reliques et des images. De Richelieu il connaissait le *Traité pour convertir* et la *Défense de la foi catholique* (2). Quand il justifie un article de la doctrine par l'excellence de ses effets moraux, il se souvient sans doute de plusieurs raisonnements de ce genre, qu'on trouve dans ces deux ouvrages ;

(1) V. Discours XII.

(2) Cardinal de Richelieu, *Traité pour convertir*, 1651, in-fol., l. III, ch. I. « Au reste, l'adoration que nous rendons à Jésus-Christ en la Cène est si éloignée d'être contraire à la charité, à l'honneur de Dieu et au bien des hommes ».... Il semble qu'il y ait moins de rapports entre la *Défense de l'Eglise* et l'ouvrage de Richelieu intitulé les *Principaux points de la foy deffendus contre l'escrit adressé au roy par les quatre ministres de Charenton*. Poitiers, 1617. Paris, Cramoisy, 1629. Pourtant l'expression de « prêtre éternel » appliquée à Jésus-Christ par Brébeuf, VIII, 3, semble prise dans cet ouvrage (trad. lat. de Gazilius. *Defensio principum catholicæ fide capitum contra ministros*, 1623, VI, 2). On trouve d'ailleurs la même idée dans le psaume 109 et dans l'*Instr. chrét.* de Calvin, XVII, 50 ou dans les décrets du concile de Trente, s. XXII, ch. I. Sacerdotem secundum ordinem Melchisedech se in æternum constitutum declarans.

son chapitre de l'invocation des saints offre plus d'un trait commun avec les pages du *Traité pour convertir* (1). Enfin ce procédé d'argumentation, le plus souvent employé par Brébeuf et qui consiste à faire ressortir les ressemblances et à dissimuler les différences des doctrines protestante et catholique, domine dans le traité où Richelieu a esquissé une méthode générale de conversion. Mais les décrets du concile de Trente sont la principale source où il puise ; car ils sont pour lui, comme pour les vrais chrétiens du XVIIe siècle, un résumé de toute la doctrine de l'Eglise, l'expression la plus parfaite de leur foi, et pour ainsi dire, un nouveau symbole ; ces vues étaient légitimes, puisque le dessein du fameux concile fut principalement d'épurer l'Eglise et de la fortifier contre les attaques du protestantisme déjà constitué et menaçant. Tous les polémistes se sont inspirés de ces maximes ; Bossuet en a fait dans son *Exposition de la doctrine* l'usage le plus heureux, et en 1685, le président de l'Assemblée du clergé fondait sur le commentaire de ce catéchisme toute une méthode de conversion (2). Brébeuf y emprunte bon nombre de ses arguments, surtout dans les chapitres consacrés à l'invocation des saints, au culte des images, sans négliger pourtan les controverses récentes, dont le souvenir anime ses longs développements sur la messe et l'Eucharistie ; ses idées sur la pénitence, sur la réconciliation du pécheur avec Dieu, sur la paix et la sérénité que ce sacrement produit dans l'âme, lui sont inspirées par les délibérations et les canons

(1) *Traité pour convertir*, III, 4. « Si nous prions les saints, c'est sans arrêter et sans terminer à eux nos prières, puisque nous les prions toujours de prier Jésus-Christ pour nous et que nous fondons tout le mérite de leur intercession sur celui de Jésus-Christ. »

(2) *Comptes rendus des Assemblées du Clergé*, 1685, t. V, § 7. « M. le Président a dit... que pour arrêter ces sortes de blasphèmes, il a cru que l'on pourroit prendre la profession de foi reçue pour toutes les Eglises ; examiner les articles sur lesquels les hérétiques imposent ; donner sur ces mêmes articles une explication claire et nette, tirée du Catéchisme du concile de Trente »...

du concile (1); c'est encore de là qu'il a tiré ses réponses aux Réformés touchant les difficultés du dogme de la présence réelle (2), la suppression de la coupe (3), et le mot même de transsubstantiation (4). Partout enfin, ces décrets ont pu lui fournir, sinon des arguments en forme, du moins des notions exactes sur les matières qu'il examine.

L'ordre qu'il suit est rigoureux; cet ouvrage n'offre jamais les caractères d'une improvisation facile et brillante, et l'auteur ne perd pas de vue le plan qu'il s'est tracé. La méthode est une de celles que l'Assemblée du clergé de

(1) S. XIV, c. III. De partibus et fructu hujus sacramenti (pœnitentiæ)... Sane vero res et effectus hujus sacramenti,... quantum ad ejus vim et efficaciam pertinet, reconciliatio est cum Deo, quam interdum in viris piis et cum devotione hoc sacramentum percipientibus conscientiæ pax ac serenitas cum vehementi spiritus consolatione assequi solet... Ch. VIII. De satisfactionis necessitate et fructu... Procul dubio... magnopere a peccato revocant et quasi freno quodam coercent hæ satisfactiones pœnæ pauciores-que et vigilantiores in futurum pœnitentes efficiunt;...... neque vero securior ulla via in Ecclesia Dei unquam existimata fuit ad amovendam a Domino pœnam quam ut hæc pœnitentiæ opera homines cum vero animi dolore frequentent.... Brébeuf. *Déf.* II, 4.

(2) S. XIII, c. I. De reali præsentia. Principio debet sancta synodus et aperte ac simpliciter profitetur in almo sancto Eucharistiæ sacramento, post panis et vini consecrationem Dominum nostrum Jesum Christum verum Deum atque hominem vere, realiter ac substantialiter sub specie illarum rerum sensibilium contineri, nec enim hæc inter se pugnant ut ipse Salvator noster semper ad dexteram Patris in cœlis assideat, juxta modum existendi naturalem, et ut multis nihilominus aliis in locis sacramentaliter præsens sua substantia nobis adsit..... Brébeuf. *Déf.* VII, 2.

(3) S. XIII, c. III. De excellentia sanctissimæ Eucharistiæ... Semper hæc fides in Ecclesia Dei fuit statim post consecrationem verum Domini nostri corpus verumque ejus sanguinem sub panis et vini specie una cum ipsius anima et divinitate existere : sed corpus quidem sub specie panis et sanguinem sub vini specie ex vi verborum, ipsum autem corpus sub specie vini et sanguinem sub specie panis, animamque sub utraque, vi naturalis illius connexionis et concomitantiæ qua partes Christi Domini qui jam ex mortuis resurrexit, non amplius moriturus, inter se copulantur... Cf. s. XXI... neque ullo pacto salva fide dubitari posse quin illis alterius speciei communio ad salutem sufficiat..... *Déf.* VII, 2; IX, 4.

(4) S. XIII, c. IV. De transsubstantiatione... Idque nunc denuo sancta hæc synodus declarat per consecrationem panis et vini conversionem fieri totius substantiæ panis in substantiam corporis Christi Domini nostri et totius substantiæ vini in substantiam sanguinis ejus, quæ conversio convenienter et proprie a sancta Catholica Ecclesia transsubstantiatio est appellata. *Déf.* VII, 2.

1682 a pris soin d'indiquer parmi les plus utiles, et la première qui s'y trouve mentionnée. Elle consiste, suivant les expressions mêmes du rédacteur de ce mémoire, à « prendre les calvinistes par leur décret du synode de Charenton, en 1631 », et à leur demander sur quel motif ils fondent leur séparation de l'Eglise romaine, quand ils acceptent à leur communion les luthériens dont les principes se rapprochent de ceux des catholiques. Daillé semblait avouer que si l'Eglise romaine n'avait eu d'autre erreur que celle de la messe, les protestants n'eussent pas eu un sujet suffisant de se séparer d'elle (1). Ne pouvait-on essayer de répondre victorieusement à Daillé, pousser plus loin l'idée, et chercher à établir que les autres points de la doctrine catholique ne présentent aucun motif sérieux de schisme ? Pour y parvenir, on étudie les unes après les autres les questions controversées. Ce procédé d'argumentation, employé aux premiers siècles du christianisme par les Pères d'Afrique contre les Donatistes qui, après avoir rejeté les Maximianistes (2), s'étaient alliés avec eux, avait été repris par Richelieu (3), quand Brébeuf le tourna à son tour contre les protestants. Mais, comme le cardinal, il ne se fait aucun scrupule de joindre à cette idée dominante d'autres vues qui la confirment et la soutiennent, et dont chacune eût pu suffire à un ouvrage distinct. Il insiste sur l'autorité insuffisante de Calvin, prêchant sans droit ; il s'indigne contre ce réformateur ; il accuse de contradiction ce patriarche qui considère l'Eglise comme sa mère, « et après cet aveu si ingénu et si solennel... ose la noircir d'opprobre et la charger d'infa-

(1) Dans son *Apologie des Eglises réformées*. Charenton, Mondière, 1633, c. VII, 43, cité par Bossuet, *Histoire des variations*, l. XIV. (*Œuvres choisies*, éd. Hachette, t. II, p. 299.) Daillé lui-même s'est défendu d'avoir émis des opinions trop conciliantes, notamment sur la question du retranchement de la coupe. V. l'article que Bayle lui consacre.

(2) *Comptes rendus des Assemblées du Clergé*, t. V, 1682, § 10, et Pièces justif. n° 7, 3, 1re méth.

(3) *Méthode la plus facile et assurée pour convertir ceux qui sont séparés de l'Eglise romaine*, 1651, in-fol.

mie » (1); il déclare mal fondés les droits du protestantisme tout entier qui n'a pu recevoir sa mission, de l'aveu des pasteurs, que d'une Eglise déjà corrompue. Enfin, il se plaît à signaler chez les huguenots certaines pratiques peu conformes à leurs principes, et d'autre part il s'applique, comme Bossuet devait le faire plus tard dans son *Exposition*, à distinguer la foi catholique toute pure des abus qu'ont pu y introduire les particuliers, à la dégager, à l'opposer seule aux critiques. Deux idées dominent cette *Défense :* la supériorité de l'Eglise romaine, plus ancienne, plus vénérable et seule vraie, et le retour possible des protestants au catholicisme. Toutes les pensées de l'auteur se ramènent à cette autre, que les motifs allégués par les calvinistes pour justifier leur désertion manquent de solidité, que la réconciliation s'impose. Ce qui n'est pas moins habile, c'est le soin qu'il prend d'insister sur la pureté de l'inspiration catholique, si souvent accusée par Calvin et ses successeurs de sensualité superstitieuse et grossière (2). Pour lui, les erreurs, les faiblesses des particuliers importent peu ; le fond de la doctrine reste pur : « Craignez, si vous voulez, les périls où quelques-uns de vos frères peuvent tomber, mais ne rompez pas pour cela avec vostre mère, ne bastissez pas autel contre autel, et, en un mot, ne divisez pas cette Eglise, qui ne peut subsister que dans l'unité (3). »

Ce livre fait donc à la science une assez large place. Mais il n'est, après tout, que l'œuvre d'un amateur intelligent, d'un homme du monde, chrétien sincère et curieux de théologie ; il se contente de bien indiquer les arguments, d'en exposer la matière avec clarté, mais il n'aurait garde

(1) *Défense de l'Eglise romaine*, I, 1.

(2) *Défense de l'Eglise*, ch. V, section III. « C'est sans doute, lecteur, un raisonnement trop corporel et une théologie extraordinairement animale de ne pouvoir croire, dans cet auguste Sacrement, que ce que vos sens y découvrent... etc. » Cf. chap. II, sect. III, sur l'invocation des saints : « Que c'est à tort que l'on nous objecte que les saints n'entendent point nos prières ».

(3) *Défense de l'Eglise*, ch. III, § 5, fin.

d'accumuler des textes et de suivre toutes les conséquences d'un principe, car il ne veut point lasser le lecteur. Il faut considérer aussi que le temps lui a manqué pour achever son œuvre ; peut-être cependant aurait-il pu approfondir certaines discussions. Souvent ses raisons paraissent plus ingénieuses que solides ; pour prouver que l'Eglise ne rend pas de culte aux images, il demande si nous honorons dans un portrait de famille le cadre et la toile peinte, ou si la pensée se porte d'elle-même à l'original. Ses adversaires eussent sans doute répondu qu'il déplaçait la question sans la résoudre ; car de ces deux représentations que nous avons dans l'esprit, quand nous contemplons un portrait ou simplement un objet propre à évoquer un souvenir, l'une, celle de la personne, ne disparaît-elle pas à de certains moments d'une façon presque complète, tandis que l'autre nous envahit et règne exclusivement sur l'esprit et sur le cœur ? De même encore, le sentiment a trop de part dans sa dialectique ; il se contente trop volontiers d'assurer les protestants de la bonne foi des catholiques ; il leur affirme que les images et les reliques ne sont pas révérées en elles-mêmes, et cette affirmation lui suffit presque, quand une analyse était nécessaire : « Nous protestons, dira-t-il, devant Dieu et devant les hommes que nous ne faisons point des dieux de la pierre ou du bois (1). » Le mouvement est éloquent et sincère. Pour un théologien, ces qualités ne suffisent pas.

Si l'on veut voir ce qui manque de science et d'autorité à cet éloge de la religion romaine, on peut lui comparer la *Réfutation du catéchisme* de Paul Ferry, publiée par Bossuet la même année où parut la *Défense de l'Eglise*, mais surtout l'*Exposition* et l'*Histoire des Variations*. Ces deux ouvrages où Bossuet poursuit le même dessein par des méthodes différentes, forment un corps de doctrine vraiment

(1) Chap. III, section IV.

imposant. Il fallait une subtilité et une force de dialectique bien rares, pour exposer chacune des matières de controverse en distinguant avec soin les éléments essentiels au catholicisme et ceux que ses ennemis y ajoutaient, pour dégager l'inspiration commune à tous ces principes et le lien qui les unit. Il fallait une vigueur d'esprit plus grande encore pour entreprendre ce grand travail d'historien et de théologien qui opposait la variété des sectes protestantes à la perpétuité de l'Eglise et offrait tout à la fois une étude savante des croyances, la vivante description des événements et des caractères, de subtiles et solides discussions sur le dogme. Ne demandons rien de tel à Brébeuf, bien qu'il se soit souvent rencontré avec Bossuet dans l'expression de certaines idées ; ils puisent en effet aux mêmes sources, et ils professent la même foi ; mais cette analogie de vues et de sentiments ne fait-elle pas ressortir le talent de l'obscur controversiste ? Son dessein est semblable à celui que Bossuet poursuit dans l'*Exposition* ; il étudie la doctrine catholique, et, comme l'évêque de Meaux, il met sous les yeux des Réformés et particulièrement de leurs ministres celles des matières de controverse d'où ils ont prétendu tirer un motif de rupture ; c'est le même cadre que tous deux remplissent ; mais Bossuet y laisse passer quelque chose de sa haute et sereine autorité. En revanche, Brébeuf semble préoccupé d'exposer sa pensée sous une forme plus simple et plus accessible au public. On peut croire qu'il eut dès le premier moment le dessein de mettre à la portée de tous les lecteurs sa *Défense de l'Eglise*. Il ne la destinait pas seulement aux protestants dont il souhaitait la conversion ; il paraît encore avoir en vue les catholiques, qui pouvaient y puiser une connaissance assez exacte de leur religion et des attaques lancées contre elle.

Enfin, bien qu'il soit amené par sa méthode même à mettre en lumière les motifs d'un rapprochement possible entre

les deux confessions, il y insiste avec plus de complaisance qu'aucun autre. C'est là un trait original chez ce polémiste. Son impatience, son indignation contre le schisme n'éclatent pas en transports violents, les invectives sont assez rares dans ce livre, et l'on y trouve plus de charité et de douceur que de haine et de rudesse. Il lui échappe de dire : « Quel jugement ferons-nous après cela (de l'Eglise) de Calvin qui n'a infecté qu'un petit coin de l'Europe et mesme avec des particularités et des différences si prodigieuses qu'elle semble avoir presque formé autant de sectes qu'elle a empoisonné de villes(1) ? » Il accuse aussi son adversaire « de se jouer insolemment des textes sacrés », et c'est là un reproche que les deux partis ne manquaient jamais de se renvoyer l'un à l'autre. Mais ces vivacités font bientôt place à des passages où il s'exprime sur un ton plus modéré et plus poli.

VIII. — Cet ouvrage se distingue par l'ardeur sincère qui l'anime. Si Brébeuf avait embrassé la carrière ecclésiastique, il eût été sans doute un bon sermonnaire, mais un catéchiste meilleur encore. Il est plein de zèle ; pour sauver les protestants et leur inspirer des pensées de conversion, il cherche à les convaincre par ses raisonnements, logiques, mais surtout passionnés ; il semble qu'il ait en vue un auditeur réel ; il lui parle, il le questionne, il l'adjure de quitter son erreur. L'homme n'a-t-il pas en lui-même des moyens d'échapper aux conséquences de ses fautes et de tendre vers le bien ? Comme les jésuites, grands convertisseurs eux aussi, Brébeuf fait une grande part à la volonté humaine ; si « les grâces qui pleuvent du ciel incessamment sur la terre sont des productions d'un pouvoir souverain et non des présens de la Nature » (2), il est tout prêt à distinguer

(1) Ch. I, section III.
(2) *Défense de l'Eglise*, ch. VII, section IV.

la grâce nécessaire de la grâce simplement suffisante, pour ouvrir plus large au pécheur la voie du salut. C'est cette charité même, cette émotion continue qui le rend éloquent. Les sentiments dont il est animé donnent à son style plus d'éclat et de couleur ; les démonstrations les plus abstraites s'enchaînent clairement et revêtent une forme oratoire, comme chez Descartes et chez Pascal. Tel est ce passage où il entreprend de justifier le terme de transsubstantiation : « Il falloit bien fixer par ce moyen l'inconstance des jugemens et l'instabilité des pensées ; et puisque le texte saint qui nous asseure que Jésus-Christ nous donne son corps et son sang, ne vous empesche pas de croire qu'il ne nous donne que du pain et du vin ; puisque les saints Pères, avec les conciles de l'antiquité, vous témoignent inutilement qu'après les paroles consacrantes, ce qui estoit du pain ne l'est plus ; que ce qui estoit du vin a cessé de l'estre, qu'il s'en est fait une transformation positive au corps et au sang du Seigneur ; puisque, pour vous faciliter l'intelligence d'un mystère si haut, ils ont cherché pour vous inutillement dans les effets mesme de la Nature des exemples de cette réalité qui se multiplie sans diminution ; puisqu'ils vous ont en vain enseigné que, comme l'image qui part d'un object, est toute entière dans les yeux de tous ceux qui le regardent, et toute entière dans les yeux d'un chacun ; que comme la parole d'un prédicateur est toute entière dans toutes les oreilles qui écoutent et toute entière dans chacune, de mesme le corps précieux du Sauveur, après la fraction des espèces, est aussi entier sous chaque partie qu'il estoit auparavant sous la totalité ; puisque en vain ils vous asseurent que dans l'eau, qui fut changée en vin par cette puissance adorable, il ne se fit pas un changement plus effectif et plus réel que celuy qui se fait tous les jours dans le mystère de l'Eucharistie ; puisque enfin tant de témoignages formels n'estoient pas encore assez clairs pour vous, il a bien fallu de nécessité inventer un terme qui dé-

truise l'ambiguité et qui ne laisse plus de lieu à l'équivoque ; et parce que vous n'avez pas voulu apercevoir nostre doctrine dans le langage des plus anciens docteurs : nous avons du moins fait en sorte qu'il ne sera plus permis ny à vous ny à vostre postérité de la méconnoistre dans le nostre » (1). A côté de ces phrases éloquentes, trop oratoires peut-être, mais qui expriment avec tant d'exactitude la marche de la pensée et relient d'une manière si précise et si rigoureuse les diverses parties du raisonnement, il en est d'autres où l'écrivain se laisse entraîner par la passion sincère dont il est animé ; ici le sentiment l'emporte sur la raison : « Pourquoi, s'écrie-t-il dans une vive apostrophe, refuserions-nous nos respects à ce Dieu caché, puisque c'est pour l'amour de nous qu'il se cache ? Si, au sentiment des docteurs de l'Eglise ancienne, les anges adorent sur nos autels ce mesme Jésus-Christ qu'ils adorent à la dextre du Père tout-puissant ; s'ils tremblent de respect devant le sanctuaire comme ils font devant le thrône de la souveraine Majesté ; quelle excuse aurons-nous de ne mesler pas nos ressentimens à leurs louanges, et nos hommages à leurs soûmissions ? Dirons-nous avec ce théologien sensuel dont nous avons désjà parlé, que les Apostres n'ont adoré Jésus-Christ sur la terre que quand il leur a donné des marques visibles et de solides argumens de son essence ? Devons-nous acquiescer aux sentimens de ces nouveaux docteurs qui non seulement veulent que la foy dépende du témoignage des yeux, mais encore que l'adoration en relève (2) ? » Les meilleurs passages du traité sont pénétrés de cette ardeur contenue, qui le rendrait encore digne de l'attention des lecteurs indifférents aux discussions théologiques. Les mouvements de l'âme les plus vifs et les plus variés y paraissent, et l'écrivain s'élève sans effort

(1) *Défense de l'Eglise romaine*, chap. VII, section II.
(2) *Id.*, chap. VI, section II.

au lyrisme, trouvant avec un véritable bonheur des expressions neuves et hardies. Telle est cette image que lui suggère, à la fin d'une discussion sur les reliques, l'idée de la puissance divine : « Et bien que ces vestemens précieux n'ayent aucune vertu ny aucune efficace en eux mesmes, vous demeurerez d'accord avec nous que la main de Dieu qui n'est point raccourcie depuis ce temps-là, peut bien quelques fois produire par eux des effects extraordinaires (1). » A l'éclat de cette imagination se mêlent de véhémentes apostrophes qui peignent l'étonnement, la surprise, l'indignation, les regrets d'un pieux catholique ; il use aussi facilement des tours familiers, dont il est prêt à s'excuser ; enfin, quand il aborde les matières les plus délicates de la théologie, il emploie avec une parfaite convenance les termes techniques, qui lui semblent utiles à bien faire comprendre sa pensée. On voit combien il se distingue ici, par son style, de l'école de Balzac, à laquelle il se rattache surtout par ses épîtres.

Quand on lit cet ouvrage si remarquable, la pensée se reporte aux *Provinciales* de Pascal ; les « Petites Lettres » offrent, à un degré supérieur, il est vrai, cet heureux mélange de passion et de raison ; telle phrase de Brébeuf, à la fois logique et ardente, construite avec une rigoureuse précision et poussée en avant par la force même des idées, rappelle par sa forme et son allure un passage de Pascal, comme le beau mouvement de la onzième lettre : « Quoi ! mes pères, il vous sera permis de dire qu'on peut « tuer pour éviter un soufflet et une injure », et il ne seroit pas permis de réfuter publiquement une erreur publique d'une telle conséquence ! » — ou la conclusion de la treizième lettre, dans laquelle l'auteur montre les casuistes s'élevant en jugement les uns contre les autres au dernier jour, pour se reprocher mutuellement leurs fausses maximes. En plus d'un endroit Brébeuf répond à ses contradicteurs avec une

(1) *Défense de l'Eglise romaine*, ch. III, section V.

chaleur égale à celle du janséniste (1). Sans doute ces analogies de style peuvent s'expliquer par un progrès naturel du goût public et un mouvement général des esprits ; Brébeuf avait sans doute commencé la rédaction de son ouvrage quand parurent les *Provinciales* ; mais il est assez vraisemblable que leur succès l'a frappé ; il ne s'était pas borné à remarquer dans cet ouvrage l'originalité du style ; il y avait admiré l'art de présenter sous une forme claire, vive et spirituelle les questions les plus abstruses de la théologie. Le sujet et le plan de son livre ne lui permirent pas de rechercher l'ironie et la grâce malicieuse de Pascal ; il a du moins composé un traité éloquent, d'une lecture facile, où il ne doit à l'influence de Balzac qu'une certaine pompe et une certaine affectation dans quelques tournures. On s'étonnerait de l'oubli, où tomba promptement cette œuvre, digne d'attirer l'attention des contemporains par l'importance des idées et la valeur du style, si l'on ne songeait à cette inexplicable fatalité qui s'est appesantie sur tous les écrits de Brébeuf.

(1) Voir, par exemple, les quatre sections du IVe chapitre de la *Défense*, « Sur la Confession », et la XVIe « Lettre à un provincial ».

CHAPITRE VI

LANGUE, STYLE ET VERSIFICATION DE BRÉBEUF.

Nous avons essayé de dégager, au cours de cette étude, les traits caractéristiques de notre auteur ; avant d'apprécier son œuvre dans l'ensemble, de distinguer ses qualités et ses défauts et de juger son mérite, nous dirons quelques mots de son style et de sa versification ; le tour de son esprit, la nature de ses idées, les diverses sources où il les puise, voilà ce qui nous a occupé jusqu'ici ; étudions maintenant les procédés particuliers de son art ; les critiques sont réduits à séparer dans leurs analyses deux éléments qui, dans la réalité, se complètent, se correspondent et se pénètrent : le fond et la forme.

I. — On a vanté avec raison la richesse de la langue dont Corneille fait usage (1) ; il avait à sa disposition, pour écrire ses chefs-d'œuvre, une extrême variété de mots. Brébeuf ne le cède pas à Corneille sur ce point. Tous les ouvrages de ce temps offrent d'ailleurs ce même caractère, quel que soit le mérite des écrivains. Cette richesse tient à des causes diverses ; la Pléiade, si hardie, si curieuse de nouveauté, exerçait encore une certaine influence sur les poètes, qui pouvaient suivre son exemple et se parer de ses dépouilles ; dans des genres différents, les Précieux et les

(1) Marty-Laveaux, préface du *Lexique* de Corneille, t. IX des *Œuvres complètes*, éd. des grands écrivains. — L'édition du Dictionnaire de Richelet, que nous citons fréquemment, est celle de 1758-1763.

Burlesques s'appliquaient à rajeunir les tours anciens, à renouveler les expressions usées, à introduire chez nous des éléments étrangers ; enfin les salons répandaient ces richesses ; c'était là que les honnêtes gens, mêlant, dans leurs propos, l'érudition et les traits d'esprit, consacraient l'usage des termes nouveaux ; parmi ceux-ci, les uns étaient empruntés au langage des sciences, des arts et des métiers ; les autres venaient d'Italie ou d'Espagne. Les auteurs de la première moitié du XVIIe siècle doivent en partie aux circonstances extérieures cette abondance de mots, cette facilité d'invention qui les caractérisent.

La langue de Brébeuf est riche et variée. Les archaïsmes y sont assez nombreux, et la Pléiade y a laissé quelques traces. Tel est, par exemple, le mot « archerot », qui représente, chez lui comme chez Marot et Ronsard, le dieu Amour, le jeune « tireur d'arbalète ».

Po. Div. Sur un Docteur devenu amoureux, p. 262.
Pourtant ce malin archerot.

Telle aussi l'épithète « accort », synonyme « d'habile ».

Ph. l. IX, p. 331 :
A sa douleur accorte, à son ennuy sçavant,
César ajoute encor ce discours décevant.

Il emploie « s'asseoir » pour « se poser ».

Ph. l. VII, p. 216 :
Des esseins égarez s'asseoir sur les drapeaux.

« Bessons » pour « Gémeaux ».

Ph. l. IV, p. 128 :
Et le soleil déjà dans le ciel des Bessons.

« Braise » au sens figuré de « flamme amoureuse », dont il use plus fréquemment que Corneille.

Po. Div. Pour une Mascarade. Pour l'Esté, p. 9.

Et j'ay trop ou trop peu de braize,
Selon que vous montrez ou cachez vos beaux yeux.

Po. Div. Consult. en vers burlesques, p. 148 :

Il faut voir si quelque autre feu
Vous doit eschauffer aussi peu,
Et si la fièvre a point de braise
Qui vous cuise plus à son aise.

Le mot devient, dans ce dernier exemple, synonyme « d'ardeur brûlante ». On retrouve le même sens dans la *Pharsale*, où il désigne la soif ardente des soldats d'Afranius :

Ph. l. IV, p. 122 :

Ils cherchent dans les flots un remède à leur braise.

« Choix », pour « élite ».

Ph. l. V, p. 154 :

Pendant que le Sénat et le choix des Romains.

« Coûtage », pour « prix ».

Po. Div. Pour Mlle de S. à Mme la Duchesse de B. Lettres, p. 302.

Peut-estre de peur du coustage
Il en auroit laissé l'usage.

« Entamer » signifiant « blesser ».

Ph. l. VII, p. 233 :

Un coursier entamé d'un javelot rapide.

« Etrange » pour « étranger ».

Ph. l. VIII, p. 286 :

Il n'attend pas de toy sur cette rive étrange
Les parfums d'Arabie ou les liqueurs du Gange.

(*Cf. En. Burl.* p. 119.)

« Germain », pour « frère ».

Ph. l. VII, p. 231 :

Germain contre germain, enfans contre parents...

« Hostie » au sens déjà vieilli de « victime ».

Ph. l. II, p. 45 :

Ou pareille aux débris de ces foibles hosties
Dont les carreaux du ciel confondent les parties.

« Lopin », morceau d'un objet quelconque.

En. Burl. p. 49 :

Torché le nez ou le menton
Avec un lopin de cotton.

Id. p. 114 :

L'autre un lopin de son menton.

D'autres termes offrent ce caractère archaïque à un moindre degré :

« Assurer » pour « affermir, fortifier ».

Ph. l. X, p. 335 :

Et la perte du gendre assure le beau-père.

« Déserter » pour « rendre désert », acception qu'on retrouve chez Malherbe et même chez Bossuet.

Ph. l. I, p. 10 (Un orage) :

Déserte la campagne. et brise les rochers.

« Eloigner » pour « s'éloigner de ». (Des exemples chez Corneille.)

Ph. l. VI, p. 299 :

Après avoir du Phare éloigné la contrée.

« Partement », départ (ce mot a vieilli, dit Richelet).

Po. Div. Pour M. M. Lettre, p. 228 :

Vous estes tousjours dure et je suis tousjours tendre,
Vous riez en voyant mon ame en desarroy,
Et je n'y puis trouver tant à rire pour moy.
A ce partement qui m'alarme...

« Se permettre » pour « se livrer ».

Ph. l. VIII, p. 280 :

Déjà ce grand captif, bien loin de ses Latins,
Se permet sans frayeur au pouvoir des Destins.

Ph. l. X, p. 348 :

La plaine de Memphis se permet à cette onde.

« Plomber », au sens de « frapper à coups redoublés ».

Ph. l. I, p. 51 :

Se plombant la poitrine, outrageant son visage.

Ph. l. IX, p. 301 :

Le visage plombé, la poitrine frappée.

« Pratiquer » pour « gagner, suborner ».

Ph. l. X, p. 352 :

Photin, dans le palais pratiquant des complices.

« Saison » pour « âge », terme que Richelet signale chez Bertaut, Malherbe et Voiture.

Ph. l. IX, p. 302 :

Les progrez éclatans de sa jeune saison
Ont enrichy l'Etat bien plus que sa maison.

« Semondre » signifiant « inviter ». (Vieux mot qui ne se dit que parmi les gens de certaines provinces de France, et encore n'a-t-il cours que parmi ceux qui parlent le plus mal. Rich.)

Ph. l. VII, p. 234 :

César, de tous les siens l'ardeur et la furie,
Les presse, les semond, les exhorte, les prie.

« Semonce », sollicitation, invitation.

Ph. l. V, p. 144 :

Lentulus les observe, et croyant leur silence
Une semonce expresse à sa haute éloquence ..

« Tenter » au sens de « mettre à l'épreuve ».

Ph. l. VIII, p. 262 :

Il faut de l'univers tenter cette partie
Qui n'a pas succombé dans les champs d'Emathie.

Ces archaïsmes sont assez fréquents dans le recueil des *Poésies diverses* et dans la *Pharsale ;* les *Eloges poétiques* et les *Entretiens solitaires*, qui, par le style, se rattachent à la seconde moitié du XVIIe siècle, n'en offrent presque aucune trace (1).

Brébeuf montre une connaissance précise des termes particuliers aux sciences, aux arts, aux métiers. Certaines descriptions de la *Pharsale* sont à cet égard très curieuses ; le poète y indique avec un soin minutieux la manœuvre et les diverses évolutions des vaisseaux de guerre ; mais il se préoccupe peu d'éviter les anachronismes et il prête à la marine antique les usages de son temps. La galère devient « frégate » ou « galion » ; celle où commande le chef prend le nom « d'amirale » ; ces navires ont des « chiormes » plus ou moins nombreuses, ils « flottent à six rangs », ils « cinglent à deux bancs ».

(1) On peut constater chez lui d'autres archaïsmes : 1° dans l'orthographe, 2° dans le genre et la forme des mots. « Erreur » et « rencontre » au masculin (*Corresp.*), « ustensile » au féminin, « fonde » pour fronde (*Ph.* l. III, *passim*), « tandis » pour cependant (*En. Burl.* p. 41). Presque toutes ces façons de parler sont condamnées par Vaugelas dans ses *Remarques sur la langue française* (1647). V. éd. Chassang, 1880, t. I, p. 74 et 83.

Ph. l. III, p. 93 : .

La flotte des Latins jette sur les deux aisles
Les plus fort galions et les nefs les plus belles.
Elle place en bel ordre au milieu de ses flancs
La frégate légère et qui cingleà deux bancs...
L'amirale commande au reste des vaisseaux,
Elle flotte à six rangs, et sa chiorme puissante
Dans l'un et l'autre camp imprime l'épouvante...
... Enfin on s'entr'approche, et les rames contraires
D'un air impétueux font choquer les galères,
Et la prouë élevée à ces rudes assauts,
La pouppe en mesme temps s'enfonce dans les eaux.

Signalons encore les mots : « Bec », désignant l'éperon de la proue.

Ph. l. III, p. 99 :

Et l'un et l'autre bec, trop forts et trop perçants...

« Chaloupe ».

Ph. l. IV, p. 125 :

Les matelots couverts de ces chaloupes rondes.

« Stecade », traduction littérale de l'italien *steccata*, pour estacade. Nous n'avons pas trouvé d'autre exemple de ce mot.

Ph. l. III, p. 92 :

Déjà Brute et les siens, ayant quitté la rade,
D'un mouvement léger côtoyoient la stecade.

« Tillac ».

Ph. l. III, p. 95 :

Du haut de son tillac, Tagus plein de courage

« Timon ».

Ph. l. III, p. 94 :

Et suivre du timon l'ordre précipité.

Enfin Brébeuf indique avec soin certaines évolutions des navires ; de là l'emploi de locutions très spéciales, comme « couper la passade » ou « feindre des refuites ».

Ph. l. III, p. 94 :

Mais celles (les galères) des Grégeois se montrent mieux [instruites
A provoquer l'attaque et feindre des refuites,
A couper la passade avec agilité.

Il fait de nombreux emprunts à l'art militaire ; tels sont les mots : « Alarmes », au sens propre de signaux pour appeler aux armes, et par extension de travaux guerriers.

Po. Div. Pour Ménandre à Caliste. Elégie, p. 17 :

C'est ainsi qu'un guerrier au milieu des alarmes,
Dans l'horreur du combat et la chaleur des armes...

« Argoulet », anciennement « arquebusier à cheval », puis soldat accoutumé au pillage.

L. Tr. p. 149 :

Il n'avoit à ses côtez
Que vingt argoulets crotez.

« Bastion ».

Ph. l. III, p. 91 :

Elle vient s'attacher au pied des bastions.

« Bourguignote » (pot en fer, ouvert par devant, à l'épreuve de la pique et du mousquet).

En. Burl. p. 122 :

L'autre à peu près fin comme un ours,
Met sa bourguignote au rebours (aussi p. 92).

« Camisade » (Nocturna oppugnatio — attaque qu'on

donne aux ennemis le matin. Richelet). — Richelet veut sans doute dire : de bon matin, dès l'aurore.

Po. Div. A Mlle de R., p. 27...

Me donnent rude camisade.

« Carabiner », lancer des projectiles.

Po. Div. A Mlle de H., p. 297 :

Cette cité drole et fallotte
N'a rien de Paris que la crotte,
Dont les bourgeois sont par le nez
Piteusement carabinez.

« Courtine ».

Ph. l. III, p. 91 :

Sapper les fondemens des tours et des courtines.

« Créneau ».

Ph. l. IV, p. 125. Il s'agit d'un navire :

Et le plus spacieux porte entre ses deux flancs
Une tour menaçante et des créneaux tremblans.

« Echauguette », petite loge, le plus souvent en pierre, placée à la partie supérieure des tours et courtines.

En. Burl. p. 9 :

Quand il fut dans cette echauguete.

« Estramaçon » (partie du sabre qui est environ un demi-pied au-dessous de la pointe. Richelet).

En. Burl. p. 115 :

Et que les plus mauvais garçons
Rempoignent les estramaçons.

« Fougade » (petite mine de fourneau pour faire sauter une muraille). Emploi figuré.

En. Burl. p. 123 :

A cette première fougade.

« Gabion » et « Mantelet ».

Ph. l. III, p. 91 :

Sous de forts mantelets et d'épais gabions.

« Gros de réserve ».

Po. Div. A M[lles] de R., p. 28 :

Il en restera toujours trois
Dedans vostre gros de réserve.

« Hutter », loger en parlant des soldats. La hutte était proprement une cabane de soldat.

En. Burl. p. 66 :

Et travailler joyeusement
A se huter commodément.

Id. p. 130 :

Ces frères, crainte de dispute,
N'osent huter en mesme hute.

« Ouvrage » au sens militaire du mot.

Ph. l. VI, p. 181 :

... Lutte contre l'obstacle et conçoit un ouvrage
Digne de son orgueil et digne de sa rage.

« Pétarder », faire sauter.

En. Burl. p. 116 :

Ou je pétarde ta maison.

« Redoute ».

Ph. l. III, p. 87 :

De branches et d'argile élever des redoutes.

« Remparement » (rempart) et « tranchée ».

Ph. l. III, p. 92 :

A ces remparements qui bordent les tranchées.

Ph. l. VI, p. 181 :

La tranchée est profonde et les forts élevez.

« Travaux », au sens exclusivement militaire de ce terme.

Ph. l., VI, p. 185 :

Des travaux démolis, et des tours renversées.

Le poète emploie ces expressions, comme on peut le voir, au propre et au figuré. Nous ne parlons pas de celles qui sont traduites directement du latin et se rapportent à des usages antiques : baliste, bélier, catapulte (V. *Pharsale*, chant III, notamment pp. 91 et 96) ; mais nous noterons encore l'usage de certains verbes et de certaines locutions, telles que « décamper » et « recamper », « pointer », « raccourcir la portée des machines » et « terrasser les remparts » (jeter par terre..., abattre. Richelet) (1).

Ph. l. VI, p. 181 :

Et cent fois décamper et recamper cent fois.

Id. l. III, p. 91 :

Marseille à cet abord des cohortes latines
Ne peut pas reformer le coup de ses machines,
Ny de ses traits lancez par de puissants ressorts
Raccourcir la portée ou régler les efforts.

Id. l. III, p. 86 :

Je puis bien en passant terrasser vos remparts.

La vénerie n'a pas plus de secrets pour Brébeuf ; ce trait lui est commun avec tous nos anciens auteurs : c'est à cette

(1) Richelet cite un exemple de Sarrazin (*Ode sur la prise de Dunkerque*) :

Célébrer le conquérant
De Dunkerque terrassée.

source qu'il puise un assez grand nombre de termes : « bauge » et « tanière », dans l'épisode célèbre de la Forêt de Marseille (*Pharsale*, l. III, p. 88 et suiv.). — « Briller » (bien quêter), « brosser » (courir au travers des bois), « curée », « découpler », « erres », « fort ». « Curée » devient synonyme de charogne dans une de ses épigrammes, l'*Epitaphe d'un mauvais juge*.

Au livre IV de la *Pharsale* (p. 125), il met une sorte d'affectation à rendre exactement une comparaison que Lucain avait prise dans cet ordre d'idées.

C'est ainsi qu'un chasseur sous des arbres touffus
Attend à découpler que ses rets soient tendus,
Ou laisse de ses chiens briller parmy les terres
Ceux qui n'ont point de voix en éventant les erres,
Qui démêlent du cerf la piste sourdement,
Et qui montrent sa couche au simple mouvement.

Ph. l. VI, p. 181 :

Mais dans cette prison les cerfs et les sangliers
Peuvent brosser encore au travers des halliers.

En. Burl. p. 97 :

Battant les forts et les buissons.

Mentionnons encore le mot « raboulière » (creux à l'écart où la lapine fait ses petits. Richelet) et les locutions « sonner la vue », « sonner la queste » (faire résonner le cor d'un certain ton suivant qu'on aperçoit le gibier ou qu'on se met à sa recherche. Richelet).

En. Burl. p. 104 :

Il n'est de creux ni de crevasse,
De raboulière, de fendasse...

Id. p. 97 :

Sonnant la veue ou bien la queste...

Les emprunts qu'il fait à la science du droit sont moins nombreux ; elle lui fournit plus d'un trait de ses épigrammes et de ses poésies burlesques.

Il doit à la théologie un grand nombre d'expressions éparses dans sa *Défense de l'Eglise* et ses *Entretiens solitaires* ; il les emploie avec une égale précision, soit qu'il rédige un exposé systématique des croyances de l'Eglise romaine, soit qu'il répande avec un véritable lyrisme des sentiments de regret, de pénitence et d'ardente piété. Mais, dans ce dernier ouvrage, la théologie ne lui suffit pas ; il a recours aux procédés de la poésie mystique ; ces auteurs, perdant de vue le monde réel, se détachent d'eux-mêmes, isolent leurs idées de la conscience qui les a produites, et les expriment sous forme d'abstractions ; parfois aussi, ces abstractions mêmes ont pour origine l'impuissance de l'auteur à rendre sa pensée, quand celle-ci, s'élevant et se purifiant sans cesse, dépasse les limites de l'humanité et trouve en face d'elle l'être divin ; enfin, dans cet effort pour rendre sa vision, l'esprit est forcé de s'arrêter à des comparaisons, à des analogies qu'il perçoit entre ces indicibles transports et certains états privilégiés de la vie ordinaire ; il en est réduit à traduire l'immatériel par le sensible, il attribue aux êtres parfaits des qualités qui ne conviennent qu'aux êtres imparfaits. Sans être un mystique à proprement parler, Brébeuf offre dans son style certains traits de ce genre. La foi, qui préserve l'âme de la mort, lui paraît faire la chasse aux passions destructives. L'amour de Dieu met la mort aux « abois ».

E. S. 14 (1660) ; II, 6 :

Mais ce n'est pas assez aux forces qu'il inspire
De mettre la mort aux abois.

Les choses humaines ou divines ont des « appas ».

E. S. 13 ; I, 4 :

Et mes sens toutesfois me monstrent des appas
Dans des objets que je méprise

L'âme conçoit des « aversions », ou s'aveugle, ou brûle d'un feu céleste.

E. S. 8 ; III, 5 :

Je deviens mon supplice et mes aversions.

E. S. 15; II, 5 :

Sans estre convaincu de mon aveuglement,
Aveugle criminel, je tombe à tout moment.

E. S. 28 ; I, 6 :

Si les rayons d'en haut ne luisent en ton âme,
S'ils n'échauffent tes sens d'une céleste flame.

E. S. 18 ; III, 1 :

C'est là, Seigneur, c'est là cette marque assurée,
Qui nous fait discerner une flame épurée
D'avec ces feux obscurs qui brûlent foiblement.

E. S. 4 ; III, 7 :

Mais peut-on s'estonner si l'homme qui vous aime
Dans ce feu tout divin trouve un bonheur extrême.

E. S. 16 ; II, 3 :

Puissent ces beaux embrasemens
Dans mon cœur enflâmé se redoubler sans cesse.

L'âme pure connaît les « délices », quand elle s'unit à Dieu, « l'embrasse ». Mais ses « langueurs » retardent son « ravissement ».

E. S. 13 ; I, 4 :

... De légères douceurs ou d'impures délices.

E. S. 2 ; I, 3 :

... Qui vous chérit si fort, qui si fort vous embrasse
Qu'il vit et qu'il expire en ces embrassemens.

E. S. 24 ; IV, 6 :

Mon Dieu, qu'au fort de mes langueurs
Ma raison me prescrit un déplaisir extrême !

E. S. 1 ; II, 7 :

... Espancher dans mon cœur de purs ravissemens.

E. S. 4 ; III, 7 :

Ce pur ravissement qui se répand en nous.

En revanche, le poète multiplie les termes abstraits, le « jamais », le « rien », etc., à l'exemple de Corneille, traducteur de l'*Imitation*.

E. S. 28 ; I, 6 :

... Et que ce dur jamais où tu n'as point pensé,
Pour un jamais enfin venge un Dieu courroucé.

E. S. 25, IV, 1 :

Mesure si tu peux ce jamais redoutable
Où doit tomber sur toy sa vengeance équitable...

Id.

Avant que d'un jamais la rigueur t'en punisse.

E. S. 13 ; I, 4 :

Dans les confins douteux et du rien et de l'estre
Vostre pouvoir les a laissez.

E. S. 7 ; II, 1 :

L'homme, quoy qu'il pense ou qu'il ose
N'est qu'un néant superbe et qu'un rien orgueilleux.

E. S. 14 ; II, 6 :

De moment en moment me plongeant dans l'offense,
Il me replonge dans le rien.

E. S. 25 ; IV, 1 :

Depuis l'instant fameux où ton maistre et le mien
Fit sortir l'univers des entrailles du rien.

L'auteur témoigne de notions exactes sur le vocabulaire des métiers et des jeux. C'est ainsi qu'il emploie le mot « démentir » dans son acception très particulière de « se désunir, se rompre » ; il dit dans la *Pharsale*, quand il décrit la manœuvre de l'antique tortue :

Ph. l. III, p. 91 :

Mais laissant à la fin démentir ses écailles,
Elle cède aussi-tost aux foudres des murailles.

C'est par l'accumulation de tous ces détails relatifs aux mœurs et aux usages modernes qu'il rend, dans ses ouvrages burlesques, les contrastes plus vifs, plus comiques. De là l'emploi des mots :

« Alumelle » (le fer des couteaux, des canifs, des ciseaux ou des rasoirs, qui sert à couper. Mais en ce sens il a un peu vieilli. Richelet). Le poète use de ce terme dans ses poèmes burlesques.

En. Burl. p. 123 :

Font émoudre leurs alumelles.

« Balandra », manteau de campagne qui est doublé depuis les épaules jusque sur le devant ; on passe ses bras entre les deux étoffes par une ouverture qu'on y fait exprès. (Dict. de Trévoux.)

En. Burl. p. 38 :

Un moine avec un balandra.

« Casteloigne », couverture grossière, fabriquée en Catalogne.

En. Burl. p. 26 :

Primo faut faire un pot pourry
De cent gros moutons de Berry
Et des peaux une casteloigne.

« Féret d'aiguillette ».

En. Burl. p. 114 :

Qui cherche un cordon de chapeau...
Qui le feret d'une aiguillete

« Fredon » (terme de jeu. Ce sont trois ou quatre cartes. Par exemple, au jeu de hoc, trois valets ou quatre valets font un fredon qu'on appelle fredon troisième ou quatrième. Richelet). Dans son *Lucain travesti*, p. 60, Brébeuf caractérise ainsi le triumvirat :

Donc le Parthe forcené
Ayant enfin écorné
Par de rudes camisades
Ce fredon de camarades.

« Gamaches » (terme de feuillant, guêtres. Richelet).

En. Burl. p. 45:

Avec un chausson un peu sale,
Les gamaches du bon Itale.

« Gondole » (bassin oculaire, petite soucoupe ovale dont on se sert pour se laver les yeux : on y met un collyre, dans lequel on plonge l'œil. Richelet).

En. Burl. p. 8 :

Eneas boit à la santé
De Phébus et de sa clarté
Dans une gondole bien nette.

« Matassins, olivetes, robinetes, tricotets », noms de danses. Richelet définit « matassins » : sorte de danse folâtre, et « olivètes » : espèce de danse de campagne où l'on court les uns après les autres en serpentant autour de trois arbres.

En. Burl. p. 66 :

Danser au son des chalumeaux
La pavenne, les olivetes,
Les matassins, les robinetes. (Cf. *L. Tr.* p. 89.)

« Vertugadin », sorte de bourrelet que les femmes portaient au-dessous de leur corps de robe, et en général les termes désignant les pièces diverses du costume.

En. Burl. p. 57 :

C'estoit là le vertugadin
Que portoit sa niéce Catin.

Voilà l'un de ses bouts de manches (1)
Dont il se paroit aux dimanches.

On trouve dans les ouvrages de Brébeuf une connaissance non moins étendue de la langue commune. Il ne recule pas devant le mot exact, là même où son inspiration est le plus élevée. L'emphatique *Pharsale* offre les termes suivants, entre beaucoup d'autres : accrocher, briser (se taire subitement), chatouiller, se crevasser, croupir, entortiller, fange, sale, salement, sentier, voler (dérober).

Ph. l. III, p. 95 :

Les galères qu'on suit ou celles qu'on accroche.

Ph. l. V, p. 152 :

A ces mots elle brise, et le pouvoir céleste
Luy tranche la parole et supprime le reste.

E. S. 14; II, 6 :

Au moindre appas du vice, à sa plus foible amorce,
Mon cœur se laisse chatouiller.

Ph. l. III, p. 97 :

Le navire comblé de morts et de mourants,
Battu des javelots qui luy percent les flancs,
D'un et d'autre côté s'entr'ouvre et se crevasse...

Ph. l. VIII, p. 183.

Les airs qui croupissoient dans une paix cruelle.

E. S. 23 ; IV, 5 :

Pour languir dans l'opprobre et croupir dans la fange.

E. S. 8 ; III, 5 :

Ne voyant plus en moy qu'un cadavre vivant,
Qu'une fange animée ou qu'un fumier mouvant.

Ph. l. III, p. 89 :

Et l'on a veu cent fois les troncs entortillez
De cérastes hideux et de dragons aislez.

(1) Dans le texte, bout-demanches. C'est sans doute une faute d'impression.

Ph. l. VII, p. 248 :

Les vautours dévorans et les sales corbeaux.

Ph. l. IV, p. 132 :

L'autre pour tout secours à sa force première.
Se couvre salement de sable et de poussière.

E. S. 17 ; III, 3 :

Et dans ces noirs sentiers et dans ces routes sombres,
Plus je cours vers le bien, plus j'en suis éloigné.

Ph. l. VI, p. 183.

Ce qui vole ta teste à des coups légitimes...

On peut observer qu'il rehausse la valeur et, pour ainsi dire, la dignité de ces expressions en les employant dans un sens figuré ; mais elles n'en sont pas moins tirées de l'usage commun. C'est d'ailleurs le mélange de termes familiers parmi les mots et les tours précieux qui donne à ses poésies diverses un caractère particulier. Mentionnons quelques exemples. Il emploie :

« Attraper », prendre au piège, tromper.

Po. Div. Pour M. de L. à Mlle de S., p. 269 :

A cette parole échappée
Vous estes sans doute attrapée.

« Apprentissage ».

Po. Div. A Mlle de S. Remercîment, p. 142.

C'est icy mon apprentissage.

On retrouve même ce mot dans les *Entretiens solitaires;* voir notamment 9 ; II, 4.

« Bestiole ».

Po. Div. A Mlle de... Sur un papillon qui luy estoit entré dans l'œil, p. 44 :

Cette subtile bestiole.
Dans vostre œil entr'ouvert va mourir à souhait.

« Cadenettes » (tresses de cheveux, relevées sur les tempes ou tombant sur la poitrine).

Po. Div. Pour Cléandre à Clarice. Rétractation, p. 196 :

N'en déplaise aux blondins avec leurs cadenettes.

« Chanter pouille ».

Po. Div. Le songe homicide. A Mlle de P., p. 248 :

Après avoir grondé, le Sort,
J'allois chanter pouille à la Mort.

En. Burl. p. 94 :

Vieille laide, c'est bien à vous
A venir rouge de courous,
Me gronder et me chanter pouille.

« Enfileur d'argumens ».

Po. Div. Sur un docteur devenu amoureux, p. 263 :

Je jure par tous les sermens
D'un docte enfileur d'argumens.

« Quinola » (homme à gages, chargé de conduire une dame, parfois synonyme de bagatelle). Brébeuf l'emploie au propre dans un passage de son *Lucain travesti* où le ton est sérieux :

Luc. Tr. p. 156 :

Destin changeant et suprême
... Souvent lorsque la puissance
Se met au monde et s'avance,
Va qui deçà, va qui delà,
Vous estes son quinola.

« Ragoût ».

Po. Div. Pour M. de M. à Mlle D. S., p. 238. Il parle de l'amour :

Il se nourriroit mal d'une attente incertaine ;
Ces ragousts sont trop délicats.

C'est dans les pièces burlesques et dans les épigrammes qu'il tire le meilleur parti de la langue populaire ; il en connaît toutes les ressources, aussi bien que Regnier et que Scarron. On rencontre fréquemment chez lui les expressions suivantes :

« Algarade » (est une insulte faite à quelqu'un. Il n'a cours que dans le style bas et comique. Richelet).

En. Burl. p. 124 :

Bref on n'entend plus qu'algarades,
Que qui va-là, que pétarades...

« Babiller ».

Po. Div. La Gageure ou 150 *Epigrammes*, n° 30, p. 64.

Laissez babiller ces fous.

« Bec jaune » pour exprimer la sottise.

En. Burl. p. 145 :

Car ces bonnes gens à bec jaune
Pensent qu'on les mesure à l'aune.

« Brouillée » (tête brouillée).

Po. Div. Pour Mlle de V., p. 223 :

Son époux désormais a la teste brouillée

« Carcasse ».

Po. Div. Epitaphe d'un méchant poète, p. 162 :

Icy gist la pauvre carcasse
D'un méchant fagoteur de vers.

« Cassade » (tromperie, *ludificatio*. Richelet).

Po. Div. Rép. pour Mlle de S., p. 266. (Cf. *Consultation en vers burlesques*, p. 156.)

Trêve de feinte et de cassade.

« Chanter sa gamme à quelqu'un. » (Ce mot au figuré est

bas et burlesque. C'est-à-dire on l'a bien querellé, on l'a bien réprimandé. Richelet.) Brébeuf emploie cette expression comme Scarron.

Po. Div. La Gageure, etc., nº 122, p. 112 :
S'il en est ombrageux, chantez-luy bien sa gamme.

« Chausser son ver coquin » (caprice, fantaisie. Le mot de vercoquin est vieux et burlesque, et il ne trouve sa place que dans les ouvrages comiques, tels que sont les satires, les comédies, les épigrammes et la prose burlesque. Richeet. — Il cite un exemple de Regnier, sat. 15).

En. Burl. p. 69 :
Si je chaussois mon ver coquin.

« Défaite » (belle défaite) ; marchandise, et, par analogie, homme de belle défaite.

En. Burl. p. 55 :
Un galand de belle deffaite,
Bien taillé, de riche débit.

« Enfiler la venelle. »

En. Burl. p. 94 :
Alecto pour cette querelle
Au lieu d'enfiler la venelle.

« Entendre mal son numéro » (manquer d'adresse et d'intelligence. Richelet).

En. Burl. p. 141 :
Surtout ce bon prélat Umbro
Entendant mal son numéro.

« Faire le grand à triple étage » ; la dernière partie de cette expression semble purement métaphorique. Richelet explique : *ut nihil supra* : au dernier point.

Luc. Tr. p. 65 :

Fait le grand à triple étage.

« Faire la figue » au sens de « se moquer ».

En. Burl. p. 116 :

Vieux Penart (1) qui me fais la figue.

« Faire gille », s'enfuir.

En. burl. p. 27 :

On tombe en un sommeil tranquille
Qui face à tous soins faire gille.

« Mettre en bredouille », troubler. « Etre en bredouille » signifie : être troublé. Richelet rattache cette locution familière au jeu de trictrac. La « bredouille » est, d'après lui, une partie double qu'on marque de deux jetons. La grande bredouille est « douze jeux de suite qui emportent le double de ce qu'on avoit mis au jeu ».

En. Burl. p. 91 :

[Quand] ... Cette laide et sale gargouille
Eut mis tout le monde en bredouille.

« Se mettre à tous les jours » (*se ipsum largiri, non se eximium facere*, c'est-à-dire ne se ménager point et s'employer aux moindres choses. C'est aussi se familiariser trop, oublier les bienséances de son rang. Richelet).

En. Burl. p. 93 :

Voilà que sert pour son secours
De s'estre mis à tous les jours.

« Se mettre martel en tête. »

Luc. Tr. p. 40 :

S'il faut qu'on lève la creste,
Aussitost martel en teste.

(1) Veillard, homme souffreteux, usé par l'âge ou le chagrin.

« Pagnote », faible et lâche.

En. Burl. p. 92 :

Autant vaudroit estre pagnote.

« Prendre la marotte ». Le mot semble avoir ici non pas le premier sens indiqué par Richelet : poupée extravagante au bout d'un bâton, mais le second : « passion violente qui cause quelque dérèglement d'esprit approchant de la folie ».

Luc. Tr, p. 10 :

Faut-il que chacun de nous
Par une coûtume sotte
Prenne aussitost la marotte ?

« Prendre marte pour renard ».

En. Burl. p. 50 :

Nous ne venons point par hazard
Prendre icy marte pour renard.

« Tenir le tacet », garder le silence. (Ce mot se dit en parlant de musique. C'est la partie de musique qui ne dit mot et qui est marquée de pauses. Faire le tacet ne se dit que dans la conversation ou dans le style le plus bas. Richelet.)

En. Burl. p. 49 :

Parlez donc, je tiens le tacet.

« Tourner la jaquette », au sens de « changer d'avis ».

Luc. Tr. p. 137 :

Et tout ce monde grossier
Dont l'ame toute d'acier
Ne respire que la brete,
Tourne soudain la jacquete.

« Venir à jubé ». (Faire venir quelqu'un à jubé, c'est faire venir quelqu'un au point qu'on désire.)

En. Burl. p. 72 :

S'escrimoient à coups de suffrages
Longtemps sans venir á jubé.

« Visière » signifiant : vue (style bas et burlesque, observe Richelet qui traduit par *oculis captus es* la phrase : Cette jeune fille vous a donné dans la visière). Donner dans la visière ou prendre par la visière signifie : inspirer de l'amour.

En. Burl. p. 44 :

Janus à la double visière.

Id. p. 60 :

Quand je conterois par mes dois,
Comme il m'arrive quelquefois,
Ceux qu'elle a pris par la visière.

A un degré au-dessous et confinant à la trivialité de « l'argot » apparaissent les mots suivants : « bibus », que Richelet traduit par « *nullius nominis*, *ponderis. Res nihili. Homo vilis* ». — « Biquer », donner. — « Boudins », entrailles. — « Briffer », manger. — « Brouette » pour char. — « Busquer », chercher, de l'italien *buscare*, chercher quelque chose avec ardeur. — « Calège » pour calèche. — « Carousse », repas où l'on boit beaucoup (allemand *gar aus*, tout vide. R.). — « Drille » (sorte de bon garçon éveillé, et un peu libertin, qui aime à faire des tours un peu gaillards ; sorte de soldat un peu fripon) et « soudrille » — « Ehancher », assommer. — « Embabouiné », amoureux de. — « S'embéguiner », s'éprendre de. — « Fafiner », assassiner. — « Falot », grotesque. Richelet cite des exemples de Saint-Amant. Brébeuf paraît prendre le mot dans ce sens et non dans celui de sot, *insulsus*, *ineptus*. Richelet.) — « En fricasser » à quelqu'un. — « Gabatine », vantardise. — « Ganasse »,

sans doute altération de la forme « ganache » (partie de la mâchoire du cheval qui touche le gosier ou l'encolure). — « Garbe »(mot vieux et burlesque, pour dire la mine et l'air d'une personne. Richelet ; — synonyme de « visage » chez Brébeuf). — « Gaupe » (femme mal bâtie et mal propre. R.). — « Se goberger », se réjouir. — « A gogo ». — « Goguelu » (qui a du bien, qui est à son aise. R.). — « Gouflche », mot qui semble particulier à notre auteur et n'est cité dans aucun des lexiques consultés par nous. Peut-être ce terme est-il formé sur l'adjectif : « goffe », signifiant lourdaud, mal bâti, que mentionne Richelet. — « Grugeoire », au sens de mâchoire. — « Gruger », manger. — « Hanicroche ». — « Poupée, poupot, poupote, poupelot », jeune fille, jeune garçon, enfant. — « Quille », pour jambe. — « Ratelée », discours. — « Ravitailler la bedaine ». — « Rembourrer les béquilles » ; l'expression paraît se rapporter à un haut-de-chausses neuf ou seulement remis en état. — « Renasquer » (témoigner sa colère ou son impatience en jurant). — « Se requinquer ». — « Villasse » (1) : (le mot se dit par mépris et veut dire une grande ville. Richelet).

En. Burl. p. 48 :

Et son cher peuple qui le perd,
Pour monstrer sa reconnoissance,
En fait un Dieu de conséquence
Qui va de pair avec Phébus,
Et non pas un Dieu de bibus.

(1) Enfin signalons une expression qui paraît bien empruntée à l'argot des voleurs : « crochets de saule » pour mains.

En. Burl. p. 113 :

Cependant le pauvre Perrot,
Qui ne dit pas un pauvre mot,
Soudain dessus sa pauvre espaule,
Dans ses pauvres crochets de saule,
Charge son pauvre fils Almon,
Qui fut un bon pauvre garçon...

Luc. Tr. p. 45 :

Mon sexe en est diffamé,
Mon nez en est enrhumé,
Troquons donc de privilège,
Biquez-moy vostre calège.

En. Burl. p. 74-75 :

Junon voyant cette lutine
Trembla jusques à la racine,
Et sentit même ses boudins
Se battre et faire les badins.

En. Burl. p. 32 :

Qui vit jamais telle disette
De briffer jusqu'à son assiette ?

En. Burl. p. 65 :

Ils traisnent à messire Enée
Une brouëte bien ornée,
Et riche à la perfection,
Mais non de leur condition,
N'estant la fille ny la nièce
De cette brouete sans prix
Où le Dieu du jour est assis.

(Il s'agit de chevaux, descendants des coursiers du Soleil, que Latinus donne à Enée.)

En. Burl. p. 47-48 :

Cet avanturier sans second,
Feu Dardan, vostre Pharamond,
... Alla de province en province
Busquer fortune et devint prince.

En. Burl. p. 8 :

[L'Aurore] ... Dans sa calège safranée
Venoit commencer la journée...

En. Burl. p. 34 :

... Juppin de joye à ce carrousse.

Luc. Tr. p. 12 :

La pauvre ombre de Crassus
Avec ses drilles vaincus.

En. Burl. p. 140 :

Les gros drilles à la dent creuse
Que de Nurse la raboteuse
Il amène au milieu des coups.

En. Burl. p. 124 :

Et le pastre, et le laboureur
Devient soudrille et grand jureur. (Cf. p. 133.)

En. Burl. p. 107 :

Cependant voilà qu'on l'éhanche.

En. Burl. p. 55 :

Une reine embabouinée
Des sublimes vertus d'Enée.

En. Burl. p. 20 :

Il ne faut donc pas s'estonner
Qu'elle s'en laisse embéguiner.

En. Burl. p. 117 :

La Repentance et la Prière,
Quand on a voulu fafiner,
Est de la soupe après disner.

En. Burl. p. 122 :

L'autre s'encuirasse et se baste
D'un air si drole et si falot.

Id. p. 92 :

... Enéas, ce plaisant falot.

En. Burl. p. 92 :

Nous leur casserons bien du grais
A ces beaux mariolets de Thrace.
C'est pour eux, on leur en fricasse.

En. Burl. p. 100 :

Et m'a-t-on dit sans gabatine
Qu'il estoit viste comme un cerf.

En. Burl. p. 149 :

A se reteindre la ganasse
... Sa belle main n'est occupée,

Luc. Tr. p. 134 :

Puis ta Rome moins ingrate
... Aux borgnes, aux balafrés,
Aux garbes défigurés.

En. Burl. p. 49 :

Voilà que sert de voyager
Et d'avoir garbe d'estranger.

En. Burl. p. 108 :

C'est assez, ma petite gaupe.

Luc. Tr. p. 22 :

Rire et trinquer à gogo.

En. Burl. p. 113 :

Ils se gobergent des hazards.

En. Burl. p. 115 :

Ces beaux et lestes campagnards,
La troigne fière et goguelue.

En. Burl. p. 110 :

A ces mots la vieille goufiche
Fait la révérence et déniche.

En. Burl. p. 31-32 :

Puisque nous n avons pas assez
De quoy mettre sous la grugeoire.

En. Burl. p. 42 :

Immolent mainte et mainte hostie
Dont ils grugent une partie.

En. Burl. p. 56 :

Faites donc qu'aucun hanicroche
Ne nous trouble et ne nous accroche.

En. Burl. p. 11 :

... Item, puisque dame Junon
Vous a promis Deïopée,
Cette jeune et tendre pouppée.

En. Burl. p. 3 :

... Son poupot aussi bon que brave.

En. Burl. p. 71 :

Voilà, ma poupote mignarde,
Le passe-temps que je te garde.

En. Burl. p. 104 :

Les mères contre leurs poitrines
Serrent si bien leurs poupelots.

En. Burl. p. 131 :

Chacun retrouve bien ses quilles.

En. Burl. p. 58 :

Il commença sa ratelée.

En. Burl. p. 13 :

Allons sur la rive prochaine
Nous ravitailler la bedaine.

En. Burl. p. 81 :

Luy fera décroter ses bas,
Paistrir le pain, torcher les plats,
Tantôt rembourrer ses béquilles,
Tantôt radouber ses guenilles.

En. Burl. p. 122 :

Chacun jure, chacun renasque.

Luc. Tr. p. 76 :

... Se requinque et fait le brave.

En. Burl. p. 113 :

Cinq villasses bonnes et belles...

On peut opposer à cette catégorie de mots vulgaires et même grossiers les nombreux emprunts qu'il fait au jargon de la galanterie. Ce ne sont, dans les *Poésies diverses*, qu'appas, chaînes, feux et glaces, roses et lis, fleurettes, soupirs, etc.

Po. Div. Pour M. de B. à Mlle de V., p. 288 :

Belle Catin, rare merveille,
Charme des yeux et de l'oreille !

Que le Ciel a mise icy-bas
P eine de mérite et d'appas,
Pour faire admirer à la France
Et vos charmes et sa puissance.....

Po. Div. Contre une inconstante. Ode, p. 274 :

Philis, j'ay brisé ma chaîne,
Je ne suis plus sous vos loix.

Po. Div. Pour Ménandre à Caliste. Elégie, p. 17 :

Blamez vostre pouvoir qui m'a mis à la chaîne.

Po. Div. A Mlle de G. Elégie, p. 218 :

Laissez brûler mon cœur et soûpirer ma bouche,
J'approuve vostre glace, approuvez mes ardeurs.

Po. Div. Pour Mme de C. disant adieu à son mary qui alloit à l'armée, p. 254 :

Peut-estre tu dirois que ces vermeilles roses,
Sur mes lèvres écloses,
Et le lys de mon teint valent bien les lauriers
Qui parent les guerriers.

Po. Div. Pour Théandre à Clarice. Rétractation, p. 198 :

Au travers de mille fleurettes,
Des hélas parfumez et des brûlans soûpirs,
Au travers de mille sornettes
Elle [vostre vertu] vient saine et sauve où tendoient ses [désirs.

Mais on chercherait en vain chez Brébeuf des traces bien marquées de l'étrange vocabulaire dont Somaize nous a donné de si curieux exemples. La préciosité de notre poète réside, à vrai dire, bien plus dans le tour de sa pensée que dans le choix de locutions rares et étranges.

Sa langue est, comme nous avons essayé de le montrer, riche en mots et en expressions d'origine diverse ; il a puisé à toutes les sources. Il ne se distingue pas profondément de ses contemporains, Malherbe, Régnier, Corneille, Scarron, Saint-Amant, Balzac. Mais on peut observer que la matière même de son langage atteste une curiosité particulière et un goût assez vif pour les archaïsmes. D'ailleurs

son esprit, en s'appliquant à ces éléments, les marque d'une empreinte originale.

II. — On distingue d'abord chez lui une prédilection marquée pour les termes les plus généraux et pour les figures ; il se plaît à personnifier les choses de la nature, certains vices, certaines vertus.

Ph. l. II, p. 58:

Pendant que la Discorde en ces lieux allumée,
Répand déjà bien loin sa flame ou sa fumée...

Ph. l. V, p. 164 :

Mais l'onde paresseuse et la mer assoupie
Menace leur mémoire en menaçant leur vie.
Consolez-vous, Romains, le soleil renaissant
Fait succéder l'orage à ce calme impuissant.
... L'aquilon se réveille, et bientôt son effort
Vous découvre l'Epire et vous met dans le port.

Entr. sol. 7 ; II, 1 :

Venez, ô ma sainte Lumière,
Dissiper de mes yeux les longs aveuglemens.

Entr. sol. 19 ; III, 2 :

Cette Fille du Roy suprême,
Sans emprunter rien au dehors,
Fait seule ses plus beaux trésors,
Et puise tout en elle-mesme...

Entr. sol. 4 ; III, 7 :

... Que l'esprit paye au corps le tribut qu'il demande,
Que le maistre obéyt, que l'esclave commande.

Ce procédé est des plus fréquents dans les *Eloges poétiques*. Quant à l'abstraction proprement dite, Brébeuf en fait un excellent usage dans son poème théologique de la *Plainte de l'Eglise* et dans ses *Entretiens solitaires* : nous avons déjà noté ces mots brefs et expressifs. D'une façon générale, toutes les pages qu'il a écrites témoignent de cette tendance, naturelle chez lui, à

dégager des choses leurs qualités : il substitue le mot *chantre* au mot *poète*, parce que *chantre* est d'une acception plus large ; il préfère les substantifs abstraits aux adjectifs qui rendraient les mêmes nuances.

Ph. l. IX, p. 328 :

Que ces Chantres sçavans qu'élève le Parnasse
Contre la Destinée ont un charme efficace !

Ph. l. III, p. 85 :

L'injustice est illustre à la suite des Grands.

Eloges poëtiques. Sur la maladie et sur la guérison de Mgr le cardinal :

Elle [la Paix] qui n'est que joye et que trauquillité
Ne paroissoit que trouble et qu'inégalité.

Id.

Puis-je estre une allégresse ou fertile ou durable ?

Il emploie des tours comme : l'amorce du sommeil, la cruauté des attentats, l'impression de l'ascendant (une volonté céleste), la liberté du crime, sans d'ailleurs en abuser.

Ph. l. V, p. 166 :

Déjà d'un doux sommeil l'amorce impérieuse...

Ph. l. VI, p. 185 :

Guerrier prest à tout faire, et qui ne sçavoit pas
Que dans la cruauté des civils attentats...

Ph. l. VII, p. 216 :

Soit que de l'ascendant l'impression étrange
Altère les objets ou que l'effroy les change...

Ph. l. VIII, p. 274 :

La liberté du crime asseure leurs Estats.

Ces tours produisent souvent d'heureux effets.

Plus nombreuses sont les figures. Partout des chaînes,

des palmes, des trophées ; la victoire mêle toujours les lauriers et les cyprès.

Ph. l. IV, p. 114 :

Douce chaîne des cœurs, digne présent des Cieux,
Qui répands l'allégresse et l'amour en tous lieux,
... Précieuse concorde, achève ton ouvrage.

Ph. l. IV, p. 124 :

César ne trouve pas dans toutes les contrées,
Comme aux rives du soir des Palmes préparées.

Id. l. VIII, p. 263 :

... J'ay souffert que luy seul manquast à mes trophées.

Eloges poétiques. Hist. de la dern. campagne du Roy.

D'Uxelles généreux, la Parque injurieuse
Mesle avec nos lauriers tes funestes cyprès.

Si la phrase du poète offre un grand nombre d'expressions abstraites, il est rare qu'elles ne reçoivent pas le reflet d'une image brillante. Chez lui, les transports sont *aveugles*, la douleur morale est *cuisante*, le courroux *éclatant*, l'esprit *lumineux*, rempli de *clartés*, le forfait *noir*. La vie a des *appas*, les événements sont déterminés par de mystérieux *ascendants*, et paraissent sur un *théâtre* ; les vices *souillent*, infectent l'âme.

Ph. l. IV, p. 118 :

Laissez évanouir ces aveugles transports.

Ph. l. VIII, p. 282 :

Enfin et sa colère et son impatience,
De ses ennuis muets forçant la violence,
Ses cuisantes douleurs retrouvent des accents,
A pousser dans les airs le trouble de ses sens.

Ph. l. I, p. 33 :

Mais cet esprit si grand et si plein de lumière,
Qui des globes de feu mesure la carrière...

Elog. poét. Hist. de la dern. campagne du Roy.

Cet esprit merveilleux, ce pénétrant génie,
Dont la vive clarté semble presque infinie.

Ph. l. III, p. 82 :

Comme si les forfaits les plus noirs d'icy-bas
Estoient un sacrifice à désarmer leurs bras.

Ph. l. III, p. 116 :

N'immolez point la gloire aux appas de la vie.

Ph. l. IX, p. 318. (Cf. l. VII, p. 216, 218, 240.)

Par quel noir ascendant ces regions stériles
En de si prompts trépas sont-elles si fertiles ?

Ph. l. VII, p. 249. (Cf. l. II, p. 43.)

Triste plaine, où l'orgueil s'est fait tant de victimes,
Quel crime avois-tu fait pour porter tant de crimes,
Pour estre devenue en ce jour de fureur
Le théâtre du meurtre et le champ de l'horreur ?

E. S. 15; II, 5 :

Quand il [mon cœur] est plein de moy, j'infecte ses désirs,
Je le charge d'horreur, je le noircis de vices,
Et mesle l'amertume à ses plus doux plaisirs.

Toutes ces métaphores donnent aux vers de Brébeuf un éclat particulier ; elles produisent une impression de grandeur et de force un peu vagues, qui est propre à cette poésie. On retrouverait chez plusieurs de ses contemporains « l'appareil des hauts desseins », « l'appareil des noires tempêtes », « l'appareil sanglant des sacrifices », « l'effort des plus noirs attentats » (1). Mais notre auteur est le seul qui puisse garder ce ton, et à qui l'emphase soit vraiment naturelle. Il a imprimé aux éléments si

(1) Pendant que le Sénat et le choix des Romains
Dressent tout l'appareil de tous leurs hauts desseins. (*Ph.* l. V, p. 154.)
... Je revoy l'appareil de ces noires tempestes. (*Ph.* l. II, p. 40.)
... Le Druide en repos reprend ses exercices
Et l'appareil sanglant de ses noirs sacrifices. (*Ph.* l. I, p. 25.)
... De consacrer l'effort des plus noirs attentats. (*Ph.* l. V, p. 156.)

variés de sa langue la marque de son esprit, sa manière de penser et de sentir.

III. — L'emphase n'est pas, à vrai dire, le seul trait caractéristique de Brébeuf, mais c'est celui qui frappe le plus vivement l'esprit ; depuis le xvii[e] siècle, on l'a si bien distingué chez cet auteur que ses autres qualités et ses autres défauts ont passé inaperçus. Boileau, si sévère pour le poète dans son Epître VIII et dans le premier chant de *l'Art poétique*, devait définir plus tard avec plus de justesse cette forme d'imagination et de style. Il écrit à Brossette (1) : « Quand j'ay traduit dans Longin ces mots οὐκ ὑψηλὰ, ἀλλὰ μετέωρα, qu'il dit, ce me semble, de l'historien Callisthène, je me suis servi d'une circonlocution, et j'ai traduit que Callisthène ne *s'élève pas proprement, mais se guinde* si haut qu'on le perd de veüe, la langue françoise, à mon avis, n'ayant point de mot qui responde juste au μετέωρα des Grecs, qui est à la vérité une espèce d'enflure, mais une espèce d'enflure particulière que le mot d'enflure n'exprime pas assés, et qui regarde plus la pensée que les mots. La *Pharsale* de Brébeuf, à mon avis, est le livre où vous pouvés le plus trouver d'exemples de ces μετέωρα. » On peut souscrire à ce jugement exact et d'ailleurs équitable. L'emphase de Brébeuf est bien le produit d'une imagination ardente, qui, sans être refroidie ni corrigée par la réflexion, dès le premier moment s'emporte, s'exalte, grandissant et pour ainsi dire amplifiant les idées. Rien de surprenant à ce qu'on ait signalé plus particulièrement ce trait dans la *Pharsale* ; c'était, de tous les ouvrages de Brébeuf, le plus connu, et même celui où ce caractère de son style se marquait avec le plus de force, puisque le poète, trouvant déjà chez Lucain des traces d'une disposition d'esprit analogue, prenait une conscience plus intime de sa propre manière.

(1) Lettre du 9 octobre 1708. *Correspondance de Boileau et de Brossette* Paris, Techener, 1858.

On aperçoit dans son style un double principe d'énergie ; les mots que son imagination lui suggère, fussent-ils un peu vagues et abstraits, sont toujours choisis de façon à produire par eux-mêmes un certain effet ; ils se dressent vigoureux et sonores, tandis qu'un souffle ardent les rapproche les uns des autres et semble entraîner dans une sorte d'élan les diverses parties de la phrase.

Au travers de la foule, et parmy le carnage,
La main des assassins trouve à peine un passage ;
Mais ces corps malheureux secondent leurs tyrans,
Et la chute des morts achève les mourans.
L'impitoyable autheur de ce funeste orage
Du haut de sa fierté contemple son ouvrage.
De ces objets sanglans ce barbare vainqueur
Repaist avidement et ses yeux et son cœur.
(*Ph.* l. II, p. 46.)

La description de la forêt de Marseille, les adieux suprêmes de Burrhus et d'Octavie, et tant d'autres épisodes sont remarquables par le souffle souvent inégal, parfois haletant, toujours puissant qui les traverse. Le poète peut atteindre ainsi à la majesté cornélienne ; telle est cette ongue et véhémente apostrophe à César vainqueur :

Telle, après les transports d'une fureur extrême,
L'esprit plein de son crime et se craignant soy-mesme,
L'âme toute en désordre et les sens interdits,
L'insensée Agavé se demandoit son fils.
César, réfléchissant son âme et ses pensées
Sur tant de cruautés en ce jour exercées,
S'apperçoit que son cœur témoin de ses forfaits
Redoute jusqu'à ceux que son bras a défaits.
Il craint déjà ce jour où les vengeurs du crime
Doivent à l'univers cette grande victime,
Et loin de s'applaudir comme les conquérants,
Il ne sent que le trouble et l'effroy des tyrans.
(*Ph.* l. VII, p. 246.)

Ici la grandeur est dans l'idée non moins que dans le

style ; la forme est d'accord avec le fond. Il y a peu de vers comparables pour leur solide beauté à ceux où il déplore, d'après Lucain, les malheurs que Pharsale apporte au peuple romain, et cette honte de la servitude qui atteint plusieurs générations. (*Ph.* l. VII, p. 238.)

Ces couples malheureux, que le Destin maltraite,
A la race future ont transmis leur défaite;
Nous qui venons au jour pour porter des liens,
Nous fûmes asservis aux champs Emathiens.
César nous a défaits avant nostre naissance.
Il a sur le néant étendu sa vengeance.
Quel crime ou quelle injure avions-nous faite aux dieux,
Peur estre devouez à ce joug odieux,
Pour attirer sur nous cette honte fatale,
Et pour estre vaincus dans les champs de Pharsale?
L'effroy de nos ayeux, et leurs étonnemens,
De leur postérité se font les châtimens ;
Dieux puissants, qui veillez au bonheur de la terre,
Ou brisez nos liens ou rendez-nous la guerre.

Cette grandeur et cet éclat paraissent alors naturels ; mais combien y a-t-il de passages où son imagination grandit les choses jusqu'à les déformer ! Les panégyriques, où les développements brillants ne sont pas toujours soutenus par la sincérité de la pensée, offrent en nombre ces fautes de goût ; il décrit en ces termes une bataille :

D'un déluge de feu cent vagues divisées,
Cent meurtres différents et cent morts opposées
Semblent à la rencontre aller parmy les airs.
(*El. poét.* Hist. de la dern. camp. du Roy en 1658.)

Et il ne s'agit là que de mitraille et de mousqueterie. Faut-il célébrer la gloire et les grands services de Mazarin, il dit :

Oui, les soins généreux de cet Ange visible
Se font contre nos maux un rempart invincible.
Ils arrestent le cours de ces torrents divers
Qu'on alloit voir bientôt inonder l'univers.
(*El. poét.* Panég. de la Paix.)

L'orgueil des Impériaux et des Espagnols est ainsi dépeint :

Des esprits agitez d'un orgueil sans mesure
Avoient borné leurs soins à troubler la nature.
Depuis trente moissons ces artisans d'horreur
Avoient semé partout la haine et la fureur.
(*Elog. poét.* Panég. de la Paix.)

Cette emphase est vraiment chez Brébeuf une habitude de pensée. Les exemples abondent.

Bientôt ces corps pourris exhalent en tous lieux
De quoy punir la terre et corrompre les cieux.
(*Ph.* l. II, p. 44.)

... Le premier jour est calme et fournit sa carrière
Sans qu'aucun trait d'horreur offusque sa lumière.
(*Ph.* l. IV, p. 106.)

... Et les flots coup sur coup élancez dans les airs
Vont presque dans la nue éteindre les éclairs...
(*Ph.* l. V, p. 169.)

... Toy, tu marches encor parmy les funérailles,
Ta main à ta Patrie arrache les entrailles.
(*Ph.* l. VII, p. 243.)

... Tous ces flambeaux roulants sur la sphère étoilée...
(*Ph.* l. X, p. 343.)

... Ces oiseaux, dont la gorge est de sang altérée,
Qui du sang des Romains ont souvent fait curée,
Ces tombeaux animez, ces sépulcres volants
Vont se gorger de meurtre en ces funestes champs.
(*Ph.* l. VII, p. 248.)

Cette imagination emphatique n'exclut pas le soin du détail. Ce qui le montre tout d'abord, ce sont les traits descriptifs assez fréquents dans ses vers, et qu'il mêle avec art à la magnificence de son style. Il rend la forme et la couleur des choses, il sait décrire la nature ; mais cette union du pittoresque et du mouvement oratoire imprimé à la pensée

donne à toutes les descriptions un caractère particulier ; elles nous suggèrent plutôt des images fortes, grandes, horribles même, qu'elles ne dessinent avec une exacte netteté les contours des objets ; elles sont, en un sens, *romantiques*.

Près des bords d'Illyrie où l'Adria farouche
Jusqu'aux bords de Salone étend sa froide couche...
(*Ph.* l. IV, p. 124.)

... Argos dont tout l'éclat n'est plus qu'en ses beaux noms,
Et qui sur ses débris voit jaunir les moissons.
(*Ph.* l. VI, p. 185.)

... Çes roches de frimas et d'horreur couronnées.
(*Ph.* l. I, p. 12.)

C'est là qu'un bras de terre allongé dans les eaux,
De sa pointe entr'ouverte embrasse les vaisseaux.
(*Ph.* l. II, p. 61.)

... Et leurs flots incertains, sur la plaine étendus,
Dans un vaste marais se trouvent confondus.
(*Ph.* l. IV, p. 109.)

Penée, en serpentant dans les plaines fécondes,
Voit des fleuves soumis rendre hommage à ses ondes.
(*Ph.* l. VI, p. 186.)

Certains vers attestent même un vif sentiment des beautés de la nature, de la secrète harmonie des choses :

Déjà l'âpre saison qui produit les glaçons
Endurcissoit les eaux et blanchissoit les monts.
Et déjà l'on voyoit tomber les Atlandides
De leur palais d'azur dans les plaines humides.
(*Ph.* l. V, p. 144.)

Ces traits sont plus nombreux dans les *Entretiens solitaires*, où la nature inspire au poète de beaux accents et de pieuses réflexions :

Souvent les seuls regards des rochers et des plantes
Rendent nos yeux sçavants.

Ce sont de vos grandeurs des images parlantes
Et des portraits vivants.
(*Entr. sol.* 27 ; I, 7.)

L'art de Brébeuf avait donc assez de puissance pour rendre la couleur et l'éclat des objets, et même pour faire vivre la nature dans ses vers ; mais il n'a pas l'heureuse audace de nos lyriques contemporains, et c'est d'ordinaire à l'usage des métaphores qu'il borne cette faculté d'animer la matière. C'est ainsi qu'il parle de *l'audace des rochers*, de *l'orgueil des vents*, de *la mer assoupie*, de *la gloire des forêts* (1). Souvent sa pensée s'épanouit en de larges comparaisons plus brillantes que précises ; il écrit à Mgr Auvry :

Ainsi que du soleil la splendeur vive et claire
Luit jusque sur la fange et jamais ne s'altère,
Et que l'air infecté la revere si bien
Qu'elle y touche de près et n'y contracte rien,
Ainsi bien que souvent ta vertu se commette
Avecque ces périls où le siècle nous jette,
Tu vois pourtant, tu vois que ses divins appas
L'emportent dans ton cœur sur tous ceux d'icy-bas.
(*Eloges poét.* A Mgr Auvry.)

Les *Entretiens solitaires* offrent des traits de ce genre plus simples et plus forts. Ils semblent se présenter d'eux-mêmes à l'esprit du poète, qui traduit ses sentiments par des images.

Je ne suis à mes yeux que faiblesse et misère,
Qu'un souffle décevant, qu'une vapeur légère.
(*Entr. sol.* 1 ; I, 1.)

... Notre espérance expire avecque son orgueil.
Sa pompe et notre attente ont un même cercueil.
(*Entr. sol.* 2 ; I, 2.)

(1) ... A qui réservez-vous les éclats du tonnerre ?
Vont-ils plûtost frapper en partant de vos mains
L'audace des rochers que celle des humains ? (*Ph.* l. VII, p. 229.)
... A la fierté des vents opposa des cordages... (*Ph.* l. II, p. 64.)
Après qu'on eut détruit la gloire des forests. (*Ph.* l. III, p. 90.)

Mais il en est des comparaisons comme des descriptions dont nous avons déjà parlé. L'auteur les réduit à des figures, et c'est précisément la fréquence des expressions métaphoriques qui rend son style plus éclatant.

Ces Cygnes éloquents que la Seine et la Loire,
Par ses soins généreux nourrissent pour sa gloire...
(*Eloges*. Sur la guérison de Mgr Fouquet.)

... Mes clartez sont des torches funèbres
Dont la triste lumière éclaire mon trépas.
(*Entr. sol.* 17 ; III, 3.)

Les exemples sont innombrables, et il faudrait citer les deux tiers de son œuvre.

Comme tous les poètes, chez qui l'imagination domine, il excelle à unir des substantifs et des épithètes, appartenant à un ordre d'idées tout différent ; c'est un jeu pour lui de détourner le sens d'un nom, d'un adjectif; de là tant d'alliances de mots qui attestent sinon le goût de l'auteur, du moins son originalité : ainsi, dans l'éloge du marquis de Gonneville, cette mort, *crime de sa vaillance* (1), subie par le jeune homme, et, dans la *Pharsale*, cette expression si neuve :

Mais l'infâme Photin, cette âme sans courage,
Contre un conseil si saint révolte son suffrage.
(*Ph.* l. VIII, p. 274.)

On peut louer sans restriction dans les *Entretiens solitaires* des phrases de ce genre :

L'homme meurt sans relâche et survit à soy-mesme...
Que ce néant superbe ait le cœur assez vain
Pour braver chaque jour cet Estre souverain.
(*Entr. sol.* 25; IV, 1.)

(1) « Ouy, depuis que ta mort, crime de ta vaillance,
Te fist avant le temps fléchir sous sa puissance. »
(*Eloges poet.* Sur la mort de feu M. le marquis de Gonneville.)

Au lieu de me chercher dans ce néant fertile.
(*Entr. sol.* 6; IV, 2.)

Et tout parle de vous jusques à son silence.
(*Entr. sol.* 18; III, 1.)

Mais certains rapprochements sont forcés, et il n'est pas rare que le caractère abstrait du style en fasse ressortir encore l'excessive hardiesse. Nous ne parlerons pas de l'emploi du mot « juste » au sens du latin *justus*, dans *justa acies;*

Ouy je plains ma vaillance, et rougis que mon bras
Egale ton supplice à de justes combats;
(*Ph.* l. II, p. 59.)

et de plusieurs autres locutions, telles que « quitter » et « reprendre » signifiant cesser d'être et devenir de nouveau.

... Quitte le citoyen et reprend le vainqueur.
(*Ph.* l. III, p. 77.)

Il croit qu'il peut enfin, son pouvoir affermy,
Reprendre le beau-père et quitter l'ennemy.
(*Ph.* l. IX, p. 330.)

Nous ne ferons que mentionner ce tour qu'on retrouve sous plusieurs formes :

[Dejotare]... Ce roy se dépouillant de la grandeur d'un roy
Promet tout Déjotare à ce fâcheux employ.
(*Ph.* l. VIII, p. 263.)

Du moins, jugerons-nous que Brébeuf fait violence à notre langue, quand il attribue à la Paix ce vers :

Puis-je estre une allégresse ou fertile ou durable?
(*Eloges*. Panég.)

ou quand il unit sans préparation deux mots, l'un abstrait, l'autre concret.

Ce n'est donc pas assez au peuple de Marseille
De me fermer la porte aussi bien que l'oreille.
(*Ph.* l. III, p. 86.)

[Un Grec] L'entraisne sous les flots et ne le quite pas
Qu'il ne luy fasse boire et l'onde et le trépas.
(*Ph.* l. III, p. 101.)

Parfois, il trouve la mesure exacte, comme dans ce vers qu'un orateur adresse à César :

Ils t'offriront encor leur bras et leur courage.
(*Ph.* l. III, p. 84.)

Mais quelle affectation dans cette phrase sur le fleuve du Pô qui inonde les campagnes, et dans cette autre sur les débordements des rivières au printemps !

Ce fier usurpateur se roule à gros bouillons.
(*Ph.* l. VI, p. 191.)
L'onde hors de son lit fait marcher ses rivages.
(*Ph.* l. IV, p. 109.)

Tous ces traits attestent du moins l'audace d'un poète, qui cède aux mouvements de son âme et s'efforce de créer des tournures et des expressions nouvelles ; il y a là une recherche d'art dont il faut le louer ; il pensait sans doute, comme son ami du Hamel, que le devoir des « esprits de premier ordre » est d'embellir la langue en y apportant des éléments nouveaux, et que les changements subis par une langue vivante sont la principale condition de sa prospérité (1).

Mais le style de Brébeuf offre un caractère bien différent de celui-là ; il ne se laisse pas, autant qu'on pourrait le croire, conduire au gré de sa fantaisie. Peut-être doit-on regretter qu'il ne se soit pas abandonné plus librement à son enthousiasme instinctif. N'aurait-il pas écrit des œuvres moins correctes encore, mais plus originales ? N'aurait-il pas gagné à secouer le joug des auteurs anciens et de son

(1) Du Hamel, *Dissertation*. « Qu'on ne luy reproche point aussi la hardiesse de ses expressions ; car c'est à ces esprits de premier ordre à travailler à l'embellissement des langues vivantes. On sçait qu'elles sont dans un perpétuel changement et qu'il faut les faire mourir pour les fixer. »

éducation classique? Il a trop aimé les élégances de la préciosité, les figures, les procédés de la rhétorique, et ce n'est pas assez de dire, pour l'excuser, que cette manière était conforme à sa nature. Tout d'abord il ordonne sa phrase avec un soin scrupuleux, et il en dispose chaque partie suivant son importance dans l'ensemble ; il fait suivre chaque idée d'un cortège pompeux d'épithètes, il soutient un mot d'un autre mot, presque synonyme, comme on double une étoffe pour lui donner à la fois plus d'éclat et de solidité. Il y a, dans ses diverses œuvres, peu de vers où n'apparaisse cette redondance.

Et bientost l'Aquilon, contre luy révolté,
Dispute avecque luy d'orgueil et de fierté.

(*Ph.* l. V, p. 169.)

Je suis seul mon péril, je suis seul mon effroy.

(*Entr. sol.*, 15; II, 5.)

Que malgré mon destin et que malgré ses ruses.

(*Eloges.* A Mgr l'évêque de Coutances.)

Ses guerriers en suspens, ses troupes incertaines.

(*Ph.* l. VIII, p. 220.)

Jadis ce port fameux, ce tranquille séjour,
Fut des peuples de Crète et l'asile et l'amour.

(*Ph.* l. II, p. 61.)

Après avoir franchy tant de peines diverses,
Blanchy sous le harnois, vieilly dans les traverses,
Quelle douce retraite ou quel heureux séjour
Console leur vieillesse et charme leur retour?

(*Ph.* l. I, p. 21.)

On peut tirer d'autres exemples, moins nombreux cependant, des *Entretiens solitaires*, où le style est en général plus sobre.

... C'est à tort que l'honneur, cette vaine chimère,
Ce fantôme brillant règne sur nos esprits.

(*Entr. sol.* 13 ; I, 4.)

... Qui pourroit concevoir l'opprobre et le scandale
Que répand en tous lieux ta conduite brutale ?
(*Entr. sol.* 28 ; I, 6.)

... Même il laisse périr tout le fruit des traverses,
Des accidents fâcheux, des disgrâces diverses.
(*Entr. sol.* 9 ; II, 4.)

Mais ce sont les *Eloges poétiques* qui montrent ce procédé dans tout son jour.

... Non, non, tous mes attraits les plus délicieux
Ne sont plus qu'un beau songe ou qu'un nom spécieux.
(*Eloges*. Sur la maladie et sur la guérison de Mgr le Cardinal.)

Tranquille dans sa gloire et dans sa renommée...
(*Eloges*. Sur l'heureux repos.)

Cette abondance de noms et d'épithètes n'exclut pas une certaine recherche de concision qui apparaît surtout à la fin des phrases et se traduit sous forme d'antithèses ; il aime les contrastes, les oppositions entre les idées et les mots. Les précieux faisaient grand cas de la « chute » qui terminait les stances, les madrigaux, les sonnets. Aussi les poésies légères de Brébeuf en offrent-elles bien des exemples.

Vous aimerez peut-estre un jour l'original,
Puisque vous aimez la copie,
(*Po. div.* A Mlle de... sur le portrait de l'Amour fait de sa main.)

dit-il à une jeune femme qui a peint le portrait de l'Amour. Il termine de même une pièce sur un bracelet de cheveux par ces deux vers :

Quel triomphe ou quelle victoire
Où le vainqueur est enchaisné !
(*Po. div.* Madrigal. Pour L. M. D. Sur un bracelet de cheveux, p. 226.)

... Et si je n'ay plus de raison,
C'est vous qui me l'avez ostée.
(*Po. div.* Pour Cléandre à Philis, p. 293.)

Partout nous retrouverons cette symétrie. Il y a d'ailleurs des cas où ces pensées, opposées les unes aux autres, se font valoir mutuellement et se renvoient les reflets de leur propre lumière ; l'effet produit ne manque ni de force ni de justesse (1). Mais souvent l'auteur impose cette forme de phrase à des idées qui s'y accommodent moins facilement ; l'artifice est alors visible. Au reste, ce style dont les éléments se répondent les uns aux autres avec une régularité trop parfaite, n'est pas exempt de monotonie. Il semble parfois qu'une sorte d'appareil rigide enserre l'imagination du poète. Ce défaut, qui lui est commun avec plusieurs de ses contemporains, apparaît surtout dans sa traduction de Lucain.

... Enfin ce jour paroist, ce jour infortuné,
Qu'au désordre naissant les dieux ont destiné,
Et douteux s'il doit luire ou se cacher au monde,
Esclairer l'insolence ou retourner sous l'onde,
Pour épargner sa honte et satisfaire aux dieux,
Il voile en mesme temps et découvre ses yeux ;
Il reprend dans les airs une lumière sombre
Qui tient également et du jour et de l'ombre,
Et couvrant ses rayons sous l'horreur des frimas,
Il luit à l'injustice et ne l'éclaire pas.

(*Ph.* l. I, p. 15.)

... Et la chûte des morts achève les mourans.

(*Ph.* l. II, p. 46.)

... Et les vœux criminels qui s'offrent en ces lieux
Offensent la nature en révérant les dieux.

(*Ph.* l. III, p. 88.)

Dans les *Eloges poétiques*, le procédé devient plus fréquent

(1) Il y a souvent surcharge, et les contemporains de Brébeuf l'avaient constaté. Dans la « Promenade de Saint-Cloud », Cléante dit avec justesse : « A l'égard de Brébeuf, souvent il se laisse emporter par sa fureur et s'accable de synonymes. Mais quoy qu'il en soit, ce sont [Malherbe et Brébœuf] deux grands hommes et tels que de longtemps nous ne verrons leurs semblables. » Ed. Monval, p. 66.

encore ; employé avec un art véritable, il rehausse l'éclat du style :

France, à quoy pensois-tu quand ta haine crédule
T'armoit contre toy mesme en t'armant contre Jule ?...

Plus loin, il célèbre le génie de Mazarin,

... Qui souvent lit dans l'âme alors qu'elle s'ignore
... Et qui sans cesse agit, sans jamais s'agiter,
... Qui soutient sans travail tant de travaux divers.
(*Eloges*. Sur l'heureux repos.)

Ce même goût pour l'antithèse reparaît dans les *Entretiens solitaires* ; mais ici elle est plus rare, et surtout moins artificielle, car elle établit un vif contraste, non pas entre des mots, mais entre des idées. Les chutes même des strophes mettent en relief de nobles pensées.

Il entre au monument sans payer les bassesses
Qui l'avoient fait si grand.
(*Entr. sol.* 2 ; I, 2.)

... Je verray mon bonheur dans mes adversitez
Et dans mon besoin mes richesses.
(*Entr. sol.* 13 ; I, 4.)

Parlant du pécheur condamné à des supplices éternels, il le montre qui « va dans les abîmes »

Recevoir une mort qui ne doit point mourir.
(*Entr. sol.* 10; II, 7.)

Quand il s'humilie devant Dieu et devant l'Univers, il trouve ces formules concises, éloquentes, où se marque l'effort d'une âme qui s'arrête un instant et rassemble ses forces pour s'élever plus haut :

... Diray-je plus encor? Vostre grandeur puissante
Eût pu moins s'abaisser en descendant plus bas.
(*Entr. sol.* 6 ; IV, 2.)

... J'avois peine à vous obéir
Et m'estois trop aimé pour vouloir me haïr.
(*Entr. sol.*, 12 ; II, 2.)

Le poète exprime souvent par ces antithèses des idées générales, des réflexions personnelles ; de là tant de maximes vraiment cornéliennes, qui s'adressent à la raison comme à l'imagination du lecteur.

Que le péril nous cherche ou ne nous cherche pas,
On acquiert mesme gloire à hâter son trépas.
(*Ph.* IV, p. 127.)

... La vie est écoulée avant qu'on en jouisse.
(*Ph.* l. IX, p. 304.)

... Et c'est avoir vaincu, d'espérer la victoire.
(*Ph.* l. VII, p. 215.)

... A l'un et l'autre sort mon âme est préparée,
Rien ne l'assure mieux qu'une mort assurée.
(*Ph.* l. IX, p. 316.)

... La peine a des appas, la douleur a des charmes,
Et dans le trépas mesme on trouve des douceurs.
(*Entr. sol.* 15 ; II, 5.)

... La brute ne fait rien indigne de la brute,
Et tout ce que fait l'homme est indigne de luy.
(*Entr. sol.* 8 ; III, 5.)

Plus souvent encore l'emphase se mêle à ces tours antithétiques, la phrase s'anime, tandis que les divers éléments qui la constituent, s'opposant les uns aux autres, deviennent plus distincts.

... La foy dans mon esprit a des forces entières ;
Les ombres à mes yeux ne peuvent vous cacher.
La sainte obscurité vaut mieux que mes lumières
Et m'enseigne bien mieux où je dois vous chercher.

... Mais ce jour éclipsé, que mon âme est stérile,
Qu'elle est foible et rampante en ces tristes saisons !
Ou pour en parler mieux, qu'elle devient fertile !
Mais ce n'est qu'en opprobre et ce n'est qu'en poisons.

Dans cette épaisse nuit, je cours après des ombres,
Mon cœur en perdant tout, croit avoir tout gagné,
Et dans ces noirs sentiers et dans ces routes sombres,
Plus je cours vers le bien, plus j'en suis éloigné.
(*Entr. sol.* 17 ; III, 3.)

Des tirades entières de la *Pharsale* offrent les mêmes qualités ; tel est, par exemple, au livre III, le discours du député envoyé par les Marseillais à César. Ces vers sont d'une solide beauté, et l'on ne peut y reprendre l'abus des procédés de rhétorique. S'il est vrai que l'auteur n'était pas naturellement porté vers cette simple et énergique précision, qu'il y est parvenu avec quelque effort, et qu'il y a excellé dans son dernier ouvrage, ce ton de méditation sentencieuse l'a du moins favorisé ; la supériorité de son talent éclate dans ces passages où il se rapproche de Corneille ; les plus beaux traits d'*Horace* et de *Cinna*, *Polyeucte* et *Pompée* en entier, et surtout la paraphrase de l'*Imitation*, présentent les mêmes caractères, peut-être avec une plus grande plénitude de la pensée et une force plus pénétrante de l'expression. Quand Brébeuf montre cette sobre vigueur, il unit intimement et concilie deux éléments bien distincts, et que nous avons déjà notés : l'ardeur de l'imagination, qui le conduit souvent à l'emphase, et un goût marqué pour les oppositions de mots et d'idées ; de ces procédés, le second doit être attribué plutôt à la réflexion qu'à l'instinct, et le poète en tire d'heureux effets ; mais tous deux deviennent bientôt habituels à l'auteur qui les a choisis.

IV. — Ce ton pompeux et déclamatoire, souvent énergique et majestueux, ne suffit pas à caractériser sa manière ; celui que les Précieuses avaient surnommé Bardesanne, fut un hôte assidu des ruelles, et son style a gardé les traces de cette influence. Les traits affectés abondent dans ses ouvrages, non seulement dans son recueil des *Poésies diverses*, qui s'adressent à la société polie, galante et spirituelle des

salons, mais encore dans la *Pharsale* : les *Entretiens solitaires* même n'en sont pas tout à fait exempts. Les poésies légères attestent le goût de Brebeuf pour la préciosité ; ce ne sont que brasiers, regards cruels, assassins, belles comparées à des soleils ; les yeux ont un langage.

A vos yeux mille et mille fois
Les miens ont expliqué mes douleurs nompareilles,
(*Po. div.* Response à une lettre de Mlle de S., p. 2.)

dit le poète à Mlle de G., comme il le dit au reste à bien d'autres. Une jeune femme a-t-elle souffert d'une grave maladie, il célèbre son rétablissement en des termes que n'aurait pas désavoués Trissotin.

Il n'est pas juste qu'un Soleil
Ait son couchant dans son aurore.
(*Po. div.* A la mesme (Mlle de S.) sur sa guérison, p. 159.)

Parfois même, il se rapproche plus de Mascarille que de Trissotin ; il déplore la cruauté d'une dame et se plaint de ses beaux yeux, implacables ennemis, qui désespèrent l'amant et le forcent à chercher le repos dans la retraite.

Si vos yeux ne me disoient rien,
S'ils me laissoient en patience,
S'ils estoient un peu gens de bien,
S'ils avoient quelquefois un peu de conscience,
Je serois de bon cœur près de vous attaché...
(*Po. div.* Responce à une lettre de Mlle de G., p. 2.)

Se trouve-t-il en présence de quatre belles, l'image d'un combat se présente à son esprit :

... Quatre Anges font le Diable à quatre
... Pour mettre mon cœur aux abois,
Faut-il donc toutes à la fois
Vous mettre en bataille rangée ?
(*Po. div.* A Mlles de R., p. 27.)

C'est, ou peu s'en faut, l'impromptu de Mascarille. Mais si Brébeuf tombe rarement dans ces excès de mauvais goût, les traits de galanterie affectée sont fréquents chez lui.

En vous baignant, belle Climène,
Vous répandez sur l'onde un éclat sans pareil,
Et l'on croiroit que le soleil
S'en va coucher dedans la Seine.
(*Po. div.* Pour M[lle] de V(andy), p. 222.)

Même recherche puérile dans cette comparaison qui nous montre l'amour naissant des yeux d'une belle, et la cruauté de la dame pour le sentiment dont elle est la mère :

Il doit le jour à vos beaux yeux,
C'est en ce lieu qu'il fait son séjour ordinaire ;
Cependant vostre cœur ne l'en traite pas mieux,
Et c'est un pauvre enfant qui déplaist à sa mère.
(*Po. div.* A M[lle] de... Sur le portrait de l'Amour fait de sa main, p. 33.)

Cette généalogie bizarre a paru si remarquable à Brébeuf qu'il l'a reprise plusieurs fois et presque dans les mêmes termes (1). Ce serait d'ailleurs faire injure au poète que de le juger sur ces exemples ; il doit à sa préciosité plus d'un tour ingénieux, dont la grâce un peu mièvre ne déplaît pas :

O que vostre courroux est une aimable chose !
Que de vostre beau teint il rehausse le prix !
Le lys auparavant l'emportoit sur la rose,
Et la rose à son tour l'emporte sur le lys !
(*Po. div.* Sur la colère de M[me] de T., p. 240.)

(1) Il s'en souvient dans les *Entretiens solitaires* ; mais là, il modifie la comparaison ; il s'agit (3 ; 1. 3) du remords.....

Cet enfant malheureux d'un trouble peu sincère,
N'est pas si tost conceu qu'il se voit rebuté,
Il prend droit rarement de survivre à son père,
Ou s'il peut luy survivre, il est mal écouté.

La poésie Pour M. du M. à M[lle] D. S. contient des images analogues. (*Po. div.* p. 237.)

Bien que Brébeuf ait abandonné de bonne heure cette inspiration et que ses *Poésies diverses* soient en grande partie des œuvres de jeunesse, il a toujours gardé l'empreinte de la société précieuse qu'il a traversée. La *Pharsale* et les *Entretiens solitaires* présentent plus d'un trait galant ou spirituel qui tranche sur ce fond d'antiquité ou de pieuses méditations. Il y a place pour la galanterie et pour les propos du bel air dans le poème où paraissent tant d'héroïnes, Martie, Cornélie, Cléopâtre, Octavie surtout, qui est de l'invention du poète.

> Caton a pour mes yeux toujours les mêmes charmes,
> (*Ph.* l. II, p. 52.)

déclare Martie. Octavie, en présence de son époux dont la sorcière Thessalienne vient de ranimer le cadavre, s'écrie :

> Du moins laisse-moy voir ton amour dans tes yeux.
> (*Ph.* l. VI, p. 202.)

Quant à Cléopâtre,

> A qui son beau visage est un puissant secours,
> (*Ph.* l. X, p. 340.)

et dont les « œillades » sont si engageantes, il célèbre sa beauté, après Lucain, mais plus longuement et d'une façon originale.

> Sur l'or de ses cheveux, le feu des diamants
> Pouvoit dans tous les cœurs luy trouver des amants.
> (*Ph.* l. X, p. 341.)

Il n'a même pas entièrement dépouillé sa préciosité dans ses poésies chrétiennes ; elle s'y mêle de loin en loin à ses ardeurs de pénitent. Plus d'une fois, chez lui, l'amour divin se présente sous la figure de cet amour mondain dont il pensait avoir écarté l'image à jamais ; il y parle encore, comme dans les « ruelles », d'*attraits amoureux*, d'*appas*,

d'une *douce atteinte*, de *délices et de transports* (1) ; il suffit de lire sa poésie en l'honneur de la Vierge, qui couronne le poème, pour observer ce mélange d'afféterie et de piété ; mais, si le langage de ce mystique rappelle dans une certaine mesure celui des précieux, les sentiments dont il est animé donnent aux expressions un sens nouveau.

Il faut joindre à ces tours bien des traits à la fois affectés et brillants, qui attestent chez le poète la vivacité de l'esprit non moins que l'éclat de l'imagination. C'est ainsi qu'il désigne souvent dans la *Pharsale* les armes de jet sous le nom d' « homicides volants » ou de « meurtres volants » :

> A remplir les carquois de flèches criminelles,
> D'homicides volants et de trépas fidelles.
> (*Ph.* l. VII, p. 215.)

> De ces meurtres volants il ordonne à son choix.
> (*Ph.* l. VII, p. 231.)

La soif fait-elle endurer d'affreux tourments à une armée, le poète les décrit en ces termes :

> Déjà dans tous les corps ces atomes vivans,
> Ces esprits devenus plus chauds et plus mouvans,
> Reportent trop de braize au cœur qui les envoye,
> Et bientost de leur père ils vont faire leur proye.
> (*Ph.* l. IV, p. 120.)

Si le feu du ciel dévore les poignards dans leurs gaines et par un étrange prodige laisse celles-ci intactes, il dit :

> ... Et les coûteaux, en proye à sa flame subtile,
> S'offensent qu'il pardonne à leur prison fragile.
> (*Ph.* l. VII, p. 216.)

(1) Si de vostre bonté les attraits amoûreux. (*Entr. sol.* 15 ; II, 5.)
Et qui d'un feu si pur a gousté les appas. (*Entr. sol.* 4 ; III, 7.)
... Brûlons donc, brûlons, mon cœur,
De cette ardeur toute sainte,
Sentons cette douce atteinte... (*Entr. sol.* 11 ; III, 4.)
C'est un transport, Seigneur, bien solide et bien doux...
... Au prix de cette joye, au prix de ces délices. (*Entr. sol.* 4; III, 7)

Rien de plus élégant et de plus obscur que cette périphrase sur la saison intermédiaire entre l'automne et l'hiver :

On entroit dans ce temps où la balance égale
Entre le dieu brillant et sa sombre rivale,
Ayant fait une fois leur triomphe pareil,
Laisse enfin prévaloir la nuit sur le soleil,
Reprend à ce flambeau ce que la Toison donne
Et des jours du printemps punit ceux de l'automne.
(*Ph.* l. VIII, p. 273.)

Les *Eloges poétiques* fournissent des exemples plus nombreux de cette élégance maniérée. On lit dans le Panégyrique de la Paix :

... Et des canons pointez les feux estincelants
Alloient remplir les airs de cent trépas volants.
... Et la Terre outrageant cette fille des Cieux,
Elle eut dans ce grand cœur un séjour précieux.

Veut-il indiquer que l'évêque Auvry est depuis trop longtemps habitué à la générosité pour abandonner cette vertu, il écrit :

Tes soins ont déjà sceu luy faire tant d'amis
Qu'avec eux aussitost tu te verrois commis :
Ils porteroient si haut leur déplaisir extrême
Que pour elle ils prendroient party contre toy-mesme,
Tant que leur entremise apaisant ta rigueur
Cette belle Exilée eust rentré dans ton cœur.
(*El. poét.* A Mgr l'évêque de Coutances.)

Mais il va plus loin encore quand il déplore la mort des jeunes gens, avec lesquels la guerre ravit l'espoir d'une postérité florissante.

Pendant que dans l'horreur du meurtre et des batailles
Tant de fameux guerriers trouvoient leurs funérailles,
Ils faisoient expirer sous ce coup rigoureux
Cette postérité qui s'enfermoit en eux ;

... Cent illustres surgeons s'estouffoient dans leur tige,
Et sous l'effort secret d'un trépas avancé
Ils terminoient leur sort sans l'avoir commencé.
(*El. poét.* Sur la mort de Mgr le marquis de Gonneville.)

Bien qu'on retrouve assez rarement cet abus de l'esprit dans ses *Entretiens solitaires*, tous les ouvrages ou il a visé à la grandeur offrent les mêmes traits : énergie, mouvement, emphase, oppositions de mots et d'idées introduisant la variété dans ses périodes qu'anime un souffle égal ; recherche des ornements de toute espèce, comparaisons, images et métaphores, non exemptes d'affectation et de préciosité. Il n'est pas jusqu'à ses poésies légères où, parmi les propos frivoles, n'éclate par instants un vers brillant et sonore, majestueux comme un vers épique. Telle est la poésie du « Songe homicide », où parmi les détails burlesques, on trouve des tirades de ce genre ;

Je dors, mais en dormant je ne repose pas.
Et je ne fais qu'entrer en de nouveaux combats ;
Combats trop rigoureux où tout prêt de me rendre,
J'aspire à succomber plutost qu'à me défendre,
Semblable à ces guerriers persécutez du sort
Qui n'entrent au combat que pour trouver la mort.

Un peu plus loin, il écrit sur sa maîtresse, que le « Songe » lui a fait voir toujours belle, mais pâlie par la mort, ce couplet délicat, adressé au ciel :

Les hommes, il est vray, n'estoient pas dignes d'elle,
Un objet si divin n'estoit pas né pour nous.
Et vostre soin visible à la former si belle
Me monstre bien qu'alors vous travailliez pour vous.
(*Po. div.* p. 246-247.)

Ce n'est pas à une surprise de son imagination que Brébeuf doit de tels accents ; il y a là un procédé manifeste, mais il fallait que ce tour d'esprit fût bien naturel au poète pour

qu'il songeât à en tirer parti dans le genre même qui semblait l'exclure (1).

L'emphase et la finesse n'excluent pas les expressions simples, familières, presque prosaïques. C'est une marque d'inégalité ; ce défaut ne surprend pas dans un auteur qui aime les grandes conceptions et les phrases pompeuses. Car il ne peut longtemps garder ce ton, et il doit, après s'être élevé d'un vigoureux coup d'aile, quitter ces hauteurs où il lui est difficile de se maintenir. La simplicité qu'on observe dans certains vers de Brébeuf, est la rançon de l'emphase qui lui est habituelle ; faute de savoir modérer son allure, il n'évite pas ces brusques contrastes. Peut-être même a-t-il plus d'une fois recherché ces effets pour éviter l'impression monotone que produit un style uniformément tendu ; c'est un procédé dont Corneille usait volontiers. La *Pharsale* offre bien des exemples de ces phrases, dépourvues de l'ampleur et de la vivacité qui le caractérisent.

Tant que sans mouvement et tant que presque morte
Elle se voit sur l'onde et ne sçait qui l'y porte.
(*Ph.* l. V, p. 176.)

Telle est encore cette description d'un navire qui sombre :

Lorsque d'une frégate ardemment assaillie,
Contre ce rude choc la troupe se rallie,
Qu'elle accourt à la foule et charge trop les bords,
Qui seuls des ennemis soutiennent les efforts,
Des deux flancs agités d'une façon diverse,
L'un s'enfonce dans l'onde et l'autre se renverse.
(*Ph.* l. III, p. 98.)

(1) A côté de ce badinage, il y a place pour la parodie proprement dite. Ainsi, dans la pièce du *Songe homicide,* il écrit ces deux vers :

... Et si mes maux cuisants font frémir tous les arbres,
Suer tous les rochers et fondre tous les marbres,

qu'il emprunte presque textuellement à l'épisode de la forêt de Marseille (*Ph.* l. III, p. 88.)

Là du sang des humains on voit suer les marbres,
On voit fumer la terre, on voit rougir les arbres.

On est frappé, à la lecture, du prosaïsme de ces vers. Il est des cas où il a tiré un meilleur parti de ce style simple ; les *Entretiens solitaires*, éloquentes méditations d'un pécheur préoccupé de son salut, d'un poète accablé par la tristesse et la souffrance, dédaignent les artifices du langage poétique ; le plus souvent, l'expression est juste comme la pensée est sincère ; la phrase est toujours animée du même souffle, entraînée par le même mouvement, mais l'éclat en est moins vif. Tel est ce passage sur la vanité des joies que le monde procure à l'homme :

Le bonheur qu'il promet est un bonheur si fresle
Qu'il ne vaut pas nos soins,
Et ce qu'il donne enfin à notre indigne zèle
Est encor beaucoup moins.

(*Entr. sol.* 27 ; I, 7.)

Beaucoup de pièces du recueil sont écrites sur ce ton ; ailleurs on retrouve l'emphase, mais plus rarement que dans les autres ouvrages de Brébeuf ; au reste, elle frappe moins, car elle s'adapte mieux aux graves pensées qu'il exprime dans ses *Enrtetiens*.

Les poésies légères offrent encore des exemples d'un style simple et facile qui s'accorde merveilleusement avec la frivolité de l'idée ; souvent ces phrases se confondraient avec la prose, si la finesse ingénieuse des conceptions et les traits d'esprit n'y ajoutaient une certaine grâce, familière et délicate tout ensemble.

Vous demandez pourquoy je vous voy rarement,
Vous que de mille appas la nature a pourveuë,
Et moy je vous demande un peu plus justement,
Hélas ! pourquoy vous ay-je veuë ?

... Après avoir veu les appas
Qui brillent sur vostre visage,
J'ay raison de n'en avoir pas,
Et serois bien fou d'estre sage.

(*Po. div.* Rép. à une lettre de Mlle de G., p. 1 et 5.)

On voit que l'art de Brébeuf est assez varié, et qu'il y a loin de ce ton à celui de la *Pharsale* ou des *Entretiens*. Il faut encore reconnaître l'habileté du poète à manier le langage des bouffons. Nous avons montré avec quel bonheur il avait abordé ce genre ; on trouve des traits burlesques jusque dans ses poésies galantes, ce qui n'a pas lieu de surprendre, car les Précieux ne dédaignaient pas l'emploi modéré d'un procédé, qui faisait ressortir par le contraste la finesse de leurs propos et donnait à leurs pensées un tour plus piquant. A quatre belles, dont le regard l'assassine, il dira :

... Pour me partager entre vous,
Je ne puis pas me mettre en quatre.
(*Po. div.* A Mlles de R., p. 29.)

Il termine une des stances consacrées à la louange du petit papillon, qui est entré dans l'œil d'une demoiselle, par ce vers qui pourrait être tiré de son *Enéide* ou de sa *Pharsale travestie:*

Et songeons qu'un bel œil vaut mieux qu'une bougie.
(*Po. div.* A Mlle de... Sur un petit papillon qui luy estoit entré dans l'œil, p. 43.)

Que dire de la pièce où, célébrant le bain de Mlle de Vandy, il attribue au dieu des eaux ces vers burlesques :

Une nymphe cent fois plus belle,
Et plus brillante qu'Apollon,
Fait tant de feux de la prunelle
Que sans doute elle va me mettre au court bouillon?
(Pour Mlle de V., p. 222.)

On préfère ses parodies, remarquables par l'aisance, la souplesse de la phrase, les traits pittoresques, la gaieté familière et la netteté de ses descriptions grotesques. Il excelle dans les énumérations plaisantes, et il accumule les

jeux de mots, les dictons populaires, les termes d'arts et de métiers ; il mêle à tous ces éléments quelques expressions empruntées à l'argot de son temps. Le portrait qu'il trace de Camille dans son *Virgile travesti*, peut donner une idée exacte de ses qualités et de ses défauts.

> Cette nymphe brave et gentille,
> Sa beauté hors, n'a rien de fille.
> ... Le bijou ny la bagatelle
> N'est pas amusement pour elle ;
> Jamais à faire des bouquets,
> A compasser des affiquets,
> A composer son attelage,
> A se moucheter le visage,
> A se raffermir le teton,
> A se savonner le menton,
> ... A se reteindre la ganasse,
> A se retressir la cuirasse,
> A s'enfariner les cheveux,
> A les nouer en mille nœuds,
> A se mignoter en poupée,
> Sa belle main n'est occupée ;
> Mais faire coup de pistolet,
> Ou bien d'arbaleste à jalet,
> Faire coup de lance ou de dague,
> Rompre en lice, courir la bague,
> Brosser au travers des halliers,
> Ce sont ses ébats familiers.
>
> (*En. Burl.* p. 148-149.)

Moins fine, moins attique, si l'on peut dire, que celle de Scarron, sa bouffonnerie a quelque chose de plus vigoureux. Telle est cette description de l'arrivée d'Enée en Italie Tous les Troyens contemplent de leur vaisseau cette terre inconnue que les dieux leur promettent.

> Puis vous eussiez veû tout le monde
> Promener ses yeux à la ronde
> Pour découvrir la région
> Promise aux bourgeois d'Ilion ;

Celuy-ci chasse la lunette,
Celuy-là se pose en vedete,
L'un se dresse sur ses ergos,
L'autre à quelqu'un preste son dos ;
Ascanius grimpe à la hune
D'une allégresse non commune,
Et mesme on tient qu'il y grimpa,
Sans le congé de son papa.

(*En. Burl.* p. 9.)

Grâce à la merveilleuse souplesse de son esprit, Brébeuf a su prendre les tons les plus variés ; mais ce sont encore l'emphase, la véhémence et l'ardeur de son imagination réglée par des procédés de rhéteur, tempérée par des élégances de bel esprit, qui caractérisent le mieux son talent. Il paraît superflu d'insister sur quelques-uns de ses défauts. Il écrit avec une précipitation et une facilité regrettables ; de là bien des impropriétés, des expressions risquées, des tours forcés ou prosaïques ; encore n'en faudrait-il pas exagérer le nombre. Il est assez souvent obscur ; c'est un défaut qui tient d'abord à sa négligence, mais bien plus au dessin même de ses phrases, raides et chargées d'antithèses.

Il y a plus d'un passage où les rapports des mots et des idées ne se laissent pas apercevoir très nettement. Parfois il touche au galimatias. Quand il vante, au chant V, la hardiesse de César et son audacieuse confiance dans la destinée, qui lui fait affronter sans appréhension ses soldats soulevés, le poète ajoute :

Les plus âpres hazards ont pour luy tant d'amorce
Qu'il tente la fureur au milieu de sa force,
Et mesme sa fierté ne peut pas consentir
Qu'un nouveau sentiment luy montre un repentir ;
Il ne veut point de zèle, il n'en peut plus connoître
Si son autorité ne le force à renaître.

(*Ph.* l. V, p. 157.)

Le lecteur a besoin d'une attention soutenue pour entre-

voir le sens de ces vers. De même, il faut relire avec soin ceux qui précèdent et suivent cette autre tirade pour deviner l'idée que le poète y a sans doute mise.

> Infâme Crastinus, que le ciel équitable
> Des rigueurs de la mort à tous inévitable
> Ne fasse pas icy ton juste châtiment.
> Mais qu'il veuille à ta mort donner du sentiment !
> (*Ph.* l. VII, p. 230.)

On pourrait alléguer, pour excuser Brébeuf, l'effort du traducteur luttant contre les difficultés du texte qu'il paraphrase. Mais ses autres poèmes ne sont pas exempts de la même imperfection. Telle est, par exemple, cette strophe des *Entretiens solitaires :*

> Ce n'est pas seulement l'illusion des sens
> Qui forme dans son cœur des projets insolens,
> Ou qui fait résistance aux conseils légitimes ;
> Pour eux plusieurs péchés sont des travaux perdus,
> Et souvent il s'empresse à commettre des crimes
> Qui luy feroient horreur s'ils n'estoient deffendus.
> (*Entr. sol.* 15 ; II. 5.)

Mais en dépit de ces imperfections, des excès où le portent cette faculté de grandir les choses et cet abus de l'esprit, Brébeuf a laissé des vers remarquables par la force et la grandeur dont ils sont pénétrés.

V. — Sa prose montre des qualités et des défauts analogues ; on peut juger cependant qu'il y réussit mieux que dans la *Pharsale* ou les *Eloges* à modérer les écarts de son imagination ; son style est alors moins emphatique qu'oratoire, avec cet éclat et cette sonorité des phrases, qui semblent particuliers à l'orateur rythmant sa pensée de la voix et du geste. C'est le ton ordinaire des lettres d'apparat, de celles qu'il adresse à de grands personnages pour leur envoyer des félicitations ou faire appel à leur bienveil-

lance. Là, nous trouvons des périodes harmonieuses, construites avec art, et dont les oppositions, parfois trop apparentes, sont le plus souvent bien ménagées. « Vous avez songé asseurément que les grands sujets accablent de leur propre poids, que l'esprit devient stérile par l'abondance mesme qu'il rencontre ; et au lieu que ceux qui ont moins de fécondité peuvent devenir riches entre les mains de l'Art, vous avez jugé sans doute qu'il y en a de si brillans qu'ils éblouissent beaucoup plus qu'ils n'éclairent ; qu'il y en a de si hauts que nos regards n'y peuvent atteindre ; que l'éloquence trouve ordinairement sa chûte dans leur élévation, et qu'elle ne répond jamais assez pleinement ni à la matière dont elle traite ni à l'attente qu'on a dû en concevoir (1). » Cette manière de s'exprimer ne manque ni de précision, ni de force ; sans doute le ton est d'une noblesse trop uniforme, mais il convient à certaines idées, grandes et sincères. Ailleurs, il paraît affecté ; on observe alors que la pensée pourrait être rendue plus simplement. Quelle peine l'auteur ne se donne-t-il pas pour s'excuser auprès d'une dame de lui avoir appris de mauvaises nouvelles, qui cependant peuvent l'intéresser ! « J'espère, Madame, dit-il, que vous me pardonnerez ces pensées qui me firent prendre la liberté de vous parler de ces tristes nouvelles, puisqu'encore qu'elles trouvent chez vous autant de douceur que mes plaintes y ont de pitié, elles ne demeureront point pourtant sans punition, elles ont fait croistre mon ennuy en faisant naistre le vostre, et mon mal est devenu plus pesant pour ce que vous m'avez voulu aider à le porter (2). » Il y a là trop de politesse raffinée, une analyse trop subtile de sentiments, sincères au fond, trop de complaisance enfin à les étaler, à en faire briller les nuances. Il arrive parfois que cette recherche dégage l'idée sous une forme plus vive,

(1) *Correspondance. Œuvres diverses*, t. I. A Mgr le cardinal Mazarin.
(2) *Id.*, t. I, p. 81

plus saisissante. Parlant de ceux qui ne songent pas à leur salut, il dit avec autant de force et de justesse que d'esprit : « Ils sortent bien souvent du monde avant que de songer pourquoy ils y estoient entrez ; leur tête blanchit devant leur conscience, et la mort les trouve encore saisis d'un grand nombre de volontez criminelles qui en empêchent l'exécution (1). »

Si les vers de Brébeuf sont emphatiques, sa prose est plutôt, comme celle de Balzac, une image exacte de ce qu'on a appelé le style noble ; le ton y est égal, soutenu, fréquemment tendu et déclamatoire, mais dépouillé de ce grand éclat qui brille dans sa poésie. La préciosité y tient une assez large place. Fait-il l'éloge d'un parfait cavalier, il loue en lui « des qualités qui ne sont pas communes et qui ne naissent pas ordinairement au village ». A un autre de ses correspondants, il conseille de voir dans les plaisirs « de petits supplices, et non pas d'agréables attachemens ». Quand il vante le charme des entretiens familiers, il emprunte au jargon des Précieuses une de leurs métaphores favorites : « La franchise est pour moy un assaisonnement qui réveille mon appétit et rehausse le goût des viandes les plus communes » (2). Il marque la longueur d'une journée, en accusant le soleil « d'achever le tour du monde une fois le jour et de ne faire que douze jours de toute l'année ». Il déclare un ouvrage « absolument roturier », et assure un ami de la cordialité de ses sentiments, en protestant qu'ils n'ont « ny arrière-boutique ny antichambre qui ne soit ouverte ». Des lettres entières sont écrites dans ce goût ; celle qu'il adresse à M[me] de Villars quelques jours après son mariage est un modèle de galanterie affectée. On retrouve ces pointes et ces jeux d'esprit jusque dans les pages les plus sérieuses ; le pieux solitaire, Rancé ou Gom-

(1) *Corresp.*, t. I, l. 31.
(2) *Id.*, t. I, l. 53, 54, 80.

berville, auquel il écrivait, apprécia sans doute médiocrement son badinage : « Si vous avez souhaité mourir au monde pour épouser la Croix, je suis bien plus disposé à faire votre épithalame que votre oraison funèbre... Votre résurrection me seroit beaucoup plus sensible que n'a été vostre trépas, pour ce que c'est proprement mourir de sa belle mort que de quitter ainsi la vie, et l'on ne peut attendre que des enfants tous parfaits d'un si heureux mariage (1). » Le sentiment, l'émotion même, ne tarit pas cette veine. Il laisse échapper ces mêmes traits dans une lettre où il félicite une dame du rétablissement de sa santé. « J'ay receu de vos nouvelles lorsque je n'en espérois plus si elles ne venoient du Purgatoire; et vos lettres m'ont asseuré qu'une fièvre n'étoit point assez forte pour nous faire mourir tous deux... La mort n'auroit su trouver un moyen plus asseuré de me faire un de ses poursuivans que d'emprunter votre visage. » Ailleurs, il écrit à M. de Bellefonds, son élève, qui vient de recevoir une grave blessure pendant une campagne : « Vous avoueriez sans doute qu'apprenant que vous estes seulement blessé, nous avons appris une agréable nouvelle. Cet accident, tout fâcheux qu'il est, vous en épargnera peut-estre un pire, et il se peut faire que vous ne mourrez point de longtemps à cause que vous estes bien malade (2). » Ces plaisanteries sont en vérité bien déplacées. Ce n'est pas que l'auteur ne sache exprimer sa pensée avec simplicité ; certaines de ses épîtres, celles où il traite de ses affaires, où il se répand en confidences, en plaintes, en regrets, offrent un style naturel, aisé, rapide même, où le jargon à la mode ne se glisse que de loin en loin. Mais dans sa prose comme dans ses vers, l'élément caractéristique de son style, c'est la force, l'ampleur, l'élan majestueux et continu ; et cependant

(1) V. *Œuvres diverses*, t. I, l. 82, 91, 96, 24, 31.
(2) *Corresp.*, t. I, l. 33 et 21.

les *Lettres* et surtout la *Défense* offrent moins d'affectation.

De tous ces traits il n'a gardé que les meilleurs dans son traité théologique, où il semble avoir dépouillé la plupart de ses défauts. Nous ne croyons pas pourtant que Mme de Bellefonds et le curé de Venoix aient introduit dans le texte des corrections importantes ; car l'allure et le ton de la phrase portent l'empreinte de l'esprit de Brébeuf ; il ne suffirait pas non plus d'alléguer que le sujet même de l'ouvrage l'a préservé de bien des fautes de goût, en contenant son imagination. Il a pu être frappé du succès des *Provinciales* et prendre Pascal pour modèle, au moins dans certaines parties de son livre qu'il retouchait encore peu de temps avant sa mort. Il est certain que la prose de la *Défense* marque un progrès réel ; les tours affectés ou précieux y sont fort rares ; à peine pourrait-on signaler un passage où le théologien cède un moment la place au bel esprit : parlant de Calvin qui reconnaît l'Eglise pour sa mère, l'auteur lui reproche d'accuser d'adultère celle qui l'a mis au monde, « et par une contradiction digne de son extravagance... en soutenant que sa mère est en divorce avec Jésus-Christ... de se faire croire qu'il a Jésus-Christ pour père (1). » Le mot est spirituel, à tout prendre, mais il convient peu au sujet.

De pareilles taches sont d'ailleurs rares. L'auteur ne recule pas devant l'usage des termes empruntés à l'Ecole, et des expressions propres à la théologie. On dirait même qu'il se joue avec un secret plaisir des difficultés que devait présenter à un poète l'intelligence complète de certaines questions, familières aux seuls docteurs de la Sorbonne. La phrase se déroule majestueusement, poussée par une certaine force intérieure qui n'est autre que la foi sincère de Brébeuf. Des procédés ordinaires de sa rhétorique, il n'a

(1) *Défense de l'Eglise*, chap. I, sect.

retenu que l'art de ménager les oppositions et les contrastes entre les divers éléments de la période, et son goût marqué pour les épithètes et les images; celles-ci sont d'ailleurs empruntées pour la plupart aux Livres saints. Le ton est oratoire, au meilleur sens du mot ; l'auteur s'adresse fréquemment à ceux qu'il veut convaincre et qu'il presse de ses questions et de ses réponses, comme s'ils s'entretenaient avec lui. Cet effort de l'esprit toujours tendu vers la tâche entreprise communique à son style, comme à celui des sermonnaires, plus de naturel et de vivacité (1).

VI. — Prosateur et poète, il a des qualités originales que nous avons essayé de dégager ; mais on reconnaît à certains traits l'influence de Balzac et de Corneille. Tous deux, le second surtout, ont été ses maîtres. Comme Balzac, il recherche les développements généraux dont les diverses parties sont distinguées avec soin et, par d'habiles oppositions, se font valoir et s'éclairent les unes les autres ; les idées et les maximes empreintes de grandeur et de majesté ; les phrases amples, pleines d'hyperboles et de figures, qui produisent une impression de brillante emphase et étendent la pensée plus qu'elles n'en achèvent l'analyse. Les lettres, « officielles », pour ainsi dire, que Brébeuf adresse à de puissants protecteurs, ses *Eloges poétiques*, sa *Pharsale* même, offrent des caractères tout semblables. Mais s'il vise comme Balzac à la pompe et à la majesté, il a sur lui l'avantage de cette ardente imagination qui ne se laisse pas retenir dans le cadre rigide de la phrase polie avec soin, où Balzac enferme ses sentences. Encore l'ardeur de Brébeuf ne réussit-elle pas toujours à échauffer cette dignité froide qu'il lui emprunte, et à donner du mouvement aux brillantes périodes dont les ornements mêmes alourdissent

(1) Voir le chapitre précédent qui contient d'assez nombreuses citations de la *Défense*.

l'allure (1). Au reste, cette influence n'a pas atteint la personnalité de notre auteur ; nous avons vu combien sa *Correspondance*, son traité théologique et surtout ses *Entretiens solitaires* offrent de traits originaux. Il y a chez lui, si l'on considère l'ensemble de son œuvre, plus d'éloquence et moins de rhétorique que chez Balzac.

Plus forte encore, parce qu'elle se fondait sur une amitié assez étroite, fut la sympathie intellectuelle qui unit Brébeuf et Pierre Corneille. Nous savons par la *Correspondance* de notre auteur qu'il n'y eut pas seulement entre eux une de ces amitiés vagues et inconstantes qui rapprochent souvent les gens de lettres, mais de fréquents rapports d'intimité ; le pauvre poète se rendait à Paris dans le carrosse des deux frères ; il sollicitait les conseils de Pierre Corneille, recueillait avec déférence ses avis et ses encouragements. Il était d'ailleurs payé de retour par la bienveillance du maître : celui-ci avait une singulière estime non seulement pour le caractère, mais encore pour le talent de Brébeuf. Coste nous apprend dans son recueil d'anecdotes que Corneille faisait grand cas des fameux vers de la *Pharsale* sur l'écriture et sur la merveilleuse invention des Phéniciens (2) ; l'auteur du *Cid* et de *Polyeucte* n'aurait-il pas donné deux de ses meilleures pièces pour avoir écrit ce passage ? Il s'amusa même, dit-on, à rivaliser avec Bré-

(1) Voir dans la *Correspondance*, t. I, les lettres 2, 5, 31, 59, 75, 78, 99, qui présentent ces caractères plus nettement marqués que d'autres morceaux. Plusieurs *Eloges poétiques* sont d'un Balzac qui écrit en vers. Quant à Balzac, ses qualités et ses défauts se montrent assez bien dans ses lettres 4 et 16, A Mgr le cardinal de la Valette ; 26, 27, 28, A Mgr l'évêque d'Aire. Signalons encore la lettre 45 à Philandre. Ed. de 1647.

(2) *Pharsale*, l. III, p. 80.

> C'est de luy que nous vient cet art ingénieux
> De peindre la parole et de parler aux yeux,
> Et par les traits divers des figures tracées
> Donner de la couleur et du corps aux pensées.

Voici l'adaptation ingénieuse que Corneille fit de ces vers, au témoignage de Bruzen de la Martinière (*Nouveau Recueil des Epigrammatistes*, t. I,

beuf sur ce sujet, et il écrivit une ingénieuse paraphrase que nous avons encore. Ce ne sont là que de menus faits, mais ils attestent une certaine conformité de goûts et de sentiments.

Notre poète a d'ailleurs proclamé hautement dans une de ses lettres son admiration pour Corneille : « Le théâtre qui n'estoit autrefois qu'un lieu de plaisir, est aujourd'huy une agréable escole de vertu et de sagesse, depuis que Monsieur de Corneille en a rehaussé l'éclat et épuré si bien la scène. C'est là que César nous est venu apprendre des maximes d'Estat qu'il avoit oublié de mettre dans ses Commentaires. Nous y avons blâmé les entreprises téméraires de M. Antoine et les foles amours de Cléopâtre, et ce cruel roy de Judée y a fait avouer à tout le monde que c'est s'exposer à de grands malheurs de ne prendre conseil que de la prudence humaine ; les roys y apprennent à bien commander et les subjets le devoir de l'obéissance. Enfin c'est un lieu où la justice est si entière et si absolue qu'elle n'écoute ny la grandeur ny les promesses ; le vice n'y espère point d'impunité et la vertu n'y manque jamais de récompense ; on la voit bien quelquefois ensevelie dans le silence et dans le mepris, mais c'est afin de la faire renaistre de sa cendre et qu'elle paroisse plus éclatante, et jamais nous n'avons pleuré de la voir persécuter que la punition des outrages qu'on luy avoit fait n'ait à la fin essuyé nos larmes.... (1). » L'éloge est remarquable, digne de Pierre

p. 104-105. Coste (*Apologie de La Bruyere*, 1707, p. 176) disait seulement : « Un poète anonyme n'a pas mal réussi à les imiter. »

C'est d'elle que nous vient le fameux art d'écrire,
Cet art ingénieux de parler sans rien dire,
Et par les traits divers que notre main conduit,
D'attacher au papier la parole qui fuit.

— Coste donne les variantes : *des Phéniciens* (v. 1), *des traits* (v. 3). M. Marty-Laveaux, *Œuvres de Corneille*, t. X, p. 355, verrait volontiers dans ces vers « l'effort heureux de quelque versificateur du dix-huitième siècle ». Nous ne nous sommes pas rangé à cette opinion.

(1) *Œuvres diverses* de Brebeuf. *Correspondance*, t. I l. 50.

Corneille, sincère et juste en général, sauf quelques traits un peu forcés sur cette haute vertu qui, si on en croyait le poète, dicterait au maître tous les vers de ses tragédies. Comme la pièce qu'il loue plus particulièrement n'est autre que *Pompée*, il trahit du même coup sa prédilection pour Lucain qu'il ne tardera pas à traduire, pour l'éclat et l'emphase du style et les épisodes romanesques qui caractérisent ce drame, comme aussi pour la noblesse des sentiments que les divers personnages y expriment. C'est la grandeur des idées qu'il apprécie le plus dans les ouvrages de Corneille ; et c'est peut-être à ce goût des belles et généreuses conceptions qu'il doit de n'être pas resté le disciple de Balzac. N'y a-t-il pas puisé ses meilleures œuvres, ses vers les plus vigoureux ?

Malgré les différences qui séparent le génie de l'un du talent de l'autre, malgré les caractères particuliers qui les distinguent, ces deux poètes sont d'accord sur le genre de perfection qu'ils assignent à l'art. Ils aiment dans Lucain « la force de ses pensées et la majesté de son raisonnement » (1) ; ils recherchent, à des degrés différents, la grandeur et l'éclat dans leurs idées et dans leur style. Il ne faut pas croire cependant que ce continuel échange de vues ait abouti pour l'un à une véritable collaboration, pour l'autre à une imitation fidèle. L'éloge d'Elisabeth Ranquet, qui figure sous une forme assez différente dans les œuvres de Brébeuf, doit être, suivant toute apparence, attribué à Corneille ; on peut se demander, cependant, si les deux amis n'ont pas travaillé ensemble à ce sujet (2). D'autre part, il est clair que Brébeuf tantôt s'inspire de Corneille,

(1) Corneille, Au Lecteur, en tête de la tragédie de *Pompée*, éd. Marty-Laveaux, t. IV, p. 14.

(2) Brébeuf, *Poésies diverses*, p. 219. Epitaphe d'une dame vertueuse. Le texte de Corneille avait été publié dès 1655 dans la *Vie de damoiselle Elisabeth Ranquet*, Paris, Savreux. On ne sait, à vrai dire, comment expliquer les analogies et les différences que présentent le sonnet de Corneille et celui de Brébeuf. On ne peut soupçonner de plagiat ni l'un ni l'autre.

tantôt rivalise avec lui. Au début de la *Pharsale* et au deuxième chant, quand il maudit après Lucain les proscriptions de Sylla, il a présente à l'esprit la brillante tirade de Cinna (1) ; au sixième chant, plusieurs traits de l'épisode de Burrhus et d'Octavie rappellent les entretiens de Polyeucte et de Pauline (2); dans l'« avertissement » au VIII[e] chant, il avoue l'embarras où il s'est trouvé, en rencontrant l'épisode traité par l'auteur de *Pompée* ; il y rend hommage à « ce poème inimitable », à « un style qui semble estre la dernière élévation du génie » ; mais il n'en a pas moins accueilli avec une certaine satisfaction mêlée de crainte l'occasion de se mesurer contre le grand Corneille, soit qu'il chante Pompée mourant en stoïcien, soit qu'il décrive la séance du conseil que le roi d'Egypte préside et que Photin dirige, ou les modestes et pieux honneurs rendus par Cordus au corps mutilé du héros, ou l'entrevue de César et du meurtrier (3). Dans ces passages mêmes, Bré-

La copie de Brébeuf est-elle originale, et dans ce cas a-t-elle précédé ou suivi l'autre ? Ou bien y a-t-il eu collaboration ? — Nous croyons utile de signaler ces variantes :

V. 2.	Corneille :	Passant, ce lit funèbre est un lit précieux.
	Brébeuf :	Tu vois de Léonor le tombeau précieux
V. 3.	C.	Où gît d'un corps tout pur la cendre toute pure.
	B.	Où gist de son beau corps la cendre toute pure.
V. 5.	C.	... Le droit à la nature.
	B.	... Les droits à la nature.
V. 6.	C.	Son âme s'élevant au delà (1660) (au-dessus, 1655) de ses yeux.
	B.	Son esprit s'élevant d'un vol audacieux.
V. 7.	C.	Avoit au Créateur uni la créature.
	B.	Alloit au Créateur unir la créature.
V. 10.	C.	L'humilité, la peine étoient son allégresse.
	B.	Ne chercher que Dieu seul fut sa seule allégresse.
V. 14.	C.	Croy qu'on ne meurt jamais quand on meurt de la sorte.
	B.	Croy qu'on commence à vivre en mourant de la sorte.

La pièce de Brébeuf nous paraît supérieure à celle de Corneille ; cela tendrait à nous faire croire que notre poète l'a écrite après avoir lu celle de son ami ; mais ce n'est qu'une hypothèse.

(1) *Pharsale*, I, début, et II, p. 44. « Le frère de son frère est le crime... » et *Cinna*, A. I, scène III.

(2) *Ph.* VI, 202 et suiv. — Corn. *Polyeucte*, A. IV, sc. III ; A. V, sc. III.

(3) V. le chapitre III, où quelques imitations de détail sont signalées. Cf. *Pompée* A. I, sc. I, et *Ph.* VIII, p. 274 (discours de Photin) ; — *P.* II, 2 ;

beuf rivalise plutôt avec son modèle qu'il ne lui emprunte de traits, mais il ne le perd jamais de vue. Bien qu'une foi ardente et un sincère esprit de pénitence lui aient dicté ses *Entretiens solitaires*, aurait-il livré au libraire ces « Méditations d'un malade », si Corneille n'avait pas déjà publié son poème de l'*Imitation* ? Il avait lu cette belle traduction d'une œuvre, où les âmes profondément religieuses vont chercher des motifs d'espérer et de croire, et l'on peut expliquer soit par des réminiscences, soit par des souvenirs plus précis, certaines rencontres d'idées et d'expressions ; il y a d'ailleurs dans ses autres poèmes plus d'un tour, plus d'une locution que l'on trouve chez l'auteur dramatique (1). Le génie de Corneille a éclairé le talent de Brébeuf, comme l'amitié du grand poète a souvent consolé sa misère.

VII. — Si la prose de Brébeuf offre assez de qualités

Ph. VIII, 280 (mort de Pompée) ; — *P.* V, 1 ; *Ph.* VIII, 285 (Cordus) ; — *P.* III, 1 ; *Ph.* IX, 331 (discours de César).

(1) Sur les rapports entre l'*Imitation* et les *Entretiens*, voir le chapitre IV. Parmi les mots que Brébeuf peut avoir empruntés à Corneille, signalons en particulier : *crayon* au sens de dessin, esquisse. (*Ph.* l. II, p. 47, et III, p. 78); *éloigner*, archaïsme pour : s'éloigner de ; l'épithète *noir*, que notre poète prodigue sans mesure. — Outre les imitations déjà mentionnées, on remarque certaines constructions, certaines formes et, pour ainsi dire, certains moules de phrases que Corneille semble avoir légués à son ami. *Ph.* IV, p. 127 :

Que le péril nous cherche ou ne nous cherche pas,
On acquiert mesme gloire à hâter son trépas ;

— la tournure *A qui*, que Brébeuf emploie rarement et d'une manière assez maladroite (V. *Ph.* l. II, p. 57 : A qui n'est criminel... etc.) ;
— la locution « En veux-tu plus encore », *Ph.* l. III, p. 77 ; dans *Horace*, II, 5 : En faut-il plus encore ?
— les réminiscences peut-être inconscientes, comme (*Ph.* l. VI, p. 190) :

Je plains cette vertu qui souille ta mémoire.

(Cf. *Cinna*, I, 3. Ne crains point de succès qui souille ta mémoire) ;
— enfin des phrases que Corneille aurait pu revendiquer pour siennes, tant elles sont conformes à sa manière ; elles témoignent d'une lecture assidue de ses œuvres.

Ph. V, p. 156. Que sert d'avoir soumis le Barbare à nos loix,
D'avoir réduit enfin la fierté du Gaulois,
De l'avoir fait ployer sous les aigles romaines,
Si la fureur civile est le prix de nos peines ?

pour attirer notre attention et rehausser à nos yeux le mérite de l'auteur, ce sont les vers qui constituent la partie la plus considérable de son œuvre. Nous avons dégagé les traits originaux de son art et montré que, malgré ses défauts, expressions affectées, préciosité, emphase, il a les caractères propres aux vrais poètes. Qu'importent les procédés oratoires, les négligences éparses çà et là dans ses ouvrages, s'il se laisse ravir par l'ardeur de son imagination, si la grâce, la force ou la sincérité anime la plupart de ses poèmes. Mais il ne suffit pas, pour apprécier son talent, d'étudier les diverses nuances de son inspiration, les sujets qu'il a traités, la forme dont il a revêtu ses idées. Il y a dans la poésie certains éléments qui en sont, pour ainsi dire, les attributs essentiels : la cadence, le rythme, la rime, si importante dans notre langue ; un vrai poète en dispose à sa guise ; il sait varier dans les vers l'accent et la succession des sons forts et des sons faibles, former des strophes dont le dessin circonscrit exactement sa pensée, et répond au tour de son imagination ; ces éléments lui sont aussi nécessaires que le langage pour exprimer la perfection idéale qu'il recherche, et son âme s'y reflète aussi bien que dans son style. Il nous reste à apprécier le mérite de Brébeuf dans cette partie de son art.

On ne saurait nier qu'il se préoccupe assez peu de la valeur des rimes ; on en trouve de faibles, et en grand nombre, non seulement dans ses vers burlesques ou légers, mais dans ses œuvres les plus sérieuses ; ces négligences ne choquent pas dans des poésies destinées à amuser l'esprit ; mais le ton lyrique ou épique exige un dessin plus pur ; car là où le poète s'inspire des mouvements les plus généreux de son âme, il n'omet rien de ce qui peut l'aider à les rendre sous une forme particulièrement belle ; toutes choses contribuent, dans une mesure inégale, à produire cette impression : la rime, plus que tout le reste, car elle précise les contours de la phrase et répond comme un

double écho au sentiment, à l'émotion de l'artiste. Les auteurs du XVII[e] siècle n'avaient pas, à cet égard, les scrupules de nos contemporains, bien que Malherbe eût édicté de rigoureux préceptes, reconnus et proclamés par nos classiques. Brébeuf, comme tous les poètes de son temps, suit ces règles d'assez loin ; peut-être même est-il moins rigoureux que Chapelain ou Scudéry. Il lui suffit le plus souvent de rimer pour l'oreille ; il rapproche l'un de l'autre des mots comme : rivaux, nouveaux ; peine, chaîne ; hasards, Césars ; père, tutélaire ; puissances, décadences ; sujette, défaite ; airs, déserts ; gazons, monts ; Emathie, assujettie ; main, sein (*Pharsale*, ch. I, III, IV, V) ; regrets, jamais (*E. S.* 7 ; II, 1). On voit que le poète se préoccupe peu de la consonne d'appui, cet élément de la rime si estimé aujourd'hui ; bien plus, il se permet de véritables licences ; il unit *rochers* et *mers* (*Ph.* l. II, p. 53) ; *paix* et *projets* (*Ph.* l. II, p. 39) ; *aquilons* et *sillons* (*Ph.* l. III, p. 73) ; *sillons* et *vallons* (*Ph.* l. IV, p. 109) ; *passage* et *usage* (*Ph.* l. IV, p. 112) ; *nécessaire* et *guère* (*E. S.* 2 ; I, 2) ; *contraindre* et *feindre* (*Id.* 27 ; I, 7) ; *attraits* et *progrès* (*Id.* 18 ; III, 1) ; *cyprès* et *traits* (*Hist. de la dern. campagne du Roi*) ; *sans cesse* et *renaisse* (*Guérison de Mgr Fouquet*) ou *rabaisse* (*E. S.* 28 ; I, 6). La quantité des voyelles terminales qu'il rapproche lui est indifférente ; il fait rimer une brève avec une longue, en sorte que tout se réduit à une assonance assez vague. On trouve côte à côte *disgrâce* et *terrasse* (*Ph.* l. VII, p. 243) ; *Mânes* et *profanes* (*Ph.* l. VIII, p. 283 ; l. X, p. 336) ; *grâces* et *traces* (*Sur la maladie et sur la guérison de Mgr le Cardinal*) ; *âge* et *hommage* (*Ph.* l. X, p. 342) ; *pôle* et *frivole* (*Ph.* l. X, p. 337) ; *lasse* et *masse* (*Ph.* l. II, p. 45) ; *misérable* et *sable* (*Entr.* I, 4). On s'explique le rapprochement de *Métellus* et de *superflus* (*Ph.* l. III, p. 78) ; mais on admet plus difficilement celui d'*abysmer* et de *mer* (*Ph.* l. III, p. 97) ; d'*animer* et de *mer* (*Ph.* l. III, p. 87) ; de *combattre* et de *Cléopâtre* (*Ph.* l. X,

p. 339, 348). Il est vrai que certaines irrégularités ne sont qu'apparentes et s'expliquent par la prononciation usitée à cette époque ; dans la *Pharsale*, *indiscrète* rime avec *droite* (*Ph.* l. III, p. 97), *paroistre* avec *maistre* (*Ph.* VI, p. 191) ; *connoître* avec *maistre* (1) (*Eloges*. Sur l'heureux repos). Mais le rapprochement de *cris* et de *fils* (*E. S.* 1 ; I, 1) est assez difficile à justifier.

Il ne faudrait pas juger Brébeuf sur ces exemples ; on peut en conclure qu'il n'apprécie pas la rime à très haut prix ; mais ces négligences lui sont communes avec tous ses contemporains. Il rédigeait d'ailleurs assez hâtivement, et son imagination ardente souffrait avec peine cette contrainte. Il est un point cependant où il montre quelque scrupule ; il se permet rarement de faire rimer le simple avec le composé. Au reste, il faut, pour être juste, tenir compte de la date où ses divers poèmes ont été écrits ; c'est dans la *Pharsale*, son premier ouvrage important, que se trouvent le plus de rimes défectueuses ; ces imperfections deviennent plus rares dans les *Eloges poétiques* et même dans les *Entretiens solitaires*, œuvre sincère et forte d'un poète malade, qui fait assez bon marché de l'éloquence du style, et s'excuse, dans sa préface, des fautes qu'il a laissé échapper. On peut conclure de là qu'il devenait, avec le temps, plus difficile à satisfaire et qu'il perfectionnait peu à peu sa versification, comme en général tous les procédés de son art. Il y a cependant un défaut qu'il a toujours gardé avec une sorte d'insouciance : c'est la répétition des mêmes rimes à des intervalles très rapprochés. Il semble même s'y complaire, comme s'il voyait dans ce dédain des petites choses la marque d'un esprit vraiment inspiré. Ce qui nous paraît assez original, c'est une combinaison de rimes, très fréquente chez lui, dont nous ne connaissons

(1) On trouve au chant X de la *Pharsale*, p. 337, l'orthographe *étrètes*. Ce mot rime avec *indiscretes*. C'est un archaïsme. C'est encore par la prononciation que s'explique la rime *s'effrayer*, *aboyer* (*Ph.* l. VI, p. 182).

pas d'autres exemples au XVIIe siècle, et que plusieurs de nos contemporains ont également employée. Brébeuf prend plaisir à rapprocher quatre rimes qui ont la même consonance, mais des désinences différentes, les unes masculines, les autres féminines. Cette vibration prolongée d'un même son produit sur l'oreille une impression particulière, celle d'un sentiment fort, constant et qui se répète avec une sorte d'uniformité.

... Et d'un trouble nouveau la fureur agitée
Devient plus insolente et plus précipitée,
Ainsi qu'aux jeux d'Elide un coursier indompté
Sent la voix qui l'anime et prend plus de fierté.
(*Ph.* l. I, p. 18.)

... J'ose pourtant me dire :
Tout ce qui n'est pas Dieu ne vaut point mes désirs,
Et si pour luy je ne soupire,
Rien n'est digne de mes soupirs.
(*Entr. sol.* 7 ; II, 1.)

On voit qu'il a su, à l'occasion, tirer de la rime des effets assez heureux, sans apporter à cette partie de sa tâche la prudence des classiques et l'art merveilleux des Romantiques.

Plus scrupuleux sur d'autres points, il se montre fort sensible à toutes les nuances de la mesure et du rythme. Il ne faut pas considérer comme des fautes quelques particularités qui sont dues à la prononciation habituelle de ses contemporains C'est ainsi qu'il compte toujours deux syllabes à certains mots en *ier*, dont la désinence est précédée de deux consonnes ; tous sont aujourd'hui trisyllabiques ; déjà Corneille, après Jodelle et Régnier, avait adopté pour ces mots notre scansion moderne ; Ménage et Segrais s'étaient déclarés pour cette réforme (1).

(1) *Œuvres de Corneille*. Ed. Marty-Laveaux, t. XI. *Versification. Mesure*, p. XCIV, XCV. L'éditeur cite Ménage, *Observations sur Malherbe*, II. 46-48, 1723, et *Observations sur la langue française*, 1re partie, p. 498-502.

Mais Brébeuf n'a pas suivi ces exemples et s'en est tenu à l'usage ancien. D'ailleurs, comme Corneille et d'autres auteurs de son temps, il lui arrive de réunir en une diphtongue les voyelles o-e de « poète » (1). On ne peut douter qu'il n'y ait encore là des traces d'archaïsme ; on n'en est pas trop étonné ; la province, où il a passé une grande partie de sa vie, était moins favorable aux nouveautés.

En revanche, on doit reconnaître chez lui un effort heureux pour varier la coupe de son vers ; il ne se contente pas de la césure médiane ; il y ajoute assez souvent une césure accessoire bien marquée :

... César à qui les dieux sembloient avoir promis
Le prompt abaissement de tous ses ennemis.
... Que le Ciel, trop cruel tout ensemble et trop doux,
De la vague et des vents eut calmé le courroux.
... Et son front recourbé d'une juste mesure,
De la lune croissante exprime la figure.
... Il semble qu'abaissant ses paupières lassées.
(*Ph.* l. III, p. 90, 93, 70.)

Le pilote, tout pâle, abandonnant la poupe
Sans écouter les cris de sa mourante troupe,
Se lance dans les flots, et chacun va chercher
Son salut ou sa perte avecque son nocher.
(*Ph.* l. I, p. 28.)

On serait tenté d'attribuer la variété des coupes, la libre allure des alexandrins à cette négligence, dont Brébeuf était coutumier et s'excusait fréquemment, si l'on ne retrouvait le même caractère dans ses pièces les plus soignées. Il y a là un dessein bien arrêté, dont il ne faut pas exagérer l'audace, car peu de poètes ont, au XVIIe siècle même, suivi dans

(1) Souvent il emploie le mot *chantre* qu'il trouve sans doute plus *noble*. — Citons cet exemple du mot poète disyllabique (*Po. div.* Epitaphe d'un méchant poète, p. 162) :

Il fut le méchant petit Poète
Mangé des vers avant sa mort.

leur rigueur les préceptes de Boileau sur l'hémistiche, mais qui ne laisse pas d'être significatif.

...Oui, Seigneur, à vous seul nous devons nous donner.
... Nostre esprit, occupé du commerce inutile.
... Ces astres, dont vos mains ont réglé la cadence.
(*Entr. sol.* Ed. de 1660 : 2, 27. — Ed. de 1671 : I, 2, 7.)

... Mais ces douceurs enfin trop longtemps rejetées.
Entr. sol. 10 ; II, 7.)

Les *Eloges poétiques*, dont la versification est assez correcte, offrent des exemples semblables.

... Quand chacun imputoit ces atteintes cruelles
Aux longs soins qu'il a pris d'estouffer nos querelles.
... Armez-vous donc, grands dieux, contre une téméraire.
(*El.* Sur la maladie et la guérison de Mgr le Cardinal.)

... Tes enfans, contre luy s'armer à force ouverte,
Et ce cœur invincible aux plus rudes travaux.
... La Discorde réduite à ne tenter plus rien.
(*Eloges.* Sur l'heureux repos.)

Il faut donc louer chez Brébeuf cette heureuse tentative ; il s'efforçait de donner au vers plus de souplesse et de vivacité.

Le mérite d'un poète lyrique se reconnaît surtout à la manière dont il use de la strophe ; cette forme où il jette sa pensée en reproduit les détails, et du même coup les ramène à l'unité, suit les contours d'une idée, d'un sentiment, et d'autre part les resserre et les précise ; l'ampleur du développement, la longueur inégale des vers, la diversité des accents ajoutent à ces sortes de phrases un élément mélodique. Brébeuf a montré dans l'emploi des strophes une science ingénieuse et un goût délicat.

De toutes les combinaisons qu'on trouve chez lui, la plus simple est la strophe de quatre vers à rimes croisées ; elle produit une impression de constance et de force qui devient facilement monotone ; l'alexandrin y alterne avec

un vers de six syllabes, comme chez Malherbe. Notre poète emploie ce rythme avec convenance, quand il exprime le trouble d'une pensée qui revient sans cesse sur elle-même et les angoisses d'une âme pécheresse. (*Entretiens solitaires*, liv. I, chap. VII.) Mais s'il en tire de beaux effets, il en multiplie l'usage sans grande raison. En substituant l'octosyllabe à ce vers, un peu court, il donne à la strophe plus de solidité.

Naistre dans la foiblesse, et vivre dans la peine,
Dans la disgrace ou dans l'effroy ;
Mourir dans la douleur, c'est la misère humaine,
Et c'en estoit assez pour moy.
(*Entr. sol.* 14 ; II, 6.)

Il est moins heureux quand il compose son quatrain de vers à rimes plates dont le troisième seul compte huit syllabes ; l'octosyllabe ne fait guère qu'arrêter l'essor des deux premiers alexandrins et que donner une apparence de légèreté à une idée grave.

Je suis confus, Seigneur, en songeant aux années
Que mon cœur insensé ne vous a pas données ;
Je me voy sans cesse en courroux
D'avoir osé tenir si longtemps contre vous.
(*Entr. sol.* 12 ; II, 2.)

Les strophes de six vers offrent des combinaisons variées, presque toutes habiles. Tantôt il termine par un vers de six syllabes un système de cinq alexandrins, et fait succéder à deux rimes masculines plates quatre rimes croisées, de façon que l'essor vigoureux du début s'affirme et se poursuit au moment même où le dernier vers, plus court, va en marquer le terme.

Gardons-nous bien, mon cœur, de régler nos desseins
Sur ce crédule espoir qu'inspirent les humains.
Eux qui ne sont que fraude ou ne sont qu'impuissance,
Leur parole est si vaine ou ses effets si bas,

Que mesme c'est souvent trahir notre espérance
De ne la trahir pas !
(*Entr. sol.* 2 ; I, 2.)

Tantôt la strophe est composée uniquement d'alexandrins ; elle n'en est que plus majestueuse ; mais le croisement des rimes, dans les quatre derniers vers, contribue à y introduire quelque variété ; l'allure de la phrase semble plus rapide.

Sans estre convaincu de mon aveuglement,
Aveugle criminel, je tombe à tout moment.
Abject, je veux encor me cacher ma bassesse ;
Tout hideux, tout difforme et tout défiguré,
Abattu sous mon poids, accablé de foiblesse,
Je suis moins que ce rien dont vous m'avez tiré.
(*Entr. sol.* 15 ; II, 5.)

Le dessin de cette strophe est parfois légèrement modifié. Les rimes des deux premiers vers sont féminines ; le quatrain commence et finit sur une rime masculine, fortement accentuée, tandis que l'avant-dernier vers, plus court, semble marquer une pause pour un élan nouveau.

Tu vois, tu vois, mon âme, en quels malheurs se plonge
L'homme qui se dévoue aux appas du mensonge,
Qui des grâces du ciel s'est rendu le vainqueur ;
Dieu récompense en Dieu, mais il punit de même,
Et sa douceur extrême
Laisse agir quelquefois son extrême rigueur.
(*Entr. sol.* 10 ; II, 7.)

Mais il imagine une disposition plus heureuse encore ; aux deux rimes féminines du début s'enchaîne étroitement un quatrain dont le dernier distique est formé d'octosyllabes. On ne saurait trop admirer la mélancolie de ce rythme, l'écho sourd et monotone des derniers vers, l'impression de lassitude qui se dégage de l'ensemble (1).

(1) *Po. div.*, p. 274.

L'importun souvenir de ses fautes passées
Agite son esprit sans régler ses pensées.
Il voit ses maux présens sans détourner ses pas,
Il sçait de quels malheurs l'avenir le menace,
Et la frayeur le glace,
Et ne le change pas.

(*Entr. sol.* 9; II, 4.)

Brébeuf a des systèmes plus complexes. Un des meilleurs comprend huit vers à rimes croisées. le premier et les deux derniers de huit syllabes, les autres de douze. Cette strophe est harmonieuse et convient aux pieuses effusions de son âme. Il semble que la pensée s'élève progressivement; l'octosyllabe mesure le premier élan, tandis que les larges alexandrins marquent la plénitude du sentiment et que le distique final exprime le retour de l'âme sur son propre néant.

Sans vous, hélas ! que puis-je attendre ?
Partout avecque moy, je me trouve commis.
Si de moy vos bontez n'ont soin de me défendre,
Je suis le plus cruel de tous mes ennemis ;
Que je goûte la joie ou sente la tristesse,
Que j'écoute en moy-mesme ou l'espoir ou l'effroy,
Seigneur, je ne suis que foiblesse,
Quand vous m'abandonnez à moy.

(*Entr. sol.* 7 ; II, 1.)

Il construit avec art les strophes les plus étendues. Cependant il a fait une étrange faute, quand il a choisi, pour chanter le mariage du roi, le vers de sept syllabes ; ce rythme convenait plutôt au genre burlesque ou à la poésie légère ; il en use avec succès dans son « Ode contre une inconstante », qui est un assez agréable badinage; mais le contraste est fâcheux, dans l'épithalame, entre la gravité des idées et la frêle légèreté de la phrase ; ces couplets de dix vers, d'une allure sautillante, manquent d'expression (1).

(1) *Éloges poetiques*, Ode sur le Mariage du Roi.

Il a d'ailleurs montré plus d'adresse, quand il a employé le même système dans les *Entretiens solitaires* ; cette fois, il adopte l'octosyllabe et change la disposition des rimes dans les deux quatrains, qui commencent et terminent la strophe, de façon que les consonances masculines l'emportent sur les autres (1).

Mais la plus belle de ses strophes, pour l'harmonie du rythme et la correspondance exacte du fond et de la forme, nous paraît être celle où deux quatrains de vers alexandrins, le premier à rimes croisées, le second à rimes masculines embrassantes, sont suivis d'un vers de huit syllabes qui leur sert de clausule. Les grands vers impriment à l'ensemble un caractère majestueux ; d'autre part, les deux octosyllabes précisent la pensée contenue dans les phrases qui les précèdent, en même temps qu'ils se rattachent à la fin de la strophe par la rime et la disposition des mots. Cette variété de la mesure a d'ailleurs l'avantage de bien s'accorder avec les deux sentiments dont le poète est rempli, le trouble de l'âme et le besoin d'adorer Dieu.

Ouy, Seigneur, je sens bien que vos bontez propices
Vont bientost m'arracher à ma stupidité,
Et que hors des malheurs où m'ont plongé mes vices,
Je pourray me résoudre à ma félicité.
Autant que mes sens indociles
Aux lois de mes tyrans se sont rendus faciles,
Autant à vos désirs je veux les tenir prompts,
Je veux que tout en moy parle de vos louanges,
Et devenir ainsi l'allégresse des anges
Et le désespoir des démons.

(*Entr. sol.* 1 ; I, 1. Prière à Nostre Seigneur pour lui demander le pardon des fautes commises.)

(1) Dans l'ode contre une inconstante (*Poésies diverses*) et dans l'ode sur e Mariage du Roi (*Eloges poétiques*), la disposition des rimes est la suivante : fm fm f' f' m' f'' f'' m'. Le poème des *Entretiens solitaires* : « Que la Vertu est facile à tout le monde », offre ce dessin plus solide et plus grave : fmmf m'm' f'' m'' f'' m''.

Nous avons comme une réduction de ce système dans la strophe de huit vers, composée de deux quatrains, l'un à rimes croisées, l'autre à rimes féminines embrassantes. L'impression ainsi produite est imparfaite et mélangée ; le petit vers survient trop tôt et arrête brusquement l'élan de la phrase, tandis que le dernier quatrain tombe avec trop de douceur sur une consonance féminine. De même on peut trouver qu'il a été peu habile, en imaginant d'augmenter dans la strophe de dix vers le nombre des octosyllabes. Il n'a réussi dans son ode « Des grandeurs de la sainte Vierge » qu'à morceler la phrase lyrique au point de briser presque complètement le rythme (1).

On ne saurait contester le talent de Brébeuf, trop méconnu jusqu'ici. Ce n'est pas qu'il évite toujours les fautes. C'est ainsi que le vers de huit ou dix syllabes, mêlé aux alexandrins, ne s'accorde pas toujours parfaitement avec la marche des idées. Il tombe dans un défaut plus général : il ne cherche pas assez à varier les coupes de la phrase lyrique ; si la strophe doit offrir, dans son unité même, une certaine variété, un ensemble de strophes ne saurait sans inconvénient reproduire le même mouvement, des divisions et des intervalles identiques. De là, dans les *Entretiens solitaires*, une certaine impression d'uniformité, produite par la constance des rapports qu'il établit entre les divers éléments. Dans la strophe de dix vers, il ménage une pause après le quatrain initial, et semble éviter volontairement une autre coupe ; de même la strophe de six vers forme toujours deux tercets. Son lyrisme ne manque ni de grandeur, ni de noblesse ; mais il n'est pas exempt de monotonie.

Quoi qu'il en soit, il montre en cette matière un art véritable ; il se rapproche de nos meilleurs poètes lyriques par l'importance qu'il attribue à la forme et aux combi-

(1) *Entr. sol.* 26 ; IV, 7.

naisons rythmiques. Il a été moins heureux dans un genre de poésie où il pouvait cependant déployer les mêmes qualités : le sonnet. Nous savons, par une anecdote de sa vie, qu'il était impitoyable pour les sonnets médiocres ; et cependant ceux qu'il a écrits, peu nombreux du reste, sont inférieurs à ses autres productions ; il paraît gêné par le cadre étroit où il est contraint de s'enfermer ; les tournures lourdes et prosaïques, les développements artificiels, parasites, si l'on peut dire, y abondent. « L'Epitaphe d'une dame vertueuse », fort supérieure aux sonnets qu'il a composés sur la mort de M. de Pomponne et en l'honneur du président de Lamoignon (1), n'est sans doute qu'une imitation de la célèbre pièce de Corneille. Quant au sonnet sur Mme de Bellefonds, il manque d'éclat, bien que le poète y exprime avec éloquence des sentiments sincères.

En revanche, nul n'a manié le vers libre avec plus d'aisance et de grâce que Brébeuf. Les *Poésies diverses* sont remarquables par la variété du rythme, qu'il soumet sans effort aux caprices de son imagination. Le dessin des stances amoureuses change suivant sa fantaisie. On trouve souvent dans ces petites pièces un agréable mélange de l'octosyllabe et de l'alexandrin ; Brébeuf emploie fréquemment une strophe d'allure élégante et légère, composée de cinq vers, à rimes plates et croisées diversement ordonnées, et qui rend à merveille les idées recherchées, les sentiments frivoles de la société précieuse.

A bien prendre votre langage,
Vous rendre un éternel hommage,
C'est moins vous obliger que ce n'est vous trahir.
Vous aimer constamment, c'est vous faire un outrage.
Mais quel moyen de vous haïr (1) ?
(*Po. div.* Pour Cléandre à Philis, p. 291.)

(1) Ces deux sonnets se trouvent dans les *Eloges poétiques*.

En dépit de la variété du ton et des sentiments, ses vers offrent presque toujours une égale ampleur, une contexture solide et même un peu compacte, enfin un rythme marqué avec force, grâce à l'intensité de l'accent, à la régularité des coupes, à la proportion exacte des divers éléments, à la plénitude des sons. C'est le « nombre », en un mot, qui caractérise la poésie de Brébeuf. On est frappé de la convenance qu'il y a entre cette forme et la pensée ardente, noble, souvent tendue, qu'elle dégage et qu'elle interprète. Cependant son art n'est pas tout spontané. Il n'ignore pas les procédés de la rhétorique, ni les ornements du langage, ni les développements réguliers propres au XVIIe siècle tout entier ; ce sont là des traits empruntés aux auteurs latins, des fruits de cette culture classique dont les esprits portaient alors l'empreinte. Si Brébeuf se rapproche de nous par l'éclat de son imagination, il n'a pas les heureuses audaces de nos Romantiques et de nos Parnassiens. Longtemps le langage de nos poètes n'a pas sensiblement différé d'une prose éloquente ; on lui réservait l'usage de certains mots, la passion l'animait souvent, mais il était avant tout scrupuleux et logique ; la phrase ne renfermait point dans ses étroites limites ce monde de sensations et de sentiments que nos contemporains y laissent voir. Cependant, malgré ses négligences et ses faiblesses, l'art de Brébeuf témoigne d'une remarquable originalité.

CONCLUSION

Telle est l'œuvre de Brébeuf, tels sont les procédés de son art. Il ne nous reste plus qu'à rassembler les divers traits de sa physionomie et à lui assigner le rang qui lui convient parmi nos auteurs du XVII[e] siècle, en tenant compte du temps où il a vécu, des influences qu'il a subies, et des éloges ou des critiques que ses contemporains lui ont adressés.

Ce qu'on remarque tout d'abord en lui, c'est la souplesse de son talent ; il aborde les sujets les plus différents. Répandu dans la société précieuse, il écrit de petits vers ; puis c'est en humaniste, avec les sentiments d'un admirateur sincère et délicat de la culture classique, qu'il traduit la *Pharsale*. Enfin il cède aux mouvements de son esprit ardent et impétueux qui l'appelle aux grands sujets. Il songe un instant à composer une épopée nationale qui l'eût sans aucun doute élevé au-dessus des Chapelain et des Scudéry. Mais les circonstances, la nécessité où il se trouvait réduit de solliciter le faveur du roi et du Cardinal l'ont engagé à écrire ses *Eloges* ; il a célébré, non sans grandeur, les victoires de la France et la gloire naissante du jeune roi, transformant un genre que ses contemporains gâtaient le plus souvent par la bassesse de leurs louanges, la banalité des idées, la platitude ou les faux ornements du style. On est surpris de voir se développer en tous sens son ardente imagination, parmi les tristesses d'une vie pauvre

et les assauts réitérés de la maladie. Subissant toutes ces épreuves avec une résignation peut-être trop timide, il trouva du moins un soulagement dans la prière, et c'est à cette double source de la souffrance et de la piété qu'il puisa l'inspiration de ses *Entretiens solitaires* ; ce poème remarquable par la force et la sincérité des sentiments est, croyons-nous, malgré ses faiblesses, l'œuvre la plus vraiment lyrique du XVII[e] siècle. A la même époque, il écrivait avec autant d éloquence que d'érudition un traité de théologie qui aurait dû lui assurer une place honorable parmi les polémistes. Il semblait donc que l'auteur, recherchant désormais les hautes conceptions, fût sur le point de s'ouvrir une voie nouvelle, quand il mourut.

Quelle variété ne trouve-t-on pas dans ses ouvrages ! Son talent offre les aspects les plus divers. Il a de l'esprit, et du plus fin. Pour s'en convaincre, il suffit de lire au hasard quelques-unes de ses *Poésies diverses*. Descriptions malicieuses des vices et des ridicules contemporains dans des épigrammes légères, où parfois la gauloiserie apparaît sous le voile de la préciosité ; analyse subtile des sentiments les plus délicats, dans des pièces galantes que d'habiles oppositions de mots et d'idées animent d'un vif éclat ; tous ces traits réunis forment ce qu'on appelait alors l'esprit, mélange d'ingénieuse galanterie, de grâce aimable et de fine raison. En dépit de sa préciosité, il ne méconnaît pas l'agrément d'un genre tout opposé, mais qui pourtant peut se développer à côté d'elle, puisqu'il repose aussi sur le goût du contraste : le burlesque, où la grandeur n'est plus que bassesse, trivialité, bouffonnerie. Ici Brébeuf tient son rang tout près de Scarron.

Si notre poète ne s'était distingué de Cotin ou de Loret que par le mérite supérieur de son esprit, il fût resté poète de ruelle ; c'est par son imagination qu'il se distingue même dans ses poésies les plus frivoles. Mais sa nature le portait aux idées grandes et élevées, bien que les circons-

tances l'en aient souvent détourné. Il a conscience des difficultés que l'art oppose aux efforts de ses adeptes, et de la hauteur des sommets où les esprits vigoureux seuls peuvent parvenir. Auteur de poèmes burlesques, il repousse dans une de ses lettres « le burlesque qui défigure les plus beaux visages et qui des beautés les plus achevées ne fait que des peintures difformes » (1). Auteur de madrigaux, de stances et d'élégies, il raille la vanité de la poésie mondaine et les galanteries banales de ces petites pièces, sans peut-être s'aviser qu'il condamne ainsi une partie de son œuvre. Du reste, s'il a été « de ces malheureux rimeurs qui prennent les inspirations de Cupidon pour des faveurs du Parnasse et... se laissent flater à cette douce tromperie », on ne pouvait le confondre avec ce clerc de procureur « qui faisait une déesse de la fille d'un pâtissier », et dont il trace à un de ses amis un plaisant portrait (2). Dans les poèmes les plus conformes à son talent, la *Pharsale*, les *Eloges* ou les *Entretiens solitaires*, l'ardeur qui anime son vers n'est pas seulement un caractère extérieur du style : il la tire de son propre fonds ; c'est pour cela que cet air de grandeur et cette emphase persistent à peu près partout. Si l'auteur des *Eloges*, pour orner sa matière, recourt plus d'une fois aux prestiges de la rhétorique, les *Entretiens solitaires* ne sont inspirés à Brébeuf que par ses sentiments et ses croyances ; c'est vers Dieu seul que se porte l'élan de sa pensée. Son inspiration n'est donc jamais vulgaire. Il ne lui a manqué que le soin scrupuleux des Classiques : il n'a pas su modérer son imagination par la raison, éviter les négligences et les faiblesses de style.

Quel est le degré de son originalité ? Ne doit-il qu'à lui-même ses qualités et ses défauts, ou bien faut-il en attribuer une partie à des influences extérieures ? C'est une question difficile à résoudre, comme toutes celles où l'on essaie d'i-

(1) *Œuvres diverses. Corresp.*, t. I, l. 58

(2) *Id.* t. I, l. 50.

soler deux éléments indissolubles, sinon à l'origine, du moins en réalité : les dispositions naturelles et acquises d'un artiste ou d'une nation. On éprouve le même embarras à expliquer la genèse du talent individuel qu'à préciser les origines de la Renaissance ou du Romantisme ; car si l'âme complète et enrichit sa substance d'acquisitions nouvelles qu'elle emprunte au dehors, elle a le pouvoir de s'assimiler ce qui lui était primitivement étranger, elle ne laisse pénétrer en elle aucune idée, aucun sentiment, aucune forme qu'elle ne modifie ; il est vrai que cette faculté est plus ou moins développée suivant les individus. Malgré le caractère différent de ses ouvrages, l'art de Brébeuf paraît très personnel : ce ton brillant et emphatique correspond à certaines tendances de sa nature ; cependant ce goût, tout spontané qu'il est chez lui, a pu être entretenu par l'esprit contemporain ; on aimait alors la pompe, la majesté, la force et l'éclat du style. Chapelain, dont le défaut capital est plutôt la platitude et le prosaïsme, se plaint dans la « Préface » de la *Pucelle*, du public, « qui n'est pas sensible aux véritables beautés » et qui trouve un plaisir très vif à « l'ingéniosité affectée et immodérée de Lucain ». Le poème de Scudéry offre cette même emphase, mais avec plus de noblesse et moins de reflets. Dans la plupart des genres cultivés à cette époque, roman, épopée, tragédie, on retrouve un trait commun, la recherche de la grandeur, ce qu'un de nos critiques contemporains appelle spirituellement la « manie de la grandeur (1) ». Mais elle offre toute sorte de variétés et de degrés ; Balzac, Gomberville, La Calprenède, Scudéry, Corneille, fournissent toutes les formes intermédiaires entre le sublime « qui provient de la grandeur de la pensée et de la noblesse du sentiment, ou de la magnificence des paroles, ou du tour harmonieux, vif et

(1) M. Lemaître, dans : *Impressions de théâtre*, 8e série, 11 juin 1893. Paris, Lecène-Oudin. 1895.

animé de l'expression (1) », et d'autre part l'enflure qui naît de l'emploi de procédés artificiels, mais qui ne produit pas toujours une impression de froideur, comme Boileau affectait de le croire.

Brébeuf ne tombe pas dans les exagérations, communes à La Calprenède et à Scudéry ; il n'épargne pas les extravagantes fantaisies de ces auteurs et de leur école ; il faut lire la page ironique où il analyse une tragédie écrite par un poète de ce groupe : « La complaisance m'obligea dernièrement de voir cet ouvrage tout entier... Je me trouvay au milieu d'un grand nombre d'assassins, parmy le sang et le carnage, et eus le déplaisir de voir toujours la vertu persécutée et d'assister au supplice de quatre innocens. Il y avait dans ce poème des personnages de si différente nature que je n'aurois jamais pensé qu'ils eussent pu faire connaissance en un même jour et avoir quelque chose à démêler ensemble. Les Furies s'y étoient rendues à point nommé, tous les démons étoient déchaînés ce jour-là pour venir épouvanter les hommes Enfin c'est une pièce parfaitement belle, s'il ne faut que de l'horreur pour rendre un ouvrage fort accomply (2). » Brébeuf peut fort bien reprocher à Scudéry de n'être pas « si bon autheur » que « bon capitaine », et ajouter avec une certaine malignité, en reprenant des métaphores chères à l'auteur, « que son bras imite plus heureusement nos anciens guerriers que sa plume nos nou-

(1) Définition de Boileau d'après Saint-Marc. *Additions a la préface* du *Traité du sublime*. Cf. le chapitre VI de cette traduction de Longin. — *Œuvres de Boileau*. Amsterdam, 1775, t. IV.

(2) *Œuvres diverses. Corresp.*, t. I, l. 61. Nous ne savons à quelle tragédie Brébeuf fait allusion Il dit, dans la même lettre, qu'on imprime cette œuvre du sieur.. (ce nom, comme tant d'autres, a été effacé par l'éditeur). Nous avons feuilleté avec soin l'ouvrage des frères Parfaict (*Hist. du théâtre français*) et aucune de leurs analyses ne convient au poème signalé par Brébeuf Deux tragédies seulement offrent des épisodes et des circonstances particulières auxquels puissent s'appliquer les indications de notre auteur. Ce sont : « *Rosemonde*, tragédie de M. Baro » (t. VII, p. 225), représentée en 1649, et *Jeanne de Naples*, tragédie de M. Magnon (t. VIII, p. 108), qui est de l'année 1654. Ce sont bien des drames sombres, d'une

veaux écrivains » (1), car il n'appartient pas à cette école. Il doit beaucoup à la rhétorique de Balzac, mais c'est surtout à Corneille qu'il se rattache, car il recherche moins les ornements que les grandes et nobles idées, et il y a moins d'enflure que d'ardeur emphatique dans son style. C'est du grand poète dramatique qu'il se rapproche le plus, sans toutefois unir au même degré que lui la sobriété vigoureuse du trait et la grandeur de la pensée. Mais il a pu subir l'influence plus générale de l'esprit public, que Corneille avait d'ailleurs dirigé et formé, après s'être réglé sur lui. Les âmes sont alors emportées par un souffle de passion qui les soutient et les élève ; c'est même cet enthousiasme, cet élan du cœur qui explique en grande partie les qualités, les défauts, les fautes des hommes de ce temps. Tous les auteurs sont doués d'une vive imagination, à laquelle se mêlent la subtilité de l'esprit et l'abus d'une énergie qu'ils ne savent pas modérer ; c'est le goût qui leur manque, et surtout la raison, trop vantée par Boileau, et fort capable, elle aussi, de produire certains défauts, la banalité des conceptions, le

effroyable et naïve cruauté. Dans *Rosemonde*, l'héroïne qui porte ce nom a épousé malgré elle son vainqueur Albouyn, roi des Lombards ; celui-ci est assassiné au 4ᵉ acte par Ermige, qui a été le fiancé de Rosemonde. Ermige devient l'époux de la reine ; accablé de remords, il mène une triste vie. Il tue un de ses rivaux, Pérédée, qui avait déjà préparé à son intention un breuvage empoisonné; par une impardonnable sottise, Rosemonde fait boire à son mari ce poison, qu'elle prend pour un remède. Cette légèreté vraiment bizarre cause la mort d'Ermige, de la reine et de sa suivante, qui ne saurait en effet vivre parmi tous ces cadavres. — La beauté de Jeanne de Naples fait son malheur ; on l'accuse d'avoir fait assassiner son mari ; le roi de Hongrie intervient pour venger son frère et, avec une rare précipitation, condamne la reine à être étouffée. La Catanoise, confidente de Jeanne, mise à mort par le peuple, dénonce son fils le sénéchal qui est le vrai coupable. Le roi de Hongrie, très fâché de sa maladresse, se retire en toute hâte.

(1) *Œuvres diverses*, t. I, l. 61. Il nous semble bien que le trait est lancé contre Scudéry. V. la préface célèbre de *Lygdamon et Lydias ou la Ressemblance* (citée par M. Deschanel, *le Romantisme des classiques. Corneille*, t. I, p. 139). « Ne me croyant que soldat, je me suis encore trouvé poète... J'ai passé plus d'années parmy les armes que d'heures dans mon cabinet, et j'ai usé beaucoup plus de mèches en arquebuses qu'en chandelles. »

respect exagéré des règles et des formes consacrées par les maîtres, la sèche correction du style. Il n'est pas douteux que Brébeuf ait, à son insu même, tiré du milieu où il vécut certains traits conformes à ses dispositions naturelles.

Chez lui comme chez la plupart de ses contemporains, l'influence des lettres classiques et des grands maîtres de l'antiquité reste intacte. Sans doute on cherche alors et on apprécie dans les chefs-d'œuvre de l'ancienne Rome les caractères qui répondent le mieux au goût du temps ; comme les artistes qui vont étudier dans la poussière de la campagne romaine les statues antiques, les écrivains admirent chez les Anciens les qualités qu'ils estiment le plus dans les productions modernes : l'esprit, la subtilité, l'emphase et l'éclat du style, surtout la noblesse et la grandeur. Aussi Sénèque et Lucain jouissent-ils d'une grande faveur dans la première moitié du XVIIe siècle ; mais les préférences littéraires sont naturellement variables ; quelques années plus tard, Boileau condamnera, avec les auteurs qui ont précédé les vrais classiques, ceux des Anciens chez lesquels il a observé les mêmes imperfections. Comme Corneille, Brébeuf doit beaucoup à Sénèque et au poète de la *Pharsale*. Rien de plus latin, d'ailleurs, que la forme dont il revêt sa pensée, cette pompe, cette noblesse soutenue du style, le ton sentencieux de la phrase, l'usage de la période.

S'il emprunte à la langue du XVIe siècle quelques mots et quelques expressions, s'il doit peut-être à la Pléiade ce choix de termes, spéciaux à certains arts et à certains métiers, Brébeuf n'imite que d'assez loin Malherbe (1). Comme

(1) On peut comparer les passages suivants : Malherbe, ps. 145 : « N'espérons plus, mon âme, aux promesses du monde », et Brébeuf, *E. S.* 27 ; I, 7 : « Qu'espérons-nous, mon âme, en nous donnant en proie aux faux biens d'icy bas ? » — De même le cadre et quelques détails du Panégyrique de la Paix pourraient bien être empruntés à l' « Ode pour la Reine Mère du Roi » : « Si quelque avorton de l'envie ». — Enfin la comparaison des troubles civils avec les tempêtes, fréquente dans les *Eloges poétiques*, était chère à Malherbe, qui l'emploie surtout dans les odes où il célèbre le triomphe de la royauté.

ses contemporains, il subit l'influence indirecte de l'illustre Normand, dont la gloire toute récente avait dû le frapper ; c'est de la lecture de ses poèmes que notre auteur a tiré ce goût de la composition régulière et des développements bien suivis. On trouve même dans les *Entretiens solitaires* plus d'un tour, plus d'une strophe qui apparaît comme une réminiscence de Malherbe. Mais ils se distinguent profondément l'un de l'autre par les traits généraux de leur talent. Combien de défauts blâmés par ce rude législateur du Parnasse, que Brébeuf et les écrivains de ce temps reprennent et cultivent avec amour ! Il avait rejeté la fausse élégance aussi bien que la trivialité, l'affectation dans les sentiments et dans les idées, loué la précision comme la principale qualité du style, et marqué une grande défiance à l'égard de l'imagination ; or, pendant les cinquante premières années du XVII[e] siècle, tous les écrivains semblèrent avoir négligé ses exemples et ses maximes ; cependant ils gardèrent de lui cette recherche de la grandeur qui le caractérise, la plupart de ses procédés artistiques et presque toutes ses règles de versification et de grammaire.

Les littératures espagnole et italienne ont pu exercer quelque action sur Brébeuf et nourrir l'ardeur de son esprit. S'il n'a mentionné aucun ouvrage étranger dans sa *Correspondance*, nous savons par du Hamel qu'il avait acquis des notions assez exactes de l'italien et de l'espagnol pour écrire dans l'une et l'autre langues des morceaux de prose ou de vers (1). Il n'ignorait sans doute pas les chefs-d'œuvre du drame et du roman espagnols, les lyriques, les auteurs d'élégies et d'églogues italiens ; sa piété le rendait plus capable qu'aucun autre d'apprécier le génie de sainte Thérèse et de Luis de Léon ; nous avons signalé dans les *Entretiens solitaires* des pensées, des strophes même, que ce dernier a pu inspirer ; la sombre ardeur du grand

(1) Du Hamel, *Dissertation*.

poète espagnol paraît avoir touché Brébeuf plus profondément que le mysticisme plus calme et plus pur du *Traité du Château* ou du *Livre des Fondations.*

D'autres influences s'exercèrent sur son esprit d'une façon intermittente. Il doit beaucoup à Scarron, un peu moins à Régnier (1), mais tous deux ont pu contribuer à enrichir son vocabulaire burlesque. Il a retiré de la fréquentation assidue des salons et de ses relations avec l'abbé de Pure, Cotin, Gomberville, cette préciosité dont on aurait tort de trop médire, puisqu'elle suppose deux qualités charmantes, l'esprit et la grâce ; la grâce, chez les Précieux, se confond presque toujours avec l'afféterie, mais l'esprit, même quand il multiplie sans mesure les traits, les *concettis*, atteste encore la finesse et la souplesse de l'imagination, et la faculté de saisir les analogies les plus lointaines, les contrastes les plus subtils.

C'est là tout ce qu'on peut dire avec quelque exactitude des éléments qui ont contribué à former le talent de Brébeuf. Nous ne pensons pas qu'on doive expliquer par le lieu de sa naissance aucun trait de son caractère. Nous doutons qu'il faille attribuer à son origine normande la souplesse de son esprit, la force de son imagination, son humeur satirique. Remarquons seulement qu'il s'est souvenu dans les *Entretiens solitaires* des beaux vergers de son pays, et qu'il a parfois chanté comme Jean Le Houx les plaisirs de la table.

Tel qu'il est, il demeure original. Partout, sa personnalité s'affirme ; ses principaux ouvrages attestent, malgré les fautes de goût et les défaillances, une âme vigoureuse, ardente. Trouverait-on entre 1630 et 1660 beaucoup de poètes doués de qualités aussi brillantes ? On

(1) Ne se rappelle-t-il pas le début de la satire IV de Régnier, quand il écrit, *Entr. sol.* 13 ; I, 4 :

> Que sert de nous livrer à des peines extrêmes
> Pour un *bruit* qui ne change et ne met rien en nous ?

estime Saint-Amant et l'on a raison ; mais à côté de pièces remarquables par la vérité du sentiment, la sincérité de l'émotion ou simplement la verve puissante, combien d'autres que nulle marque particulière ne distingue ? Brébeuf est supérieur par bien des côtés à ses contemporains, si l'on excepte Pierre et peut-être Thomas Corneille. Comme poète mondain, à qui le céderait-il ? S'il n'a pas la grâce de Maleville, l'élégance spirituelle de Voiture, il y supplée par la fantaisie. Poète burlesque, il a moins de délicatesse, mais souvent plus de verve comique que Scarron ; nous osons dire qu'il égale son maître dans le VIIe livre de l'*Enéide enjouée*. Dans la foule des panégyristes qui ont chanté la gloire du roi, des ministres et des grands, il est au premier rang, après Malherbe et Corneille. Il y a loin des paraphrases de psaumes, si communes alors, à ces *Entretiens solitaires* où il inaugurait, à son insu même, le véritable lyrisme, et dont tout le mérite consiste dans l'expression de sentiments personnels, la sincérité et l'élévation de la pensée. On peut estimer sa paraphrase de la *Pharsale*, le premier en date de ses ouvrages sérieux, où il montre à la fois l'érudition d'un humaniste et l'inspiration d'un poète épique, les qualités que le XVIIe siècle demandait au traducteur, et celles qu'il devait à sa nature. Comparé à ceux de ses contemporains qui écrivirent des épopées, il égale les uns, il surpasse les autres. On peut le mettre sans conteste au-dessus de Scudéry, dont l'imagination vague et molle, les descriptions surchargées de traits mal précisés, le style souvent prosaïque et plein de fadeurs italiennes, communiquent à son poème l'aspect et la couleur d'un roman ; quant à Chapelain, il appartient à une école toute différente ; précurseur des classiques, il fait grand cas des règles, juge leur pouvoir supérieur au génie même de l'artiste et cherche partout la clarté et l'exactitude, fuyant l'affectation de Lucain ; mais il ne réussit qu'à écrire des vers pénibles, entortillés et obscurs. Saint-

Amant, dont le *Moïse* est une sorte d'idylle familière, s'est trouvé, dans cette tentative, inférieur à lui-même, et ne révèle ses qualités ordinaires que dans certains épisodes où son gracieux réalisme peut s'épanouir à l'aise. La *Pharsale* de Brébeuf nous paraît, dans son ensemble et malgré ses défauts, supérieure à ces poèmes. Seuls, Desmarets de Saint-Sorlin et le P. Lemoyne surpassent peut-être, en ce genre, notre auteur; malgré ses extravagances, le premier montre un talent remarquable, il réussit souvent à atteindre cet idéal « de haute majesté », de « force et de politesse », qu'il déclare poursuivre ; un souffle épique traverse son poème de *Clovis*, qu'animent tout ensemble une ardeur mystique et l'amour des traditions et des gloires nationales. L'autre, grâce à son imagination brillante et souvent large, à son style souple et lumineux, occuperait une place honorable dans notre littérature, si une phraséologie vide et sonore et d'étranges fautes de goût ne gâtaient ses meilleures conceptions.

Brébeuf a sur presque tous ses contemporains un double avantage : la variété de son talent qu'il a exercé en des genres si divers, et cette vigueur de l'esprit et de l'imagination qui s'exprime facilement par l'emphase. L'emphase est sans doute un défaut, car elle exagère les proportions et fausse les rapports qui composent toute œuvre d'art; mais ce défaut n'est pas commun; il trouve sa source dans un élan de l'âme. Si cette ardeur n'apparaît que par intervalles, si d'ailleurs elle ne sait pas se modérer, il se produit bientôt une sorte de désaccord entre l'idée et l'expression ; on dirait que la phrase s'enfle, et, débordant la pensée, perd tout contact avec elle : tel un vêtement trop large dont les plis flottent lourdement.

Notre poète appartient à cette génération, trop méconnue, qui jette un si vif éclat dans la première moitié du XVII[e] siècle, et que l'école classique a si promptement

*

éclipsée. Il en est même, par la date de sa mort, le dernier représentant. Une sorte de romantisme, moins audacieux, moins jeune que celui du XVIIe siècle, règne alors en France ; il y manque un sentiment profond de la nature et l'influence de l'Angleterre ou de l'Allemagne ; mais l'héroïsme des idées et la magnificence du style, le goût de la préciosité et du burlesque s'unissent dans des proportions diverses suivant les auteurs, pour produire des œuvres d'un caractère plus varié, moins régulier que celles des classiques ; il y faut d'autant moins chercher une certaine unité d'impression que ces écrivains sont indépendants et ne se rattachent à aucune école. Le seul trait qui leur soit commun, c'est la préférence qu'ils accordent à l'imagination sur la raison (1). Mais une réaction se prépare déjà avec Chapelain, Segrais et Quinault. La préface de la *Pucelle* est un véritable manifeste ; nous y trouvons, avec un exposé précis des doctrines de Chapelain, la preuve que ce mouvement commençait dès l'année 1656. Après avoir accusé le public de n'être pas « sensible aux véritables beautés », il arrive à cette conclusion sévère qui aurait dû lui obtenir le pardon de Boileau : « Comme il n'aime pas même les vrais ornemens s'ils ne sont sans nombre et sans mesure, qu'il n'est charmé de rien tant que de l'ingéniosité affectée et presque immodérée de Lucain et qu'il trouve presque insipides la sagesse et la magnificence de Virgile, j'ai pensé devoir faire en ce lieu ma déclaration que c'est avec connaissance de cause que je me suis résolu à marcher sur les traces de ce dernier, reconnu de tout temps pour le seul guide qui mène au Parnasse ; pour le seul poète qui conserve le jugement de sa fureur, et pour le seul peintre capable de bien imiter la nature. » Il déclare ensuite

(1) V. l'ouvrage de M. Lemonnier sur l'*Art français au temps de Richelieu et de Mazarin*, 1893, in-12. Les caractères de cette époque y sont dégagés avec une grande précision.

qu'il a recherché avant tout la clarté et la précision, qu'il a fui « les efforts d'imagination » (1).

C'est au nom des mêmes principes que Boileau instruisit et jugea le procès de Brébeuf ; soucieux avant tout de modifier le goût du public et d'assurer la victoire de la nouvelle école à laquelle il appartenait, Boileau condamna Brébeuf, comme il condamna tous ceux dont l'art était en désaccord avec sa poétique ; c'est la principale raison qui le guide dans ses appréciations ; elle explique mais ne justifie pas la vivacité de ses attaques, son injustice et ce manque de sens historique que Littré blâme si plaisamment chez le « régent du Parnasse » (2). Despréaux, avec son imagination si nette, si raisonnable, ne pouvait s'accommoder de la poésie de Scudéry, de Desmarets, de Brébeuf. C'est dans la huitième Epître qu'il s'élève contre ce dernier sur un ton à la fois vif et grave (3).

En tous lieux cependant la *Pharsale* approuvée,
Sans crainte de mes vers va la tête levée.

Quelque temps auparavant, dans son *Art poétique*, il critiquait deux vers célèbres du traducteur de la *Pharsale*, et condamnait du même coup cette orgueilleuse emphase et cet art dépourvu de simplicité. Plus tard, au chant V du *Lutrin* (4), dans le combat que se livrent chez Barbin les chanoines, parmi tous ces ouvrages qui deviennent des projectiles redoutables aux mains des champions, il n'a garde d'oublier Brébeuf; quand Marineau, blessé à l'épaule par la *Pharsale*, maudit cette œuvre « aux provinces si chère », le satirique ne semble-t-il pas indiquer par une ingénieuse figure que le poème a fait bien des victimes, blessant les cer-

(1) Voir la préface de la *Pucelle*, 1656, in-12.

(2) Littré, *Histoire de la Langue française*, t. I. De la poésie épique dans la société féodale.

(3, Cette épître est de 1675. *Œuvres de Boileau*, éd. Saint-Marc, t. II.

(4) Le Ve et le VIe chants du *Lutrin* ont été publiés en 1683, avec les épîtres VI, VII, VIII et IX. Note de Saint-Marc.

velles comme les poésies de Pinchêne « affadissaient le cœur » et comme le *Charlemagne* de Louis Le Laboureur endormait le public ? Il y avait quelque cruauté à confondre Brébeuf avec ces mauvais auteurs; mais Boileau ne pouvait lui pardonner son ardente imagination, cette profusion de traits brillants et de pompeuses sentences qui caractérisent son talent. Il explique assez longuement ses raisons dans cette lettre à Brossette du 9 octobre 1708, que nous avons déjà citée (1). Ici le critique vieilli se montre plus juste ; il a corrigé la rudesse de ses jugements. C'est beaucoup pour lui d'accorder à Brébeuf une certaine hauteur de pensée différente de l'enflure des rhéteurs. N'avait-il pas d'ailleurs écrit, au temps de sa querelle avec Perrault, ces vers où il laisse percer sous le blâme une certaine sympathie pour les qualités du poète?

Malgré son fatras obscur,
Souvent Brébœuf étincelle (2).

Mais il voyait plus volontiers chez l'auteur de la *Pharsale* les traits par lesquels il se distinguait des classiques; il retrouvait en lui les principales tendances de l'esprit français dans la première moitié du xviie siècle, celles-là même qu'il combattait : une ardeur trop peu réglée, l'emphase, la préciosité, le burlesque ; c'étaient là de graves défauts pour celui qui tempérait la fantaisie par la raison ou plutôt par le bon sens, et qui assignait comme but suprême à la poésie l'expression tout ensemble élégante et précise d'idées justes, vraies, puisées à une source unique, l'observation de la nature humaine. Brébeuf fut victime de cette réaction qui se produisit entre 1660 et 1670 contre les prosateurs et les poètes de l'âge précédent. Boileau fut à son égard

(1) *Correspondance entre Boileau-Despréaux et Brossette*, éd. Leverdet, 1858, p. 276.

(2) Boileau, éd. Saint-Marc, 1775, t. III, p. 174. Première strophe de la première *Ode de Pindare parodiée en burlesque à la louange de M. Perrault.*

rigoureux et injuste, mais Rapin passa toute mesure, quand il lui reprocha de « gâter la jeunesse », et ne reconnut chez lui qu' « un faux brillant plein d'affectation » (1).

Un petit libelle, écrit à l'occasion de la querelle des Anciens et des Modernes (2), nous montre Brébeuf sur le champ de bataille imaginaire où doit se décider la fortune des deux partis, aux bords du Permesse, sur le front des troupes, à droite de Corneille, de Voiture et de Malherbe ; il apporte aux Modernes un secours qui n'est point méprisable, car le plan qui accompagne le récit des opérations figure sous son nom un carré presque aussi étendu que celui de Corneille. Il jouit d'ailleurs d'une certaine considération auprès de ses plus illustres amis ; car, lorsque Chapelain, Scudéry et Saint-Amant se disputent le commandement suprême, c'est Brébeuf qui s'avance, impose silence et prend la parole au nom de Lucain (3). Il demande pour celui-ci l'emploi de généralissime et pour lui-même la suppléance dont il est bien digne, puisqu'il est l'image fidèle du grand poète. Cependant, malgré la déférence qu'on lui témoigne, Brébeuf n'obtient pas cet honneur. On reconnaît son mérite, mais on trouve que son talent n'est pas assez original et qu'on ne peut choisir un traducteur pour un poste aussi élevé (4). Il y a beaucoup de dignité dans la conduite du poète qui s'efface modestement et prie ses amis de reporter leurs suffrages sur Corneille, qui est élu généralissime. Il n'est pas plus heureux dans le combat,

(1) Le P. Rapin, *Réflexions sur la Poétique d'Aristote*, Mugnet, 1674, n° 30, p. 81.

(2) *Histoire poétique de la guerre nouvellement déclarée entre les Anciens et les Modernes*, Paris, Aubouin, 1688.

(3) Nous avons déjà cité quelques fragments de son discours au chapitre III, § 6.

(4) « Ils dirent que ce choix les déshonoreroit chez toutes les autres nations et dans les siècles à venir, et qu'il faloit absolument que le général des poètes françois eût fait un poème original en cette langue. »

où il est battu par Homère et une partie de ses troupes (1).

Ce badinage offre des traits d'une rare justesse ; ils s'appliquent bien à l'auteur et répondent aux jugements que les esprits les moins prévenus portaient sur son œuvre et sur son art. C'était surtout le traducteur de Lucain qu'ils avaient en vue ; la *Pharsale* leur apparaissait comme le dernier effort et l'image la plus exacte de son talent. Aussi fut-elle fréquemment réimprimée ; cependant les autres poèmes tombaient dans l'oubli, et les critiques qui avaient à juger le poète se contentaient de reproduire l'opinion de Boileau. Il faut avouer que l'œuvre de Brébeuf offre des parties caduques. Il n'a pas su réduire à l'unité ses aptitudes variées, rassembler en un faisceau les forces de son esprit ; il a trop facilement obéi aux sollicitations, aux influences venues du dehors, il a suivi des voies différentes, satisfait des goûts divers et même opposés. C'est ce qui l'a empêché de produire un de ces poèmes où le génie se marque dans l'imposante harmonie des traits qui le composent. C'est le mérite des classiques d'avoir donné des productions de ce genre. Brébeuf est d'ailleurs venu un peu tard, à une époque de transition ; aussi n'a-t-il pu exercer aucune action sur ceux qui l'ont suivi ; on ne saurait lui trouver un seul disciple.

Nous croyons cependant qu'il mérite d'être cité au premier rang parmi les contemporains de Corneille. Comme les querelles littéraires du XVIIe siècle ne nous touchent plus guère, nous pouvons juger avec impartialité, sans excès de louange ou de dénigrement, les classiques et les écrivains qui les ont précédés. Ceux-ci tombèrent de bonne heure dans un injuste discrédit, et cette disgrâce fut imputable en partie au goût du public, en partie aux attaques de Boileau,

(1) Ces troupes d'Homère se composent seulement de l'Odyssée. Nous avons déjà signalé, ch. III, § 6, ce trait cruel : « Homère sans s'ébranler le défit au premier choc et le traita comme Ulisse avoit traité les amans de Pénélope qui s'étoient engraissez du bien d'autrui. »

théoricien de la nouvelle école. Brébeuf, qui subit avec eux le sort commun, mérite d'être tiré de l'oubli. Il a concilié dans son œuvre bien des tendances: la finesse d'esprit, une préciosité délicate, séduisante dans ses défauts mêmes, exemple d'exagération ridicule ; un sentiment profond des beautés de l'art antique, joint à une véritable sympathie d'humaniste pour le poète latin dont il a donné une image assez exacte ; une imagination plus brillante que forte dans les poèmes où l'art l'emporte sur la matière, mais qui, animée et soutenue par une foi sincère, élève cette âme triste et souffrante bien au delà des bornes assignées au lyrisme par les maîtres du XVIIe siècle ; Brébeuf trouve une voie inconnue à Malherbe, se montre supérieur à La Motte et à J.-B. Rousseau, et devient du même coup précurseur de nos Romantiques. Enfin, sa prose a des qualités qui font ressortir la valeur de son traité de théologie, si exactement approprié aux besoins moraux et religieux de ses contemporains. Ce sont là, semble-t-il, des titres suffisants pour un auteur qui a enduré tant de souffrances physiques et morales, et dépensé les ressources de son imagination sans pouvoir se consacrer au chef-d'œuvre rêvé. Tandis que la phtisie et la fièvre le tourmentaient et l'entraînaient invinciblement à la mort, il n'opposait aux difficultés de la vie qu'une âme mélancolique, fière et timide, comme tous ceux qui se sentent supérieurs à leur destinée. Notre goût, plus large, pourrait mieux apprécier son mérite, sans méconnaître ses défauts. On lui a reproché son emphase et sa préciosité. Plus d'une fois, ces traits, associés au génie, ont trouvé grâce devant les plus sévères critiques ; aujourd'hui encore, accommodés à notre tour d'esprit moderne, ils ne nous paraissent pas dépourvus de quelque charme. Chez notre auteur, ils s'unissent à un indiscutable talent. Il n'en faut peut-être pas plus pour autoriser une tardive mais juste réparation du dommage que deux siècles d'oubli ont fait subir à sa mémoire.

APPENDICE

I. — Chapitre i, pages 5-8.

Nous n'avons pas le dessein d'écrire une histoire de la famille à laquelle appartient le poète Georges de Brébeuf. Il faudrait, pour entreprendre un pareil travail, joindre à des connaissances étendues la science technique du paléographe et du généalogiste, l'érudition minutieuse d'un auteur de monographies locales, qui sait, par d'ingénieux rapprochements, mettre en valeur des noms isolés, des faits en apparence insignifiants. Nous croyons utile de donner l'indication exacte des principales sources où pourrait être puisée la matière d'une étude complète sur les Brébeuf.

A. — La noblesse de la race est prouvée par de nombreux témoignages. On trouve aux Archives Nationales, M. 356, une trop brève mention de la *recherche* de 1463, où Jean, demeurant à Condé-sur-Vire, et Jean, demeurant à Fiervaches, élection de Coutances, furent certifiés nobles. La même layette contient une copie de l'acte de 1481, rédigé « le jour de vendredi après le dimanche que on chante en l'église l'office *Cantate* ». Les représentants de la famille reçurent l'attestation « qu'ils étoient hommes nobles. » — En 1523, dans la *recherche* des Elus de Bayeux, ils firent ainsi leurs preuves : « Guillaume, marié à D^lle le Vicomte, fille de Mre Guillaume le Vicomte, chevalier. En eut Mre Denis, chevalier, seigneur de Brébeuf. Lequel fit hommage à Jean duc de Normandie, fils aîné du roy de France, en 1332 et épousa N. de Mathan, sœur de Jean, et vivoient ensemble en 1341 ; père de Jean, qui, ayant épousé D^lle Michelle le Tenneur, fille de Colin le Tenneur, en eut Jean, second du nom, qui ayant épousé N. de Montaigu, fille de Guillaume de Montaigu, en eut Jean de Brébeuf, 3e du nom, père de Jean, 4e du nom, qui ayant épousé D^lle Guillette de la Fiesque,

fille de Gilles, seigneur de la Fiesque, de Soulle, de Ver, de Tonneville et de Montigny, en eut Jean, 5e du nom, père de Jean 6, de Robert, de Jean, Jacques, Philippe et Gilles, qui produisirent cette généalogie devant les élus de Bayeux en 1523. »

Dans les mêmes liasses se trouve l' « Extrait du registre des personnes qui se sont prouvées nobles aux neuf élections de la généralité de Caen, sur la visitation de leurs titres et engagemens, faite par Messire Jean Jacques de Mesme, chevalier, seigneur de Boissy, conseiller du Roy en ses Conseils d'Estat et privé, Messire Michel de Ropichon, conseiller du Roy, président au bureau des trésoriers de France à Caen, et Messire Jacques de Croixmare, seigneur de Boscot, conseiller du Roy en la Cour des Aides de Normandie, commissaires députés par Sa Majesté pour le régallement des tailles et réformation des abus commis au fait des finances, aides et gabelles et usurpation des titres de noblesse, aux années 1598 et 1599. »

Dans cet extrait figurent avec la mention : *jouira*, les noms qui suivent : « Robert de Brébeuf, fief du lieu, dépendant de Condé-sur-Vire ; Georges son fils. — Jean, cousin germain dudit Robert, fief de Condé-sur-Vire, a pour fils Jean. — Gilles, frère dudit Jean et cousin germain dudit Robert, a pour fils Robert et Jean. »

Il faut mentionner encore l' « Inventaire des titres et écritures dont s'aide et fait représentation Joachim de Brébeuf, écuyer, seigneur propriétaire du fief et terre de Brébeuf (1) assis en la paroisse de Condé-sur-Vire, sergeanterie et vicomté de Thorigny, joint l'arbre généalogique de sa descendance, par-devant Mgr de Chamillard, conseiller du Roy en ses conseils, maître des requêtes ordinaires de son hôtel, commissaire des parties pour le service de Sa Majesté au département de la généralité de Caen, suivant l'assignation pour ce commise audit sieur de Brébeuf... Recours à l'exploit dudit ajournement pour faire dire et juger sous le bon plaisir du Roy et de mondit seigneur de Chamillard que ledit sieur de Brébeuf sera déclaré véritable gentilhomme et en cette qualité maintenu au(x) privilège(s) et exemptions attribués à la noblesse suivant qu'en ont paisiblement jouy ses prédécesseurs. »

Ajoutons que les armes des Brébeuf étaient connues. Ils portaient « d'argent au bœuf de sable effarouché, onglé et accorné d'or. »

La même layette des Archives Nationales contient :

1° Un tableau généalogique, du commencement du XVIe siècle à la fin du XVIIe siècle. En voici les grandes lignes :

(1) Dans cette pièce on orthographie constamment : *Brébeuf*.

Branche aînée. — JEAN épouse Gilette de la Luzerne, fille de Gilles, écuyer. Reçoit aveu de Jean, marquis de la Masure de la Maislière, 4 juin 1502, etc... Nommé dans une sentence donnée aux pleds (*sic*) de la sergenterie de Thorigny, 7 mai 1504. Main levée de son fief, 12 septembre 1515, en conséquence d'aveu au roi. — Il a un frère, EUSTACHE, nommé dans le traité de mariage de Gilette, sa nièce, 1516. — JEAN de Brébeuf a plusieurs enfants, entre autres GILLES, (a) chef d'une autre branche, JACQUES, l'aîné, qui entre dans les ordres et cède ses droits à son frère JEAN; GILETTE, mariée à Jean Moisson, écuyer, sieur de Précorbin.

JEAN, écuyer. Il paie le droit de relief au roi (quittance du 12 octobre 1535), épouse D^lle Hélène de la Bigne.

Son fils unique, ROBERT, est déclaré capable d'administrer son bien par sentence du bailliage de Thorigny, 4 mai 1566, mais il ne peut vendre ni aliéner son bien sans avis de Jean Moisson et de D^lle Charlotte des Asses. Il reçoit l'aveu de Pierre Gaudion (30 mai 1584). Il est reconnu noble à la *recherche* de Boissy, 17 février 1599.

Il a pour fils GEORGES, qui épouse D^lle Geneviève d'Hémery, par traité reconnu devant les tabellions de la vicomté d'Auge, 25 juillet 1603. — Faute d'avoir fourni aveu et dénombrement de son fief, un exécutoire est délivré à Tisson, huissier. (Chambre des comptes, 28 décembre 1611.) — Nommé dans un acte devant les tabellions de Thorigny, 28 octobre 1627.

Ses fils : JOACHIM, épouse Marie de Parfouru, 2 janvier 1624. — Déclaré capable d'administrer ses biens ; Saint-Lô, 4 mai 1629. — Un exécutoire est lancé contre lui, son fief saisi ; il obtient un mandement de la Chambre des comptes de Normandie pour faire lever l'exécutoire de sa taxe, 13 août 1633. — Déclaré exempt de la contribution aux taxes du ban et de l'arrière-ban ; présidial de Caen, 17 juillet 1637. — Sur un acte du bailliage royal de Saint-Lô, 27 août 1661, sa qualité de noble est mentionnée. — GEORGES.

Joachim a pour fils : CHARLES, qui épouse Marguerite du Prey (tabellions de Saint-Lô, 22 décembre 1660). — Titres de noblesse reconnus par Chamillard. — Ses frères sont Jean-Julien-Antoine, Georges.

(a) GILLES de Brébeuf, écuyer, épouse Françoise le Bastard. — Il partage la fortune paternelle avec ses frères aînés Jacques et Jean, dernier avril 1537. — Transaction avec Jean, envers lequel il est redevable de 112^ll, 7^s, 9^d. déc. 1546. Il a deux fils, Jean et Gilles (*b*).

JEAN, seigneur de la Barbée, transige avec son frère (12 sep-

tembre 1595) et son cousin Robert, au sujet de la succession de Jean, leur aïeul, d'Eustache, leur grand-oncle, et de leur oncle Jacques. — En 1604, procès contre Guérard, second mari de sa mère, au sujet d'une maison dont les deux frères exigeaient le partage; enquête devant les juges de Saint-Lô, 14 juillet 1605. — Tous deux héritent de leur mère ; sentence du 2 décembre 1606. JEAN épouse Marie du Boisbellenger. — Son nom figure dans la *recherche* de 1599.

Son fils JEAN, seigneur de la Barbée, épouse D[lle] Marie le Gallois. Traité de mariage, 5 septembre 1590. — Plusieurs actes où il est toujours nommé *écuyer*, 16 février 1610 ; 10 octobre 1610. — Vente d'héritage à Robert de Parfouru, août 1605.

GEORGES, seigneur de la Barbée, fils du précédent, reçoit donation de sa mère, par avance de succession, devant les tabellions de Saint-Lô, 17 juin 1627. — Traité de mariage, 28 août 1630. Il épouse D[lle] Madeleine des Monstiers. — Georges, sa femme et Jean leur fils reconnaissent une reconnaissance (*sic*) de paiement de 350[ll] à Alexandre le Guédon, devant les tabellions de Thorigny, 26 février 1659.

Deux de ses fils sont mentionnés : JEAN et FRANÇOIS, prêtre. — JEAN, écuyer, seigneur du Pont, est baptisé à Condé : 21 mars 1628. — Il épouse D[lle] Suzanne Robert ; traité du 13 septembre 1653 signé devant les tabellions de la vicomté de Saint-Sauveur-le-Vicomte, ratifié par la mère de Jean, M[ne] des Monstiers (tabellions de Thorigny, 7 octobre 1660). — Fils : Robert, Julien qui produit avec ses frères des pièces authentiques devant Chamillard, Michel-Georges-François.

(*b*) GILLES de Brébeuf, écuyer, seigneur de la Bossaye (ailleurs de la Boissaye), épouse D[lle] le Dragon. Délibération des parents de la demoiselle en présence de Robert, écuyer, sieur du lieu, cousin germain. — Acte de garantie (Thorigny, 7 septembre 1576), en son nom et celui de sa femme, comme héritière, à cause de sa mère, de défunt Guillaume Germain. — Vente d'une maison pour lui et elle à M. Jean Guérard (Thorigny, 8 juin 1582). — Sentence concernant la succession, 15 octobre 1593. — Noblesse reconnue, 17 février 1599, *recherche* de Boissy. — Sa femme, veuve en 1616, inhumée à Condé-sur-Vire, 22 janvier 1629.

Le fils de Gilles, ROBERT, écuyer, sieur de la Ferronnière (dans le manuscrit : Feronnière), acquiert pour son frère JEAN, prêtre, et pour lui-même. Thorigny, 20 novembre 1607 ; il épouse Marguerite le Carpentier, traité reconnu aux plaids de haute justice

de Thorigny, 29 janvier 1616. — Héritier par avancement avec Pierre Laurent, dernier de juillet 1617.

Ses fils : GEORGES, écuyer, mort le 24 septembre 1661. — JEAN, écuyer, seigneur de la Valette, baptisé à Sainte-Suzanne, le 2 avril 1618. Parrain : Jean Campion, écuyer, sieur d'Aubigny (1). — Il épouse Dlle Julienne Julien ; traité sous seing privé du 3 mai 1644, reconnu devant la vicomté de Saint-Lô le 11 juillet 1652 et passé devant les tabellions royaux de Thorigny le 21 avril 1666. — Partage du patrimoine avec ses frères devant les tabellions de Tessy, 27 septembre 1659. — Inhumé dans le chœur de l'église de Gavray, en présence de Georges, son fils, écuyer, sieur de Gosseville, 21 janvier 1695. — Dépose des titres pour lui et ses fils devant Chamillard avec ses cousins (*recherche* de la noblesse). — JOACHIM, écuyer, seigneur de Ballençon, baptisé le 8 août 1624 ; Joachim, écuyer, seigneur de Brébeuf, est son parrain. — Il épouse Dlle Catherine le Mettais, par traité du 21 mars 1644, passé devant les tabellions de Saint-Lô le 1er décembre suivant. — Il meurt sans postérité. — GILLES, seigneur des Vages, épouse Dlle Catherine Turgot ; de ce mariage naissent Nicolas et Dominique de Brébeuf (2).

Les fils de JEAN sont : BERNARDIN de Brébeuf, écuyer, seigneur de la Ferronnière (dans le manuscrit : Feronnière) ; il comparaît devant les notaires royaux de la vicomté de Thorigny le 10 septembre 1697 pour office de la vicomté de Gavray avec François-Gédéon et Jacques Auvray, sieurs de Servigny, héritiers, chacun en leur partie, de M. Gabriel Auvray, vicomte de Gavray. — Il meurt sans enfants. — GEORGES, sieur de Gosseville, fieffe des héritages assis en Saint-Germain-de-Varreville pour 380ll par an à la Noël (acte de Pierre la Loi et Jacques, notaires de Sainte-Mère-Eglise, 29 août 1696), — reçoit 100ll de rente, don de Louis Simon, écuyer, sieur de Taillepied, de la paroisse d'Audouville, par-devant Nicolas Joret et Henri Caillemard, notaires à Carentan, 21 mars 1698. — De son mariage avec Dlle Marie-Anne de Jolis, il n'a que des filles.

(Cette branche ne s'est donc perpétuée que par les femmes. De ce côté, vers le commencement du XVIIIe siècle, le nom de Brébeuf disparaît.)

Le tableau, dont nous venons de donner quelques extraits, porte

(1) C'est lui, sans doute, qui mettait son carrosse à la disposition du poète Georges. *Corr.* t. 1, l. 102.

(2) On remarquera que le nom de *Nicolas* ne figure pas sur le tableau.

ces mots, sans aucune indication de date : « Volume 16 de Caen, f. 79, d'après l'inventaire de titres produits devant M. Chamillard, intendant de la généralité de Caen, et remontant à 1502. »

2° Le même carton renferme plusieurs copies et pièces originales antérieures au XVIe siècle.

Une première liasse offre cette mention : « Les originaux de la copie cy-après sont entre les mains de M. de la Soudeterie, de Saint-Lô, lequel possède actuellement le fief de Brébeuf. » — Signalons une copie des pièces fournies par Jehan (*sic*), Jacques et Gilles, fils et héritiers de défunt Jehan de Brébeuf, au lieutenant de Mrs les Elus de Bayeux, commissaire du Roi ; elles se composaient des originaux suivants : « un chartrier contenant comme Jehan de Brébeuf bailla à ferme à vénérable homme M. Thomas de Saint-Lambert une pièce de terre, 1293, le vendredi devant la Saint-Martin ». — Une charte ou lettre faisant mention des aînesses et héritages du fief de Brébeuf, 1317, le dimanche après la Nativité de Notre-Dame. — Un hommage de Denis de Brébeuf à Jehan, fils aîné du roi de France, duc de Normandie, comte d'Anjou et du Maine, 11 janvier 1336. — Des lots faits par Jehan de Brébeuf pour lui, Nicolle (*sic*) et Raoul de Brébeuf, écuyers, ses frères, sur la succession de dame Nicole, vicomtesse, femme de Guillaume, leur mère, 1346, jeudi, jour de la fête de saint Lô. — Une lettre promettant 150 livres tournois à Michelle, fille de Colin le Tenneur, écuyer, à l'occasion du mariage de ladite Michelle avec Jehan de Brébeuf, 11 février 1343. — Une pièce relative au mariage de Guillemette de Montagne et de Jehan de Brébeuf. Guillaume de Montagne, sieur dudit lieu et de Corbehaye et du Ménil-au-Mont, signe le contrat avec sa sœur. — Le dénombrement et l'hommage de la terre de Brébeuf, par Jehan de Brébeuf, 8 septembre 1494.

Autrès liasses.

Copie de la charte où le duc de Glocester, suzerain de Jehan de Brébeuf, l'assure de sa protection, 7 mai 1418. Jehan Beneet, lieutenant général de Jehan le Breton, chevalier, bailli du Cotentin, accuse réception des pièces délivrées par Jehan de Brébeuf, de Condé-sur-Vire, et transmet la déclaration du duc de Glocester. Celui-ci déclare que Jehan de Brébeuf est son « homme-lige et sujet » ; le seigneur est placé avec « sa femme, famille, chevaux, harnois, biens et choses quelconques » sous la protection du suzerain et du roi d'Angleterre. Il ne doit lui être donné aucun « empeschement soit en corps ou en biens en aucune manière ». La charte ducale était datée du 16 mars 1417. — Autre certificat, de

résidence et de soumission, délivré par Laurens Bouc, maréchal de Saint-Lô, lieutenant de Mgr Renault, écuyer, chevalier, sieur de Chantelou, capitaine de ladite ville de Saint-Lô, 26 septembre 1418. — Les gens des comptes du roi confirment la pièce précédente. Jehan est maintenu dans ses biens jusqu'à la Noël, en attendant qu'il rende hommage au roi. — Affaire des enfants de Jehan qui sont en « soubsage ». Durant leur minorité, après la mort de Jehan, la garde des biens et du douaire de leur mère, D[lle] Michelle Letan, est confiée aux officiers du roi de France, « à la somme » de dix sols tournois.

Plusieurs copies, provenant des *recherches* de noblesse. Parmi elles, un extrait relatif à « Guillaume de Brébeuf, l'un des quarante-quatre hommes d'armes de la compagnie de cinquante lances fournies de l'ordonnance du roi, étant sous la charge et conduite de Loys, sieur de Graville, amiral de France, suivant le rôle de la montre qui en fut fait à Vassy, auprès de Champagne, le 10 mars 1509. Vol. 241 des sceaux, f. 651 a. »

Quelques pièces originales, contenant la procuration donnée par Jean de Brébeuf à Gilles pour traiter avec Robert, 3 septembre 1473; — un traité entre le sieur d'Alligny et Jean de Brébeuf pour donation à lui faite par Gillone de Thrier, sa femme, 5 juillet 1475; — le partage de la terre de la Barbée, 1498; — un accord entre Sébastien Guerout, écuyer, seigneur de Guégate, et Jacques et Jean de Brébeuf, au sujet de 15 livres de rentes qui devaient revenir aux enfants de feu Jean de Brébeuf, en vertu du contrat de mariage de leur mère Guillemette, 9 avril 1554; — la conclusion de l'affaire, 10 mars 1557; — la vente faite à Jean par Gilles de Brébeuf, seigneur de la Boissée, d'une part de son héritage, située à Condé; la somme est de cent écus d'or, 7 novembre 1582; — la ratification de cette vente, 1584; — la cession de la terre de la Barbée, faite par Robert, seigneur du lieu, à Jean et Gilles, ses cousins.

Une femme de la famille, Jeanne de Brébeuf, veuve de Jean de Bérigny le Jeune, sœur de défunt Jean de Brébeuf (sans doute Jean, sieur de la Barbée), reçoit de son frère « l'amortissement de 3 livres de rente, du nombre de 15 livres pour sa dot », 3 mai 1647.

Citons encore le contrat de mariage de Georges de Brébeuf et de Madeleine des Monstiers, 5 mai 1627; — la reconnaissance de ce contrat, 25 août 1630; — le contrat de mariage de Jean et de Suzanne Robert, 13 septembre 1653; — le traité entre Jean et ses frères pour la succession de leurs père et mère, 1670; — un avancement de succession fait par François à Jean de Brébeuf, 1673 — un avancement de succession fait par Julien des Monstiers à

Jean de Brébeuf ; — le contrat de mariage de René de Brébeuf, 1711 ; — l'extrait de baptême de François-René-Pierre de Brébeuf, 30 juin 1713 ; — la vente de la terre de Condé à M. de la Mottelière, 1730.

B. — *Pièces de la Bibliothèque nationale.* Mss français : 30359 (anciennement *Carrés de d'Hozier :* 130).

F° 12. — Contrat de mariage de Jean de Brébeuf, écuyer, seigneur du Pont, fils de Georges de Brébeuf, écuyer, seigneur de la Barbée, et de Madeleine Desmontiers (*sic*), de la paroisse de Condé-sur-Vire, avec Suzanne Robert, de ladite paroisse, 22 juillet 1653. Insinué au siège de Torigni (*sic*), le 16 octobre 1656.

F° 13. — Extrait baptistaire de René, fils de Jean de Brébeuf et de Suzanne Robert, né et baptisé à Condé-sur-Vire le 23 février 1672.

F° 14. — Acte de tutelle des enfants mineurs de J.-B. Moisson. Georges de Brébeuf, sieur des Vaux, y est nommé parmi les parents maternels, 21 juillet 1682, par devant Pierre le Haguais et François Cordhomme, notaires de la sergenterie de Torigni.

F° 15. — Contrat de mariage de Jacques-Philippe d'Auxais avec Marie-Bernardine, fille de feu Georges de Brébeuf et d'Anne le Jolis, de la paroisse de Brucheville. Figurent parmi les témoins : François de Brébeuf, chanoine d'Avranches, Jean-François de Brébeuf, de Condé-sur-Vire, et René de Brébeuf, 28 décembre 1704. Passé au tabellionnage de Sainte-Marie-du-Mont en la vicomté de Carentan.

F° 16. — Contrat de mariage de Jean-François de Brébeuf, seigneur de Condé-sur-Vire, fils de feu Jean et de Suzanne de Robert, avec Madeleine, fille de Georges de Brébeuf, écuyer, seigneur de Gosseville, et d'Anne le Jolis, 22 novembre 1704. — Passé au tabellionnage de Sainte-Marie-du-Mont.

F° 17. — Contrat de mariage de René de Brébeuf, écuyer, fils de feu Jean et de Suzanne de Robert, avec Renée-Madeleine Basselin, 3 février 1711. — Passé au tabellionnage d'Avranches.

F° 18. — Extrait baptistaire de François-René-Pierre, fils de René de Brébeuf et de Renée-Madeleine Basselin, né le 29, baptisé le 30 juin 1713 en la paroisse Notre-Dame-des-Champs d'Avranches.

F° 19. — Contrat de mariage de Jean-François de Brébeuf, fils de feu Jean-François et de Madeleine de Brébeuf, avec Louise Maujeis, 5 février 1731, par-devant Louvel et Pitot, notaires à Saint-Malo, le second ayant gardé la minute.

F° 20. — Contrat de mariage de René-Pierre de Brébeuf, écuyer, seigneur de Maupertuis, la Laude, la Barbée et autres lieux, fils de

René et de Madeleine Basselin, avec Marie-Thérèse Martin, 3 et 4 septembre 1748, par-devant Alleaume et Savigny, notaires à Paris, le premier ayant gardé la minute.

F° 22. — Extrait baptistaire de René-Joseph-Robert, fils de René-Pierre de Brébeuf, né et baptisé le 13 avril 1750, en la paroisse Saint-Nicolas de Coutances.

F° 23. — Extrait baptistaire de François-Marie-Félix, fils des mêmes, né et baptisé en la même paroisse le 16 mars 1759.

F° 24. — Extrait baptistaire de Geneviève-Camille-Suzanne, fille des mêmes, née le 3, baptisée le 4 janvier 1761, en la même paroisse.

Dans un des volumes contenant les preuves de noblesse pour les écoles militaires, nous avons trouvé la mention suivante, au nom de Brébeuf (Normandie, 1772) : « François-Marie-Félix de Brébeuf, agréé par le roi pour être admis au nombre des gentilshommes que Sa Majesté fait élever dans l'hôtel de l'Ecole Royale Militaire. — La généalogie est résumée dans un court tableau : Marie-Félix, 1758 (v. plus haut, f° 23 des *Carrés*, la, date de 1759), fils de François-René-Pierre de Brébeuf, écuyer, ancien capitaine de grenadiers au régiment de Beauce, seigneur de Maupertuis, la Lande, la Barbée ; celui-ci avait épousé en 1748 à Avranches Marie-Thérèse Martin (v. f° 21); il était né le 29 juin 1713 et avait été baptisé en l'église paroissiale Notre-Dame-des-Champs d'Avranches le 30 du même mois (v. f° 18). Le père de ce dernier, René de Brébeuf, seigneur et patron de Condé-sur-Vire, avait épousé Renée-Madeleine Basselin le 3 février 1711 (articles reconnus le 19 février). René avait lui-même pour père Jean de Brébeuf, écuyer, seigneur du Pont, et pour mère Suzanne Robert (articles de mariage arrêtés sous seings privés le 22 juillet 1653, reconnus le 13 septembre).

Tous ces personnages appartiennent à la seconde branche (V. le tableau généalogique).

C. — M. Lepingard, de Saint-Lô, a bien voulu nous communiquer des notes assez étendues qui proviennent de nombreuses recherches, faites à Saint-Lô et dans les villages des environs. Voici le résumé succinct des pièces les plus intéressantes.

Archives communales de Sainte-Suzanne. — Actes de baptême ; extraits. — 2 février 1606. Noble homme Georges de Brébeuf, seigneur du lieu. — 7 juillet 1609. Madeleine de Brébeuf, fille de Georges de Brébeuf et de Geneviève d'Emery. Marraine : Madeleine d'Emery, femme de Jean Campion, seigneur d'Aubigny. — 7 octobre 1611 : Joachim de Brébeuf, fils de Georges et de D^{lle} Geneviève

d'Emery, son épouse. — 7 juillet 1612 : Marie de Brébeuf, fille des mêmes. — 16 août 1616 : Georges de Brébeuf, fils de Georges et de Dlle Geneviève d'Emery. — 12 mars 1618 : Jean de Brébeuf, fils de Robert et de Dlle Marguerite le Carpentier, son épouse (c'est le frère du poète Georges). — 11 novembre 1619 : Jacques de Brébeuf, fils de Georges et de Dlle Geneviève d'Emery. — 17 décembre 1620 : Geneviève de Brébeuf, fille de Robert et de Dlle Marguerite le Carpentier, son épouse (c'est sans doute une sœur du poète, sur laquelle nous ne savons rien). Marraine : Geneviève d'Emery Parrain : Georges, seigneur de la Barbée. — 28 juin 1624 : Jean du Prey, fils de Michel du Prey et de Dlle Léonore de Brébeuf, son épouse. Parrain : Isaac du Prey, seigneur de Sainte-Barbe. Marraine : Geneviève de Brébeuf. — 31 mars 1632 : Charles de Brébeuf, fils de Joachim et de Marie de Parfouru. — 17 juin 1634 : Jullian (*sic*) de Brébeuf, fils des mêmes. — 4 mai 1636 : Madeleine, fille des mêmes. — 2 août 1637 : Charles de Brébeuf, fils des mêmes. (Charles, le premier de ce nom, n'avait sans doute pas vécu.) — 29 octobre 1638 : Antoine, fils des mêmes. Parrain : Georges de Brébeuf, seigneur du Hamel ; marraine : Dlle Jeanne du Prey. — 9 septembre 1641 : Marie, fille des mêmes.

Inhumations. — 10 février 1602 : noble homme, Robert de Brébeuf, inhumé dans le chœur de l'église de Sainte-Suzanne. - 3 décembre 1604 : noble dame Charlotte des Asses, veuve de noble homme Robert de Brébeuf, âgée de 58 ans. — 11 juin 1633 : Georges de Brébeuf, écuyer, seigneur du lieu, décédé le 10, âgé de 53 ans environ.

Archives départementales. Pièces antérieures à 1660.

Signalons parmi ces notes l'acte dressé devant Jean le Guay, tabellion à Quibon, où Joachim et Georges de Brébeuf, seigneurs du lieu et du Hamel, se partagent les terres à eux échues par la mort de feu Georges de Brébeuf, écuyer, leur père. L'aîné, Joachim, prend pour préciput de droit d'aînesse la terre et la seigneurie de Brébeuf. Le reste de la succession est la part de Georges, sauf les terres et immeubles se trouvant dans la seigneurie de Brébeuf et Maltot, que Georges cède à son aîné. Celui-ci donne en échange la métairie de Sous-le-Bosq et de la Faverie, dépendant du domaine non fieffé de Brébeuf ; il conserve toutefois le moulin de Cotigny et le bois de Vaux. (Arch. dép. de Saint-Lô.) — Date : 31 août 1636.

Cartulaire de l'abbaye de Saint-Lô (Arch. départ.), p. 341-342.

Il s'agit de différends survenus vers l'an 1408 entre Jehan de Brébeuf, écuyer, et les religieux Augustins de Saint-Lô Le fief de Brébeuf, dépendant de la baronnie de la Barre du Vieil-Semilly, qui avait été « baillée » aux religieux en fief-ferme (1290), leur devait une redevance annuelle de 25 sous tournois de rente à la Saint-Michel, en septembre. Pendant la minorité de Jehan de Brébeuf, l'hommage de son fief avait été rendu directement au roi; à sa majorité, il prétendit encore ne rendre aveu qu'au roi. Charles VI dut intervenir. Voici le début et la fin de sa lettre : « Charles, par la grâce de Dieu, roy de France, à nos amés et féaulx gens de nos comptes à Paris, au bailly de Caen et au vicomte de Bayeux, ou à leurs lieutenants, salut et dilection... Pourquoy nous, ce consideré, nous mandons et enjoignons expressement et à chascun de vous, si comme à luy appartiendra, que, appellé nostre procureur et autres qui pour ce seront à appeler, il vous appert tant par informacion et lesdites lettres et chartre comme autrement deuement de ce que dit est, vous contraigniez ou faictes contraindre par toutes voyes deues ledict écuyer à faire la dicte foy et l'hommage ausdis exposans dudit fief et appartenance, et les contenter de tout ce qui sera tenu envers eulx à ladite cause, en faisant en cas de débat ou opposicion, parties oyes, bon et brief accomplissement de justice, car ainsi nous plaist il estre faict de grace espécial par ces présentes, nonobstant que lesdis foy et hommage en aient esté fais à nos prédécesseurs et à nous, comme dit est, et quelconques lettres subreptices à ce contraire. Donné à Paris le xiie jour de février l'an de grâce mil cccc et huit, et le xxix de nostre regne. »

Ce cartulaire serait une des sources les plus importantes pour l'histoire de la famille, entre les années 1293 et 1690. En 1293 Pierre Hoel, fils aîné de Pierre Hoel de Semilly, reconnaît avoir baillé en fief aux religieux de Saint-Lô toutes les parties du domaine qui lui appartiennent avec quarues (*sic*), herches, faucilles, etc. — En 1690, Julien de Brébeuf vend le fief, terre et seigneurie de Brébeuf à Philippe Levallois, écuyer, seigneur de Brisoult (28 août). Robert Levallois, héritier, vend la terre à Isaac le Page et à Luc le Huys. En 1765 le fief est entre les mains de Pierre-François-René-Léonor Sainct, fils d'un ancien commissaire du roi en la cour des monnaies, qui l'avait acquis de Levallois. — En 1777, Louis Levallois en était possesseur. Mss. p. 345, 346.

Archives départementales. Pièces postérieures à 1660.

Notons seulement la pièce datée du 17 décembre 1687, où Bernardin de Brébeuf, écuyer, sieur de la Ferronnière, conseiller du Roi, receveur ancien, alternatif et triennal des consignations du bailliage et vicomté de Carentan, et des sièges royaux et hautes justices enclavées ou dépendantes dudit bailliage, suivant les provisions en date du 13 octobre 1687, requiert du bailli haut justicier de la Haye-du-Puits acte de la représentation et lecture de l'acte de sa réception au bailliage de Carentan le 2 décembre 1687. — Acte lui est donné.

Le 24 mai 1695, Etienne et Guillaume Sinel, de Condé-sur-Vire, prennent en fief ferme deux vergées de la pièce de l'Aune, de D[lle] Suzanne Robert, veuve de Jean de Brébeuf, écuyer, sieur du Pont, seigneur et patron de Condé en sa partie, — et de Julien de Brébeuf, écuyer, — François de Brébeuf, prêtre, chanoine d'Avranches, — Jean-François, écuyer, seigneur du Bosq, — René, écuyer, sieur de Villeneuve, tous enfants du sieur du Pont.

D. — *Archives départementales de Rouen.*

On y trouve les pièces suivantes : Aveu pour Brébeuf, quart de fief, vicomté de Baïeux (*sic*), paroisse de Condé-sur-Vire, par Georges de Brébeuf, 1627, — par Joachim de Brébeuf, 1651. — Aveu pour Pierrefitte, demi-fief, vicomté de Carentan, par Joachim de Brébeuf. (Ce dernier fief était situé en la paroisse de Sainte-Croix, à Saint-Lô, et relevait de la baronnie de Saint-Lô.) — Portefeuille de la Chambre des comptes 155,157. (Note communiquée par M. de Beaurepaire, archiviste.)

E. — *Archives communales de Condé-sur-Vire.*

Les registres ne sont en assez bon état qu'à partir de 1618, 1619. Nous y avons rencontré les noms de Léonor, fille de Georges de Brébeuf, sieur de la Barbée. Baptême, 19 mai 1635. — Michel de Robourg et D[lle] Virginie de Brébeuf, fille de Jean de Brébeuf, 28 juillet 1635, mariage. — François de Brébeuf, fils de Georges, sieur de la Barbée, et de D[lle] Madeleine des Monstiers, 5 octobre 1636, baptême. — Marguerite de Brébeuf, fille de Georges de Brébeuf, sieur de la Barbée, et de Madeleine des Monstiers, baptême, 16 février 1643

A la date du 25 mars 1672 se trouve cette mention : « Le 25e jour du mois, Georges de Brébeuf, fils de Jean, écuyer, sieur du Pont, ayant reçu communion de notre mère la sainte Eglise, a

rendu l'âme à Dieu; duquel le corps a été inhumé dans la chapelle Saint-Etienne par moy Abel de Couday, prêtre, curé du lieu, écuyer, sieur de la Collinière, après s'estre iceluy confessé, avoir receu le très saint viatique du corps de Nostre-Seigneur. »

F. — *Archives communales de Bayeux.*

Dans les registres de la paroisse Saint-Exupère, Suzanne de Brébeuf figure comme témoin au mariage de Joseph Gassion et de Jacqueline Crestel, 4 février 1712. — Thérèse de Brébeuf est marraine du fils de Charles du Clos et de Catherine de Crametot. Parrain : Michel de Crametot, 2 avril 1716. — 28 juin 1722 : baptême d'une fille de Gille Guilloux et de Marguerite le Fauconnier. Témoin : de Brébeuf de Crametot (femme).

Les Brébeuf semblent plus nombreux dans la paroisse Saint-Jean. Le 1er juin 1700, Catherine de Brébeuf épouse François de Malherbe, sieur de la Boisselière. Fille de (prénom illisible) de Brébeuf et de Judith-Anne Castel. Témoins : Antoine et Jean-François de Brébeuf. — Le 19 juillet 1705. La fille de Jacques-Charles Cousin, écuyer, et de Marguerite de Brébeuf est baptisée. Parrain et marraine : Jean-Julien-Antoine et Thérèse de Brébeuf.

Enfin nous devons à l'obligeance de M. Georges Villers cette communication : « Lors des élections des députés aux Etats-Généraux, René-Joseph-Robert de Brébeuf, commandant de l'île de Marie-Galante, vota, avec l'ordre de la Noblesse, au bailliage de Saint-Lô » (1789).

II. — Page 13.

La charte à laquelle nous faisons allusion, est la suivante (Arch. départementales de Saint-Lô) :

« Georges de Brébeuf, sieur du lieu, Maletot, Léhamel, La Febvrie, Montmartin-sous-le-Bosq et patron de Sainte-Suzanne, de la paroisse de Condé-sur-Vire, lequel de sa bonne volonté a ratifié et par ce présent ratifie et confirme certain contrat de vente faite par noble homme Robert de Brébeuf, sieur de la Ferronnière, avocat au siège de Thorigny, en vertu des pouvoirs à luy donnez, par procuration passée en ce tabellionnage le 22 juin dernier, à noble homme Jacques Lefèvre, sieur du Jardin, des terres, maisons, en la paroisse de Bressay, bailliage de Mortain. » — 13 juillet 1622.

Sur une seconde feuille on lit :

« Noble homme, Robert de Brébeuf, sieur de la Ferronnière,

avocat au siège de Thorigny, en vertu de pouvoirs à luy donnez par Georges de Brébeuf, sieur du lieu, Maletot, Léhamel, La Febvrie, Montmartin-sous-le-Bosq et patron de Sainte-Suzanne, de la paroisse de Condé-sur-Vire, a vendu et délaissé à noble homme Jacques Lefèvre, sieur du Jardin, les terres, maisons et héritages en la paroisse de Bressay, bailliage de Mortain. »

Nous devons à l'obligeance de Monsieur Dolbet, archiviste de la Manche, la communication de ce document.

Page 6, n. 3.

La famille de Gourmont est restée en possession du grand et du petit parc. Nous devons à l'obligeance de M. Olivier de Gourmont et de M. de Guernon quelques renseignements complémentaires. C'est M. Charles-Esprit de Gourmont qui acheta ou obtint par héritage la terre et le château de Condé-sur-Vire, comprenant sans doute une partie de l'ancien domaine de Brébeuf. Son petit-fils, M. de Guernon, ajoute qu'il y a sur la commune de Sainte-Suzanne, à mi-route de Saint-Lô et de Condé, une grande ferme avec maison de maître ; cette terre porte le nom de Brébeuf.

III. — Pages 73-77.

Nous donnons ici le texte de cette lettre, déjà publié par la *Revue Rétrospective*, 3e série, t. I, p. 185-188, année 1838 ; nous avons cru devoir respecter l'orthographe et jusqu'aux fautes du manuscrit ; la copie de la *Revue Rétrospective* est assez inexacte. Sur quelques points délicats, nous avons pris conseil de M. P. Marichal, archiviste aux Archives Nationales.

Fonds français 15209, folios 7 et suivants.

« Quoy que l'outrage que i'ay reçu de Monsieur de Brebeuf soit des plus cruels, beaucoup de respect et une forte amitié pour sa personne m'avoient rendu presque insensible, et ie vous assure, Monsieur, que i'aurois tout à fait oublié ce déplaisir si vous ne m'aviés tesmoigné que vous vouliés en estre informé ; puisque c'est par vostre ordre que ie vous fais mes plaintes, i'espère que vous les porterés auprès de Monsieur Lucas et qu'il prendra mon party. Ie n'ay pas oublié que ie doibs à mon dit sieur de Brebeuf l'honneur de vous cognoistre tous deux, ie sçay bien qu'il est la cause de toutes les bontés que vous avés pour moy, mais il n'importe, ie suis, Messieurs, si persuadé de vostre intégrité que ie ne crains point

que l'amitié que vous avez pour luy vous fasse faire une fausse démarche quand il s'agira de rendre justice à un homme qui vous remet ses intérests. J'ay besoing de toute vostre patience car il faut que ie vous apprenne nostre (1) querelle et ce qui m'a fait faire les vers qui l'ont fait naistre. Ie vous diray qu'estant allé aux Tuilleries j'y trouvé un de mes amis marchant à grands pas et d'une manière si chagrine que ie cru estre obligé de luy demander le suiet d'une si profonde resuerie. Il me respondit après deux grands soupirs qu'il estoit le plus malheureux homme du monde, sa maîstresse l'ayant abandonné avec son argent. Ie luy dis tout ce que ie cru capable de le consoler et qu'enfin ie le plaignois bien plus pour la fin de son argent que pour l'inconstanse de sa Chymène, toutes mes raisons furent inutiles, il pesta contre l'amour et contre les femmes, il les nomma ingrattes et perfides et se mist fortement dans l'esprit de s'en vanger ; moi qui suis l'adorateur de ce beau sexe, ie luy conseillé de ne perdre iamais le respect que nous leurs devons, s'il ne vouloit perdre l'estime des honnestes gens. Tout ce que vous pouvez faire, luy dis-ie, s'est (*sic*) de vous plaindre aux rochers, la poésie ayant de grans charmes pour de semblables maux, le conseil luy plut, mais en m'advouant ingenument qu'il n'auoit iamais monté sur le Parnasse il me pria de trauailler pour luy, esperant que mes vers luy donneroient une grande satisfaction ; quoy que ie ne sentisse pas ses douleurs ie luy promis pourtant un sonnet à condition qu'il iroit dans ce momen tascher de faire quelque chose de luy-mesme et qu'il me laisseroit seul iusques à ce que i'allasse le trouver ; nous nous separasmes, ie choisi le lieu qui me sembla le plus agréable, j'invoqué les muses et leur papa, muses ou papa qui me furent si favorable (*sic*) qu'à peine auois-je fait quatre pas que je me senti saisi de ce divin enthousiasme père des convulsions poétiques qui me fist (2) faire le sonnet promis avec une facilité toute extraordinaire. Ravi d'avoir reussi et en peu de temps, i'allé chercher mon ami qui s'écria d'abord : Comment, diable ! vous avez desià fait quatorze vers et à peine i'en ay fait un. Ouy, luy dis-ie, ils sont fais, mais voyons le vostre ; sans se faire presser il me dist ce pretendu ver (*sic*),

Ingrate que i'aymois d'un amour si violent que i'aurois perdu la vie pour toy,

« Que i'approuve et l'ayant assuré qu'il en valoit beaucoup d'autres nous allames chez lui où ie luy donné les miens. Après

(1) *Ma* effacé.
(2) Le texte porte : *faire faire*.

vous avoir parlé de mes vers ie vais vous entretenir du demeslé qu'ils ont fait naistre. Comme c'est le propre de l'homme d'aymer ses productions, M. de Brebeuf m'estant venu voir le iour d'après mon rencontre des Tuilleries ie ne luy eus pas plust (*sic*) tost demandé de sa santé, que ie luy dis : Monsieur, i'ay fait un sonnet que vous ne trouverez point méchant ou ie me trompe ; ie le (1) croy, dit-il, que vous vous trompés ou vous avez bien changé de stile depuis cinq ans, car vous estiez le plus pernitieux poetard qui ait iamais brouillé papier, et ie vous ay cent fois adverti de ne point rimer de peur de vous gaster la cervelle, et ie vous trouve incorrigible ; ie vous avoue, Messieurs, que ceste response impreveue me surprist beaucoup, mais pourtant pas assés pour m'empescher de luy dire mon ouvrage (qu'il) (2) escouta sans m'interrompre avec sa froideur ordinaire et sur lequel en riant et me disant adieu il proffera ces desobligeantes parolles : Voilà le sonnet le mieux sonnant qui fut iamais sonné. Que vous semble de ce discours, Messieurs, ne le trouvez-vous pas un peu brusque, est-il rien de plus offensant qu'un mépris poussé de cette sorte, pour moy i'en fus si fortement touché que ie n'eus pas la force de luy respondre, son depart me donna le temps de repasser mon sonnet et de l'examiner en juge severe pour voir s'il estoit assez méchant pour susciter ce fascheux (3) traittement, mais ayant trouvé qu'il estoit excellent ie conclus que la jalousie avoit fait parler Monsieur de Brebeuf et qu'il ne me regardoit plus comme son amy mais comme un rival capable de luy disputer le premier rang entre les poëtes françois. En effet si par un miracle Appollon rendoit mes vers aussi bons qu'ils sont méchans, ayant une grande facillité pour rimer, ses ouvrages seroient peu considérables, car ceux que ie mettrois au iour feroient périr la Pharsale d'abort qu'ils auroient un peu couru le monde, vous iugerez par ce sonnet fait en badinant ce que ie pourrois faire si ie trauaillois sérieusement, mon rival qui l'a bien cognu a insulté cette piece pour me dégouster de la poésie, s'il auoit cru que ie vous l'eusse fait veoir, il s'en seroit bien empesché, mais puisqu'il plaist au destin que vous scachiez cette querelle i'espère vostre applaudissement et vostre appui pour pousser cet ennemy caché, s'il se veut desclarer. Se n'est pas que je ne donne mes ressentimens à nostre antienne amitié et que ie n'oublie tous suiets de plaintes si vous le (4) trouvez à propos, mais il n'est pas iuste qu'un

(1) *le* est répété par mégarde.
(2) Ces mots manquent dans le manuscrit.
(3) Var. : *meschant*, raturé.
(4) Ici un mot raturé.

excès de bonté (1) l'empesche de me satisfaire. Ce que ie demande est facille car ie seray content pourvu qu'il trouve un sens favorable à ces parolles : s'est (*sic*) le sonnet le mieux sonnant qui fut iamais sonné, cette petite reparation nous remettra dans nostre première intelligence et cet accommodement (2) fera cognoistre à ceux qui sçauront cette affaire que Messieurs l'abbé de Pure et Lucas ont autant d'esprit et d'addresse quand il faut mettre la paix entre leurs amis qu'ils ont de générosité lorsqu' (3) ils ont besoing de leurs services.

Amans qui soupirés pour des biens à venir
Vous estes trop heureux au milieu des supplices,
En aymant constamment vous pouvez parvenir
A gouster de l'amour les suppremes delices.

I'ai souffert plus que vous et si i'ay vû finir
Les rigueurs de Filis pour payer mes services,
Mille fois dans mes bras, ô charmant souvenir,
Elle a fait à l'amour les plus doux sacrifices.

Plaisirs que i'ai goustés avec tant de douceurs
Vous faites maintenant mes plus fortes douleurs,
Ie ne voy plus Filis, un autre la possède.

Hélas, fut-il jamais un plus cruel tourment,
De tous les maux mon mal est le seul sans remède,
Car ie ne puis guérir qu'avec (4) (*sic*) de l'argent

Page 411.

Nous signalerons l'opinion de M. Faguet sur l'*Eloge d'Elisabeth Ranquet* et *l'épitaphe d'une dame vertueuse*. Dans la leçon qu'il a consacrée à Brébeuf, et que la *Revue des cours et conférences* a publiée (5e année, 1re série, n° 5. 10 décembre 1896, Paris, Lecène, Oudin), M. Faguet donne, à ce sujet, une hypothèse ingénieuse. P. 202 : « Je suppose que Corneille aura

(1) Tel est le texte ; il nous paraît peu clair. L'auteur veut il dire : un excès de bonté, *de ma part*, ou bien a-t-il écrit un mot pour un autre ? On conjecturerait volontiers : un excès de honte, *de la part de Brébeuf*.

(2) Deux ratures, l'une après : *et*, l'autre après : *accommodement*.

(3) *Lorsque*, d'abord écrit, puis raturé, enfin maintenu sous la forme : *lorsqu'ils...*

(4) Il faut lire : *avecque*.

envoyé à Brébeuf une première ébauche de son sonnet; cette ébauche aura été retrouvée parmi les papiers de Brébeuf après sa mort, et elle aura été imprimée avec ses *Eloges poétiques*, comme étant de lui. » Mais ce qui n'est pas expliqué, c'est l'éclat, l'essor majestueux du vers dans la pièce attribuée à Brébeuf. Si l'on admet qu'elle soit *uniquement* de Corneille, il faut en conclure que le poète a ensuite tempéré les mouvements de son imagination et adouci les couleurs.

IV. — Iconographie.

Nous ne connaissons aucun portrait vraiment authentique, gravé ou peint, du poète Georges de Brébeuf. Le catalogue des estampes de la Bibliothèque Nationale (*Table générale du Recueil de titres concernant l'histoire de France*, par M. Gaspard Moyse de Fontaniers, conseiller d'Etat ordinaire) mentionne un portrait, gravé par N..de Guillaume (*sic*) de Brébeuf, né à Thorigny (Basse-Normandie)...... Cette figure est restée introuvable ; elle a disparu de la collection dont elle faisait partie, à une époque indéterminée. — L'abbé Lelong, dans sa *Bibliothèque historique de la France*, 1768, t. IV, *Liste des portraits*, signalait cette même gravure.

Le frontispice de l'édition de 1664 (Œuvres de M. de Brébeuf), qui est reproduit à la première page de ce volume, nous paraît intéressant. Il représente un poète, revêtu d'un costume antique, coiffé d'un large chapeau que couronnent deux ailerons, symbole évident du génie poétique. Assis à une table de travail, dans une pose méditative et grave, il couvre de ses vers une large feuille de papier. A sa droite est assis Apollon ; l'auréole du dieu du jour, qui entoure la figure du personnage, interdit toute autre interprétation, bien que le burin du graveur ait maladroitement féminisé les traits, amolli à l'excès les contours. Apollon s'appuie de la main droite sur une lyre à trois cordes, tandis qu'il ramène d'un geste vigoureux le bras gauche contre sa poitrine; la tête tournée de trois quarts vers le poète, il semble lui dicter les vers qui l'immortaliseront. De l'autre côté de cette table carrée, recouverte d'un épais et lourd tapis, se dressent Pégase et un jeune Amour. Le cheval se présente presque de face ; l'Amour, tenant d'une main la bride du coursier ailé, tend la droite vers une feuille qui contient sans doute un poème déjà terminé. En haut, tranchant sur une draperie déployée qui sert de fond aux personnages, se détache la figure d'un aigle planant ; il porte dans ses serres une banderole avec ces mots : *Lettres et Poésies de M. de Brébeuf.*

Cette gravure est d'une exécution assez imparfaite ; elle est signée Mathé ; nous ne savons rien de ce médiocre artiste. Ce qui nous a frappé, c'est le visage irrégulier du poète ; le front et le menton sont fortement accusés ; le nez, très arrondi, paraît petit, la joue plate et presque creuse ; la physionomie est empreinte d'une vague tristesse ; elle produit à première vue une impression de langueur et de mélancolie. Nous croyons que l'auteur de ce dessin avait sous les yeux une image authentique de Brébeuf ; s'il en était autrement, n'aurait-il pas cherché à rehausser la valeur de son œuvre et le mérite du poète en attribuant à Brébeuf des traits plus délicats et un certain genre de beauté banale ? Nous n'apportons ici que des conjectures, en somme assez vraisemblables. Ce ne serait pas la première fois qu'un frontispice nous ferait connaître le portrait d'un écrivain ; n'est-ce pas ainsi que l'image de Ronsard et de Desportes est venue jusqu'à nous ?

V. — Bibliographie.

1° Nous ne connaissons aucun manuscrit original des ouvrages de Brébeuf. Le manuscrit n° 35 de la bibliothèque de Bourg, que le conservateur M. Brossard a bien voulu nous communiquer, contient une copie des *Entretiens solitaires*, faite en 1665 par le P. Bert, chartreux d'Arvières ; celui-ci s'est donc servi de la première édition ; il n'a rien changé à l'ordre des matières. Dans le même volume se trouvent des méditations composées en latin par le copiste ; quelques-uns de ces morceaux ne sont pas sans valeur. Il a dû considérer les *Entretiens solitaires* comme une œuvre d'édification. — Ce manuscrit forme un élégant volume de format in-18, relié en veau.

Nous n'avons pu nous procurer un manuscrit in-4, n° 72, des *Entretiens solitaires*, dont le cordonnier Pasquier signale la présence au château de Skokloster, près de Stockholm et non loin d'Upsal. Nous présumons que ce manuscrit est ou était, lui aussi, d'origine récente.

2° Les œuvres de Brébeuf ont eu d'assez nombreuses éditions. Nous en donnons la liste, aussi complète que possible (1).

(1) La rare obligeance de MM. les bibliothécaires de la Bibliothèque nationale et en particulier de l'un d'eux, M. H. Duchemin, nous a facilité ce travail.

A

L'Enéide de Virgile en vers burlesques. Livre septiesme. — (L'imprimeur orthographie : Aenéide.) A Paris, chez Augustin Courbé, dans la petite salle du Palais, à la Palme. MDCL. Avec privilège du Roi. Le nom de l'auteur figure à la fin de l'épître adressée à Mlle de Bellefonds et aussi dans l'extrait du privilège. — Achevé d'imprimer pour la première fois, le 4 janvier 1650. — Un frontispice gravé représente un médaillon, entouré de deux Amours, qui se montrent l'un de profil, l'autre de face en retournant le corps ; au centre un palmier se dresse avec une banderole transversale et ces mots : « Curvata resurgo ». Au bas du médaillon, un écusson avec la marque A. C. — Frère, dans son *Manuel du bibliographe normand* ou Dictionnaire bibliographique et historique, 2 vol. in-8, 1858-1860, mentionne cet ouvrage sans aucune indication particulière. — Ce livre est très rare. Nous n'en connaissons que deux exemplaires. Le premier se trouve à la Bibliothèque de Rouen ; il porte le numéro 938 de la division des Belles-Lettres dans le *Catalogue... publié sous l'administration de M. le marquis de Martainville, par M. Théodore Licquet, conservateur.* N. Périaux, 1830, 2 vol. in-8. — Le second appartient à M. Emile Travers, qui a bien voulu nous en donner communication ; après avoir figuré dans la bibliothèque de l'abbé de La Rue (auteur de l'*Histoire des Bardes, Jongleurs et Trouvères*), il passa aux mains de M. F. Galeron, procureur du Roi à Falaise, puis de M. Julien Travers, père du possesseur actuel.

B

La traduction de la *Pharsale* de Lucain. — Frère (ouv. cité) indique exactement sept éditions, et se contente d'ajouter qu'il en connaît sept autres entre celle d'Elzevier 1663 et celle de Crapelet 1796. (Il faut lire sans doute 1658 au lieu de 1663 ; à la première de ces dates, Elzevier a bien publié une *Pharsale* ; mais l'édition de 1663 a été imprimée à la manière des Elzeviers.)

Un astérisque, dans la liste suivante, signale les éditions que Frère ne décrit pas.

— *La Pharsale de Lucain, ou les Guerres civiles de César et de Pompée, en vers françois.* Imprimé à Rouen et se vend à Paris, chez A. de Sommaville, au Palais, dans la salle des Merciers,

à l'escu de France, 1654, in-4. — L'extrait du privilège est daté du 19 janvier 1653. L'épître dédicatoire à l'archevêque de Rouen est signée : Brébœuf. — L'exemplaire de la Bibliothèque nationale ne comprend que les deux premiers livres. « Achevé d'imprimer pour la première fois le troisième jour de may 1653. »

Cette édition existe à la Bibliothèque nationale, Yc 794, à la Bibliothèque de Rouen, *Belles-Lettres*, n[os] 1037 et 1038.

— *La Pharsale de Lucain, ou les Guerres civiles de César et de Pompée en vers françois.* — A Paris, chez A. de Sommaville, 1655. Cinq parties, chacune comprenant deux livres. — On trouve dans ce tirage les mêmes mentions que dans le précédent, des *Avertissements.* La deuxième partie porte la date de 1654 ; « achevé d'imprimer le cinquième jour de may 1654 ». — Les autres parties offrent les indications suivantes ; la 1[re] : Achevé d'imprimer : 3 février 1655 ; la 5[e] : Achevé d'imprimer le 10 octobre 1655.

Les exemplaires sont disséminés un peu partout, à la Bibliothèque nationale, Yc 795, au British Museum de Londres : 77 f. 8 ; à Nantes, 24871 (2 ex.) ; à Besançon, *Belles-Lettres*, 1767 ; à Vesoul ; à Nîmes, 7894 ; à Nancy, *Belles-Lettres*, n. 3.

— * *La Pharsale de Lucain, ou les Guerres civiles de César et Pompée en vers françois, par M. de Brébeuf.* — A Paris, chez A. de Sommaville, 1656. Cinq parties in-4°. — Le titre de la 2[e] partie porte la date de 1654, celui des 3[e], 4[e] et 5[e] parties est daté de 1655.

Ce volume se trouve à la Bibliothèque nationale, Yc 796.

Les trois exemplaires ci-dessus indiqués représentent trois états successifs de la même édition. Les deux premiers livres furent publiés d'abord en 1654 ; deux autres s'y ajoutèrent la même année sans être mis en vente, à ce qu'il semble, jusqu'au jour où l'impression des autres livres fut achevée ; alors la *Pharsale* complète fut livrée au public avec un titre réimprimé. Enfin, en 1656 on changea la date du titre. Peut-être le libraire croyait-il solliciter les acheteurs, en donnant ainsi au poème de Brébeuf l'apparence d'un nouveau tirage.

— *La Pharsale de Lucain, ou les Guerres civiles de César et de Pompée en vers françois, par M. de Brébeuf.* — Imprimé Rouen par L. Maurry pour A. de Sommaville, marchand libraire au Palais, à Paris, en haut de la montée de la Sainte-Chapelle. 1657, in-12. Avec privilège. Achevé d'imprimer pour la première fois le 10 octobre 1655 à Rouen. — On y remarque des fleurons, en tête des chapitres ; on y constate, en revanche, l'absence de toute préface. L'exemplaire de la Bibliothèque nationale Yc 7061

porte cette indication écrite à la main : Ex bibliotheca Recollectorum sancti Dionisii. 1744. — Un autre exemplaire existe à Limoges, *Belles-Lettres*, n° 939. — Cette édition est vraiment *la seconde*.

(3e édit.) — *La Pharsale de Lucain, ou les Guerres civiles de César et de Pompée en vers françois, par M. de Brébœuf* (*sic*). — A Leyde, chez J. Elzevier, 1658, in-12. — Un frontispice gravé représente deux troupes de cavalerie qui se heurtent, enseignes déployées Au commencement de chaque livre figuren des écussons et des lettres ornées ; les premiers manquent de variété et semblent se ramener à deux types. Le caractère est d'une extrême finesse. — Un seul *Avertissement*, que Brébeuf semble avoir rédigé pour cette édition, et qui offre de notables différences avec ceux des autres tirages. — L'exemplaire de la Nationale, Réserve p Yc 803, est relié en veau. D'autres exemplaires sont au British Museum : 238. l. 15, et à Besançon, *Belles-Lettres*, n° 1767. Un autre se trouvait dans la collection de M. Leber, d'après le catalogue de sa bibliothèque, dressé en 1839 (n° 1791), lors de la donation à la ville de Rouen.

— * (4e édit.) — *La Pharsale de Lucain, ou les Guerres civiles de César et de Pompée en vers françois, par M. de Brébeuf*. Imprimé à Rouen. Paris, Sommaville, 1663, in-12, avec figures. — Cette édition n'existe qu'à la Bibliothèque de Rouen, *Belles-Lettres*, n° 1039. Frère (ouvrage cité) l'apprécie en ces termes : « Jolie édition imprimée à Rouen par Laurens Maurry, à la manière des Elseviers. »

C'est probablement la même édition qu'on retrouve, avec un nouveau titre, à la Bibliothèque de Nantes, 24872. *Le Catalogue méthodique de la Bibliothèque publique de la ville de Nantes, par Emile Pehant*. Nantes, A. Guéraud, 1864, in-8, donne cette indication : *La Pharsale de Lucain*, etc., 2e *édition*. Paris, chez la Vve Antoine de Sommaville, 1665. Avec figures.

— * (5e édit.) — *La Pharsale de Lucain, ou les Guerres civiles de César et de Pompée en vers françois, par M. de Brébeuf*. Cinquiesme édition. — Imprimé à Rouen, et se vend à Paris chez J.-B. Loyson. 1666, in-12, figures et frontispices gravés.

L'exemplaire de la Nationale porte la cote : Yc 7063. D'autres types de cette même édition présentent une adresse différente : *Imprimé à Troyes et se vend à Paris chez J. Ribou*. Tels sont ceux de la Bibliothèque nationale Yc 7062, du British Museum 1000 d. 8, de la Bibliothèque de la ville de Nantes, 24873.

Nous croyons fondées nos conjectures sur le numérotage des édi-

tions. Celle de 1666 est formellement désignée par le libraire comme étant la cinquième ; il faut donc ou bien considérer celle de 1658 comme étrangère et lire : cinquième édition *française*, ou ne voir dans les exemplaires de 1665 que des *doubles* de ceux de 1663 ; nous avons pris le second parti.

— * (6e édition.) — Le *Catalogue* de la Bibliothèque de La Rochelle, rédigé en l'an XIII par Gaudin, mentionne sous le numéro 508 de la division des *Belles-Lettres* une traduction de la *Pharsale*, etc., par Brébeuf, in-12, avec la date de 1670, à Paris, chez Ribou. — Le *Catalogue* du British Museum indique aussi, sans marquer le lieu d'impression, ni l'éditeur, un exemplaire de la *Pharsale*, 1670, in-12. Cote : 11385 a.

— * (7e édition.) — *La Pharsale de Lucain, ou les Guerres civiles de César et de Pompée en vers françois, par M. de Brébeuf.* A Paris, chez Jean Cochart, au cinquième pilier de la Grand'-Salle du Palais, au Saint-Esprit. 1682, in-12, figures et frontispice gravés. — On y remarque une erreur de pagination ; après la page 192, le numérotage reprend à 183. — Les exemplaires de ce tirage sont assez répandus. Bibliothèque nationale, Yc 7064. — Reims, *Belles-Lettres*, n° 1323. — Lille, *Belles-Lettres*, n° 437. — Nantes, n° 24874.

* *Le Catalogue* du British Museum indique sous la date de 1683, dans le format in-12, une édition de la *Pharsale*, avec la cote : 1068, d. 12. C'est peut-être une huitième édition.

(9e édition.) — *La Pharsale de Lucain, traduite en vers françois par Brébeuf, accompagnée du texte conféré sur les meilleures éditions, avec la vie des deux poètes et des réflexions critiques sur leurs ouvrages*, par J. B. L. J. Billecocq, citoyen français. A Paris, de l'imprimerie de Crapelet, an IV, 1796, 2 vol. in-8°. — On lit au verso du faux-titre : A Paris, chez Maradan, libraire, rue du Cimetière Saint-André-des-Arcs, n° 9.

C'est la dernière édition de la *Pharsale* que nous connaissions. On en trouve des exemplaires à la Bibliothèque nationale, Yc 7072, et à la Bibliothèque de la ville de Besançon, *Belles-Lettres*, n° 1767.

La Nationale possède dans sa réserve sous la cote p. Yc 806 un exemplaire sur papier bleu.

Les deux volumes sont ornés de 10 compositions sur acier, signées C. Perrin ; ces gravures ne sont pas sans mérite, bien que l'auteur traite les sujets antiques dans le goût conventionnel de cette époque.

Il est impossible de dater un exemplaire de la *Pharsale*, qui

existe à la Bibliothèque nationale ; il contient les trois premiers livres de la *Pharsale* de Brébeuf avec le texte de Lucain en regard ; celui-ci est imprimé en italiques ; le faux-titre porte : *M. Annaei Lucani Pharsalia. La Pharsale de Lucain* ; les notes sont mises en marge. Le titre a disparu ; on ne trouve ni achevé d'imprimer ni privilège. Le papier, les figures, la physionomie du volume permettent d'attribuer cette édition au XVIIe siècle.

C

Le Lucain travesty, ou les Guerres civiles de César et de Pompée en vers enjoüez. — Imprimé à Rouen par L. Maurry pour A. de Sommaville. 1656, in-8°. — En tête de la première page : livre 1er. La traduction est précédée d'une épître dédicatoire à Monsieur D.-H., signée Brébeuf.

Des exemplaires à la Bibliothèque nationale, Yc 7075, à la Bibliothèque de la ville de Besançon, *Belles-Lettres*, n° 1768 (ici, le volume est décrit comme in-12, sans doute par erreur ; le format, assez petit, est bien in-8°).

D

Poésies diverses de M. de Brébeuf. A Paris, chez G. de Luynes, 1658, in-12. — L'ouvrage est dédié à Fouquet. — Bibliothèque nationale, Ye 7909. British Museum, C. 38, a. 37. Ville de Rennes, n° 7682.

Poésies diverses de M. de Brébeuf. A Paris, chez A. de Sommaville, 1658, in-4°. — L'ouvrage est dédié à Fouquet. Bibliothèque nationale, Ye 1305. Bordeaux, *Belles-Lettres*, n° 3145. Reims, *Belles-Lettres*, n° 1968.

Poésies diverses de M. de Brébeuf. A Paris, chez A. de Sommaville, 1662, in 12. — Bibliothèque nationale, Ye 7910. British Museum, 1065, b. 10. Rouen, *Belles-Lettres*, n° 1465. Vesoul, *Belles-Lettres*, n° 330 (1).

E

Panégyrique de la Paix en vers françois, par M. de Brébeuf. — A Paris, chez A. de Sommaville, 1660, in-4. — Dédicace à

(1) M. Rapin, bibliothécaire de la ville de Vesoul, nous a très obligeamment prêté cette édition.

Mgr le Cardinal Mazarin. — Le privilège est du 20 décembre 1659. Achevé d'imprimer : 22 décembre 1660.

Bibliothèque nationale, Ye 1306. British Museum, 1475, g.

F

Entretiens solitaires, ou prières et méditations pieuses en vers françois, par M. de Brébeuf. Imprimez à Rouen et se vendant à Paris chez A. de Sommaville, 1660. Avec approbation des Docteurs et Privilège du Roy (17 avril 1660), in-12 — L'épître dédicatoire est adressée à Mgr le Cardinal Mazarin. — A la suite viennent l'*Advertissement* et l'*Explication de quelques façons de parler*.

La Bibliothèque nationale possède deux exemplaires de tirage différent. L'un, coté Ye 7913, porte au-dessous de l'*extrait du privilège :* achevé d'imprimer le 8 de may 1660 à Rouen par L. Maurry ; l'autre, coté Ye 7914, fournit cette indication : achevé d'imprimer le dernier jour de may 1660 à Rouen par L. Maurry. Les listes des *fautes survenues dans l'impression*, les titres des chapitres offrent des différences appréciables.

Des exemplaires de l'édition de 1660 se trouvent au British Museum, 11474 aa ; à Besançon, *Belles-Lettres*, nº 2514 : à Bordeaux, *Belles-Lettres*, nº 3147.

— * *Entretiens solitaires, ou prières et méditations pieuses en vers françois, par M. de Brébeuf.* A Paris, chez J. Ribou, 1666, in-12. Avec approbation et privilège du Roy. — La disposition des matières est identique à celle du précédent volume. Nous ne connaissons qu'un exemplaire de cette édition ; il appartient à la Bibliothèque de l'Arsenal, 8200 *bis* B L ; sur le cartonnage, à l'intérieur, on peut lire le nom de *Derieu, prêtre du séminaire Saint-Sulpice.* La pagination est mauvaise : 192, 217-240, 193-216, 241-259 ; les feuilles ont été mal cousues.

— * Nous ne savons à quelle année rapporter un autre exemplaire de l'Arsenal, inscrit sous la cote 8200 *ter* B L. Le titre a disparu ; la disposition des matières reste identique ; la pagination est exacte. Les notes, en petits caractères, qui apparaissent dans certaines pièces, sont, non plus mêlées au texte, mais rejetées en marge. Enfin une gravure sur bois, assez médiocre, représente un solitaire agenouillé dans un paysage sombre. Il s'agit évidemment d'un autre tirage, qui est peut-être de 1662. Titon du Tillet, dans le *Parnasse français*, Paris, Coignard fils, 1732, cite les *Entretiens solitaires* à cette date.

Toutes ces éditions contiennent l'épître dédicatoire à Mazarin.

— *Entretiens solitaires, ou prières et méditations pieuses en vers françois, par M. de Brébeuf.* Nouvelle édition. Divisez en quatre livres, selon l'ordre des matières et enrichies (*sic*) de figures. A Paris, chez J. Ribou, 1669, in-12. Avec épître dédicatoire à Mazarin.

Le libraire Loyson, qui avait obtenu l'autorisation d'imprimer ou faire imprimer toutes les œuvres de Brébeuf pendant dix années, céda son privilège à Jean Ribou. Ce renseignement nous est fourni par l'extrait du privilège qui figure dans l'édition de 1670. Il y a eu sans doute deux tirages, l'un de Loyson, l'autre de Ribou. Au premier appartient l'exemplaire mentionné par Frère (ouv. cité) : Paris, Loyson, 1669, in-12, figures. La Bibliothèque nationale possède un exemplaire du second : Ye 7912.

— * *Entretiens solitaires, ou prières et méditations pieuses en vers françois, par M. de Brébeuf.* Nouvelle édition. Divisez en quatre livres, selon l'ordre des matières, et enrichis de figures. A Paris, chez J. Ribou, 1670, in-12. — Avec épître dédicatoire à Mazarin. — L'extrait du privilège fournit quelques renseignements intéressants.

Bibliothèque nationale, Ye 7915. Bibliothèque de l'Arsenal, 8201 B L. British Museum, 1065, b. 11. Reims, *Belles-Lettres*, n° 1970. Rouen, *Belles-Lettres*, n° 1466.

— * *Entretiens solitaires, ou prières et méditations pieuses en vers françois, par M. de Brébeuf.* Nouvelle édition. Reveu et corrigé de plusieurs fautes qui se sont glissé dans l'impression précédente. Divisez en quatre livres, selon l'ordre des matières et enrichis de figures. Suivant la copie imprimée à Paris, 1671, in-12. — Les figures ne sont qu'analogues à celles des éditions précédentes. — On remarquera les fautes d'orthographe qui foisonnent dans le titre.

Cette édition paraît bien être une contrefaçon ; l'absence du nom de l'éditeur et les négligences de toute espèce que l'imprimeur a laissé échapper, rendent cette hypothèse assez plausible. Le catalogue du British Museum indique ainsi ce volume : Another edition. Amsterdam ? 1671, in-12. 240 c. q. L'exemplaire de la Nationale porte la cote : Ye 7916.

— * Le catalogue de la Bibliothèque de Nîmes, rédigé en 1836 par Thomas de la Vernède, mentionne sous le numéro 8056 une édition que nous ne connaissons pas : *Entretiens solitaires, ou méditations pieuses, en vers françois, par M. de Brébeuf*, Lyon, 1674, in-12.

G

Eloges poétiques du sieur de Brébeuf. A Paris, chez A. de Sommaville, 1661, in-12. — Nous ne connaissons que deux exemplaires de cet ouvrage. Bibliothèque nationale, Ye 7911. Bibliothèque de la ville de Reims, *Belles-Lettres*, n° 1969.

H

Les Œuvres de Monsieur de Brébeuf nouvellement mises au jour. Première partie. — A Paris, chez J. Ribou, 1664, in-12. — Le faux-titre porte : les OEuvres diverses de Monsieur de Brébeuf. La première partie ne contient que des lettres. L'épître dédicatoire est signée : le prieur de Brébeuf. Elle est adressée : *A Monsieur, Monsieur le Marquis de Bellefons, lieutenant général des camps et armées du roy et premier maistre d'hostel de Sa Majesté.*

La *seconde partie*, du moins dans l'exemplaire que possède la Nationale, porte pour adresse : A Paris, chez J.-B. Loyson, 1664, in-12. Les poésies figurent dans ce volume à partir de la page 113 ; elles sont précédées d'un nouveau faux-titre : *Poésies de M. de Brébeuf.*

Frère (ouv. cité) décrit ainsi cette édition : « OEuvres de Brébeuf, nouvellement mises au jour (Lettres et poésies). Paris, J.-B. Loyson, 1664, 2 vol. in-12. »

On la trouve à la Bibliothèque nationale, Z 20108-20109 ; au British Museum, 12239, aaa, 10 ; à Bordeaux, *Belles-Lettres*, n° 3146.

I

Défense de l'Eglise romaine, par M. de Brébeuf. Paris, J.-B. Loyson, 1664, in-12, avec privilège et approbation. — Un seul exemplaire, à la Bibliothèque de Bordeaux, division de *théologie*, n° 6790. Dédicace à Mgr l'Archevêque de Paris, chancelier des ordres du Roy. Date du privilège : 14 décembre 1663.

La Défense de l'Eglise romaine, par M. de Brébeuf. A Paris, chez J.-B. Loyson, 1671, in-12. Avec privilège et approbation. — Même épître dédicatoire. Le privilège est reproduit dans cette édition. Au-dessous, on lit : achevé d'imprimer pour la deuxième fois le 9 janvier 1671. — Bibliothèque nationale, D. 22211.

La Défense de l'Eglise romaine, contre l'injustice et la témérité de Calvin et de ses sectateurs, en leur séparation d'avec l'Eglise catholique, par M. de Brébeuf. Troisième édition. — A Paris, chez T. Guillain, 1686, in-12, avec frontispice gravé. — Même épître dédicatoire que dans les éditions précédentes ; le titre seul semble avoir été imprimé à nouveau. On observe les mêmes fautes dans les deux éditions : p. 170, ligne 5, veration au lieu de vénération ; p. 286, ligne 6, e de *cet* porte un accent aigu. — Bibliothèque nationale, D. 27,186.

Nous n'avons pu trouver aucun exemplaire du recueil mentionné par Frère (ouvrage cité) sous ce titre : *Poésies héroïques, gaillardes et amoureuses de M. de Brébeuf.* Paris, J. Ribou, 1666, 2 vol. in-12.

K

Nous joignons à cette liste l'indication des *recueils* les plus importants qui contiennent des poésies choisies de Brébeuf.

Recueil de diverses poésies choisies des sieurs : La Ménardière, Brébeuf, Segrets (*sic*), du Ryer, Rotrou, Benserade, Scaron (*sic*), Cottin (*sic*), Chevreau, Rampale. — Paris, A. de Sommaville, 1660. 2 parties in-12.

Recueil de poésies chrestiennes et diverses, dédié à Mgr le prince de Conty, par M. de la Fontaine. A Paris, chez Pierre le Petit, libraire ordinaire du Roy, 1671, avec privilège. — Réimpression chez Jean Couterot, à Paris, 1682 ; 5 vol. in-12. Les extraits de Brébeuf sont au t. III, p. 80-86.

Recueil des plus belles pièces des poètes français, tant anciens que modernes, depuis Villon jusqu'à M. de Benserade. — Paris, C. Barbin, 1692, 5 volumes in-12. — Voir le t. III, pages 211-250. — Ce recueil a eu plusieurs éditions : Amsterdam, G. Gallet, 1692, 4 vol. in-12. — Paris, par la Compagnie des libraires, 1752, 6 vol. in-12.

Nouveau Recueil des Epigrammatistes français anciens et modernes, par M. B. L. M. (Bruzen de la Martinière). Amsterdam, Wetstein, 1720, t. Ier.

Choix de poésies morales et chrétiennes depuis Malherbe jusqu'aux poètes de nos jours, dédié à Mgr le duc d'Orléans. — Paris, Briasson, 1740, 3 vol. in-8°. Dans le t. Ier.

Bibliothèque poétique, ou Nouveau Choix des plus belles pièces de vers en tout genre, depuis Marot jusqu'aux poètes de nos jours, avec leurs vies et des remarques sur leurs ouvrages. (Publié par

A. C. Lefort de la Morinière, avec une introduction par l'abbé Goujet.) — Paris, Briasson, 1745, 4 vol. in-12. — Egalement dans l'édition in-4° du même ouvrage, 1743-1745 ; t. Ier.

Annales poétiques, ou Almanach des Muses, depuis l'origine de la poésie française. — Paris, Delalain, 1778-1788, 4 vol. in-12.

Les Poètes français. Recueil des chefs-d'œuvre de la poésie française depuis les origines jusqu'à nos jours, avec une notice littéraire sur chaque poète, par MM. Ch. Asselineau, Hippolyte Babou, Charles Baudelaire, etc., publié sous la direction de M. Eugène Crépet. — Paris, Give, 1861, 4 vol. in-8°.

VI.

Nous donnons ici la liste des ouvrages manuscrits ou imprimés que nous avons consultés au cours de notre travail.

Archives Nationales. Documents concernant la famille de Brébeuf, M. 356.

D'Assoucy. *Ovide en belle humeur,* enrichi de toutes ses figures burlesques et augmenté de l'enlèvement de Proserpine et du jugement de Pâris, 1659, petit in-12. (Il y a aussi une édition de 1664.) — Le 1er livre de l'*Ovide en belle humeur* a paru en 1650, in-4°, et en 1653, in-12.

Barciet. *La guerre d'Enée en Italie,* appropriée à l'histoire du temps, en vers burlesques. Paris, 1650, in-4°.

Baillet. *Jugements des savants.* Amsterdam, 1725, 8 vol. in-4°. V. t. V.

Balzac. *Œuvres.* Paris, Jolly, 1665, 2 vol. in-folio. — *Lettres* ; Paris, Bouillerot, 1647, in-12.

Bayle. *Dictionnaire historique et critique,* avec la vie de l'auteur par M. des Maizeaux ; 5e édition. Bâle, Brandmuller, 1738.

Benoît (Elie). *Histoire de l'Edit de Nantes.* Delft, 1693, 5 vol. in-4°. V. surtout le t. III.

Benserade. *Œuvres.* Paris, Leroy, 1697 : 2 vol. in-12. (Ed. précédée d'un *Discours* de Paul Tallemant.)

Biblioteca de autores Españoles. Coll. Ramon Fernandez ; Madrid, 1790. Nous nous sommes servi en particulier du t. X.

Bochart (Mathieu). — *Traité du service des reliques, de l'invocation des saints, des images et de leur culte,* in-8°, Saumur, 1656. — *Dialacticon.* Sedan, 1662.

Boileau-Despréaux. *Œuvres,* Ed. de Saint-Marc. Amsterdam, Changuion, 1775 ; 5 vol. in-12. — *Correspondance avec Brossette.* Ed. Laverdet, Paris, Techener, 1858, in-8°.

Bossuet. *Œuvres choisies ;* 5 vol. in-12. Paris, Hachette.

Bouhours. *Vie de Mme de Bellefonds*, supérieure et fondatrice du monastère des religieuses Bénédictines de Notre-Dame-des-Anges, établi à Rouen. Paris, Cramoisy, 1686, in-8°.

De Brieux. *Jac. Mosanti Briosii poemata.* Caen, Cavelier, 1663, in-18.

Calvin. *Institution de la Religion chrestienne*, composée en latin par Jean Calvin et translatée en françoys par luy-mesme..., en laquelle est comprise une somme de la Chrestienté. Genève, Jacques Bourgeois, 1551, in-4°.

Chapelain (Jean). *Lettres.* Collection des documents inédits. Ed. Tamisey de Larroque. Imprimerie nationale : Paris, 1880, 2 vol. in-4°. (Lettre du 3 juillet 1660, t. II, p. 87. A M. de Brébeuf, gentilhomme normand, à Rouen.)

Chappuzeau. *Le Théâtre françois.* Lyon, Michel-Mayer, 1674, in-12.

Charlevoix (Le P.). *Histoire de la Nouvelle France.* Paris, 1744, 3 vol. in-4° ; t. I.

Chéruel. *Histoire de la Minorité de Louis XIV*, t. II.

Colbert. *Mémoires.* Ed. Pierre Clément. Impr. nat., Paris, 1868, (le t. V en partie).

Collection des procès-verbaux des Assemblées du Clergé de France... Ouvrage composé sous la direction de M. l'Evêque de Mâcon, autorisé par les Assemblées de 1762 et 1765, et imprimé par ordre du clergé. Paris, Guillaume Desprez, rue Saint-Jacques, 1770. In-folio (t. III et IV.)

Colletet (Fr.). *La Hollande vaincue* ou Louis XIV triomphant, à Mgr le Dauphin. Poème, 1674.

Conrart (Valentin). *Manuscrits.* Bibliothèque de l'Arsenal, 5131, t. I. *Discours sur la traduction de Lucain par Brébeuf.*

Corneille. *Œuvres.* Ed. Marty-Laveaux. Paris, Hachette, 1862-1868, 12 vol. in-8°.

Coste. *Défense de M. de La Bruyère et de ses Caractères* contre les accusations et les objections de M. Vigneul-Marville. Amsterdam, Changuion, 1731, 2 vol. in-12.

Demogeot. *La Pharsale* traduite en vers français. Paris, Hachette, 1866, in-8°.

Doujat. *Naissance du Dauphin*, 1661. Ode. Plaquette in-4°.

Esprit (abbé). *Ode pour le Roy* sur ses conquêtes dans la Hollande, 1672.

De Félice (G.). *Histoire des protestants en France* depuis la Réforme jusqu'au temps présent. Paris, 1861, in-8°.

Fournel. *Du Burlesque en France*. Ed. de Scarron : l'*Enéide travestie*. Paris, Garnier (sans date), in-12.

Furetière. *Poésies diverses*. Paris, De Luynes, 1659, in-18.

Gams (P. Pius Bonifacius). *Series Episcoporum*. Ratisbonne, Manz, 1873.

De Gerville. *Recherches sur les châteaux du département de la Manche*, 4e Mémoire. Caen, Chalopin, 1830.

Goujet. *Bibliothèque française*, t. V, XIV, XVI, XVII (Brébeuf), XVIII. Paris, Mariette-Guérin, 18 vol. in-12, 1740-1756.

Guéret. *Le Parnasse réformé*. Paris, Jolly, 1669, in-12. — *La Promenade de Saint-Cloud*. Ed. Monval. Paris, Jouaust, 1885, in-12.

Guiot (abbé J. André). *Le Moréri des Normands*. Mss. nº 27 de la Bibliothèque municipale de Caen.

Haag (Eug. et Em.). *La France protestante* ou Vies des protestants français qui se sont fait un nom dans l'histoire. Paris, Cherbuliez, 1846-58, 10 vol. in-8º.

Du Hamel (Guillaume). *Dissertation sur les œuvres de M. de Brébeuf*. Paris, Savreux, 1664, in-12. (Le permis d'imprimer est du 21 juin 1664.)

Hennebert (Frédéric-Charles-Joseph). Concours universitaire de 1857-58. *Histoire des traductions françaises* d'auteurs grecs et latins pour les XVIe et XVIIe siècles, Bruxelles, Ch. Lesigne, 1861, in-8º, et aussi : Annales des Universités de Belgique, 2e série, t. II.

Histoire de la guerre nouvellement déclarée entre les Anciens et les Modernes. Paris, Aubouin, 1688, in-12.

D'Hozier. *Manuscrits* de la Bibliothèque nationale. *Nouveau d'Hozier*, volume 66. — *Carrés de d'Hozier*, vol. 130 (30359).

Huet. *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus*. Amsterdam, Sauzet, 1718, in-12.

Kraus. *Lehrbuch der Kirchensgeschichte der Neuzeit*, Trèves, Lintz, 1875. 4 vol. in-8º.

Laffetay (abbé). *Histoire du diocèse de Bayeux aux* XVIIe *et* XVIIIe *siècles*. Bayeux, Delarue, 1855, in-8º.

Lebreton. *Biographie normande*. Recueil de notices biographiques et bibliographiques sur les personnages célèbres nés en Normandie, ou qui se sont seulement distingués par leurs actions ou par leurs écrits. Rouen, Le Brument, 1856-1861, 3 vol. in-12.

Le Gendre (Louis). *De vita Francisci de Harlay*, Rothomagensis primum, deinde Parisiensis Archiepiscopi, 1720, in-4º.

Lelong (abbé). *Bibliothèque historique de la France*. Ouvrage

revu par Fevret de Fontette. Paris, Hérissant, Didot jeune, 5 vol. in-folio (t. IV).

Livet (Ch.). *Précieux et Précieuses,* Paris, Didier, 1859, in-12.

Loret. *La Muze historique*, ou Recueil des lettres en vers contenant les nouvelles du temps, écrites à Son Altesse M[lle] de Longueville, depuis duchesse de Nemours, 1650-1665, par Jean Loret. Nouvelle édition par Ch. L. Livet. Paris, Jannet, 1875 et années suivantes. 5 vol. in-8°. (Le 1er volume fut publié en 1857 par Ravenel et De La Pelouze).

Maleville. *Œuvres*. Paris, Courbé, 1649, in-4°.

De Marcassus. *Remerciement de la Poésie* fait pour la paix au nom de la France à Mgr l'Eminentissime Cardinal duc de Mazarin. — Plaquette datée de 1660.

Marcel (Guillaume). *Viri nobilissimi Georgii de Brebeuf poetae quam merito laudati tam fortunam certe non pro merito nacti tumulus.* Condom, 1662, in-4°. — *La Seureté catholique* ou Abrégé des controverses par les marques de la vraie Eglise. Caen, Claude Le Blanc, à Froiderue, 1661, in-4°.

Marie (D.). *Notice sur les trois Brébeuf.* Paris, Douniol. — Caen, Le Blanc-Hardel, 1875, in-8°.

Marie-Jenna (Cécile Renard). *Elévations poétiques et religieuses.* Paris, Le Clerc, 1864, in-16. — *Mes amis et mes livres.* Paris, Gervais, 1883, in-16. — *Pensées d'une croyante.* Paris, Poussielgue, 1887, in-16.

De Marolles (abbé Michel). *Œuvres de Lucain* de la traduction de M. Michel de Marolles, abbé de Villeloin. Paris, De Luynes, 1654, in-8°. — *Virgile en vers françois.* Paris, Jacques et Emmanuel Langlois, 1673, 2 parties in-4°.

Martin (Le P. François). *Athenae Normannorum veteres ac recentes*, seu syllabus auctorum qui oriundi e Normannia, aut qui Normanniæ convenienter inserti, quotquot datum fuit colligi... anno christiano 1720. Manuscrit n° 35 de la Bibliothèque de Caen, in-folio, 592 pages.

Martin (Le P.). *Hurons et Iroquois.* Le Père Jean de Brébeuf, sa vie, ses travaux, son martyre. Paris, 1878, in-12.

Mémoires chronologiques et dogmatiques pour servir à l'histoire ecclésiastique de 1600 à 1716 (par le P. Hyde Robillard d'Avrigny). 4 vol. in-12. Paris, Guérin, 1720. Autre édition : 1739.

Mémoires de Trévoux. *Mémoires pour l'histoire des sciences et des beaux-arts*, commencés d'imprimer l'an 1701 à Trévoux, et dédiés à Son Altesse Sérénissisme Mgr le duc du Maine. — Se vendent à Lyon, chez Claude Plaignard ; à Paris, chez Barthélemy

Alix. De l'imprimerie de Claude. — Fascicule de mai 1731.

Moreau. *Choix de Mazarinades*. — Paris, Renouard, 1853, in-8°.

Morillot. *Scarron et le Burlesque. Thèse*. Paris, Lecène et Oudin, 1888, in-8°.

Pasquier (Adrien). *Dictionnaire historique et critique des hommes illustres de la province de Normandie*, 9 volumes in-4°. Manuscrit n° 43 de la Bibliothèque de Rouen. (V. Ch. Richard. *Revue de Rouen*, mai-juin 1835, et Eug. Noël. *Journal de Rouen*, 15 mars 1880.)

Pellisson-Fontanier. *Réflexions sur les différends en matière de religion*. Paris, Gabriel Martin, 1686, in-12.

Petit-Jehan. *Suite du Virgile Travesti*. 1650.

De Picou (H.). *L'Odyssée d'Homère, ou les Aventures d'Ulysse en vers burlesques*. Leyde, Jean Sambix, petit in-12, 1653 (à la façon des Elzeviers). — *Sur la prise de Dunkerque*, par le duc d'Anguyen (*sic*). 1646, plaquette in-4°.

Poésies choisies de MM. Corneille, Benserade, De Scudéry, Bois-robert, La Ménardière, Sarrazin, Desmarets... et plusieurs autres célèbres auteurs de ce temps. 4e édition, revue et corrigée. Paris, Ch. de Sercy, 1653 et années suivantes. 5 vol. petit in-12.

Dom Pommeraye. *Histoire des archevêques de Rouen*. — Rouen, Maurry, 1667, in-4°.

Pompe funèbre de M. Scaron (*sic*), avec le Burlesque malade ou les colporteurs affligés des nouvelles de la griève et périlleuse maladie de M. Scaron. Paris, Ribou, 1660, in-12.

De Pontaumont. *Histoire de la ville de Carentan* et de ses notables. Cherbourg, 1863, in-8°.

Racine (Jean). Ed. Mesnard (Collection des grands Ecrivains). Paris, Hachette, 1865-1873, 8 vol. in-8°.

Racine (Louis). *La Religion, poème*. Paris, Coignard, 1742, in-12.

Rapin (Le P.). *Réflexions sur la poétique d'Aristote*. Paris, Fr. Mugnet, 1674, in-12.

Rebelliau. *Bossuet, historien du protestantisme, thèse*. Paris, Hachette, 1891, in-8°.

Recueil de diverses poésies des plus célèbres auteurs de ce temps. 1651, 1652. Paris, Chamhoudry. 2 vol. in-12.

Recueil de poésies chrétiennes et diverses, dédié à Mgr le Prince de Conty, par M. de La Fontaine. Paris, Pierre le Petit, 1671, 4 vol. in-12.

Relations des Jésuites, contenant ce qui s'est passé de plus remarquable dans les missions de la Nouvelle-France. Années 1637,

1639, 1640-41, 1645-1646, 1647-1648, 1651. Paris, Cramoisy, in-8°.

Renouard. *Ovide traduit en vers françois*, 1619.

Revue Rétrospective ou Bibliothèque historique contenant des mémoires et documents authentiques inédits et originaux. — Paris, rue de Seine-St-Germain, 16. — Année 1838. Fascicule de janvier-avril. T. I, 3e série :

« Lettre d'un inconnu à l'abbé de Pure sur Brébeuf. »

Richelieu (Cardinal de). *Les principaux poînts de la foi catholique défendus contre les ministres de Charenton*. Paris, Cramoisy, 1627, in-4° (1re éd. à Poitiers, 1617). — *Defensio principum fidei catholicæ capitum*. Paris, 1623, in-4° (même ouvrage, traduit par Gazilius). — Traité qui contient la méthode la plus facile pour convertir ceux qui se sont séparés de l'Eglise. Paris, 1651, in-4°. 2e éd., 1657.

Rouault. *Abrégé de la vie des évêques de Coutances* depuis saint Ereptiole, premier apôtre du Cotentin, jusqu'à Mgr Léonor Gouyon (*sic* ; Goyon) de Matignon qui gouverne aujourd'hui ce diocèse. — Sans nom d'auteur. Coutances, Fauvel, 1742.

Rousselot. *Les Mystiques Espagnols*, Malon de Chaide, Jean d'Avila, Louis de Grenade, Louis de Léon, sainte Thérèse, saint Jean de la Croix et leur groupe. Paris, Didier, 1867, in-8°.

Saint-Amant. *Œuvres*. Ed. Livet, Janet, 1856, 2 vol. in-12.

Saint-Evremond. *Réflexions sur nos traducteurs*, éd. d'Amsterdam, Covens et Mortier, 1726, 7 vol., t. III, p. 237.

Sarrazin. *Œuvres*. Paris, Courbé, 1658, in-4°.

Scarron. *Œuvres*. Ed. Bruzen de la Martinière, Amsterdam, 1737, 10 vol. in-12.

Schérer. *Etudes critiques de littérature contemporaine*, 7 séries ; Paris, Calmann, 1878-1882, in-12.

Mlle de Scudéry. *Œuvres choisies*. Ed. Rathery, Téchener, 1873, in-8°.

Segrais. *Traduction de l'Enéide*. Cl. Barbin, 1668, 2 vol. in-4°.

Segraisiana. La Haye, 1721, 2 vol. in-8°.

De Senancour. *Obermann*. Paris, 1804. Ed. avec une préface de George Sand. Paris, Charpentier, 1882, in-12.

Somaize. *Dictionnaire des Précieuses*. Ed. Livet, Janet, 1856, 2 vol. in-12.

Sommervogel (Le R. P.). *Comment on servait autrefois. Le marquis de Montcalm. Le maréchal de Bellefonds*. Paris, Albanel, 1872.

Sorel. *Bibliothèque française*, 1664, in-12.

Tallemant des Réaux. *Historiettes*, éd. Monmerqué et Paulin, Paris. Techener, Paris, 1858, in-8°.

Thérèse (Sainte). *Traité du Chasteau* et Exclamations de l'âme à Dieu de la mère Thérèse, traduction française, 1601, Paris, la Noue, in-18.

— *Œuvres* traduites par Arnauld d'Andilly. Paris, 1670, in-4°.

Trente (Concile de). *Sacrosancti et Oecumenici Concilii Tridentini Canones et Decreta*. Coloniæ Agrippinæ, 1687. (Ed. Ph. Chifflet. La 1re éd. à Anvers, 1640.)

Véron. *Bref et facile moyen* par lequel toute personne, bien qu'elle soit peu versée en théologie, peut par la seule Bible et par la confession de foi de la R. P. R. faire paroître évidemment à tout ministre qu'il abuse et à tout religionnaire qu'il est abusé en chacun des points de sa prétendue réforme. Pont-à-Mousson, 1617, in-24.

Vigneul-Marville. *Mélanges d'histoire et de littérature*. Paris, Besoigne, 1700, 3 vol. in-12.

Voiture. *Œuvres*. Paris, Courbé, 1656, in-8°.

Walenburch (A. et P. de). *De unitate Ecclesiae* et schismate protestantium aliorumque per Adrianum et Petrum de Walenburch. Col. Agr., 1656, in-4°.

INDEX ALPHABÉTIQUE

N. B. Le chiffre indique la page. — n. renvoie aux notes

TABLE DES MATIÈRES

ADDITIONS ET CORRECTIONS

Page 3, *note* 10. — *Au lieu de : Apologie de La Bruyère,* éd. de 1730, *lire : Défense de La Bruyère,* édit. de 1731.
P. 4, n. 4. l. 2. — *Lire :* de Caen.
P. 8, n. 1. l. 2. — *Au lieu de :* a Valette, *lire :* la Valette.
P. 9, n. 2. l. 4. — *Lire :* jésuite ; ...
P. 13, n. 4, l. 1. — *Lire :* Brébeuf.
P. 33, note. l. 18. — *Lire :* A Mlle de S.
P. 44, n. 1. l. 2. — *Lire*: t. I.
P. 46, *ligne* 29. — *Effacer* la parenthèse et *écrire* : ...Basly, *Basiliensis eremus,* etc...
P. 48, n. 1. l. 9. — *Au lieu de :* eu, *lire :* feu.
P. 51, n. 2. l. 2. — *Au lieu de :* (1668), *lire :* (1688).
P. 101, n. 3. l. 1. et 484, *Index alphabétique.* — *Au lieu de :* Gabriel, *lire* : de Saint Gabriel.
P. 108, n. 2, l. 3. — Il *manque* un j et une apostrophe. *Lire* : je n'estois.
P. 109, n. 2. l. 2. — *Au lieu de :* e vous voy, *lire :* je vous voy.
P. 110, n. 3. l. 2. — *Lire :* souslevez.
P. 157 et 248, notes. — Certaines inexactitudes, qui se sont glissées dans notre rédaction, doivent être corrigées au moyen de l'*Appendice* (Bibliographie, p. 464 et 465, 469). L'édition des deux premiers livres de la *Pharsale* est de 1654. L'édition des *Entretiens* de 1669 offre déjà une nouvelle division de matières.
P. 166, n. 3. l. 5. — *Déplacer* les guillemets et *lire :* flèches. » Lucain, IV...
P. 203, l. 6. — Ce qui, *en deux mots.*
P. 288, l. 1. *A rétablir :* I. — l. 13. *Une lettre tombée. Lire :* élévation.
P. 306, note, ligne 3. — *Au lieu : reformée, lire : réformée.*
n. 1. l. 7. — *Mots effacés. Lire :* Du Lobel.
P. 314, n. 1. l. 6. — *Lettre effacée. Lire :* avant-propos.
P. 318, l. 15. — *Ponctuer ainsi :* droits.
Note. l. 8. — *Lettre effacée. Lire :* christianos.

P. 321, note, l. 11. — *Une lettre effacée. Lire:* entreroient.
l. 13. — Id. *Lire :* soûpirer.
l. 14. — Id. *Lire :* le corps.
P. 321, n. 2. l. 2. — *Au lieu de :* diligentes, *lire :* diligenter.
P. 322, note, l. 4. — *Une lettre effacée. Lire :* Dei.
— — l. 5. — Id. *Lire :* vel.
P. 325, n. 5. l. 1. — *Lire :* favori.
P. 329, l. 29. — Id. *Lire :* très.
— l. 30. — Id. *Lire :* suffisent à.
P. 330, note, l. 9. — Id. *Lire :* fidei.
P. 332, n. 3. l. 1. — Id. *Lire :* Eucharistiae.
P. 333, n. 1, l. 5. — Id. *Lire :* la coupe.
P. 335, l. 29 et 30. — *Au lieu de :* publiée par Bossuet la même année où parut *la Défense de l'Eglise, lire :* publiée par Bossuet neuf ans avant *la Défense de l'Eglise.*
P. 339, l. 22. — *Au lieu de :* désjà, *lire :* desjà.
P. 341, l. 12. — *Séparer les mots :* traité éloquent.
P. 348, l. 5. — Id. cingle à.
P. 363, l. 10. — *Lire au commencement de la ligne :* let. (Richelet).
P. 366, l. 30. — *Lire :* (Richelet.)
P. 372, l 2. — *Une lettre tombée. Lire :* Pleine.
P. 374, l. 12. — *Au lieu de :* trauquillité, *lire :* tranquillité.
P. 378, l. 22. — *Une lettre tombée. Lire :* longue.
P. 381, l. 27. — *Au lieu de :* Atlandides, *lire :* Atlantides.
P. 393, note, l. 8. — *Lire :* La poésie : ...
P. 399, l. 20. — *Au lieu de : Enrteticns, lire : Entretiens.*
P. 420, l. 5. — Lire : (27 ; liv. I, chap. VII).
P. 423, n. 1, l. 2. — *Lettre tombée. Lire* : le.
P. 427, l. 18. — *Au lieu de* : le faveur, *lire* : la faveur.
P. 428, l. 9. — *Lire* : d'éloquence.
P. 431, n. 1, l. 1. — *Au lieu de* : a, *lire* : à.
P. 435, l. 14. — *Lire* : concetti.
P. 437, l. 7. — *Au lieu de :* Lemoyne. *Lire :* Le Moyne.
P. 438, n. 1, l. 2. — *Une lettre tombée. Lire :* caractères.

POITIERS. — TYPOGRAPHIE OUDIN ET Cie.